

UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE  
U.F.R. : Lettres et Sciences Sociales

THESE  
pour obtenir le grade de  
DOCTEUR DE L'UNIVERSITE  
Discipline : Ethnologie  
présentée et soutenue publiquement  
par

**Didier BECAM**

le 19 janvier 2000

**ENQUETE OFFICIELLE SUR  
LES POESIES POPULAIRES DE LA FRANCE  
1852-1876  
COLLECTES BRETONNES DE LANGUE FRANCAISE**

**Volume 2**

**2<sup>e</sup> partie : Analyse thématique (2)**

**3<sup>e</sup> partie : Pertinence des collectes**

-----

Directeur de thèse : M. Donatien LAURENT, directeur de recherche au C.N.R.S

-----



## 71 - Marins

### 7101 - Le merveilleux navire I

#### 12. Les filles de La Rochelle

C' sont les filles de La Rochelle  
Qu'ont armé un bâtiment (bis)  
Pour aller faire la course  
Dedans les mers du levant  
Et lon lon la je n'ai point de maitresse [sic]  
Je passe mon temps fort joliment.

Pour aller faire la course  
Dedans les mers du levant  
La coque en est en bois rouge  
Travaillé fort proprement

Tous les mats [sic] en sont d'ivoire  
Les poulies en diamant

Les racages <sup>667</sup> en perles fines  
Les vergues d'ébèn' luisant

La grand' voile est en dentelle  
La misaine en satin blanc

Le grand cable [sic] est tout en soie  
Les ancrs d'acier brillant

Jusqu'au fin fond du navire  
Tout est peint en rouge et blanc

Le charnier du navire  
Est toujours plein de vin blanc

Le cap'taine du navire  
C'est le roi des bons enfants

L'équipage du navire  
C'est fillettes de quinze ans

Les gabiers de la grand' hune  
N'ont pas plus de dix huit ans

**Sont les fill's** de la Rochelle <sup>668</sup>  
**Qui** ont armé un bâtiment,  
Pour aller faire la course  
Dedans les mers du levant  
Et lon lon la je n'ai point de maîtresse  
Je passe mon temps fort joliment.

Pour aller faire la course  
Dedans les mers du levant  
La coque en est en bois rouge  
Travaillé fort proprement

**La grand' vergue est en** ivoire  
Les poulies en diamant

La grand' voile est en dentelle  
La misaine en satin blanc

**Les cordages du navire**  
**Sont tout fil d'or et d'argent**

**Et la cale est toute pleine**  
**Toute pleine** de vin blanc.

**Et l' capitain'** du navire  
**Est** le roi des bons enfants.

---

<sup>667</sup> Racage : Collier disposé autour d'un mât pour diminuer le frottement d'une vergue (Le petit Robert, tome 1, édition 1981).

---

<sup>668</sup> Cette version a été publiée dans les « Instructions ». Mais la transcription est assez peu fidèle au manuscrit original. En vis-à-vis de la version du manuscrit, nous avons donné la version des « Instructions » en indiquant en gras les différences.

Hier fesant [*sic*] ma promenade  
Dessus le gaillard d'avant

J'aperçois une brunette  
Qui pleurait dans les haubans

Je lui dis : jolie fillette  
Qu'avez-vous à pleurer tant ?

Av' vous perdu père ou mère  
Ou quelqu'un de vos parents ?

Je n'ai perdu père ni mère  
Ni aucun de mes parents

Je pleure ma rose blanche  
Qui s'en va la voile au vent

Elle est partie vent arrière  
R'viendra-t-elle en louvoyant ?

Hier, **faisant** ma promenade  
Dessus le gaillard d'avant

**J'aperçus** une brunette  
Qui pleurait dans les **haut-bans** [*sic*]

Je lui dis : **genti brunette**  
Qu'avez-vous à pleurer tant ?

Av' vous perdu père ou mère  
Ou quelqu'un de vos parents ?

**J'** n'ai perdu père ni mère  
Ni aucun de mes parents

Je pleure ma rose blanche  
Qui s'en **fut** la voile au vent

**Elle** s'en **alla** vent arrière  
R'viendra-t-elle en louvoyant ?

« Les filles de la Rochelle » <sup>669</sup> est un *chant de marins recueilli en Bretagne par M. de la Villemarqué*. Cette chanson a été publiée dans le « Bulletin du Comité » puis dans la version de novembre 1853 des « Instructions » <sup>670</sup>, mais curieusement ne figure pas dans la version d'août 1853. De plus comme le montre la comparaison des textes donnés ci-dessus, la transcription est peu fidèle à l'original, notamment quatre couplets ont disparu. La Villemarqué a publié cette version près de trente cinq ans plus tard, en 1887, dans le « Bulletin Archéologique de l'Association bretonne » en indiquant que les mariners du Croisic *ont même pris aux habitants de la Rochelle le merveilleux bâtiment, armé par les Rochelloises, et ils se demandent si la brunette qui pleurait dans les hautbans n'était pas leur payse* <sup>671</sup>. Le congrès de l'Association Bretonne se tenant cette année-là au Croisic, la mention des « mariners du Croisic » relève sans doute plus de l'anecdote que d'une indication du lieu de collectage de la chanson.

A propos d'une version recueillie à Ploumanac'h, Vicaire indique que *cette chanson sert pour la manoeuvre de la rame : les mariners la chantent en suivant la manoeuvre de l'aviron, faisant coïncider le principal effort avec les notes accentuées du refrain Brave, brave - bravement !* <sup>672</sup>

La description par Ezéchiel du navire somptueux qui symbolise l'opulence du port de Tyr, que l'on trouve dans la Bible, rappelle le « merveilleux navire » <sup>673</sup>:

Tes constructeurs t'ont faite merveilleuse de beauté :  
En cyprès de Senir ils ont construit tous tes bordages.  
Ils ont pris un cèdre du Liban pour te faire un mât.  
Des plus hauts chênes du Bashân  
ils ont fait tes rames.  
Ils t'ont fait un pont d'ivoire  
incrusté dans du cèdre des îles de Kittim.  
Le lin brodé d'Egypte fut ta voilure  
pour te servir de pavillon.

<sup>669</sup> Poésies populaires de la France, vol. 3, f° 394 recto - 395 verso, n° 12.

<sup>670</sup> Ampère, Bulletin du Comité de la langue, p. 270 et Instructions, p. 54-55.

<sup>671</sup> La Villemarqué, Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne, 1887, tome 7, p. 221.

<sup>672</sup> Vicaire, RTP, 1897, tome 12, n° 11, p. 595.

<sup>673</sup> Cité dans David - Delrieu, Aux sources des chansons populaires, p. 201.

Le pourpre et l'écarlate des îles d'Elisha  
formaient ta cabine.  
Les habitants de Sidon et d'Arwad  
étaient les rameurs ...

Laforte : I C 10 - Merveilleux navire

Coupe : 2 - FM - 77 uniformément assonancés en an

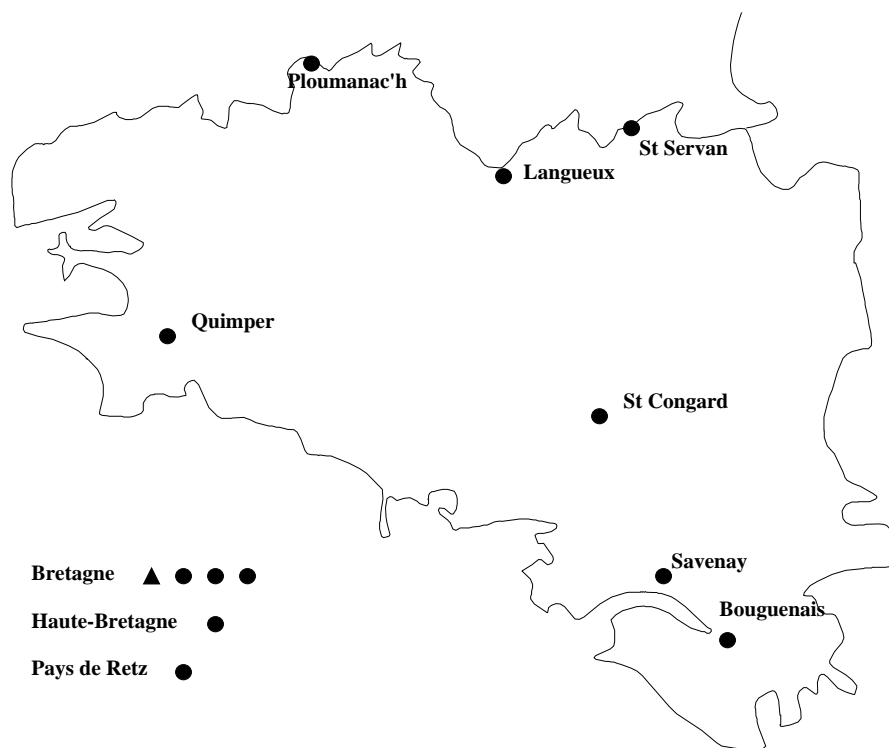
Version des Poésies populaires de la France :

- [1b] La Villemarqué, Bulletin du comité de la langue, 1853, tome I, p. 270-271, [n° 12] (Bretagne).
- [1c] La Villemarqué, Instructions relatives aux poésies populaires de la France, Novembre 1853, p. 54-55, [n° 12] (Bretagne).
- [1a] La Villemarqué, Poésies populaires de la France, 1853, vol. 3, f° 394 recto - 395 verso, [n° 12] (Bretagne).

Autres occurrences bretonnes :

- [2] Couffon de Kerdellec'h, 30 vieilles chansons du Pays-de-Retz, 1927, p. 36-37, n° XVIII (Pays de Retz).
- [3] Droüart, 15 chansons populaires de Haute-Bretagne (ms 45-214 B.42), 1945, f° 85 recto (Saint-Servan).
- [4] Droüart, Chansons populaires de la Haute-Bretagne (MATP, ms. 44-395 B. 20), 1944, f° 79 recto et verso (Langueux).
- [5] Elie, La tradition, 1894-1895, vol. 8, p. 205-206 (Bretagne).
- [6] Gilliouard, Manuscrit 43-J-60, s.d., I 1, non paginé (Quimper).
- [7a, 8b] Guéraud, Manuscrit 2223, 1856-1861, f° 40-42 (Bouguenais), f° 43-44 (Savenay).
- [8c] Guériff, Le trésor des chansons populaires folkloriques recueillies au Pays de Guérande, 1983, tome I, p. 97 (Guérande).
- [1d] La Villemarqué, Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne, 1887, tome 7, p. 221-223 (Le Croisic).
- [1f] Laforte, Chansons de facture médiévale, 1997, tome I, p. 216 (Sans origine).
- [7b, 8d] Le Floc'h, Chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou, 1995, tome I, p. 144, version B (Bouguenais) ; p. 144, version C (Savenay).
- [9] Loti, Mon frère Yves, 1883, p. 171 (Bretagne).
- [10] Morand, Anthologie de la chanson de Haute Bretagne, 1976, p. 84, n° 62 (Haute-Bretagne).
- [8a] Pavec, Chants populaires de la Haute-Bretagne recueillis par un Guérandais, 1884, p. 50-52, n° 1 (Pays de Guérande).
- [11] Radiouès, Traditions et chansons de Haute-Bretagne, 1997, tome II, p. 112-113 (Saint-Congard).
- [12] Tanguy, Anatole Le Braz et la tradition populaire en Bretagne, 1997, tome II, p. 132-134 (Bretagne).
- [1e] Urbain, La chanson populaire en Suisse Romande, tome II, p. 90 (Haute-Bretagne).
- [13] Vicaire, RTP, 1897, tome 12, n° XI, p. 595-596 (Ploumanac'h).

Diffusion : France, Canada, USA (Louisiane), Suisse.



Carte 7101

Le merveilleux navire I  
22 occurrences - 13 versions

## 7103 - La courte-paille

### 63. [Ce sont trois marchands de Terre-Neuve ...]

Ce sont trois marchands de Terre-Neuve, (bis)  
En marchandises, la, lon, lan, la  
En marchandises s'en sont allés.

Ils y ont été sept ans sur mer  
Au bout des sept ans la, lon, lan, la  
Le pain, le vin, leur ont manqué.

Le plus jeune, il a dit aux autres  
Lequel de nous la, lon, lan, la  
Lequel de nous sera mangé ?

Le plus jeune il a fait des boises <sup>674</sup>  
La courte la, lon, lan, la  
La courte, elle lui a-t-arrivé.

Courage, courage, mes frères  
Nous allons, la, lon, lan, la  
Nous allons la terre aborder.

Il a monté la haute voile.  
A regardé la, lon, lan, la  
A regardé de tous côtés.

Je vois le châtaiu de mon père,  
Les vingt fenêtres, la, lon, lan, la  
Les vingt fenêtres à regarder.

Je vois le vivier de mon père  
Les lavandières, la, lon, lan, la  
Les lavandières autour laver.

Je vois les moutons de mon père  
Et les bergers la, lon, lan, la  
Et les bergers à les garder.

Je vois la tour de Babylone  
Et les serpents la, lon, lan, la  
Et les serpents autour voler.

---

<sup>674</sup> Note de Rousselot : *Faire des boises, c'est prendre des pailles de longueur différente. C'est tirer à la courte-paille.*

### 186. Il était un petit navire ...

Il était un petit navire (bis)  
Qui n'avait ja ... ja ... jamais navigué (bis)

Au bout de cinq à six semaines,  
Les vivres vin ... vin ... vinrent à manquer.

On tira à la courte paille  
Pour savoir qui ... qui ... qui serai mangé.

Le sort tomba sur le plus jeune ;  
C'est donc moi qui ... qui ... qui serai mangé.

Il monta sur la grande hune,  
Et là il se ... se ... se mit à prier :

O Sainte-Vierge, ô ma patronne,  
Retire-moi ... moi ... moi de ce danger.

Il aperçut un p'tit navire,  
Qui n'avait ja ... ja ... jamais navigué. <sup>675</sup>

La première version « Ce sont trois marchands de Terre-Neuve ... » <sup>676</sup>, collectée dans l'arrondissement de Loudéac, a été envoyée par Rousselot sous le titre de « Complainte ». Dans son manuscrit, Rousselot n'indique pas de séparation entre les couplets. Comme il n'y a pas d'ambiguïté possible, nous les avons séparés pour avoir une meilleure lisibilité. Cette chanson a été publiée dans « Mélusine » et par Laforte <sup>677</sup>.

La seconde version « Il était un petit navire ... » <sup>678</sup> a été collectée dans le Morbihan par Galles. La mélodie est notée avec des chiffres (annexe 1, p. 113). Il s'agit de la version enfantine bien connue.

La version de Galles est similaire à la version parodique qui apparaît en 1852, au théâtre du Vaudeville, dans une comédie en un acte « Méridien », du nom d'un pêcheur un peu benêt qui à la fin d'un banquet chante la chanson du « Petit navire » <sup>679</sup>. Cette chanson sera largement diffusée par l'imagerie d'Epinal : elle fait partie des quarante chansons illustrées de la série bleue, publiées par l'Imagerie Pellerin <sup>680</sup>.

Ce thème existe aussi en langue bretonne. Il est répertorié dans le catalogue Malrieu sous la référence 56 (Ar blouzenn verran - La courte-paille). A titre d'exemple nous donnons ci-dessous une version collectée par Penguern sans indication de date ni de lieu de collectage, il est seulement mentionné « Ies Léon » (langue du Léon) <sup>681</sup>.

---

<sup>675</sup> Note de Galles : *La chanson recommence un nombre indéfini de fois.*

<sup>676</sup> Poésies populaires de la France, vol. 3, f° 307 recto, n° 63.

<sup>677</sup> Mélusine, 1884-1885, tome II, col. 524 et **Laforte**, *Chansons de facture médiévale*, tome I, p. 149.

<sup>678</sup> Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 562 verso, n° 186.

<sup>679</sup> **David - Delrieu**, *Aux sources des chansons populaires*, p. 188.

<sup>680</sup> *Rondes et chansons - Images d'Epinal*, p. 3.

<sup>681</sup> **Penguern**, *Manuscrit 95*, f° 32 verso - 35 recto d'après la copie de Joseph Ollivier. La traduction est de L. Berthou-Bécam.



### Kure Babylon

Mar plich gant ar gompagnunes,  
Er sillaouit eur wers neves.  
Eur wers a neves komposet  
A zo gret da vartolodet.

A zo gret da vartolodet [*sic*]  
A zo seiz mis zo embarket.  
Pa voan(t) o entren en eizvet  
O boueta dezo a zo manket.

Ar mest a lestr a lavare  
De vartolodet an de ze :  
Va martolodet ma nam sentet  
Ar moussik bihan vo drebet [*sic*].

Ar moussik bihan a vezo lazet  
A dar re all a vezo paredet.  
Moussik bihan ne vezo ked lazet,  
Plouzenik ver a vezo tenet.

Plouzennik ver a zo bed tenet  
Gant ar mest a lestr eo digoezet.  
Otrou Doue possub e ve  
E ve ma martolodet em lasfe !

Moussik, moussik, moussik bihan,  
Te a zo diligent a buhan,  
Kers te da veg ar vern huelan,  
Da velet pelec'h e zom ni aman.

En eur vond dan erc'h en a houarze  
En eur zond dan traou en a woele.  
Netra bed va mest ne meus goelet  
Nemet tri lestr en rus guisket.

Ne meus me goelet netra ebed  
Nemet tri lestr Saoz a Spagnolet.  
O gwerniou zo da liou d'ar goad  
Ni dezevo c'hoas bresel pe gombat.

Gwisket in en rus gwisket in en glas  
Kombati, va mest, e renkfom c'hoas !  
Ar mest a lestr a lavare,  
De vartolodet enon neuze :

Va vartolodet ma nem heret  
Ober a refet evel ma eo ret,  
Ne viot ked trahis em endret  
Da lakat paper elec'h boulet.

Kombati e deveus bet graet.  
Ar victor o deveus gonezet.  
Ar victor o deveus gonezet,  
An tri lestr all a zo konfontet.

### Le curé de Babylone

S'il plaît à la compagnie,  
Vous écouteriez un chant nouveau.  
Un chant nouvellement composé  
Qui est fait sur des matelots.

Qui est fait sur des matelots  
Qui se sont embarqués il y a sept mois.  
Comme ils entraient dans le huitième  
La nourriture leur a manqué.

Le capitaine du navire disait  
A ses matelots ce jour là :  
Mes matelots, si vous m'obéissez  
Le petit mousse sera mangé.

Le petit mousse sera tué  
Et il sera bouilli pour les autres.  
Le petit mousse ne sera pas tué,  
On tirera à la courte paille.

On a tiré à la courte paille  
C'est le capitaine qui l'a tirée.  
Mon Dieu, serait-il possible  
Que ce soit mes matelots qui me tuent !

Mousse, mousse, petit mousse,  
Tu es agile et rapide,  
Va donc au sommet du mât le plus haut,  
Pour voir où nous sommes.

En montant au sommet il riait  
En redescendant il pleurait.  
Je n'ai rien vu mon capitaine  
Que trois bateaux habillés de rouge.

Je n'ai rien vu du tout  
Que trois bateaux Anglais et Espagnols.  
Aux mâts couleur de sang  
Nous devons encore combattre.

Ils sont vêtus de rouge, vêtus de bleu  
Capitaine, nous devons encore combattre  
Le capitaine du navire disait,  
Alors à ses matelots :

Mes matelots, si vous m'aimez  
Vous ferez comme il faut,  
Vous ne me trahirez pas  
En mettant du papier au lieu de boulets.

Ils ont combattu.  
Ils ont gagné la victoire.  
Ils ont gagné la victoire,  
Les trois autres navires sont vaincus.

Ar mest a lestr a lavare,  
De moussik bihan enon neuze :

Moussik, moussik, moussik bihan,  
Te a zo diligent a buhan,  
Kers te da veg ar vern huelan,  
Da houd e pelec'h e neom ni aman.

En eur vond dan erc'h en a voele  
En eur zond dan traon en a c'hoarse :  
Kourach, kourach va mest emezan,  
Ar tour Babylon sur e velan.

Goelet e meus sur an tour Babylon,  
Ag ar c'hleir bras eni e zon.  
Ar belek e ober tro ar veret  
Prest da kommanç e offeren bred.

Kris a viche ar galon na voelche  
En od Babylon a neb a viche  
E voelet disken diwar ar pont  
Houech pe seiz martolod a tregont.

Darn a nezo a goulenne bouet  
En darn all a c'houlenne ar belek.

Kure Babylon a zo eun den mad,  
En andret ar beorien charitab,  
En deveus roet trivar noen  
Eb lakad bonnet carré var e ben.

Le capitaine du navire disait,  
Alors à son petit mousse :

Mousse, mousse, petit mousse,  
Tu es agile et rapide,  
Va donc au sommet du mât le plus haut,  
Pour voir où nous sommes.

En montant au sommet, il pleurait  
En redescendant en bas, il riait :  
Courage, courage, dit-il,  
Je vois sûrement les tours de Babylone.

J'ai sûrement vu les tours de Babylone,  
Et les grandes cloches qui y sonnent.  
Le prêtre faisant le tour du cimetière  
Prêt à commencer sa messe.

Dur eût été le cœur qui n'eût pleuré  
De quiconque étant sur la côte de  
Babylone  
En voyant descendre du pont  
Trente-six ou trente-sept marins.

Certains d'entre eux réclamaient à manger  
D'autres demandaient un prêtre.

Le curé de Babylone est un homme bon,  
Charitable envers les pauvres,  
Il a donné dix-huit fois l'extrême-onction  
Sans se mettre son bonnet carré sur la tête.

Dans la plupart des versions en breton, au thème habituel en français du tirage à la courte-paille et de la tour de Babylone aperçue du navire, vient se greffer la présence de navires ennemis anglais ou espagnols qu'il faut combattre. On peut penser qu'il s'agit du mélange de deux chansons à l'origine distinctes et qui ont fusionné bien que la cohérence du récit en soit affectée.

Laforte : I B 13 - La courte paille

Malrieu : 56 - Ar blouzenn verran - La courte-paille

Coupe : 2 - FM - 88 uniformément assonancés en é

Versions des Poésies populaires de la France :

- [2a] Galle, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 5, f° 562 verso, [n° 186] (Morbihan).

- [1a] Rousselot, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 3, f° 307 recto, [n° 63] (Arrondissement de Loudéac).

Autres occurrences bretonnes de langue française :

- [3] Cercle de Questembert, Sonnenue a vro Gwened Ihuel - Chants du Haut-Vannetais, 1977, vol. I, p. 23-24 (Questembert).

- [4, 5, 6] Decombe, Chansons populaires recueillies dans le département d'Ille-et-Vilaine, 1884, p. 292-294, n° CI (Ille-et-Vilaine) ; p. 295-297, n° CII (Ille-et-Vilaine) ; p. 298-301, n° CIII (Ille-et-Vilaine).

- [7] Ernault, Mélusine, 1878, tome I, col. 463-464 (Bretagne).

- [8a] Gilliouard, Manuscrit 43-J-60, s.d., I n° 4, non paginé (Bretagne).

- [8b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-60, s.d., I 1, non paginé (Belz).

- [9a] Guéraud, Manuscrit 2223, 1856-1861, f° 62 bis (Pornic).

- [9b] Guéraud, Manuscrit 2224, 1856-1861, f° 324 (Pornic).

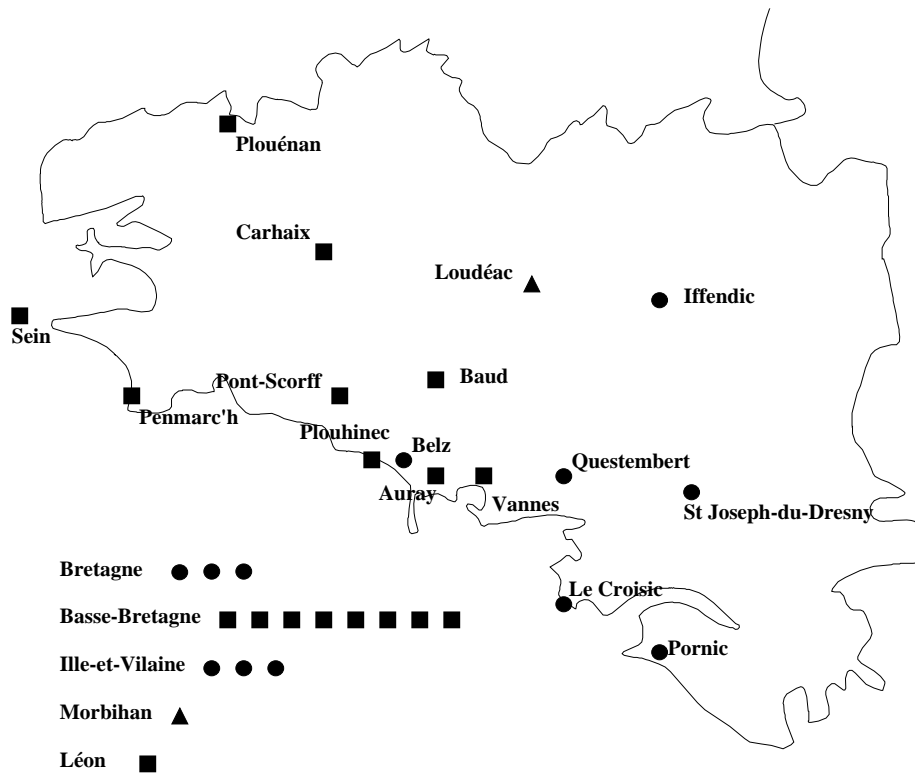
- [10] Guériff, Chansons, romances et poèmes de la marine à voile, 1972, non paginé (Le Croisic).
- [1d] Laforte, Chansons de facture médiévale, 1997, tome I, p. 149-150 (Sans origine).
- [9c] Le Floc'h, Chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou, 1995, tome I, p. 147-148, version A (Pornic).
- [11a] Orain, Mélusine, 1884-1885, tome II, col. 475-476 (Iffendic).
- [11b] Orain, Musique Bretonne, 1988, n° 84-85, p. 2 (Iffendic).
- [12b] Rolland, Recueil de chansons populaires, 1883, tome I, p. 302-303, version b (Bretagne).
- [13] Soreau, Vieilles chansons du Pays Nantais, 1903, 3<sup>e</sup> fascicule, n° 27 (Saint-Joseph-du-Dresny).
- [14] X, Anthologie du chant scolaire, 1926, tome 1, fascicule 2, p. 11 (Bretagne).
- [12a] X, Journal des enfants, 1861 (Bretagne).
- [1b] X, Mélusine, 1884-1885, tome II, col. 524-525 (Loudéac).
- [1c] X, Musique bretonne, 1988, n° 84-85, p. 3 (Loudéac).

Autres occurrences en breton :

- [2a] Bourgeois, Kanaouennou pobl, 1959, p. 102-103 (Plounéan)
- [3] Cadic, Paroisse Bretonne de Paris, 1902, vol. 1 (Pays Vannetais).
- [2b] Collectif, Cassettes - Bro Dreger II - Gwerzioù - Sonioù, 1989, page B 4, livret p. 24-27 (Plounéan).
- [2c] Collectif, CD - Bro Dreger II - Gwerzioù - Sonioù, 1997, page 8, livret p. 26-28 (Plounéan).
- [4] Collectif, Dastum n° 4 - Tradition familiale de chant en pays bigouden, 1991, page A 4, livret p. 26-28 (Penmarc'h).
- [5e] David, Delrieu, Aux sources des chansons populaires, 1984, p. 187 (Bretagne).
- [6a] Duhamel, Musiques Bretonnes, 1913, p. 72, n° 144 (Carhaix).
- [7a] Ehoarn Ruis, Dihunamb, 1910, n° 55, p. 5-6 (Auray).
- [8] Gilliouard, Manuscrit 43-J-41 - Copie Le Diberder, s.d., C 27, non paginé (Pont-Scorff).
- [9] Gilliouard, Manuscrit 43-J-55 - Copie Le Diberder, s.d., G 3, non paginé (Baud).
- [10b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-56, 1938, G 8, non paginé (Ile de Sein).
- [11b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-68, s.d., M 42, non paginé (Basse-Bretagne).
- [11c, 11d] Gilliouard, Manuscrit 43-J-70, s.d., M n° 143, non paginé (2 versions de Basse-Bretagne).
- [6b, 12, 13, 7b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-82, s.d., S 5, non paginé (Carhaix) ; s.d., S 13, non paginé (2 versions de Basse-Bretagne) ; 1910, S 13, non paginé (Auray).
- [14] Larboulette, Manuscrit 1, s.d., non paginé, f° 58 (Plouhinec).
- [5a] Le Jean, Echo de Morlaix, 1842, n° 6, p. 1 (Basse-Bretagne).
- [5c, 15b] Le Roux, Mélusine, 1898-1899, tome IX, col. 189-190 (Basse-Bretagne), col. 190-192 (Basse-Bretagne).
- [11a] Luzel, Gwerziou Breiz-Izel, tome II, p. 182-187 (Basse-Bretagne).
- [16] M.I., Dihunamb, 1938, n° 10, p. 152-153 (Basse-Bretagne).
- [5d, 15c] Ollivier J., Manuscrit 976 - Copie Penguern, 1937, f° 390-391 (Basse-Bretagne), f° 392-393 (Basse-Bretagne).
- [1b, 17b, 18b] Ollivier J., Manuscrit 977 - Copie Penguern, 1937, f° 21-23 (Léon), f° 25-27 (Basse-Bretagne), f° 417-419 (Basse-Bretagne).
- [5b, 15a] Penguern, Manuscrit 93, f° 72 recto (Basse-Bretagne), f° 73 recto -74 recto (Basse-Bretagne).
- [1a, 17a] Penguern, Manuscrit 95, f° 32 verso - 35 verso (Léon), f° 40 verso - 44 verso (Basse-Bretagne).
- [18a] Penguern, Manuscrit 111, f° 257 recto - 258 recto (Basse-Bretagne).
- [10a] Pérennès, Annales de Bretagne, 1939, tome 46, p. 262-267 (Ile de Sein).
- [11e] Urbain, La chanson populaire en Suisse Romande, tome II, p. 24-26 (Basse-Bretagne)

Remarque : L'origine bretonne de la version française [14] de l'Anthologie du chant scolaire est à prendre avec précaution.

Diffusion : France, Belgique, Canada, Catalogne, Portugal, Suisse, USA (Louisiane).



Carte 7103

**La courte-paille**

22 occurrences en français - 14 versions

36 occurrences en breton - 18 versions

## 7104 - Le matelot de Groix

### 193. Les trois martineaux de Groix

J'étions trois martineaux <sup>682</sup> de Groix (bis)  
Tous trois braqués sous saint François  
Mon taderita ritonla, mon taderita lalire

Tous trois braqués sous saint François (bis)  
Un martineau tombé dans l'eau

Faut metté la chaloupe à l'eau

Pour ésauger le martineau

N'a pu sauver que sa chapeau

Sa garde pipe et sa couteau

Le martineau resté dans l'eau

« Les trois martineaux de Groix » <sup>683</sup> a été collectée dans le Morbihan par Galles, qui joint la mélodie notée avec des chiffres (annexe 1, p. 114).

Laforte : Non répertorié

Coupe : 1 - M - 8 uniformément assonancés en oi puis au

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Galles, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 5, f° 567 verso - 568 recto, [n° 193] (Morbihan).

Autres occurrences bretonnes :

- [2] Cercle de Questembert, Sonnenneu a vro Gwened Ihuel - Chants du Haut-Vannetais, 1979, tome II, p. 13-14 (La Vraie-Croix).
- [3b] Domalain, Chansons traditionnelles des provinces de France, 1995, p. 55 (Bretagne).
- [4] Droüart, Chansons populaires de Haute-Bretagne (ms 44-395 B.20), 1944, p. 82 verso - 83 recto (La Trinité-sur-Mer).
- [5] Gilliouard, Manuscrit 43-J-61, s.d., J 5, non paginé (Bretagne).
- [6] Gilliouard, Manuscrit 43-J-65, s.d., M 14, non paginé (Bretagne).
- [7] Gilliouard, Manuscrit 43-J-72, s.d., N 7, non paginé (de Bretagne).
- [8] Gilliouard, Manuscrit 43-J-72 - Copie Le Diberder, s.d., N 7, non paginé (Bretagne).
- [9c] Guériff, Le trésor des chansons populaires folkloriques recueillies au Pays de Guérande, 1983, tome I, p. 94 (Pays de Guérande).
- [3a] Lemit, Le chansonnier des éclaireurs, 1946, p. 102 (Bretagne).
- [10a] Loti, Mon frère Yves, 1883, p. 69-70 (Bretagne).
- [9b] Olivier P., Les chansons de métiers, 1910, p. 33-34 (Bretagne).
- [1c] Ollivier J., Manuscrit 939, s.d., f° 119 (Haute-Bretagne).
- [9a] Pavec, Chants populaires de la Haute-Bretagne recueillis par un Guérandais, 1884, p. 13-15, n° 8 (Pays de Guérande).

---

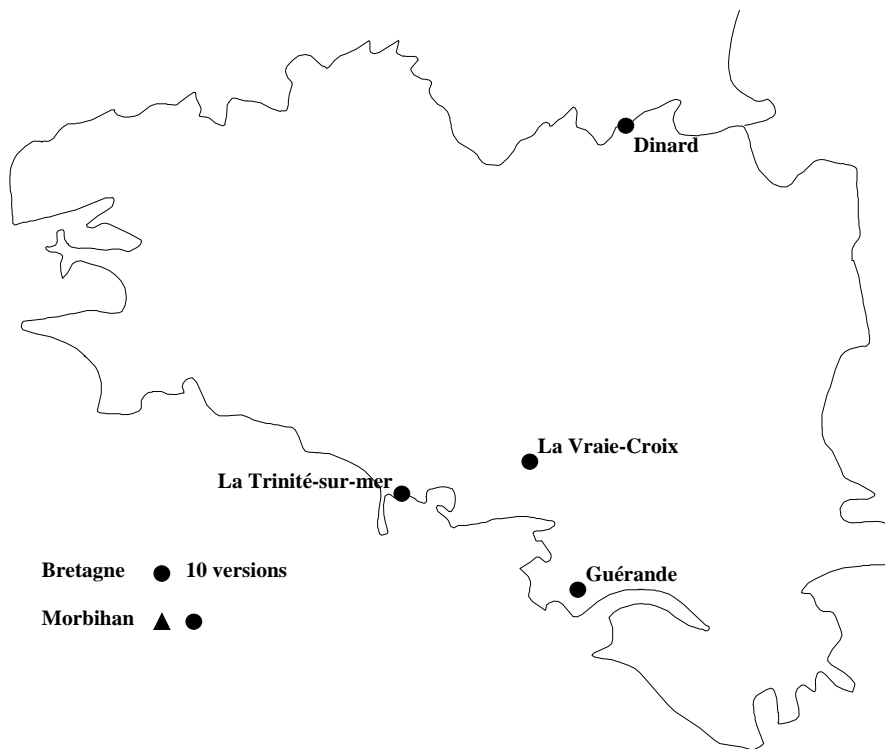
<sup>682</sup> Note de Galles : *Martineaux pour matelot, en breton martelod, marteloded.*

<sup>683</sup> Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 567 recto - 568 recto, n° 193.

- [1b] Rolland, Mélusine, 1884-1885, tome II, col. 435-436 (Bretagne).
- [10b, 11] Rolland, Recueil de chansons populaires, 1887, tome IV, p. 64-65 (Bretagne) ; 1887, tome V, p. 21 (Dinard).
- [10c] Sarrepoint, Chants et chansons militaires de la France, s.d., p. 122-123 (Sans origine).
- [12a] Sivry, La Tradition, 1888, tome 2, p. 60 (Bretagne).
- [12b] Sivry, La Tombelle, Chansons de France, 1898, p. 6-7 (Sans origine).
- [13] Weckerlin, Chansons populaires du Pays de France, 1903, p. 175-177 (Bretagne).
- [14] X, Anthologie du chant scolaire, 1926, tome 1, fascicule 2, p. 4 (Bretagne).
- [15] X, Cent chansons, 1985, p. 101-102 (Morbihan).
- [16a] X, Kanomp uhel, 1981, p. 78-79 (Bretagne).
- [16b] X, Kanomp uhel !, 1993, p. 80-81 (Bretagne).

Remarque : L'origine bretonne de la version française [14] de l'Anthologie du chant scolaire est à prendre avec précaution.

Diffusion : Bretagne.



**Carte 7104**

**Le matelot de Groix**  
**25 occurrences - 16 versions**

## **DIVERTISSEMENTS D'ADULTES**





## 72 - Chansons en dansant

### 7207 - Le rossignol et les filles qui n'ont pas d'ami I

#### 117. [J'avais fait la promesse ...]

J'avais fait la promesse  
De n'aimer de la vie (bis)  
Inconstante et légère  
J'ai bien changé d'avis  
Tu ris, tu ris, bergère )  
Ah ! bergère tu ris. ) bis

Inconstante et légère  
J'ai bien changé d'avis (bis)  
Car j'aime un beau jeune homme  
Qui n'est pas loin d'ici.

Il a les yeux d'un prince  
La taille d'un marquis.

La jambe, la mieux faite,  
Le pied des plus petits.

Pour vous le montrer mes dames  
Je vais me mettre à coté [*sic*] de lui.

Regardez bien mes dames  
N'ai-je pas bien choisi.

Regardez bien mes dames  
Le voilà qui sourit.

Ma foi, s'il est bien aise  
C'est bien tant pis pour lui.

Car tout ce que je viens de dire  
C'est pour me moquer de lui.

« J'avais fait la promesse ... » <sup>684</sup> a été envoyée de Châteaulin par Palud sous le titre « Ronde ». Une note précise : *L'air me manque*. Cette remarque laisse entendre qu'il n'a pas collecté lui-même la chanson.

Le texte est barré indiquant une chanson non retenue par le Comité. Effectivement, cette version ne fait pas partie des pièces mises en réserve lors de l'analyse de l'envoi de Palud <sup>685</sup>.

---

<sup>684</sup> Poésies populaires de la France, vol. 4, f° 382 recto et verso, n° 117.

<sup>685</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 660, séance du 15 janvier 1855.

Laforte : I J 9 - La bergère moqueuse

Coupe : 2 - FM - 66 uniformément assonancés en i

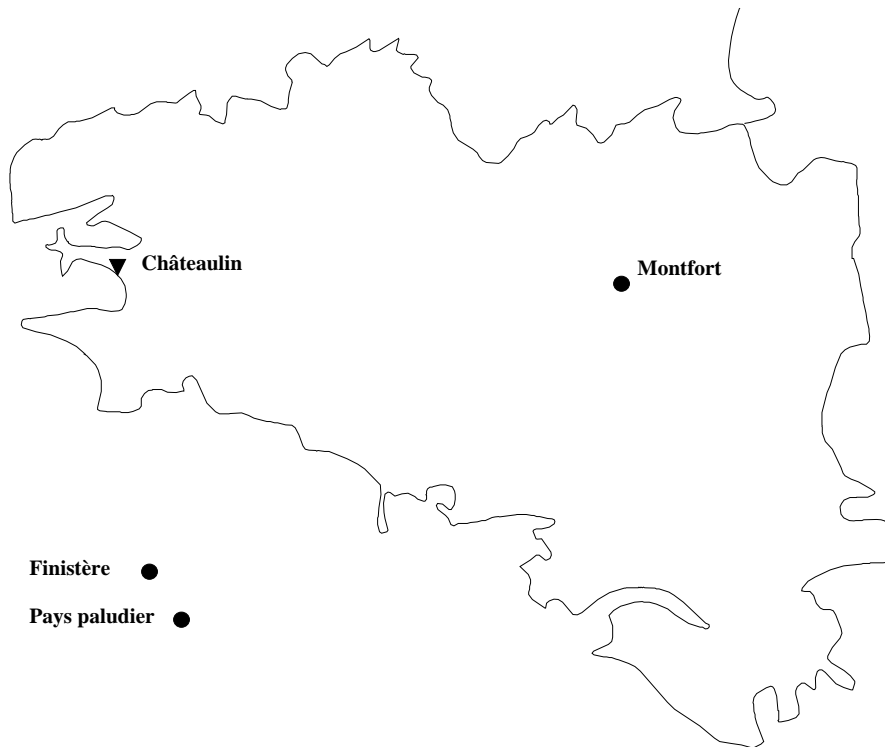
Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Palud, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 4, f° 382 recto et verso, [n° 117] (Châteaulin).

Autres occurrences bretonnes :

- [2d] Laforte, Chansons de facture médiévale, 1997, tome II, p. 576 (Montfort).
- [2c] Orain, Chansons de la Haute-Bretagne, 1902, p. 389-392 (Montfort).
- [2b] Orain, Glossaire du département d'Ille-et-Vilaine, 1886, p. 250-251 (Montfort).
- [3] Riou, Rivalant, CD - Ballade en Pays Blanc, 1998, page 2 (Pays paludier).
- [4] Rolland, Recueil de chansons populaires, 1886, tome II, p. 186, version c (Finistère).
- [2a] Verrimst, Rondes et chansons populaires illustrées, 1876, p. 39 (Bretagne).

Diffusion : France.



**Carte 7207**

**Le rossignol et les filles qui n'ont pas d'ami I**  
**7 occurrences - 4 versions**

## 7208 - Le rossignol et les filles qui n'ont pas d'ami II

### 180. Serai-je nonnette ?

Mon père a fait faire  
Un p'tit bois taillis (bis)  
Où le rossignol chante  
Le jour et la nuit  
Serai-je nonnette, oui ou non ?  
Serai-je nonnette, je crois que non !

Où le rossignol chante  
Le jour et la nuit  
Il chante pour ses [*sic*] filles  
Là ! qui n'ont point d'amis.

Ne chante pas pour moi,  
J'en ai un, dieu merci !

Il est dans cette danse  
Là, qui se divertit.

Je le tiens par la main  
N'est-il pas bien gentil <sup>686</sup>?

Je crois qu'il a eu honte,  
Le voilà qui rougit <sup>687</sup>.

Je crois qu'il est bien aise,  
Le voila [*sic*] qui sourit.

« Serai-je nonnette ? » <sup>688</sup> a été collectée par Fouquet du Morbihan qui indique : *Nous avons déjà envoyé plusieurs variantes de cette chanson*. Ces variantes n'ont été retrouvées ni dans le « Recueil » de la Bibliothèque nationale, ni dans les Archives du Comité.

Laforte classe cette chanson sous la référence I I 2 (Par derrière chez ma tante) qui correspond également à la référence Coirault 1502 (Le prisonnier des Hollandais ou Auprès de ma blonde). Ce regroupement semble peu pertinent car si les couplets 2 et 3 « Où le rossignol chante / Le jour et la nuit / Il chante pour ces filles / Là ! qui n'ont point d'amis / Ne chante pas pour moi, / J'en ai un, dieu merci ! » sont effectivement communs aux deux chansons-types, les autres couplets sont différents.

Laforte : I I 2 - Par derrière chez ma tante

Coupe : 2 - FM - 66 uniformément assonancés en i

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Fouquet, Poésies populaires de la France, 1856, vol. 5, f° 550 recto, [n° 180] (Morbihan).

Autres occurrences bretonnes :

- [1b] Fouquet, Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan, 1857, p. 171 (Morbihan).

---

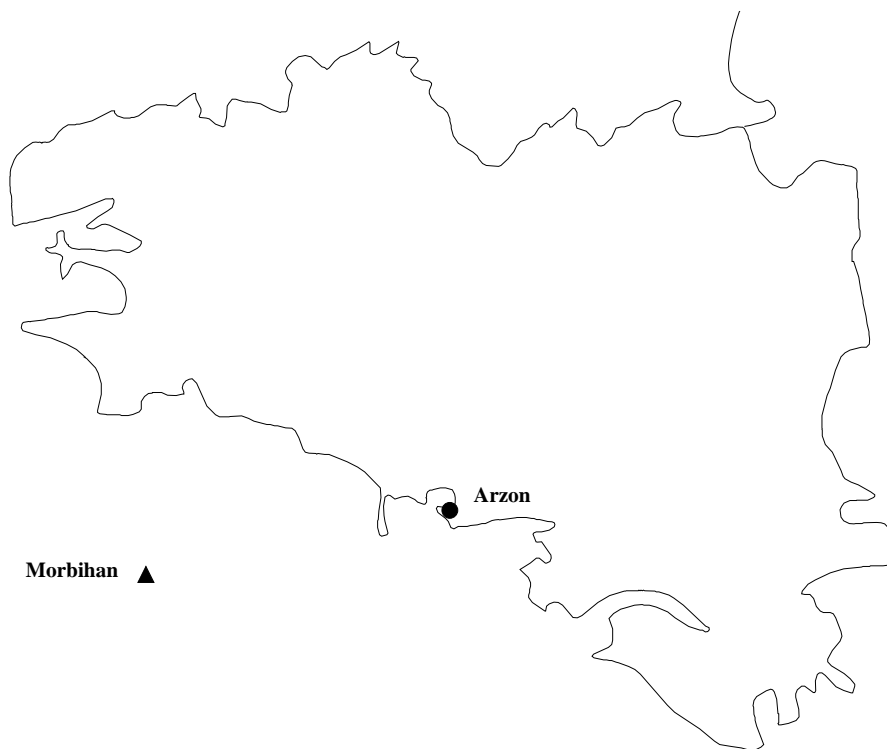
<sup>686</sup> La deuxième fois, le vers est : « N'est-il pas bien joli ? ».

<sup>687</sup> La deuxième fois, le vers est : « Je le vois qui rougit ».

<sup>688</sup> Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 550 recto, n° 180.

- [1c] Herpin, Noces et baptêmes en Bretagne, 1904, p. 90-92 (Bretagne).
- [2a] Rolland, Recueil de chansons populaires, 1886, tome II, p. 189, version c (Arzon).
- [2b] Vrignault, Anthologie de la chanson française, 1931, p. 76 (Arzon).

Diffusion : France.



**Carte 7208**

**Le rossignol et les filles qui n'ont pas d'ami II**  
**5 occurrences - 2 versions**

## 72 [a] - Dors-tu coeur mignonne ?

### 242. Dors-tu coeur mignonne ?

C'est par un samedi,  
Le rossignol chante (bis)  
Au chevet de mon lit  
Dors-tu, coeur mignonne ?  
Dors-tu, coeur joli ?

Le rossignol chante  
Au chevet de mon lit  
Il chante pour les belles  
Qui n'ont point d'amis.

Ne chante pas pour moi,  
J'en ai un, dieu merci.

Il est à ma main droite ;  
Regarde s'il est joli ?

Le premier jour des noces  
On a de beaux habits.

Le second jour des noces  
Un bouquet de soucis.

Le troisième jour des noces  
Adieu parents, amis.

Je vais à mon ménage  
Avecque mon mari.

Ce n'est pas pour un an,  
Ni pour un an et demi.

Mais c'est pour tout le temps,  
Le reste de ma vie.

« Dors-tu coeur mignonne » <sup>689</sup>, collectée dans l'arrondissement de Loudéac, a été envoyée par Rousselot.

Cette chanson commence comme « Le rossignol et les filles qui n'ont pas d'amis II », mais la fin est différente et s'apparente à certaines versions de « La chanson de la mariée ».

Laforte : Non répertorié

Coupe : 2 - FM - 66 uniformément assonancés en i

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Rousselot, Archives nationales, F/17/2345, 1854, 1<sup>er</sup> cahier, f° 18 recto et verso, [n° 242] (Arrondissement de Loudéac).

Autre occurrence bretonne :

- Aucune.

---

<sup>689</sup> Archives nationales, F/17/2345, 1<sup>er</sup> cahier Rousselot, f° 18 recto et verso, n° 242.

Diffusion : France.



**Carte 72 [a]**

**Dors-tu cœur mignonne ?  
1 occurrence - 1 version**

## **L'ENFANCE**





## 75 - Berceuses diverses

### 7501 - Sainte Catherine, bercez la fille

#### 246. [Sainte Marguerite ...]

Sainte Marguerite,  
Fille de Dieu bénie,  
Endormez-vous, petit enfant,  
Demain vous aurez du pain blanc  
Une pomme rouge  
Pour vous rafraîchir la bouche  
Une fleur de senteur  
Pour vous rafraîchir le coeur.

« Sainte Marguerite » <sup>690</sup>, collectée dans l'arrondissement de Loudéac, a été envoyée par Rousselot.

Cette berceuse existe sous des formes très différentes les unes des autres, le seul point commun étant la référence à sainte Marguerite.

Laforte : V A 1 - Sainte Marguerite

Coupe : Variable

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Rousselot, Archives nationales, F/17/2345, 1854, 1<sup>er</sup> cahier, f° 34 recto, [n° 246] (Arrondissement de Loudéac).

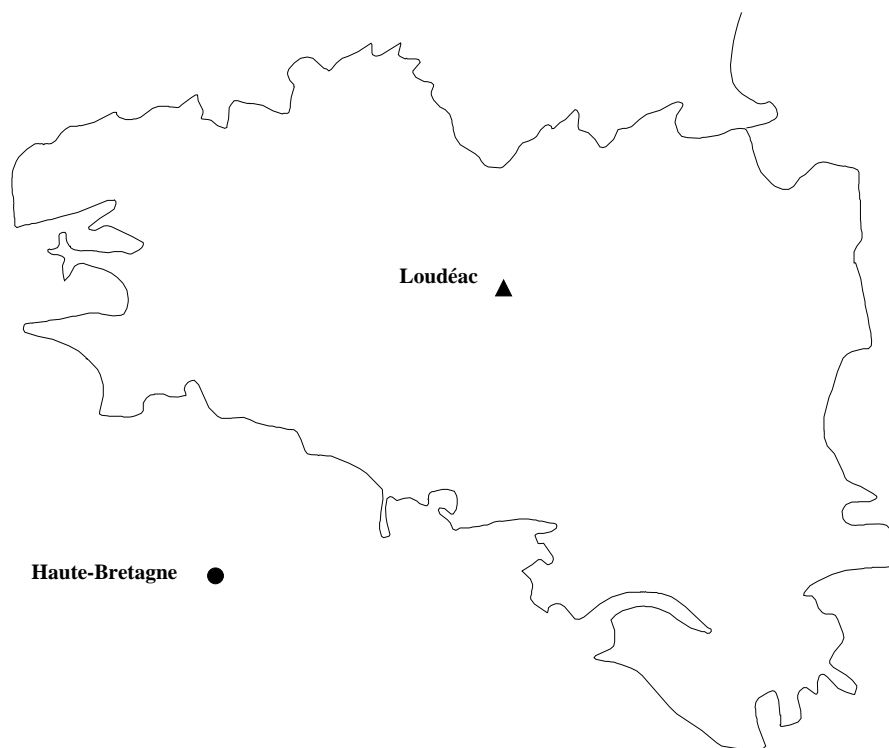
Autre occurrence bretonne :

- [2] Sébillot, RTP, 1892, tome VII, n° 4, p. 226 (Haute-Bretagne).

Diffusion : France, Canada, USA (Louisiane).

---

<sup>690</sup> Archives nationales, F/17/2345, 1<sup>er</sup> cahier Rousselot, f° 34 recto, n° 246.



**Carte 7501**

**Sainte Catherine, bercez la fille**  
**2 occurrences - 2 versions**

## 78 - Infantines, rondes et jeux

### 7806 - La tour prends garde

#### 106. La tour prends garde

*Une personne se place sur un tertre ou sur un banc, figurant la tour qu'il s'agit d'abattre. Une autre va lui dire :*

La tour prends garde,  
La tour prends garde,  
Car je te détruirai.

*Celle qui représente la tour répond :*

Je ne te crains guère,  
Je ne te crains guère,  
Ni toi, ni tes sujets.

*L'assiégeant :*

J'irai me plaindre,  
J'irai me plaindre,  
Au duc de Bourbon.

*L'assiégé :*

Va-t-en te plaindre,  
Va-t-en te plaindre,  
Au Duc de Bourbon.

*L'assiégeant va alors à un groupe composé de toutes les autres personnes qui prennent part au jeu et dont l'une représente le duc de Bourbon. Il fléchit le genou devant celle-ci en chantant :*

Mon duc, mon prince, mon capitaine,  
Je me jette à vos genoux.

*Le duc le relève et lui dit :*

Que me demandez-vous ?

*L'assiégeant :*

Un de vos aides,  
Un de vos aides,  
Pour combattre la tour.

*Le duc, s'adressant à une des personnes qui l'entourent :*

Partez, mon aide,  
Partez, mon aide  
Pour combattre la tour.

*L'assiégeant, accompagné de ce secours, va de nouveau à la tour :*

La tour prends garde, etc. ...

*La tour répond comme ci-dessus :*

Je ne te crains guère, etc. ...

*L'assiégeant :*

J'irai me plaindre, etc. ...

*L'assiégé :*

Va-t-en te plaindre, etc. ...

*L'assiégeant retourne au duc de Bourbon, et dit comme précédemment :*

Mon duc, mon prince, mon capitaine, etc. ...

*Le duc répond comme la première fois ; l'assiégeant part avec un nouveau secours, et les choses continuent de la même façon tant que reste quelqu'un auprès de duc de Bourbon. Quand celui-ci est resté seul, il répond à l'assiégeant :*

Je n'ai plus d'aide,  
Je n'ai plus d'aide,  
Pour combattre la tour.

*L'assiégeant, à genoux :*

Partez vous-même,  
Partez vous-même,  
Pour combattre la tour.

*Le duc part et, tous réunis, ils vont renverser la tour en chantant :*

La tour, prends garde,  
La tour, prends garde,  
Oui, nous te détruirons.

« La tour prends garde » <sup>691</sup> a été envoyée par Macé et Du Boys. Ils indiquent qu'ils la donnent *telle qu'on la chante en Bretagne*.

---

<sup>691</sup> Poésies populaires de la France, vol. 4, f° 295 recto et verso, n° 106.

Cette chanson est citée dans les « Instructions » : *Il en est de même des rondes chantées par les enfants, car elles peuvent contenir des traits qui prouvent, soit leur antiquité, soit une origine étrangère. Ainsi : La tour prend garde / De te laisser abattre ... semble remonter à une époque féodale* <sup>692</sup>. La seule présence d'une tour à assiéger est un indice un peu mince pour dater cette chanson d'une époque aussi lointaine.

« La tour prends garde » apparaît dès 1830 dans le « Manuel complet des jeux de société » de Mme Celnart <sup>693</sup>. Elle se retrouve par la suite dans de nombreux recueils de chansons enfantines de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et également dans quelques recueils concernant des provinces françaises spécifiques.

Laforte : III H 11 - La tour prends garde

Coupe : sans objet

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Macé et Du Boys, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 4, f° 295 recto et verso, [n° 106] (Bretagne).

Autre occurrence bretonne :

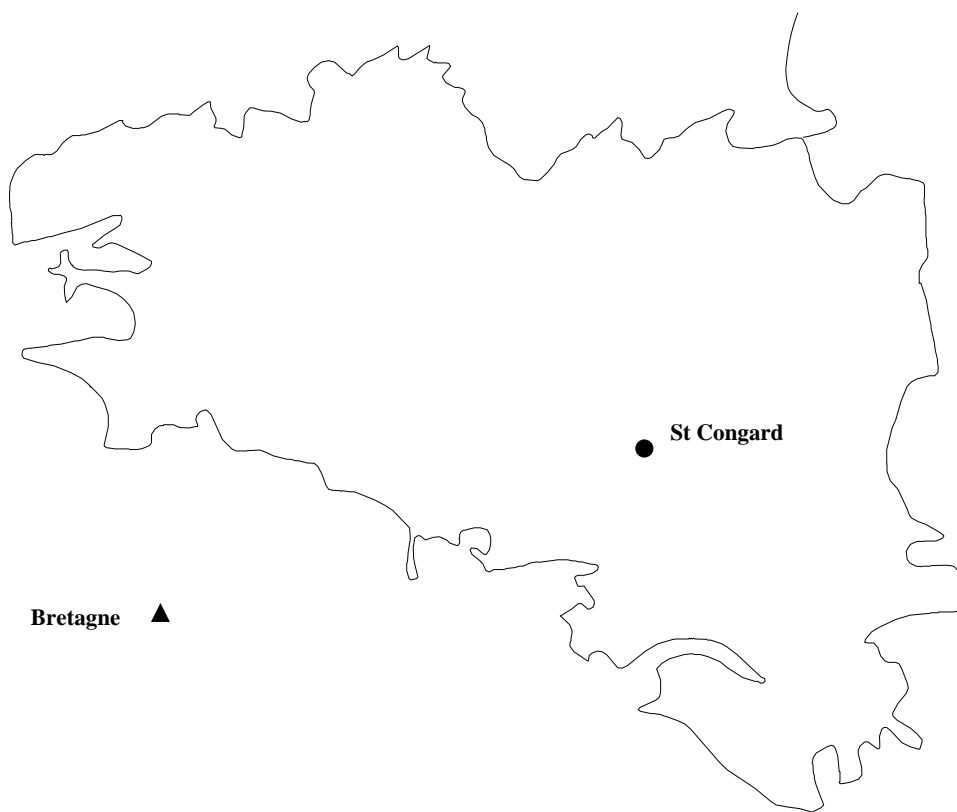
- [2] Radioyès, Traditions et chansons de Haute-Bretagne, 1997, tome II, p. 205-206 (Saint-Congard).

Diffusion : France, Canada, Suisse.

---

<sup>692</sup> Ampère, *Instructions*, p. 62.

<sup>693</sup> Celnart, *Manuel complet des jeux de société*, p. 366.



**Carte 7806**

**La tour prends garde  
2 occurrences - 2 versions**

## **LA RELIGION**





## 83 - Miracles, pèlerinages

### 8307 - La nourrice et l'enfant du roi

#### 146. La nourrice

C'était une nourrice  
Qui nourrissait Isa. (bis)  
La nourrice s'endort  
Isa entre ses bras.  
Ah ! Mon Dieu, aidez moi,  
Ne m'abandonnez pas.

La nourrice s'endort  
Isa entre ses bras.  
Quand elle s'est réveillée  
En cendre elle la trouva.

Elle s'est écriée :  
O grand Saint Nicolas !

Elle va à la rivière,  
Pour y laver ses draps.

En son chemin rencontre  
Le grand Saint Nicolas.

Où vas-tu donc nourrice,  
Où vas-tu de ce pas ?

Je vais à la rivière  
Pour y laver mes draps.

Tu m'as menti nourrice,  
Te noyer tu t'en vas.

Retourne à la maison  
Tu trouveras Isa.

Un Ange à son côté,  
Te la présentera.

« La nourrice » <sup>694</sup> a été envoyée par Boucher d'Argis.

Laforte dans son catalogue localise cette version dans l'Orléanais, mais si Boucher d'Argis est bien conseiller à la cour impériale d'Orléans, il précise dans la lettre accompagnant son envoi qu'il s'agit d'une chanson recueillie auprès d'une nourrice d'origine bretonne :

*Pour répondre à l'appel que vous avez fait dans le Moniteur du 19 de ce mois j'ai l'honneur de vous transmettre copie d'une chanson que j'ai écrite sous la dictée d'une dame qui a été bercée avec en Bretagne,*

---

<sup>694</sup> Poésies populaires de la France, vol. 4, f° 512 recto et verso, n° 146.

*et qui l'a ensuite chantée à ses enfants. Elle paraît être l'original ou une imitation de celle que vous avez fait insérer dans le numéro du 15 p. 1108.* <sup>695</sup>

La traduction française d'une version en patois provençal de cette chanson est donnée dans les « Instructions » d'Ampère pour illustrer les chansons de nourrice et de berceuses, avec le commentaire : *le sujet est assez singulier et le tour très populaire, bien que la rédaction ne semble pas ancienne* <sup>696</sup>.

Dans l'étude qu'il consacre à la chanson « La nourrice et l'enfant du roi », Doncieux remarque qu'*il n'y a trace du prodige du nourrisson brûlé et ressuscité dans aucune vie de saint Nicolas, ancienne ni moderne* <sup>697</sup>.

Laforte : I A 8 - Le nourrisson brûlé

Coupe : 2 - FM - 66 uniformément assonancés en a

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Boucher d'Argis, Poésies populaires de la France, 1853, vol. 4, f° 512 recto - 512 verso, [n° 146] (Bretagne).

Autres occurrences bretonnes :

- [2] Collectif, CD - Grandes plaintes de Haute Bretagne, 1998, n° 2, page 3 (La Chapelle-des-Marais).

- [3] Decombe, Chansons populaires recueillies dans le département d'Ille-et-Vilaine, 1884, p. 347-350, n° CXXII (Ille-et-Vilaine).

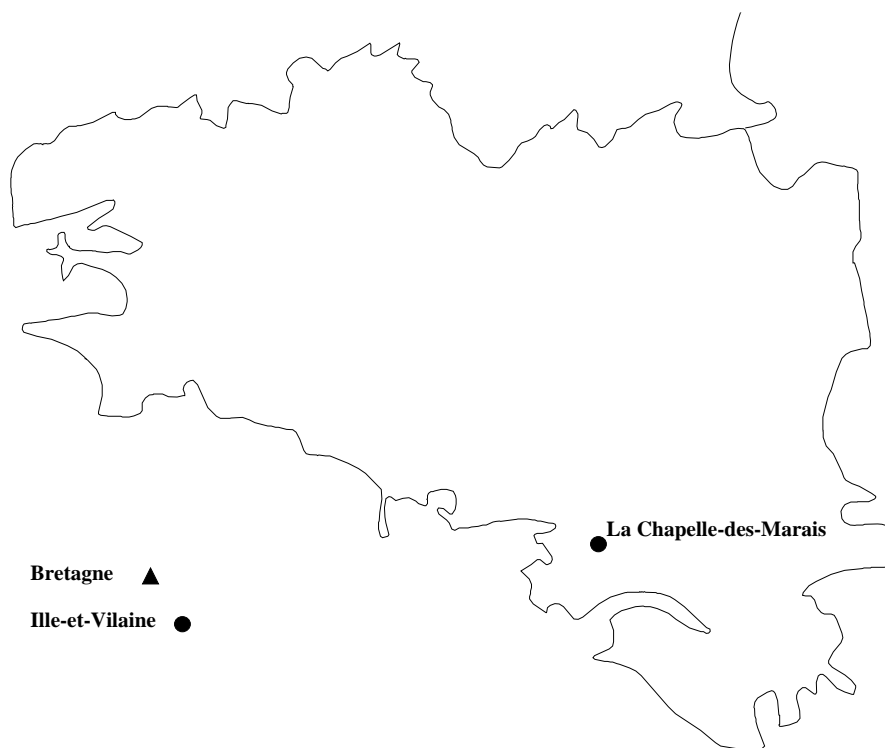
Diffusion : France, Canada, Catalogne, Espagne, Suisse.

---

<sup>695</sup> Poésies populaires de la France, vol. 3, f° 101 r.

<sup>696</sup> **Ampère**, Bulletin du comité de la langue, 1853, tome I, p. 278 ou *Instructions*, 1853, p. 62.

<sup>697</sup> **Doncieux**, *Le Romancéro populaire de la France*, p. 389.



**Carte 8307**

**La nourrice et l'enfant du roi  
3 occurrences - 3 versions**

## 84 - Edifiantes

### 8406 - Le galant qui voit sa mie en enfer

#### 159. Le revenant

C'est d'une jeune fille )  
Et d'un jeune garçon ) bis  
Il avons fait l'amour ensembl'  
L'espac' de queuqu' z années  
Non n' sait comment c'est parvenu  
La fille oll est damnée.

L' garçon va-t-à la messe  
Mais la fille n'y va pas.  
Oll est restée à se peigner  
Qui se peigne, qui se mire,  
C'est pour avoir le teint plus fin  
Pour plaire aux clerks de ville.

Oll est restée malade  
D'un mal si dangereux  
Qu'est venu en grand' hâte  
Un bon religieux.  
N'a pas voulu se confesser  
Croyant sa confiance <sup>698</sup>  
Oll a descendu en enfer  
Sans aucune redoutance <sup>699</sup>.

Dès la nuitée <sup>700</sup> ensuite  
Apparut un grand feu  
Et tout' chargée de chaînes  
Et de dragons monstrueux <sup>701</sup>.  
Il se trouvit à regarder  
Dans sa plus belle allée  
Avisit un fantôme de feu  
Ressemblable <sup>702</sup> à sa mie.

Il descend de la chambre  
Hardi comme un lion  
Va trouver le fantôme  
Pour savoir la raison.  
Si t'es de la part de mon Dieu,  
Je t'en conjure part,  
Aussi que si tu n'en es pas,  
Je veux que tu t'en ailles.

---

<sup>698</sup> Note de Rousselot : *ne craignant rien*.

<sup>699</sup> Note de Rousselot : *sans nul doute*.

<sup>700</sup> Note de Rousselot : *nuit*.

<sup>701</sup> Note de Rousselot : *monstrueux*.

<sup>702</sup> Note de Rousselot : *ressemblant*.

Hélas ! le mien ami  
Vous n' me r'connaissez plus  
Sont les lions, sont les dragons  
Qui m'ont rouché <sup>703</sup> les membres  
Sont les péchés que vous et moi  
J'avons commis ensemble.

« Le revenant » <sup>704</sup>, collectée dans l'arrondissement de Loudéac, a été envoyée avec la mélodie (annexe 1, p. 115) par Rousselot.

En ce qui concerne la Haute-Bretagne, il n'existe pas d'autre version complète. Seul Duine a publié un fragment intitulé « Le péché caché » que l'on peut, sous réserve, rattacher à ce thème <sup>705</sup>.

Comme il a déjà été signalé précédemment à propos de la référence Coirault 1408 (La bague d'or I), la chanson du « Galant qui voit sa mie en enfer » existe également en breton sous la référence Malrieu 261 (An hini oa aet da welet e vestrez en ifern - Celui qui alla voir sa maîtresse en enfer). Coirault rattache les versions en breton de Luzel et de Duhamel <sup>706</sup> simultanément à deux références (1408 et 8406). Ceci peut se concevoir étant donné que le même thème de « la visite en enfer » est développé dans les deux références, qui en français sont cataloguées séparément car elles présentent des coupes différentes. Dans le cadre de notre étude, les versions en breton ont été rattachées aux deux références Coirault et sont donc dupliquées en 1408 et en 8406. On se reportera à la référence Coirault 1408 (p. 204) pour un exemple de version en breton.

Par contre Laforte rattache à la même référence II B 51 (La fiancée chez Satan) la version de Bourgault-Ducoudray et « Ar plac'h dimezet gand Satan - La fiancée de Satan » de La Villemarqué <sup>707</sup>, ce qui apparaît peu justifié étant donné la différence des thèmes : « la visite à sa fiancée aux enfers » dans le premier cas et « l'enlèvement d'une jeune mariée par Satan » dans le deuxième cas.

Laforte : II B 51 - La mariée chez Satan (pro-partie)

Malrieu : 261 - An hini oa aet da welet e vestrez en ifern - La visite de l'amant à sa maîtresse en enfer

Coupe : 6 - F/M MMFMF - 666666 ou 6 - MMMFMF - 888686 ou 8 - FMFMMFMF - 66666666 ou 8 - FMFMMFMF - 66668686

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Rousselot, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 5, f° 207 verso, [n° 159] (Arrondissement de Loudéac).
- [1b] Rousselot, Archives nationales, F/17/2345, 1854, 1<sup>er</sup> cahier, f° 41 recto et verso, [n° 159] (Arrondissement de Loudéac).

Autres occurrences bretonnes de langue française :

- [2] Collectif, CD - Grandes plaintes de Haute Bretagne, 1998, n° 1, page 4 (Sixt-sur-Aff).
- [3] Duine, Annales de Bretagne, 1898-1899, tome XIV, p. 406 (Pays de Dol).

Autres occurrences en breton :

- [1] Ar Go, SAV, 1944, n° 31, p. 23-24 (Pleyben).
- [3] Bourgault-Ducoudray, Trente mélodies populaires de Basse-Bretagne, 1885, p. 113-115 (Guémené).
- [4] Collectif, Dastum n° 4 - Tradition familiale de chant en pays bigouden, 1991, page A 2, livret p. 22-23 (Penmarc'h).

---

<sup>703</sup> Note de Rousselot : *rongé*.

<sup>704</sup> Archives nationales, F/17/2345, 1<sup>er</sup> cahier Rousselot, f° 41 recto et verso, n° 159. La mélodie se trouve dans les Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 207 verso.

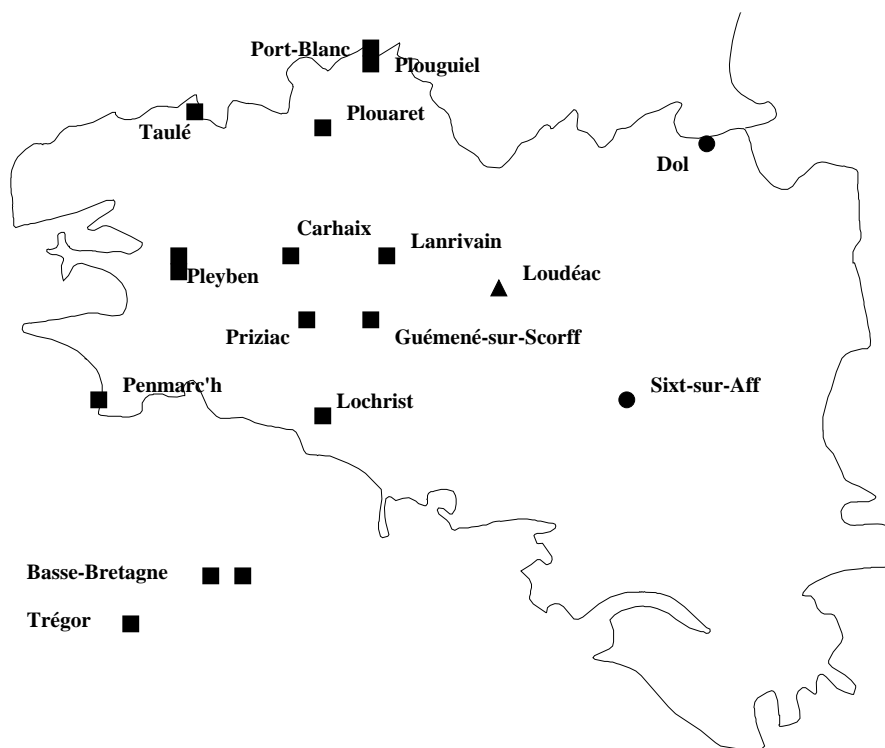
<sup>705</sup> Duine, Annales de Bretagne, 1898-1899, tome XIV, p. 406.

<sup>706</sup> Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel*, tome I, p. 44 et Duhamel, *Musiques Bretonnes*, p. 4.

<sup>707</sup> Bourgault-Ducoudray, *Trente mélodies populaires de Basse-Bretagne*, p. 113 et La Villemarqué, *Barzaz-Breiz*, p. 156.

- [2b, 5, 6a, 7a] Duhamel, Musiques Bretonnes, 1913, p. 4, n° 7 (Trégor) ; p. 4, n° 8 (Trégor) ; p. 5, n° 9 (Plouguiel) ; p. 5, n° 10 (Carhaix).
- [2c, 2d, 8b, 9, 2e, 7b, 6b] Gillioud, Manuscrit 43-J-57, s.d., H 4, non paginé (Trégor), non paginé (Basse-Bretagne), non paginé (Lanrivain), non paginé (Pleyben) ; 1913, H 4, non paginé (Trégor) ; s.d., H 5, non paginé (Carhaix), non paginé (Plouguiel).
- [10a] Harnay, 33 tours - Mari Harnay, 1982, page A 3 (Priziac).
- [11] Kemener, 33 tours - Chants profonds de Bretagne, vol. 2, page B 3 (Basse-Bretagne).
- [10b] Kemener, Carnets de route, 1996, p. 134-135 (Priziac).
- [2a] Luzel, Gwerziou Breiz-Izel, 1868, tome I, p. 44-47 (Plouaret).
- [12b] Ollivier J., Manuscrit 975 - Copie Penguern, 1937, f° 280-281 (Taulé).
- [13b] Ollivier J., Manuscrit 977 - Copie Penguern, 1937, f° 94-95 (Basse-Bretagne).
- [12c] Penguern, Dastumad Penwern, 1983, p. 48-49 (Taulé).
- [12a] Penguern, Manuscrit 90, s.d., f° 116 (Taulé).
- [13a] Penguern, Manuscrit 95, s.d., f° 170-173 (Basse-Bretagne).
- [8a] Pérennès, Annales de Bretagne, 1938, tome 45, p. 212-217 (Lanrivain).
- [14] Tanguy, Anatole Le Braz et la tradition populaire en Bretagne, 1997, tome II, p. 183-185 (Port-Blanc).
- [15] X, Dihunamb, 1934, n° 8, p. 120-121 (Lochrist).

Diffusion : France, Italie.



Carte 8406

**Le galant qui voit sa mie en enfer**  
**4 occurrences en français - 3 versions**  
**26 occurrences en breton - 15 versions**

## 8416 - La vengeance du trépassé

### 261 et 262. Carnaval de Rosporden

Venez jeunesse mondaine,  
Entendre la vérité  
De ce qui vient d'arriver  
Dans la ville de Rennes.  
C'est un jeune libertin,  
Vous verrez sa triste fin.

Pour entendre réciter  
Tout ce qui vient d'arriver  
Dans la ville de Rosporden  
ou : Dedans la ville de Rosporden

Un jeune homme de famille  
Dont on ne dit pas le nom,  
De bonne condition  
Et bien connu dans la ville,  
S'avisa par un jour gras  
De faire un grand crime ; Hélas !

S'avisa dans les jours gras

Il dit à ses camarades  
Aussi libertins que lui,  
Qu'il voulait aller courir  
Drôlement la mascarade ;  
Qu'il voulait aller chercher  
La tête d'un trépassé.

Il dit à deux camarades  
Aussi débauchés que lui

Ses amis bien au contraire  
Blamèrent [*sic*] fort son dessein,  
Disant que c'était vilain  
Et que c'était téméraire ;  
Qu'il avait de très-grands torts  
D'aller insulter les morts.

Lui qui ne faisait qu'en rire  
S'y en fut dès le même soir.  
Dans un cimetière, il faut croire,  
En prit une sans rien dire ;  
Puis il l'emporta chez lui,  
Et il l'arrangea ainsi.

Passa par le cimetière  
L'appelant à sa manière  
Il en prit une sans rien dire  
Il l'apporta à son logis  
Puis il l'arrangea ainsi.

Il allume deux chandelles  
Qu'il mit tout droit à ses yeux,  
Et il l'attacha au mieux  
Sur sa tête criminelle ;  
S'enveloppa d'un drap blanc  
Ayant mine d'un revenant.

Qu'il mit devant (dedans) les yeux

Disant c'est un revenant

Il s'en va partout la ville,  
Faisant de grands hurlements,  
Faisant peur à bien des gens ;  
Tous, grands, petits, femme et fille,  
Chacun se serrait chez eux,  
De voir ce fantôme affreux.

Se promène par la ville



Quand il n'eut plus de lumière,  
Entre onze heures et minuit,  
Il s'en retourna chez lui.  
Passant proche du cimetière,  
Il jeta la tête ainsi,  
En lui disant mon ami,

Demain pour ta récompense  
De t'avoir tant fait courrir [*sic*],  
Je t'invite de venir  
Souper chez moi sans doutance.  
Ne manque pas. Si tu veux  
Nous boirons un coup tous deux.

Après cette belle affaire,  
Il s'en fut droit se coucher,  
Sans prévenir ni penser  
A ce qu'il venait de faire,  
Jusqu'au lendemain matin  
Sans se souvenir de rien.

Mais le lendemain au soir,  
Il n'était point des frivoles.  
Pendant qu'il fut à souper,  
Son mort s'en fut le trouver  
Comme il l'avait inviter.

.....

Il frappe droit à la porte.  
La servante va l'ouvrir.  
Aussitôt qu'elle le vit,  
Elle tombe demi-morte,  
Ferme la porte brusquement  
En voyant le revenant.

Le mort pour se faire entendre,  
De nouveau frappe trois fois.  
La mère ne sachant quoi,  
La fille faisant trop attendre,  
S'en fut promptement l'ouvrir  
Elle tomba morte aussi.

Le fils voyant que la mère  
Ne revenait point non plus,  
S'en va d'un pas résolu,  
Les voyant toutes deux par terre,  
Il croit que c'est des voleurs  
Qui leur ont fait cette peur.

Le garçon tout en colère,  
En jurant comme un payen [*sic*],  
Disait : Dieu punira bien  
Ceux qui ont fait cette affaire.  
Mais il fut bien étonné  
Quand il vit son trépassé.

Sur onze heures ou minuit  
Il s'en retourne chez lui.  
En passant par le cimetière,  
Il jette la tête ainsi,

S'en va sitôt se coucher  
Sans comprendre ni penser  
A ce qu'il venait de faire  
Dormit jusqu'au lendemain  
Sans se souvenir de rien.

Frappe trois coups à la porte  
Il tappe [*sic*] un coup à la porte

Hélas ! elle en tombe morte

Elle tombe évanouie

Disant que quelques voleurs  
Pourraient leur avoir fait peur.

Ouvre la porte en colère,  
En jurant comme un païen  
Disant : Dieu punira bien  
Ceux qui ont fait cette affaire  
Se trouvant bien étonné  
Quand il vit son trépassé.

Cette carcasse effroyable  
Faisant trembler tous ses os,  
Prit la parole aussitôt :  
Compère, marchons à table.  
Je viens avec toi souper  
Comme tu m'as invité.

Malgré son humeur chagrine,  
Le mort mangeant à voir,  
Lui dit : Compère, hier au soir,  
Tu faisais meilleure mine.  
Si tu ne veux pas manger  
Prie Dieu et allons nous coucher.

Voyant un peu la surprise  
Le garçon, à cette fois,  
Fut se coucher plein d'effroi.  
Près de lui la carcasse s'est mise,  
Le mort jugeant toute la nuit  
Pour voir s'il a bien dormi.

La servante, aussi la mère,  
Revenues dans leur esprit,  
Voyant ce fantôme [*sic*] au lit,  
Passant la nuit en prière  
Prions Dieu dévotement  
Qu'il délivre cet enfant.

Dieu exauça leurs prières,  
Et le mort au point du jour,  
Et le mort au point du jour,  
Partit en disant : Compère,  
En huit jours je t'attends  
A souper pareillement.

Une fièvre violente  
S'est emparée du garçon.  
Les médecins sans façon  
L'ont condamné sans doutance,  
Ont dit qu'il avait le temps  
De recevoir les sacrements

Il est mort le jour des cendres,  
Justement dans les huit jours,  
Comme le mort dans son discours,  
Lui avait bien fait comprendre.  
Cet exemple doit toucher  
Les jeunes gens débauchés.

Avec piété sans faconde  
Auparavant de mourir,  
Il dit à tous ses amis :  
Je m'en vais dans l'autre monde,  
Prenez exemple sur moi  
Mais suivez mieux votre loi.

Faisant trembler tous ses os

En disant : Marchons à table

Comme tu m'avais invité.

Voyant son humeur chagrine  
Et le mort mangeant à voir

Prie Dieu, allons nous coucher

Passèrent la nuit en prière  
Priant Dieu dévotement  
Qu'il délivrat [*sic*] cet enfant.

Qu'il avait juste le temps  
D'avoir tous les sacrements

« Le carnaval de Rosporden » a été envoyée avec le sous-titre « Complainte » par Guéraud <sup>708</sup>. Il donne des variantes pour certains vers et précise : *Le chant qui suit est une ancienne traduction du chant breton « Ened Rosporden » donné par Monsieur de la Villemarqué dans son second volume du Barzaz-Breiz, chants populaires de la Bretagne, page 56. Nous l'avons recueilli dans la commune de Vieillevigne (Loire-Inférieure) où une personne de ce bourg nous la chantait dans notre enfance. Nous le reproduisons tel qu'il se chante sans lui faire aucune correction.* Ce commentaire n'éclaire pas sur l'origine des variantes qu'il indique pour certains vers. Nous avons considéré qu'il s'agit de deux versions distinctes.

Nous avons conservé la présentation du manuscrit de Guéraud, ce qui signifie que les vers non répétés de la variante présentée sur la colonne de droite sont identiques aux vers de la colonne de gauche. Cette présentation est différente de celle que nous avons adoptée pour les autres chansons de cette étude, pour lesquelles l'absence d'un vers en vis-à-vis signifie que ce vers n'existe pas dans la version concernée.

Cette chanson existe également en breton. Elle est répertoriée dans le catalogue Malrieu sous la référence 185 (Ar vaskaradenn - La mascarade). A titre d'exemple, nous donnons ci-dessous la version que Marre a envoyée dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France. Cette version ne fait pas partie des recueils de la Bibliothèque nationale, mais a été déposée aux Archives nationales <sup>709</sup>. Dans sa lettre du 12 août 1854 qui accompagne cette version, Marre la présente comme *une variante de celle que M. Hersart de la Villemarqué a insérée dans son Barzaz-Breiz sous le titre de Le Carnaval de Rosporden.*

---

<sup>708</sup> Archives nationales, F/17/3246, Cahier Guéraud, f° 1-5, n° 261 et 262.

<sup>709</sup> Archives nationales, F/17/3245, non paginé. L'étude et la traduction de cette version ont été faites dans **Berthou-Bécam**, *Enquête officielle sur les Poésies populaires de la France (1852-1876) - Collectes de langue bretonne*, vol. 1, p. 403 et vol. 2, p. 41469-76.

### Goers an tri malurus ebars en quer Guengamp

Bretonnet a Vreiz izel tostaet da glevet  
Eun exempl ac eur malheur so pelso tremenet,  
A so groet da dri malurus cri ha dirézon ;  
O deus nem offret dan diaoul dues a creiz o 'halon.  
Ar bemped de voarnuguent demeuz a vis hoëvreur  
Guant an déio malargé evit expliquan scler  
Er memeus hostaliri o deus nom gaet ozri  
Deus ar liquriou gouellan evit eneum regali.  
Deus ar liquriou gouellan o deus nem regalet.  
A pa voa lun o hofo o deus en neum goncluet  
Da laquet masclo da vont da rédec.  
Daou a né o deus laquet voar o chouc peb a grohen  
Evit mont da rédec a Kernio voar hofen.  
Unan a né evoa ar malurussan  
Pa voa e gamarado o vonet diantan  
Ac e ho vont neusé da dal ar garnel  
Da laquat voar e ben eur pen maro ivé an den cruel,  
Dre doullou e zaoulagat e halum flameojo  
Evit mont da rédec partout dré ar ruio.  
Ar vugalé a lampé aroc déan,  
Ac an dut raisonabl a droe divoarnan.  
Na groët o deus o zro nac A neum raonti  
Mes voar eur horn deus a guer o deus neum gaet ozri  
Ac eno o deus goulennet ar Saint ac an élé  
Ac an otro Doue da renti brezel dè  
Ober a ra eur strac curun voar ar guer pouner  
Quen a ra eur grénaden an ol dier en guer  
Quen a voa spouronnet an ol habitantet,  
Rac sonjal a rè ganté evoa ari fin dar bed.  
Quen a voa dè clevet an declaration  
Ari voant prest da vervel gant at spont ac ar eston.  
Rétorn a ra malurus da doul dor ar garnel  
Da laquat ar pen maro ivé an den cruel  
A hoas an neus an pedet eus nom goapad a nan  
Da dont a nos voarlerch de di da goanian.  
A pa voa ann ol o coanian azeet eus an dol,  
O hariont ar pen maro da houlen digor,  
Guantan evoa e rélégo dré buissanz Doué  
Péré voa deus en derhel pa voa en buhé.  
Ar vatès a ya da digori an nor déan  
Evel ma deussan gouelet en deus renquet couéan  
Donet a ra ar réal en nespét e sével  
Mes gante ar sponté a gomer e deus renquet mervel  
Avanc a ra ar maro en tî eus eun lavaret :  
Chomet, ma zut da goanian na fivet den a bed ;  
Nemert dont te ma c'homper malurus,  
A brêman me e scouël eun etat pitius.  
Petra o teus goneet o tont dam sourmantin  
Elech pedin e vidon è cresques ma hannui.  
Mes goulén pardon deus Doué, deus da béhéjo  
E hès da véan dispennet azé a quartiério.  
Ar muan tra am glahar eb nostante dam ol boan  
Ehé ar galonnat a neus da dal a da vam  
Na goudé béan maguet, eur buguel libertine  
O vouelet dont den dispen, ah Doué pé beus fin !

### Complainte des trois malheureux de la ville de Guingamp

Bretons de Basse-Bretagne approchez pour entendre  
Un exemple et un malheur arrivés il y a longtemps,  
A trois malheureux durs et insensés ;  
Qui se sont offerts au diable de tout cœur.  
Le vingt-cinquième jour du mois de février  
Le jour de mardi-gras pour expliquer clairement  
Ils sont allés tous les trois à la même auberge  
Ils se sont régalés des meilleure liqueurs.  
Ils se sont régalés des meilleure liqueurs.  
Et quand ils eurent plein le ventre, ils décidèrent  
De revêtir des masques pour aller se promener.  
Deux d'entre eux se sont mis une peau sur le dos  
Pour aller courir et des cornes sur la tête.  
Un d'entre eux était des plus malheureux  
Quand ses camarades s'éloignaient de lui  
Et lui, il alla, alors à l'ossuaire  
Pour se mettre aussi sur la tête un crâne de mort, le cruel,  
Dans les orbites, il allume des bougies  
Pour aller parcourir toutes les rues.  
Les enfants sautaient devant lui,  
Et les gens raisonnables se détournaient de lui.  
Ils ont fait leur tour sans se rencontrer  
Mais ils se retrouvèrent tous trois à un coin de la ville  
Et là ils ont demandé aux saints et aux anges  
Et à Dieu de leur faire la guerre.  
Un coup de tonnerre éclata sur la ville  
Si fort que les maisons en tremblèrent  
Que tous les habitants furent épouvantés,  
Car ils songèrent que la fin du monde était arrivée.  
Comme ils avaient entendu la déclaration  
Ils étaient prêts de mourir de peur et de surprise.  
Le malheureux retourna à la porte de l'ossuaire  
Pour remettre la tête de mort, le cruel  
Et en plus, en se moquant de lui, il l'invita  
A venir dîner chez lui la nuit suivante.  
Quand tous étaient à table à dîner,  
La tête de mort vint demander qu'on lui ouvre,  
Par la puissance de Dieu elle était accompagnée du squelette  
Qui la supportait quand elle était en vie.  
La servante alla lui ouvrir la porte  
Quand elle la vit, elle s'évanouit  
Les autres vinrent en vain la relever.  
Mais elle mourut de la peur qui la prit  
Le mort s'avance dans la maison en disant :  
Bonnes gens, continuez de souper, que personne ne bouge ;  
Mais vient toi mon malheureux compère,  
Maintenant je suis dans un état pitoyable.  
Qu'as-tu gagné à venir me tourmenter  
Au lieu de prier pour moi, tu augmentes mes peines.  
Mais demande pardon à Dieu de tes péchés  
Tu va être décapité ici, mis en quartiers.  
Ce qui me chagrine le plus nonobstant mes peines  
C'est le courage qu'ont ton père et ta mère  
Après avoir nourri un enfant libertin  
De le voir décapiter, oh mon Dieu, quelle fin !

La première version publiée de ce chant est une traduction donnée en 1836 par Souvestre dans « Les derniers Bretons »<sup>710</sup>. Il faut noter que, suite à la publication du Barzaz-Breiz en 1839, Souvestre supprimera des éditions ultérieures des « Derniers Bretons » toutes les chansons pour lesquelles il considérera que les versions de La Villemarqué sont « supérieures » aux siennes.

Cette chanson existe également sous forme de feuille volante sous le titre « Recit composet a nevez var sujet eun exempl eruet gant tri maleurus ». Joseph Ollivier indique qu'elle a été publiée chez Lédan à Morlaix, chez Blot à Quimper puis chez Lanoë, successeur de Lédan<sup>711</sup>. Il en attribue la composition à Yann ar Guen, chanteur né en 1774 et mort en 1849<sup>712</sup>, mais cette attribution est sujette à caution.

La version en breton envoyée par Marre au Comité et donnée ci-dessus présente une forte analogie avec la feuille volante, mais montre également les variations que fait subir à une chanson la tradition orale tout en préservant la trame générale du récit.

Le thème du « libertin invité par le mort » se retrouve également dans le conte-type 470A, La vengeance du trépassé<sup>713</sup>. Thompson rappelle le lien avec la légende de Don Juan : *The other opening of the story is that peculiar to the Don Juan legend : a man in a churchyard invites a skull, or a memorial statue, to dinner, and then is compelled to go off with the skull [...] This story has appeared in Europe in literary form since the beginning of the thirteenth century and it was popular in the collections of exempla used in the priesthood. But its oral history is by no means confined to roman Catholic countries. An excellent Tartar version is reported from Siberia, and is also popular in Scandinavia and the Baltic countries.*<sup>714</sup>

Ce conte se retrouve naturellement dans « La légende de la mort » de Le Braz<sup>715</sup>. Dans son étude sur Le Braz, Besançon rappelle que

*Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, l'Eglise s'efforce de faire reculer l'ancienne familiarité des vivants et des morts au profit du respect et de la peur. Cette idée mettra longtemps à s'imposer et, avant le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, l'enclos paroissial, où l'on entre qu'en chuchotant, est une vue de l'esprit. Véritable place publique, on s'y rencontre pour vendre et acheter, on y danse, joue aux boules et à d'autres jeux plus voluptueux. [...] Pourtant la hiérarchie catholique, désireuse d'imposer une sacralisation de la mort, va peu à peu obtenir gain de cause. La mort, les morts et tout ce qui les concerne doivent inspirer respect et crainte.*<sup>716</sup>

Laforte : II B 40 - Le mort invité à dîner

Malrieu : 185 - Ar vaskaradenn - La mascarade

Ollivier : 954 - Recit composet a nevez var sujet eun exempl erruet gant tri Maleurus (cf. 264 D) ; .748 - Guerz var sujet daou Zen-Yaouank masqet (cf. 780).

Delarue Paul : Conte-type 470A - La vengeance du trépassé

Coupe : 6 - FMMFMM - 777777

Versions des Poésies populaires de la France de langue française :

- [1b, 2b] Guéraud, Archives nationales, F/17/3246, 1857, Cahier Guéraud, f° 1-5, [n° 261 et 262] (2 versions de Vieilleveigne).

---

<sup>710</sup> Souvestre, *Les derniers bretons*, tome II, p. 215.

<sup>711</sup> Ollivier Joseph, Catalogue bibliographique de la chanson populaire bretonne sur feuilles volantes, p. 60.

<sup>712</sup> Giraudon, *Chansons de langue bretonne sur feuilles volantes et compositeurs populaires*, vol. 2, p. 1.

<sup>713</sup> Delarue Paul - Tenèze Marie-Louise, *Le conte populaire français*, tome II, p. 157.

<sup>714</sup> Thompson, *The folktale*, p. 477

<sup>715</sup> Le Braz, *La légende de la mort*, tome I, p. 142.

<sup>716</sup> Besançon, Anatole Le Braz et la « Légende de la mort », p. 91.

Version des Poésies populaires de la France en breton :

- [1a] Marre, Archives nationales, F/17/3246, 1854, non paginé (Arrondissement de Saint-Brieuc).

Autres occurrences bretonnes de langue française :

- [3b] Collectif, CD - Grandes complaintes de Haute Bretagne, 1998, n° 1, page 10 (Rennes).
- [1a, 2a] Guéraud, Manuscrit 2217, 1856-1861, f° 135-138 (2 versions de Vieilleville).
- [1c, 2c] Le Floc'h, Chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou, 1995, tome I, p. 107-109 (2 versions de Vieilleville).
- [4] Massignon, 1952, Bande magnétique III, n° 12 (Bretagne).
- [3a] Morand, Anthologie de la chanson de Haute Bretagne, 1976, p. 235-236, n° 196 (Haute-Bretagne).

Autres occurrences en breton :

- [1b] Berthou-Bécam, Enquête officielle sur les Poésies populaires de la France (1852-1876) - Collectes de langue bretonne, 1998, vol. 2, p. 414-417 (Arrondissement de Saint-Brieuc).
- [2i] Collectif, Dastum n° 8, Fête plin du Danouet 15 août 1993, page A 5, livret p. 35-36 (Basse-Bretagne).
- [3] Francès, Annales de Bretagne, 1900-1901, tome XVI, p. 384-385 (Poullan-sur-Mer).
- [2g] Gilliouard, Manuscrit 43-J-39, s.d., C 1, non paginé (Basse-Bretagne).
- [2h] Gilliouard, Manuscrit 43-J-51, s.d., E 8, non paginé (Basse-Bretagne).
- [4e] Gourvil, La Villemarqué et le Barzaz-Breiz, 1960, p. 565-567 (Basse-Bretagne).
- [5] Kerbeuzec, Cojou-Breiz, 1896, p. 70-71 (Plougasnou).
- [2f] La Villemarqué, Barzaz Breizh, 1988, p. 231-233 (Basse-Bretagne).
- [2a] La Villemarqué, Barzaz-Breiz - 1<sup>re</sup> édition, 1839, tome I, p. 249-257 (Cornouaille).
- [2b] La Villemarqué, Barzaz-Breiz - 2<sup>e</sup> édition, 1845, tome II, p. 55-60 (Cornouaille).
- [2c] La Villemarqué, Barzaz-Breiz - 3<sup>e</sup> édition, 1867, p. 262-265, mélodie p. XX (Cornouaille).
- [6, 7] Laurent D., Aux sources du Barzaz-Breiz, 1989, p. 59-60, n° XIII (2 versions de Basse-Bretagne).
- [2e] Le Floc'h, Le Brasier des ancêtres, 1977, tome 1, p. 309-313 (Basse-Bretagne).
- [4a] Lédan, Feuille volante, s.d., p. 8-12 (Basse-Bretagne).
- [4b] Lédan, Manuscrit 35, s.d., non paginé (Basse-Bretagne).
- [2d] Saintyves, RTP, 1919, tome XXXIV, n° 1, p. 35 (Rosporden).
- [4d] Souvestre, Les derniers Bretons, 1836, tome II, p. 215-220 (Basse-Bretagne).
- [4c] Souvestre, Revue des Deux Mondes, 1<sup>er</sup> décembre 1834, p. 511-512 (Basse-Bretagne).

Contes bretons :

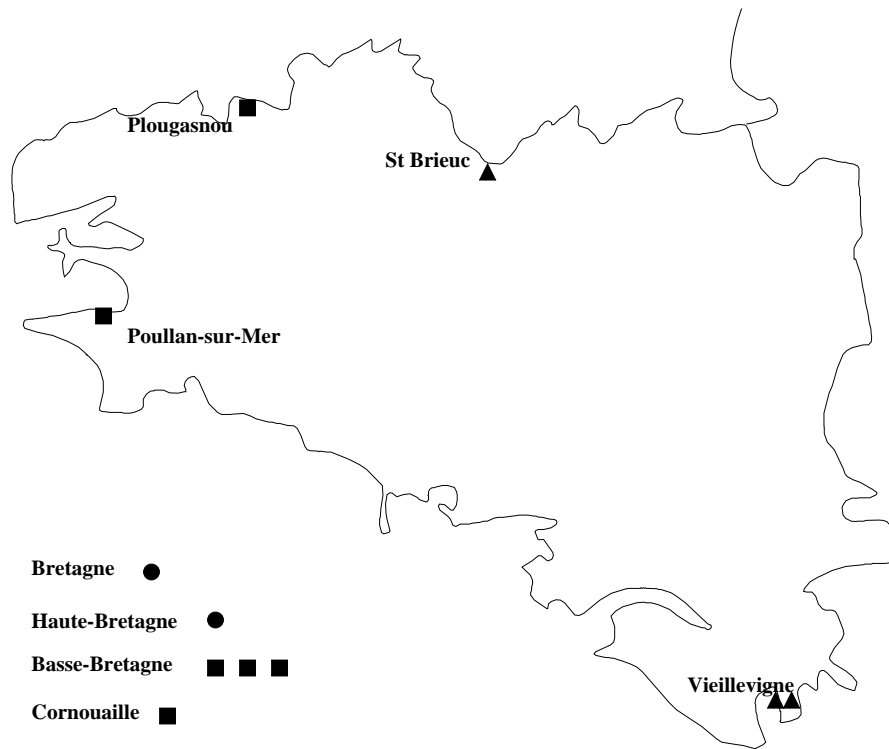
- Amezeuil (D'), Légendes bretonnes, 1863, p. 268-279, sans titre (Sarzeau).
- Havard, Contes et chansons de Bretagne, 1880-1900, f° 2, Histoire du cadavre effrayant (Pleine-Fougères).
- Le Braz, La légende de la mort, 1979 (édition originale 1928), tome I, p. 142-147, La mort invitée à un repas (Quimper).
- Le Diberder, Annales de Bretagne, 1911-1912, tome XXVII, p. 417, Pour servir à l'étude de la légende de la mort (Bretagne).
- Luzel, Légendes chrétiennes, 1881, tome II, p. 126-135, L'ombre du pendu (Bréhat) ; p. 193-201, La miche de pain (Basse-Bretagne).
- Sébillot, Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou, 1891, tome VI, p. 244-245, Le mort à l'auberge (Gouray).
- Sébillot, RTP, 1898, tome XIII, n° 11, p. 589-592, Les cimetières (Bretagne).
- Sébillot, Tradition et superstitions de Haute-Bretagne, 1882, tome I, p. 260-263, Le beau squelette (Saint-Cast) ; p. 263-264, L'invitation imprudente (Saint-Cast).
- Vaugeois, RTP, 1903, tome XVIII, n° 7-8, p. 413, La tête de mort (Pays Nantais).

Remarques :

La mélodie de la version de La Villemarqué n'apparaît que dans la 3<sup>e</sup> édition du Barzaz-Breiz en 1867.

La version de Souvestre n'existe que dans la première et deuxième édition des « Derniers Bretons » datées de 1836. Cette chanson disparaît dans les éditions suivantes.

Diffusion : Europe, Canada.



Carte 8416

**La vengeance du trépassé**  
**9 occurrences en français - 4 versions**  
**20 occurrences en breton - 7 versions**



## 8423 - La fille qui refuse d'abandonner sa foi

### 6. [Voulez-vous ouïr l'histoire d'une fille d'esprit ...]

Voulez-vous ouïr [*sic*] l'histoire  
D'une fille d'esprit <sup>717</sup>  
Qui n'a pas voulu croire  
Chose que l'on lui dit ?  
Sa mère dit : Ma fille  
A la messe allons donc.  
Y aller, à la messe,  
Ma mèr' ce n'est qu'abus.  
Apportez-moi mes livres ;  
Où sont mes beaux saluts <sup>718</sup> ?  
J'aim'rais mieux être brûlée  
Et voutée <sup>719</sup>, au grand vent  
Que d'aller à la messe  
En faussant mon serment.  
Quant sa très-chère mère  
Eut entendu c' mot-là,  
Au bourreau de la ville  
Sa fille elle livra.  
Bourreau, voilà ma fille,  
Fais à tes volontés.  
Bourreau, fais de ma fille  
Comme d'un meurtrier.

Quand ell' fut sur l'échelle,  
Trois rollons <sup>720</sup> jà montée,  
Elle voit là sa mère  
Qui chaudement pleurait.  
Ho ! la cruelle mère,  
Qui pleure son enfant  
Après l'avoir livrée  
Dans les grands feux ardents.  
Vous est bien fait, ma mère,  
De me faire mourir.  
Je vois Jésus mon père  
Qui, de son beau royaume,  
Descend pour me quérir.  
Son royaume sur terre  
Dans peu de temps viendra,  
Et cependant mon âme  
En paradis ira.

« Voulez-vous ouïr l'histoire d'une fille d'esprit ... » recueillie en Bretagne par le docteur Roulin est donnée comme exemple dans les « Instructions » d'Ampère. Elle est accompagnée du commentaire suivant : [cette

---

<sup>717</sup> Note de Roulin : *esprit*.

<sup>718</sup> Note de Roulin : *Probablement les psaumes en vers français*.

<sup>719</sup> Note de Roulin : *botado ? Espagnol, jeté*.

<sup>720</sup> Note de Roulin : *barreaux*.

chanson] *est remarquable en ce que seule elle conserve le souvenir des persécutions religieuses du XVI<sup>e</sup> siècle, dans un pays où elles sont d'ailleurs entièrement oubliées* <sup>721</sup>.

Dans ses manuscrits, Guéraud reprend la version de Roullin [*sic*] en indiquant qu'elle a déjà été publiée par Ampère <sup>722</sup>.

Laforte : Non répertorié

Coupe : 4 - FMFM - 6666

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Roullin, Bulletin du comité de la langue, 1853, tome I, p. 242-243, [n° 6] (Ille-et-Vilaine).
- [1b] Roullin, Instructions relatives aux poésies populaires de la France, Août 1853, p. 26-27, [n° 6] (Ille-et-Vilaine).
- [1c] Roullin, Instructions relatives aux poésies populaires de la France, Novembre 1853, p. 26-27, [n° 6] (Ille-et-Vilaine).

Autres occurrences bretonnes :

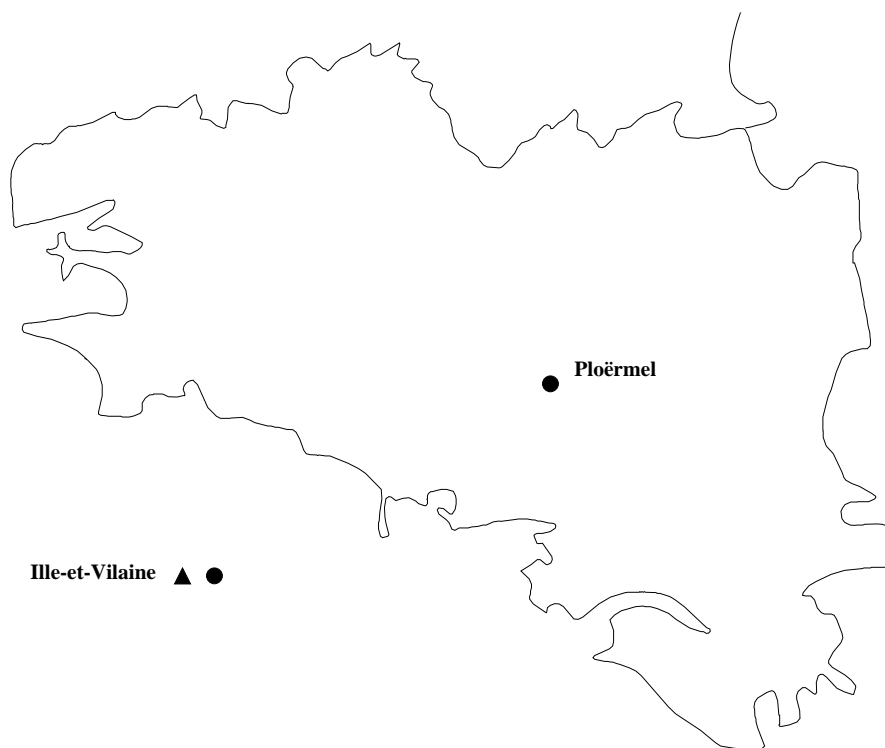
- [2] Collectif, CD - Grandes complaintes de Haute Bretagne, 1998, n° 2, page 8 (Ploërmel).
- [3] Decombe, Chansons populaires recueillies dans le département d'Ille-et-Vilaine, 1884, p. 308-310, n° CVI (Ille-et-Vilaine).
- [1d] Guéraud, Manuscrit 2217, 1856-1861, f° 125-127 (Bretagne).

Diffusion : France.

---

<sup>721</sup> Ampère, *Instructions*, p. 26-27, n° 6.

<sup>722</sup> Guéraud, *Manuscrit 2217*, f°125.



**Carte 8423**

**La fille qui refuse d'abandonner sa foi  
6 occurrences - 3 versions**

## 86 - Légendes de l'Ancien et du Nouveau Testament

### 8601 - Le péché de la pomme I

#### 15. Chant de la création du monde

Dans un jardin couvert de fleurs,  
Plein de douceurs,  
Dieu créa l'homme à son image.  
Ce beau séjour  
Était la preuve et le vrai gage  
De son amour.

Adam était assis tout seul  
Sous un tilleul :  
Étant couché sur l'herbe tendre  
Tranquillement,  
Un doux sommeil vint le surprendre  
Dans le moment.

Pendant qu'il dort son créateur,  
Et son auteur,  
Lui prit doucement une côte  
De son côté ;  
En fit une charmante femme,  
Rare en beauté.

Adam la voyant, s'écria :  
Ah ! la voilà !  
Ah ! la voilà celle que j'aime,  
L'or de mes os :  
Baillez la moi, bonté suprême,  
Pour mon repos.

Adam, père du genre humain,  
Prit par la main  
Eve, cette charmante belle,  
Sa tendre épouse,  
Devant Dieu se jette avec elle  
A deux genoux.

Dieu bénit ce couple charmant  
Dans le moment.  
Un berceau tissu de verdure  
Fut leur logis,  
Et ils aimaient la bigarrure  
De leur tapis.

Dieu prend Adam et le conduit  
Auprès d'un fruit,  
Lui disant : mon fils, prends bien garde,  
Ne touche pas  
A ce beau fruit que tu regardes ;  
Crains le trépas.

De ce lieu je te fais le roi,  
Tout est à toi ;  
Mais souviens-toi de ma défense :  
A l'avenir  
Respecte l'arbre de science  
Peur de mourir.

Adam prit Eve et lui montra  
Cet arbre là,  
Lui disant : ma petite mie,  
Garde-toi bien  
De toucher là, je t'en supplie,  
Pour notre bien.

Mais s'étant écartée un jour  
Dans un détour,  
Le démon rencontra la belle  
Et lui parla :  
Le discours qu'il eut avec elle  
Cher nous coûta.

Salut à ta divinité,  
Rare beauté,  
Perle sans prix, vivante image  
Du souverain,  
L'ornement, le plus bel ouvrage  
De ce jardin.

Je te ferai part d'un secret  
Dans ce bosquet,  
J'ai acquis la connaissance  
De ce beau fruit,  
Viens donc, tu auras la science  
Qui en produit.

Mange ce fruit délicieux,  
Ouvre les yeux.  
La friande cueillit la pomme :  
Elle en mangea,  
Elle en porta à son cher homme  
Qui s'affligea.

Oh ! malheureuse, d'où viens-tu ?  
Je suis perdu.  
Quel est ce fruit, où en est l'arbre ?  
Montre le moi ?  
Mon coeur devient froid comme un marbre,  
Dis-moi pourquoi !

Adam, Adam, entends ma voix,  
Sors de ce bois.  
Dis moi donc pourquoi tu te caches ?  
Quelle raison ?  
Ne crois-tu pas que je sache  
Ta trahison ?

Mon créateur, j'ai reconnu  
Que je suis nu ;  
Mais, mon auteur, mon divin maître,

En vérité  
J'ai honte de faire paraître  
Ma nudité.

Approche ici, monstre infernal  
Auteur du mal,  
Si tu as détruit l'innocence,  
Dis moi pourquoi ?  
Je vais prononcer ta sentence,  
Ecoute moi.

Servant d'organe au démon,  
Point de pardon ;  
La terre pour ta nourriture  
Tu mangeras,  
L'homme dans sa juste colère  
T'écrasera.

Tu n'as pas écouté ma voix,  
Femme, pourquoi ?  
Mène une vie pénitente ;  
Sous ma rigueur,  
Eprouvant lorsque tu enfantes  
Grande douleur.

Adam tu mangeras ton pain  
Avec chagrin.  
Va cultiver la terre ingrate ;  
Sors de ce lieu,  
Et n'attends plus que je te flatte :  
Je suis ton Dieu.

Je te fais mes derniers adieux,  
Larmes aux yeux,  
Jardin charmant, heureux parterre !  
Quel triste sort !  
Je vais donc cultiver la terre  
Jusqu'à la mort.

Un ange vint le consoler  
Et lui parler,  
Lui annonçant que le Messie  
Viendrait un jour  
Naître de la vierge Marie  
Pour leur amour.

Enfin le temps si désiré  
Est arrivé :  
Dieu touché de notre misère  
Envoie son fils,  
Et voilà le fruit salutaire  
Qu'il a promis.

Le « Chant de la création du monde » <sup>723</sup> a été envoyée avec la mélodie (annexe 1, p. 116) par Palud, inspecteur primaire à Châteaulin. Il indique que *ce chant et les deux suivants* [Raoul de Coucy et Gabrielle de Vergy, cf. Lettré, p. 864 et La belle Imogine, cf. Coirault 5312, p. 474] *sont très populaires dans ce pays : on les a*

---

<sup>723</sup> Poésies populaires de la France, vol. 1, f° 114 recto et verso, n° 15. La mélodie se trouve dans le même volume f° 276 verso.

*beaucoup chantés, et il est peu de personnes qui ne les aient pas entendus. Peut-être ne sont-ils pas inédits ; quant à moi je ne les ai jamais vus imprimés.*

Cette chanson est de facture lettrée, mais a été cependant collectée dans la tradition orale, aussi bien en France qu'au Canada <sup>724</sup>.

Cette chanson existe également en breton, mais n'est pas répertoriée dans le catalogue Malrieu. Une version en breton a été envoyée par Nédélec dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France. Elle n'a pas été retenue par le Comité et ne fait donc pas partie des manuscrits de la Bibliothèque nationale, mais a été déposée aux Archives nationales <sup>725</sup>. Cette version donnée ci-dessous est accompagnée du commentaire : *l'auteur de cette pièce, fort ancienne dit-on, est inconnu.*

On retrouve également cette chanson sous forme de feuille volante éditée par Lédan vers 1815-1820 <sup>726</sup>. Elle est répertoriée par Joseph Ollivier sous la référence 286 (Cantiq var creasion ar Bed, tennet eus an Testamant ancien ha neve).

---

<sup>724</sup> **Laforte - Roberge**, *Chansons folkloriques à sujet religieux*, p. 81.

<sup>725</sup> Archives nationales, F/17/3245, non paginé.

<sup>726</sup> **Bailloud**, *L'imprimerie Lédan à Morlaix*, p. 35.

## Chute de nos premiers parents

Jardin florissant ha zantel  
Lec'h ma oa en Eternel  
Pa krouas herve e imaj  
Dre eur gwir garante  
Da peuplian er Barados Terrestr  
Dimeus e vugale.

Adam en em zant e c'hunan,  
Hep na plijadur na poan  
Hac o vean bet rentet  
En eur vro florissant  
Env o zo manet kousket  
Dre eur ravissamant.

Doue hep dont den divuni  
Na d'en importuni  
Neus tennet eur gosteen  
A gichen e galon  
ha formet eur feumelen  
charmant en peb feçon.

Adam pa zavas en e zav  
E remarkas Eva  
Me wel a c'hic divar ma eskern  
Deus a ze, me a zo zur  
Ezo formet dinn gant ma c'hrouër  
Evit ma vlijadur.

Adam a grog en dorn Eva  
E deu di chérissan  
Demp ma vried dann daoulin  
Dirac ar gwir Doue  
Hac evit renti homaj  
Aman de vajeste.

Doue a neus galvet Adam  
Evit en miret deus blâm  
Kement a meus er bed-man  
A zo dit en antier  
Mes e teuan da reserv  
Er vreuzen saluter.

Hoas e teuan da repeti  
Evit apès on ti :  
Maleur dit a dès bugale  
Mar kwiet er pec'het  
Juget evit dan oll miserio  
Da naön ha d'ar zec'het.

Avertis ta bried Eva  
Deus ar pezh a laran  
Na roket dezi re a liberte  
Bet fidel dam lezen  
Ar plac'h a zo frajil hac inconstant  
Na ne nemert eur fumelen.

## Traduction littérale

Jardin florissant et saint  
Où était l'Eternel  
Quand il créa selon son image  
Par un vrai amour  
Pour peupler le Paradis Terrestr  
De ses enfants.

Adam se sentit seul,  
Sans plaisir ni peine  
Et ayant été conduit  
Dans un pays florissant  
Il s'est endormi  
Par un ravissement.

Dieu sans venir l'éveiller  
Ni l'importuner  
A tiré une côte  
D'auprès de son coeur  
Et formé une femme  
Charmante en chaque façon.

Adam quand il se leva debout  
Remarqua Eve  
Je vois la chair de dessus mes os  
De cela j'en suis sûr  
Qui m'a été formée par mon Créateur  
Pour mon plaisir.

Adam prend la main d'Eve  
Et vient la chérir  
Allons mon épouse à genoux  
Devant le vrai Dieu  
Et pour rendre hommage  
Ici à sa Majesté.

Dieu a appelé Adam  
Pour le garder de blâme  
Tout ce que j'ai en ce monde-ci  
Est à toi entièrement  
Si ce n'est que je me réserve  
Le fruit salulaire.

Encore je viens répéter  
Pour que tu ne l'oublies pas :  
Malheur à toi et à tes enfants  
Si vous tombez dans le péché  
Assujetti tu seras à toutes les misères  
A la faim et à la soif.

Avertis ton épouse Eve  
De ce que je te dis  
Ne lui donne pas trop de liberté  
Soyez fidèles à ma loi  
La fille est fragile et inconstante  
Ce n'est qu'une femme.



Eva a deuas da spontan  
O klevet a nean  
Pellaomp a c'han ma vried  
E vreuzen on Autro  
Pa na rezerv nemert hi  
Evit i gourc'hememno.

Neuze e c'hijont a c'hane  
Do demeuranç nevez  
Deus c'hastel a Itili  
Gret en form deur c'havel  
A fleurio celestiel  
A dorn en Eternel.

Na neus netra war ar bed man  
Mert Adam hac Eva  
Eva eïa bemde dar jardin  
Da offr ezañç di o c'hrwer  
E va disket dezi gant he vried  
Henès a voa he dever.

Eun de e hès Eva da bourmen  
Hep observ ar lezen  
Ha hi o remerk eur serpent  
Figur joaüs ha gue  
Er zalut a neus gret da Eva  
A vo ker de bugale.

Salut dec'h perlezen divin  
Rouanès ar jardin  
Statu bew dimeus a c'hrouer  
Houi eo ar genta groecq

Ve zavet dreist dèn oll ale  
Mar pije tanveet ar boët  
Chetu aman eur vreuzen vad  
Digor ta daoulagat  
Na ne vequet re c'hourmant  
Cas eun tam dès priet.

En clevet a refet o canan en musiq  
Pa nevo tanveet ar boët  
Adam o c'hwelet Eva ari  
En evoa joa on ti  
A gant eur reproch mignon  
Pel o heus daleeet.

Mi remerquas o tibri eur vreuzen  
Dalet eun tam ma vried  
Adam e vel ma tanveas  
En em zantas en noas  
Pelec'h out pet maluruzès ?  
Me a zant ar vizer.

Roet ho teus din da danveat  
Er vreuzen saluter  
Autro Doue ma c'hrouer  
Me na nont quet kiriec

Eve vient à s'épouvanter  
En l'entendant  
Eloignons-nous d'ici mon époux  
Du fruit de notre Créateur  
Puisqu'il ne réserve que lui  
Pour ses commandements.

Alors ils s'en allèrent de là  
A leur nouvelle demeure  
A un château d'Itili  
Fait sous la forme d'un berceau  
De fleurs célestes  
De la main de l'Eternel.

Il n'y a rien sur cette terre  
Qu'Adam et Eve  
Eve va chaque jour au jardin  
Offrir de l'encens à son créateur  
Ce que lui avait appris son époux  
C'était là son devoir.

Un jour Eve alla se promener  
Sans observer la loi (sans avoir prié)  
Et elle remarqua un serpent  
A la figure joyeuse et gaie  
La salutation qu'il fit à Eve  
Coûtera cher à ses enfants.

Salut à vous perle divine  
Reine du jardin  
Statue vivante du Créateur  
Vous êtes la première femme

Qui seriez élevée au-dessus de tous les anges  
Si vous aviez goûté la nourriture  
Voici un bon fruit  
Ouvre les yeux  
Et ne sois pas trop gourmande  
Envoie un morceau à ton époux.

En entendant chanter la musique  
Quand il aura goûté la nourriture  
Adam, voyant Eve arrivée [*sic*]  
Eut de la joie devers elle  
Et avec un reproche mignon  
Longtemps vous avez tardé.

La remarquant qui mangeait un fruit  
Tenez un morceau mon époux  
Adam n'eut pas plus tôt goûté  
Qu'il se sentit nu  
Où as-tu été malheureuse  
Moi, je sens la misère.

Tu m'as donné à goûter  
Le fruit salutaire  
Seigneur Dieu, mon Créateur  
Je n'en suis pas la cause

Ar serpent, min infernal  
En iveus din tapet.

Men ia mesq an deïo figuès  
Fontan ran gant ar vèz  
Ma lere ontan i c'hunan  
Pa voa gant an hent ho vont  
Ma deu ma mest dem guelver  
Na gredin quet en respont.

Adam, Adam petra teus graët ?  
Ma hout it da cuzet  
Deut out bet da gometti  
Er pec'hejo marvel  
Na goueïo ken evidout  
Er man celestiel.

Autro Doue ma c'hrouër  
Men na nont ket kiriec  
Dimeus er frajilite  
Eneus bet ma vried.

Caër e teveus lavaret din  
Te respont evit hi  
Ac ac'han me sorti  
Der vro mi c'houès crouet  
En douar a zo re zantel  
N'andur ket ar pec'het.

Perac'h feumelen dizordren  
Me torrès ma lezen ?  
Te a vo pad ta iaouankis  
Gant eur c'hlevet mignon  
Mar teufes den consideri  
Te spe confuzion.

Ouspen c'hoas evi obliget  
Pa laqui tud er bed  
Do guenel en bugale  
Dre gals deus a boanio  
Ha na ali nem zicour  
Nemert dre ma c'hano.

Autro Doue ma c'hrouër  
Me na non quet kiriec  
Er serpent, min infernal  
En eus ma sollisitet.

Sortiet a c'han ho taou timad  
Ac it da labourat  
Hac i commanç da grial  
Deus a gréis ho c'halon  
Pa eo ret dimp labourat  
Disket dimp er feçon.

Pa oan bet pell o fale bro  
A douär dizolo

Le serpent figure infernale  
M'en a attrapé.

Je vais parmi les feuilles de figuier  
Je fonds avec la honte  
Se disait-il à lui-même  
En allant par le chemin  
Si mon maître vient à m'appeler  
Je n'oserai pas le [*sic*] répondre.

Adam, Adam, qu'as-tu fait ?  
Que tu es allé te cacher  
Tu es venu à commettre  
Le péché mortel  
Ne tombera plus pour toi  
La manne céleste.

Seigneur Dieu mon Créateur  
Je ne suis pas la cause  
De la fragilité  
Qu'a eue mon épouse.

Tu as beau me dire  
Tu réponds pour elle  
Et d'ici sors  
Au pays où tu fus créé  
La terre est trop sainte  
Elle n'endure pas le péché.

Pourquoi femme déréglée  
Casses-tu ma loi ?  
Tu seras pendant ta jeunesse  
Avec une maladie mignonne  
Si tu venais à la considérer  
Tu aurais confusion.

De plus encore tu seras obligée  
Quand tu mettras du monde au monde  
De les naître en enfants  
Par beaucoup de peines  
Tu ne pourras te secourir  
Que par mon nom.

Seigneur Dieu, mon créateur,  
Je ne suis pas la cause  
C'est le serpent, mine infernale  
Qui m'a sollicitée.

Sortez d'ici, tous deux, bien vite  
Et allez travailler  
Et eux commencent à crier  
Du milieu de leur coeur  
Puisqu'il nous faut travailler  
Apprenez-nous la manière.

Après avoir longtemps parcouru du pays  
Et terre nue

Hac i commanç da grial  
Deus a gréis ho c'halon  
Petra a refet ous daou grouadur  
Ho eus list en abandon.

Hac i o remerq eur gouabren  
Hac eus dezi eur goulm gwen  
Gabriel o devoa anaveet  
Pa voent en o innoçanc  
Hac en eus di lavaret  
Fiet er Brovidanç.

Er Brovidanç fianç laket  
Doue er gwir Autro  
Na neket c'hoas vachet  
Digaz a reio he vap  
Oar ben eun nombr blavejo  
Da prenan gant e voad.

Saludomp ar voien divin  
Var benno hon daoulin  
Saludom ni er voïen  
Er vreuzen saluter  
Evit mezur bugale adam  
E teu voar an auter

Et eux de commencer à crier  
Du fond de leur coeur  
Que ferez-vous de deux créatures  
Que vous avez laissées dans l'abandon.

Et eux de remarquer un arc en ciel  
Et au-dessus de lui une colombe blanche  
Gabriel ils avaient connu  
Quand ils étaient dans l'innocence  
Qui leur a dit :  
Confiez-vous dans la Providence.

Dans la Providence, confiance mettez  
Dieu le vrai seigneur  
N'est point encore fâché  
Il enverra son fils  
Dans un nombre d'années  
Pour vous racheter avec son sang.

Saluons l'arbre Divin  
Sur les bouts de nos genoux  
Saluons-nous l'arbre  
Le fruit salulaire  
C'est pour nourri les enfants d'Adam  
Qu'il vient sur l'autel.

Laforte : II B 1 - Adam et Eve au paradis

Malrieu : Non répertoriée

Ollivier : 286 - Cantiq var creasion ar Bed, tennet eus an Testamant ancien ha neve

Coupe : 6 - MMFMFM - 848484

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a, 1b] Palud, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 1, f° 114 recto et verso ; f° 276 verso, [n° 15] (Châteaulin) .

Version des Poésies populaires de la France en breton :

- [1a] Nédélec, Archives nationales, F/17/3245, 1854, non paginé (Trégor).

Autre occurrence bretonne de langue française :

- [2] Radioyès, Traditions et chansons de Haute-Bretagne, tome II, 1997, p. 28-29 (Saint-Congard).

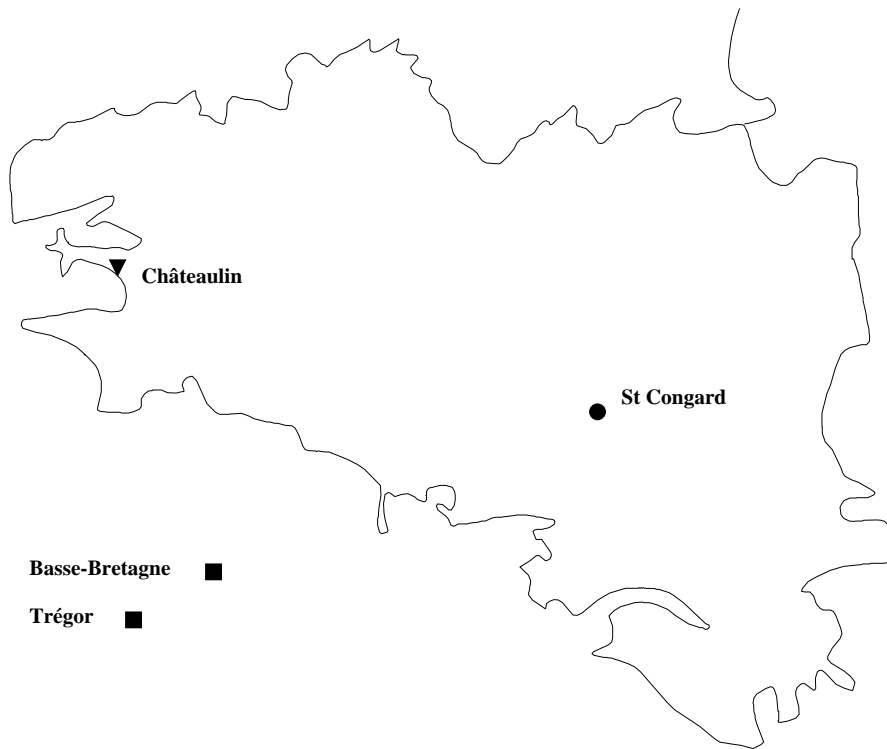
Autres occurrences en breton :

- [1b] Berthou-Bécam, Enquête officielle sur les Poésies populaires de la France (1852-1876) - Collectes de langue bretonne, 1998, vol. 2, p. 461-464 (Trégor).

- [2a] Lédan, Feuille volante, s.d. (Basse-Bretagne).

- [2b] Ollivier J., Manuscrit 973 - Copie Lédan, s.d., f° 158-161 (Basse-Bretagne).

Diffusion : France, Canada, USA (Indiana), Suisse.



**Carte 8601**

**Le péché de la pomme I**  
**3 occurrences en français - 2 versions**  
**4 occurrences en breton - 2 versions**

## 87 - Vie de la Vierge, Jésus enfant

### 8713 - La fuite en Egypte III

#### 209. Le roi Hérode

L'ange du ciel est descendu,  
Droit à Marie est apparu ;  
Marie, Marie, il faut vous en aller )  
Car le roi Hérode cherche à vous tuer. ) bis

Marie dessus sa chambre est montée,  
D'une robe blanche s'est habillée ;  
Et au-dessus de tous ses beaux habits,  
Entre ses bras elle tenait Jésus-Christ.

Quand Marie vint au milieu du chemin,  
Le laboureur semait son grain ;  
Semez, semez, laboureur, votre blé,  
Car à l'instant vous le couperez.

Marie ne fut pas sitôt passée,  
Qu'Hérode passe avec son armée ;  
Dites moi, laboureur, sur votre âme,  
N'avez-vous pas vu passer une dame.

Sire Hérode, je l'ai vu passer  
D'une robe blanche elle était habillée ;  
Quand elle passait je semais mon blé,  
Et maintenant je vais le couper.

Puisqu'elle est si longtemps passée,  
Bientôt il faudra nous retirer ;  
Hérode retourne dans son palais  
Pour faire mourir tous les petits.

Et même son petit fils  
Croyant que c'était Jésus-Christ.  
Et on voyait couler le sang  
De tous les enfants innocents.

« Le roi Hérode » <sup>727</sup> a été envoyée par De Baecker qui indique qu'il l'a collectée en Bretagne. Il n'existe qu'une seule autre version bretonne.

Cette chanson existe sous les deux formes :

- en laisse, répertoriée par Laforte sous la référence I A 2 de coupe 2 - FM - 77 uniformément assonancée en é,
- sous forme strophique comme la version de De Baecker, non répertoriée par Laforte.

---

<sup>727</sup> Poésies populaires de la France, vol. 6, f° 192 recto et verso, n° 209.

Laforte : I A 2 - La fuite en Egypte (pro parte)

Coupe: 4 - MMMM - 8888 ou 4 - MMM - 10 10 10 10 ou 4 - MMMM - 88 10 10 ou 4 - MFMM - 8888

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Baecker (De), Poésies populaires de la France, 1854, vol. 6, f° 192 recto et verso, [n° 209] (Bretagne).

Autre occurrence bretonne :

- [2] Tanguy, Anatole Le Braz et la tradition populaire en Bretagne, 1997, tome IV, p. 154-155 (Quimper).

Diffusion : France, Belgique.



**Carte 8713**

**La fuite en Egypte III  
2 occurrences - 2 versions**

## 88 - Passion, Résurrection

### 88 [a] - La Passion

#### 158. La Passion

La Passion du doux Jésus (bis)  
Oh <sup>728</sup> mon Dieu qu'elle est longue ! Pécheurs !  
Oh mon Dieu qu'elle est longue !

Il a jeuné [*sic*] quarante jours,  
Quarante nuits ensemble.

Mais au bout de quarante jours,  
Il a voulu prendre.

Un petit pain de deux liards  
Une pomme d'orange.

Encore il n'a pas tout mangé  
En a fait part aux anges.

Quand les anges eurent mangé cela  
Les juifs venaient-z-à bouder.

Le plus petit a-t-apporté  
Une corde pour le pendre.

St Pierre il a dit à St Jean :  
Vous en verrez bien d'autres ;

Vous verrez Jésus crucifié  
Sur le montant du calvaire,

Ses deux mains clouées  
O des clous d'Allemagne.

« La Passion » <sup>729</sup>, collectée dans l'arrondissement de Loudéac, a été envoyée avec la mélodie (annexe 1, p. 117) par Rousselot. Il précise que le mot « Pécheur ! » ne se répète pas à la seconde fois.

Dans son étude sur les « Passions collectées autour de La Roche-Bernard », Dréan rappelle que *la Passion était chantée dans la nuit du samedi de la passion, deux semaines avant Pâques* et que cette chanson est attestée dès le XVI<sup>e</sup> siècle comme *chanson de quête* <sup>730</sup>. Il donne également des témoignages sur la façon dont se déroulait cette quête.

En langue bretonne, il existe également des chansons de « La passion ». Celles-ci peuvent se diviser en trois groupes :

- Gwerzenn ar Basion - La complainte de la Passion (référence Malrieu 432),

---

<sup>728</sup> Le texte sous la mélodie est : **Ah** mon Dieu qu'elle est longue.

<sup>729</sup> Archives nationales, F/17/2345, 1<sup>er</sup> cahier Rousselot, f° 37 recto, n° 158. La mélodie se trouve dans les Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 207 verso.

<sup>730</sup> Dréan, *Passions collectées autour de La Roche-Bernard*, p. 1

- Ar Basion vraz - La grande Passion (référence Malrieu 431),
- Ar Basion vihan - La petite Passion (référence Malrieu 430).

« Gwerzenn ar Basion » est très similaire aux versions françaises, mais il n'en existe que deux versions répertoriées. Comme exemple, nous donnons ci-dessous la version collectée par Le Diberder en 1911 à Riantec auprès de M. Jégo <sup>731</sup>.

---

<sup>731</sup> **Le Diberder**, *Quelques complaints de la Passion* in *Brittia*, 1913, n° 7, p. 209. La traduction est de L. Berthou-Bécam.



**Chetu ni ariù, kristenion ...**

Chetu ni ariù, kristenion,  
De gañnein er Basion.

Pasion me Salùér Jézus,  
A men Doué truhéus !

Oblijet och d'hé cheluet  
El ma oemb d'hé laret.

Ha de uének pé hanter-noz  
Hui huélei er seblant.

Hui huélei er tan alumet  
Er puar horn ag er bed.

Hui huélei en doar é tegor,  
Er stered é verùel.

Hui huélei er mor é ruein,  
Er bed é teuhantérein.

Jézus, er brasan suéhet,  
A oé débret er jeun.

Tri dé ha ter noz é mant bet  
Heb débrein nag évet.

Ha hoah n'o des chet bet nitra  
Meit deu liardad bara.

D'émen é mant bet d'o débrein ?  
D'er jardrin a souffrans, o !

Ha hoah n'o des chet débret tout.  
D'er Huerhiéz o des reit loud.

Ind e ras ur sellic ardran,  
E huélas er Juifed.

Ariù éno er Juifed  
Ha oeit d'o heméret.

Ariù éno en Eled  
Ha geté b'a voged.

Ariù geté sant Pér,  
Geton é valansér.

E da geton é valanseu  
De bouzéin hor péhedeu.

P'en da er balanseu d'er hias,  
Ind e gri forh, vanjans vras.

**Nous voici arrivés, chrétiens ...**

Nous voici arrivés, chrétiens,  
Pour chanter la Passion.

La Passion de mon Sauveur Jézus,  
Et de mon Dieu miséricordieux !

Vous êtes tenus de l'écouter  
Comme nous le sommes de la dire.

Et à onze heures ou minuit  
Vous en verrez la représentation.

Vous verrez le feu allumé  
Aux quatre coins du monde.

Vous verrez la terre s'ouvrir,  
Les étoiles s'éteindre.

Vous verrez la mer rougir,  
Le monde s'ouvrir en deux.

Jézus, dans le plus grand étonnement,  
Alla manger à jeun.

Trois jours et trois nuits il est resté  
Sans manger ni boire.

Et encore il n'a rien eu de plus  
Que pour deux liards de pain.

Les a-t-il mangés ?  
Au jardin de souffrance, oh !

Et encore il n'a pas tout mangé.  
Il en a donné un morceau à la Vierge.

Ils ont jeté un regard ardent,  
Ils ont vu les Juifs.

Les Juifs étaient arrivés là  
Pour les prendre.

Les anges étaient arrivés là  
Avec eux dans la brume.

Saint Pierre était venu avec eux,  
Muni de sa balance.

Il avait apporté sa balance  
Pour peser nos péchés.

Quand la balance penche vers le bas,  
Ils crient au secours, terrible vengeance.

P'en da er balanseu d'er hui,  
Ha int e gan melodi.

Er guéner ar dro tèt ér,  
E ma marù Hor Salùér.

Hui huélo er Groéz saùet  
Jézus dohti astennet.

Hui e huélo é zorn tachet  
Get en tacheu rimet.

Hui e huélo é dreid tachet,  
Get en tacheu rimet.

Hui huélo é gosté treuzet  
Get ur lansic kruel.

Hui huélei é ben koronet  
Get ur goronen spern guén.

Hui huélei e hoèd é redek  
Doh troed er Groéz d'er hias.

E ma er Huérhiéz é ouélet  
Ar benneu hé deuhlin.

Laramb b'a batér, b'a avé  
En énor d'en Eutru Doué.

Laramb b'a avé, b'a batér,  
En énor d'er Huérhiéz.

Laramb b'a batér a galon  
En énor d'er Basion,

Pasion me Salùér Jézus,  
A men Doué truhéus.

Quand la balance remonte,  
Ils chantent des louanges.

Le vendredi vers trois heures,  
Est mort notre Sauveur.

Vous verrez la Croix dressée  
Et Jésus allongé dessus.

Vous verrez ses mains clouées  
Rivées avec des clous.

Vous verrez ses pieds cloués,  
Rivés avec des clous.

Vous verrez son côté transpercé  
Par une lance cruelle.

Vous verrez sa tête couronnée  
D'une couronne d'aubépine.

Vous verrez son sang couler  
Du pied de la Croix jusqu'en bas.

La Vierge pleurait  
A genoux.

Récitons un pater, un avé  
En l'honneur de Dieu.

Récitons un pater, un avé,  
En l'honneur de la Vierge.

Récitons un pater de tout coeur  
En l'honneur de la Passion,

La Passion de mon Sauveur Jésus,  
Et de mon Dieu miséricordieux.

Les deux autres groupes de versions en breton sont très différents des versions françaises. Dans « Ar Basion vraz », le sujet de la Passion est traité de façon plus humaine. Certaines versions commencent même de façon un peu naïve <sup>732</sup> :

P' oa ann ter Vari o wriet,  
En jarin-vraz ar Pradennec

Pendant que les trois Marie étaient à coudre,  
Dans le grand jardin de Pradennec.

Certains « clichés » habituels de la chanson traditionnelle sont utilisés pour annoncer à Marie la crucifixion de son fils <sup>733</sup> :

Pa oe Mari 'vonet en hent,  
Tri mab yaouank a rañkontres.

Quand Marie allait par le chemin,  
Trois jeunes gens elle rencontra :

Tri mab yaouank, din a lâret,  
Deus 'venn e teuit, da venn eh it ?

Vous, les trois jeunes gens, dites-moi,  
D'où venez-vous, où allez-vous ?

Bet omp du-ze lein ar mene'  
E wel' sevel ur groez neve',

Nous sommes allés là-bas sur le haut de la colline  
Voir dresser une nouvelle croix,

Bet omp du-ze 'mene' Kalvar  
E welet hirvoud ha glac'har,

Nous sommes allés là-bas sur la colline du Calvaire  
Voir l'affliction et la douleur,

E wel' sevel ur groez neve',  
'Krusifio gwir vab Doue.

Voir dresser une nouvelle croix,  
Crucifier le vrai fils de Dieu.

Ar Werc'hez Vari pa glevas,  
Raktal d'an douar e kouezas.

Quand la Vierge Marie entendit (cela),  
Aussitôt à terre elle tomba.

Cet aspect humain n'empêche pas que le fantastique, très présent dans la tradition bretonne, intervienne également :

M'am 'e' bet pleuñv, diwaskell c'hlas,  
Me 'nijefe war gorn ar groaz,

Si j'avais eu des plumes, deux ailes vertes,  
Je m'envolerais sur le coin de la croix,

Me 'nijefe war gorn ar groaz  
Da reiñ ur pok pe daou d'am mab,

Je m'envolerais sur le coin de la croix  
Pour donner un baiser ou deux à mon fils,

Da reiñ ur pok pe daou d'am mab,  
D'am c'halon baour a refe vad !

Pour donner un baiser ou deux à mon fils,  
A mon pauvre cœur, cela ferait du bien !

Sant Yann, sant Yann, kenderv Doue,  
Kaset ma mamm baour alese,

Saint Jean, saint Jean, cousin de Dieu,  
Emmenez ma pauvre mère d'ici,

Kaset-hi d'ar gêr da ouelo  
Me 'chomo war ar groaz da sec'ho !

Emmenez-la pleurer à la maison  
Moi, je resterai sécher sur la croix !

'Oe ket he ger peurachuet  
Ar groez kêr-mañ 'n 'oe daoubleget,

Il n'avait pas fini de parler  
(Que) cette belle croix s'était inclinée,

Ar groez kêr-mañ 'n 'oe daoulinet,  
Da varlonn Vari da vouchek.

(Que) cette belle croix s'était agenouillée  
Jusqu'au giron de Marie pour l'embrasser.

<sup>732</sup> Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel*, tome I, p. 154.

<sup>733</sup> Kemener, *Carnets de route*, p. 120. Cette version a été collectée en 1977 auprès de Anne-Marie Gueltas de Corlay.

Intrusion du fantastique à nouveau avec l'épisode suivant qui est plus proche de la magie noire que de la religion :

Dalc'het, ma mamm, ma mouchouer, Serret-hañ kloz 'korn ho kalver,	Prenez, ma mère, mon mouchoir, Rangez-le bien, dans le coin de votre calvaire,
Serret-hañ kloz 'korn ho kalver, Bout a ra 'barzh gwed hon Salver.	Rangez-le bien, dans le coin de votre calvaire, Il y a dedans le sang de notre Sauveur.
Bout a ra 'barzh seizh sakramant, 'Nouenn, an urzh, ar vade'ant.	Il y a dedans sept sacrements, L'extrême-onction, l'ordre, le baptême.
N'en kannit ket 'barzh an dour-poz, Pe na n'o ket na de' na noz.	Ne le lavez pas dans l'eau dormante, Ou il n'y aura plus ni jour ni nuit.
N'en kannit ket 'barzh an dour-red, P' emañ erruet fin ar bed.	Ne le lavez pas dans l'eau courante, Ou la fin du monde est arrivée.

Les versions de « Ar Basion vraz » présentent une interprétation populaire de la Passion assez éloignée de la stricte orthodoxie de la religion. Cet exemple, loin d'être unique dans la tradition, montre la transformation que l'imaginaire poétique des Bretons peut apporter à un thème classique.

« Ar Basion vihan » commence avec le récit de la Passion mais enchaîne avec la description du jugement dernier <sup>734</sup> :

Eun de e dei var an douar Ha na nevo biskoaz e bar.	Un jour viendra sur la terre Qui n'aura jamais eu son pareil.
E traילו 'r mein, e faouto 'r gue E serro 'noz var dro kreiste.	Où se briseront les pierres, se fendront les arbres Où la nuit surviendra vers midi.
E serro 'n noz var dro kreiste Savo 're varo e mez o be.	Où la nuit surviendra vers midi Où les morts se lèveront de leur tombes.
Savo 're varo e mez o be Da glevet jujamant Doue.	Où les morts se lèveront de leur tombes Pour entendre le jugement de Dieu.

Si l'ensemble des versions en breton sont répertoriées ci-dessous, seules celles relevant du type Malrieu 432 (Gwerzenn ar Basion - La complainte de la Passion) proches des versions françaises sont prises en compte dans la carte de répartition géographique des versions. De plus, l'affectation des versions entre les références 431 (Ar Basion vraz) et 430 (Ar Basion vihan) dans le catalogue Malrieu ne nous semble pas toujours pertinente et la répartition indiquée ci-dessous prend en compte les corrections que nous avons jugées nécessaires.

Dans l'étude qu'il consacre à « La Passion », Doncieux indique que dans « Histoire et Chronique de Provence » paru en 1614, César de Nostredames écrit : *Quel plaisir est-ce d'ouïr réciter aux pauvres demandant l'aumône aux portes « La Passion du fils de Dieu », ... et mille autres belles et vieilles choses de diverse taille et mesure de vers* <sup>735</sup>. Doncieux montre également que de nombreux vers de la chanson sont conformes à différents passages des évangiles.

<sup>734</sup> Pérennès, *Passion hon Zalver* in Annales de Bretagne, 1938, tome XLV, p. 62.

<sup>735</sup> Doncieux, *Le romancéro populaire de la France*, p. 66.

Laforte : I A 6 - La Passion de Jésus-Christ

Malrieu : 430 - Ar Basion vihan - La petite Passion ; 431 - Ar Basion vras - La grande Passion ; 432 - Gwerzenn ar Basion - La complainte de la Passion

Coupe : 2 - MF - 86 uniformément assonancés en an-e

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Rousselot, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 5, f° 207 verso, [n° 158] (Arrondissement de Loudéac).
- [1b] Rousselot, Archives nationales, F/17/2345, 1854, 1<sup>er</sup> cahier, f° 37 recto, [n° 158] (Arrondissement de Loudéac).

Autres occurrences bretonnes de langue française :

- [2] Cercle Breton de Nantes, Chants du Pays Nantais, 1981, p. 9 (Saint-Joachim).
- [3] Choleau, Costumes et chants populaires de Haute-Bretagne, 1953, p. 74-79 (Saint-Coulomb).
- [4] Choleau, Droüart, Chansons et danses populaires de Haute-Bretagne, 1938, tome I, p. 110 (Lamballe).
- [5a] Collectif, Chants et récits recueillis autour de la Roche-Bernard, 1982, p. 7-8 (Herbignac).
- [6] Couffon de Kerdellec'h, 30 vieilles chansons du Pays-de-Retz, 1927, p. 60-61 (Pays de Retz)
- [7] Decombe, Chansons populaires recueillies dans le département d'Ille-et-Vilaine, 1884, p. 242-244, n° LXXXV, air n° 68 (Argentré-du-Plessis).
- [8, 9] Desportes, Ma Bretagne - De la Rance au Douaron, 1914, p. 328-330 (Corseul), p. 331-334 (Matignon).
- [5b] Dréan, Passions [...] collectées autour de La Roche-Bernard, 1996, p. 5 (Herbignac).
- [10a] Duine, Annales de Bretagne, 1898-1899, 14, p. 75-76 (Saint-Broladre).
- [11a, 11b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-41, s.d., C 20, non paginé (La Gouesnière), non paginé (Bretagne).
- [10b, 12] Gilliouard, Manuscrit 43-J-74, s.d., P 4, non paginé (Dol), non paginé (Bretagne).
- [13] Havard, Contes et chansons de Bretagne, 1880-1900, p. 126-131 (Bretagne).
- [14] Lanco, Cahier de l'Iroise, 1955, n° 1, p. 47-48 (Belle-Ile-en-Mer).
- [15] Le Bris, Le Noac'h, Chansons des pays de l'Oust et du Lié, 1973, 2<sup>e</sup> recueil, p. 12-13 (La Ferrière).
- [16, 17, 18, 19] Massignon, 1951, Bande magnétique III, n°7 (Bretagne), n°8 (Bretagne) ; 1952, Bande magnétique III, n° 3 (Bretagne) ; 1954, Bande magnétique II, n° 12 (Bretagne).
- [20b] Orain, Folklore de l'Ille-et-Vilaine, 1897, tome II, p. 66-67 (Loutehel).
- [20a] Orain, Glossaire du département d'Ille-et-Vilaine, 1886, p. 230-231 (Loutehel).
- [21] Orain, Mélusine, 1886, tome III, col. 134 (Bain-de-Bretagne).
- [22] Radioyès, Traditions et chansons de Haute-Bretagne, 1995, tome I, p. 131-132 (Ruffiac).
- [20c] Richepin, Journal de l'Université des Annales, 1918, tome 12, n° 11, p. 488 (Ille-et-Vilaine).
- [23] Ruellan, Erquy - Son histoire - Ses légendes - Ses paysages, 1969, p. 45-46 (Erquy).
- [24] Sébillot, Coutumes populaires de la Haute-Bretagne, 1886, p. 230-231 (Haute-Bretagne).
- [25] Soreau, Vieilles chansons du Pays Nantais, 1904, 4<sup>e</sup> fascicule, n° 37 (Saint-Herblon).

Autres occurrences en breton du type Malrieu 432 - Gwerzenn ar Basion :

- [1c] Gilliouard, Manuscrit 43-J-\*\* - Copie Le Diberder, 1911, \*\*\*, non paginé (Riantec).
- [1b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-78 - Copie Le Diberder, s.d., P n° 12, non paginé (Basse-Bretagne).
- [1a] Le Diberder, Brittia, 1913, n° 7, p. 209-211 (Riantec).
- [2] Luzel, Manuscrits - Cahier 9-2, s.d., p. 93-94 (Pleudaniel).

Versions occurrences en breton du type Malrieu 431 - Ar Basion vraz :

- [3, 4] Duhamel, Musiques bretonnes, 1913, p. 19, n° 37 (Pluzunet) ; p. 19, n° 38 (Tréguier).
- [5c] Gilliouard, Manuscrit 43-J-39 - Copie Le Diberger, s.d., C 5, non paginé (Riantec).
- [6] Gilliouard, Manuscrit 43-J-46, s.d., D 1, non paginé (Basse-Bretagne).
- [7d] Gilliouard, Manuscrit 43-J-55, s.d., G 4, non paginé (Basse-Bretagne).
- [8b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-56, 1928, G 8, non paginé (Penhars).

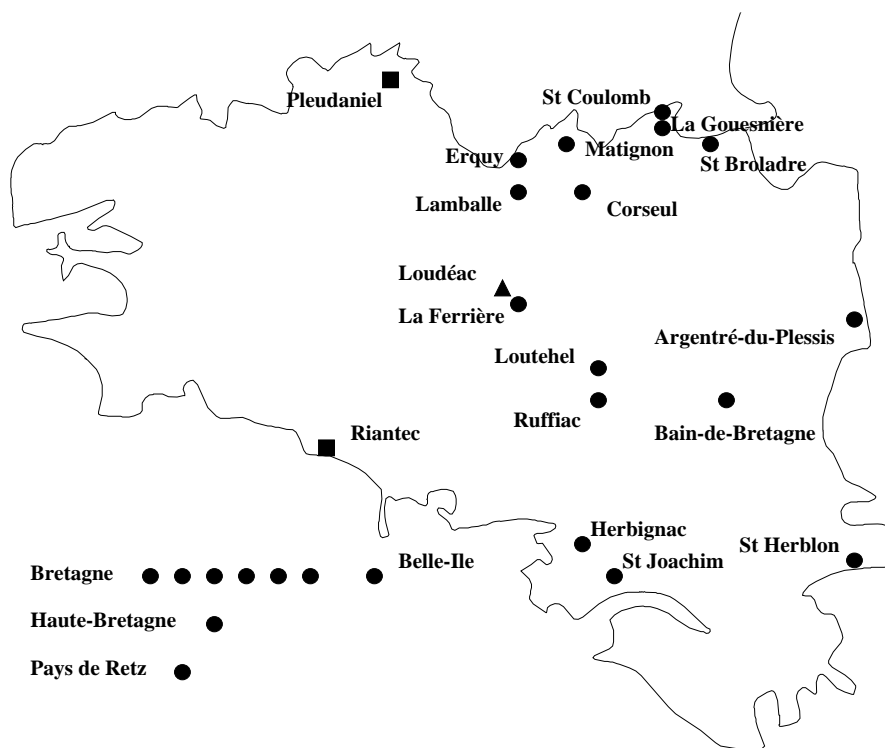
- [7e] Gilliouard, Manuscrit 43-J-58, s.d., G n° 30, non paginé (Basse-Bretagne).
- [9a] Gilliouard, Manuscrit 43-J-58 - Copie Le Diberder, 1911, G n° 75, non paginé (Lanvaudan).
- [10d, 10b, 9b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-65 - Copie Le Diberder, s.d., M 12, non paginé (Basse-Bretagne) ; 1910, M 12, non paginé, (Pont-Scorff) ; 1912, M 12, non paginé (Lanvaudan) .
- [11b, 12d, 11c, 13b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-74, s.d., P 4, non paginé (Basse-Bretagne), non paginé (Plouguernével), non paginé (Lanrivain), non paginé (Basse-Bretagne).
- [12e] Gilliouard, Manuscrit 43-J-78, s.d., P n° 14, non paginé (Basse-Bretagne).
- [10c] Gilliouard, Manuscrit 43-J-80, s.d., Q n° 7, non paginé (Basse-Bretagne).
- [14c] Gilliouard, Manuscrit 43-J-84, s.d., T 3, non paginé (Basse-Bretagne).
- [5b, 15b, 16a, 15a] Gilliouard, Manuscrit 43-J-84 - Copie Le Diberder, T 3, s.d., non paginé (Riantec) ; T 3, s.d., non paginé (Basse-Bretagne) ; T 3, 1912, non paginé (Lanvaudan) ; T 6 bis, s.d., non paginé (Basse-Bretagne).
- [17b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-85, s.d., V 1, non paginé (Pont-Scorff).
- [18, 19, 20] Kemener, Carnets de route, 1996, p. 120-121 (Corlay), p. 122-123 (Bonen), p. 124-126 (Plouray).
- [10a, 5a, 16b, 17a, 12b] Le Diberder, Brittia, 1913, n° 7, p. 201-203 (Pont-Scorff), p. 204 (Riantec), p. 204-205 (Lanvaudan), p. 213-214 (Pont-Scorff) ; n° 8, p. 298-301 (Plouguernével).
- [14b, 21] Le Floc'h, Le brasier des ancêtres, 1977, tome 2, p. 22-29 (Basse-Bretagne), p. 68-73 (Basse-Bretagne).
- [14a] Luzel, Gwerziou Breiz-Izel, 1868, tome I, p. 154-159 (Pluzunet).
- [22] Luzel, Soniou Breiz-Izel, 1890, tome II, p. 318-323 (Pluzunet).
- [7b] Ollivier J., Manuscrit 975 - Copie Penguern, 1937, f° 338-339 (Basse-Bretagne).
- [7f] Penguern, Dastumad Penwern, 1983, p. 97-98 (Basse-Bretagne).
- [7a] Penguern, Manuscrit 90, s.d., f° 183-184 (Basse-Bretagne).
- [13a, 11a, 8a, 7c] Pérennès, Annales de Bretagne, 1938, tome XLV, p. 44-51 (Lanrivain), p. 50-57 (Lanrivain), p. 56-59 (Penhars), p. 58-59 (Basse-Bretagne).
- [12c] Vallée, Annales de Bretagne, 1914-1915, tome XXX, p. 72-81 (Plouguernével).
- [12a] Vallée, Bulletin Archéologique et agricole de l'Association Bretonne, 1912, tome XXXI, p. 360-367 (Plouguernével).

Remarque : Pour certaines versions, classées dans le catalogue Malrieu en 430, il nous a semblé plus pertinent de les classer en 431.

Occurrences en breton du type Malrieu 430 - Ar Basion vihan :

- [23b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-36, s.d., B 4, non paginé (Basse-Bretagne).
- [24] Gilliouard, Manuscrit 43-J-39, s.d., C 7, non paginé (Brandivy).
- [25] Gilliouard, Manuscrit 43-J-57, s.d., H 2, non paginé (Basse-Bretagne).
- [26, 27] Kemener, Carnets de route, 1996, p. 127-128 (Plussulien) ; p. 129-130 (Plouray).
- [28] Le Floc'h, Le brasier des ancêtres, 1977, tome 2, p. 74-79 (Pluzunet).
- [23a] Pérennès, Annales de Bretagne, 1938, tome XLV, p. 62-67 (Lanrivain).

Diffusion : France, Belgique, Canada, Italie, Suisse, USA (Louisiane, Massachusetts).



Carte 88 [a]

**La Passion**

**31 occurrences en français - 25 versions  
4 occurrences en breton - 2 versions**

## 89 - Saints et saintes

### 8906 - Le martyre de Sainte Catherine

#### 16. Sainte Catherine

C'était sainte Catherine  
La fille d'un très grand roi, (bis)  
Son père était païen,  
Sa mère ne l'était pas.  
Ave Maria,  
Sancta Catharina.

Son père était païen,  
Sa mère ne l'était pas ;  
Un soir à la prière  
Son père la trouva.

Que fais-tu, Catherine,  
Ma fille, que fais-tu là ?

J'adore mon divin maître,  
Mon sauveur et mon roi.

N'adore pas, Catherine,  
N'adore pas ce Dieu là.

Plutôt mourir, mon père,  
Que de manquer à cela.

Il appela son page :  
Petit Jean, es-tu là ?

Apporte moi ma hache,  
Et mon grand coutelas.

Il apporta la hache,  
La hache ne coupait pas.

On apporta les roues,  
Les roues ne roulaient pas.

Un ange descend du ciel  
Lui arrêta le bras.

Courage, Catherine,  
En paradis ira !

Aussi ta bonne mère,  
Elle t'accompagnera.

Et ton bourreau de père,  
En enfer il ira.

#### 17. Complainte de Sainte Catherine

C'était Saint' Catherine  
Qui était fille de roi ;  
Son père était payen [*sic*],  
Sa mèr' ne l'était pas.  
Ave Maria, Sancta Catharina !

Son père était payen [*sic*],  
Sa mèr' ne l'était pas ;  
Un jour, à la prière  
Son père la trouva.

Que fais-tu Catherine,  
Dis-moi, que fais-tu là ?

J'adore Dieu, mon père,  
Mon sauveur que voilà.

N'ador' pas, Catherine,  
N'ador' pas celui-là.

J'aim' mieux mourir, mon père,  
Que manquer à cela.

Qu'on m'apporte ma hache,  
Mon grand couteau Damas.

Que je tue Catherine  
Puisqu'ell' n'obéit pas.

Un ange vint du ciel  
Chantant le gloria.

Courage, Catherine  
En paradis tu vas.

Et ta très-sainte mère  
Qui t'accompagnera.

Et ton bourreau de père  
En enfer il ira.



Deux versions du « Martyre de Sainte Catherine » accompagnées de leur mélodie (annexe 1, p.118 et 119) ont été envoyées au Comité, la première intitulée « Sainte Catherine » <sup>736</sup> par Milin et la seconde intitulée « Complainte de Sainte Catherine » <sup>737</sup> par Bléas. Toutes les deux ont été entendues chanter à Brest dans le quartier de Recouvrance. Milin apporte les précisions suivantes :

*L'air de ce morceau qui retrace la mort de Sainte Catherine et la barbarie de son père, les mots latins qui lui servent de refrain et surtout les deux derniers vers de chaque strophe répétés au commencement de la strophe suivante, semblent donner à cette composition une date assez reculée. Il m'a été chanté par ma femme, Agathe, Perrine Le Dall qui le tient de sa mère née à Brest. Je l'ai entendu chanter aussi à Recouvrance, rive droite de la Penfeld. Ce côté de Brest s'appelait, on le sait, au 13<sup>e</sup> siècle le bourg de Ste Catherine, et était habité, à cette époque, par une peuplade de pêcheurs et de marins. Aussi le nom de Catherine est-il commun, non seulement de ce côté de la ville mais même dans les campagnes environnantes. On dit encore à Recouvrance : c'était Sainte Catherine qui grillait de la sardine, par allusion à ce qu'autrefois on grillait de la sardine (ce qui même se fait encore) sur le quai situé devant la chapelle de cette sainte sur l'emplacement de laquelle Jean 4, de Bretagne, batit [sic] une nouvelle chapelle qu'il dédia à notre Dame de Recouvrance pour le retour et le recouvrement des navires et des marins qui partaient de Brest. De là le nom de Recouvrance fut donné à cette partie de la ville.*

Ce commentaire montre la volonté de faire remonter l'origine de la chanson à une époque reculée en citant des références historiques du XIII<sup>e</sup> siècle et de l'époque de Jean IV (1364-1399).

Milin apporte également une indication succincte de la personne qui a effectué la transcription musicale : *on joint ici la musique de ce morceau qui a été noté par le jeune François, violoniste*. Effectivement, la partition est signée « François ». Parmi l'ensemble des envois étudiés, c'est la seule fois, qu'une telle information est fournie.

Les deux versions sont très similaires. La première version « Sainte Catherine » comporte un couplet supplémentaire sur le supplice de la roue qui est mentionné par les hagiographes.

La seule autre version bretonne de la chanson « Le martyre de Sainte Catherine » a été publiée par Sauvé <sup>738</sup>. Cette version a également collectée à Recouvrance ainsi qu'à Landerneau.

Cette chanson attribuée à sainte Catherine la légende de sainte Barbe <sup>739</sup>. En effet, *de Catherine (Ecaterina) d'Alexandrie, fille de roi, les hagiographes relatent seulement, qu'après avoir supporté miraculeusement les supplices du fouet et de la roue, elle fut décapitée par ordre de l'empereur Maxence. C'est une autre vierge, Barbe (Barbara), de qui le martyre se raconte à peu près comme dans la chanson : [...] Barbara ayant été torturée, puis condamnée à mort par le gouverneur Marcien, son père Dioscore sollicita la faveur d'être le bourreau de sa fille et il lui trancha la tête d'un coup de glaive ; cependant une voix céleste se fit entendre, qui la conviait à recevoir là-haut la récompense méritée de sa vertu* <sup>740</sup>.

La confusion entre sainte Catherine et sainte Barbe peut venir du fait que ces deux saintes sont particulièrement honorées en Bretagne depuis plusieurs siècles. Leur présence dans les livres d'heures du XV<sup>e</sup> siècle en témoigne. En particulier, dans les « Heures de Jean de Montauban et d'Anne de Kerannais », les deux

---

<sup>736</sup> Poésies populaires de la France, vol. 1, f° 260 recto, f° 261 recto et verso, n° 16. Une annotation dans la marge indique : 29 août 1857 - M. Levot de la part de M. Milin.

<sup>737</sup> Poésies populaires de la France, vol. 1, f° 262 recto - 263 recto, n° 17.

<sup>738</sup> Sauvé, Mélusine, tome I, col. 508.

<sup>739</sup> Coursault, Sainte Catherine d'Alexandrie - Le mythe et la tradition.

<sup>740</sup> Doncieux, Le Romancéro populaire de la France, p. 395.

saintes sont représentées côte à côte, chacune avec ses attributs traditionnels, la tour pour sainte Barbe et la roue dentée pour sainte Catherine <sup>741</sup>.

Dans leur ouvrage consacré aux chansons à sujet religieux, Laforte et Roberge font le parallèle entre les chansons relatives à trois martyres sainte Catherine, sainte Barbe et également sainte Reine. Ils concluent <sup>742</sup> :

*L'étude des motifs qui composent les martyres chantés, de même que la relative imprécision des personnages, laisse croire que ces récits ne se rapportent pas à un référent historique réel qui serait ni plus ni moins défini par la science hagiographique, mais qu'ils appartiennent plutôt à l'imaginaire. La mise en parallèle de ces trois martyres résultant d'un conflit religieux actualisé entre un père et sa fille montre qu'ils possèdent, malgré leurs différences apparentes, une structure sinon similaire, du moins semblable.*

*[...] Cette structure basée sur l'opposition père / fille et dénouée au profit de la fille caractérise certaines chansons où sont racontées les aventures de jeunes filles emprisonnées dans une tour par leur père (La fille du roy Loys ou La fille du maréchal de France). Ici l'élément central n'est pas la religion ou un motif religieux mais l'amour, puisque dans ces récits l'amant intervient envers et contre tous pour libérer son amie et faire l'apologie de l'amour. Ainsi, on peut se demander s'il n'existe pas, dans l'ensemble des chansons traditionnelles, des systèmes, comme celui de la religion, de l'amour et de la danse, à l'intérieur desquels des structures identiques ou semblables peuvent être utilisées et transmises indépendamment de la fonction sociale des chansons où elles se trouvent.*

Il n'existe pas de chanson en breton sur « Le martyr de Sainte Catherine », mais on retrouve dans « Kantik Santez Mac'harit » <sup>743</sup> la structure des martyres chantés mis en avant par Laforte et Roberge.

S'il n'existe pas de texte en vers bretons sur Sainte Catherine, par contre on trouve un texte en moyen-breton intitulé « Aman ez dezraov / bvhez an itron sanctes / cathell gverhes ha merzeres / en Brezonec neuez Imprimet, e Cuburien, / euit Bernard de Leau, peheny a cho e Mon- / trolles, voar pontz Bouret : en bloaz / M. D. LXXVI » c'est-à-dire « Ici commence la vie de madame sainte Catherine, vierge et martyre, en Breton ; nouvellement imprimée, à Cuburien, pour Bernard de Leau, qui demeure à Morlaix, sur le pont Bouret : en l'an 1576 ». Ce fascicule de 31 p. a été étudié par Ernault <sup>744</sup>.

Laforte : I A 7 - Le martyr de Sainte Catherine

Coupe : 2 - FM - 66 uniformément assonancés en a

Versions des Poésies populaires de la France :

- [2a] Bléas, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 1, f° 262 recto - 263 recto, [n° 17] (Brest Recouvrance).
- [1a] Milin, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 1, f° 260 recto - 261 verso, [n° 16] (Brest Recouvrance).

Autres occurrences bretonnes :

- [3] Gilliouard, Manuscrit 43-J-39, s.d., C 1, non paginé (Bretagne).
- [1b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-40, s.d., C 15, non paginé (Bréhat).
- [4] Sauvé, Mélusine, 1878, tome I, col. 508-510 (Landerneau - Recouvrance).
- [5] Tanguy, Anatole Le Braz et la tradition populaire en Bretagne, 1997, tome IV, p. 156-157 (Quimper).

Diffusion : France, Belgique, Canada, Catalogne, USA (Louisiane), Suisse.

---

<sup>741</sup> **Kerhervé**, *Livres peints du XV<sup>e</sup> siècle - Le monde des Grands et des petits*, in Ar Men, n° 46, octobre 1992, p. 74.

<sup>742</sup> **Laforte - Roberge**, *Chansons folkloriques à sujet religieux*, p. 45.

<sup>743</sup> Feuille volante copié par **Joseph Ollivier**, *Manuscrit 973*, f° 224.

<sup>744</sup> **Ernault**, *La vie de Sainte Catherine*, in *Revue Celtique*, 1887, tome VIII, p. 76.



**Carte 8906**

**Le martyre de Sainte Catherine  
6 occurrences - 5 versions**

## 8910 - La blanche biche

### 4. La sainte Marguerite

Qui veut ouïr la chanson  
[De sainte Marguerite].  
[Toujours] la mère chante  
A la fille qui crie,  
Un beau jour lui demande :  
Qu'avez-vous Marguerite ?  
J'ai bien des maladies,  
Et n'ose vous le dire ;  
Tout le jour je suis fille,  
Et la nuit blanche biche ;  
Toutes les chasseries  
Sont après moi la nuit,  
Cell' de mon frèr' Biron  
Elle est encor la pire.  
Appel' tes chiens, Biron,  
C'est ta soeur Marguerite.  
Il a corné trois fois  
Au' son cornet de cuivre.  
La quatrième fois  
La blanche biche est prise.  
En ont fait un dîner  
Aux barons de la ville.  
Nous voici tous illé<sup>745</sup>.  
Hors ta soeur Marguerite.  
Elle répond du plat :  
Suis la première assise,  
Mon foie et mon poumon  
Sont dans la grand-marmite,  
Mon sang est répandu  
Par toute la cuisine ;  
Aussi mes blonds cheveux  
Pendent à la cheville.  
Ha ! je les vois d'ici  
Que le vent les guenille.

« La sainte Marguerite » a été envoyée par Roulin. Elle est donnée dans les « Instructions » comme exemple de « Souvenirs druidiques », accompagnée du commentaire suivant : *Le dogme des existences successives était un dogme druidique. Le barde gallois Taliessin disait « Je suis né trois fois, j'ai été mort, j'ai été vivant, j'ai été biche sur la montagne, j'ai été coq tacheté ».* On retrouve comme un écho de cette croyance druidique à la métempsycose mêlée à des idées plus modernes dans un fragment qui a été recueilli en Bretagne par M. le docteur Roulin<sup>746</sup>.

Cette vision très romantique est partagée par Davenson : *cette chanson a été retrouvée dans une zone allant de la Vendée à la Normandie orientale ; comme plusieurs de nos belles complaints tragiques, elle paraît bien originaire de cette région de l'Ouest, et plus particulièrement de la Bretagne gallo, où le génie légendaire des Celtes a fécondé le folklore français*<sup>747</sup>.

---

<sup>745</sup> Note : *ici*.

<sup>746</sup> Ampère, *Instructions*, p. 17-18, n° 4.

<sup>747</sup> Davenson, *Le livre des chansons*, p. 199.

On peut une nouvelle fois noter des différences (mais minimales pour cette chanson) entre les éditions successives des « Instructions ». Le Bulletin du Comité et la 2<sup>e</sup> édition des « Instructions » indiquent :

Cell' de mon frèr' Biron  
Elle est encor la pire

et la 1<sup>re</sup> édition des « Instructions » :

Cell' de mon **frère** Biron  
Elle est **encore** la pire

Decombe a publié deux versions de « Marguerite, la blanche biche » collectées en d'Ille-et-Vilaine, dont une version de Roulin très proche de celle présentée dans les « Instructions » d'Ampère <sup>748</sup>.

Cette croyance à la métamorphose d'être humain en animal (souvent un loup) est répandue par toute l'Europe et *il sévit, au XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle, dans plusieurs de nos provinces françaises, d'effroyables épidémies de lycanthropie* <sup>749</sup>.

Le thème de « La blanche biche » se retrouve dans les pays nordiques (Danemark, Norvège, Suède). La saga norvégienne de Hrolfr. Kraki, rédigée vers le XV<sup>e</sup> siècle raconte la transformation d'un jeune homme en ours qui finira, comme Marguerite, sur la table de son père. Le héros de cette légende se nomme Biörn <sup>750</sup>. Il est curieux de noter l'analogie de ce nom avec celui de Biron que l'on retrouve aussi bien dans la version envoyée par Roulin que dans la version collectée par Decombe <sup>751</sup> ; d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'un nom particulièrement usité en Bretagne. Ce nom apparaît également dans des chansons populaires au sujet du maréchal Biron (cf. L'arrestation de Biron, Coirault 6101, p. 527). S'agit-il d'une pure coïncidence ou peut-on y déceler une certaine filiation entre la version norvégienne et les versions bretonnes ? En effet, les autres versions françaises indiquent un prénom différent, souvent Renaud.

Laforte : I B 1 - La blanche biche

Coupe : 2 - MF - 66 uniformément assonancés en i-e

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Roulin, Bulletin du comité de la langue, 1853, tome I, p. 233-234, [n° 4] (Ille-et-Vilaine).
- [1b] Roulin, Instructions relatives aux poésies populaires de la France, Août 1853, p. 17-18, [n° 4] (Ille-et-Vilaine).
- [1c] Roulin, Instructions relatives aux poésies populaires de la France, Novembre 1853, p. 17-18, [n° 4] (Ille-et-Vilaine).

Autres occurrences bretonnes :

- [2d] Brou, CD - Chants et plaintes de Haute Bretagne, 1996, page 9 (Paulx).
- [2e] Collectif, CD - Grandes plaintes de Haute Bretagne, 1998, n° 1, page 18 (Machecoul).
- [3, 1d] Decombe, Chansons populaires recueillies dans le département d'Ille-et-Vilaine, 1884, p. 270-272, n° XCIV (Ille-et-Vilaine) ; p. 273-274, n° CXV (Ille-et-Vilaine).
- [2a] Guéraud, Manuscrit 2221, 1856-1861, f° 63-64 (Machecoul).
- [4] Le Bris, Le Noac'h, Chansons des Pays de l'Oust et du Lié, 4<sup>e</sup> recueil, 1981, p. 27 (La Ferrière).
- [2c] Le Floc'h, Chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou, 1995, tome I, p. 86-87 (Machecoul).
- [5b] Rolland, Mélusine, 1884-1885, tome II, col. 306-307
- [2b] Soreau, Vieilles chansons du Pays Nantais, 1908, 6<sup>e</sup> fascicule, n° 51 (Machecoul).
- [5a] Souvestre, Les derniers paysans, 1840, tome \*\*\*, p. \*\*\* (Bretagne).

---

<sup>748</sup> Decombe, *Chansons populaires recueillies dans le département d'Ille-et-Vilaine*, p. 270 et 273.

<sup>749</sup> Doncieux, *Le Romancéro populaire de la France*, p. 237.

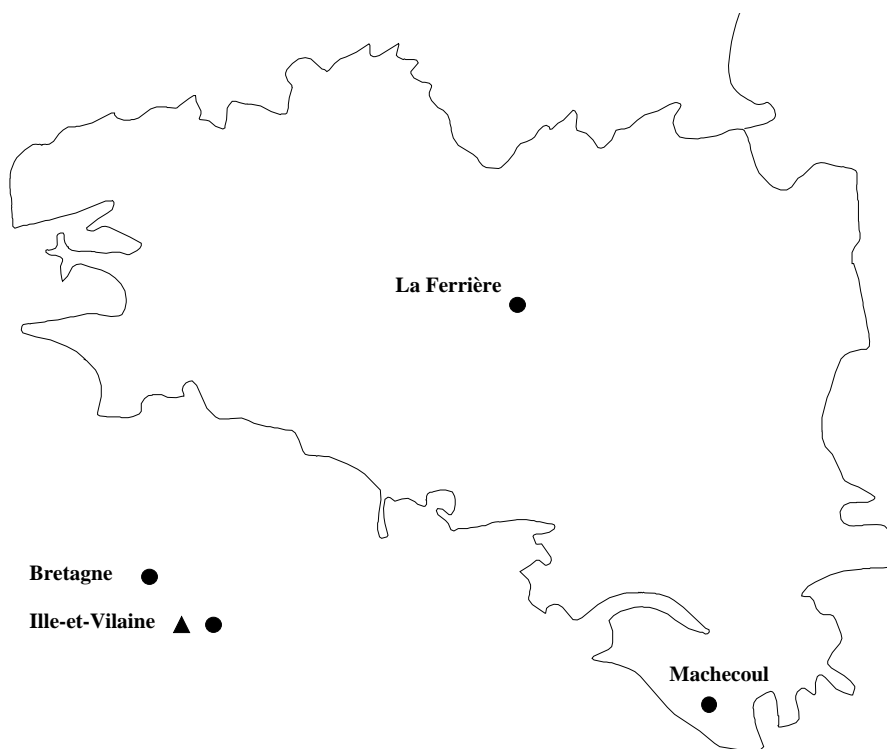
<sup>750</sup> Doncieux, *Le Romancéro populaire de la France*, p. 238.

<sup>751</sup> Decombe, *Chansons populaires recueillies dans le département d'Ille-et-Vilaine*, p. 270.

Remarque :

- La version [4] de Le Bris est différente des autres versions et seul le premier couplet se rattache au thème de « La blanche biche ».
- La version [5] de Souvestre est probablement d'origine bretonne, mais ce n'est pas certain.

Diffusion : France, Canada, Danemark, Norvège, Suède.



**Carte 8910**

**La blanche biche**  
**13 occurrences - 5 versions**

## 90 - Quêtes de mai, de printemps

### 90 [a] - Mai

#### 3. [En entrant dans cette cour ...]

En entrant dans cette cour  
Par amour,  
Nous saluons le Seigneur  
Par honneur,  
Et sa noble demoiselle,  
Les petits enfants et tous  
Par amour  
Les valets et chambrières.

Madame de céans,  
Vous qui avez des filles,  
Faites-les se lever  
Promptement qu'elles s'habillent !  
Nous leur passerons  
Un anneau d'or au doigt,  
A l'arrivée du mez de moi <sup>752</sup>  
Nous leur donnerons,  
Des bagues et des diamants  
A l'arrivée du doux printemps.

Entre vous, braves gens  
Qu'avez des boeufs, des vaches  
Lev'ous de bon matin  
A les mettre aux pâturages ;  
Elles vous donneront  
Du beurre, aussi du lait  
A l'arrivée du mois de mai.

Entre vous jeunes filles,  
Qui avez de la volaille,  
Mettez la main au nid,  
N'apportez pas la paille ;  
Apportez-en  
Dix huit ou bien vingt  
Et n'apportez pas les couvains.

Si vous avez de nous donner,  
Ne nous faites pas attendre,  
J'ons du chemin à faire,  
Le point du jour avance.

Promptement qu'**ell'** s'habillent ! <sup>753</sup>  
Nous leur **pass'rons** un anneau d'or au doigt,

Nous leur **donn'rons** des bagues et des diamants

**L'vez**-vous **d'** bon matin

**Ell'** vous **donn'ront** du beurre, aussi du lait

Entre vous, jeunes filles,

Apportez-en dix-huit ou bien vingt,

Et n'apportez pas les **couvains**.

Ne nous **fait's** pas attendre,

---

<sup>753</sup> Cette version a été publiée dans les « Instructions » d'Ampère. La transcription du « Bulletin du Comité » et de la 2<sup>e</sup> édition des « Instructions » est différente du manuscrit original. La première colonne correspond au manuscrit et dans la deuxième colonne, nous indiquons en gras les différences.

---

<sup>752</sup> Note de Marre : *mois de mai*.

Donnez-nous vat  
Des oeufs ou de l'argent,  
Et renvoyez-nous promptement ;  
Donnez-nous vat  
Du cidre ou bien du vin  
Et renvoyez-nous au chemin.

Si vous n'ais rien à nous donner  
Donnez-nous la servante,  
Le porteur de panier  
Est tout prêt à la prendre ;  
Il n'en a point,  
Il en voudrait pourtant,  
A l'arrivée du doux printemps !

Si vous donnez des oeufs,  
Nous prions pour la poule ;  
Si vous donnez de l'argent,  
Nous prions pour la bourse ;  
Nous prions Dieu  
Le bienheureux St Nicolas,  
Que la poule mange le renard,  
Nous prions Dieu,  
Le bienheureux St Vincent  
Que la bourse se remplisse d'argent.

En vous remerciant,  
Le présent est honnête ;  
Retournez vous coucher,  
Barrez portes et fenêtres.  
Pour nous, j'allons  
Toute la nuit chantant,  
A l'arrivée du doux printemps !

Donnez-nous vat des oeufs ou de l'argent,

Donnez-nous vat du cidre ou bien du vin

Il n'en a point, il en voudrait pourtant,

Si vous donnez **d'** l'argent,

Nous prions Dieu, le **bien'reux** saint Nicolas

Que la poule mange **l'** renard,  
Nous prions Dieu, **l' bien'reux** saint Vincent

**Qu'** la bourse se remplisse d'argent.

Barrez **port's** et fenêtres.  
Pour nous, j'allons toute la nuit chantant,



**21. [En entrant dans cette cour ...]**

*Les meilleurs chanteurs seulement :*

En entrant dans cette cour  
Par amour,  
Nous saluons le Seigneur  
Par honneur,  
Et ses nobles demoiselles,  
Les petits enfants itout <sup>754</sup>  
Par amour,  
Les valets et chambrières.

*Ici les chanteurs demandent :*

Chanterons-je ?

*Si on leur répond :*

Chantez.

*Ils continuent ainsi :*

Voici le mois de mai que les rosiers boutonnent,  
Que les jolis garçons en portent à leurs mignonnes.  
Ils n'en ont point, ils en voudraient avoir  
A l'arrivée du mois de moi,  
Ils n'en ont point, ils en voudraient pourtant,  
A l'arrivée du doux printemps.

Entre vous, braves gens, qui avez jeunes filles,  
Faites-les se lever, promptement qu'elles s'habillent.  
Nous leur passerons des anneaux d'or aux doigts  
A l'arrivée du mois de moi  
Nous leur passerons des chaînes d'or au cou  
A l'arrivée du printemps doux.

Ce n' sont point des voleurs qui sont à votre porte,  
Ce sont des gens d'honneur qui vont de porte en porte ;  
Nous sommes venus de la part du Roi  
Vous annoncer le mois de moi  
Nous sommes venus de la part de ses gens  
Vous annoncer le doux printemps.

Nous sommes ici des gens qui n' sont point difficiles ;  
Nous prenons bien du bran <sup>755</sup>, aussi de la farine ;  
De grosses galettes, nous en aurons bien pois <sup>756</sup>  
A l'arrivée du mois de moi.  
De grosses galettes, nous en auront pourtant  
A l'arrivée du doux printemps.

Entre vous, braves gens, qui avez des boeufs, des vaches,  
Lev'ous de bon matin les mettre aux pâturages,  
Ils vous donneront du beurre, aussi du lait

---

<sup>754</sup> Note de Rousselot : *aussi*.

<sup>755</sup> Note de Rousselot : *son*.

<sup>756</sup> Note de Rousselot : *peu*.

A l'arrivée du mois de mai  
Ils v' en donneront que v' en serez contents  
A l'arrivée du doux printemps.

Si ou' ez <sup>757</sup> de nous donner, ne nous faites point attendre  
J'ons du chemin à faire le point du jour s'avance  
Il est onze heure, méné <sup>758</sup> s'en va sonner  
Il est temps de nous retirer ;  
Il est une heure le jour s'en va lever  
Il est temps d'aller nous coucher.

Si vous n'ais rien à donner, donnez-nous la servante ;  
Le porteur du panier est tout prêt à la prendre  
Il n'en a pas, il en voudrait avoir  
A l'arrivée du mois de mai ;  
Il n'en a pas, il en voudrait pourtant  
A l'arrivée du doux printemps.

Entre vous, braves gens, qu'avez de la volaille,  
Mettez la main au nid, n'apportez pas la paille.  
Apportez en dix-sept ou bien dix-huit  
Et n'apportez pas les pourris.  
Apportez en deux douzaines ou bien vingt,  
Et n'apportez pas les couvins.

Si vous donnez des oeufs, nous prierons pour la poule,  
Si vous donnez d' l'argent, nous prierons pour la bourse ;  
Nous prierons Dieu, le bienheureux St Vincent,  
Que la bourse serait remplie d'argent ;  
Nous prierons Dieu, le bienheureux St Nicolas  
Que la poule mangerait le renard.

En vous remerciant le présent est honnête.  
Retournez vous coucher, barrez portes et fenêtres.  
Car nous allons toute la nuit en chantant  
A l'arrivée du doux printemps ;  
Car nous allons toute la nuit chanter  
A l'arrivée du mois d'été.

---

<sup>757</sup> Note de Rousselot : *vous avez.*

<sup>758</sup> Note de Rousselot : *minuit.*

## 22. Le mois de mai

### *Introduction*

Réveillez-vous, braves gens, je vous prie,  
Vous entendrez chanter chansonnette jolie.  
J'allons chantant cette nuit en riant  
A l'arrivée du doux printemps.  
J'allons chantant ce soir après souper [*sic*]  
A l'arrivée du mois d'été.

Dormez paisiblement, vertueux pères et mères,  
Nous ne prétendons point vous ouvrir les paupières.  
Nous ne voulons seulement que chanter  
Cette nuit pour nous amuser.  
Si nous gêmons quelqu'un de la maison,  
Dîtes le nous, nous cesserons.

### *On demande ici :*

Chanterons-je ?

### *Si on répond :*

Chantez

### *On continue ainsi :*

Ce n' sont point des voleurs qui sont à votre porte ;  
Nous avons trop d'honneur pour agir de la sorte.  
Nous sommes venus offrir à vos enfants  
La promesse du doux printemps ;  
Jeunes fillettes, prenez vos blancs jupons,  
Venez écouter la chanson.

Voici le mois de mai que les pommiers boutonnent  
Chacun en portera son bouquet à sa mignonne  
En lui disant : mie, que j'aime tant  
A l'arrivée du doux printemps.  
Recevez ce bouquet, à [*sic*]  
A l'arrivée du mois de Mai.

Entre vous, braves gens, qu'avez de jolies filles,  
Faites les se lever, promptement qu'elles s'habillent,  
Nous leur passerons la bague d'or au doigt,  
A l'arrivée du mai de mois <sup>759</sup>  
Nous leur passerons la chaîne d'or au cou ;  
A l'arrivée du printemps doux.

Consolez-vous, mes braves demoiselles,  
Vous aller revoir tous vos amants fidèles,  
Qui s'en reviendront tout couverts de laurier,  
A l'arrivée du mois d'été,  
Napoléon <sup>760</sup> vous en fait présent  
A l'arrivée du doux printemps.

Entre vous, jeunes filles, qui avez de l'honneur,  
Ne vous attachez point à tous ces voltigeurs.  
Attachez vous plutôt à vos amants  
Qui vous aiment depuis longtemps.

---

<sup>759</sup> Note de Rousselot : *Inversion particulière à la Bretagne Mai de mois pour mois de mai.*

<sup>760</sup> Note de Rousselot : *On met le nom du prince régnant.*

Ne vous attachez point à ces garçons railleurs,  
Qui se nomment les voltigeurs.

Entre vous, braves gens, qu'avez des boeufs, des vaches  
Levez-vous de grand' matin pour les mener aux pâturages.  
Elles vous donneront du beurre, aussi du lait  
A l'arrivée du mois de mai.  
Vous en ferez de l'or, aussi d' l'argent,  
A l'arrivée du doux printemps.

Si vous avez à nous donner, donnez en diligence,  
Il est temps de nous r'tirer, le point du jour avance.  
Le point du jour est bravement avancé  
Il est temps de nous retirer  
Nous avons cor des chemins à passer  
Et des bouillons <sup>761</sup> à démêler.

Si vous donnez des oeufs, nous prierons pour les poules ;  
Si vous donnez d' l'argent, pour la bourse du bonhomme ;  
Nous prierons Dieu, le bon St Nicolas,  
De garder les poules du renard.  
Nous prierons Dieu, le bon St Vincent,  
Que vous auriez des écus à cent.

En vous remerciant la maître et la maîtresse,  
Le présent qu'ous-z' ez <sup>762</sup> fait, j' crois bien qu'il est honnête,  
Retournez-y promptement vous coucher,  
Nous allons nous promener  
Retournez-y promptement dans votre lit  
Et nous allons nous divertir.

L'ombre que vous voyez donner sur la fenêtre  
Est un effet charmant de la branche de hêtre <sup>763</sup>  
Que nous venons maintenant vous placer,  
C'est pour prouver l'amitié  
Qu'aura toujours pour vous, votre mignon  
Dans toutes les occasions.

Avant que de partir, j'ai un compliment à faire  
La fille du logis reconnaîtra sa peine  
Nous lui mettrons un beau bouquet de mai  
A l'arrivée du mois de mai.  
Nous lui mettrons un bouquet par amour  
A l'arrivée du printemps doux.

Entre vous, jeunes gens, qu'avez du vin en cave,  
Faites nous en tirer pintes et pots sur la table.  
Nous en boirons chacun un petit coup  
A l'arrivée du printemps doux.  
Nous en boirons chacun un p'tit houlon <sup>764</sup>  
Nous vous redirons la chanson.

---

<sup>761</sup> Note de Rousselot : *boue*.

<sup>762</sup> Note de Rousselot : *vous avez*.

<sup>763</sup> Note de Rousselot : *On place une branche de hêtre à chaque porte*.

<sup>764</sup> Note de Rousselot : *houlon pour petit verre*.

23. [En entrant dans cette cour ...]

En entrant dans cette cour  
Par amour,  
Nous saluons le Seigneur  
Par honneur,  
Et sa noble damoiselle,  
Les petits enfants et tous,  
Par amour  
Les valets et chambrières.

Le mois d'avril  
M'a été bien contraire,  
M'a opposé  
D'aller voir ma maîtresse,  
Mais j'y irai  
Au plus tôt, sans tarder  
A l'arrivée  
Du joli mois de mai.

Je lui ferai  
Un bouquet de verdure,  
Où, nos amours  
S'ront écrites en peinture.  
Je lui l' ferai  
Je lui l' porterai  
A l'arrivée  
Du joli mois de mai.

Dans ce bouquet  
Il y a de belles fleurs,  
Du thym fleuri,  
De la violette aussi,  
Du laurier vert ;  
C'est la fleur d'hiver  
A l'arrivée  
Du joli mois de mai !

Si nous avons  
Un petit coup à boire,  
Nous chanterions  
Encore mieux le ramage,  
Nous chanterions  
Encore mieux la chanson  
A l'arrivée  
Du joli mois de mai.

En vous remerciant,  
Le présent est honnête ;  
Retournez vous couchez  
Barrez portes et fenête [*sic*] !  
Pour nous, j'allons  
Toute la nuit chantant  
A l'arrivée  
Du doux printemps !

La version n° 3 « En entrant dans cette cour ... »<sup>765</sup> a été envoyée par Marre de Saint-Brieuc sous le titre « Chanson du mois de mai » qu'il qualifie de *fort naïve et assez gracieuse*. Cette version a été publiée comme exemple dans les « Instructions » d'Ampère<sup>766</sup>. Marre l'accompagne du commentaire suivant :

*[...] est intitulé chanson du mois de mai. Cette chanson est chantée pendant la nuit qui précède le 1<sup>er</sup> jour de mai, par une troupe de jeunes gens, à la porte des maisons où se trouve des filles à marier. Ils en reçoivent soit des œufs, soit de l'argent. Le dimanche suivant, ils se réunissent pour se divertir et faire bombance avec le produit de la recette. On lit dans cette chanson mez de moi ; c'est ainsi qu'on prononce mois de mai dans les environs de Quintin ; mez vient sans doute du breton miz. Donnez nous vat ou va. Cette particule finale paraît être empruntée du breton da, qui équivaut au français certes, donc. Oui-dà, oui donc sont à chaque instant entendu dans le pays briochin.*<sup>767</sup>

La présence de cette version dans les « Instructions » est citée par Marre dans une circulaire envoyée aux instituteurs de son arrondissement pour les inciter à participer à l'enquête sur les Poésies populaires de la France :

*C'est avec une vive satisfaction que, déjà, nous avons vu reproduits, en entier dans les Instructions, récemment rédigées par un éminent écrivain, M. Ampère de l'Académie française, trois chants recueillis par vos collègues de Quintin, Pludual et Plurien auxquels nous avons transmis nos propres instructions, bien incomplètes sans doute, dès le mois de septembre 1852.*<sup>768</sup>

En l'absence de précision supplémentaire, il n'est pas possible de déterminer si la version n° 3 est de Quintin, de Pludual ou de Plurien, mais elle a été collectée dans une de ces trois communes.

La transcription donnée dans le Bulletin du Comité et dans la deuxième édition des « Instructions » présente de nombreuses différences avec le manuscrit de Marre, principalement des élisions, mais aussi des regroupements de deux vers en un seul. La version du Bulletin du Comité est donnée en vis-à-vis de la version originale en indiquant en gras les différences.

De plus, dans la deuxième édition des « Instructions » les deux derniers vers des couplets 2, 5 et 7 :

Nous leur donn'rons des bagues et des diamants  
A l'arrivée du doux printemps

Donnez-nous vat du cidre ou bien du vin  
Et renvoyez-nous au chemin

Nous prierons Dieu, et l' bien'reux saint Vincent,  
Qu' la bourse se remplisse d'argent

sont présentés comme des variantes, afin que tous les couplets aient uniformément six vers. Or, dans son manuscrit, Marre ne présente jamais ces vers comme des variantes.

Par contre, curieusement la première édition des « Instructions » donne une transcription correcte, à l'exception de « couvant » noté « couvains ». Ceci confirme la nécessité de repartir du manuscrit original (quand il est disponible), la fiabilité de la transcription des « Instructions » laissant à désirer.

---

<sup>765</sup> Poésies populaires de la France, vol. 1, f° 283 recto - 284 recto, n° 3.

<sup>766</sup> Ampère, *Instructions*, p. 15-17, n° 3.

<sup>767</sup> Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 549 recto.

<sup>768</sup> Lettre, Archives nationales, F/17/3246, Philologie, hors dossier.

La version n° 21 « En entrant dans cette cour ... » <sup>769</sup> envoyée par Rousselot sous le titre « Chant du mois de mai » a été collectée avec la mélodie (annexe 1, p. 120) dans les environs de Uzel.

La version n° 22 « Le moi de mai » <sup>770</sup> envoyée par Rousselot, a été collectée avec la mélodie (annexe 1, p. 121) dans les environs de Loudéac. Rousselot fait le commentaire suivant : *les couplets 4 et 5 sont d'une origine moderne. Le 4<sup>ème</sup> date de l'empire. Le 5<sup>ème</sup> fut fait en 1832, époque où on envoya en garnison à Loudéac une compagnie de voltigeurs.*

La version n° 23 « En entrant dans cette cour ... » <sup>771</sup> a été collectée dans l'arrondissement de Saint-Brieuc. Marre précise que *le 1<sup>er</sup> et le d<sup>er</sup> couplets sont identiquement les mêmes que le 1<sup>er</sup> et le d<sup>er</sup> couplets de la version [n° 3] précédemment envoyée. Le reste est complètement différent.* Certaines expressions (S'ront écrites en peinture, C'est la fleur de l'hiver, le ramage) laissent penser qu'il s'agit d'une réfection lettrée.

Les différentes versions recensées par Laforte sont d'origine bretonne, à l'exception d'une version du Languedoc.

Le mois de mai est l'occasion de différentes coutumes. Wismes a publié en 1907 un fascicule sur les « Coutumes de Mai en Bretagne » qui donne plusieurs versions de « Chanson de mai » et qui détaille les différentes coutumes liées à cette période de l'année, dont on retrouve trace dès le XV<sup>e</sup> siècle <sup>772</sup>. En plus des coutumes liées aux chants de quête tels que ceux donnés ci-dessus et qui accompagnaient une tournée de maison en maison, on trouve également l'obligation pour certaines personnes de chanter une chanson sous peine d'amende.

A Châteaugiron en Ille-et-Vilaine, un Aveu de 1541 indique que : « *Le détenteur du lieu des Ormeaux en la paroisse de Pacé* » est tenu de se trouver le premier jour de Mai « au bout de la cohue de la ville de Châteaugiron » et d'y présenter au seigneur ou à ses officiers « entre midy et une heure, une ceinture de bergère avec une chanson, sous peine d'amende ».

De même, à La Chesnay-Desbois : *Un des droits singuliers de la terre de Châteaugiron est que le possesseur de certain héritage est tenu, à peine de perdre la jouissance de ses fruits pendant l'année, de venir chaque premier Mai chanter sur le pont du château, après la grand'messe, les officiers de la Jurisdiction étant en robe, une chanson antique et gauloise.*

Les Aveux de la Seigneurie du Pallet en 1534, 1631 et 1725 réglementent les dons que les nouveaux mariés doivent au seigneur du Pallet : *un mai d'un pied de chesne, de soixante pieds de hauteur et de grosseur compétente, lequel doit être par eux abattu, amené et planté audit bourg, au son de quatre parties de hautbois, au lieu accoustumé ; et le doivent lever au premier essai, à peine d'amende. Doivent oultre, lesdits mariés chacun deux pots de vin, mesure du Pallet, et pour deux sols de pain blanc ; et leurs femmes doivent venir, conduites desdits hautbois, proche le lieu où se plante ledit mai, apporter un bouquet de fleurs et baiser ledit seigneur du Pallet ou son officier le représentant, et dire chacune une chanson nouvelle autour dudit mai.*

Les Aveux de la Châtellenie de Bréal-sous-Montfort en Ille-et-Vilaine de 1695 décrivent une coutume similaire qui se termine par *la mariée [qui] ouvre le bal champêtre « chantant la première chanson en dansant autour du mai ».*

---

<sup>769</sup> Poésies populaires de la France, vol. 1, f° 285 recto - 286 recto, n° 21. La mélodie se trouve dans un autre volume des Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 208 recto.

<sup>770</sup> Poésies populaires de la France, vol. 1, f° 286 recto - 287 verso, n° 22. La mélodie se trouve dans un autre volume des Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 208 verso.

<sup>771</sup> Poésies populaires de la France, vol. 1, f° 288 recto, n° 23.

<sup>772</sup> **Wismes**, *Coutumes de Mai en Bretagne*.

Ces différentes coutumes très réglementées montrent l'importance que les chansons avaient au sein de la société entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. On peut constater que toute nouvelle mariée, c'est-à-dire toute jeune fille, était supposée capable de chanter une chanson.

Laforte : II G 26 - Quête - Mettez la main au nid

Coupe : Variable

Versions des Poésies populaires de la France :

- [1b] Marre, Bulletin du comité de la langue, 1853, tome I, p. 231-232, [n° 3] (Arrondissement de Saint-Brieuc).
- [1c] Marre, Instructions relatives aux poésies populaires de la France, Août 1853, p. 15-17, [n° 3] (Arrondissement de Saint-Brieuc).
- [1d] Marre, Instructions relatives aux poésies populaires de la France, Novembre 1853, p. 15-17, [n° 3] (Arrondissement de Saint-Brieuc).
- [1a, 4a] Marre, Poésies populaires de la France, 1853, vol. 1, f° 283 recto - 284 recto, [n° 3] (Pludual ou Plurien ou Quintin) ; f° 288 recto, [n° 23] (Arrondissement de Saint-Brieuc).
- [2a, 2b] Rousselot, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 1, f° 285 recto - 286 recto ; vol. 5, f° 208 verso, [n° 21] (Uzel et environs).
- [3a, 3b] Rousselot, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 1, f° 286 recto - 287 verso ; vol. 5, f° 208 verso, [n° 22] (Loudéac et environs).

Autres occurrences bretonnes :

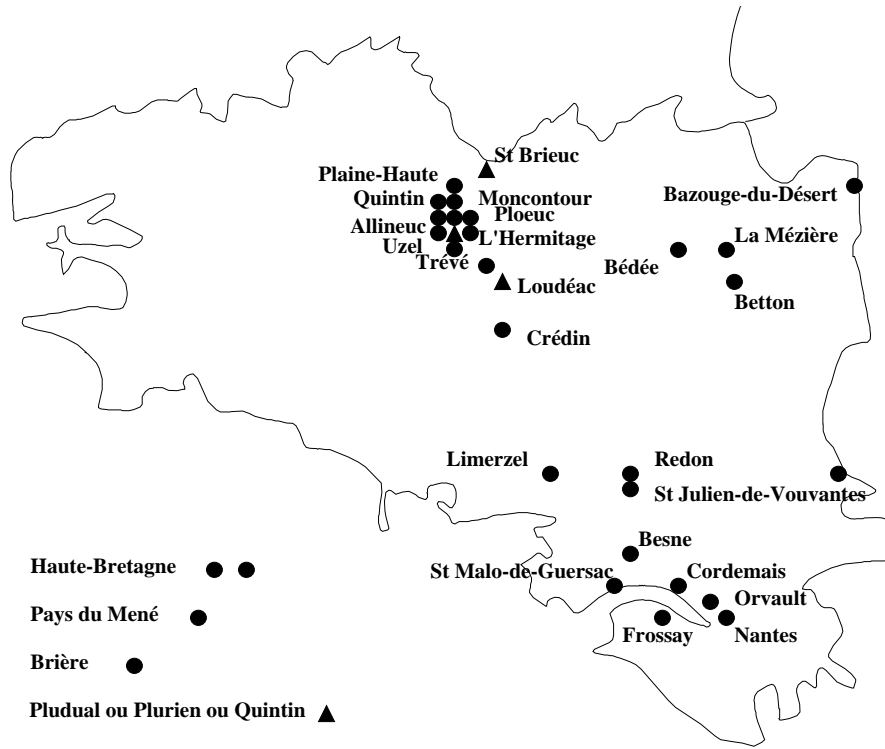
- [5] Cadin, Approche de la chanson traditionnelle de langue française en Pays du Mené, 1991, p. 151-152 (Pays du Mené).
- [6, 7] Cercle Breton de Nantes, Chants du Pays Nantais, 1981, p. 3-4 (Saint-Malo-de-Guersac) , p. 37-38 (Frossay).
- [8, 9] Choleau, Costumes et chants populaires de Haute-Bretagne, 1953, p. 195-196 (Bazouge-du-Désert), p. 196-201 (Haute-Bretagne).
- [10] Collectif, Cahier Dastum n° 4 - Pays de Loudéac, 1976, page B 10 (Pays de Loudéac).
- [11] Collectif, CD - Quand les Bretons passent à table, 1994, page 30 (Bédée).
- [12] Collectif, Dastum n° 2 - Tradition de veuze en pays nantais, 1990, page A 5, livret p. 13-14 (Orvault).
- [13c] Gilliouard, Manuscrit 43-J-41, s.d., C 19, non paginé (Quintin).
- [14a] Habasque, Annuaire des Côtes-du-Nord, 1844, p. 58-61 (Ploeuc, L'Hermitage, Allineuc).
- [13a, 15] La Borderie, Revue de Bretagne et de Vendée, 1894, tome 12, p. 241-244 (Quintin), p. 244-246 (Trévé).
- [16] Le Bris, Le Noac'h, Chansons des pays de l'Oust et du Lié, 4<sup>e</sup> recueil, 1981, p. 21 (Crédin).
- [17] Marquer, RTP, 1900, tome 15, n° 5, p. 264-267 (Haute-Bretagne).
- [18, 19, 20a, 21] Morand, Anthologie de la chanson de Haute Bretagne, 1976, p. 25-26, n° 4 (La Mézière) ; p. 26-27, n° 5 (Brière) ; p. 27-28, n° 6 (Pays de Nantes) ; p. 29-31, n° 13 (Redon).
- [22b, 23] Orain, Folklore de l'Ille-et-Vilaine, 1897, tome I, p. 93-94 (Environs de Redon) ; p. 94-97 (Betton).
- [22a] Orain, Mélusine, 1886-1887, tome III, col. 30 (Canton de Redon).
- [14b, 2c, 3c] Rolland, Mélusine, 1886-1887, tome III, col. 30-31 (Ploeuc, L'Hermitage, Allineuc), col.32-34 (Uzel), col. 34-36 (Loudéac).
- [24a, 25a] Soreau, Vieilles chansons du Pays Nantais, 1902, 2<sup>e</sup> fascicule, n° 15, (Saint-Julien-de-Vouvantes) ; 1905, 5<sup>e</sup> fascicule, n° 46, (Cordemais).
- [26] Vaugeois, RTP, 1900, tome XV, n° 4, p. 183-184 (Besne).
- [27, 28, 29, 13b, 30, 24b, 25b] Wismes (De), Coutumes de Mai en Bretagne, 1907, p. 8 (Moncontour), p. 9-10 (Moncontour), p. 10 (Plaine-Haute), p. 11-12 (Quintin), p. 12-14 (Limerzel), p. 14 (Saint-Julien-de-Vouvantes), p. 15 (Cordemais).
- [20b] X, Kanomp uhel, 1981, p. 72-74 (Bretagne).
- [31] X, Publicateur des Côtes-du-Nord, 1887, non paginé (Uzel).

Remarques :

La version [9] de Choleau est différente des autres versions et semble être une réfection lettrée.

Diffusion : France.





Carte 90 [a]

Mai  
45 occurrences - 31 versions



## **SATIRE DES GENS D'ÉGLISE**



## 92 - Satire des gens d'église - Curés

### 9204 - Le curé et sa charmante beauté

#### 319. D'où venez-vous si crotté, Monsieur le Curé ...

D'où venez-vous si crotté,  
Monsieur le Curé ? ) bis  
De la foire et du marché,  
Simone, ma Simonne [*sic*],  
De la foire et du marché,  
Ma petite mignonne.

Que m'avez-vous apporté ?  
Des souliers blancs pour danser.

Voulez-vous me les donner ?  
Il faut pour ça les gagner.

Que faut-il pour les gagner ?  
Savoir lire et bien filer.

Je voudrais me confesser.  
T'as donc commis un péché ?

Celui de trop vous aimer.  
Il faudra t'en corriger.

M'en corriger ? J'en mourrai.  
Il faudra donc t'enterrer,

Le ferez-vous sans pleurer ?  
Oui, puisqu'il faudra chanter.

Qu'ell' chanson chanterez-vous ?  
Requiescat in pace.

« D'où venez-vous si crotté, Monsieur le Curé ... » <sup>773</sup>, collectée dans le Pays de Vannes, a été envoyée avec la mélodie (annexe 1, p. 124) par Rosenzweig qui précise que cette chanson *sert à la danse*. La mélodie permet d'identifier un lairidé 8 temps.

Laforte : I C 15 - Simone, o ma Simone

Coupe : 1 - M - 7 uniformément assonancés en é

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Rosenzweig, Archives Rosenzweig, 1870, f° 90-91, [n° 319] (Pays de Vannes).

Autres occurrences bretonnes :

- [2] Blanchard, Chansons de Haute-Bretagne, 1948, p. 18-21 (Haute-Bretagne).

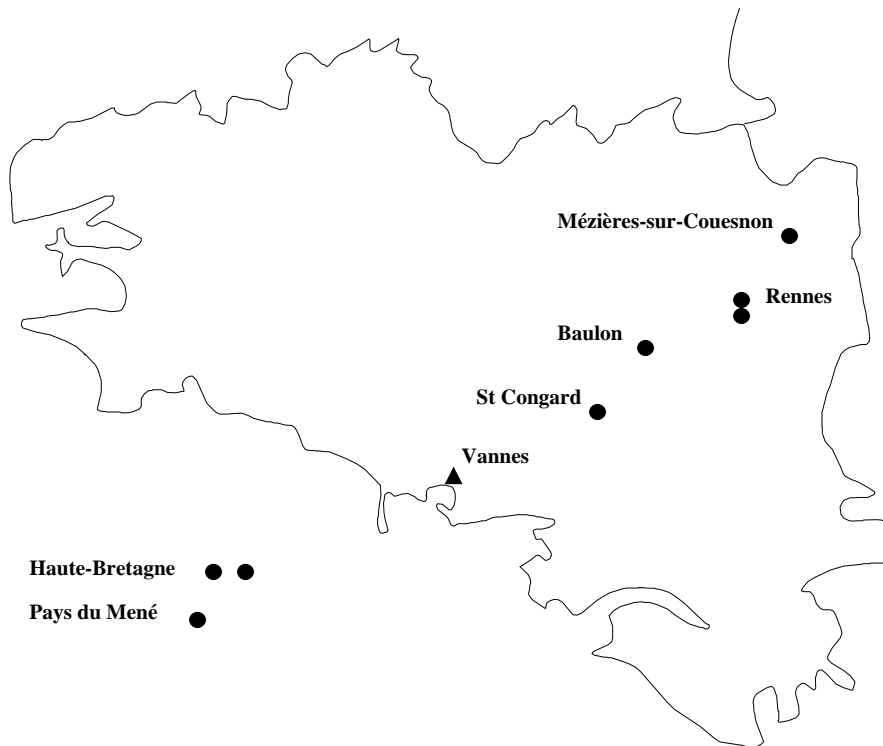
---

<sup>773</sup> Archives Rosenzweig, f° 90-91, n° 319.

- [3] Cadin, Approche de la chanson traditionnelle de langue française en Pays du Mené, 1991, p. 99 (Pays du Mené).
- [4] Collectif, CD - Sonneurs de veuze en Bretagne, plage 6 (Haute-Bretagne)
- [5] Duval, Dastum n° 10 - Eugénie Duval conteuse et chanteuse, 1995, plage A 9, livret p. 34 (Mézières-sur-Couesnon).
- [6] Esquieu, Cahier de chansons populaires recueillies en Ille-et-Vilaine, 1907, p. 146-147 (Baulon).
- [7b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-61, 1900-1901, J 8, non paginé (Rennes).
- [8] Morand, Anthologie de la chanson de Haute Bretagne, 1976, p. 274, n°221 (Rennes).
- [7a] Orain, Annales de Bretagne, 1900-1901, tome 16, p. 10 (Rennes).
- [9] Radioyès, Traditions et chansons de Haute-Bretagne, 1997, tome II, p. 278 (Saint-Congard).

Remarque : La version [5] chantée par Eugénie Duval a été apprise auprès d'un chanteur du Québec de passage en Bretagne. Cette version doit-elle être considérée comme collectée en Bretagne ?

Diffusion : France, Canada.



**Carte 9204**

**Le curé et sa charmante beauté  
10 occurrences - 9 versions**

## 93 - Satires des gens d'église - Moines

### 9303 - Le moine mis à coucher avec la fille aînée

#### 109. [L'autre jour, chez mon père ...]

L'autre jour, chez mon père  
Il y est arrivé  
Un petit moine cordelier  
Qui était tout crotté.  
Il secouait  
Sa robe  
Sa robe  
Il secouait, secouait  
Sa robe  
Tant qu'il pouvait. (bis)

Où le logerons-nous ?  
Dedans notre grenier.  
Le moine s'est écrié :  
Les rats vont me manger !

Où le logerons-nous ?  
Dessus notre escalier.  
Le moine s'est écrié :  
Je vais dégringoler !

Où le logerons-nous ?  
Dedans notre cellier.  
Le moine s'est écrié :  
Le vin va me noyer <sup>774</sup>!

Où le logerons-nous ?  
Dedans notre foyer.  
Le moine s'est écrié :  
Le feu va me brûler !

Où le logerons-nous ?  
Dans le grand lit carré <sup>775</sup>.  
Le moine s'est écrié :  
C'est ce qu'il me fallait.

#### 200. Le moine crotté

A ma porte est venu  
Un moine tout crotté  
Il était si crotté  
Qu'il en faisait pitié  
Il secouait, secouait  
Sa robe, sa robe  
Il secouait, secouait  
Sa robe tant qu'il pouvait.

Je l'ai mis à coucher  
Dessus notre foyer.  
Le moine s'est écrié :  
Le feu va me brûler.

Je l'ai mis à coucher  
Dedans notre grenier.  
Le moine s'est écrié :  
Les rats vont me manger.

Je l'ai mis à coucher  
Chez Pierr' le jardinier.  
Le moine s'est écrié :  
Le froid va me geler.

Je l'ai mis à coucher  
Dans un bon lit paré.  
Le moine s'est écrié :  
Que je suis bien couché.

---

<sup>774</sup> Note de Macé et Du Boys : Variante « le cidre ».

<sup>775</sup> Note de Macé et Du Boys : Variante « o la fille de l'hôtel ».

La première version « L'autre jour chez mon père ... » <sup>776</sup> a été envoyée par Macé et Du Boys. Une note du Comité indique : *Ronde*.

La seconde version « Le moine crotté » <sup>777</sup> a été collectée dans le Morbihan par Galles qui joint la mélodie notée avec des chiffres (annexe 1, p 125).

Ces deux versions ont été publiées par Rolland <sup>778</sup>.

Ces deux versions donnent un exemple des transformations qui sont amenées par la tradition orale : le « grand lit carré » devient un « bon lit paré ». On peut également remarquer qu'aucune des deux versions ne se poursuit jusqu'à la demande de « coucher avec la fille aînée ». La censure vient-elle du chanteur qui n'a pas osé chanter la chanson dans son entier ou du collecteur qui n'a pas jugé correct de transmettre l'intégralité du texte ?

Cette chanson existe également en breton. Elle est répertoriée dans le catalogue Malrieu sous la référence 415 (Itron, mar kredfen - Madame si j'osais). Il n'existe qu'une seule version complète. Celle-ci a été collectée par Luzel en 1864 auprès d'un enfant de chœur de Plougonven <sup>779</sup>.

---

<sup>776</sup> Poésies populaires de la France, vol. 4, f° 303 recto et verso, n° 109.

<sup>777</sup> Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 572 recto et verso, n° 200.

<sup>778</sup> **Rolland**, *Recueil de chansons populaires*, tome II, p. 153 et tome II, p. 108.

<sup>779</sup> **Luzel**, *Soniou Breiz-Izel*, tome II, p. 98 et *Mélusine*, 1878, tome I, col. 550.



**Son Iannic Mihiec**

Iannic Mihiec 'grié forz,  
War leinn he geinn, en creiz ar porz.

Hac ann Itron a c'houlenne  
Digant Iannic, pa hen clewe :

Iannic, Iannic, lavar d'in-me  
Perac, paotric, ma oeles-te ?

Atô, Itron, na mar credfenn  
Monet en ho ti, hec'h afenn.

Iannic, Iannic keiz, deuz eta.  
Itron, me ho trugareca.

Ha oan Iannic antreet,  
Iannic keiz a oele bepred.

Hac ann Itron a c'houlenne  
Digant Iannic, pa hen glewe :

Iannic, Iannic, lavar d'in-me  
Perac, paotric, ma oeles-te ?

Atô, Itron, na mar credfenn  
Monet en ho sal, hec'h afenn.

Iannic, Iannic keiz, deuz eta.  
Itron, me ho trugareca.

P'ea Iannic er zal antreet,  
Iannic keiz a oele bepred.

Hac ann Itron a c'houlenne  
Digant Iannic, pa hen glewe :

Iannic, Iannic, lavar d'in-me  
Perac, paotric, ma oeles-te ?

Atô, Itron, na mar credfenn  
Debri hag evan, hec'h grafenn.

Iannic, Iannic keiz, deuz eta.  
Itron, me ho trugareca.

Ha p'hen doa debret hac evet  
...  
Monet en ho cambr, hec'h afenn.

Iannic, Iannic keiz, deuz eta  
...  
P'oa Iannic er gambr antreet  
...  
Mont en ho kwele, hec'h afenn

**Petit-Jean le Morveux**

Petit-Jean le Morveux criait à la force,  
(Etendu) sur le dos, au milieu de la cour.

Et la dame demandait  
A Petit-Jean le Morveux, en l'entendant :

Petit-Jean, Petit-Jean, dis-moi,  
Pourquoi, mon garçon, pleures-tu ?

C'est que, Madame, si j'osais  
Entrer dans votre maison, je le ferais.

Petit-Jean, cher Petit-Jean, viens y donc.  
Madame, je vous remercie.

Et quand Petit-Jean fut entré,  
Le cher Petit-Jean pleurait toujours.

Et la dame demandait  
A Petit-Jean, quand elle l'entendait :

Petit-Jean, Petit-Jean, dis-moi,  
Pourquoi, mon garçon, pleures-tu ?

C'est que, Madame, si j'osais  
Entrer dans votre salle j'y entrerais.

Petit-Jean, cher Petit-Jean, viens y donc.  
Madame, je vous remercie.

Et quand il fut entré dans la salle,  
Le cher Petit-Jean pleurait toujours.

Et la dame demandait  
A Petit-Jean, quand elle l'entendait :

Petit-Jean, Petit-Jean, dis-moi,  
Pourquoi, mon garçon, pleures-tu ?

C'est que, Madame, si j'osais  
Manger et boire, je le ferais.

Petit-Jean, cher Petit-Jean, viens y donc.  
Madame, je vous remercie.

Et quand il eut mangé et bu  
...  
Aller dans votre chambre, j'y irais.

Petit-Jean, cher Petit-Jean, viens y donc.  
...  
Et quand Petit-Jean fut entré dans la chambre  
...  
Aller dans votre lit, j'y irais.

Iannic, Iannic keiz, deuz eta ... Pa oa Iannic er gwele êt ... Roï eur pocd'hec'h-hu, hen grafenn.	Petit-Jean, cher Petit-Jean, viens y donc. .... Et quand Petit-Jean fut entré dans le lit ... Vous embrasser, je le ferais.
Iannic, Iannic keiz, gra eta ... Ha p'hen doa d'ann itron poket ... Dogani 'n aotro, hen grafenn	Petit-Jean, cher Petit-Jean, fais-le donc. ... Et quand il eut embrassé la dame ... Faire Monsieur cocu, je le ferais.
Iannic, Iannic keiz, gra eta  P'hen doa ann aotro doganet ... Lâret d'an aotro, hen grafenn	Petit-Jean, cher Petit-Jean, fais-le donc.  Et quand il eut fait cocu Monsieur ... Le dire à Monsieur, je le ferais.
Iannic, Iannic, na lavar ket, Ha me roio did tri c'hant scoed.	Petit-Jean, cher Petit-Jean, ne le dis pas, Et je te donnerai trois cents écus.
Itron, ho roït d'in eta ... Itron, me ho trugareca.	Madame, donnez-les moi donc ... Madame je vous remercie.
Iannic Mihiec na oele ken, Ha hec'h eas-cuit 'vel eun denn.	Petit-Jean le Morveux ne pleurait plus, Et il s'en alla comme un homme.

Dans la version en breton, il ne s'agit pas d'un moine, mais le thème est identique à celui des versions en français. La version en breton est très proche de la version publiée en 1724 par Ballard dans « Les rondes - Chansons à danser » <sup>780</sup>.

Laforte : II D 16 - Le petit bonhomme crotté

Coupe : 2 - FM - 66 uniformément assonancés en é

Versions des Poésies populaires de la France :

- [2a] Galles, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 5, f° 572 recto et verso, [n° 200] (Morbihan).
- [1a] Macé et Du Boys, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 4, f° 303 recto et verso, [n° 109] (Bretagne).

Autres occurrences bretonnes de langue française :

- [3] Droïart, Chansons populaires de la Haute-Bretagne (MATP, ms. 44-395 B. 20), 1944, f° 70 recto - 71 recto (Lamballe).
- [4a] Guéraud, Manuscrit 2222, 1856-1861, f° 181-182 (Savenay).
- [4c] Guériff, Le trésor des chansons populaires folkloriques recueillies au Pays de Guérande, 1983, tome I, p. 77 (Savenay).
- [4d] Le Floc'h, Chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou, 1995, tome II, p. 546, version A (Savenay).
- [4b] Pavec, Chants populaires de la Haute-Bretagne recueillis par un Guérandais, 1884, p. 27-28, n° 16 (Pays de Guérande).
- [1b, 5, 2b] Rolland, Recueil de chansons populaires, 1883, tome I, p. 153-154 (Bretagne) ; 1886, tome II, p. 107, version b (Scaër) ; p. 108, version c (Bretagne).

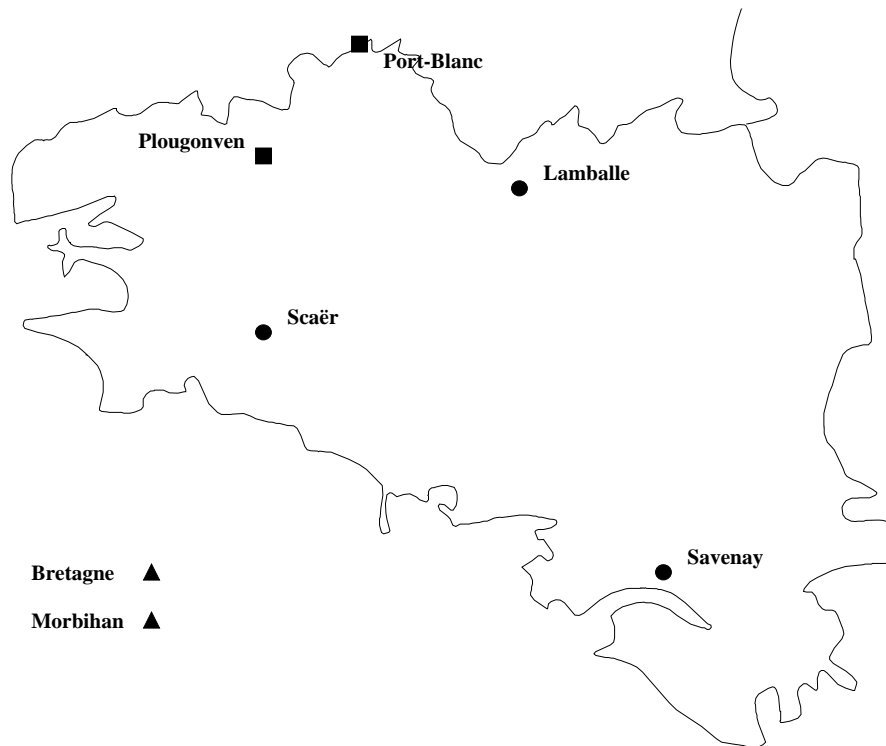
Autres occurrences en breton :

- [2] Duhamel, Musiques bretonnes, 1913, p. 187, n° 368 (Port-Blanc).
- [1a] Luzel, Mélusine, 1878, tome I, col. 550-552 (Plougouven).
- [1b] Luzel, Soniou Breiz-Izel, 1890, tome II, p. 98-103 (Plougouven).

---

<sup>780</sup> **Ballard**, *Les Rondes - Chansons à danser*, tome I, p. 42 reproduite dans **Rolland**, *Recueil de chansons populaires*, tome I, p. 151.

Diffusion : France, Suisse, USA (Louisiane).



Carte 9303

**Le moine mis à coucher avec la fille aînée**  
**10 occurrences en français - 5 versions**  
**3 occurrences en breton - 2 versions**

## 9316 - La belle qui s'enfuit sur le cheval du moine

### 241. Là haut sur ces buttes ...

Là haut sur ces buttes (bis)  
Un couvent l'y a li, la lire, la, lire  
Un couvent l'y a li, la lire, la, la.

Dedans y a trois nonnes  
Trois nonnes l'y a li, la lire, la, lire

Par le chemin passe  
Un moine à cheva'

Laquelle de ces nonnes  
Qui ma mie sera ?

Oh ! se dit l'aînée  
Moi ne sera pas.

Oh ! s' dit l'autr' aînée  
Moi ne sera pas.

Oh ! s' dit la cadette  
S'lon c' que le moine donn'ra

J' te donnerai cent livres  
Mon petit cheva'.

Z'a bas, z'a bas moine  
Que je monte à cheva'.

Quand oll fut montée  
Va comme le vent.

« La haut sur ces buttes ... » <sup>781</sup>, collectée dans l'arrondissement de Loudéac, a été envoyée par Rousselot sous le titre de « Ronde ». Le recteur Lamache qui la transmet au Comité précise : *Si je suis bien informé, cette chanson se retrouve en Bourgogne.*

Weckerlin signale qu'un antécédent préfolklorique a été publié en 1602 par Adrian de Launay dans « Non le Tresor ny le Trias ne le Cabinet : Moins la beauté mais plus, la fleur ou l'eslite de toutes les chansons amoureuses et air de court tirez des oeuvres et manuscrits des plus fameux poètes de ce temps » <sup>782</sup>.

Laforte : I C 22 - Le cheval du moine volé par la belle

Coupe : 2 - FM - 55 uniformément assonancés en a

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Rousselot, Archives nationales, F/17/3245, 1854, 1<sup>er</sup> cahier, f° 16 recto et verso, [n° 241] (Arrondissement de Loudéac).

Autre occurrence bretonne :

- Aucune.

---

<sup>781</sup> Archives nationales, F/17/3245, 1<sup>er</sup> cahier Rousselot, f° 16 recto et verso, n° 241.

<sup>782</sup> Weckerlin, *L'ancienne chanson populaire en France*, p. 375.

Diffusion : France.



**Carte 9316**

**La belle qui s'enfuit sur le cheval du moine  
1 occurrence - 1 version**

## 9318 - Le moine qui trait la vache

### 92. [C'était un petit moine ...]

C'était un petit moine  
Qui d'amour vivait. (bis)

Dans son chemin rencontre  
Une fille qui pleurait.

Il lui demanda : Belle,  
Qu'avez-vous à pleurer ?

J'ai mon ménage à faire,  
Et mes vaches à tirer.

Que donnerez-vous, belle ?  
Je vous les tirerai.

Je donnerai mon beurre,  
Et mon lait à moitié.

« C'était un petit moine ... » <sup>783</sup> a été recueillie par Macé auprès de sa grand-mère. Cette chanson est incomplète car *suit un autre couplet que je n'ai jamais su, que ma grand' mère a toujours refusé de me dire, mais qu'on m'a dit être assez grivois*. Coirault regrette : *Une telle pruderie naturelle à une femme semble respectable même chez les grand-mères ; Elle est seulement fâcheuse et surtout si - comme il arrive - aucune autre version n'a été recueillie, car alors la vérité folklorique demeure inconnue à jamais* <sup>784</sup>. Les autres versions de cette chanson montrent que les couplets manquants ne sont pas si grivois que le pensaient Macé et Du Boys.

Cette chanson existe également en breton. Elle est répertoriée dans le catalogue Malrieu sous la référence 406 (Ar manac'h hag ar vuoc'h du - Le moine et la vache noire). A titre d'exemple, nous donnons ci-dessous une version collectée par Le Diberder en 1911 auprès de Loeis Guillerm de Landévant <sup>785</sup>. Dans ses manuscrits, Gilliouard donne une mélodie, mais il précise que l'air est emprunté à une autre chanson populaire.

---

<sup>783</sup> Poésies populaires de la France, vol. 4, f° 203 recto, n° 92.

<sup>784</sup> Coirault, *Formation de nos chansons folkloriques*, tome II, p. 237, note 4.

<sup>785</sup> Gilliouard, *Manuscrit 43-J-66 - Copie Le Diberder*, M 21, non paginé. La traduction est de L. Berthou-Bécam.

### Hag ur menah yevanq ...

Hag ur menah yevanq a govand en Alré  
Ha yon yas d'en ty-ni disul de guend-ahoé.  
  
Ha yon yas d'en ty-ni disul de guend-ahoé,  
Yon gavas er vatèh é hobér hé gulé.  
  
Yon hé havas forh clan, forh clanù ha falchiret.  
Laret-hu d' ein, plahic, pesort clinùed e hues ?  
  
Laret-hu d' ein, plahic, pesort clinùed e hues ?  
Na mé nen don quet clanù, 'm es chet clinùed erbet.  
  
Meit me stal zi d'hobér, me séùd zo de hoérein,  
Pe garès-te, menah, té e rê secour d' ein.  
  
Pe garès-te, menah, té e rê secour d' ein.  
Er menah dap ér pod, yon gomans té hoérein.  
  
Er menah dap ér pod, yon gomans té hoérein,  
Er vuoh du e oé fal, hi commancet te scoein.  
  
Er vuoh du e oé fal, hi commancet te scoein  
Ha taolet er menah ér hrèù ar leinéé guen.  
  
Chetu torred er pod ha chuillet rah er leah  
Hag ohpen quement-cé abimet 'r heah menah.  
  
Hag ohpen quement-cé abimet 'r heah menah,  
Boud é fiùèn cant vlé hag er pèh em es hoah,  
  
Boud é fiùèn cant vlé hag er pèh em es hoah,  
Berhuiquin hrein quet 'r lis, hrein qued er lis d'er  
plah.

### Un jeune moine ...

Un jeune moine du couvent d'Auray  
Qui vint chez nous dimanche à Guémené.  
  
Qui vint chez nous dimanche à Guémené,  
Il trouva la servante pour lui faire son lit.  
  
Il la trouva fort malade, très malade et tracassée.  
Dites-moi, jeune fille, quelle maladie avez-vous ?  
  
Dites-moi, jeune fille, quelle maladie avez-vous ?  
Je ne suis pas malade, je n'ai aucune maladie.  
  
Mais j'ai mon ménage à faire, mes vaches à traire,  
Si tu le veux, moine, tu m'aideras.  
  
Si tu le veux, moine, tu m'aideras.  
Le moine attrape un pot et commence à traire.  
  
Le moine attrape un pot et commence à traire,  
La vache noire est mauvaise, elle commence à ruer.  
  
La vache noire est mauvaise, elle commence à ruer  
Et projette le moine au faite de la crèche.  
  
Voici le pot cassé et le lait répandu  
Et en plus de tout cela le pauvre moine est blessé.  
  
Et en plus de tout cela le pauvre moine est blessé,  
Même s'il me restait encore cent ans à vivre,  
  
Même s'il me restait encore cent ans à vivre.  
Je ne ferai plus jamais la cour à une fille

Weckerlin signale qu'un antécédent préfolklorique a été publié en 1572 par Adrian Leroy dans « 7e livre de chansons à 4 parties » <sup>786</sup>.

Laforte : I C 19 - Le petit moine qui mignonait

Malrieu : 406 - Ar manac'h hag ar vuoc'h du - Le moine et la vache noire

Coupe : 2 - FM - 66 uniformément assonancés en é

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Macé et Du Boys, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 4, f° 203 recto, [n° 92] (Bretagne).

Autres occurrences bretonnes de langue française :

- [2] Boueze (La), Chansons traditionnelles des Pays du Couesnon, 1985, p. 16-17 (Montours).

- [3] Collectif, CD - Chant et veuze en Presqu'île guérandaise, 1994, page 5, livret p. 5 (Saint-Joachim).

- [4] Corvaisier, Chants et danses du Pays Fougereais, 1977, p. 30 (Saint-Brice).

- [5] Decombe, Chansons populaires recueillies dans le département d'Ille-et-Vilaine, 1884, p. 100-102, n° XXXII (Vitré).

- [6] Esquieu, Cahier de chansons populaires recueillies en Ille-et-Vilaine, 1907, p. 75-76 (Baulon).

---

<sup>786</sup> Weckerlin, *L'ancienne chanson populaire en France*, p. 162.

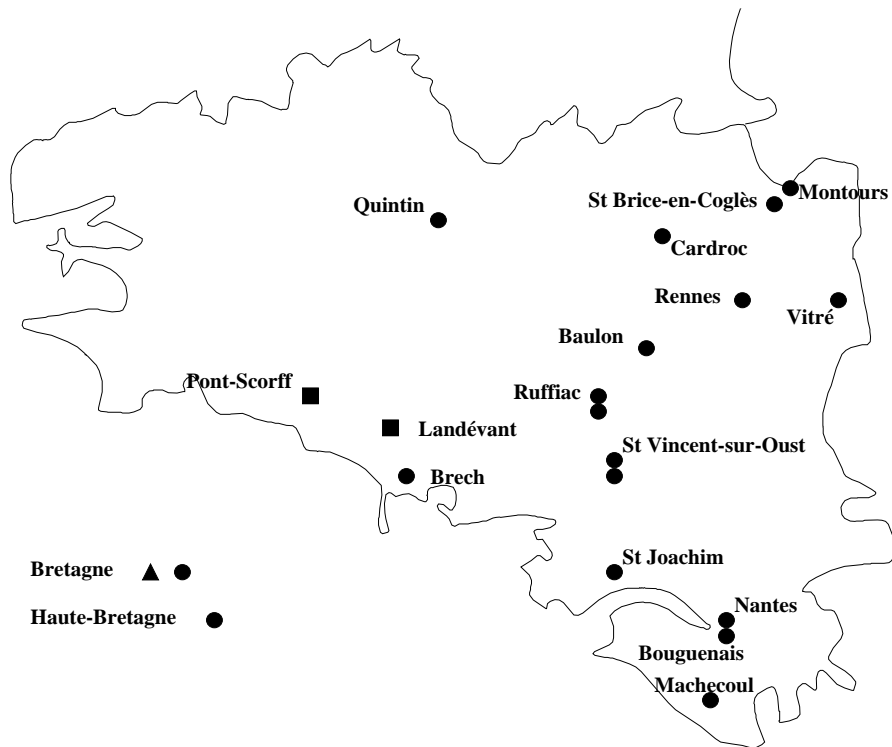
- [7a, 8b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-40, s.d., C 16, non paginé (Brech), non paginé (Quintin).
- [7b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-44, s.d., C n° 43, non paginé (Brech).
- [9] Groupement de Vilaine, Complaintes et chants de circonstance des Pays de Vilaine, 1976, p. 6 (Saint-Vincent-sur-Oust).
- [10a, 11a, 12a] Guéraud, Manuscrit 2222, 1856-1861, f° 177-178 (Bouguenais), f° 178 bis (Machecoul), f° 179 (Nantes).
- [8a] La Borderie, Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou, 1897, tome XVIII, p. 173-174 (Quintin).
- [10b, 11b, 12b] Le Floc'h, Chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou, 1995, tome II, p. 539, version D (Bouguenais) ; p. 540, version E (Machecoul) ; p. 541, version G (Nantes)
- [13] Massignon, 1951, Bande magnétique I, n° 14 (Bretagne).
- [14] Morand, Anthologie de la chanson de Haute Bretagne, 1976, p. 149, n° 120 (Cardroc).
- [15, 16a] Orain, Chansons de Haute-Bretagne, 1902, p. 58-62 (Haute-Bretagne), p. 63-64 (Forêt de Rennes).
- [16b] Orain, Glossaire du département d'Ille-et-Vilaine, 1886, p. 193-197 (Forêt de Rennes).
- [17, 18] Radioyès, Traditions et chansons de Haute-Bretagne, 1995, tome I, p. 226-227 (Ruffiac), p. 227-228 (Ruffiac).
- [19] Villeneuve, Chansons du Pays Gallo, 1937, p. 24-25 (Saint-Vincent-sur-Oust).

Autres occurrences en breton :

- [2] Gilliouard, Manuscrit 43-J-66 - Copie Le Diberder, 1911, M 21, non paginé (Pont-Scorff).
- [1a] Gilliouard, Manuscrit 43-J-68 - Copie Le Diberder, 1911, M 40, non paginé (Landévant).

Diffusion : France, Canada, USA (Louisiane).





Carte 9318

**Le moine qui trait la vache**  
**25 occurrences en français - 19 versions**  
**2 occurrences en breton - 2 versions**



**CRIMINALITE, FAITS DIVERS**



## 98 - Crimes passionnels

### 9811 - Le traître noyé

#### 243. La belle Jannetton

Beau matelot, bon marinier,  
Veux-tu m'y passer la rivière ?  
Oh ! vraiment oui, belle Jannetton,  
Je t' la passerai tout le long.

Elle n'était pas à d' mi chemin  
La belle demande à boire :  
A boire ! à boire ! de ce vin blanc !  
La belle tu boiras ton sang.

Bon matelot, bon marinier,  
Auriez-vous le coeur de le faire ?  
Oh ! vraiment oui, belle Jannetton,  
Tu vas aller voir la Loire au fond.

Bon matelot, bon marinier,  
Prête-moi donc vite [*sic*] tes bottes !  
Le garçon était à se déchausser,  
Dedans la Loire elle l'a jeté.

Belle Jannetton ! belle Jannetton !  
Prête-moi donc ta jolie main blanche ?  
Oh ! vraiment non, coquin de garçon,  
Va-t-en z y voir la Loire au fond.

Le garçon se croyant noyé,  
Il se raccroche à une branche ;  
Jeannetton [*sic*] tira son couteau,  
Coupa la branche au bord de l'eau.

Belle Jeannetton [*sic*] ! belle Jeannetton !  
Va-t-en vite le dire à mon père ;  
Va-t-en lui dire que je suis noyé  
Pour l'amour d'une fille.  
Va-t-en lui dire que je suis noyé  
Dans un navire à naviguer.

« La belle Jannetton » <sup>787</sup>, collectée dans l'arrondissement de Loudéac, a été envoyée par Rousselot.

Dans l'étude de cette chanson, Coirault a mis en évidence la parenté de sa mélodie avec celle de « Le beau Dion » <sup>788</sup>. Ces deux chansons se trouvent parfois réunies, comme c'est le cas dans la version recueillie par

---

<sup>787</sup> Archives nationales, F/17/2345, 1<sup>er</sup> cahier Rousselot, f° 23 recto, n° 243.

<sup>788</sup> Coirault, *Recherches sur notre ancienne chanson populaire traditionnelle*, tome V, p. 525.

Mérimée en Auvergne et donnée dans les « Instructions » d'Ampère comme exemple de « romance narrative tragique » <sup>789</sup>.

Doncieux indique que le thème « d'un tueur de femme tué par une ruse de femme » se retrouve en Hollande, Allemagne, Scandinavie, Angleterre, Hongrie, Italie, Espagne, Portugal <sup>790</sup>. Child rattache également le thème de « Lady Isabel and the elf-knight » aux différentes versions européennes <sup>791</sup>.

Laforte : II A 5 - Renaud le tueur de femmes

Coupe : 4 - MMMM - 8888

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Rousselot, Archives nationales, F/17/2345, 1854, 1<sup>er</sup> cahier, f° 23 recto, [n° 243] (Arrondissement de Loudéac).

Autres occurrences bretonnes :

- [2] Decombe, Chansons populaires recueillies dans le département d'Ille-et-Vilaine, 1884, p. 265-266, n° XCII (Ille-et-Vilaine).

- [3a] Luzel, RTP, 1894, tome IX, n° 7, p. 406 (Guémené-sur-Scorff).

- [4] Massignon, 1951, non enregistré (Bretagne).

- [3b] Ollivier J., Manuscrit 955 - Copie Luzel, s.d., f° 32-33 (Basse-Bretagne).

- [5] Sébillot, RTP, 1891, tome VI, n° 1, p. 34-35 (Haute-Bretagne).

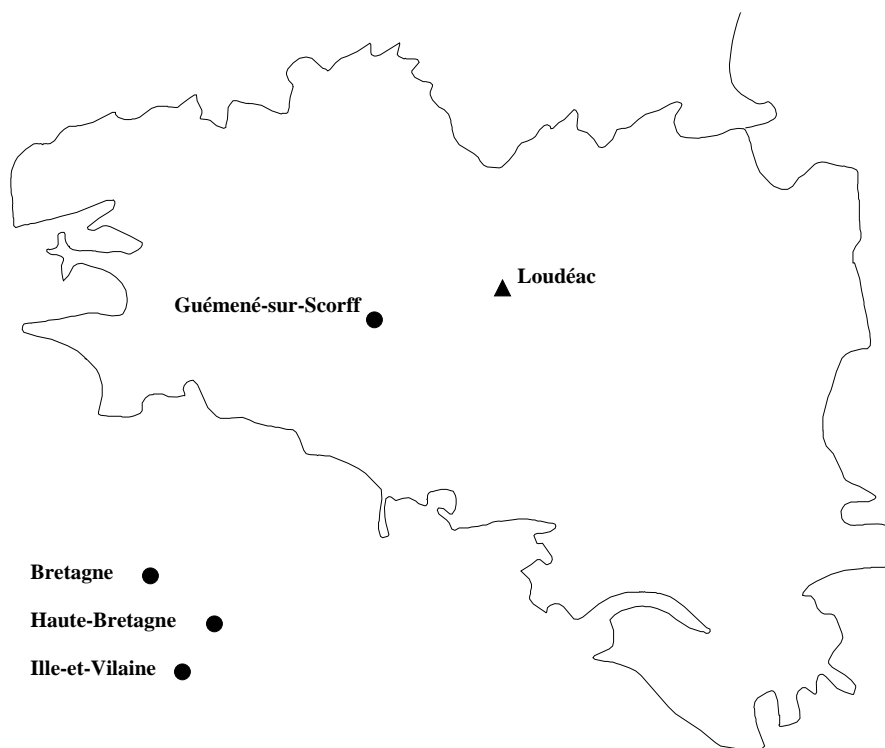
Diffusion : France, Canada, Europe.

---

<sup>789</sup> Ampère, *Instructions*, p. 38.

<sup>790</sup> Doncieux, *Le romancéro populaire de la France*, p. 357.

<sup>791</sup> Child, *The English and Scottish popular ballads*, tome I, p. 22.



**Carte 9811**

**Le traître noyé**  
**6 occurrences - 5 versions**

## 99 - Crimes passionnels (en mariage)

### 9907 - Le sire de Framboisy

#### 59. Le Duc de Kervoisy

Bonjour, Madam', où est votre mari ? (bis)  
Il est en guerr', que n'y puiss'-t-i' mouri !  
Le Ducque [sic] du Maine, le Ducque de Kervoisy

Il est en guerre [sic], que n'y puiss'-t-i' mouri ! (bis)  
Et's-vous son frèr', son parent, son ami ?  
Le Ducque du Maine, le Ducque de Kervoisy

Non, non, Madame, je suis votre mari

Oh sainte vierg' quell' parole ai-je dit !

Prenez votr' sabre et me tuez ici

Non, non, Madam', je n'en ai point souci ...

La prit l'embrass', dans son caross' [sic] la mit

Hors de la vill', la tête il lui tranchit

Sonnez trompett's, clochette et violon

Madame est morte, j'en sais bien la raison

« Le duc de Kervoisy » <sup>792</sup> a été collectée dans le Morbihan par Fouquet, qui précise que *c'est très probablement cette chanson qui a servi de modèle à celle du Sire de Framboisy*. Fouquet a publié cette version dans « Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan » <sup>793</sup>.

A propos de cette chanson, Davenson indique que

*Ce n'est qu'un pastiche, assez récent pour que nous en connaissions les auteurs, Ernest Bourget et Laurent de Rillé (1855) ; nous savons même le nom du chanteur, J. Kelm, qui fit le succès de cette chanson, au théâtre des Folies-Nouvelles. Mais beaucoup de nos plaintes ont dû avoir une histoire qui a commencé de la même manière. Dans le cas de celle-ci, on assiste au stade final de l'évolution d'un thème : c'est celui de la Porcheronne, mais à ce degré d'usure, la légende tragique est devenue fantaisie parodique, l'ironie facile remplace l'émotion.* <sup>794</sup>

La date d'envoi (1857) est cohérente avec le commentaire de Davenson. Le fait que cette chanson ait été recueillie en Bretagne deux ans après avoir été composée et diffusée à Paris, montre que dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les chansons parisiennes étaient connues en Bretagne. Même si, ni Rosenzweig, ni Fouquet ne précisent l'origine exacte de leur(s) version(s), cet exemple ouvre des perspectives intéressantes pour l'étude de l'influence mutuelle des traditions écrite et orale, ainsi que sur l'étude de la circulation des chansons.

<sup>792</sup> Poésies populaires de la France, vol. 3, f° 301 recto, n° 59.

<sup>793</sup> Fouquet, *Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan*, p. 157.

<sup>794</sup> Davenson, *Le livre des chansons*, p. 430.



Laforte : I B 22 - Le retour du mari soldat : la femme trop jeune

Coupe : 2 - FM - 46 uniformément assonancés en i

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Fouquet, Poésies populaires de la France, 1856, vol. 3, f° 301 recto, [n° 59] (Morbihan).

Autres occurrences bretonnes :

- [1b] Fouquet, Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan, 1857, p. 157-158 (Morbihan).

- [1c] Richepin, Journal de l'Université des Annales, 1918, vol. 12, n° 11, p. 494 (Bretagne).

Diffusion : France, Canada.



Morbihan ▲

**Carte 9907**  
**Le sire de Framboisy**  
**3 occurrences - 1 version**



**ENUMERATIVES, RANDONNEES**



## 102 - Enumératives, randonnées - Habillement

### 102 [a] - Père capucin voulez-vous danser ?

#### 124. [Père capucin, voulez-vous danser ...]

Père capucin, voulez-vous danser ? (bis)  
De belles sandales je vous donnerai. (bis)  
Je ne sais point danser,  
Je ne sais point comment on danse,  
Je n'entends point la cadence,  
Je ne sais point danser.  
Drôle de capucin, )  
Hein ! hein ! ) Refrain en chœur  
Drôle de capucin. )

Père capucin, voulez-vous danser ?  
Une belle robe je vous donnerai.  
Je ne sais point danser, etc. ...

« Père capucin, voulez-vous danser ... » <sup>795</sup> a été envoyée par Macé et Du Boys qui précisent :

*Dans les couplets suivants, et l'on peut en augmenter le nombre presque à l'infini, on propose au capucin un beau chapelet, une belle besace, un beau bâton, un beau bonnet, un beau cordon, un beau rosaire, etc. ... Le capucin répond toujours de la même façon sur un ton nasillard, jusqu'à ce qu'enfin il soit entraîné dans le mouvement général de la ronde.*

L'origine de cette version n'est mentionnée explicitement ni sur le manuscrit, ni dans le Bulletin du Comité (cf. 3<sup>e</sup> partie, chapitre 2.16). Nous avons néanmoins choisi de retenir cette version dans le cadre de cette étude, étant donné que Macé et Du Boys ont envoyé plusieurs chansons d'origine bretonne. Il a semblé plus pertinent de présenter cette chanson, en signalant le doute quant à son origine bretonne, plutôt que de l'ignorer.

Cette version a été publiée par Rolland <sup>796</sup>.

Coirault indique qu'une chanson du XVII<sup>e</sup> siècle débutait par l'incipit « Moine, si tu veux danser » <sup>797</sup> et il ajoute :

*On sait qu'au siècle dernier plusieurs rondes de ce genre avaient délaissé les rues, carrefours et places des villes, et même les campagnes chantantes. Elles s'étaient cantonnées dans les préaux d'écoles et les milieux d'enfants. Elles y ont rarement progressé. Elles ont plutôt tendu à s'y puériser en s'y réduisant. Celle-ci est du nombre. Ses versions successives ont édulcoré l'affabulation. <sup>798</sup>*

---

<sup>795</sup> Poésies populaires de la France, vol. 4, f° 405 recto et verso, n° 124.

<sup>796</sup> Rolland, *Rimes et jeux de l'enfance*, p. 370.

<sup>797</sup> Vicomte de Chevry, *Recueil de chansons, sonnets (etc.)*, manuscrit de la Bibliothèque nationale.

<sup>798</sup> Coirault, *Formation de nos chansons folkloriques*, tome III, p. 432.

Laforte : IV Ea 3 - Ah si mon moine voulait danser

Coupe : Enumérative

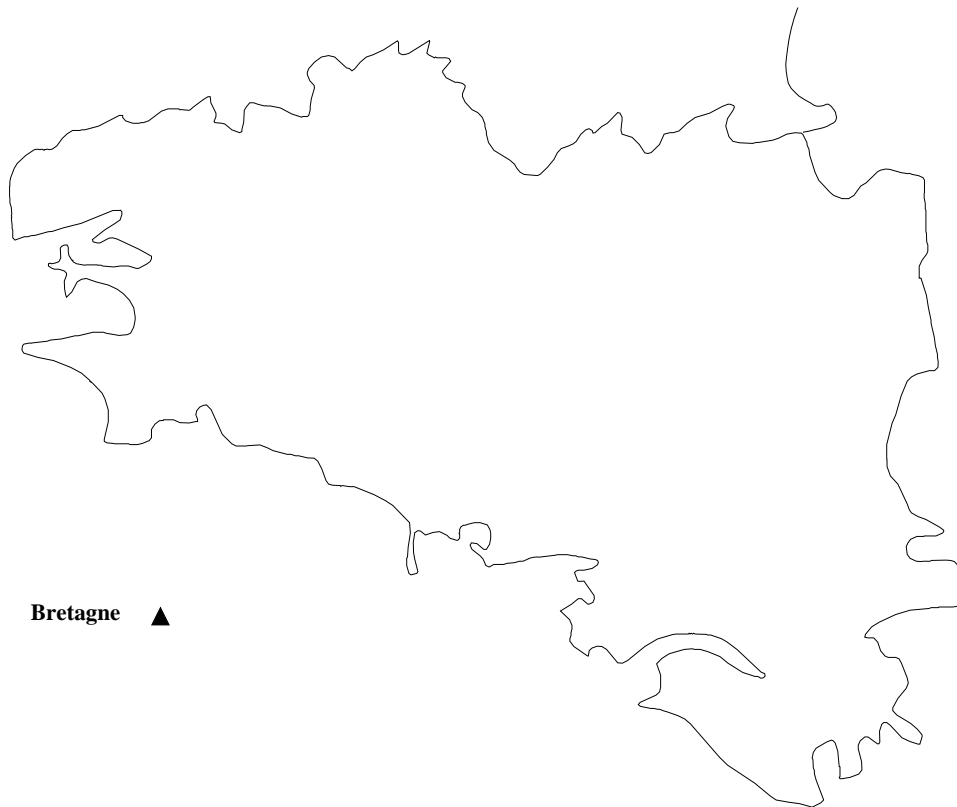
Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Macé et Du Boys, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 4, f° 405 recto et verso, [n° 124] (Bretagne).

Autre occurrence bretonne :

- [1b] Rolland, Rimes et jeux de l'enfance, 1883, p. 370-371 (Sans origine).

Diffusion : France, Canada, Catalogne, USA.



**Carte 102 [a]**

**Père capucin voulez-vous danser ?  
2 occurrences - 1 version**

## 103 - Randonnées diverses

### 103 [a] - Bichette et les choux

#### 25. Bichette et les choux

On va chercher le chien  
Le chien ne veut pas mordre bichette  
Bichette ne veut pas sortir des choux  
Ah ! Ah ! Ah ! bichon bichette )  
Tu sortiras de ces choux-là. ) bis

On va chercher bâton  
Bâton ne veut pas battre le chien  
Le chien ne veut pas mordre bichette

On va chercher le feu  
Le feu ne veut pas brûler bâton  
Bâton ne veut pas battre le chien

On va chercher l'eau  
L'eau ne veut pas éteindre le feu  
Le feu ne veut pas brûler bâton

On va chercher un veau  
Le veau ne veut pas boire de l'eau  
L'eau ne veut pas éteindre le feu

On va chercher le boucher  
Le boucher veut bien tuer le veau  
Le veau veut bien boire de l'eau  
L'eau veut bien éteindre le feu  
Le feu veut bien brûler bâton  
Bâton veut bien mordre bichette  
Bichette veut bien sortir des choux

« Bichette et les choux » <sup>799</sup> a été envoyée par Mahéo de Dinan.

Une version de cette chanson figure dans les « Instructions » d'Ampère comme exemple de « souvenirs germaniques » ! *Tout chant contenant une formule d'incantation, une allusion à des superstitions plus ou moins bizarres, devra être également recueilli avec soin ; tel est le Conjurateur et le loup, envoyé au comité par M. Friry, correspondant à Remiremont, et qui se retrouve dans plusieurs parties de la France. Dans ce singulier morceau, les divers éléments sont successivement évoqués comme dans les runes scandinaves ou finnois : ils se refusent à l'action de l'homme, et n'agissent que quand le diable paraît. Le fond de ce chant étrange doit être fort ancien* <sup>800</sup>.

A propos des « Chansons d'énumérations à reprises récapitulatives ou randonnées », Coirault remarque que :

*Biquette (ou Bricou parfois) l'emporte de loin pour le nombre de versions. Son obstination à ne pas vouloir sortir des choux exemplifie l'opiniâtre entêtement caractéristique de la gent chèvre. Dans les lueurs*

---

<sup>799</sup> Poésies populaires de la France, vol. 2, f° 23 recto et verso, n° 25.

<sup>800</sup> Ampère, *Instructions*, p. 19.

*hargneuses croisant à travers les yeux sarcastiques de cette Biquette, n'y a-t-il pas autant de magique que de comique ? A moins qu'une affabulation thaumaturgique, rehaussée encore par des titres prestigieux et inquiétants, comme par exemple « Le conjurateur et le loup », soit surtout le responsable de cette magie apparente. Toujours est-il que la geste, en vers ou en prose, a couru le monde.<sup>801</sup>*

Il n'existe qu'une seule autre version bretonne de langue française. Il existe une seule version en breton. Elle est répertoriée dans le catalogue Malrieu sous la référence 1336 (Ar c'hog yaouank hag ar bolez - Le jeune coq et la poulette). Cette version a été collectée par Luzel auprès de Joseph Raher de Duault<sup>802</sup>.

### Ar chog iaouanc hac ar bolez

Eur wez a oa eur C'hog iaouanc hac eur Bolès, hac a oa fichet coant, da vont da eun devès ; ha pa oant erru e kichenn eur poul, a weljont eno eur wezenn aval, hac eun aval ruz ebars. Hi ! eme ar Bolès, kers da vouit d'in ann aval ruz. N'an ket, eme ar C'hog, rac ma zroadic coant a gouezfe er poul, hac a vefe mastaret. Na rei ket ! Na rei ket ! kers da vouit d'in aval ruz. Hac ar C'hog da vont er wezenn, ha da hija. Couezet è ann aval ? N'eo ket c'hoas. Hac hen da hijan adarre, hac ann aval ruz da goueza. Met pa oa ann aval o coueza, oa ive troadic coant ar C'hog o coueza er poul. Lâret mad em boa d'id, Polès ! Kers brema da glasc Caul, da dorcha d'in ma zroadic coant, mastaret e poul.

Caul, deus da dorcha troadic coant ar C'hog, a zo couezet er poul. N'an ket, eme Caul. Ma ! me 'c'h da glasc Gavr d'as debri. Ma ! kers eta.

Gavr, deus da debri Caul ; Caul na deu ket da dorcha troadic coant ar c'hog, a zo couezet er poul. N'an ket, eme ar C'havr. Ma ! me 'c'h da glasc Bleiz d'as debri. Ma ! kers eta.

...

Câz, deus da debri Logodenn ; Logodenn na deu ket da debri Lard ; Lard na deu ket da larda Louan ; Louan na deu ket da stagan Eujenn ; Eujenn na deu ket da eva Dour ; Dour na deu ket da lac'ha Tan ; Tan na deu ket da boaza Fusul ; Fusul na deu ket da lac'ha Bleiz ; Bleiz na deu ket da debri Gavr ; Gavr na deu ket da debri Caul ; Caul na deu ket da dorcha troadic coant ar C'hog, a zo couezet er poul. Ma ! eme ar C'haz, me hec'h a.

### Le jeune coq et la poulette

Il y avait, une fois, un Coq et une Poulette qui s'étaient bien attifés, pour aller à une fête ; et arrivés près d'une mare, ils virent là un pommier, et une pomme rouge dedans. Hi ! fit la Poulette, va me chercher cette pomme rouge. Je ne vais pas, répondit le Coq, car mon joli petit pied tomberait dans la mare, et serait sali. Non ! Non ! Va me chercher cette pomme rouge. Et le Coq de monter dans l'arbre et de secouer (la branche). Est-elle tombée, la pomme ? Pas encore. Et le voilà de secouer encore, et la pomme de tomber. Mais, au moment où la pomme tombait, le joli petit pied du Coq tombait aussi dans la mare. Je t'avais bien dit, Poulette ! Va-t-en, à présent, me chercher Chou, pour m'essuyer mon joli petit pied, sali dans la mare.

Chou, viens essuyer le joli petit pied de Coq, qui est tombé dans la mare. Je ne vais pas, dit Chou. Eh bien ! Je vais chercher Chèvre, pour te manger. Bien, vas-y donc.

Chèvre, viens manger Chou ; Chou ne veut pas venir essuyer le joli petit pied de Coq, qui est tombé dans la mare. Je ne vais pas, dit Chèvre. Eh bien ! Je vais chercher Loup, pour te manger. Bien, vas-y donc.

...

Chat, viens manger Souris ; Souris ne vient pas manger Graisse ; Graisse ne vient pas graisser Corde ; Corde ne vient pas attacher Bœuf ; Bœuf ne vient pas boire Eau ; Eau ne vient pas éteindre Feu ; Feu ne vient pas brûler Fusil ; Fusil ne vient pas tuer Loup ; Loup ne vient pas manger Chèvre ; Chèvre ne vient pas manger Chou ; Chou ne vient pas essuyer le joli petit pied de Coq, qui est tombé dans la mare. C'est bien ! dit Chat, j'y vais.

<sup>801</sup> Coirault, *Formation de nos chansons folkloriques*, tome III, p. 443.

<sup>802</sup> Luzel, *Soniou Breiz-Izel*, tome I, p. 60.



Ha Caz da vont da Logodenn ;  
Logodenn da lard ;  
Lard da Louan ;  
Louan da Eujenn ;  
Eujenn da Dour ;  
Dour da Tan ;  
Tan da Fusul ;  
Fusul da Bleiz ;  
Bleiz da Gavr ;  
Gavr da Caul ;  
Ha Caul da dorcha troadic coant ar  
C'hog,  
A oa couezet er poul.

Et Chat d'aller à Souris ;  
Souris (d'aller) à Graisse ;  
Graisse, à Corde ;  
Corde, à Bœuf ;  
Bœuf, à Eau ;  
Eau, à Feu ;  
Feu, à Fusil ;  
Fusil, à Loup ;  
Loup, à Chèvre ;  
Chèvre, à Chou ;  
Et Chou, d'aller essayer le joli petit pied de Coq,  
Qui était tombé dans la mare.

Gaston Paris signale que cette chanson existe en anglais sous le titre « The house that Jack built » et également en hébreu dans le « Sopher Haggadah » ou « Livre du récit » que les juifs lisent et chantent en famille les deux premiers jours des fêtes de Pâque. L'étude de différentes éditions de ce livre permet à Gaston Paris de dater l'apparition du « Chant du chevreau » du XVI<sup>e</sup> siècle <sup>803</sup>.

Laforte : IV Lb 1 - Biquette

Malrieu : 1336 - Ar c'hog yaouank hag ar bolez - Le jeune coq et la poulette

Coupe : Enumérative

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Mahéo, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 2, f° 23 recto et verso, [n° 25] (Dinan).

Autre occurrence bretonne de langue française :

- [2] Radioyès, Traditions et chansons de Haute-Bretagne, 1997, tome II, p. 203-204 (Saint-Congard).

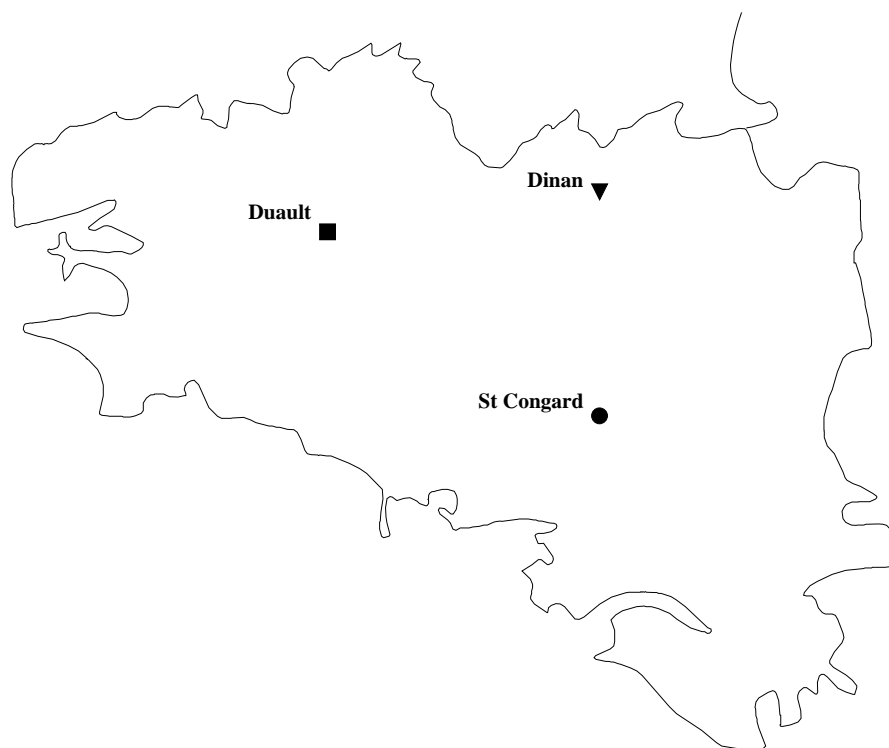
Autre occurrence en breton :

- [1a] Luzel, Soniou Breiz-Izel, 1890, tome I, p. 60-67 (Duault).

Diffusion : France, Belgique, Canada, Italie.

---

<sup>803</sup> Paris Gaston, Romania, 1872, tome I, p. 218.



**Carte 103 [a]**

**Biquette et les choux**  
**2 occurrences en français - 2 versions**  
**1 occurrence en breton - 1 version**

## **LES ANIMAUX**



## 105 - Oiseaux

### 105 [a] - Le mariage de l'alouette et du pinson

#### 235. La noce des champs

C'est l'alouette et l'épervier  
Qui veulent ensemble se marier  
Ils voudraient bien faire des noces  
Mais ils n'ont pas de pain assez  
Alouette ô joliette  
O mon oiseau que tu es beau

Ils voudraient bien faire des noces  
Mais ils n'ont pas de pain assez  
Il est arrivé un gros chien  
Avec un gros morceau de pain

Du pain nous en avons assez  
Mais du lard nous n'en avons pas  
Il est arrivé un renard  
Avec un gros morceau de lard

Du lard nous en avons assez  
Mais du vin nous n'en avons pas  
Il est arrivé un crapeau [*sic*]  
Avec un baril sur son dos

Du vin nous en avons assez  
Mais des verres nous n'en avons pas  
Il est arrivé un pivert  
Avec une douzaine de verres

Des verres nous en avons assez  
Des serviettes nous n'en avons pas  
Il est arrivé une gorgette  
Avec une douzaine de serviettes

Des serviettes nous en avons assez  
Mais des fruits nous n'en avons pas  
Il est arrivé une souris  
Avec un petit panier de fruits

Des fruits nous en avons assez  
Mais de la crème nous n'en avons pas  
Il arriva un colibri  
Avec un très beau pain au riz

De la crème nous en avons assez  
Du dessert nous n'en avons pas  
Il est arrivé un bourdon  
Avec une douzaine de bonbons

Du dessert nous en avons assez

Mais du son nous n'en avons pas  
Il est arrivé un mouton  
Qui jouait fort bien du violon

Il est arrivé un mouton  
Qui jouait fort bien du violon  
Il est survenu un gros rat  
Avec un tambour à son bras

Voulez-vous me garder du chat  
Je vous jouerai de mes quatre bras  
Le chat qui n'était pas prié  
Emporta le tambourinier

Le chat qui n'était pas prié  
Emporta le tambourinier  
Ah ! voilà le plaisir fini  
Puisque le tambour est occis

« La noce des champs » <sup>804</sup> a été envoyée de Dinan par Mahéo.

Cette chanson existe également en breton sous le référence Malrieu 1322 (Eured al laouenanig - Les noces du roitelet). A titre d'exemple, nous donnons ci-dessous une version de Penguern. Cette version fait partie de ses manuscrits et a été publiée, avec sa traduction, en 1870 dans «Mémoire de la société Archéologique des Côtes-du-Nord » <sup>805</sup>. Le lieu de collectage n'est pas précisé.

---

<sup>804</sup> Poésies populaires de la France, vol. 6, f° 510 recto - 511 recto, n° 235.

<sup>805</sup> Penguern, *Manuscrit 94*, f° 55-58 ; Les noces du roitelet in *Mémoire de la Société Archéologique des Côtes-du-Nord*, tome V, p. 202.

**Eured al lawenan**

D'eûred al lawenan  
An oac'h a zo bihan.

Eun eûred brao ve  
Ma ve bara ive !  
Hag o tonet ar fra  
Ganti eun dors vara.

Eun eûred brao ve  
Ma vije kig ive  
Hag o toned ar bik  
Ha ganti eur pes kik.

Eun eûred brao ve  
Ma vije tan ive ;  
A dond eno ar vran  
A gantan eur c'hef-tan.

Eun eûred brao ve  
Ma ve keûneûd ive ;  
O tont ar gazez koat  
Ganti eur bec'h skolpat.

Eun eûred brao ve  
Ma vije gwin ive ;  
Hag o tont ar gégin  
Ganti eur podad gwin.

Eun eûred brao ve  
Ma vije pesk ive  
Hag o tont ar goëlan  
Hag eur peskik gantan.

Eun eûred brao ve  
Ma vije dans ive ;  
A donet ar penglaou  
Gantan eur biniou.

Eun eûred brao ve  
Ma vije ped ive  
O tont an erweder  
Da laret ar Bater.

An oll envedigo  
Deus pevar c'horn ar bro  
Deud int deus ar c'hoajo  
Deut int deus an envo.

Deut int némét unan  
D'eûred al lawenan.

**Les noces du roitelet**

Aux noces du roitelet  
L'époux est petit.

Les noces seraient belles  
S'il y avait du pain !  
Voici venir la corneille  
Apportant une miche.

Les noces seraient belles  
S'il y avait de la viande aussi ;  
Et la pie arrive  
Chargée d'une pièce de viande.

Les noces seraient belles  
Si le feu brillait ;  
Et le corbeau est là,  
Tenant un tison.

Les noces seraient belles  
Si l'on avait du bois ;  
Voici le pivert  
Portant un faix de copeaux.

Les noces seraient belles  
Si le vin ne manquait ;  
Et le geai de venir  
Muni d'un pot de vin

Les noces seraient belles  
S'il y avait du poisson ;  
Survient le goëland [*sic*]  
Un petit poisson dans le bec.

Les noces seraient belles  
Si l'on pouvait danser ;  
Et la mésange accourt  
Avec son biniou.

Les noces seraient belles  
Si l'on y priait ;  
Et l'alouette de descendre  
Pour dire le Pater.

Tous les petits oiseaux,  
Des quatre coins du pays,  
Vinrent du fond des bois,  
Vinrent du sein des nues

Tous, moins un seul,  
Vinrent aux noces du roitelet.

Si le thème de la chanson « Le mariage de l'alouette et du pinson » reste constant, les mariés varient selon les versions :

- Papillon : Esquieu, La Borderie
- Merle et maouvis : Le Bris - Le Noac'h
- Roitelet : Le Floc'h, Luzel, Penguern
- Alouette et épervier : Mahéo
- Caille et perdrix : Rolland,
- Pinson et alouette : Verrimst
- Bécasse et perdrix : Sauvé, Sébillot

Laforte : IV Ma 13 - Les noces du pinson et de l'alouette

Malrieu : 1322 - Eured al laouenanig - Les noces du roitelet

Coupe : 2 - MM - 77 ou 88

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Mahéo, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 6, f° 510 recto - 511 recto, [n° 235] (Dinan).

Autres occurrences bretonnes de langue française :

- [2] Esquieu, Cahier de chansons populaires recueillies en Ille-et-Vilaine, 1907, p. 15-17 (Baulon).
- [3b, 3c] Gilliouard, Manuscrit 43-J-71, s.d., N 1, non paginé (2 versions de Vitré).
- [4] Havard, Contes et chansons de Bretagne, 1880-1900, p. 464-466 (Bretagne).
- [5] Kerviler, RTP, 1886, tome I, p. 331 (Bretagne).
- [6, 3a] La Borderie, Revue de Bretagne et de Vendée, 1895, tome 13, p. 40-42 (Vitré), p. 42-43 (Vitré).
- [7] Le Bris, Le Noac'h, Chansons des pays de l'Oust et du Lié, 5<sup>e</sup> recueil, 1984, p. 26 (Langast).
- [8] Rolland, Recueil de chansons populaires, 1886, tome II, p. 175-176 (Finistère).
- [9] Sauvé, Mélusine, 1878, tome I, col. 552-553 (Brest).
- [10] Sébillot, RTP, 1890, tome V, n° 1, p. 19 (Haute-Bretagne).
- [11] Verrimst, Rondes et chansons populaires illustrées, 1876, p. 119 (Bretagne).

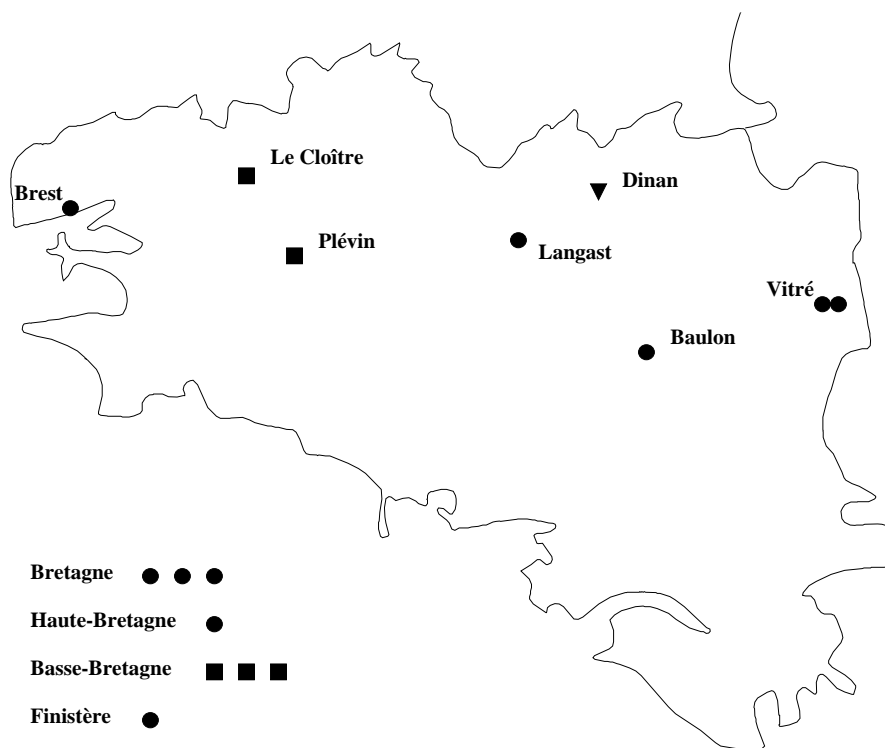
Remarque : La version [3] de Havard est en prose et seule la fin se rapproche du thème de la chanson.

Autres occurrences en breton :

- [2] Duhamel, Musiques bretonnes, 1913, p. 129, n° 253 (Plévin).
- [1d, 3a, 4c, 5d], Manuscrit 43-J-51, s.d., E 16, non paginé (3 versions de Basse-Bretagne) ; E 16, non paginé (Le Cloître).
- [3b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-52, 1944, E n° 72, non paginé (Basse-Bretagne).
- [5c] Le Floc'h, Le brasier des ancêtres, 1977, tome 2, p. 116-121 (Basse-Bretagne).
- [5a] Luzel, Mélusine, 1878, tome I, col. 193-196 (Le Cloître).
- [5b] Luzel, Soniou Breiz-Izel, 1890, tome I, p. 56-61 (Le Cloître).
- [1c] Ollivier J., Manuscrit 976 - Copie Penguern, 1937, f° 495-496 (Basse-Bretagne).
- [4b] Ollivier J., Manuscrit 977 - Copie Penguern, 1937, f° 185 (Basse-Bretagne).
- [1a] Penguern, Manuscrit 94, s.d., f° 55-58 (Basse-Bretagne).
- [4a] Penguern, Manuscrit 95, s.d., f° 185 (Basse-Bretagne).
- [1b] Penguern, Mémoire de la Société Archéologique des Côtes-du-Nord, 1870, tome V, p. 202 (Bretagne).

Diffusion : France, Belgique, Canada, Catalogne, Italie, USA (Louisiane).





Carte 105 [a]

**Le mariage de l'alouette et du pinson**  
**13 occurrences en français - 11 versions**  
**14 occurrences en breton - 5 versions**

## 105 [b] - Le petit oiseau sur la branche qui se casse

### 52. [C'était un p'tit oiseau ...]

C'était un p'tit oiseau  
Qu'a pris la volée  
Qu'a pris la, à la volette  
Qu'a pris la, à la volette  
Qu'a pris la volée

Sur un oranger  
L'oiseau est tombé

Dis-moi, p'tit oiseau  
N'est-tu [*sic*] point blessé

Dis-moi, p'tit oiseau  
Te marieras-tu ?

Je me marierai  
Si je trouvais au <sup>806</sup> qui

« C'était un p'tit oiseau .. » <sup>807</sup> a été envoyée avec la mélodie (annexe 1, p. 126) par Beauvuère. Une note du Comité précise que cette version est originaire de Bretagne.

Dans son catalogue, Coirault indique que cette chanson se chante sur le timbre « Tourelourirette » ou « Lonladerirette » ou « A l'ombre d'un chêne » publié par en 1703 par Ballard dans « Brunettes ou Petits airs tendres, meslées de chansons à danser » <sup>808</sup>.

Laforte : II 5 - A la volette et II 6 - La belle alouette matin s'est levée

Coupe : 2 - MM - 55 ou 2 - FM - 55 uniformément assonancés en a ou é

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Beauvuère, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 3, f° 164 recto, [n° 52] (Bretagne).

Autre occurrence bretonne :

- Aucune

Diffusion : France, Suisse.

---

<sup>806</sup> Notre de Beauvuère : *avec*.

<sup>807</sup> Poésies populaires de la France, vol. 3, f° 164 recto, n° 52.

<sup>808</sup> Ballard, Brunettes ou Petits airs tendres, meslées de chansons à danser, tome I, p. 282.



**Bretagne ▲**

**Carte 105 [b]**

**Le petit oiseau sur la branche qui se casse  
1 occurrence - 1 version**

## 106 - Animaux divers, dits d'animaux

### 106 [a] - La chèvre au parlement

#### 128. [C'était ma jeune chèvre ...]

C'était ma jeune chèvre,  
Environ de quinze ans (bis)  
Elle a passé ès choux  
Es choux de Jean Bertrand  
Elle a l'entendement  
Ma chèvre  
Elle a l'entendement !

Elle a passé ès choux  
Es choux de Jean Bertrand ;  
Jean Bertrand qu'est avare  
N'en fut pas très-content.

Et il somma ma chèvre  
D'aller au Parlement.

Ma chèvre qui n'est pas sotte  
Parut au jugement.

Elle a levé sa queue  
S'est assise sur un banc.

Tira un oeil aux juges  
Et deux au président.

Donna cent coups de cornes  
Pour payer les sergents.

266. [Chez nous i avons une chèvre ...]

Chez nous i avons une chèvre  
Qui a de l'entendement (bis)  
O li prit ine envie  
D'aller voir ses parents.  
A babinait de la goule,  
A guingnaçait daux dents.

O li prit ine envie  
D'aller voir ses parents (bis)  
O li faillit passer  
Par le champ Durand

A broutit une hante  
Qui vallait [*sic*] cinq cent francs.

Un carré de porrés  
Qui vallait ben autant.

La chèvre fut assignée  
Par quatre-vingt sergents.

Mais a fut la pu fine  
A fut au parlement.

A vut [*sic*] un livre ouvert,  
A regardit dedans.

A vut que son procès  
N'errait pouait en mandrant.

A fit in groues pet  
Pour Monsieur le Président.

Un plein penier de crottes  
Pour tous les sergents.

La première version « C'était ma jeune chèvre ... » <sup>809</sup>, collectée dans l'arrondissement de Saint-Brieuc, a été envoyée par Marre sous le titre « Chanson satirique ». Sur le manuscrit, une note du Comité indique qu'il y a une version beaucoup plus longue.

Marre a transmis cette version à Guéraud. Elle figure dans ses manuscrits et a été éditée par Le Floc'h <sup>810</sup>.

La seconde version « Chez nous i avons une chèvre ... » <sup>811</sup> a été envoyée par Guéraud. Elle figure également dans ses manuscrits et a été éditée par Le Floc'h <sup>812</sup>. Le lieu de collectage n'est pas mentionné sur le cahier des Poésies populaires de la France, mais sur les manuscrits de Nantes, il est indiqué Vieilleville. Aucune

---

<sup>809</sup> Poésies populaires de la France, vol. 4, f° 409 verso, n° 128.

<sup>810</sup> Guéraud, *Manuscrit 2222*, f° 309 et Le Floc'h, *Chants populaires [...] recueillis entre 1856 et 1861 par Armand Guéraud*, tome II, p. 481.

<sup>811</sup> Archives nationales F/17/3246, Cahier Guéraud, f° 27-28, n° 266.

<sup>812</sup> Guéraud, *Manuscrit 2218*, f° 106-108 et Le Floc'h, *Chants populaires [...] recueillis entre 1856 et 1861 par Armand Guéraud*, tome II, p. 479.

mélodie n'a été envoyée dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France, alors qu'elle figure dans les manuscrits.

A propos de « La chèvre au parlement », Orain rappelle que les procès d'animaux ont existé <sup>813</sup> :

*Tout à l'extrémité du faubourg de Nantes, à Rennes, immédiatement après avoir longé la propriété des Fourmis, on rencontre un chemin qui conduit dans les champs situés au nord des avenues de Bréquigny. Sur le bord de ce chemin est un petit pré qui porte encore le nom de : « champ du gibet à la tré ». Il s'appelle ainsi, parce qu'il y a plusieurs siècles, une truie qui avait mangé un enfant fut conduite devant des juges, condamnée à être pendue et exécutée dans ce champ. Les jugements de cette nature n'étaient pas rares autrefois : au XVI<sup>e</sup> siècle, des rats furent excommuniés et des hannetons, des limaces et des chenilles anathématisés. Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on intenta des procès aux bêtes. En 1741, une vache fut condamnée et mise à mort. En 1793, on vit le chien d'un guillotiné, décapité comme son maître.*

*C'est sans doute à l'occasion d'un délit commis par une chèvre que fut faite la chanson de « La chèvre au parlement ».*

Cette chanson existe également en breton sous le référence Malrieu 1324 (Ar c'havr er parlamant - La chèvre au parlement). A titre d'exemple, nous donnons ci-dessous la version collectée par Vallée auprès de P. Coat, de Bohars <sup>814</sup>.

#### Ar c'haorig

Didostaït, koz ha yaouank, da glevet eur zetans ;  
Deut da glevet son ar c'haor ; mont a ran d'he c'homans.

He amann a zo ker kaer, hag he leaz zo ivez,  
Ma c'honzan deus va gaor triwec'h diner bemdez.

Mes ma gaor a oa ker laer hag ivez ker friand  
Ma oa lampet en deiz-all e jardin an Normand.

He doa debret eur gaolen a boueze kant lur frank  
Hag ivez eur mell pouren a boueze hanter-kant.

[ ? ] oa bet signifiet d'am gaor monet d'ar jujamant,  
[ ? ] oa bet interojet 'tre daou-ugent serjant.

Mes ma gaor, na oa ket zod, a lamas war ar bank  
Hag a blantas he daou gorn e reor ar prezidant.

Mes ma gaor ne oa ket zod hag a loskas daou vram,  
Evit dont da enori ar bôtred 'oa er gambr.

Hag evit triwec'h diner ha kemend-all a ler  
[ ? ] koustet d'ar prezidant penselia toull e rer.

[ ? ] oa klasket polised hag eur barner zaktal  
[ ? ] lakat ar c'haor insolant maez eus an tribunal.

---

<sup>813</sup> Orain, *Chansons de la Haute-Bretagne*, p. 301.

<sup>814</sup> Vallée, *Annales de Bretagne*, tome XXVI, p. 382. La mélodie a été publiée par Duhamel, *Musiques Bretonnes*, p. 127, n° 247.

### La petite chèvre

Approchez, jeunes et vieux, pour entendre une sentence ;  
Venez entendre la chanson de la chèvre ; je vais la commencer.

Son beurre est si beau, et son lait l'est aussi,  
Que ma chèvre me rapporte dix-huit deniers chaque jour.

Mais ma chèvre était si voleuse et aussi si friande  
Qu'elle avait sauté l'autre jour dans le jardin du Normand.

Elle avait mangé un chou qui pesait cent bonnes livres  
Et aussi un énorme poireau qui en pesait cinquante.

Si bien qu'il fut signifié à ma chèvre d'aller en jugement ;  
Elle fut interrogée entre quarante sergents.

Mais ma chèvre, qui n'était pas sotte, sauta sur le banc  
Et planta ses deux cornes dans le cul du président.

Mais ma chèvre n'était pas sotte et lâcha deux pets,  
Pour faire honneur aux personnages qui étaient dans la chambre.

Et il en coûta dix-huit deniers et autant de cuir  
Au président pour rapiécer le trou de son cul.

Si bien qu'il fut cherché des gens de police et un juge sur-le-champ,  
Pour mettre la chèvre insolente à la porte du tribunal.

Dévignes rapporte que Tiersot lui a conté *qu'il se rappelait Ernest Renan « avec sa tête d'Evêque laïque » chantant « La bique », évidemment dans sa version bretonne* <sup>815</sup>.

Coirault signale un antécédent préfolklorique paru en 1701 dans « Chansons gaillardes et sérieuses » publié par Nicolas Parmentier <sup>816</sup>. Il précise *qu'au XIX-XX<sup>e</sup> siècle elle foisonnait dans le folklore. On l'y a relevée plus de quatre-vingt fois* <sup>817</sup>.

Laforte : I C 11 - La chèvre au parlement

Malriou : 1324 - Ar c'havr er parlamant - La chèvre au parlement

Coupe : 2 - FM - 66 uniformément assonancés en an

Versions des Poésies populaires de la France :

- [3b] Guéraud, Archives nationales F/17/3246 - Cahier Guéraud, 1857, f° 27-28 [n° 266] (Vieilleville).

- [2a] Marre, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 4, f° 409 verso, [n° 128] (Arrondissement de Saint-Brieuc).

Autres occurrences bretonnes de langue française :

- [1] Arbois de Jubainville, Revue Celtique, 1891, tome XII, p. 303-304 (Rennes).

- [4] Dagnet, Au Pays Fougères ... il était une fois, 1923, p. 149 (Pays de Fougères).

---

<sup>815</sup> Dévignes, *Chansons champenoises*, p. 26.

<sup>816</sup> Cette version a été publiée par Rolland, *Recueil de chansons populaires*, tome II, p. 256.

<sup>817</sup> Coirault, *Formation de nos chansons folkloriques*, tome II, p. 242.

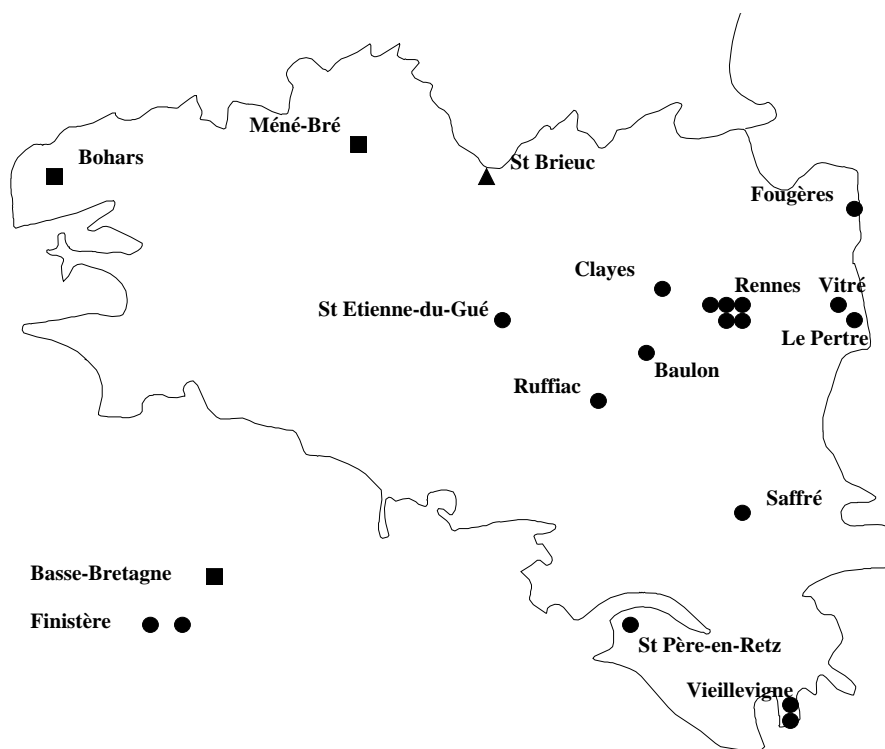
- [5, 6] Decombe, Chansons populaires recueillies dans le département d'Ille-et-Vilaine, 1884, p. 95-97, n° XXX, air n° 28 (Vitré - Rennes) ; p. 98-99, n° XXXI (Clayes).
- [7] Esquieu, Cahier de chansons populaires recueillies en Ille-et-Vilaine, 1907, p. 82-84 (Baulon).
- [8] Groupement Nord-sur-Erdre, Chant du peuple de Haute-Bretagne, 1985, p. 29-30 (Saffré).
- [3a, 9a] Guéraud, Manuscrit 2218, 1856-1861, f° 106-108 (Vieilleville), f° 109-110 (Vieilleville).
- [2b] Guéraud, Manuscrit 2222, 1856-1861, f° 309 (Saint-Brieuc).
- [10] Le Bris, Le Noac'h, Chansons des Pays de l'Oust et du Lié, 3<sup>e</sup> recueil, 1978, p. 37 (Saint-Etienne-du-Gué).
- [3c, 9b, 2c] Le Floc'h, Chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou, 1995, tome II, p. 479, version A (Vieilleville) ; p. 480, version B (Vieilleville) ; p. 481, version D (Saint-Brieuc).
- [11, 12] Morand, Anthologie de la chanson de Haute Bretagne, 1976, p. 215, n° 178 (Rennes) ; p. 216, n° 179 (Rennes).
- [13, 14] Orain, Chansons de la Haute-Bretagne, 1902, p. 301-303 (Rennes), p. 303-305 (Le Pertre).
- [15] Radioyès, Traditions et chansons de Haute-Bretagne, 1997, tome II, p. 291-292 (Ruffiac).
- [16, 17] Rolland, Recueil de chansons populaires, 1886, tome II, p. 257, version b (Finistère) ; p. 257-258, version c (Finistère).
- [18] Soreau, Vieilles chansons du Pays Nantais, 1904, 4<sup>e</sup> fascicule, n° 33 (Saint-Père-en-Retz).

Autres occurrences en breton :

- [1b] Duhamel, Musiques Bretonnes, 1913, p. 127, n° 247 (Bohars).
- [2] Gilliouard, Manuscrit 43-J-42, s.d., C 34, non paginé (Basse-Bretagne).
- [1e] Gilliouard, Manuscrit 43-J-55, 1910-1911, G 6, non paginé (Bohars).
- [1d] Le Calvez, Skol, 1965, n° 28, p. 51 (Basse-Bretagne).
- [3] Luzel, Soniou Breiz-Izel, 1890, tome I, p. 40-41 (Méné-Bré).
- [1c] Ollivier J., Manuscrit 988, s.d., f° 27 (Bohars).
- [1a] Vallée, Annales de Bretagne, 1910-1911, tome XXVI, p. 382 (Bohars).

Diffusion : France, Belgique, Canada, Suisse.





Carte 106 [a]

**La chèvre au parlement**  
**23 occurrences en français - 18 versions**  
**7 occurrences en breton - 3 versions**

## 106 [b] - Le testament de l'ânesse

### 199. Le testament de l'ânesse

En m'en revenant de Guingamp  
De la foire des ânes  
Dans mon chemin, j'ai rencontré  
Hi hi hi, han han han  
Une âne à demi morte  
Hi hi hi, han han.

Dans mon chemin, j'ai rencontré  
Une âne à demi morte ;  
Son petit enfant court après,  
Ma mère êtes-vous morte.

Nenni, nenni, mon cher-enfant,  
Car je remue encore.

Allez chercher Monsieur Cornant,  
Le notaire des ânes.

Que je fasse mon testament,  
Aussi mon inventaire.

Que je lègue à tous mes enfants,  
Ma croupe et ma crinière.

Et à quiconque ici présent,  
Mon auguste derrière.

### 297. Notre âne couchait dans l' fossé ...

Notre âne couchait dans l' fossé  
Hi hi hi han han han ;  
La pauvre bête est morte, )  
Hi han. ) bis

Son p'tit enfant lui demande :  
Ma mère, êtes-vous morte ?

Nenni non, mon p'tit enfant,  
Puisque je parle encore.

Je veux fair' mon testament,  
Va chercher le notaire.

Je laisse à mon p'tit enfant  
Ma queue et ma croupière.

Et les os qui sont dedans  
A monsieur le notaire.

« Le testament de l'ânesse » <sup>818</sup> a été collectée par Galles dans le Morbihan. Comme pour les autres textes qu'il envoie, la mélodie est notée avec des chiffres (annexe 1, p. 127). Sur le manuscrit, une note du Comité précise qu'il s'agit d'une *variante au testament de l'âne*.

Cette version a été publiée par Rolland qui fait le commentaire suivant : *cette chanson est accompagnée de la mélodie. M. A. Loquin, à qui je l'ai communiquée, ne lui trouve aucun intérêt, c'est pourquoi nous ne l'avons pas fait graver* <sup>819</sup>.

La seconde version « Notre âne couchait dans l' fossé ... » <sup>820</sup>, collectée dans le Pays de Vannes, a été envoyée avec la mélodie (annexe 1, p. 128) par Rosenzweig qui précise qu'il s'agit d'une ronde.

Cette chanson existe également en breton sous trois références Malrieu :

- 1321 : Testamant ar gazeg kozh - Le testament de la vieille jument (1 version)
- 1328 - Testamant ar wiz kozh - Le testament de la vieille truie (2 versions)
- 1329 - Testamant ar c'havr - Le testament de la chèvre (1 version)

Ces quatre versions en breton ont toutes été collectées par Luzel. Elles traitent toutes un thème proche de celui des versions françaises. A titre d'exemple, nous donnons ci-dessous la version collectée par Luzel en 1888 auprès de Françoise Mao de Pleudaniel <sup>821</sup>.

---

<sup>818</sup> Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 571 recto et verso, n° 199.

<sup>819</sup> **Rolland**, Mélusine, 1884-1885, tome II, col. 300.

<sup>820</sup> Archives Rosenzweig, f° 47-48, n° 297.

<sup>821</sup> **Luzel**, *Soniou Breiz-Izel*, tome II, p. 88.

**Testamantar gazec coz**

En-tre Pontre ha Kerlouet,  
A zo marvet eur goz kazec ;

Na ma crie ar goz cazec  
'Wit ma vije dishouarnet ;

Na ma crie a bouez he fenn :  
Tennet ann tacho deuz ma c'hern !

Triouac'h miz ' zo, hep lâret gaou,  
Aboue n'am eus cousket en craou,

Nemert en granch vraz Kerlouët ;  
Eno aliès 'm eus lojet.

Me recommand ma fatiantet  
Da hennont, Olier ar Yudec,

A zo rouinet 'wit ar bla,  
Marvet he bried digantha ;

Marvet 'wit ar bla he bried ;  
Beva hep par n'ê ket ezet.

Na rei ar reun diwar ma lost  
Na da hennont, Pipi Berrot,

Wit ober eun digeillener scanv  
D' digeilleni he gezec 'pad ann hanv,

Ha pa ouinco ar c'hezec all,  
Teï sonj d'ezhan deuz ar gazec dall.

Kesset ma fenn d'ar Frinaoudour,  
D'ober eur vagic war ann dour,

Da vont d'euz ar bord-man d'ar bord all,  
'Wit mont da Blourio da chasseal ;

Da vont da Blourio da chasse  
Gonifed, lern ha c'houdi gouez.

D'autres versions en breton sont plus satiriques, voire grivoises <sup>822</sup> :

Ma lost a destamantan d'ar Grouitic efer-gwinn,  
Hen eus uzet he hini gant Fantic Tap-e-glenn.

Ma reor a destamantan da C'hodic Penn-ar-Pont,  
A deus foueltret he hini gant a aotro ar Bescont.

**Testament de la vieille jument**

Entre Pontrieux et Kerlouet,  
Est morte une vieille jument.

Elle criait, la vieille jument,  
Qu'on lui enlevât ses fers ;

Elle criait à tue-tête :  
Arrachez les clous de mes sabots !

Voici dix-huit mois, sans mentir,  
Que je n'ai couché dans une écurie,

Si ce n'est dans la grange de Kerlouet ;  
Là, j'ai souvent logé.

Je recommande ma patience  
A celui-là, Olivier Le Judec,

Lequel a été cruellement éprouvé, cette année,  
Attendu qu'il a perdu sa femme ;

Attendu que, cette année, est morte sa  
femme ;  
Vivre sans moitié n'est pas chose commode.

Prière de donner le crin de ma queue  
A celui-là, Pierre Pierrot,

Afin qu'il fasse un chasse-mouches léger,  
Pour émoucher ses chevaux, pendant l'été ;

Et quand rueront les autres chevaux,  
Ils se ressouviendra de la jument aveugle.

Portez ma tête au Frinaoudour,  
Pour y servir de petite barque sur l'eau,

Pour passer de ce bord-ci à l'autre  
Ceux qui iront à Plourivo à la chasse ;

Ceux qui iront à Plourivo chasser  
Le lapin, le renard et le canard sauvage.

Ma queue, je la lègue à Grouitic, le buveur de vin,  
Qui a usé la sienne avec François Attrape-son-genou.

Mon cul, je le lègue à Margot du Bout-du-Pont,  
Qui a éreinté le sien avec monsieur le vicomte.

<sup>822</sup> Luzel, *Soniou Breiz-Izel*, tome II, p. 96.

Laforte : I C 29 - Le testament de la moutonne (ou l'ânesse)

Malrieu : 1321 - Testamant ar gazeg kozh - Le testament de la vieille jument ; 1328 - Testamant ar wiz kozh - Le testament de la vieille truie ; 1329 - Testamant ar c'havr - Le testament de la chèvre

Coupe : 2 - MF - 86 (assonance variable)

Versions des Poésies populaires de la France :

- [1a] Galles, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 5, f° 571 recto et verso, [n° 199] (Morbihan).
- [2a] Rosenzweig, Archives Rosenzweig, 1869, f° 47-48, [n° 297] (Pays de Vannes).

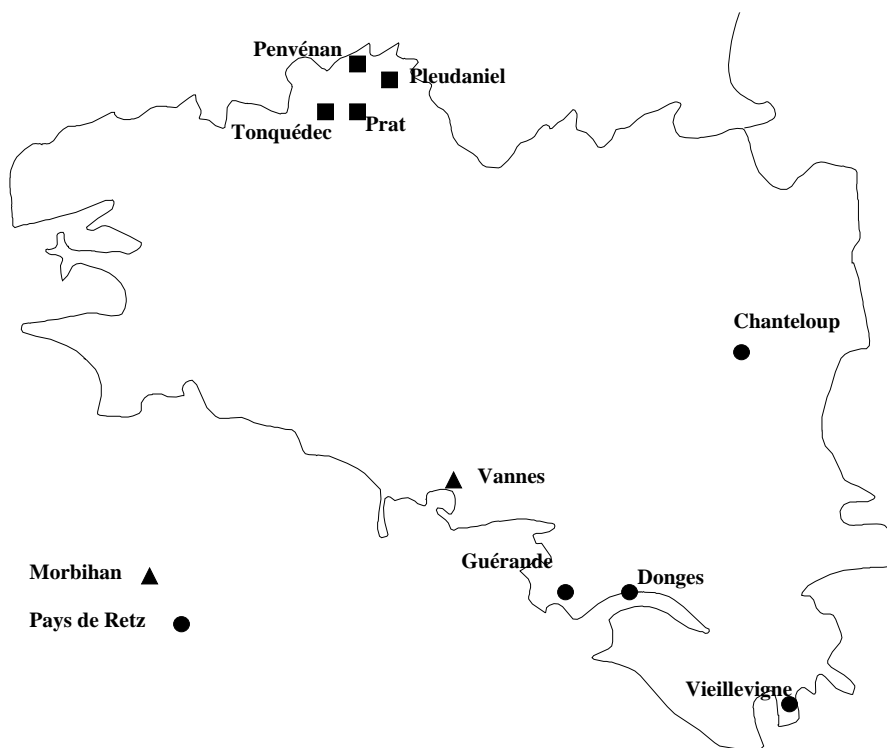
Autres occurrences bretonnes de langue française :

- [3] Couffon de Kerdellec'h, 30 vieilles chansons du Pays-de-Retz, 1927, p. 4-5, n° II (Pays de Retz).
- [4] Decombe, Chansons populaires recueillies dans le département d'Ille-et-Vilaine, 1884, p. 92-94, n° XXIX, air n° 27 (Chanteloup).
- [5a] Guéraud, Manuscrit 2222, 1856-1861, f° 322-323 (Vieilleville).
- [6, 7] Guériff, Le trésor des chansons populaires folkloriques recueillies au Pays de Guérande, 1983, tome I, p. 258 (Pays de Guérande), p. 259 (Donges).
- [5b] Le Floc'h, Chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou, 1995, tome II, p. 484-485, version A (Vieilleville).
- [1b] Rolland, Mélusine, 1884-1885, tome II, col. 300-301 (Bretagne).

Autres occurrences en breton :

- [2b, 3b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-84, 1868, T 2, non paginé (Prat) ; s.d., T 4, non paginé (Penvénan).
- [1a, 4, 3a, 2a] Luzel, Soniou Breiz-Izel, 1890, tome II, p. 88-91 (Pleudaniel), p. 90-93 (Tonquédec), p. 94-95 (Penvénan), p. 94-97 (Prat).

Diffusion : France, Belgique, Canada, Catalogne, Suisse.



Carte 106 [b]

**Le testament de l'ânesse**  
**9 occurrences en français - 7 versions**  
**6 occurrences en breton - 4 versions**

**LA TABLE**

## 109 - Beuveries, ripailles diverses

### 109 [a] - La vie d'un ivrogne

#### 149. [Quand j' fus né dans l'automne ...]

Quand j' fus né, j' fus né dans l'automne,  
Et mon frère ainé [sic] m' l'a toujours dit ;  
Si l'on me baptisa, c'est du jus de la tonne,  
Et l'on me donne ici le nom de Sans-Souci.  
A quinze ans mes parens [sic] m'envoyèr'nt à l'école  
J'entretenais Fanchon et Ysabeau.  
On me disait que j'avais la rougeole,  
Mais ce n'était que le jus du tonneau.  
A vingt-cinq ans mes parens [sic] me marient  
A une fil' qu'avait beaucoup de bien  
Moi j'agirai en bon pèr' de famille  
Et je ferai du sien comme j'ai fait du mien.  
A 50 ans si mes enfans [sic] m' demandent  
De partager leur bien d'avec le mien,  
J' leur répondrai : point de partage à faire,  
Les cabar'tiers seront mes héritiers.  
A 60 ans, sur les bords de ma fosse,  
J'ai bien vécu et bien passé mon temps,  
Et si je meurs, qu'on me mène en carrosse,  
Car d' mon vivant je n'ai pas eu le temps.

« Quand j' fus né dans l'automne ... » <sup>823</sup>, collectée dans le Morbihan, a été envoyée par Rosenzweig qui la classe dans la catégorie « Chanson à boire ». Il précise qu'il *doute que cette chanson soit très ancienne*.

Georges Delarue cite « La vie d'un ivrogne » à propos des tendances réductrices de la tradition orale en remarquant que dans les différentes versions de cette chanson, on retrouve systématiquement le couplet

A quarante ans mes enfants me demandent  
A partager mon bien par moitié,  
Je leur réponds : J'ai pas d' partage à faire,  
Sont les cabar'tiers qui s'ront mes héritiers.

*et il est même des versions qui se réduisent à ce seul couplet, comme s'il concentrait en lui-même tout l'esprit de la chanson* <sup>824</sup>.

Laforte : II Q 20 - L'enfant sans-souci

Coupe : 4 - FMFM - 10 10 10 10

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Rosenzweig, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 4, f° 535 recto, [n° 149] (Morbihan).

---

<sup>823</sup> Poésies populaires de la France, vol. 4, f° 535 recto, n° 149.

<sup>824</sup> Delarue Georges, Quelques tendances évolutives de la chanson folklorique in *Tradition et Histoire dans la culture populaire - Rencontres autour de l'œuvre de Jean-Michel Guilcher*, p. 38, note 25.

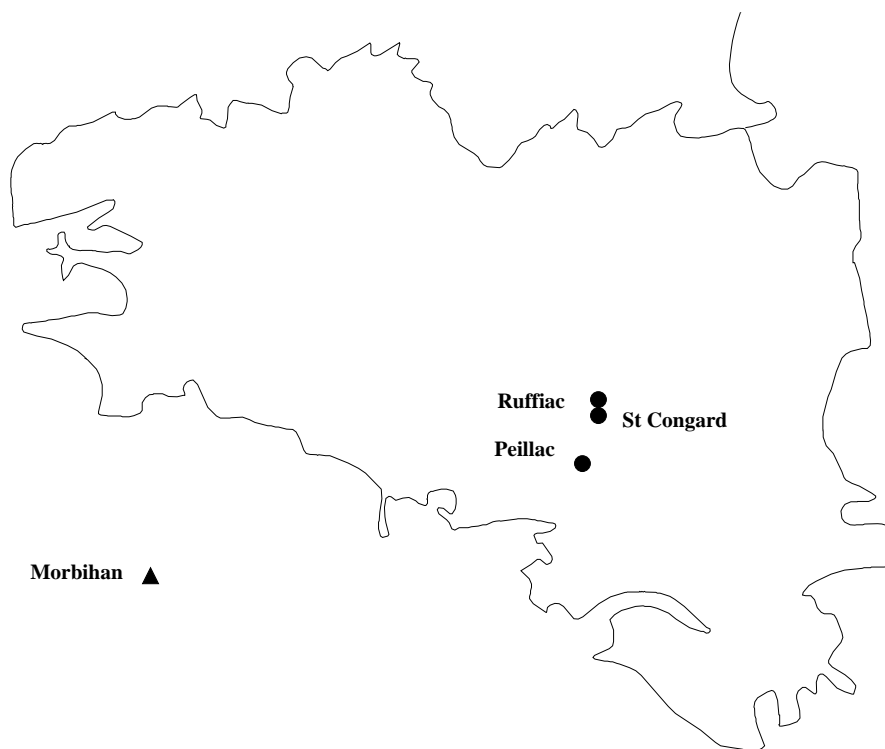


Autres occurrences bretonnes :

- [2] Collectif, CD - Quand les Bretons passent à table, 1994, page 25 (Peillac).
- [3, 4] Radioyès, Traditions et chansons de Haute-Bretagne, 1997, tome II, p. 294-295 (Ruffiac), p. 296 (Saint-Congard).

Remarque : Dans le livret du CD « Quand les Bretons passent à table », il est signalé que trois autres versions ont été recueillies dans la région de Redon.

Diffusion : France, Canada, USA (Louisiane).



**Carte 109 [a]**

**La vie d'un ivrogne**  
**4 occurrences - 4 versions**

## 110 - Beuveries, ripailles de femmes et de filles

### 110 [a] - La maladie de Marguerite

#### 169. Maudit soit le médecin

Madelon s'est enivrée  
De cinq à six pots de vin ; (bis)  
Madelon est bien malade,  
Il lui faut le médecin.  
Tin, tin, terlintontaine,  
Tin, tin, terlintintin.

Madelon est bien malade,  
Il lui faut le médecin, (bis)  
Le médecin lui ordonne  
De ne plus boire de vin.

J'en ai bu toute ma vie, <sup>825</sup>  
J'en boirai jusqu'à la fin.

Au diable la médecine,  
Maudit soit le médecin.

#### 318. Magdelein' s'est enivrée ...

Magdelein' s'est enivrée  
De cinq à six coups de vin ; (bis)  
Elle est au lit bien malade ;  
Il lui faut un médecin.  
Tin, tin, terlin, tin, taine, )  
Tin, tin, terlin, tin, tin. ) bis

Elle est au lit bien malade ;  
Il lui faut un médecin. (bis)  
Le médecin lui ordonne  
De ne plus boire de vin.

J'en ai bu toute ma vie ;  
J'en boirai jusqu'à la fin.

Si je meurs, que l'on m'enterre  
Dans la cave où est le vin.

Les pieds contre la muraille,  
La tête sous le robin.

S'il en tombe quelques gouttes,  
Ça m' rafraîchira le teint.

---

<sup>825</sup> La deuxième fois, le vers est : J'en ai bu toute la vie.

La première version « Maudit soit le médecin »<sup>826</sup> a été collectée par Fouquet dans le Morbihan.

Le texte est barré indiquant une chanson non retenue par le Comité. Effectivement, cette version ne fait pas partie des pièces mises en réserve lors de l'analyse de l'envoi de Fouquet<sup>827</sup>. Fouquet a publié cette version dans « Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan », avec deux couplets supplémentaires<sup>828</sup>.

La seconde version « Magdelein' s'est enivrée ... »<sup>829</sup>, collectée dans le Pays de Malestroit, a été envoyée avec la mélodie (annexe 1, p. 129) par Rosenzweig qui précise que cette chanson *sert à la danse*. La mélodie permet d'identifier un rond de Loudéac.

Comme déjà signalé précédemment, Coirault classe avec « La maladie de Marguerite » une version en breton de Luzel que nous avons préféré classer en 111 [b] « L'ivrogne qui menace de faire son lit dans la cave » (cf. p. 732).

Laforte : I P 35 - La maladie de la fille ivrogne

Coupe : 2 - FM - 77 uniformément assonancés in

Versions des Poésies populaires de la France :

- [1a] Fouquet, Poésies populaires de la France, 1856, vol. 5, f° 512 verso, [n° 169] (Morbihan).
- [2a] Rosenzweig, Archives Rosenzweig, 1870, f° 88-89, [n° 318] (Malestroit).

Autres occurrences bretonnes :

- [3] Droüart, 15 chansons populaires de Haute-Bretagne (MATP, ms. 45-214 B.42), 1945, f° 90 verso (Lamballe).
- [1b] Fouquet, Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan, 1857, p. 161 (Morbihan).
- [4b] Gillequin, La chanson française du XVe au XXe siècle, 1911, p. 257 (Finistère).
- [5a, 6a, 7a] Guéraud, Manuscrit 2223, 1856-1861, f° 26-28 (2 versions de Vieillevigne), f° 29 (Pontchâteau).
- [5b, 6b, 7b] Le Floc'h, Chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou, 1995, tome II, p. 471, versions A (2 versions de Vieillevigne) ; p. 472, version B (Pontchâteau).
- [4a] Rolland, Recueil de chansons populaires, 1887, tome IV, p. 49, version a (Finistère).

Diffusion : France, Belgique, Canada, Italie.

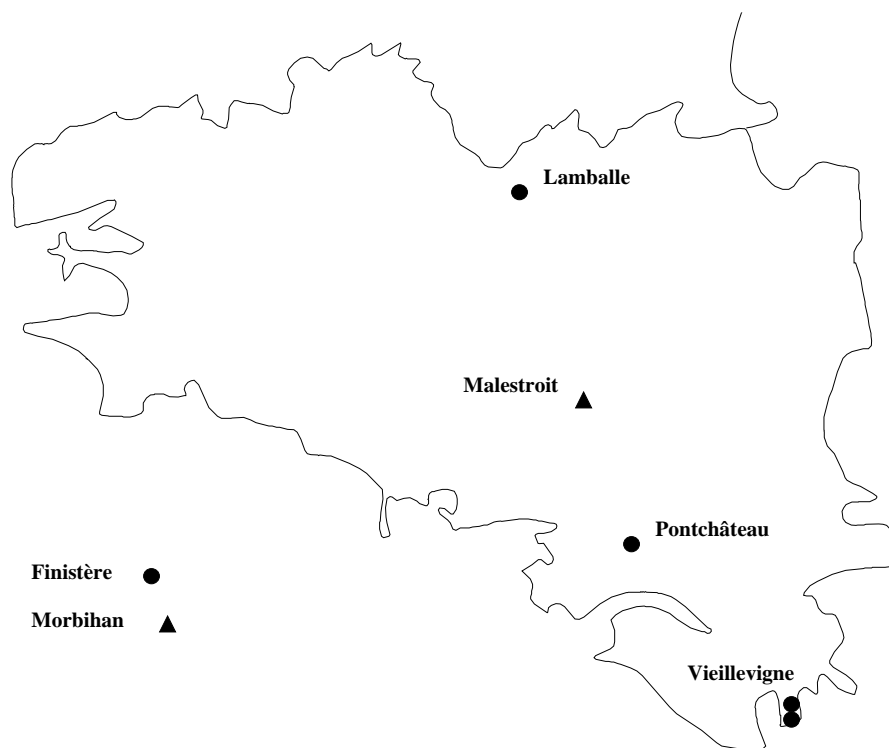
---

<sup>826</sup> Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 512 verso, n° 169.

<sup>827</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 90, séance du 6 avril 1857.

<sup>828</sup> Fouquet, *Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan*, p. 161.

<sup>829</sup> Archives Rosenzweig, f° 88-89, n° 318.



**Carte 110 [a]**  
**La maladie de Marguerite**  
**12 occurrences - 7 versions**

## 111 - Ivrognes querellés par leurs femmes

### 111 [a] - L'ivrogne enseveli vivant

#### 147. Le biberon Rouennais

Chantons la plaisante histoire  
D'un riche marchand établi dans Rouen  
Qui passait ses nuits à boire  
Malgré sa femme et ses parents  
Il buvait à droite et à gauche  
Sans se tirer de la débauche  
Sa femme voulant l'en détourner  
Et l'empêcher de se souler [*sic*]  
Lui inventa un tour plaisant  
Qui lui fit peur assurément.

Un soir qu'il revenait ivre  
Faisant carillon dedans sa maison ;  
Es-tu lassé de vivre  
Lui dit sa femme avec raison.  
Desur son lit il se couche  
Et s'endort comme une souche  
Sa femme sans perdre le temps  
L'ensevelit dans un drap, tout-vivant.  
Elle lui tire le matelas  
Et le couche sur le grabat.

Il appela sa servante  
Viens donc sans façon  
Ma chère Madelon  
Apporte moi ma bouteille  
Mais personne ne lui répond  
Madelon lui fait triste figure  
Et lui dit Monsieur, je vous conjure  
Vous étiez hier soir au rang des morts  
Pourquoi revenez vous encore  
Et si vous étiez trépassé  
Dites nous ce que vous demandez.

Je demande à voir ma femme  
Va vite me la chercher je veux lui parler  
Je te jure de sur mon âme  
Que je ne suis point trépassé  
Va-t-en me chercher le voisin Grégoire  
Nous étions hier tous les deux à boire  
Je me souviens comme d'aujourd'hui  
De tout ce que je lui ai dit.  
Et si j'étais mort cette nuit  
Je m'en souviendrais bien aussi.

La femme tremblant d'épouvante  
Se cachant derrière la servante,  
Dit : c'est l'esprit de mon cher mari  
Je veux qu'il soit en terre aujourd'hui.  
Parbleu ma femme a tort

Je ne suis pas mort  
J'aimerais mieux entrer à table  
Que de voir enterrer mon corps.  
Otez donc ce drap qui me gêne  
Je ne puis parler qu'avec peine  
Non de la vie je ne boirai  
Que de l'eau fraîche [*sic*] ou bien du thé.

« Le biberon rouennais » <sup>830</sup> a été envoyée par Mahéo de Dinan.

Cette chanson a été peu collectée en Haute-Bretagne, mais existe en breton sous la référence Malrieu 1207 (Ar mezhvier lienet - La veillée funèbre de l'ivrogne). A titre d'exemple, nous donnons ci-dessous une version collectée par Penguern en 1850 auprès de Jannet Kerguiduff, qui fait partie de ses manuscrits. Cette version a été publiée par Ernault dans *Mélusine* et par Le Floc'h dans *Gwerin* <sup>831</sup>.

---

<sup>830</sup> Poésies populaires de la France, vol. 4, f° 529 recto - 530 recto, n° 147.

<sup>831</sup> Penguern, *Manuscrit* 89, f° 58 ; Ernault, *Mélusine*, 1898-1899, tome IX, col. 135 ; Le Floc'h, *Gwerin*, 1963, tome IV, p. 53.

### Ar meffcher lienet

Sillaouit eur chanson plaisant  
'Zo gret d'eur meffcher [*sic*] mechant  
Pini ne ra netra bemde  
Nemet dispigna he zanve  
O roul hag o c'heffa  
E roul roul roul  
La di roul  
La di roul  
Loul la.

Eun devez deu d'ar ger  
Leun he goff gant ar meffcher.  
He c'hreg a c'houlén gantan :  
N'out ked skuis var ar bed man ?

N'en deus ket va respontet,  
He en em roët da gousket.  
Mont a ra da di amezeien  
(Hag e tiskoël kaout chagrin  
Hag e deveus c'hoant c'hoarzin)  
Evit klasq tud d'e liena.

Eur chapel desan a zo gret  
Evel d'eun den decedet. (bis)  
Alumet diou c'houlouen,  
Dour biniget en he gichen,  
Evit pedi gantan.

Pa voa 'n dud 'n em assamblet  
D'ober ar veilladek  
Anter nos a zo sonet,  
Va briet zo squizet kousket,  
A deud da zivuna.

Krial a ra varboës en ben  
Var ar vates Vadalen :  
Digassit din chopinad  
Peotramant eur podad  
Sec'het am eus breman.

Neuze lez pepini he gadeur  
Evid mond da glasq toul an or :  
Ma vijen chomet kousket  
Me a voa breman interret :  
Birviken bane na evan.

C'houi entrezoc'h groages iaouank  
Oc'h eus meffcherien mechant  
N'oc'h eus nemet implija  
Hag ober evel ouma  
E teüot d'ho dizona.

### L'ivrogne enseveli

Ecoutez une chanson plaisante  
Qui a été faite sur un méchant ivrogne  
Qui ne fait rien chaque jour  
Que dépenser son bien  
A rouler et à boire  
A roul roul roul  
La di roul  
La di roul  
Loul la.

Un jour vient à la maison  
Une ventrée avec l'ivrogne.  
Sa femme lui demande :  
Tu n'es pas fatigué en ce monde ?

Il ne m'a pas répondu,  
Il s'est mis à dormir.  
Elle va chez des voisins  
(En montrant du chagrin  
Elle qui a envie de rire)  
Pour chercher des gens qui l'ensevelissent.

Une chapelle lui est faite  
Comme a un homme décédé.  
Deux cierges allumés,  
De l'eau bénite près de lui,  
Afin qu'on prie pour lui.

Quand les gens s'étaient réunis  
Pour faire la veillée  
Minuit a sonné,  
Mon mari s'est fatigué de dormir,  
Le voilà qui s'éveille.

Il crie à tue-tête  
Sur la servante Madeleine :  
Apportez-moi une chopine  
Ou bien un pot  
J'ai soif à présent.

Alors chacun quitte sa chaise  
Pour gagner le seuil de la porte :  
Si j'étais resté endormi  
Je serais maintenant enterré :  
Jamais plus je ne boirai goutte.

Vous toutes, jeunes femmes  
Qui avez de méchants ivrognes  
Vous n'avez qu'à employer (ce moyen)  
Et à faire comme celle-ci  
Vous les guérez de leur passion.

Certaines versions en breton présentent une fin moins morale <sup>832</sup>:

Antronos vintin pa savas	Le lendemain matin, quand il se leva
Ian voa ed da velet an ostisien	Jean alla voir les cabaretiers
Ag an ostisezet,	Et les cabaretières,
Kasset gantan kant scoët	Il emportait avec lui cent écus
Chom ken a voant fritet	Et resta jusqu'à ce qu'ils fussent dissipés
Lezet Jannet da voela.	Laissant Jeanne pleurer.

Laforte : II Q 23 - L'ivrogne pris pour mort

Malrieu : 1207 - Ar mezhier lienet - La veillée funèbre de l'ivrogne

Coupe : 11 - FMMFMFFMMMM - 7788778878

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Mahéo, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 4, f° 529 recto - 530 recto, [n° 147] (Dinan).

Autres occurrences bretonnes de langue française :

- [2b] Collectif, CD - La bogue d'or - Mémoire de notre peuple, 1995, page 17, p. 38-39 (Saint-Joseph-du-Dresny).

- [2a] Collectif, Dastum n° 2 - Tradition de veuze en pays nantais, 1990, page A 6, livret p. 18-19 (Saint-Joseph-du-Dresny).

Autres occurrences en breton :

- [2a] Cadic, Paroisse Bretonne de Paris, 1904, n° 2, p. 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> de couverture (Basse-Bretagne).

- [3] Collectif, CD - Quand les Bretons passent à table, 1994, page 26 (Monts d'Arrée).

- [4] Daspugnerien Bro C'hlazig, Tintin Mari hag he c'hanaouennou, page B 5, livret p. 26-29 (Goulien).

- [1b, 5b] Ernault, Mélusine, 1898-1899, tome IX, col. 134-136 (Basse-Bretagne), col. 136-138 (Basse-Bretagne).

- [2b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-53, 1904, F 8, non paginé (Basse-Bretagne).

- [1e] Gilliouard, Manuscrit 43-J-68, 1850, M 48, non paginé (Taulé).

- [2c] Gilliouard, Manuscrit 43-J-83, 1904, S n° 65, non paginé (Basse-Bretagne).

- [6] Goyat, Chañsoniou eur Vigoudenn, 1997, p. 35-48 (Plozévet).

- [1d] Le Floc'h, Gwerin, 1963, tome IV, p. 53-54 (Basse-Bretagne).

- [7] Marcel-Dubois, RTP, 1954, p. 229-245 (Ile de Batz).

- [1c] Ollivier J., Manuscrit 974 - Copie Penguern, 1937, f° 270-271 (Basse-Bretagne).

- [5c] Ollivier J., Manuscrit 975 - Copie Penguern, 1937, f° 45-46 (Basse-Bretagne).

- [8b] Ollivier J., Manuscrit 977 - Copie Penguern, 1937, f° 539-540 (Basse-Bretagne).

- [1a] Penguern, Manuscrit 89, s.d., f° 58-60 (Basse-Bretagne).

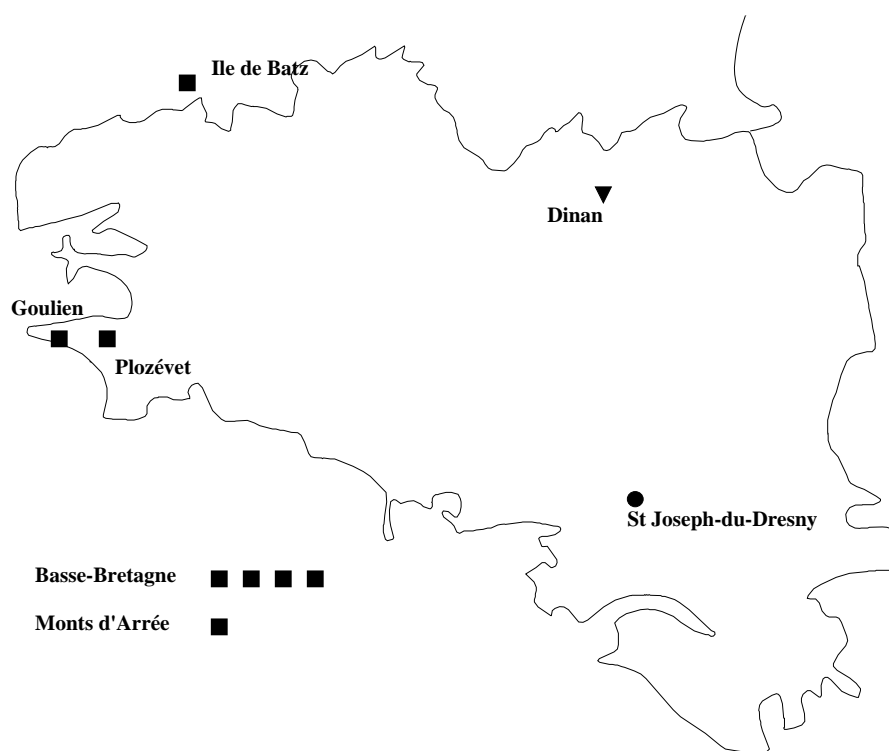
- [5a, 8a] Penguern, Manuscrit 112, s.d., f° 87-88 (Basse-Bretagne), f° 136-137 (Basse-Bretagne).

Diffusion : France, Canada.

---

<sup>832</sup> Penguern, *Manuscrit 112*, f° 87 ; Ernault, Mélusine, 1898-1899, tome IX, col. 136.





Carte 111 [a]

**L'ivrogne enseveli vivant**  
**3 occurrences en français - 2 versions**  
**17 occurrences en breton - 8 versions**

## 111 [b] - L'ivrogne qui menace de faire son lit dans la cave

### 148. [Le matin quand je m'éveille ...]

Le matin quand je m'éveille,  
J' lui mets la main sur le cou,  
Sur le cou de ma bouteille,  
En lui faisant fair' glouglou.  
C'est ma maîtres' qui me gronde,  
Me voyant la caresser !  
Elle aura beau dire et faire,  
Tous les jours j' m'enivreraï.  
Si ém' gronde encore un' fois,  
Je changerai de logis ;  
Dans le profond de la cave  
Je ferai mettre mon lit.  
Que l'on me serve à ma table,  
Là où je prends mes repas,  
Cette charmante bouteille  
Qui jamais ne me quitt'ra. (bis)  
Si je meurs, que l'on m'enterre  
Dans la cave où est le vin  
Mes deux pieds d' vers la muraille  
Et ma têt' sous le robin.  
S'il en tombe quelques gouttes,  
Ca s'ra pour me rafraichir [*sic*],  
Et si le tonneau effonce  
Je boirai s à mon loisir.  
Les quatre hom' les plus ivrognes  
Porteront les coins du drap ;  
Et quatre autres, des ivrognes,  
Chanteront les libera.  
Ils s' diront les uns aux autres  
En se mettant à genoux :  
Boira-t-il dans l'autre monde  
Comme il a fait avec nous ? (bis)

Au bout de la quarantaine        )  
Quarante ivrogn' m'ont promis ) bis  
De venir là sur ma tombe        )  
Chanter un de profundis.        )

« Le matin quand je m'éveille ... » <sup>833</sup>, collectée dans le Morbihan, a été envoyée par Rosenzweig qui la classe dans la catégorie « Chanson à boire ». Il précise qu'il *doute que cette chanson soit très ancienne*.

Cette chanson existe également en breton sous le référence Malrieu 740 (Testamant ar mezhvier - le testament de l'ivrogne). A titre d'exemple, nous donnons ci-dessous la version collectée par Luzel en 1885 à Plouaret <sup>834</sup>. Coirault classe cette version de Luzel en 110 a « La maladie de Marguerite » (cf. p. 722). Ce classement ne paraît pas judicieux et les versions en breton nous semblent relever du type « Le cou de ma bouteille ».

<sup>833</sup> Poésies populaires de la France, vol. 4, f° 534 recto et verso, n° 148.

<sup>834</sup> Luzel, *Soniou Breiz-Izel*, tome II, p. 164.

**Ar mezhvier**

En han' Doue, ma mignoned,  
Pa vin claonv, deut-hu d'am gwelet.  
Oh ! drin, drin, drin !

Deut d'am gwelet, pa vinn-me claonv,  
Keuz ho pô d'in-me, mar marvan.

En han' Doue, marv pa vin,  
Na zonet ket a c'hlaz d'in ;

Ar werenn hac ar pinto,  
Ar re-ze d'in a zono.

Pa vin-me marv, ma interret,  
Ha n'am lakit ket er verred ;

Ma lakit en cav ar gwinn,  
Ma genaou indan ar pinn ;

Ma zreid indan ar varikenn,  
Ma genaou indan ar pinn ;

Ar varrikenn pa didalo,  
Pebeus corfad me a raio !

Pa vin-me marv hac interret,  
N'am lakit ket bars ar verred ;

Ma lakit indan ar pinsinn,  
Tolil warnhon gistr ha gwinn,

Ma làro paotred ar werenn :  
Lâromb gant-han peb a bedenn :

Peb a bater, peb a ave,  
M'aio he ine da Doue.

Diou varrikennad gwinn-gwenn,  
'Vit cano caes ar veleienn,

Ha diou varriken a winn ruz,  
D'ar re' rei ma c'hanvo d'oc'h-tu.

**L'ivrogne**

Au nom de Dieu, mes amis,  
Quand je serai malade, venez me voir.  
Oh ! drin, drin, drin !

Venez me voir, quand je serai malade ;  
Vous me regretterez, si je meurs.

Au nom de Dieu, quand mort je serai,  
Ne me faites sonner de glas ;

Le verre et les pintes,  
Ceux-là me le sonneront.

Quand je serai mort, enterrez-moi,  
Et ne me mettez pas au cimetière ;

Mettez-moi dans la cave au vin,  
Ma bouche sous le robinet.

Mes pieds sous la barrique,  
Ma bouche sous le robinet ;

Quand la barrique défoncera,  
Quelle ventrée je ferai !

Quand je serai mort et enterré,  
Ne me mettez pas au cimetière ;

Mettez-moi sous le bénitier,  
Versez sur moi cidre et vin,

Et diront les gars du verre :  
Disons pour lui chacun une prière ;

Chacun un pater, chacun un ave,  
Que son âme s'en aille à dieu.

(Je donne) deux barriques de vin blanc,  
Pour que chantent bellement les prêtres ;

Et deux barriques de vin rouge,  
Pour ceux qui porteront mon deuil sur-le-  
champ.

Laforte signale différents antécédents préfolkloriques du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, dont le plus ancien a été publié en 1628 par Hulpeau dans « Le concert des enfants de Bacchus ».

Laforte : II Q 19 - Le cou de ma bouteille

Malrieu : 740 - Testamant ar mezhvier - Le testament de l'ivrogne

Coupe : 8 - FMFMFMFM - 77777777

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Rosenzweig, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 4, f° 534 recto et verso, [n° 148] (Morbihan).

Autre occurrence bretonne de langue française :

- Aucune.

Autres occurrences en breton :

- [1b] Allain, Ar Soner, 1957, n° 100, p 22-24 (Basse-Bretagne).

- [3] Collectif, Cahier Dastum n° 3 - Pays Pagan, plage B 3 (Pays Pagan).

- [4, 5] Duhamel, Musiques bretonnes, 1913, p. 197, n° 398 (Pluzunet) ; p. 198, n° 399 (Port-Blanc).

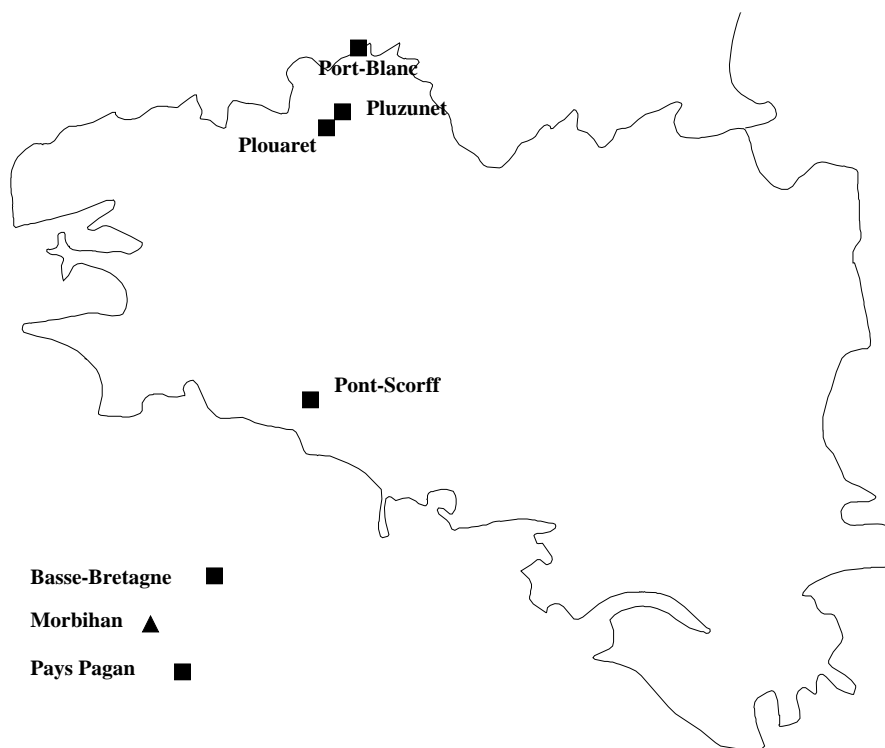
- [1a] Dumoulin, Grammatica latino-celtica, 1800, p. 190 (Basse-Bretagne).

- [6] Gilliouard, Manuscrit 43-J-65 - Copie Le Diberder, 1910, M 15, non paginé (Pont-Scorff).

- [2b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-70, 1885, M n° 203, non paginé (Plouaret).

- [2a] Luzel, Soniou Breiz-Izel, 1890, tome II, p. 164-167 (Plouaret).

Diffusion : France, Canada, USA (Louisiane, Maine).



Carte 111 [b]

**L'ivrogne qui menace de faire son lit dans la cave**  
**1 occurrence en français - 1 version**  
**8 occurrences en breton - 6 versions**



**DE LA PLAISANTERIE A LA GAUDRIOLE**





## 113 - Satiriques, plaisantes diverses

### 113 [a] - Le peureux

#### 181. Le peureux

En passant près d'un p'tit bois  
Où le coucou chantait  
Qui dans son joli chant disait :  
Coucou, coucou, coucou,  
Moi qui croyais qu'il disait :  
Casse lui le cou, casse lui le cou,  
Et moi de m'en cour, cour, cour,  
Et moi de m'encourir.

En passant près d'un étang  
Où des canards nageaient  
Qui dans leur gazouillement disaient :  
Cancan, cancan, cancan,  
Moi qui croyais qu'ils disaient :  
Jette le dedans, jette le dedans.

En passant près d'un couvent  
Où des nonnes chantaient,  
Qui dans leur joli chant disaient :  
Alléluia, Alléluia,  
Moi qui croyais qu'elles disaient :  
Attrape le ga's, attrape le ga's.

#### 202. En passant près d'un p'tit bois ...

En passant près d'un p'tit bois (bis)  
Où le coucou chantait (bis)  
Dans son joli chant disait :  
Coucou, coucou, coucou, coucou ;  
Et moi qui croyais qu'il disait :  
Coup' lui le cou, coup' lui le cou,  
Et moi de m'en cour cour cour )  
Et moi de m'en courir. ) bis

En passant près d'un étang  
Où le canard chantait  
Dans son joli chant disait :  
Cancan, cancan, cancan, cancan ;  
Et moi qui croyais qu'il disait :  
Jette-le dedans, jette-le dedans.

En passant près d'un moulin  
Où la femme berçait  
Dans son joli chant disait :  
Dodo, dodo, dodo, dodo ;  
Et moi qui croyais qu'ell' disait :  
Jette-le dans l'eau, jette-le dans l'eau.

La première version « Le peureux »<sup>835</sup> a été collectée par Fouquet dans le Morbihan. Une annotation du Comité indique : *variante d'une chanson déjà connue.*

La seconde version « En passant près d'un p'tit bois ... »<sup>836</sup> a été collectée par Galles dans le Morbihan. Il joint la mélodie notée avec des chiffres (annexe 1, p. 130). Cette version a été publiée par Rolland<sup>837</sup>.

Dans un lettre du 9 octobre 1857, Fouquet transmet à Guéraud une version du « Peureux », ainsi qu'une version d' « Une fête à Chateaubourg » (cf. Coirault non répertorié, p. 777)<sup>838</sup>. Cette version que l'on retrouve dans les manuscrits Guéraud est différente de celle que Fouquet a envoyée dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France<sup>839</sup>.

<sup>835</sup> Poésies populaires de la France, vol. 3, f° 550 recto et verso, n° 181.

<sup>836</sup> Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 573 recto et verso, n° 202.

<sup>837</sup> Rolland, *Recueil de chansons populaires*, tome IV, p. 52.

<sup>838</sup> Guéraud, Correspondance 2229, lettre n° 273 bis.

<sup>839</sup> Guéraud, *Manuscrit 2223*, f° 378 et Le Floc'h, *Chants populaires [...] recueillis entre 1856 et 1861 par Armand Guéraud*, tome II, p. 513.

Laforte : IV La 17 - Le peureux

Coupe : 8 - M M M M M M M M - 76767676

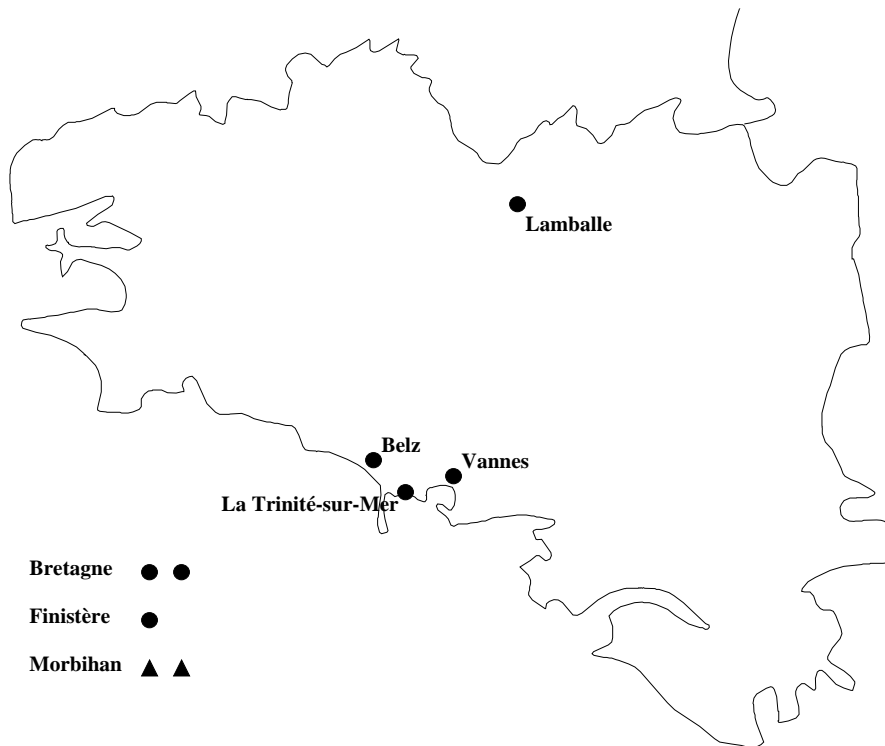
Versions des Poésies populaires de la France :

- [1a] Fouquet, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 5, f° 550 recto et verso, [n° 181] (Morbihan).
- [2a] Galles, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 5, f° 573 recto et verso, [n° 202] (Morbihan).

Autres occurrences bretonnes :

- [3, 4] Droüart, Chansons populaires de Haute-Bretagne ((MATP, ms 44-395 B.20), 1944, f° 66 recto et verso - 67 recto (Lamballe), f° 67 recto - 68 recto (La Trinité-sur-Mer).
- [5] Gilliouard, Manuscrit 43-J-51, s.d., E 8, non paginé (Belz).
- [6a] Guéraud, Correspondance 2229, n° 273 bis, lettre de Fouquet du 09/10/1857 (Morbihan).
- [6b] Guéraud, Manuscrit 2223, 1856-1861, f° 378 (Vannes).
- [7] Havard, Contes et chansons de Bretagne, 1880-1900, p. 463-464 (Bretagne).
- [6c] Le Floc'h, Chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou, 1995, tome II, p. 513, version A (Vannes).
- [8] Massignon, 1951, Bande magnétique I, n° 32 (Bretagne).
- [2b, 9] Rolland, Recueil de chansons populaires, 1887, tome IV, p. 52-53 (Bretagne), p. 53-54 (Finistère).

Diffusion : France, Belgique, Canada, USA (Louisiane), Suisse.



Carte 113 [a]

**Le peureux**  
**12 occurrences - 9 versions**

## 113 [b] - L'avocat qui perd son procès

### 156. L'avocat

Il était un avocat,            )  
Tourlalirette lirlonfa        ) bis  
Qui avait de beaux rabats  
Tour, tour, tourlalirette  
Qui avait de beaux rabats.  
Tourla lirette lirlonfa.

Qui avait de beaux rabats  
Des bas de soie écarlates

Une perruque en poil de chat

Au tribunal il s'en va

Un gros paquet sous le bras

Là sa cause il la plaïda

Mais sa cause, il la perda

Et on dit qu'il la pleura

Rentrant sa femme le batta

« L'avocat » <sup>840</sup>, collectée dans l'arrondissement de Loudéac, a été envoyée avec la mélodie (annexe 1, p. 131) par Rousselot qui précise qu'il s'agit d'une ronde. La mélodie permet effectivement d'identifier un rond de Loudéac.

Laforte : Non référencé

Coupe : 1 - M - 7 uniformément assonancés en a

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Rousselot, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 5, f° 206 verso, [n° 156] (Arrondissement de Loudéac).

- [1b] Rousselot, Archives nationales, F/17/3245, 1854, 2<sup>e</sup> cahier, f° 12 recto et verso, [n° 156] (Arrondissement de Loudéac).

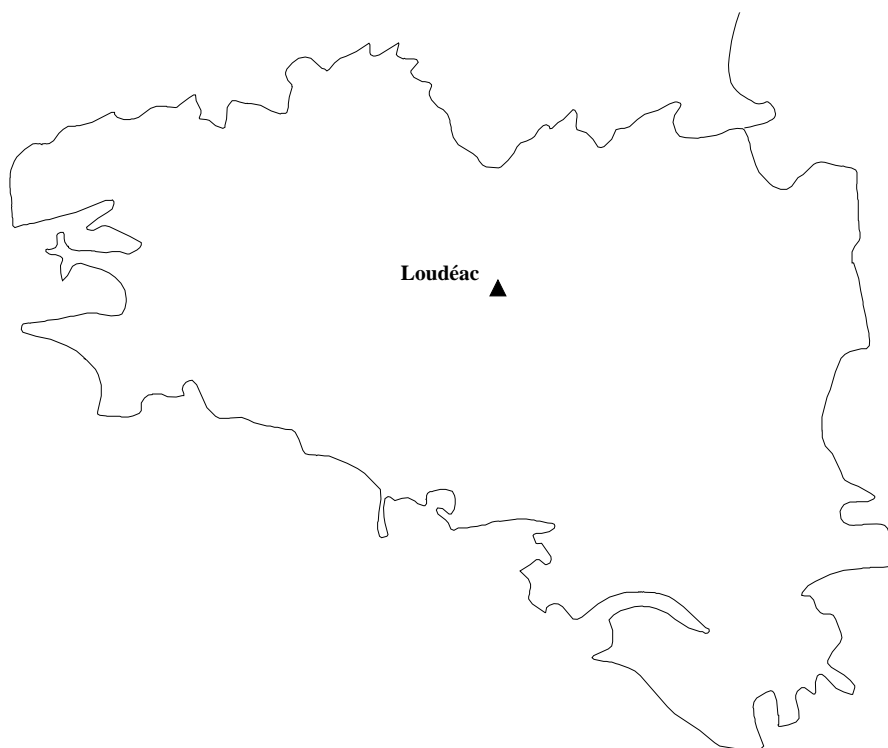
Autre occurrence bretonne :

- Aucune.

Diffusion : France.

---

<sup>840</sup> Archives nationales, F/17/3245, 2<sup>e</sup> cahier Rousselot, f° 12 recto et verso, n° 156. La mélodie se trouve dans les Poésies populaires de la France : vol. 5, f° 206 verso.



**Carte 113 [b]**

**L'avocat qui perd son procès  
2 occurrences - 1 version**

## 114 - Coq-à-l'âne et facéties

### 114 [a] - Les menteries

#### 222. [L'autre jour je fus charuer ...]

L'autre jour je fus charuer,  
Où il n'y avait point de terre. (bis)  
Je pris ma charue [*sic*] sur mon dos  
Et mes boeufs dans ma poche,  
Bon tout est vert mon Jean Simon,  
Tout est vert dans ta maison.

Je vis un pommier dans un champ,  
Qui était rempli de nèfles.  
Je jette mon bâton dedans  
Il en tombe des fraises.

La femme à qui était le champ,  
Est venue pour me battre.

Elle appelle son chien, son chat,  
La poule vint me mordre.

Elle me mordit au talon,  
Je saigné [*sic*] de la gorge.

Le médecin qui me pansait  
Me pansait à l'épaule.

Il mettait du charbon pilé,  
Et core au haut d'une jambe.

Au lieu de me guérir ma plaie,  
Il m'en a fait une autre.

Quand je retourne à la maison  
Je trouve ma femme à courir, la poule qui file.

Et le chat qui est auprès du feu  
Fait bouillir la marmite [*sic*].

Il a voulu tater [*sic*] au pot,  
Il s'est brulé [*sic*] la griffe.

Les mouches qui étaient au solier,  
En étouffaient de rire.

Elles ont tombé toutes deux à deux  
Pour remplir la marmite [*sic*].

## 249. Chanson badine et mensongère

Je vais dire une chanson  
Qu'est pleine de mensonges  
Si 'i a un mot de vérité  
Je veux que l'on me tonge <sup>841</sup>.  
Tourlourette et tourlouron  
Tourlourette et don don.

Je pris mes deux boeufs sur mon dos  
Ma charrue sur ma tête  
J'allis cherruer dans un pays  
O n'y avait point de terre.

Y n'y avait qu'un vieux mêlier  
Chargé de guernimoiselles <sup>842</sup>  
Je jetis mon bâton dedans  
Chayait des pimperlles.

La bonne femme du mêlier  
S'attirit à la porte  
Oll' issit <sup>843</sup> son chien su' moi  
Sa chatte o vint me mordre.

O me mordit dans le talon,  
Je saignis dans la gorge  
Et les médecins qui me remettaient  
Me remettaient dans l'épaune

J' n'avais pour me reboutter  
Que des juilles de saude <sup>844</sup>  
Au lieu de guéri' la plaie  
I s'en faisaient brin d'autres

Je m'en vins par un chemin  
Qu'étais cor à faire  
Et quand je fus rendu cez nous  
Ce fut bien d'autres affaires

Je trohoui <sup>845</sup> ma poule à filer,  
Et ma femme qui clioussait,  
Ma servante à souricer,  
Le chat à faire la soupe.

I voulut voir si les choux étaient qés <sup>846</sup>  
I se qésit les griffes  
Les rats qui étaient au grenier  
En étaient crevés de rire.

---

<sup>841</sup> Note de Rousselot : *tonde*.

<sup>842</sup> Note de Rousselot : *groseilles*.

<sup>843</sup> Note de Rousselot : *excita*.

<sup>844</sup> Note de Rousselot : *branches de saule*.

<sup>845</sup> Note de Rousselot : *trouvai*.

<sup>846</sup> Note de Rousselot : *cuits*.

**321. Je vais vous dire une chanson ...**

Je vais vous dire une chanson  
Pleine de menteries ; (bis)  
S'il y a un mot de vérité,  
J'aim' mieux perdre la vie,  
Bon.  
Cotillon vert dans la maison,  
Cotillon vert nous en savons.

S'il y a un mot de vérité,  
J'aim' mieux perdre la vie. (bis)  
C'était un dimanche matin,  
A la sorti' des vêpres.

Je pris ma charret' sur mon dos,  
Mes boeufs dans ma pochette.

Et je m'en fus pour charruer  
La grand' mer d'Angleterre.

Dans mon chemin je rencontraï  
Un pommier plein de melles <sup>847</sup>.

Je me mis à le secouer,  
Il tomba des groseilles.

Il m'en tomba un' sur le pied  
Qui me blessa l'oreille.

Le médecin qui me pansa  
Me pansa sous l'aisselle.

Quand j'arrivai à la maison,  
Je trouvai beau ménage.

Je trouvai la bonn' femme au lit  
Et la poule qui file.

Le chat qui est au coin du feu  
Fait bouillir la marmite.

Quand il fut pour goûter les choux,  
Il se brûla les griffes.

Les mouch's qui étaient au plancher  
Crevaient leur ventr' de rire.

Les rats qui étaient dans l' grenier  
Pissaient dans leur chemise.

---

<sup>847</sup> Note de Rosenzweig : *nèfles*.

La version n° 222 « L'autre jour je fus charuer ... » <sup>848</sup> a été envoyée sous le titre de « Ronde » par Mahéo de Dinan.

La version n° 249 « Chanson badine et mensongère » <sup>849</sup>, collectée dans l'arrondissement de Loudéac, a été envoyée par Rousselot.

La version n° 321 « Je vais vous dire une chanson ... » <sup>850</sup>, collectée dans le Pays de Vannes, a été envoyée avec la mélodie (annexe 1, p. 132) par Rosenzweig qui précise que cette chanson *sert à la danse* et qui indique une variante pour le refrain :

Femm' qui chante et poul' qui pond  
Font du bruit dans la maison.

Cette chanson existe également en breton sous la référence Malrieu 1264 (Ar gevier - Les mensonges). A titre d'exemple, nous donnons ci-dessous la version collectée par Ifig Troadec en 1979 auprès de Yvonne Garland de Minihi-Tréguier <sup>851</sup>.

---

<sup>848</sup> Poésies populaires de la France, vol. 6, f° 244 verso - 246 recto, n° 222.

<sup>849</sup> Archives nationales, F/17/3245, 2<sup>e</sup> cahier Rousselot, f° 4 recto et verso, n° 249.

<sup>850</sup> Archives Rosenzweig, f° 94-95, n° 321.

<sup>851</sup> **Troadec**, Musique Bretonne, 1989, n° 96, p. 13.



### An imposupoù

Ma plij ganeoc'h e selaoufet  
Ur son a nevez gomposet.  
Gen e gen, gen e gen,  
Gen e gen, gen e gen.

Me zo e-barzh ur ger gwirionez  
On kantant da goll ma buhez.

Disul a beure pa savis  
Is da gousperoù en em hinviz.

Barzh ar ger pa n'on arruet  
On kaset d'an aod da arat.

Lakaen ma c'hezeg en em godelloù  
Ha war ma chouk ma c'hihoroù.

Barzh an aod pa n'on arruet  
Ur gozh wrac'h vil (a)m m'eus rankontret.

Hag a la(va)re ar gozh wrac'h-se din :  
Kae te dilojañ ma brini.

Tapen ac'hane ur maen gwenn  
Hag e raen dezhi un taol voundenn.

A dapan anezhi barzh korn he zal  
Hag a blesan dezhi kof he gar.

Me m'oa gwelet ur gozh gazez  
Kribañ he fenn barzh ul lanneg.

Me m'oa gwelet ur c'hvelek  
O plantañ fav barzh ur gerrek.

Hag ur c'hozh falc'h o lazhañ laoù.  
Ma disvankit ma la(va)ran gaoù.

### Les impossibles

Si vous voulez vous entendrez  
Une chanson nouvellement composée.  
Gen e gen, gen e gen,  
Gen e gen, gen e gen.

S'il y a dedans un mot de vérité  
Je suis content de perdre la vie.

Dimanche matin je me levai  
J'allai aux vêpres en chemise.

Quand je suis arrivé en ville  
On m'a amené sur la côte pour labourer.

Je mettais mon cheval dans mes poches  
Et mon soc de charrue sur mon dos.

Quand je suis arrivé sur la côte  
J'ai rencontré une vieille femme mauvaise.

Et cette vieille femme m'a dit :  
Va t'en déloger mes corbeaux.

Je prenais alors une pierre blanche  
Et je lui donnais un coup de motte.

Je la touchais à la tempe  
Et je la blessais au mollet.

J'ai vu une vieille jument  
Qui peignait ses cheveux dans une lande.

J'ai vu une bécasse  
Qui plantait des fèves dans un rocher.

Et une vieille faux qui tuait des poux.  
Détrompez-moi si je mens.

Coirault signale que la chanson « Les menteries » apparaît dès 1594 dans le « Formulaire fort récréatif ... » attribué à Benoît du Troncy<sup>852</sup>. Le texte comporte plusieurs vers que l'on retrouve dans la tradition orale des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Laforte : IV Ma 26 - Les menteries

Malrieu : 1264 - Ar gevier - Les mensonges

Coupe : 2 - MF - 86

Versions des Poésies populaires de la France :

- [1a] Mahéo, Poésies populaires de la France, 1860, vol. 6, f° 244 verso - 246 recto, [n° 222] (Dinan).

- [3a] Rosenzweig, Archives Rosenzweig, 1870, f° 94-95, [n° 321] (Pays de Vannes).

- [2a] Rousselot, Archives nationales, F/17/3245, 1854, 2<sup>e</sup> cahier, f° 4 recto et verso, [n° 249] (Arrondissement de Loudéac).

---

<sup>852</sup> Coirault, *Formation de nos chansons folkloriques*, tome II, p. 194.

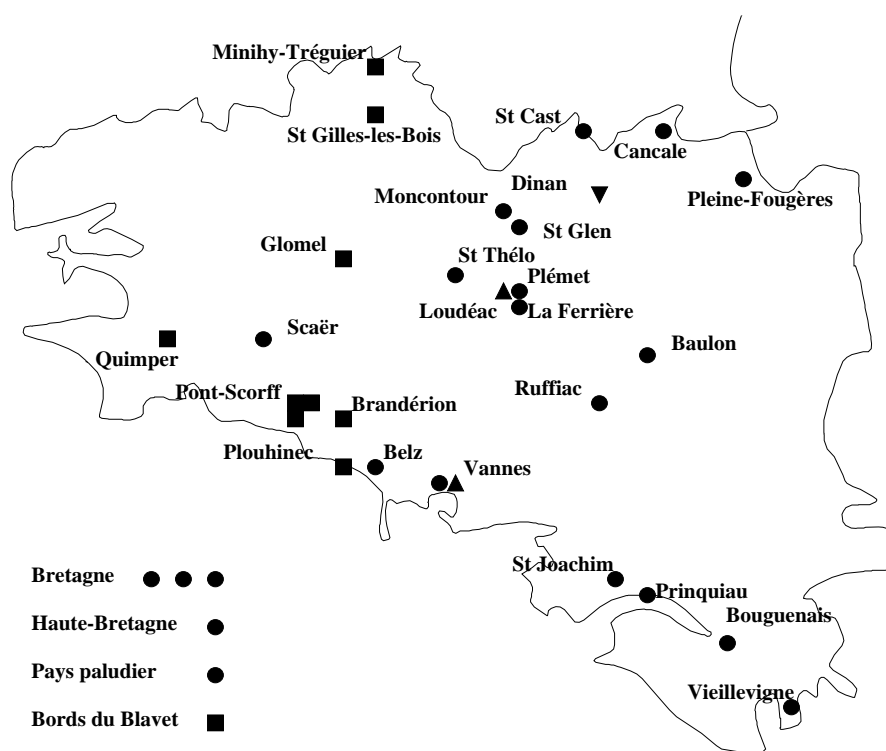
Autres occurrences bretonnes de langue française :

- [4] Blanchard, Chansons de Basse-Bretagne, 1949, p. 4-7 (Pays Vannetais).
- [5] Cercle Breton de Nantes, Chants du Pays Nantais, 1981, p. 8 (Saint-Joachim).
- [6] Collectif, Cassette - Bogue d'or 1978-1979, 1980, page B 6 (Haute-Bretagne).
- [7] Esquieu, Cahier de chansons populaires recueillies en Ille-et-Vilaine, 1907, p. 44-47 (Baulon).
- [8] Gilliouard, Manuscrit 43-J-40, s.d., C 15, non paginé (Bretagne).
- [9a] Gilliouard, Manuscrit 43-J-51, s.d., E 9, non paginé (Belz).
- [9b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-52, s.d., E n° 33, non paginé (Bretagne).
- [10b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-53, s.d., F 6, non paginé (Bretagne).
- [11b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-68, s.d., M 41, non paginé (Scaër).
- [12a, 13a] Guéraud, Manuscrit 2223, 1856-1861, f° 468-472 (Bouguenais), f° 473 (Vieillevigne).
- [14] Havard, Contes et chansons de Bretagne, 1880-1900, p. 9-10 (Pleine-Fougères).
- [15, 16, 17] Le Bris, Le Noac'h, Chansons des pays de l'Oust et du Lié, 1<sup>er</sup> recueil, 1968, p. 9 (Saint-Thélo) ; 3<sup>e</sup> recueil, 1978, p. 30 (La Ferrière) ; 4<sup>e</sup> recueil, 1981, p. 39 (Plémet).
- [12b, 13b] Le Floc'h, Chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou, 1995, tome II, p. 493-494 (Bouguenais), p. 495 (Vieillevigne).
- [10a] Le Penven, Kanaouennou, s.d., non paginé (Bretagne).
- [18a] Orain, Chansons de la Haute-Bretagne, 1902, p. 117-119 (Cancale).
- [19] Radioyès, Traditions et chansons de Haute-Bretagne, 1997, tome II, p. 282 (Ruffiac).
- [20] Riou, Rivalant, CD - Ballade en Pays Blanc, 1998, page 3 (Pays paludier).
- [11a, 18b] Rolland, Recueil de chansons populaires, 1887, tome IV, p. 58 (Scaër) ; 1887, tome V, p. 19 (Cancale).
- [21, 22, 23] Sébillot, RTP, 1906, tome XXI, n° 1, p. 37-38 (Moncontour), p. 39 (Saint-Cast), p. 39-40 (Saint-Glen).
- [24] Soreau, Vieilles chansons du Pays Nantais, 1901, 1<sup>er</sup> fascicule, n° 2 (Prinquiau).
- [11c] Urbain, La chanson populaire en Suisse Romande, 1978, tome 2, p. 214 (Finistère).
- [25a] X, Kanomp uhel, 1981, p. 58-59 (Bretagne).
- [25b] X, Kanomp uhel !, 1993, p. 52-53 (Bretagne).

Autres occurrences en breton :

- [2a] Collectif, 33 tours - Fest-Noz à Glomel - Fiseled Groñvel, s.d., page A 1 (Glomel).
- [3a] Ernault, Mélusine, 1884-1885, tome II, col. 498 (Saint-Gilles-les-Bois).
- [3d] Gilliouard, Manuscrit 43-J-41, 1884, C 18, non paginé (Saint-Gilles-les-Bois).
- [3c] Gilliouard, Manuscrit 43-J-44, s.d., C n° 49, non paginé (Saint-Gilles-les-Bois).
- [4] Gilliouard, Manuscrit 43-J-44 - Copie Le Diberder, 1911, C n° 96, non paginé (Pont-Scorff).
- [5] Gilliouard, Manuscrit 43-J-47, s.d., D 12, non paginé (Bords du Blavet).
- [6] Gilliouard, Manuscrit 43-J-48 - Copie Le Diberder, 1911, D 19, non paginé (Basse-Bretagne).
- [7] Gilliouard, Manuscrit 43-J-56, s.d., G 11, non paginé (Brandérion).
- [8] Gilliouard, Manuscrit 43-J-79 - Copie Le Diberder, 1911, Q 6, non paginé (Pont-Scorff).
- [9b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-82, s.d., S 12, non paginé (Plouhinec).
- [10] Guillerm, Chansons de France, 1910, tome IV, n° 15, p. 356 (Quimper).
- [9a] Larboulette, Manuscrit 1, s.d., non paginé (Basse-Bretagne).
- [3b] Ollivier J., Manuscrit 988, s.d., f° 74 (Saint-Gilles-les-Bois).
- [1a] Troadec, Musique Bretonne, 1989, n° 96, p. 13 (Minihy-Tréguier).
- [2b] X, Brud, 1958, n° 5, p. 75 (Glomel).

Diffusion : France, Belgique, Canada, Catalogne, USA (Louisiane, Maine, Missouri), Suisse.



Carte 114 [a]

Les menteries

33 occurrences en français - 25 versions  
15 occurrences en breton - 10 versions

## 118 - Grivoises, équivoques

### 118 [a] - Le berger tueur de loups

#### 134. [Quand j'étais chez mon père ...]

Quand j'étais chez mon père,  
Mon tra la, la, la, la, la, la, la, la, la,  
J'allais garder les vaches  
Les vaches de cheu nous  
Les vaches de cheu nous, ouh,  
Les vaches de cheu nous.

J'ai regardé derrière,  
J'ai aperçu les loups.

J'appelai le grand Pierre  
Le grand Pierre de cheu nous.

Pierre a pris sa faucille  
Il les a tués tous.

Courage mon bon Pierre !  
Tu auras mes amou's.

De tes amours, Suzanne,  
Je serais bien jaloux !

« Quand j'étais chez mon père ... » <sup>853</sup>, collectée dans l'arrondissement de Saint-Brieuc, a été envoyée par Marre.

Marre a transmis cette version à Guéraud. Elle figure dans ses manuscrits et a été éditée par Le Floc'h <sup>854</sup>. Il n'existe pas d'autre version bretonne publiée.

Laforte : Non référencé

Coupe : 2 - FM - 66 uniformément assonancés en ou

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Marre, *Poésies populaires de la France*, 1854, vol. 4, f° 418 recto, [n° 134] (Arrondissement de Saint-Brieuc).

Autres occurrences bretonnes :

- [1b] Guéraud, *Manuscrit 2223*, 1856-1861, f° 328 (Saint-Brieuc).

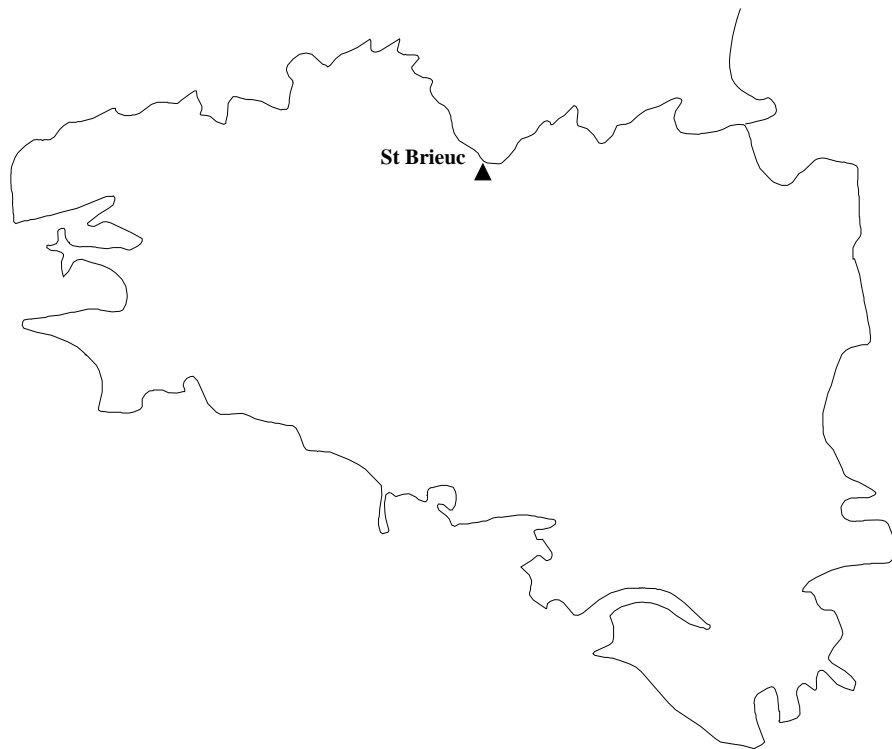
- [1c] Le Floc'h, *Chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou*, 1995, tome I, p. 275 (Saint-Brieuc).

Diffusion : France.

---

<sup>853</sup> *Poésies populaires de la France*, vol. 4, f° 418 recto, n° 134.

<sup>854</sup> **Guéraud**, *Manuscrit 2223*, f° 328 et **Le Floc'h**, *Chants populaires [...] recueillis entre 1856 et 1861 par Armand Guéraud*, tome I, p. 275.



**Carte 118 [a]**

**Le berger tueur de loups  
3 occurrences - 1 version**



**CHANSONS NON REPERTORIEES PAR COIRAUT**





## Introduction

Dans ce chapitre sont réunies les chansons non répertoriées par Coirault. La version des Poésies populaires de la France de ces chansons est parfois la seule version connue, ce qui peut expliquer que Coirault ne l'ait pas prise en compte.

Les chansons sont classées selon les rubriques définies par Coirault et numérotées x, y, ... à l'intérieur de ces rubriques.

Les chansons regroupées dans ce chapitre relèvent de différents types :

1 - attestées dans la tradition orale, bien que parfois de facture lettrée :

- La fille d'honneur ... [40 x]
- C'était un vieux soudâ ... [47 x],
- Pelo de Betton [66 x],
- Nous sommes à Saint-Nazaire ... [71 y].
- Les gars de Campénéac [113 x],
- Une fête à Châteaubourg [113 z].

2 - non attestées dans la tradition orale, mais facture populaire :

- Mon père il m'a battue ... [11 x],
- Le marié désolé [54 x],
- Le volontaire [66 y].
- J'irons dimanche au bourg de Mégris [113 y],

3 - de facture lettrée :

- Allant à la promenade ... [43 x] mais présentée comme « Ronde de noce »

Certaines de ces chansons sont très localisées : Pelo de Betton [66 x], Les gars de Campénéac [113 x], J'irons dimanche au bourg de Mégris [113 y], Une fête à Châteaubourg [113 z].

Pour les chansons du type 1, le critère de folklorisation basé sur l'existence de plusieurs versions est objectif. Par contre, pour les types 2 et 3, les notions de « facture populaire » et de « facture lettrée » sont assez subjectives et sont sujettes à caution. Il aurait été tout aussi « pertinent » de classer certaines chansons dans le chapitre « Chansons de facture lettrée » (cf. p. 819). Dans le cadre de cette étude, il n'est pas dans notre intention d'aborder le débat sur les critères de définition de la chanson traditionnelle. Le regroupement proposé dans ce chapitre doit seulement être considéré comme un moyen de présentation des chansons analysées dans notre étude.



## 11 - Pressées de se marier II - Diverses

### 11 {x} - Mon père il m'a battue

#### 123. [Mon père il m'a battue ...]

Mon père, il m'a battue (bis)  
Disant que j'avais trop, trop, trop,  
Disant que j'avais trop biau temps.

Pourtant je n'en ai guère  
Que de la peine et du, du, du,  
Que de la peine et du tourment.

Si j' vis une autre année  
Vère je me marierai, rai, rai, rai  
Vère je me marierai vraiment,

A quéque joli gendarme  
Qu'il y a dans le ré, le ré  
Qu'il y a dans le régiment.

J'ârons une chambrière  
Pour promener nos petits, petits  
Pour promener nos petits enfants.

« Mon père il m'a battue ... » <sup>855</sup>, collectée dans l'arrondissement de Saint-Brieuc, a été envoyée par Marre qui la classe comme « Ronde ».

Le texte est barré indiquant une chanson non retenue par le Comité. Effectivement, cette version ne fait pas partie des pièces mises en réserve lors de l'analyse de l'envoi de Marre <sup>856</sup>.

Marre a transmis cette version à Guéraud. Elle figure dans ses manuscrits et a été éditée par Le Floc'h <sup>857</sup>. Il n'existe pas d'autre version bretonne publiée.

Laforte : Non répertorié

Coupe : 2 - FM - 68 uniformément assonancés en an

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Marre, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 4, f° 404 verso, [n° 123] (Arrondissement de Saint-Brieuc).

Autres occurrences bretonnes :

- [1b] Guéraud, Manuscrit 2223, 1856-1861, f° 243 (Saint-Brieuc).

- [1c] Le Floc'h, Chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou, 1995, tome I, p. 201 (Saint-Brieuc).

Diffusion : Bretagne.

---

<sup>855</sup> Poésies populaires de la France, vol. 4, f° 404 verso, n° 123.

<sup>856</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 560, séance du 15 janvier 1855.

<sup>857</sup> **Guéraud**, *Manuscrit 2223*, f° 243 et **Le Floc'h**, *Chants populaires [...] recueillis entre 1856 et 1861 par Armand Guéraud*, tome I, p. 201.



**Carte 11 {x}**

**Mon père il m'a battue  
3 occurrences - 1 version**

## 40 - Bergères et Monsieur joué

### 40 {x} - Le galant volé par la bergère

#### 37. La fille d'honneur

Il était une fille, une fille d'honneur  
Qui plaisait fort à son Seigneur.

Dans son chemin rencontre le Seigneur de Noyal  
Monté sur son cheval.

Mettant le pied à terre, dans ses bras il la prend :  
Embrassez-moi, ma belle enfant.

Volontiers, lui dit-elle, le coeur transi de peur  
Volontiers, Mon Seigneur.

Mon frère est dans ces vignes ; s'il voyait cela,  
Il le dirait à mon papa.

Montez sur cette roche ; jetez [*sic*] les yeux là-bas ;  
Ne le voyez-vous pas ?

Tandis qu'il y regarde, la fille ne fait qu'un saut ;  
Sur le cheval est aussitôt.

Adieu, Mon Gentilhomme, et preste elle s'en va,  
Et le Seigneur demeura là.

Mais on ne voit plus guère de ces filles d'honneur  
Refuser leur Seigneur

« La fille d'honneur ... » <sup>858</sup> a été envoyée par Hamon de Dinan. La chanson parle de Noyal qui *est un village situé à 2 kilomètres de Lamballe*. Le recteur d'académie Lamache fait le commentaire suivant : *il est alors bizarre qu'il soit question de vignes (vignobles), dans cette partie de la Bretagne. Si tant est qu'il y ait jamais eu des vignes près de Lamballe, comme il y en a eu près de Falaise, assurément il faudrait remonter à 200 ans au moins pour se rapprocher de ces mauvais vignobles*.

Le texte est barré, indiquant une chanson non retenue par le Comité. Effectivement, cette version ne fait pas partie des pièces mises en réserve lors de l'analyse de l'envoi de Hamon <sup>859</sup>.

La version envoyée par Hamon est identique au pastiche composé par Favart en 1762.

Le thème de « la bergère qui vole le cheval du galant » se retrouve sous différentes forme (cf. occurrences ci-dessous) :

- la version de Guéraud est conforme au pastiche de Favart,
- les versions de Guériff et de Morand présentent de nombreuses similitudes,
- la version d'Esquieu est différente.

---

<sup>858</sup> Poésies populaires de la France, vol. 3, f° 23 verso, n° 37.

<sup>859</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 587, séance du 12 février 1855.

Le regroupement de ces versions sous une même référence de catalogue nécessite d'être confirmé.

Laforte : II F 36 - Le galant volé par la bergère

Coupe : 6 - FMMFMM - 668666

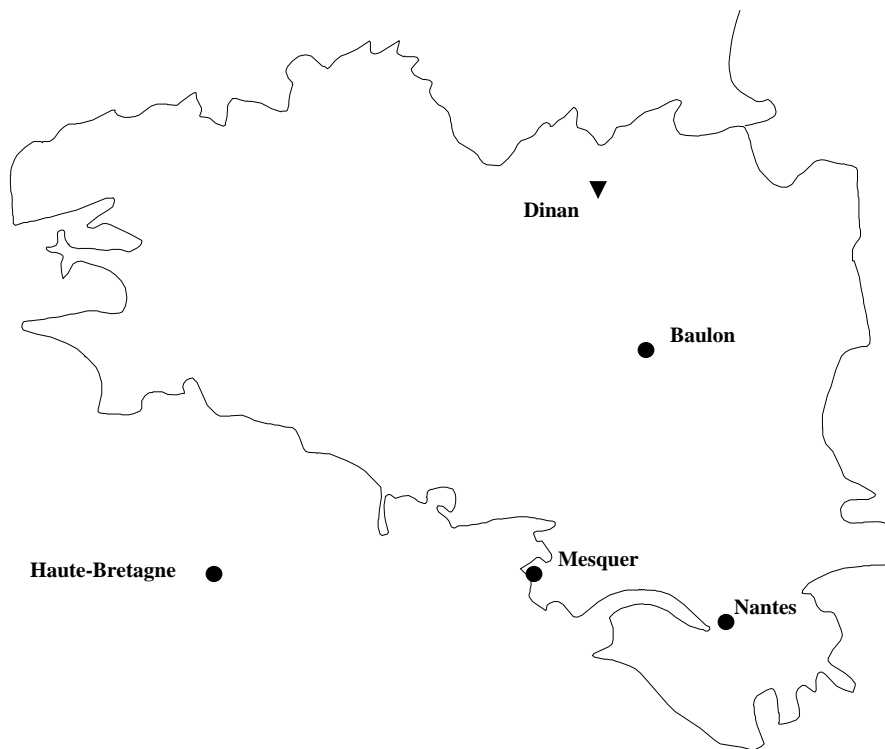
Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Hamon, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 3, f° 23 verso, [n° 37] (Dinan).

Autres occurrences bretonnes :

- [2b] Brou, CD - Chants et complaintes de Haute Bretagne, 1996, page 10 (Haute-Bretagne).
- [3] Esquieu, Cahier de chansons populaires recueillies en Ille-et-Vilaine, 1907, p. 121-123 (Baulon).
- [4] Guéraud, Manuscrit 2218, 1856-1861, f° 168 (Nantes).
- [5] Guériff, Le trésor des chansons [...] recueillies au Pays de Guérande, 1983, tome I, p. 254 (Mesquer).
- [2a] Morand, Anthologie de la chanson de Haute Bretagne, 1976, p. 237, n° 197 (Haute-Bretagne).

Diffusion : France, Canada, Suisse.



Carte 40 {x}

**Le galant volé par la bergère  
6 occurrences - 5 versions**

## 43 - Bergère et Monsieur repoussé

### 43 {x} - Le vieillard repoussé

#### 87. [Allant à la promenade ...]

Allant à la promenade  
Le long de ce joli bois,  
J'ai rencontré mon Annette  
Alerte ! alerte, alerte !  
Belle que faites-vous là ?  
Ha, la, la, la, la, la, la, la, la, la, la.

Je garde mes brebilletes,  
Alerte ! alerte, alerte !  
Et ne le voyez-vous pas ?  
Ha, la, la, la, la, la, la, la, la, la, la.

Voudrais-tu bien bergerette,  
Que je les gardâsse avec toi ?

Tout bon homme que vous êtes,  
Un vieillard ne me plaît pas.

J'aimerais mieux sur l'herbette,  
Mon bon ami Nicolas,

Qui me joue sur sa musette,  
Les beaux airs de l'Opéra.

« Allant à la promenade ... » <sup>860</sup>, collectée dans l'arrondissement de Saint-Brieuc, a été envoyée par Marre sous le titre « Ronde de noce ».

Marre a transmis cette version à Guéraud. Elle figure dans ses manuscrits et a été éditée par Le Floc'h <sup>861</sup>. Il n'existe pas d'autre version bretonne publiée.

Cette chanson présente une facture lettrée.

Laforte : Non répertorié

Coupe : 2 - FM - 77 uniformément assonancés en a

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Marre, *Poésies populaires de la France*, 1853, vol. 4, f° 174 recto et verso, [n° 87] (Arrondissement de Saint-Brieuc).

Autres occurrences bretonnes :

- [1b] Guéraud, *Manuscrit 2223*, 1856-1861, f° 321 (Saint-Brieuc).

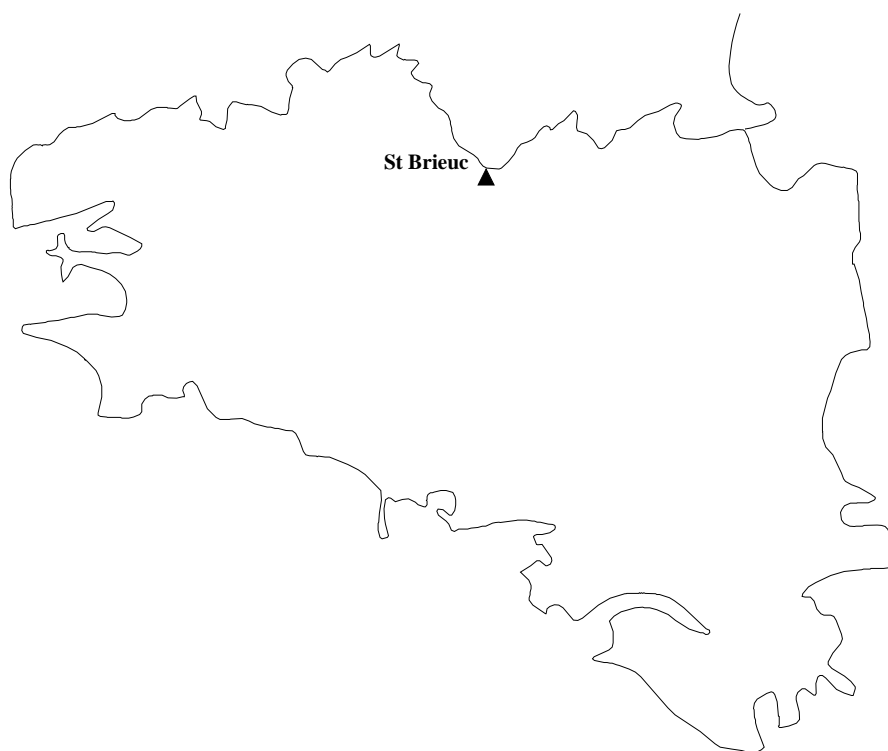
- [1c] Le Floc'h, *Chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou*, 1995, tome I, p. 287 (Saint-Brieuc).

---

<sup>860</sup> *Poésies populaires de la France*, vol. 4, f° 174 recto et verso, n° 87.

<sup>861</sup> **Guéraud**, *Manuscrit 2223*, f° 321 et **Le Floc'h**, *Chants populaires [...] recueillis entre 1856 et 1861 par Armand Guéraud*, tome I, p. 287.

Diffusion : Bretagne.



**Carte 43 {x}**

**Le vieillard repoussé  
3 occurrences - 1 version**



## 47 - Demande en mariage I repoussées ou agréées

### 47 {x} - La fille du maréchal

#### 189. C'était un vieux soudâ ...

C'était un vieux sou ... tire lir lir  
C'était un vieux soudâ, la  
Qui allait à la forge  
La la la la la la la la  
Qui allait à la forge  
Fair' ferrer son chevâ, la.

Fair' ferrer son che ... tire lir lir  
Fair' ferrer son chevâ, la  
Ce n'était pas la forge,  
La la la la la la la la  
Ce n'était pas la forge  
Qui l'amenait là.

C'était plutôt la fille  
La fille au maréchâ

Me donn'ras tu ta fille  
Gentil maréchâ

Ma fille n'est point faite  
Pour un vieux soudâ

Elle est bien plutôt faite  
Pour un avocat

Qui aurait des métairies  
Par ici et par là

Qui aura de la dentelle  
Tout autour du bras

Qui aura du vin en perce  
Heureux qui en boira !

« C'était un vieux soudâ ... » <sup>862</sup> a été collectée par Galles dans le Morbihan. Il joint la mélodie notée avec des chiffres (annexe 1, p. 133).

Il n'existe qu'une seule autre version bretonne publiée par Morand, mais il ne s'agit que d'un fragment fort simplifié de la chanson « La fille du maréchal ».

Des versions plus proches de la version de Galles sont attestées dans la tradition orale. Les manuscrits Guéraud en donnent deux versions : une de Saint-Gervais (Vendée) et une sans origine <sup>863</sup>.

---

<sup>862</sup> Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 564 recto - 565 recto, n° 189.

<sup>863</sup> Guéraud, *Manuscrit 2218*, f° 288 ; *Manuscrit 2224*, f° 138 et **Le Floc'h**, *Chants populaires [...] recueillis entre 1856 et 1861 par Armand Guéraud*, tome I, p. 177 et 178.

Laforte : Non répertorié

Coupe : 2 - FM - 66 uniformément assonancés en a

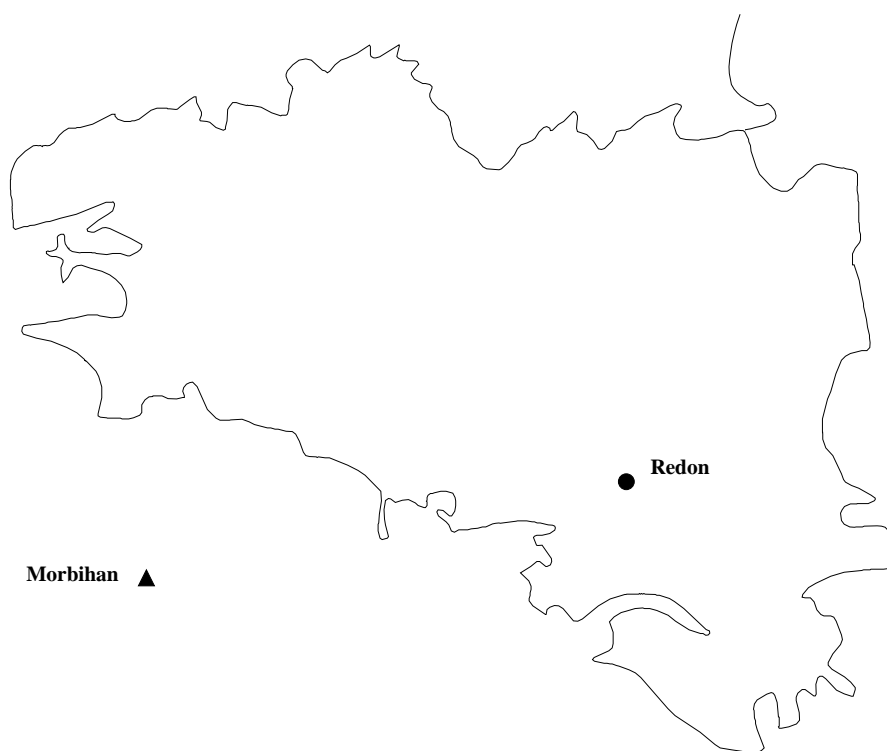
Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Galles, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 5, f° 564 recto - 565 recto, [n° 189] (Morbihan).

Autre occurrence bretonne :

- [2] Morand, Anthologie de la chanson de Haute Bretagne, 1976, p. 126, n° 92 (Pays de Redon).

Diffusion : Bretagne.



**Carte 47 {x}**

**La fille du maréchal  
2 occurrences - 2 versions**

## 54 - Soucis, inconvénients du mariage ou du ménage

### 54 {x} - Le marié et les gerbes de blé

#### 166. Le marié désolé

Y a trois gas dans not' village (bis)  
Qu'ont juré  
Qu'ils ne se seraient mariés  
Qu'aux mois d'été.  
J'ai de la farin' dondaine  
J'ai de la farin' dondé.

Le plus failli de not' village  
A commencé ;  
Il n'a que trois gerbes de blé  
Dans son grenier.

Il y en a une pourrie  
L'autre germée  
L'autre au moulin ils ont portée  
Pour fariner.

Mais le meunier qui l'a moulue,  
L'a mouturée ;  
La sasseuse qui l'a passée  
L'a mal sassée.

Et le boulanger qui l'a cuite  
A tout brûlé ;  
Enfin le pauvre marié  
Est désolé.

« Le marié désolé » <sup>864</sup> collectée dans le Morbihan, a été envoyée par Rosenzweig.

Le texte est barré indiquant une chanson non retenue par le Comité. Effectivement, cette version ne fait pas partie des pièces mises en réserve lors de l'analyse de l'envoi de Rosenzweig <sup>865</sup>.

Il n'existe pas d'autre version bretonne publiée.

Laforte : Non répertorié

Coupe : 4 - FMFM - 8484 uniformément assonancés en é

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Rosenzweig, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 5, f° 511 verso, [n° 166] (Morbihan).

Autre occurrence bretonne :

- Aucune.

Diffusion : Bretagne.

---

<sup>864</sup> Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 511 verso, n° 166.

<sup>865</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 90, séance du 6 avril 1857.



Morbihan ▲

**Carte 54 {x}**

**Le marié et les gerbes de blé**  
**1 occurrence - 1 version**

## 66 - Vie à l'armée

### 66 {x} - Pelo de Betton

#### 74. Pelo de Betton

Papa maman je vous écris  
Que je s'omm' entrés dans Paris,  
Me voilà déjà caporal  
Bientôt je serai général.

Quand j'arrivis au bataillon  
A la bataille je combattions  
Tous ceux qui d'avant ma s' présentaient  
A grands coups d' sabre je l' sémandais

Par là passit mon général  
Qui m' dit : te v'là brave caporal !  
Il me demandit mon nom  
Je l'i dit : Je m'appèle [sic] Pelo de Betton.

Il me baillit un biau riban  
Et je ne sait qua au bout d'argent,  
I m' dit : boute le à ton habit  
Et combat toujours l'enn'mi.

Faut qu' c'est un gage <sup>866</sup> bien percieux  
Pisque tous l's autres m'appèlent [sic] Monsieur [sic]  
Et boutent la main à leur chapiau  
Pour saluer le gars Pelo.

Assurez, ben Monsieur l' Recteur <sup>867</sup>  
Qu' Jésus Marie sont sur mon coeur <sup>868</sup>  
Et qu' parmi les mauvais garçons  
Ne s'ra jamais Pelo de Betton.

Ma mère si jm'eur [sic] en combattant,  
J' vous enverrai mon biau riban,  
Vous le bouterez à vout' fuseau  
Pour vous rappeler le gars Pelo.

---

<sup>866</sup> Note de Bizeul : *On appelle [sic] gages les cadeaux qu'un paysant [sic] fait à sa fiancée, à sa future épouse; ils consistent ordinairement en un paroissien du Diocèse, une croix d'or ou d'argent et une ou plusieurs bagues. Ce n'est guère qu'à l'occasion de mariages que des cadeaux sont échangés; aussi appelle-t-on [sic] gages tout ce qui est donné extraordinairement et a une certaine importance.*

<sup>867</sup> Note de Bizeul : *On désigne ainsi dans les campagnes Bretonnes les ecclésiastiques qui dirigent les paroisses, que dans les autres provinces on appelle curés ou doyens.*

<sup>868</sup> Note de Bizeul : *Il est ici question du scapulaire distribué aux enfants des deux sexes, à la cérémonie de leur première communion. Il représente brodé sur une petite pièce d'étoffe les monogrammes de Jésus et de Marie ; il se porte sous les vêtements mis au dessus de la chemise. Les personnes pieuses le porte pendant toute leur vie.*

Dites à mon frère, à mon cousin  
Qu' point le présent, je m' porte bien,  
Et j' suis vot' humble serviteur  
Vot' fils qui v' zembrasse de cœur !

« Pelo de Betton » <sup>869</sup> a été envoyée par Bizeul de Blain.

Cette chanson n'est répertoriée ni par Coirault ni par Laforte. Elle a pourtant été collectée plusieurs fois dans la tradition orale bretonne. Les nombreux mots gallo employés laissent penser qu'il s'agit à l'origine d'un pastiche lettré, mais celui-ci a folklorisé. Ceci est confirmé par Radioyès : *Quand au parler dialectal, il rend un son artificiel. Ce n'est pas une adaptation spontanée et inconsciente de paysan gallo. « C'est du patois de monsieur »* <sup>870</sup>.

Laforte : Non répertorié

Coupe : 4 - MMMM - 8888

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Bizeul, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 3, f° 429 recto - 430 recto, [n° 74] (Blain).

Autres occurrences bretonnes :

- [2] Decombe, Chansons populaires recueillies dans le département d'Ille-et-Vilaine, 1884, p. 103-104, n° XXXIII (Rennes).

- [3] Duhamel, Vingt chansons populaires de Haute-Bretagne, 1938, n° 16, non paginé (Betton).

- [4, 5b, 6c] Morand, Anthologie de la chanson de Haute Bretagne, 1976, p. 64-65 (Pays de Rennes), p. 66-67 (Haute-Bretagne), p. 67-68 (Haute-Bretagne).

- [6b, 5a] Morand, Chansons recueillies en Ille-et-Vilaine, 1936, p. 11-12 (Ille-et-Vilaine), p.13-14 (Ille-et-Vilaine).

- [6a] Orain, Chansons de la Haute-Bretagne, 1902, p. 295-296 (Rennes).

- [7] Radioyès, Traditions et chansons de Haute-Bretagne, tome II, 1997, p. 40 (Saint-Congard).

- [8a] X, Kanomp uhel, 1981, p. 66-67 (Rennes).

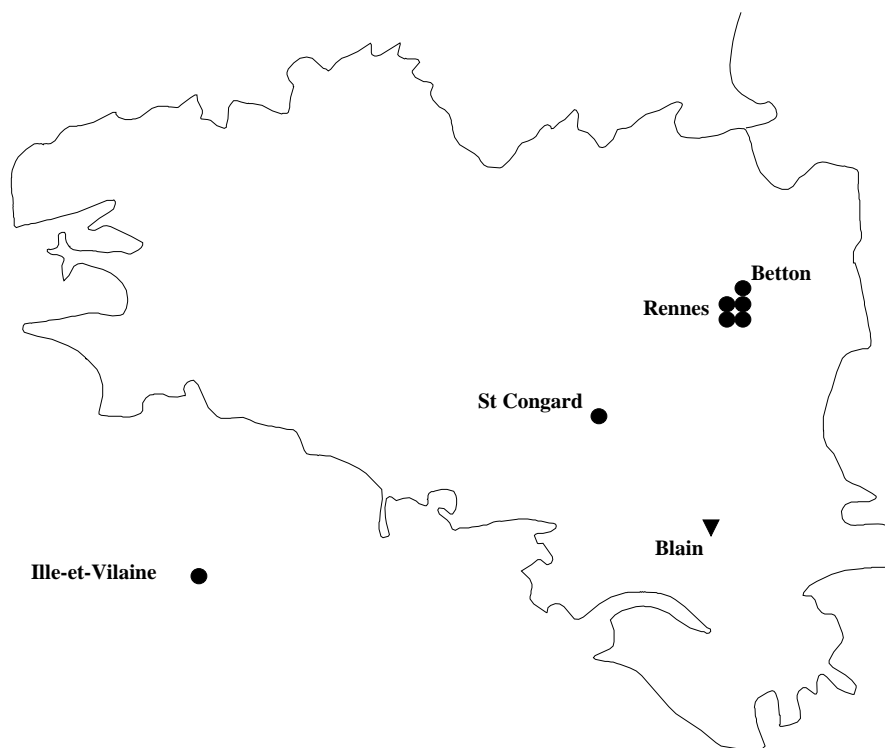
- [8b] X, Kanomp uhel !, 1993, p. 58-59 (Rennes).

Diffusion : Bretagne.

---

<sup>869</sup> Poésies populaires de la France, vol. 3, f° 429 recto et verso, n° 74.

<sup>870</sup> **Radioyès**, *Traditions et chansons de Haute-Bretagne*, tome 2, p. 40.



**Carte 66 {x}**

**Pelo de Betton**

**12 occurrences - 8 versions**

## 66 {y} - Le volontaire

### 263. Le volontaire

A Poitiers, je me suis engagé  
L'année de la révolte,  
Dans les bataillons des brigands  
Contre les sans culottes.  
Le premier jour que je me suis-t-engagé,  
J'aurais bien voulu avoir mon congé.

Oh ! n'y avait pas à dire que non,  
Fallut se mettre en marche.  
Le commandant nous fit d'emblé [*sic*]  
Virer vers la Garnache.  
Mais quand je fus à Montaigu,  
Je croyais que j'étions foutus.

De tous côtés l'on entendait  
Les Bleus faire tapage.  
Pour moi, je me suis-t-enfoncé  
Dans un épais feuillage ;  
Toute la nuit <sup>871</sup> j'y fus tremblant,  
Comme une feuille qui bat au vent.

Mais quand ce fut lendemain jour,  
Cherchant ma compagnie,  
Sachant pas trop si j'étais mort  
Ou bien si j'étais en vie.  
Quand j'aperçus le drapiau blanc,  
Je courrus m'y mettre à mon rang.

Y tombait des petits animaux  
Tout ronds comme des boules,  
Et tous ceux qui les attrapient  
Y leur cassaient la goule.  
Je me baissis pour en ramasser iun,  
Il me brulit [*sic*] toutes les mains.

Je m'en fus trouver en braissant  
Monsieur not' général,  
Et quoique je me sois fait ben mau  
Il me reçut ben mal,  
Disant que j'étais un poltron,  
Qu'il allait me mettre en prison.

Et quand je fus dans qui' au logis  
Sachant pas trop qu'en dire ;  
Malgré tout de même que je vis ben  
Qu'on était pas là pour rire,  
Je dis : Grand Dieu, secourez mai <sup>872</sup>  
Car je vas-t-être fusillé.

---

<sup>871</sup> Note de Guéraud : *nuit*.

<sup>872</sup> Note de Guéraud : *ou mé*.



« Le volontaire » <sup>873</sup> a été envoyée par Guéraud qui indique que cette chanson a été recueillie dans la commune du Pellerin en Loire-Inférieure.

Il s'agit probablement d'un pastiche lettré.

Laforte : Non répertorié

Coupe : 6 - MFMFMM - 868688

Version des Poésies populaires de la France :

- [1b] Guéraud, Archives nationales, F/17/3245, cahier Guéraud, 1857, vol. 3, f° 8-9, [n° 263] (Le Pellerin).

Autre occurrence bretonne :

- Aucune.

Remarque : Il est probable que cette chanson fait partie des manuscrits Guéraud de la Médiathèque de Nantes. Nous n'avons pas eu le temps de faire les recherches nécessaires.

- Diffusion : Bretagne.



**Carte 66 {y}**

**Le volontaire**  
**1 occurrence - 1 version**

---

<sup>873</sup> Archives nationales, F/17/3245, cahier Guéraud, f° 8-9, n° 263.

## 71 - Marins

### 71 {x} - Tempête en mer

#### 171. [Nous sommes à Saint-Nazaire ...]

Nous sommes à Saint-Nazaire  
Espérant le beau temps (bis)  
Quand le beau temps est venu  
Som' partis lestement.  
Vous soupirez, les filles  
Pour tous ces jeunes gens.

Une fois partis en mer  
Reçum's un coup de vent (bis)  
Qui souffle sur la cuisine  
Et le gaillard d'avant.

Le capitaine s'écrie :  
En haut, tous mes enfans [*sic*]  
Faut carguer le cacatois  
Et l' perroquet d'avant.

Si nous attrapons la terre  
A bord d'un bâtiment (bis)  
Nous caresserons les filles  
Les filles de quinze ans.

« Nous sommes à Saint-Nazaire ... » <sup>874</sup>, collectée dans le Morbihan, a été envoyée par Rosenzweig qui précise qu'il s'agit d'une « Chanson à danser ». Le texte est barré indiquant une chanson non retenue par le Comité.

Laforte : Non répertorié

Coupe : 2 - FM - 66 uniformément assonancés en an

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Rosenzweig, Poésies populaires de la France, 1856, vol. 5, f° 514 recto et verso, [n° 171] (Morbihan).

Autres occurrences bretonnes :

- [2a] Guéraud, Manuscrit 2218, 1856-1861, f° 169 (Sainte-Marie).

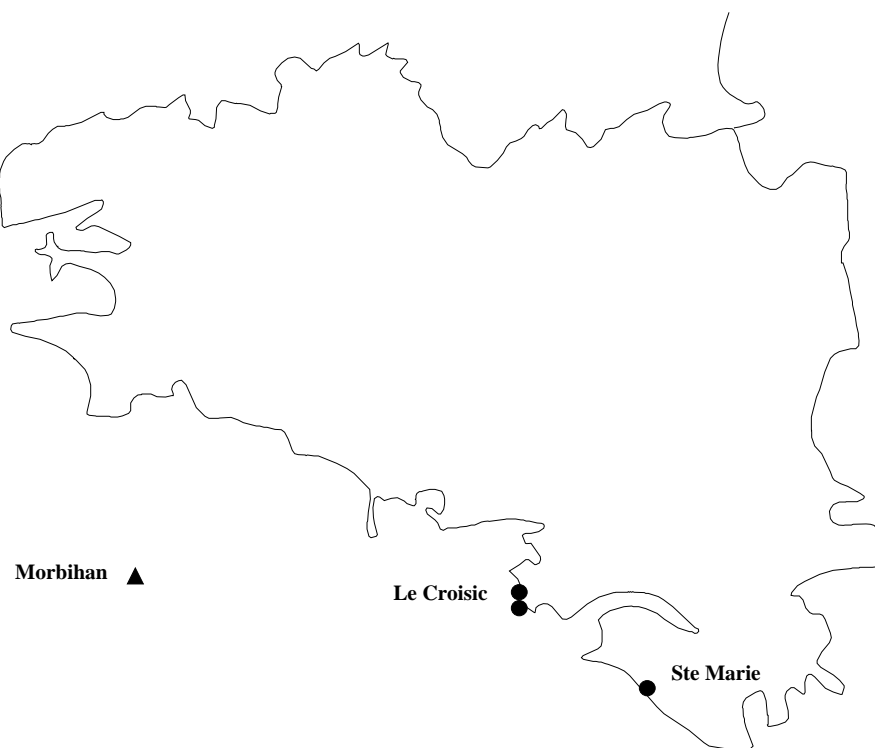
- [3, 4] Guériff, Chansons, romances et poèmes de la marine à voile, 1972, non paginé (2 versions du Croisic).

- [2b] Le Floc'h, Chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou, 1995, tome I, p. 149-150 (Sainte-Marie).

Diffusion : France.

---

<sup>874</sup> Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 514 recto et verso, n° 171.



**Carte 71 {x}**

**Tempête en mer  
5 occurrences - 4 versions**

## 113 - Satiriques, plaisantes diverses

### 113 {x} - Les gars de Campénéac

#### 214. [Les gars de Campeniac ...]

Les gars de Campeniac,  
Coureurs de fileries ;  
Au bois du loup s'en vont  
Courir les fileries.  
Ont reçu un affront.

Ils marchaient deux à deux,  
En valet de noblesse ;  
Celui qui est le premier,  
On voit bien à sa marche,  
Que c'est un couturier.

Quand ils furent arrivés,  
Ils se sont mis en danse ;  
Ont dépouillé leurs draps.  
Les donnaient à des filles,  
Qui ne les aimaient pas.

Quand fut le matin jour,  
La compagnie déloge  
Chacun serrait ses draps ;  
Sinon les pauvres drôles  
Qui ne les avaient pas.

Les fillettes de Augan,  
Rendez les galicelles  
Rendez les hardiment  
Si elles vous sont reconnues ;  
Elles vous couteront [*sic*] de l'argent.

Nous les feront banir  
Aux prônes de la grand' messe  
Oh ! vous aurez grand' honte  
Quand le curé dira :  
Rendez les galicelles,  
Aux gars de Campéniac.

« Les gars de Campeniac ... » <sup>875</sup> a été envoyée par Mahéo de Dinan.

Une version de cette chanson a été éditée par La Borderie <sup>876</sup>. Celui-ci précise :

*Je commence par ce que je connais de plus ancien, une chanson qui remonte au XVI<sup>e</sup> siècle et qui est encore inédite (du moins elle l'était quand je la publiai pour la première fois, il y a dix ans [soit en 1884] dans le Journal de Rennes ; elle ne figure encore jusqu'ici dans aucun volume ni dans aucun recueil.), qui retrace d'une façon pittoresque l'origine d'une querelle furieuse entre deux vieilles paroisses bretonnes - Augan et Campénéac - sises l'une et l'autre au pays de Ploërmel, où cette*

---

<sup>875</sup> Poésies populaires de la France, vol. 6, f° 238 recto - 239 recto, n° 214.

<sup>876</sup> La Borderie, Revue de Bretagne et de Vendée, 1894, tome XII, p. 162.

*rimaille est aujourd'hui encore bien connue sous le nom de chanson des « Gars de Campénéac » ou, suivant la prononciation rustique, « Campénia ».*

[...]

*La chanson fut faite en la paroisse d'Augan pour célébrer le souvenir du triomphe des Auganais et la déroute de leurs rivaux. Aussi ces derniers ne pouvaient-ils l'entendre sans colère, et il était même très dangereux de se risquer à la chanter sur le territoire de Campénéac.*

*Il y eut, entre autres, sous Louis XV, une rixe sanglante engagée par les Campénéens contre des soldats du roi qui, en traversant le bourg, s'étaient mis à entonner la malencontreuse « cantilène ». Selon la tradition locale, il y aurait eu en cette circonstance coups et blessures même mort d'un ou de deux soldats : donc affaire grave qui alla jusqu'au roi, lequel pour juger du cas en connaissance de cause, fit chanter devant lui la chanson. Ainsi ces couplets rustiques, quelque peu boiteux, auraient eu l'honneur de retentir sous les majestueux ombrages de Versailles.*

De son côté, Orain indique que cette *chanson*, très populaire autrefois à Paimpont, Plélan et Ploërmel, eut sans doute pour auteur le forgeron poète de Paimpont, auquel on doit *Les filles des forges, la cuisinière, Le grand loup du bois, etc.* <sup>877</sup>. A cette occasion, il identifie l'auteur de chansons qui se sont perpétuées dans la tradition orale.

En plus des versions éditées référencées ci-dessous, il en existe d'autres dans les collectages récents : Charles Quimbert en a chanté une version lors de la Bogue d'or de Redon en 1991.

Laforte : Non répertorié

Coupe : 6 - FMMFMM - 888888

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Mahéo, Poésies populaires de la France, 1860, vol. 6, f° 238 recto - 239 recto, [n° 214] (Dinan).

Autres occurrences bretonnes :

- [2a] Cadic, Paroisse Bretonne de Paris, 1907, vol. \*\*\*, p. \*\*\* (Augan).

- [3b, 2b] Gilliouard, Manuscrit 43-J-55, s.d., G 2, non paginé (Campénéac) ; 1907, G 2, non paginé (Augan).

- [3c] Gilliouard, Manuscrit 43-J-58, s.d., G n° 13, non paginé (Augan).

- [3a] La Borderie, Revue de Bretagne et de Vendée, 1894, tome 12, p. 162-167 (Campénéac).

- [4b] Morand, Anthologie de la chanson de Haute Bretagne, 1976, p. 220-221 (Campénéac et Néant-sur-Yvel).

- [4a] Morand, Chansons de Haute-Bretagne, 1938, p. 30-32 (Néant-sur-Yvel).

- [5b] Ollivier J., Manuscrit 939, s.d., p. 110-111 (Haute-Bretagne).

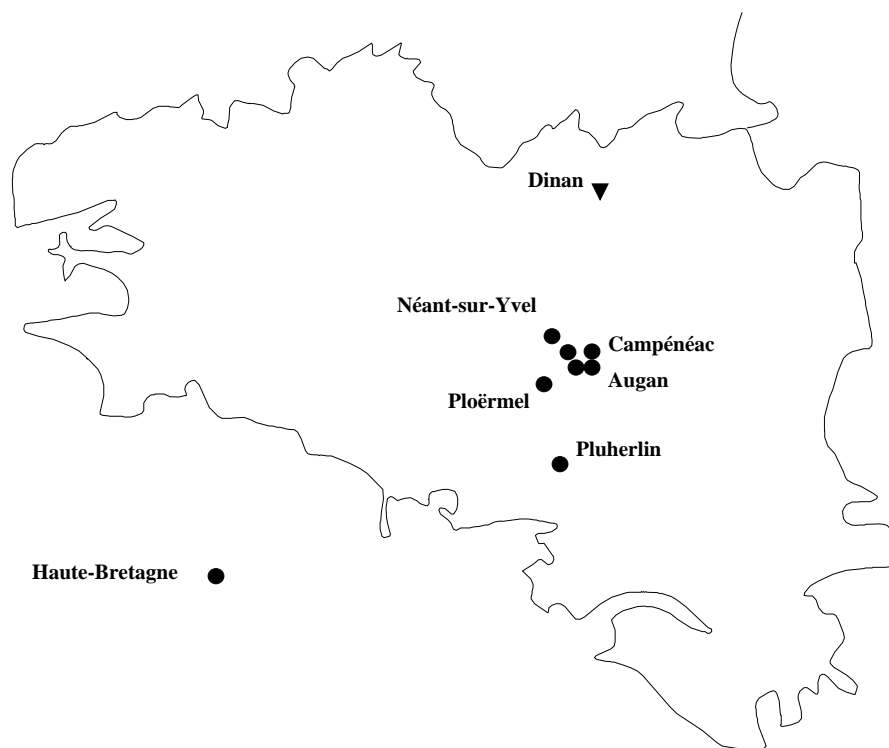
- [5a] Orain, Almanak Kevredigez Broadus, 1910, p. 85-86 (Haute-Bretagne).

- [6, 7, 8] Radioyès, Traditions et chansons de Haute-Bretagne, 1995, tome I, p. 207-208 (Ploërmel) ; 1997, tome II, p. 242-243 (Campénéac), p. 244-245 (Pluherlin).

Diffusion : Bretagne.

---

<sup>877</sup> Orain, Almanac'h de l'Union Régionaliste Bretonne, 1910, p. 85.



**Carte 113 {x}**

**Les gars de Campénéac  
13 occurrences - 8 versions**

## 113 {y} - Les vaches qui s'enfuient

### 234. [J'irons dimanche au bourg de Mégris ...]

J'irons dimanche au bourg de Mégris  
Garder les vaches, garder les vaches  
J'irons dimanche au bourg de Mégris  
Garder les vaches et les berbis.

Les vaches i' zont tant galopé  
Par la pâture, par la pâture  
Les vaches i' zont tant galopé  
Par la pâture et par les prés.

Que les pâtoûx s'y sont lassés  
A les pourcoure, à les pourcoure  
Que les pâtoûx s'y sont lassés  
A les pourcoure et les guetter.

Milord, chien noir est arrivé  
Qui l' za mordu, qui l' za mordu  
Milord, chien noir est arrivé  
Qui l' za mordu à tous lez pieds.

Come [*sic*] je passai par la Ruzas  
I tiras lez vaches, tiras lez vaches  
Come [*sic*] je passai par la Ruzas  
I tiras lez vaches et ribotas.

« J'irons dimanche au bourg de Mégris ... » <sup>878</sup> a été envoyée par Mahéo qui précise qu'il s'agit d'une *vieille chanson se chantant en contredanse aux noces de campagne dans plusieurs communes de l'arrondissement de Dinan*. Le bourg de Mégrit (et non pas Mégris) est situé dans les Côtes d'Armor.

Il n'existe pas d'autre version bretonne publiée.

Laforte : Non répertorié

Coupe : 4 - MFMF - 8888

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Mahéo, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 6, f° 509 verso - 510 recto, [n° 234] (Arrondissement de Dinan).

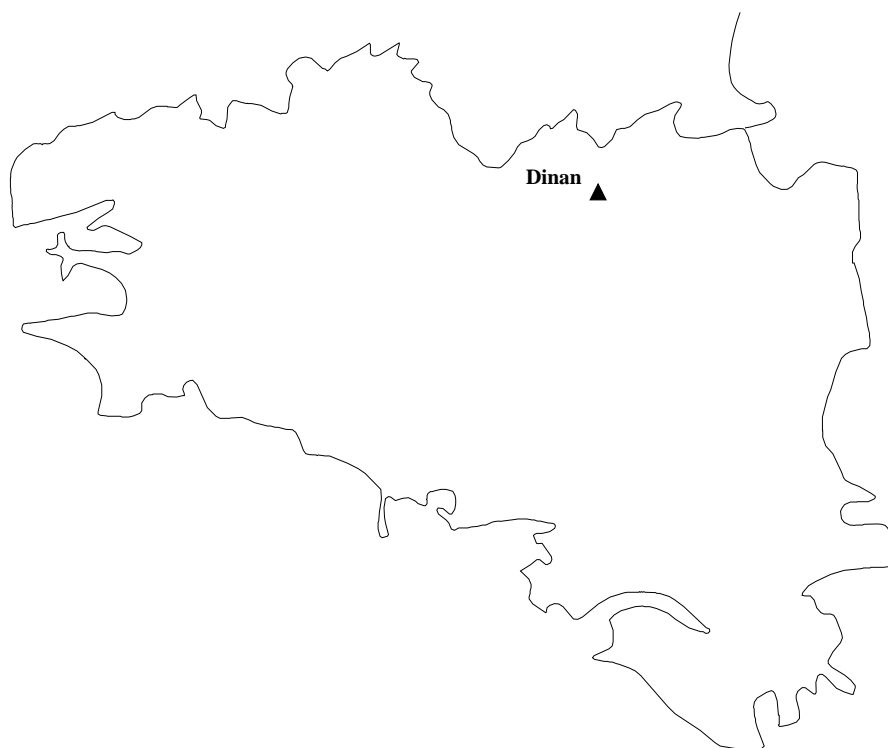
Autre occurrence bretonne :

- Aucune.

Diffusion : Bretagne.

---

<sup>878</sup> Poésies populaires de la France, vol. 6, f° 509 verso - 510 recto, n° 234.



**Carte 113 y**

**Les vaches qui s'enfuient  
1 occurrence - 1 version**



## 113 {z} - Une fête à Châteaubourg

### 82. Les gas du village

Je sommes des gas du villaige  
Qui vivons contents et heureux ;  
Qui saurait être plus chanceux  
D'avoir quitté notre ménaige ?  
Je boutons tout notre loisir )  
A prendre, à bailler du plaisir. ) bis

Tout en jouant de nos musettes  
J'avons passé par Châteaubourg ;  
Ce jour-là était un bon jour,  
Les habitants étions en fête,  
Guettant avec dévotion  
La sainte confirmation.

Au milieu de notre tapaige,  
J' vimes rouler sur le pavé  
Une maison de bois doré  
Dont les portes étions de vitraige :  
C'était une maison d'honneur  
Où l'on charroyait Monseigneur.

Monseigneur a ouvert la porte,  
Et de sa maison descendit ;  
Tout aussitôt on li baillit  
Tous les marguilliers pour escorte ;  
Sur sa tête au lieu d'un bonnet  
Li flanquit un calimouflet.

### 245. La confirmation

J'étions tous des gas de villége,  
Bons lurons et toujours joyeux (bis)  
Etant tous bons religieux,  
J'avions quitté notre villége ;  
J'employions tout notre loisir  
A bailler, prendre du plaisir.

Tout en jouant de la trompette,  
J'avions entré à Chatiaubourg <sup>879</sup>.  
Ce jour là était un biau jour,  
Les habitants étaient en fête.  
Ils fêtaient avec dévotion,  
La sainte confirmation.

En arrivant dedans la ville,  
Je fûmes tout dret <sup>880</sup> au cabaret.  
Comme on n'y boit pas sans chanter  
Et qu'on n'y chante point sans boire,  
Je dégoisîmes une chanson,  
Et j' nous mîmes tous à l'unisson.

Au milieu de tout ce tapége,  
J'ons oui rouler sur le pavé  
Une maison de bois doré,  
Dont les portes étaient de vitrége.  
C'était une maison d'honneur,  
Où l'on charroyait Monseigneur.

Sur le derrère enter deux roues  
Trez <sup>881</sup> grands compères gobaient le vent  
Les deux char'tiers qu'étaient devant,  
L'un sur son let <sup>882</sup> faisait la mone,  
L'autre piqué sur son cheva',  
Le drôle ne s'y tenait point ma'.

Monsieur l'Evêque ouvrit la porte  
De la maison d'où il sortit.  
Tout aussitôt, on lui baillit  
Tous les marguilliers pour escorte.  
Sur sa tête, au lieu d'un bonnet,  
Ils lui mirent un califournet <sup>883</sup> !

---

<sup>879</sup> Note de Rousselot : *Châteaubourg, chef-lieu de canton d'ille-et-Vilaine.*

<sup>880</sup> Note de Rousselot : *droit.*

<sup>881</sup> Note de Rousselot : *trois.*

<sup>882</sup> Note de Rousselot : *lit.*

<sup>883</sup> Note de Rousselot : *mitre.*

Quand ils furent entrés dans l'église,  
Tous deux à deux, en rang d'ougnons,  
Non les filles avec les garçons,  
Chacun li baillait sa devise ;  
A tous il baillait un soufflet,  
Et pas un ne se marrissait !

Quand tout fut fait, nous éperchimes  
Pour li cueuper un compliment,  
J'avions commencé joliment,  
Mais dret au mitan je restîmes,  
Lui qu'était bon, dit : mes enfants,  
Vous finissez, j'en suis content !

Portez, dit-il, votre musique  
Près Rennes, au château du Hautbois,  
Là on y mange et on y boit,  
Et vous y treuverez pratique.  
Monseigneur veut bien qu'en son nom  
Vous entriez dans sa maison

J' courimes à perte d'haleine,  
Allant tout à travers des champs,  
D'ériver j'étions ben content,  
Mais quequ' petite chose nous fit peine  
C'est que j' n'avions pas veu la biauté,  
Pour laquelle j'avions tant trotté.

Oh là ! si je la verrions paraître !  
A son petit air de douçour  
C' petit air qui va dret au cuiour  
J' sarions ben la reconnaître  
Car au villaige comme en tous lieux  
On sait bon c' que valent deux biaux yeux.

J'entrîmes tertous <sup>884</sup> dedans l'église,  
Hommes, filles, femmes et garçons ;  
J' nous mîmes tous en rangs d'ognons [*sic*] ;  
Chacun lui baillit sa devise.  
Et pez <sup>885</sup> nous donnait un soufflet  
Sans que personne le lui rendait.

Près de lui était un bon prêtre,  
N'était ni poudré, ni frisé.  
Bien moins fier que notre curé,  
Qui nous eût tous envoyés paître.  
Tout bonnement, il vint à nous,  
Au lieu de dire : approchez-vous.

A la fin de la cérémonie,  
J' voulûtes lui faire un compliment ;  
J'avions commencé joliment  
Mais au beau milieu je bourdîmes.  
Monseigneur nous dit : Mes enfants,  
Vous finissez, j'en suis bien content.

Prenez, dit-il, votre musette,  
Allez au château du haut-bois,  
Si l'on y chante et l'on y boit.  
Allez, vous trouverez pratique.  
Monseigneur permet qu'en son nom  
Vous entriez dans sa maison.

Je courîmes tous à perdr' haleine  
Le galop à travers les champs.  
Dès l'arrivée j'étions contents ;  
Mais cependant qu' que chose nous fit peine  
C'est que j' n' vîmes pas la biauté,  
Pour laquelle j'avions tant posté.

Ses deux biaux yeux, quand all' les ouvre,  
Tout le monde en sont enchanté ;  
Est bien père <sup>886</sup> quand i sont fermés,  
Car all' monter' ce qui les couvre.  
A la ville, comme en tous lieux  
J' savons ce que vaut deux biaux yeux.

---

<sup>884</sup> Note de Rousselot : *tous ensemble*.

<sup>885</sup> Note de Rousselot : *puis*.

<sup>886</sup> Note de Rousselot : *pis*.

« Les gas du village » <sup>887</sup> a été envoyée par Marre qui précise qu'il s'agit d'une chanson populaire de l'arrondissement de Saint-Brieuc.

Marre a transmis cette version à Guéraud. Elle figure dans ses manuscrits et a été éditée par Le Floc'h <sup>888</sup>.

« La confirmation » <sup>889</sup>, collectée dans l'arrondissement de Loudéac, a été envoyée par Rousselot.

Il s'agit sans doute d'un pastiche lettré, mais qui s'est répandu de Châteaubourg où il a sans doute été composé jusqu'à Loudéac, Saint-Brieuc et Vannes.

Coirault : Non répertorié

Coupe : 6 - FMMFMM - 888888

Versions des Poésies populaires de la France :

- [1a] Marre, *Poésies populaires de la France*, 1853, vol. 4, f° 7 recto et verso, [n° 82] (Arrondissement de Saint-Brieuc).
- [2a] Rousselot, Archives nationales, F/17/2345, 1854, 1<sup>er</sup> cahier, f° 31 recto - 32 recto, [n° 245] (Arrondissement de Loudéac).

Autres références bretonnes :

- [3b, 1b] Guéraud, *Manuscrit 2222*, 1856-1861, f° 187-188 (Vannes), f° 187-189 (Saint-Brieuc).
- [3a] Guéraud, *Manuscrit 2229*, n° 278 bis, lettre de Fouquet du 09/10/1857 (Morbihan).
- [3c, 1c] Le Floc'h, *Chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou*, 1995, tome II, p. 572 (Vannes, Saint-Brieuc).
- [4b] Orain, *Chansons de la Haute-Bretagne*, 1902, p. 275-277 (Châteaubourg).
- [4c] Orain, *Glossaire du département d'Ille-et-Vilaine*, 1886, p. 239-240, air n° 26 (Châteaubourg).

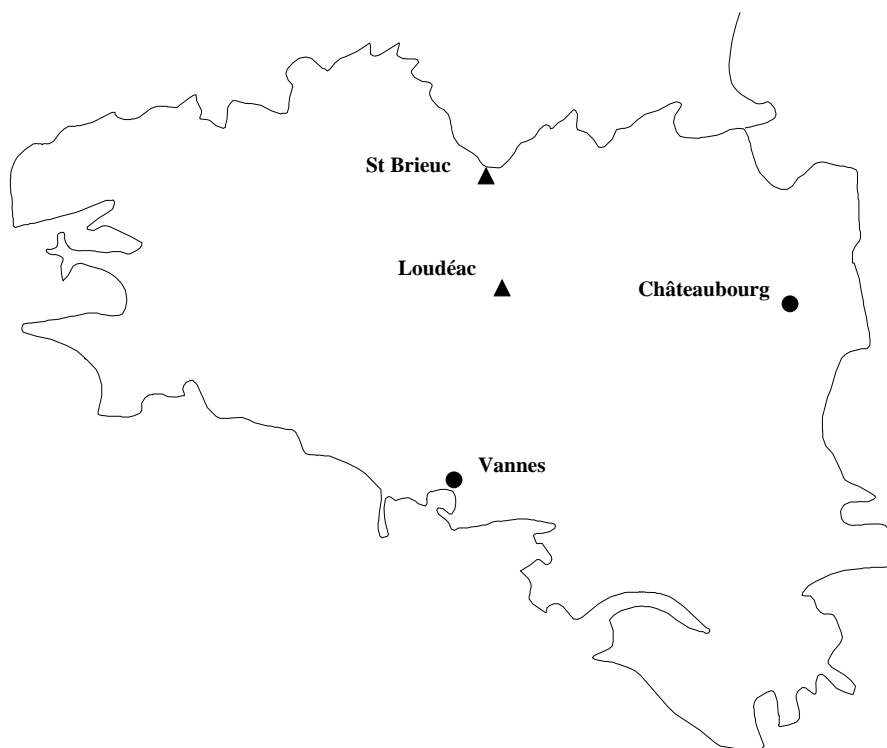
Diffusion : Bretagne.

---

<sup>887</sup> *Poésies populaires de la France*, vol. 4, f° 7 recto et verso, n° 82.

<sup>888</sup> Guéraud, *Manuscrit 2222*, f° 187 et Le Floc'h, *Chants populaires [...] recueillis entre 1856 et 1861 par Armand Guéraud*, tome I, p. 572.

<sup>889</sup> Archives nationales, F/17/2345, 1<sup>er</sup> cahier Rousselot, f° 31 recto - 32 recto, n° 245.



**Carte 113 {z}**

**Une fête à Châteaubourg  
9 occurrences - 4 versions**

## **NOELS**



## Introduction aux noëls

Dans l'introduction de son recueil de noëls français, Tiersot définit ainsi cette catégorie de chants : *Le noël est un genre particulier de la chanson française, également différent de la chanson populaire et de la poésie lyrique. Il rentre dans cette catégorie de productions qu'on a désignées justement par le mot « semi-populaires », destinées à être chantées parmi le peuple, mais écrites par des lettrés. Loin d'avoir le caractère traditionnel et purement oral des véritables chansons populaires, les noëls ont été composés, la plume à la main, par des poètes dont les noms et la personnalité sont le plus souvent connus et transmis par le moyen du livre* <sup>890</sup>.

De son côté, dans une analyse assez sévère, Coirault remarque que : *Fort peu de cantiques et noëls sont devenus folkloriques. Leur littérature spéciale, assez généralement médiocre, est restée sous la férule de l'écrit et de l'imprimé, bien que des miracles, événements édifiants, saints et Saintes, Bible et surtout Nouveau Testament aient fourni particulièrement aux chansons de quête des sujets en nombre peu inférieurs aux anecdotes gaillardes sur les moines, curés et nonnes, et que quelques-unes de leurs pieuses légendes aient subsisté dans les traditions orales* <sup>891</sup>.

Dans l'étude qu'il a consacrée aux noëls, Bachelin rappelle les différentes définitions que l'on peut trouver dans la littérature <sup>892</sup>:

- On nomme ainsi vulgairement en français certains cantiques à l'honneur de la naissance de Jésus-Christ sur des Vaux de Villes ou des airs communs, et que tout le monde sçait (Brossard, Dictionnaire de musique, 1703).
- Une chanson populaire pleine de rondeur et de bonhomie, dont les paroles ont trait, dans une mesure variable, à la naissance de l'Enfant-Jésus.
- C'est le récit évangélique de la naissance du messie, développé en un langage rimé ou rythmé, d'une simplicité toute rustique et avec tous les sentiments d'une foi naïve (Vapereau, Dictionnaire des Littératures)
- Sortes d'airs destinés à certains cantiques que le peuple chante aux fêtes de Noël. Les airs de noëls doivent avoir un caractère champêtre et pastoral convenable à la simplicité des paroles et à celle des Bergers qu'on suppose les avoir chantés en allant rendre hommage à l'Enfant-Jésus dans la crèche (Rousseau, Dictionnaire de musique).

Les noëls n'ont pas toujours eu la faveur de l'église et le *Concile de la Province d'Avignon renouvelant en 1725 des défenses antérieures, ordonnait : Les chants qu'on a l'habitude de composer en langue vulgaire pour le temps des solennités de la naissance du Sauveur, en français : noëls, et jusqu'ici tolérés, sont prohibés parce qu'ils rabaisent l'explication des saints mystères par des mélanges de choses risibles, beaucoup de vains bavardages et des jeux de mots malsonnants* <sup>893</sup>.

Pourtant certains auteurs de noëls n'avaient pas la même opinion. Ainsi, en 1675, François Colletet, auteur entre autres du « Noël de l'humble bergère et de la mondaine » (cf. p. 790) et de « Quand Dieu naquit à

---

<sup>890</sup> Tiersot, *Noëls français*, non paginé.

<sup>891</sup> Coirault, *Notre chanson folklorique*, p. 336, note 4.

<sup>892</sup> Bachelin, *Les Noëls français*, p. 78 et 141.

<sup>893</sup> Cité par Bachelin, *Les Noëls français*, p. 83.

Noël » (cf. p. 800), écrivait : *Je me suis advisé, pour vous faire passer dévotement les Avens qui approchent, de convertir ces chansons de dissolution et de débauche que l'on oït tous les jours dans la ville de Paris en cantiques de piété, afin que ceux qui ont offensé Dieu par le chant mélodieux de ces airs souvent impudiques se servent des mesmes airs pour le louer et pour reconnoistre en mêsm temps leur crime* <sup>894</sup>.

*Un mouvement de va-et-vient s'est produit chez nous, de toute antiquité semble-t-il, entre les mélodies de provenance ecclésiastique et des profanes. [...] Les échanges mutuels étaient si reçus et si constants qu'il n'est pas toujours possible d'établir qui, du peuple ou de l'église, a été prêtre en premier lieu* <sup>895</sup>.

Les noëls ont été largement diffusés par la littérature de colportage et notamment par la Bibliothèque bleue <sup>896</sup>.

Contrairement à ce qui a été fait pour les chansons étudiées jusqu'à présent, il n'est pas pertinent pour les noëls d'établir un catalogue des versions bretonnes publiées ni d'établir une carte de répartition des versions. En effet, les noëls n'ont pas été considérés comme intéressants par les différents collecteurs et ont rarement fait l'objet de publication. Nous mentionnerons cependant occasionnellement quelques versions publiées.

---

<sup>894</sup> Cité par **Bachelin**, *Les Noëls français*, p. 151.

<sup>895</sup> **Coirault**, *Notre chanson folklorique*, p. 216.

<sup>896</sup> **Besançon**, *Anatole Le Braz et La légende de la Mort*, p. 138.



## 1 - Les bourgeois de Chartres

### 19. [Les bourgeois de Chartres ...]

Les bourgeois de Chartres  
Et du Mont-le-Héry  
S'en allaient quatre à quatre  
En chassant le souci  
Cette journée ici  
Que la vierge Marie,  
Près le boeuf et l'ânon  
Don, don,  
De Jésus accoucha  
La, la,  
Dans une bergerie.

Des anges de lumière  
Ont chanté divers tons  
Au bergers et bergères  
Qui gardaient leurs moutons  
Parmi tous ces cantons  
Tout à l'entour de l'onde  
Disant que ce mignon  
Don, don,  
Etait né près de là  
Là, là,  
Pour le salut du monde.

Ils prennent leurs houlettes  
Avec empressement  
Leurs hautbois, leurs musettes  
Et s'en vont promptement  
Tout droit à Saint Clément  
A travers la montagne  
Etant tous réjouis  
Ravis  
D'aller voir cet enfant  
Naissant,  
Joseph et sa compagne.

De Saint Germain la Lande  
Vint en procession  
Et traversa la lande  
Sans faire station,  
Ni la collation,  
Dansant à l'harmonie  
Que faisaient les pasteurs  
Chanteurs,  
Lesquels n'étaient pas las  
Las, las,  
De faire symphonie [*sic*].

### 155. Les bourgeois de Chartres

Sont les bourgeois de Chartres  
Et de Toul an Héry <sup>897</sup>,  
S'en allant quatre à quatre  
En chassant le souci.  
Cette journée ici  
Que la vierge Marie  
Près le boeuf et l'ânon don, don  
De Jésus accoucha la la <sup>898</sup>  
Dans une bergerie.

Des anges de lumière  
Ont chanté divers tons,  
Aux bergers, aux bergères  
Qui gardaient leurs moutons,  
Parmi tous ces cantons.  
Tout à l'entour de l'onde,  
Disaient que ce mignon, don, don  
Etait si près de là, la, la  
Pour le salut du monde

Ils prennent leurs houlettes  
Avec empressement ;  
Leurs hautbois, leurs musettes,  
Et s'en vont promptement  
Tout droit à St Clément.  
A travers la montagne,  
Etant tout réjouis, ravis,  
D'aller voir cet enfant naissant,  
Joseph et sa compagne.

De St Germain-la-Lande  
Vint en procession ;  
Et traversa la lande  
Sans faire station,  
Ni la collation.  
Dansant à l'harmonie  
Que faisaient les pasteurs, chanteurs,  
Lesquels étaient pas las, la, la  
De faire symphonie.

---

<sup>897</sup> Note de Rousselot : *Petit port près de Plestin, arrondissement de Lannion.*

<sup>898</sup> Le texte sous la mélodie indique « là là » au lieu de « la la ».

Messire Jean vicaire  
De l'église d'église  
Fit porter pour mieux braire  
Du vin de son logis.  
Ses écoliers garnis  
Toute cette nuitée  
Se sont mis à chanter  
Crier,  
Ut, ré, mi, sol, la,  
La, la,  
A gorge déployée.

Lorsqu'on vidait la coupe  
Un nommé des Aveaux  
Faisait de bonne soupe  
A force de naveaux  
Poulets et pigeonneaux  
Pour faire grande chère  
Outre des halbrans  
Faisans  
Qu'apporta Jean Badot  
Point sot  
A Jésus et à sa mère

Comme on était à table  
Un garçon de Nevers  
Sur un luth agréable  
Chanta mille beaux airs  
Sur tous les tons divers  
Mêlant sa chanterie  
De trompettes et clairons  
Don, don,  
Avec alleluia [*sic*]  
La, la  
A Joseph et Marie.

Tous prièrent de grâce  
Et la mère et le fils  
De leur faire avoir place  
Dedans son paradis,  
Ce qu'ils ont promis ;  
Et puis chacun s'apprête  
D'aller vers son canton,  
Don, don,  
Qui de ci, qui de là  
Là, là,  
En faisant bonne fête.

Messire, Jean vicaire,  
De l'église d'église,  
Fit porter pour mieux braire  
Du vin de son logis ;  
Ses écoliers garnis  
Toute cette nuit  
Se sont mis à chanter, crier  
Ut, ré, mi, fa, sol, la, la, la  
A gorge déployée.

Lorsqu'on vidait la coupe,  
Un nommé Désaveaux,  
Faisait de bonne soupe  
A force de navaux,  
Poulets et pigeonneaux,  
Pour faire grande chère,  
Outre de hallebrands, faisans  
Qu'apporta Jean Badot, point sot,  
A Jésus et sa mère.

Comme on était à table,  
Un garçon de Nevers,  
Sur un luth agréable  
Chanta mille beaux airs,  
Sur tous les tons divers.  
Mêlant sa chanterie  
De trompettes et clairons, don, don  
Avec l'alleluia [*sic*], la, la  
A Joseph et Marie.

Tous prièrent de grâce  
Et la mère et le fils,  
De leur faire avoir place  
Dedans le paradis,  
Ce qu'ils leur ont promis.  
Et puis chacun s'apprête  
D'aller vers son canton, don, don  
Qui d'ici, qui de là, la, la  
En faisant bonne fête.

La première version « Les bourgeois de Chartres ... » <sup>899</sup> a été envoyée accompagnée de la mélodie (annexe 1, p. 134) par Palud sous le titre « Noël ». Il indique qu'il a été recueilli par l'instituteur de Carhaix.

Le texte est barré au crayon rouge, indiquant une chanson non retenue par le Comité. Effectivement, cette version ne fait pas partie des pièces mises en réserve lors de l'analyse de l'envoi de Palud <sup>900</sup>.

---

<sup>899</sup> Poésies populaires de la France, vol. 1, le début est au f° 275 verso et la fin au f° 274 recto, n° 19. La mélodie se trouve dans le même volume f° 276 recto.

<sup>900</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 660, séance du 15 janvier 1855.

La seconde version <sup>901</sup>, collectée dans l'arrondissement de Loudéac, a été envoyée avec la mélodie (annexe 1, p. 135) par Rousselot.

« Les bourgeois de Châtres » a été composé par L.V. Crestot qui, à la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle, était prêtre dans la région parisienne. Il officiait dans la petite localité de Châtres qui était le nom de l'époque pour Arpajon <sup>902</sup>. C'est par déformation ultérieure que « Châtres » a été remplacé par « Chartres ».

Versions des Poésies populaires de la France :

- [1a] Palud, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 1, f<sup>o</sup> 274 verso et 275 recto, [n<sup>o</sup> 19] (Carhaix).
- [2a] Rousselot, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 5, f<sup>o</sup> 205 verso, [n<sup>o</sup> 155] (Arrondissement de Loudéac).
- [2b] Rousselot, Archives nationales, F/17/3245, 1854, 1<sup>er</sup> cahier, f<sup>o</sup> 20 recto et verso, [n<sup>o</sup> 155] (Arrondissement de Loudéac).

---

<sup>901</sup> La mélodie se trouve dans les Poésies populaires de la France, vol. 5, f<sup>o</sup> 205 verso, n<sup>o</sup> 155. Le texte se trouve dans le 1<sup>er</sup> cahier Rousselot du dossier F/17/2345 aux Archives nationales, f<sup>o</sup> 20 recto et verso.

<sup>902</sup> Poulaille, *La grande et belle bible des Noël's anciens du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles*, p. 362.

## 2 - Célébrons la naissance

### 18. [Célébrons la naissance ...]

Célébrons la naissance  
Nostri Salvatoris,  
Qui fait la complaisance  
Dei sui Patris,  
Cet enfant tout aimable  
In nocte mediâ,  
Est né dans une étable.  
De castâ Mariâ.

Cette heureuse nouvelle  
Olim pastoribus,  
Par un ange fidèle  
Fuit nuntiatus,  
Leur disant : laissez paître  
In agro viridi,  
Venez voir votre maître.  
Filiumque Dei.

A cette voix céleste,  
Omnes hi pastores,  
D'un air doux et modeste  
Et multum gaudentes,  
Incontinent marchèrent  
Relicto pecore.  
Tous ensemble arrivèrent.  
In Bethleem Jude.

Le premier qu'ils trouvèrent  
Intrantes stabulum  
Fut Joseph ce bon père  
Senio confectum,  
Qui d'ardeur non pareille  
It obviam illis,  
Les reçoit, les accueille,  
Expansis brachiis.

Il fait à tous caresse  
Et in proesepio,  
Fait voir plein d'allégresse  
Matrem cum filio.  
Ces bergers s'étonnèrent,  
Intuentes eum  
Que les anges révèrent.  
Pannis involutum.

Lors ils se prosternèrent  
Cum reverentiâ  
Et tous ils adorèrent  
Pietete summâ,  
Ce sauveur tout aimable  
Qui homo factus est,

Et qui dans une étable  
Nasci dignatus est.

D'un coeur humble et sincère  
Suis muneribus,  
Donnèrent à la mère  
Et filio ejus,  
Des marques de tendresse  
Atque his peractis,  
Font voir leur allégresse  
Hymnis et canticis.

Mille esprits angéliques  
Juncti pastoribus,  
Chantent dans leur cantique  
Puer vobis natus,  
Au Dieu par qui nous sommes  
Gloria in excelsis,  
Et la paix soit aux hommes  
Bonoe voluntatis.

Jamais pareille fête,  
Judicio omnium,  
Même jusques aux bêtes  
Testantur gaudium ;  
Enfin cette naissance  
Cuntis creaturis  
Donne réjouissance  
Et replet gaudiis.

Qu'on ne soit insensible  
Adeamus omnes  
Ce Dieu rendu possible  
Propter nos mortales,  
Et tous de compagnie  
(Ecxeremus ?) eum  
Qu'à la fin de la vie  
Det regnum beatum.

« Célébrons la naissance ... » <sup>903</sup> a été envoyé sous le titre « Noël » par Palud qui précise : *le Noël qui [précède] et qui se chante à Carhaix a été composé ou recueilli par Mlle Cuquemelle. On doit le trouver dans un recueil de cantiques imprimé à Rennes en 1725.* De plus, il indique qu'il se chante sur l'air « Profitez de la vie ».

Dans son essai sur les Noël, en donnant comme exemple « Célébrons la naissance ... » qu'il date du XV<sup>e</sup> siècle, Hervé commente : *Les auteurs mettront leur fantaisie dans les Noël non dialogués où le latin se mélange avec le français alternant souvent d'une manière régulière. C'est ce qu'on appelle les Noël farcis. Nous en retrouvons des exemples jusqu'au milieu de la Renaissance* <sup>904</sup>.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Palud, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 1, f° 274 recto et verso, [n° 18] (Carhaix).

---

<sup>903</sup> Poésies populaires de la France, vol. 1, f° 274 recto et verso, n° 18.

<sup>904</sup> Hervé, *Les Noël français - Essai historique et littéraire*, p. 30.

### 3 - Noël ancien de l'humble bergère et de la mondaine

#### 24. Noël ancien de l'humble bergère et de la mondaine

*L'humble*

Quoi, ma voisine, es-tu fâchée [*sic*] !  
Dis moi pourquoi ?  
Veux-tu venir voir l'accouchée  
Avec que moi ?  
C'est une dame fort discrète,  
Ce m'a-t-on dit,  
Qui nous a produit le prophète  
Sauveur prédit.

*La mondaine*

Je le veux, allons, ma commère,  
C'est mon désir.  
Nous verrons l'enfant et la mère  
Tout à loisir.  
N'aurons-nous pas de la dragée  
Et du gâteau !  
La salle est-elle bien rangée !  
Y fait-il beau !

*L'humble*

Ah ! ma bergère, tu te trompes  
Fort lourdement ;  
Elle ne demande pas les pompes,  
Ni l'ornement.  
Dedans une chétive étable  
Se veut ranger  
Où il n'y a buffet ni table  
Pour y manger.

*La mondaine*

Au moins est-elle bien coiffée  
De fins réseaux  
Et sa couche est-elle étoffée  
De beaux rideaux.  
Son ciel n'est-il pas de broderie  
D'or campané,  
N'a-t-il pas aussi pour ornement  
L'or basané.

*L'humble*

Elle a pour sa plus belle couche  
Dedans ce lieu  
Le tronçon d'une vieille souche  
Tout au milieu.  
Le mur lui sert d'une custode  
Et pour son ciel  
Il est fait à la pauvre mode  
De chaume vieil.

*La mondaine*

Encore faut-il que l'accouchée  
Ait un berceau  
Pour bercer quand elle est couchée  
L'enfant nouveau.  
N'a-t-elle pas garde et servante  
Pour la servir ?  
N'est-elle pas assez puissante  
D'y subvenir ?

*L'humble*

L'enfant a pour berceau la crèche  
Pour sommeiller,  
Et une botte d'herbe sèche  
Pour oreiller ;  
Elle a pour toute compagnie  
Son cher baron,  
Elle a un boeuf pour sa mignie  
Et un ânon.

*La mondaine*

Tu me dégoûtes, ma voisine,  
D'aller plus loin  
Pour voir une femme en cassine  
Dessus du foin.  
Pour moi qui suis simple bergère  
Suis beaucoup mieux  
Que non pas cette menagère [*sic*]  
Sous un toit vieux.

*L'humble*

Ne parle pas ainsi, commère,  
Mais par bonheur  
Crois-moi que c'est la chaste mère  
De mon sauveur  
Qui veut ainsi humblement naître,  
Nous sauvant tous,  
Montrant que bien qu'il soit le maître  
Est humble et doux

Exempte-nous, très douce dame,  
De tout orgueil.  
Quand du corps partira notre âme  
Fais lui accueil,  
La présentant, grande princesse,  
A ton cher fils  
Pour avoir part à la liesse  
Du paradis.

Le « Noël de l'humble bergère et de la mondaine » <sup>905</sup> a été envoyé, accompagné de la mélodie (annexe 1, p. 136), par Palud de Châteaulin.

Guériff a collecté ce Noël à Donges en Pays de Guérande. Il indique qu'il a été composé par Colletet en 1660.

---

<sup>905</sup> Poésies populaires de la France, vol. 1, f° 289 recto et verso, n° 24. La mélodie se trouve aux Archives nationales dans le dossier Palud, f° 1 verso.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Palud, Poésies populaires de la France, 1855, vol. 1, f° 289 recto et verso, [n° 24] (Châteaulin).
- [1b] Palud, Archives nationales, F/17/3246, 1854, f° 1 verso, [n° 24] (Châteaulin).

Autre occurrence bretonne :

- [2] Guériff, Vieux Noël du Pays de Guérande, 1971, non paginé (Donges).



## 4 - J'entend un grand bruit dans les airs

### 254. [J'entend un grand bruit dans les airs ...]

*Le berger Pierrot*

J'entends un grand bruit dans les airs, (bis)  
Colin, écoute ces concerts :  
Tout retentit dans nos déserts ;  
Voyons qu'elle cette merveille ;  
En fut-il jamais de pareille ?

*Colin*

Pierrot, je suis tout étonné ;  
Au bruit je me suis éveillé  
Et mon esprit émerveillé,  
Non plus que vous, ne peut comprendre  
Ce que le ciel veut nous apprendre.

*Pierrot*

Colin, au milieu de la nuit  
Je vois le soleil qui reluit :  
Il semble que tout reverdit  
Sachons ce que cela veut dire,  
Quelqu'un pourra nous en instruire.

*Colin*

J'aperçois [*sic*] le berger Clément  
Qui court avec empressement ;  
Dis-lui qu'il arrête un moment.  
Il nous dira quelque nouvelle ;  
Il en sait toujours des plus belles.

*Pierrot*

Clément, où courez-vous si fort ?  
Et qui vous cause ce transport ?  
Dites-le nous ? votre rapport  
Calmera notre inquiétude  
En nous tirant d'incertitude.

*Clément*

Ne savez-vous pas qu'en ces lieux  
Un ange est descendu des cieux,  
Qui nous a dit d'un ton joyeux :  
Ecoutez-moi, troupe fidelle [*sic*],  
J'apporte une bonne nouvelle.

*Pierrot*

Clément, nous n'avons rien appris ;  
Un doux sommeil nous a surpris ;  
Ainsi nous n'avons point compris  
Le sujet de tant allégresse.  
Dites-le nous ; rien ne vous presse.

*Clément*

Cet ambassadeur ravissant  
Nous a dit que le tout puissant  
Pour nous sauver s'est fait enfant,  
Et qu'à la pauvreté des langes  
On reconnaîtra le roi des anges.

Enfin, il nous a dit à tous :  
Ce bel enfant est né pour nous.  
Or sur, bergers, dépêchons-nous,  
Ne différons pas davantage ;  
Allons de coeur lui rendre hommage.

De nos troupeaux laissons le soin  
Pour aller voir, dans son besoin  
Notre Dieu couché sur du foin,  
Sans bois, sans lit, sans couverture,  
Au coin d'une vieille mesure.

*Colin*

Clément, puisque ce nouveau né  
Est, comme un pauvre infortuné ;  
De tout le monde abandonné,  
Et que sur la paille il repose,  
Il faut lui porter quelque chose.

*Pierrot*

Adrien, ce jeune berger  
Porte des oeufs dans un panier ;  
Commère Jeanne, un oreiller,  
Des drapeaux, une couverture,  
Pour qu'il ne soit pas sur la dure.

*Clément*

Robin lui porte son manteau  
Et notre voisine un gâteau :  
Pour moi j'ai pris un tendre agneau,  
Le plus gros de ma bergerie,  
Pour porter au fils de Marie.

Notre Catin toute de coeur  
Nous suit et porte avec honneur  
Des fruits, du lait, un peu de beurre,  
Car ce Dieu réduit à l'enfance  
Manque de tout à sa naissance.

*Pierrot*

Que ne puis-je aussi faire un don  
Mais hélas ! je n'ai rien de bon  
Pour présenter à ce poupon  
Qu'un peu de beurre et de fromage,  
Que produit mon petit ménage.

*Colin*

Pour moi, je n'en fais pas le fin,  
Je suis pauvre et n'ai pour butin  
Qu'un faix de bois, que ce matin

J'ai scié dans le voisinage :  
Il l'aura tout et sans partage.

*Clément*

Ne vous apercevez-vous pas  
Qu'on est rendu, doublons le pas.  
Silence, causeurs, parlez bas,  
Peut-être que l'enfant sommeille,  
Il ne faut pas qu'on le réveille.

*Pierrot*

Qui de nous ira le premier ?  
J'aperçois le grand Ollivier ;  
Ce bon vieillard sait son métier,  
Il parlera mieux que nul autre.  
C'est mon avis, est-ce le vôtre ?

*Clément*

Sans doute ce sage vieillard,  
Pourvu qu'il ne soit point trop tard,  
Dira le mieux, et de ma part :  
Je ne suis pas un trouble fête,  
Je consens qu'il marche à la tête.

Maître Ollivier, dépêchez-vous,  
Vous êtes député de tous,  
Comme ayant plus d'esprit que nous,  
Pour entretenir notre maître  
Au nom de la troupe champêtre.

*Ollivier*

Bergers, ce sera mon plaisir ;  
Je n'ai pas de plus grand désir  
Que de contempler à loisir  
Un Dieu qui, pour sauver les hommes,  
S'est fait mortel comme nous sommes.

Chers amis, ne discourons pas.  
Ah ! je le vois entre les bras  
D'une vierge pleine d'appats [*sic*],  
Qui le chérit et le caresse  
Avec une extrême [*sic*] tendresse.

*Pierrot*

Je suis saisi d'étonnement,  
Voyant l'étrange abaissement  
Du souverain du firmament.  
Ollivier, entrez au plus vite,  
Adorez-le en son pauvre gîte.

*Ollivier*

(*au pied de la crèche.*)

Nous voici, mon divin sauveur,  
Prosternés, d'esprit et de cœur  
Pour adorer votre grandeur.  
Recevez nos profonds hommages,  
Nous voulons tous être à vos gages.

Nous sommes de simples bergers  
Que de célestes messagers  
Ont fait quitter champs et vergers,  
Pour venir vous voir dans la crèche,  
Couché sur la paille sèche.

Seigneur, dans vos besoins pressants,  
Recevez nos petits présents ;  
Et pour que nous soyons contents,  
Daignez nous bénir, je vous prie,  
Vous et l'admirable Marie.

« J'entend un grand bruit dans les airs ... » <sup>906</sup> a été collecté par l'instituteur de Carhaix. Il se chante sur l'air de « O regini gué, o lon, lon, la ».

Ce Noël se retrouve dans les recueils avec le timbre indiqué par l'instituteur de Carhaix <sup>907</sup>.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Palud, Archives nationales, F/17/3246, 1854 f° 5-6, [n° 254] (Carhaix).

---

<sup>906</sup> Archives nationales, F/17/3245, Dossier Palud, f° 5-6, n° 254.

<sup>907</sup> **Arma**, *Noël ! chantons Noël !*, p. 92 et **Lemeignen**, *Vieux Noël - Noël très-anciens - Noël des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, p. 116.

## 5 - Enfin après quatre mille ans

### 255. [Enfin après quatre mille ans ...]

Enfin après quatre mille ans  
Un fils engendré de tous temps,  
Sans quitter le sein paternel,  
Sort aujourd'hui du maternel.

Une pauvre étable est le lieu  
Où s'enfante cet homme Dieu,  
Quand, suivant la commune loi,  
La vierge l'eut porté neuf mois.

Comme sans nul plaisir charnel  
La mère conçut l'éternel,  
Ce fut sans la moindre douleur  
Qu'elle enfanta son créateur.

Cet enfant Dieu, comme un soleil,  
Par un miracle sans pareil,  
Pénétra son sein virginal,  
Comme un rayon fait le cristal.

Elle fut vierge en concevant,  
Elle fut vierge en enfantant,  
Et fut après l'enfantement  
Aussi vierge qu'auparavant.

C'est pour échauffer l'univers  
Qu'il naît [*sic*] au milieu de l'hiver  
Et c'est pour éclairer qu'il luit,  
Naissant au milieu de la nuit.

Les anges brillant de clarté  
Annoncent la nativité,  
Et chaque berger est surpris  
De la clarté de cet esprit.

L'un d'eux s'adressant aux pasteurs  
Bannit la crainte de leur cœur,  
Et son agréable rapport  
Leur cause un joyeux transport.

Enfin, dit-il, l'enfant est né  
Qui pour Sauveur vous est donné,  
Et vous avez proche de vous  
Le Messie attendu de tous.

Vous trouverez cet enfant Dieu  
Sur la paille en un pauvre lieu,  
Revêtu de mauvais drapeaux,  
Dans un crèche d'animaux.

L'ange finit et dans les airs  
On entendit mille concerts  
Qui chantaient à qui mieux mieux :  
Paix en terre et gloire aux cieux.

Chaque berger qui sur les monts  
Veillait alors sur ses moutons,  
Pour voir ce grand évènement [*sic*],  
Les abandonne promptement.

Ils viennent tous très empressés,  
Et, d'un saint feu tout transporté,  
Ils cherchent avec grande ardeur  
Le désiré de tous les coeurs.

Serait-ce point tout à l'entrée  
De Bethléem, ville renommée  
Des prophètes instruits de Dieu,  
Que serait né cet homme Dieu.

Là, il y a un lieu désert,  
Qui de longtemps d'étable sert  
Aux pasteurs et à leurs moutons  
Contre la rigueur des saisons.

Le plus ancien n'est pas entré  
Que de joie et d'amour pressé :  
Venez, dit-il, chers compagnons,  
Voici celui que nous cherchons.

Il a déjà gagné mon coeur,  
C'est lui qui est mon vrai sauveur :  
Je ne veux adorer que lui,  
Je ne puis vivre que pour lui.

Ah ! qu'il est beau cet enfant Dieu,  
Que son étable est un beau lieu !  
Son étable est un firmament  
Où l'on voit Dieu visiblement.

Quand il eut fini son discours,  
Etant humblement à genoux,  
Son coeur poussa plusieurs soupirs,  
Plusieurs sanglots, plusieurs désirs.

Les autres animés de Dieu  
Se prosternent en ce saint lieu,  
Et font couler à qui mieux mieux  
Le sang de leur coeur par les yeux.

Après un silence fort long,  
Après un respect très profond,  
Ils chantent d'un ton fort joyeux :  
Ici est né le roi des cieux.

Je vous adore, mon Sauveur,  
Mon Dieu, mon tout, mon créateur ;

Je vous adore, mon bon roi ;  
Prenez mon coeur, règne*[sic]* en moi.

Vous êtes le divin Messie  
Promis dedans la prophétie ;  
Vous êtes mon entier bonheur,  
Vous êtes le coeur de mon coeur.

Nous vous prions très humblement  
De pardonner gracieusement  
Nos crimes et nos dérèglements  
Faits contre vos commandements.

Remplissez-nous de vos faveurs,  
Préparez selon vous nos coeurs  
Afin de chanter en tout lieu :  
Vive Jésus, vive mon Dieu.

« Enfin après quatre mille ans ... » <sup>908</sup> a été envoyé sous le titre « Noël » par Palud qui précise qu'il a été recueilli à Carhaix et qu'il se chante sur l'air « Conditore alme siderum ».

Ce Noël ne fait pas partie des recueils que nous avons consultés.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Palud, Archives nationales, F/17/3246, 1854, f° 6-7, [n° 255] (Carhaix).

---

<sup>908</sup> Archives nationales, Dossier Palud, f° 6-7, n° 255.

## 6 - Quand Dieu naquit à Noël

### 253. [Quand Dieu naquit à Noël ...]

Quand Dieu naquit à Noël  
Dedans la Judée  
On vit ce jour solennel  
La joie inondée.  
Il n'était petit, ni grand  
Qui n'apportât <sup>909</sup> son présent,  
Et n'o, n'o, n'o, n'o <sup>910</sup>,  
Et n'offrir, frir, frir,  
Et n'o, n'o, et n'offrir,  
Et n'offrir sans cesse  
Toute sa richesse.

L'un apportait un agneau  
Avec un grand zèle ;  
L'autre un peu de lait nouveau  
Dedans une écuelle ;  
Tel sous ses pauvres habits  
Cachait un peu de pain bis  
Pour la, la, la, la,  
Pour la saint, saint, saint,  
Pour la, la, pour la saint,  
Pour la sainte Vierge  
Et Joseph concierge.

Ce bon père putatif  
De Jésus mon maître,  
Que le pasteur plus chétif  
Désirait connaître,  
D'un air obligeant et doux  
Recevait les dons de tous,  
Sans cé, cé, cé, cé,  
Sans céré, ré, ré,  
Sans cé, cé, sans céré,  
Sans cérémonie,  
Pour le fruit de vie.

Il ne fut pas jusqu'aux rois  
Du rivage Maure  
Qui, joint au nombre de trois,  
Ne vinssent encore ;  
Ces bons princes d'Orient  
Offrirent, en le priant,  
L'en, l'en, l'en, l'en, l'en  
Cens, cens, cens, cens, cens,  
L'en, l'en, l'en, cens, cens, cens,  
L'encens et la myrrhe  
Et l'or qu'on admire.

---

<sup>909</sup> Le texte sous la mélodie indique « n'apporta ».

<sup>910</sup> Le texte sous la mélodie indique « no » au lieu de « n'o ».



Quoiqu'il n'en eût pas besoin,  
Jésus notre maître,  
Il en prit avec soin  
Pour faire connaître  
Qu'il avait la qualité,  
Par ces dons représentée,  
D'un vrai, vrai, vrai, vrai,  
D'un roi, roi, roi, roi,  
D'un vrai, vrai, d'un roi, roi,  
D'un vrai roi de gloire  
En qui l'on doit croire.

Plaise à ce divin enfant  
Nous faire la grâce,  
Dans son séjour triomphant,  
D'avoir une place !  
Si nous y sommes jamais,  
Nous goûterons une paix  
De lon, lon, lon, lon,  
De gue, gue, gue, gue,  
De lon, lon, de gue, gue,  
De longue durée,  
Dans cet empire.

« Quand Dieu naquit à Noël ... » <sup>911</sup> a été envoyé sous le titre « Noël » par Palud. Il joint la mélodie (annexe 1, p. 137) et précise qu'il s'agit d'un Noël de Carhaix.

Ce Noël a été composé par François Colletet (1628-1680) <sup>912</sup>. Dans la version de Palud, il manque cinq couplets de Colletet qui viennent s'intercaler entre le troisième et le quatrième couplets.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Palud, Archives nationales, F/17/3246, 1854, f° 8, [n° 253] (Carhaix).

Autres occurrences bretonnes :

- [2c] Guériff, *La belle bible des Noëls Guérandais*, 1984, p. 110-111 (Escoublac).

- [2b] Guériff, *Vieux Noëls du Pays de Guérande*, 1971, non paginé (Pays de Guérande).

- [2a] Pichon, *Bourg de Batz - Noëls anciens*, 1890, p. 14-17 (Batz).

---

<sup>911</sup> Archives nationales, Dossier Palud, f° 8, n° 253. La mélodie se trouve dans le même dossier sur un folio non paginé.

<sup>912</sup> Poulaille, *La grande et belle bible des Noëls anciens - XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, p. 157.

## 7 - Quel est ce brillant éclair

### 256. [Quel est ce brillant éclair ...]

#### *Les pasteurs*

Quel est ce brillant éclair  
Qui devers nous s'avance ?  
N'entendez-vous point parler  
Quelqu'un pour s'écrier en l'air,  
Silence ? (ter)

O signes prodigieux !  
O merveilles étranges !  
Compagnons, ouvrez les yeux,  
Vous verrez parmi les cieux  
Des anges.

Ils font retentir nos bois  
En frappant nos oreilles,  
Et de leurs divines voix,  
Ils s'écrient tous à la fois :  
Merveille.

C'est un mystère étonnant  
Que l'on nous manifeste ;  
L'on nous dit qu'en ce néant  
Vient de naître un bel enfant  
Céleste.

#### *Les anges*

Heureux bergers, c'est pour vous  
Qu'il vient ici de naître ;  
L'on ne voit rien de si doux,  
Et cet enfant est de tous  
Le maître.

Dans une étable à minuit  
Par un sacré mystère ;  
L'on peut dire de ce fruit  
Qu'une pucelle a produit  
Son père.

Bergers, apprenez de nous  
Quel est votre avantage ?  
Ce grand roi veut vous voir tous,  
Allez lui rendre à genoux  
Hommage.

#### *Les bergers*

Allons y diligemment  
En suivant ces lumières ;  
Ne tardons pas un moment,  
Réveillez-vous promptement  
Bergers.

Que notre bonheur est grand !  
Voici ce doux spectacle,

Car Tyrchie en l'admirant  
S'est écrié hautement  
Miracle.

Bergers, ne sentez-vous pas  
Dans vos coeurs mille flammes ?  
Que cet enfant a d'appat [*sic*] !  
Offrons lui jusqu'au trépas  
Nos âmes.

« Quel est ce brillant éclair ... » <sup>913</sup> a été envoyé sous le titre « Noël » par Palud. Il précise qu'il s'agit d'un Noël de Carhaix qui se chante sur l'air de « Si j'avais un sou marqué, j'achèterai un âne ».

Ce Noël ne fait pas partie des recueils de Noël que nous avons consultés.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Palud, Archives nationales, F/17/3246, 1854, f° 9, [n° 256] (Carhaix).

---

<sup>913</sup> Archives nationales, Dossier Palud, f° 9, n° 256.

## 8 - C'était à l'heure de minuit

### 177. [C'était à l'heure de minuit ...]

C'était à l'heure de minuit,  
Que chacun reposait sans bruit,  
Alors que la Vierge accoucha.

Dans cet instant si plein d'appas  
Les anges ne sommeillaient pas,  
Ils entonnaient le Gloria !

Allez voir, innocents bergers,  
Disaient ces divins messagers,  
Naître celui qui tout créa.

Bethléem est le sacré lieu  
Où nous est né le fils de Dieu ;  
C'est lui qui nous rachètera.

Alors les pasteurs éblouis  
Se réveillèrent tout réjouis ;  
Vite ! à qui le premier ira !

Quand ils furent dans ce séjour  
Eclairé du soleil d'amour,  
Chacun à genoux l'adora.

Jésus était dessus du foin,  
Et Joseph avait pris le soin  
De serrer ce qu'on lui donna.

L'étable était à découvert  
Exposée aux froids de l'hiver ;  
C'est là qu'un grand Dieu reposa !

Après avoir rendu leurs vœux,  
Ils prirent congé bien joyeux ;  
Marie aussi les remercia !

La première version <sup>914</sup>, collectée dans l'arrondissement de Saint-Brieuc, a été envoyée par Marre qui l'intitule « Cantique de Noël ».

La seconde version de « C'était à l'heure de minuit ... » <sup>915</sup> a été envoyée sous le titre « Noël » par Palud. Il précise qu'il s'agit d'un Noël de Carhaix qui se chante sur l'air de « O filii, filio, etc. ».

Ce Noël a été publié à Niort en 1776 dans la « Grande Bible » <sup>916</sup>.

### 257. [C'était à l'heure de minuit ...]

C'était à l'heure de minuit,  
Quand chacun reposait sans bruit,  
Alors que la vierge accoucha.  
Alléluia,  
Alléluia, Alléluia, Alléluia.

Dans cet instant si plein d'appat [*sic*],  
Les anges ne sommeillaient pas ;  
Ils composaient leur Gloria.

Allez voir, innocents bergers,  
Disaient ces divins messagers,  
Naître celui qui nous créa.

Bethléem est le sacré lieu  
Où nous est né le fils de Dieu :  
C'est lui qui nous rachètera.

Alors les pasteurs éblouis  
Se réveillent tous réjouis :  
C'est à qui le premier ira.

Quand ils furent dans ce séjour,  
Eclairé du soleil d'amour,  
Chacun à genoux l'adora.

Jésus était dessus du foin,  
Et Joseph avait pris le soin  
De serrer ce qu'on lui donna.

L'étable était à découvert  
Exposée au froid de l'hiver :  
C'est là qu'un grand Dieu reposa.

Après avoir rendu leurs vœux  
Ils prirent un congé bien joyeux  
Et Marie les remercia.

<sup>914</sup> Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 540 recto et verso, n° 177.

<sup>915</sup> Archives nationales, Dossier Palud, f° 10, n° 257.

<sup>916</sup> Poulaille, *La grande et belle bible des Noëls anciens - Noëls régionaux et Noëls contemporains*, p. 174.

Versions des Poésies populaires de la France :

- [1a] Marre, Poésies populaires de la France, 1853, vol. 5, f° 540 recto et verso, [n° 177] (Arrondissement de Saint-Brieuc).
- [2a] Palud, Archives nationales, F/17/3246, 1854, f° 10, [n° 257] (Carhaix).

## 9 - Qu'on se réveille, bergers, prêtez l'oreille

### 258. [Qu'on se réveille, bergers, prêtez l'oreille ...]

#### *Les bergers*

Qu'on se réveille  
Bergers ; prêtez l'oreille ;  
Ouvrez les yeux,  
Et soyez tous joyeux.  
Venez apprendre  
Ce qui doit vous surprendre.  
Heureux bergers  
Quittez là vos vergers.

#### *Sur l'air : de mon pot*

Ah ! bergers, réveillez-vous.  
Cet ange parle à nous.  
L'on ne voit ici que lumière.  
Quel est donc ce rare bonheur ?  
A qui s'adresse cet honneur ?  
D'où vient cette faveur ?

#### *L'ange*

Troupe fidèle  
Ecoutez la nouvelle :  
Le roi des cieux  
Est né dans ces bas lieux,  
Dans une crèche,  
Sur de la paille sèche.  
Réveillez-vous,  
Courez l'adorer tous.

#### *Les bergers*

Bon Dieu, que dites-vous ?  
Quoi ! des gens comme nous,  
Pourrions-nous voir le roi de gloire !  
Non, non, bel esprit, finissez,  
Puisqu'à son nom vous frémissez,  
Nous serions insensés.

#### *L'ange*

D'un coeur affable  
Courez voir dans l'étable  
Le doux Jésus.  
Sans craindre aucun refus,  
D'un grand courage  
Allez lui rendre hommage  
Tous de ce pas,  
Et ne différez pas.

#### *Les bergers*

Laissons paître nos troupeaux,  
Là haut sur ces coteaux.  
Bergers, courons sans plus attendre ;  
Allons adorer cet enfant  
Jésus le fils de Dieu vivant,  
Ce poupon triomphant.

« Qu'on se réveille, bergers, prêtez l'oreille ... »<sup>917</sup> a été envoyé sous le titre « Noël » par Palud. Il se chante sur l'air « Tristes bocages », mais pour le deuxième couplet, il est précisé : sur l'air « De mon pot ». Palud l'accompagne du commentaire suivant : *les enfants de choeur de Carhaix ont l'habitude, depuis un temps immémorial, d'aller de porte en porte le matin du 1<sup>er</sup> jour de l'an, chantant ce Noël et faisant une espèce de quête. Il est conservé en manuscrit à la sacristie de cette ville. On m'a promis l'air noté.*

Ce Noël ne fait pas partie des recueils de Noël que nous avons consultés.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Palud, Archives nationales, F/17/3246, 1854, f° 11, [n° 258] (Carhaix).

---

<sup>917</sup> Archives nationales, Dossier Palud, f° 11, n° 258.

## 10 - Bergers assemblons nous

### 176. [Bergers assemblons nous ...]

Ça, bergers, assemblons-nous,  
Allons voir le Messie,  
Cherchons cet enfant si doux  
Dans les bras de Marie.  
Je l'entends, il nous appelle tous  
O sort digne d'envie !

Laissons-là tout ce troupeau,  
Qu'il erre à l'aventure,  
Que sans nous sur ce coteau  
Il cherche sa pâture !  
Allons voir dans un petit berceau  
L'auteur de la nature.

Que l'hiver par ses frimas  
Ait endurci nos plaines,  
S'il croit arrêter nos pas,  
Cette croyance est vaine.  
Quand on cherche un bien rempli d'appas  
On ne craint point de peine.

Sa naissance sur ces bords  
Ramène l'allégresse ;  
Répondons par nos transports  
A l'ardeur qui le presse ;  
Secondons par de nouveaux efforts  
L'excès de sa tendresse.

Nous voici près du séjour  
Qu'il a pris pour asile  
C'est ici que son amour  
Nous fait un sort tranquille.  
Ce village vaut en ce jour  
La plus superbe ville.

Qu'il est beau, qu'il est charmant !  
De quel éclat il brille !  
Joseph passe vainement  
Pour le chef de famille ;  
Le vrai Père est dans le firmament,  
La mère est une fille !

Dieu naissant, exauce nous,  
Dissipe nos alarmes  
Nous tombons à tes genoux  
Nous les baignons de larmes ;  
Hâte toi de nous donner à tous  
La paix et tous ses charmes.



« Bergers, assemblons nous ... » <sup>918</sup>, collecté dans l'arrondissement de Saint-Brieuc, a été envoyé par Marre sous le titre « Chant de Noël ».

Ce Noël ne fait pas partie des recueils de Noël que nous avons consultés.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Marre, Poésies populaires de la France, 1853, vol. 5, f° 539 recto et verso, [n° 176] (Arrondissement de Saint-Brieuc).

---

<sup>918</sup> Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 539 recto et verso, n° 176.

## 11 - Nous voici dans la ville

### 178. [Nous voici dans la ville ...]

*St Joseph*

Nous voici dans la ville  
Où naquit autrefois  
Le Roi le plus habile  
Le plus saint des Rois.

*La Ste Vierge*

Elevons la pensée  
A Dieu, qui a conduit  
Nos pas par cette journée,  
Voici venir la nuit !

*St Joseph*

Quelle reconnaissance  
Pouvons-nous rendre à Dieu  
De la sainte assistance  
Qu'il nous rend en tout lieu !

*La Ste Vierge*

Offrons nos corps, nos âmes  
A notre Créateur  
Et allumons des flammes  
D'amour dans notre coeur.

*St Joseph*

Allons, chère Marie,  
Devers cet horloger ;  
C'est une hôtellerie  
Nous pourrons y loger.

*La Ste Vierge*

La maison est bien grande  
Et semble ouverte à tous ;  
Néanmoins j'appréhende  
Que ce n'est pas pour nous.

*St Joseph*

Mon cher Monsieur, de grâce  
N'avez-vous pas chez vous,  
Quelque petite place,  
Quelque chambre pour nous ?

*L'hôte*

Pour des gens de mérite  
J'ai des appartements  
Point de chambre petite,  
Pour vous, mes pauvres gens !

*St Joseph*

Passons à l'autre rue,  
Laquelle est vis-à-vis,

Tout devant notre vue,  
J'y vois un grand logis.

*La Ste Vierge*

Aidez-moi donc de grâce,  
Je ne puis plus marcher,  
Je me trouve bien lasse ;  
Il faut pourtant chercher !

*St Joseph*

Ma bonne et chère dame,  
Dites, n'auriez-vous point,  
De quoi loger ma femme  
Dans quelque petit coin ?

*L'hôtesse*

Les gens de votre sorte,  
Ne logent point céans ;  
Allez à l'autre porte,  
C'est pour les pauvres gens.

*St Joseph*

Parlez, ma bonne dame,  
Ne me pourriez-vous pas  
Loger avec ma femme  
Dans un lieu, haut ou bas ?

*L'hôtesse*

Hélas ! je suis marrie  
Monsieur, de n'avoir rien ;  
Ma maison est remplie,  
Et vous le voyez bien !

*St Joseph*

Mon bon Monsieur, de grâce,  
Nous donneriez-vous pas,  
Ou quelque chambre basse,  
Ou quelque galetas ?

*L'hôte*

J'ai bonne compagnie,  
Dont j'aurai du profit ;  
Je hais la gueuserie,  
C'est tout dire, il suffit.

*St Joseph*

Auriez-vous, Monsieur l'hôte  
Maître du grand Dauphin,  
Quelque grenier ou grotte,  
Ou quelque petit coin ?

*L'hôte*

Dans un coin sur la paille,  
Avec tous les valets,  
Et toute la racaille,  
Si vous voulez, allez !

*St Joseph*

Voyons la Rose-rouge !  
Madame de céans,  
Avez-vous quelque bouge  
Pour de petites gens ?

*L'hôtesse*

Vous n'avez pas la mine  
D'avoir de grands trésors,  
Voyez chez ma voisine,  
Car, quant à moi, je dors !

*St Joseph*

Monsieur des Trois-Couronnes,  
Avez-vous logement  
Chez vous, pour deux personnes,  
Quelque trou seulement ?

*L'hôte*

Vous perdez votre peine,  
Vous venez un peu tard ;  
Ma maison est fort pleine,  
Allez quelque autre part.

*St Joseph*

Et vous, Monsieur le maître  
Des Trois-petits-paniers,  
Pouvez-vous point nous mettre  
Dans un coin des greniers ?

*L'hôte*

Des quartiers de la ville,  
C'est ici le plus plein,  
Et c'est peine inutile  
Que d'y chercher en vain.

*St Joseph*

Monsieur, je vous en prie  
Pour l'amour du bon Dieu,  
Dans votre hôtellerie  
Que nous ayons un lieu !

*L'hôte*

Cherchez votre retraite  
Autre part, charpentier !  
Ma maison n'est point faite  
Pour des gens de métier.

*St Joseph*

Sieur de la Table-ronde,  
Peut-on loger chez vous ?  
Avez-vous tant de monde ?  
Avez-vous lit pour nous ?

*L'hôte*

Ni lit, ni couverture.  
Vous courez grand hasard

De coucher sur la dure,  
Je vous le dis sans fard.

*St Joseph*

Et vous, ma chère hôtesse,  
Ayez pitié de nous ;  
Sensible à ma tristesse,  
Recevez-nous chez vous.

*L'hôtesse*

Je plains votre disgrâce  
Et je voudrais avoir  
Quelque petite place  
Pour vous y recevoir.

*St Joseph*

En attendant, madame,  
Qu'autre part j'aie vu,  
Permettez que ma femme  
Ici repose un peu.

*L'hôtesse*

Très volontiers ; ma mie  
Mettez vous sur ce banc.  
Monsieur, voyez la Pie  
Ou bien le Cheval-blanc.

*L'hôtesse à la Ste Vierge*

Excusez ma pensée,  
Je ne la puis cacher ;  
Vous êtes avancée  
Et près d'accoucher !

*La Ste Vierge*

Je n'attends plus que l'heure,  
Non je n'ai plus de temps,  
Et ainsi je demeure  
A la merci des gens !

*L'hôte appelant sa femme*

Viendras-tu, babillarde ?  
Veux-tu passer la nuit ?  
Te faut-il être de garde  
Sur la porte, à minuit ?

*L'hôtesse*

C'est mon mari qui crie  
Il faut se retirer.  
Hélas ! je suis marrie,  
Il nous faut séparer !

« Nous voici dans la ville ... » <sup>919</sup>, collecté dans l'arrondissement de Saint-Brieuc, a été envoyé par Marre.

Ce Noël souvent appelé « Noël des enseignes », « Noël des auberges » ou « Noël de l'hôte » a été publié dans la « Bible Garnier » dont l'auteur est Mlle Françoise Paschal ou Pascal qui était également auteur de pièce de

---

<sup>919</sup> Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 541 recto - 546 recto, n° 178.

théâtre. Poulaille commente : *Elle avait eu l'idée de construire sa Bible en suivant chronologiquement les différentes phases de la geste du Christ. [...] La paraphrase de l'Écriture sainte se déroule dans une atmosphère de savoureuse bonhomie. Ce poème est une remarquable transposition du drame biblique sur le plan populaire. [...] Tous ses personnages sont « peuple » d'essence, et la Vierge ne diffère des autres femmes que par sa mission de servante de Dieu*<sup>920</sup>.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Marre, Poésies populaires de la France, 1853, vol. 5, f° 541 recto - 546 recto, [n° 178] (Arrondissement de Saint-Brieuc).

Autres occurrences bretonnes :

- [2] Guériff, La belle bible des Noël's Guérandais, 1984, p. 46-49 (Pays de Guérande).

- [3] Pichon, Bourg de Batz - Noël's anciens, 1890, p. 41-50 (Batz).

---

<sup>920</sup> Poulaille, *La grande et belle bible des Noël's anciens - XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, p. 464.

## 12 - D'où viens tu bergère ?

### 153. D'où viens-tu, bergère ?

D'où viens-tu, bergère, d'où viens-tu ?  
Je viens de la crèche voir l'enfant Jésus.  
Est-il beau, bergère, est-il beau ?  
Plus beau que la lune et que le soleil ;  
Jamais de la vie je n'ai rien vu de pareil <sup>921</sup>.  
Qu'a-t-il dit, bergère, qu'a-t-il dit ?  
Marie toute sainte a dit : mon enfant,  
Mon enfant Jésus, reçois tes présents.

« D'où viens tu bergère ? » <sup>922</sup>, collecté dans l'arrondissement de Loudéac, a été envoyé avec la mélodie (annexe 1, p. 138) par Rousselot.

Ce Noël se retrouve dans les recueils de Noël <sup>923</sup>. La version transmise par Rousselot n'est qu'un fragment incomplet.

Decombe a publié une version de ce Noël en précisant : *Dans les faubourgs de Rennes, des troupes d'enfants portant des chandelles allumées vont, le soir de la veille de Noël, chanter de porte en porte pour recueillir quelques sous. Leur répertoire est peu varié ; je ne leur ai guère entendu chanter que deux ou trois Noël différents, et je n'ai retenu que celui que je publie ci-dessus, et qui est le plus répandu* <sup>924</sup>.

Laforte : III H 2 - D'où viens-tu, bergère ?

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Rousselot, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 5, f° 205 recto, [n° 153] (Arrondissement de Loudéac).
- [1b] Rousselot, Archives nationales, F/17/3245, 1854, 1<sup>er</sup> cahier, f° 34 recto, [n° 153] (Arrondissement de Loudéac).

Autres occurrences bretonnes :

- [2a] Decombe, Chansons populaires recueillies dans le département d'Ille-et-Vilaine, 1884, p. 245-246, n° LXXXVI, air n° 69 (Rennes).
- [2b] Decombe, Chansons de France, 1908, vol. 2, n° 8, p. 175 (Rennes).
- [3] Gilliouard, Manuscrit 43-J-48, s.d., D 23, non paginé (Vannes).
- [2c] Gilliouard, Manuscrit 43-J-71, s.d., N 1, non paginé (Rennes).
- [3] Orain, Folklore de l'Ille-et-Vilaine, 1897, tome II, p. 58-59 (Ille-et-Vilaine).

Diffusion : France, Canada, Italie, Suisse, USA (Indiana, Michigan).

---

<sup>921</sup> Le texte sous la partition indique : Jamais de la vie **on n'a** vu de pareil.

<sup>922</sup> Archives nationales, F/17/3245, 1<sup>er</sup> cahier Rousselot, f° 34 recto, n° 153. La mélodie se trouve dans les Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 205 recto.

<sup>923</sup> **Arma**, *Noël ! chantons Noël !*, p. 68 et **Poulaille**, *La grande et belle bible des Noël anciens - Noël régionaux et Noël contemporains*, p. 68-70.

<sup>924</sup> **Decombe**, *Chansons populaires recueillies dans le département d'Ille-et-Vilaine*, p. 246.





**CHANSONS DE FACTURE LETTREE**



## Introduction aux chansons lettrées

Dans ce chapitre sont réunies les chansons classées comme étant de « facture lettrée ». Comme il a déjà été mentionné précédemment, cette notion est assez subjective. Cependant, ont été regroupées dans ce chapitre des chansons qui ne sont pas attestées dans la tradition orale et qui n'ont, en général, rien de spécifiquement breton. De plus, aussi bien le sujet traité que leur style poétique très éloigné de la tradition populaire ne les prédisposaient pas à une folklorisation.

Ces chansons ont été classées en sept catégories :

**1 - Chansons historiques** faisant référence à des événements précis.

**2 - Chansons apologétiques** concernant aussi bien des personnages célèbres (Napoléon, Turenne) que l'anonyme Yvon le lutteur.

**3 - Chansons patriotiques.**

**4 - Chansons satiriques.**

**5 - Chansons d'amour.**

**6 - Chansons à boire.**

**7 - Divers** regroupant les quelques chansons difficilement classables.

Comme pour les noëls, il n'est pas pertinent d'établir un catalogue des versions bretonnes publiées ni d'établir une carte de répartition des versions.



## 1. - Chansons historiques

### 1.1. - Le vaisseau Le Vengeur

#### 20. Le vaisseau Le Vengeur

L'amiral Villaret de Joyeuse  
Avait quitté le port de Brest ;  
L'escadre cinglait au sud-est,  
La mer était un peu houleuse ;  
Pour chercher un convoi sauveur  
Emportant des blés d'Amérique.  
Les marins de la république  
Montaient le vaisseau le vengeur.

Le onze, un gabier de vigie  
S'écria : Voiles sous le vent !  
L'escadre se trouvait devant  
La flotte anglaise réunie.  
D'un brouillard la sombre épaisseur  
Couvrait l'océan Atlantique.  
Les marins de la république  
Montaient le vaisseau le vengeur.

Deux jours après dans ces parages  
Brillait un soleil radieux,  
Et nos matelots tout joyeux  
Se groupaient dans les bastingages.  
En avant, les nôtres, en chœur  
Ont répété ces mots magiques :  
Vaincre ou mourir en république  
C'est la devise du vengeur.

Aussitôt le combat commence :  
Le destin s'apprête au succès,  
Et pour le fixer les Anglais  
Jetaient du fer dans la balance.  
Les Français au fer ravageur  
Opposaient un courage héroïque.  
Les marins de la république  
Montaient le vaisseau le vengeur.

Sur les vagues cent boulets glissent,  
Et tous nos mats tombent brisés.  
De mourants et de blessés  
La cale et l'entrepont s'emplissent.  
Plus l'assaillant y met d'ardeur  
Plus la défense est énergique.  
Les marins de la république  
Montaient le vaisseau le vengeur.

Séparé du corps de bataille  
Le vengeur lutte contre trois ;  
Sa voilure, son (fer ?) et son bois  
Tombe détachée par la mitraille.  
L'air brulant [*sic*] sème la terreur  
Et donne un courage électrique.  
Les marins de la république  
Montaient le vaisseau le vengeur.

Pour que nul ne puisse le prendre  
Clouons, dirent-ils, ce haillon  
Du noble et brillant pavillon  
Que nous jurâmes tous de défendre.  
Sauvons ces mâts du déshonneur  
De voir l'étendard britannique [*sic*].  
Les marins de la république  
Montaient le vaisseau le vengeur.

Que notre mâât sous nos pieds s'ouvre !  
Une tombe ! enfants ! mais, morbleu !  
Feu tribord, feu babord [*sic*], partout feu !  
Avant que la mer nous recouvre,  
Il faut saluer notre vainqueur.  
Serrons-nous, c'est l'instant critique.  
Au cri de vive la république  
Sombra le vaisseau le vengeur.

Adieu nos pères et nos mères  
Adieu nos frères et nos soeurs.  
Sur nos glorieux défenseurs  
Ne versez pas de pleurs amers  
Pourtant tressez en notre honneur  
La verte couronne civique.  
Au cri de vive la république

Au Panthéon, sublime ouvrage,  
Plus tard le peuple souverain  
Fit graver sur de l'airain  
Le nom de tout son équipage.  
Sur un modèle moindre en grandeur  
Est suspendu sous les portiques.  
Honneur au coeur patriotique  
Et gloire aux marins du vengeur.

« Le vaisseau Le Vengeur ... » <sup>925</sup> a été envoyée, accompagnée de la mélodie (annexe 1, p. 139), par Palud qui précise : *ce chant que j'ai recueilli au Port-Launay est très-répandu, dit-on, parmi les marins et les militaires ; je n'ai pas pu savoir par qui, ni à quelle époque il a été fait. S'il a été composé par un des héros du Vengeur, il peut avoir quelque importance historique.*

Ce texte est barré et n'a donc pas été retenu par le Comité. Effectivement, cette version ne fait pas partie des pièces mises en réserve lors de l'analyse de l'envoi de Palud <sup>926</sup>.

---

<sup>925</sup> Poésies populaires de la France, vol. 1, f° 275 recto et verso, n° 20. La mélodie se trouve aux Archives nationales, F/17/3246, Dossier Palud, f° 1 recto.

<sup>926</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 660, séance du 15 janvier 1855.

Dans son ouvrage sur « La révolution en chantant », Brécy rapporte les circonstances qui ont donné naissance à la chanson « le Vengeur » : *La flotte républicaine de l'Atlantique, commandée par Villaret-Joyeuse, livra combat du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin à la flotte de Howe au large d'Ouessant pour permettre à un convoi de blé américain d'entrer à Brest ; les pertes françaises furent sévères (7 vaisseaux), mais les Anglais durent se retirer. Le 2 juin, le Comité de salut public rendit légendaire l'exploit du Vengeur qui avait préféré sombrer en arborant le pavillon tricolore plutôt que de se rendre. Cet héroïsme des marins de la République fut salué par plusieurs chansonniers : Piiis, Lebrun et Catel, Rouget de L'Isle* <sup>927</sup>.

La chanson envoyée par Palud est différente de celles des auteurs cités ci-dessus, mais a été publiée sur feuille volante, sans nom d'auteur, reproduite dans le livre de Brécy <sup>928</sup>. Le texte de Palud présente quelques variantes mineures par rapport au texte de la feuille volante et comporte deux couplets supplémentaires : le 6<sup>e</sup> et le 8<sup>e</sup>.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Palud, Poésies populaires de la France, vol. 1, f° 275 recto et verso, [n° 20] (Port-Launay).

- [1b] Palud, Archives nationales, F/17/3246, 1854, f° 1 recto, [n° 20] (Port-Launay).

---

<sup>927</sup> Brécy, *La Révolution en chantant*, p. 162.

<sup>928</sup> Feuille volante reproduite dans Brécy, *La Révolution en chantant*, p. 221.

## 1.2. - Chanson sur l'entrevue des deux flottes

### 33. Chanson sur l'entrevue des deux flottes

Quand dans la Méditerranée [*sic*]  
La flotte anglaise fut entrée,  
Nous la croyions prise au filet :  
Et si le maréchal De Coeuvres  
Jusqu'à ce jour n'avait rien fait,  
On espérait en son chef d'oeuvre.

Roock parait, le conseil s'assemble :  
Jamais tant de braves ensemble  
Ne formèrent tant de projets.  
Mais hélas ! l'amour de la vie,  
En multipliant les objets,  
Fit grossir la flotte ennemie.

En grands vaisseaux, flottes masquées,  
En ligues furent arrangées  
Par là, Roock leur en imposa.  
Sa ruse était un peu grossière,  
Mais de trop loin on l'approcha  
Pour développer le mystère.

En vain l'amiral veut combattre,  
En vain Ducas veut se battre,  
Villette, Bolingue et Pointy ;  
Coeuvres fait pencher la balance ;  
Je commande, dit-il, ici,  
Je dois monter plus de prudence.

L'Arteloire, Belle Fontaine,  
Valencour, ce grand capitaine,  
Sont de l'avis du maréchal,  
Qui tout fier de leurs compagnies  
Cria tranchant à l'amiral :  
Sauvons la flotte et notre vie.

Monsieur d'O, qui l'aurait pu croire,  
Dans ce jour oublia sa gloire.  
Lui qui jadis comme un Jason  
Au péril exposa sa tête,  
Et d'une épaisse grosse toison  
Au Pont Louis fit la conquête.

La « Chanson sur l'entrevue des deux flottes » <sup>929</sup> a été envoyée par Beauvuère. Il l'accompagne d'un commentaire rappelant l'événement historique, datant de juin 1704, à l'origine de la chanson :

*Le Comte de Toulouse, à la tête d'une escadre, devait s'opposer à l'entrée dans Lisbonne de l'Archiduc Charles, reconnu Roi d'Espagne. Le Comte était sorti de Brest le 6 mai, et était entré dans la Méditerranée, où il devait se réunir à l'Amiral Duquesne. Après leur jonction, ils ont connaissance de la flotte anglaise, commandée par l'Amiral Rooke [*sic*], le 7 juin, à deux heures de Minorque. Quoiqu'inférieur en nombre, le*

---

<sup>929</sup> Poésies populaires de la France, vol. 2, f° 383 recto - 384 recto, n° 33.



*Comte voulait soutenir le combat, s'il lui était présenté. Il s'approche toutefois des côtes de France. L'Amiral Rooke le suivit jusqu'au 10. Le vent sépare les deux flottes, le Comte rentre dans Toulon.*

*La chanson que j'ai l'honneur d'adresser fait allusion à cette rencontre. Je ne sais si elle est connue, et si elle a été imprimée ; je l'ai trouvée dans d'ancien papier de famille, de l'»héritage de l'époque. Le Comité jugera quel usage il doit en faire.*

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Beauluère, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 2, f° 383 recto - 384 recto, [n° 33] (Bretagne).

### 1.3. - Le siège de Namur

#### 121. Le siège de Namur

Bergers et bergères  
Ah ! qu'il y va gayement  
Mener leurs troupeaux vers Dinant  
Tout le long de la rivière  
Ah ! qu'il y va ma bergère  
Ah ! qu'il y va gayement

Mener leurs troupeaux vers Dinant  
S'entredisaient chemin faisant

Guillaume sur sa grand' jument

Conduit un grand argument

Pour secourir les Flamands

Devant Namur le roi l'attend

Luxembourg en fait tout autant

Je lui donne un merle blanc

S'il en chasse Louis Le Grand

Là dessus un homme accourant

Leur dit en les abordant

Namur est pris assurément

Guillaume a perdu son tems [*sic*]

Le roi s'en va triomphant

Allant riant chantant dansant

Et s'en revenant triomphant

Guillaume à son tour va menant

Ses troupeaux pâtre [*sic*] vers Dinant

Il voit Namur chemin faisant

Six fois plus fort qu'auparavant

Il dresse son campement

Tout Paris dit que s'il le prend

Il aura un merle blanc

L'offre lui plut à l'instant

Il devint Jupiter tonnant  
[Boufflers ?] il fait fort le pendant  
Villeroy va tout battant  
[Auimant ?] fort le combattant  
Guillaume a pié [*sic*] ferme l'attend  
Et Bavière en fait tout autant  
Et cependant Namur se rend  
Guillaume a t'il perdu son tems [*sic*] ?  
Non il aura le merle blanc  
Adieu Français jusqu'au printems [*sic*]  
Nous nous reverrons à Dinant.

« Le siège de Namur »<sup>930</sup> a été envoyée par Ramé de Rennes avec en sous-titre « Ronde 1692 ».

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Ramé, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 4, f° 391 recto - 394 verso, [n° 121] (Rennes).

---

<sup>930</sup> Poésies populaires de la France, vol. 4, f° 391 recto - 394 verso, n° 121.

## 1.4. - De Messieurs les mécontents

### 265. [De Messieurs les mécontents ...]

De Messieurs les mécontents,  
Chantons la Victoire  
Et mettons à leurs dépens  
Un trait dans l'Histoire

Va-t-en voir s'ils viennent Jean  
Va-t-en voir s'ils viennent.

Ils ont monté à l'assaut  
A Rocheservière ;  
Ils ont réduit le chateau [*sic*],  
Passé la rivière.

C'est là, que d'un bras nerveux  
La force s'arrête.  
Ils s'en vont chanter chez eux  
La belle conquête.

Déjà Bouaine et Monnaison  
Ont vu leur vaillance ;  
Déjà Montbert et Genêton  
Sont en leur puissance.

Monsieur de la Gorre Pichon,  
Homme d'importance,  
Nous a promis, dit-on,  
Une prompte avance.

Monsieur de Beaulieu-Grelier,  
Dont les mains sont pures,  
Sauvez vous avec Brossier  
Sauvez vos ceintures.

« De Messieurs les mécontents ... » <sup>931</sup> a été envoyée par Guéraud qui précise que cette chanson a été faite en 1815 dans les environs de Vieillevigne & de Rocheservière. Nous regrettons de n'avoir pu nous procurer cette chanson complète.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1b] Guéraud, Archives nationales, F/17/3246, 1857, Cahier Guéraud, f° 19-20 [n° 265] (Vieillevigne).

Remarque : Il est probable que cette chanson fait partie des manuscrits Guéraud de la Médiathèque de Nantes. Nous n'avons pas eu le temps de faire les recherches nécessaires.

---

<sup>931</sup> Archives nationales, F/17/3246, Cahier Guéraud, f° 19-20, n° 265.

## 1.5. - Chansons choisies en vaudevilles

Pour ces « chansons choisies en vaudevilles », seul le premier couplet a été envoyé par Ramé. Pour la suite de la chanson, il se contente parfois d'indiquer le nombre de couplets. Les indications de numéro et de page font référence au manuscrit dont sont extraites ces chansons.

### I

#### Chanson faite par Henri IV sur la belle Gabrielle d'Estrées sa maîtresse duchesse de Beaufort

Charmante Gabrielle  
Percé de mille dards etc.

### II p. 2

#### Entrée de Louis XIII revenant du siège de La Rochelle 1628 <sup>932</sup>

M' d'Usez, grand capitaine  
Brias son lieutenant  
Et Royans le porte enseigne  
Vive le Roy  
Menaient les badaus de Paris  
Vive Louis

### III p. 4

#### Rochelois <sup>933</sup>

Sire ne soies point courtois  
A ces rebelles Rochelois  
Point de pardon il faut tout pendre ...

### IV p. 7

#### Lampons, 1842 <sup>934</sup>

(Le sire de Roquelaure St Megrin, lieutenant général commandait sous le Duc de Grammont. On prétend que le duc de Grammont se fit battre à Honnicourt en 1641 le 26 mai pour faire sa cour au cardinal qui voulait se rendre nécessaire dans cette occasion)

Roquelaure, St Megrin (bis)  
Ont tenu jusqu'à la fin (bis)  
Sous le maréchal de Guische

---

<sup>932</sup> Cette chanson est donnée dans **Nisart**, *Des chansons populaires*, tome I, p. 326 et dans dans **Vernillat, Barbier**, *Histoire de France par les chansons*, p. 45. La coupe et le refrain sont identiques à « François 1<sup>er</sup> prisonnier » (cf. Coirault 6113, p. 537).

<sup>933</sup> Cette chanson est donnée dans **Vernillat, Barbier**, *Histoire de France par les chansons*, p. 44 sous le titre « les Rochelois »

<sup>934</sup> Le timbre « Lampons » est le n° 322 de *La clé du caveau*.

**Air des Rochelois**

(après la mort du cardinal de Richelieu <sup>935</sup>)

Cy git le pacifique Armand  
Dont l'esprit doux, juste et clément  
Ne fit jamais mal à personne  
Il n'a garde d'être damné  
S'il est vrai que Dieu lui pardonne  
De même qu'il a pardonné ...

**Air de Fontarabie 1645**

Vingt mille hommes de pied  
Cinq de cavalerie,  
Se sont venus camper  
Devant Fontarabie,  
Mais las quand il fallut combattre  
Tout s'en alla

*8 couplets*

**Triolet sur les maltôtiers 1648**

Le bien est chez les partisans  
Et chez les peuples l'indigence  
Tous Français en sont déplaisans  
Le bien est chez les partisans  
Est ce là donc cet heureux tems  
Qu'on espérait sous la régence ?  
Le bien ...  
Et chez le peuple l'indigence

*10 couplets*

---

<sup>935</sup> <sup>935</sup> Cette chanson est donnée dans **Vernillat, Barbier**, *Histoire de France par les chansons*, tome I, p. 151 sous le titre « Ci gist le pacifique Armand ».

VIII p. 21

**Alleluia - barricades de Paris** <sup>936</sup>

Ce fut une étrange rumeur  
Lorsque Paris tout en fureur  
s'émeut et se barricade  
Alleluia

*18 couplets*

IX p. 27

**Air des triolets en décembre**  
**(1648-1649)**

(La nuit du 5 au 6 janvier la Reine mère, les princes et le cardinal sortirent de Paris et se retirèrent à St Germain et tous ceux de leur parti les suivirent.)

St Germain depuis quelque tems  
Passe pour la seconde Reine  
Car la retraite des méchans  
St Germain  
L'impie le bourgeois le traitant  
y passent pour très galans hommes

*78 couplets*

X p. 48

**Air : à nous dites Marie** <sup>937</sup>

Lors le grand capitaine  
M. de Montbazon  
Conduisait dans la plaine  
Un fort gros bataillon  
Mais Saintot qui le vit  
Lui fit tourner visière  
A la rue Bétizy

*5 couplets*

---

<sup>936</sup> Cette chanson est donnée dans **Nisart**, *Des chansons populaires*, tome I, p. 344. Cette chanson date de 1648 et se chante sur l'air « O Filii », Clef du caveau n° 412 (**Duneton**, *Histoire de la chanson française*, tome 1, p. 503).

<sup>937</sup> Cette chanson est donnée dans **Nisart**, *Des chansons populaires*, tome I, p. 349.

XI p. 54

**Que le vin est bon**

Que le bon goinfre de Luther  
Voulut l'Allemagne infectée  
De la fausse croyance  
La plus forte qu'il eut  
C'est que passer pour son salut  
Ne trahirait sa panse  
Et qu'on pourrait dire en tous tems  
Parmi les frères protestans  
Bon, bon, bon, que le crime est bon  
A ma soif j'en veux boire

*8 couplets*

XII p. 57

**Alleluia 1650**

(26 8bre 1649 conférence de St Germain en Laye d'où s'ensuit un édit très favorable à ce peuple, et qui suprimait  
*[sic]* plusieurs affaires très extraordinaires)

Chantons tous gaudeamus  
Le parlement a le dessus  
Et nous remet en nos états  
Alléluia

*13 couplets*

XIII p. 108

**Air : Bon, bon que le vin est bon**<sup>938</sup>

(La paix des Pyrenées *[sic]* au mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne - Don Louis Haro, ministre  
d'Espagne et le Cardinal de Mazarin ministre de France)

Le cardinal et Don Louis  
Se trouvèrent fort ébahis  
Lors de la conférence  
Ils étaient sans vin sur les lieux  
Cependant ils avaient tous deux  
Plus soif qu'on ne pense  
Faute de s'en faire apporter *[sic]*  
Ils ne purent jamais chanter  
Bon, Bon,

*9 couplets*

---

<sup>938</sup> Cette chanson est donnée dans Vernillat, Barbier, *Histoire de France par les chansons*, p. 62 sous le titre « Le cardinal et Dom Louis ».



XIV p. 143

**1660**

Ce fut un lundy vigile  
Qu'il est party  
Avec sa noble famille  
Comme on dit  
Pour son marquisat de Nointet  
Vive le roy de Béchameil  
son favory

*19 couplets*

XV p. 161

**Jugement de M. Fouquet**<sup>939</sup>

**1664**

A la (Revenue ?) de Noël  
Chacun se doit bien divertir  
Car Fouquet n'est point criminel  
On ne le peut faire mourir.

*25 couplets*

XVI

**Sur l'air de la Gaillarde**

**1666**

Chantons de la Fayette  
Le galant compliment  
Qu'il fit à sa poulette  
En qualité d'amant  
Chantons son aventure  
Et sa noble posture  
Jamais on ne s'est mieux présenté  
Pour être marié

*9 couplets*

---

<sup>939</sup> Cette chanson est donnée dans **Vernillat, Barbier**, *Histoire de France par les chansons*, p. 64 sous le titre « le procès de Fouquet ».

XVII p. 182

**Madame de La Valière et Louis XIV  
1666**

Nicolas va voir Jeanne  
Oh ! Jeanne dormez vous ?  
Je ne dors ni ne veille  
Et ne pense point à vous  
Vous y perdez vos pas  
Nicolas  
Tous vos pas sont perdus pour vous.

*5 couplets*

XVIII p. 267

**Recherche de la noblesse  
1668**

Depuis six mois on ne voit que noblesse  
Le long de ces chemins  
Chargés de sacs, ils remuent sans cesse  
Tous leurs vieux parchemins  
Disant voilà de quoi faire voir comme  
Je suis gentilhomme  
moi  
Je suis gentilhomme

*7 couplets*

XIX p. 351

**Air de notre cabale 1681**

Allons à la feste  
A la feste à Livry  
Portons un coeur rejoüy  
Qu'un chacun s'apprête [*sic*]  
Pour le pain béni

*20 couplets*

XX p. 355  
**Ronde 1686**

C'est une jeune fille  
De quinze ans environ  
L'amour de sa famille  
L'honneur de son canton  
Aussi je dis ( ?)  
Que si belle et gentille  
On la nomme dit-on  
Griselidis

*19 couplets*

XXI p. 354  
**Ronde 1687**

J'ai passé deux jours sans vous voir  
Plus cruels qu'on ne pense  
Je serais mort de désespoir  
D'une plus longue absence  
Hélas ! Brunette mes amours ,  
Ne puis-je vous voir tous les jours ?

*18 couplets*

XXII p. 381  
**Branle de Metz 1688**

Duras ce grand capitaine  
Est dans le Palatinat  
Avec cent fois plus d'éclat  
Que n'en eut jamais Turenne  
Il aurait pris Heidelberg  
Malgré Bavière et Lorraine  
Il aurait pris Heidelberg  
S'il l'eut trouvé tout ouvert

*4 couplets*

XXIII p. 382

**L'air de Jean de Vestz  
1688**

(Le siège de Mayence que défendait le marquis d'Uxelles depuis maréchal de France)

Pour ministre des plus grands  
La belle prévoyance  
D'avoir laissé tant de gens  
Sans poudre dans Mayence.  
Qu'est devenu votre bon sens ?  
Cela se faisait-il du tems  
de Jean de Vert (bis)

*9 couplet*

XXIV p. 395

**Branle de Metz**

(Bataille de Fleurus que le maréchal de Luxembourg gagna sur M. de Valdek qui commandait l'armée des alliés)

Valdek se bat à merveille  
Il a battu Luxembourg  
Et beaucoup mieux qu'à Walcourt  
Les Français ont sur l'oreille  
On dit que le général  
Pour porter la nouvelle  
On dit que le général  
Pensa crever son cheval

*6 couplets*

XXV p. 397

**Autre 1690**<sup>940</sup>

(Sur la bataille de Staffarde que le maréchal de Catinat gagna sur le duc de Savoie)

Nous allons femmes et filles  
Vous revendre les coquilles  
N'en achetez-vous pas ?  
Ramenez ci, ramenez là la la la la  
La cheminée du haut en bas

*14 couplets*

---

<sup>940</sup> Une version complète figure dans le Recueil des Poésies populaires de la France, vol. 4, f° 42.

XXVI p. 417  
**Confiteor 1692**

Maurice disait à Louvois :  
Mon frère vous n'êtes pas sage  
De quatre enfants que je vous vois  
Vous négligés [*sic*] bien l'avantage  
Louvois répond avec soupirs :  
Je sais modérer mes désirs

*4 couplets*

XXVII p. 411  
**Bataille de Staffarde**

Le duc de Savoye au combat  
S'est enfuit devant Catinat.  
Les Ramoneurs imblanchissables  
Qui lui rendaient lors leurs devoirs  
Ne se sont pas montrés si (salles ?) (Bailles)  
Que nos gens les trouvèrent noirs

*4 couplets*

XXVIII p. 434  
**1692**

Vous paraissés [*sic*] chagrin  
Oh ! Qu'avez-vous Guillaume ?  
Ma femme je n'ai rien  
Comment vont nos (rajaumes ?)  
Fort bien Guillaume  
Et vous comment vous va ?  
Passablement ma femme  
Mais j'ai mal à l'estomach

*12 couplets*

XXIX p. 443  
**Rochelois 1693**

(Le pain fut fort cher cette année là)

C'est notre premier président  
Homme humain et compatissant  
Qui touché de notre misère  
Dit au roi d'une humble façon  
Vous n'avez qu'à me laisser faire ;  
Vous aurez du bléd à foison.

*13 couplets*

XXX  
1694

(Le duc de Noailles qui s'était fait tirer en grand chez Rigaud fameux peintre, avec Carapedron et Rose, deux places qu'il avaient gagnées en Catalogne l'année d'auparavant)

N'as tu pas vu ce héros  
Chez Rigaud ?  
O la fière contenance !  
On dirait qu'il va parler  
Et crier  
Je suis maréchal de France

*15 couplets.*

XXXI p. 463  
1695

Ecoutez [*sic*] grands et petits  
Les beaux édits  
Ils continuent les merveilles  
Qu'a fait notre Villeroy  
C'est pourquoy  
Il faut ouvrir les oreilles.

*15 couplets*

XXXII p. 606  
Air des Pellerins <sup>941</sup>

(Lorsque les Hollandais enlevèrent les Gallions à Vigo en Galice)

J'éstions tous tristes à outrance  
Et je disions :  
Où sont les vaisseaux de France  
Et les gallions ?  
Les Huguenots les ont brulés  
Par grand' malice  
En dépit des rois alliés  
Et St Jacques en Galice.

*7 couplets*

---

<sup>941</sup> Le timbre des « Pèlerins de Saint-Jacques » le n° 727 de *La clé du caveau*.

XXXIII  
**Charivary 1712**

Il n'est plus de capitaine  
En ce país  
En ce país  
De Condé ni de Turenne  
Ils sont partis  
Ils sont partis  
Conty reste seul aujourd'huy  
Vive Conty  
Vive Conty

*5 couplets*

XXXIV  
**Air de branle 1725**

(Après la mort de Louis 14 sur les assemblées du parlement pour délibérer si on donnerait la régence au duc d'Orléans)

Nous avons perdu Louis  
Vraiment, ma commère, oui  
Il a fini sa carrière  
Vraiment ma commère oui  
Vraiment ma commère oui

*19 couplets*

XXXV  
**Ne parlons plus de guerre 1716**<sup>942</sup>

(Par le grand prieur lassé de parler des affaires du tems)

Ne parlons plus de politique  
Qu'importe à moi  
Qui gouverne la République  
Lorsque je bois  
A t'on la paix, a t'on la guerre,  
Je n'en sais rien  
Mais si j'ai ma bouteille et mon verre  
Tout ira bien.

*10 couplets*

Ces extraits d'un « Recueil de chansons choisies en vaudevilles pour servir à l'histoire anecdotique » ont été envoyés par Ramé. Il accompagne cet envoi du commentaire suivant :

*J'ai l'honneur de vous transmettre ci inclus, à titre de renseignements pour la composition du recueil des poesies populaires, cinq rondes du XVII<sup>e</sup> siècle et l'indication de trente cinq chansons diverses extraites d'un manuscrit de la Bibliothèque de Rennes n° 146.*

---

<sup>942</sup> Cette chanson est donnée dans **Raunié Emile**, *Chansonnier historique du XVIII<sup>e</sup> siècle - Recueil Clairambault-Maurepas*, tome II, p. 93 sous le titre « Chanson bachique ».

*Ce recueil en deux volumes in folio exécuté vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et provenant de la bibliothèque du Président de Robien contient une collection de couplets en général satiriques ou libres sur les événements de la France, et surtout sur les scandales de la cour, depuis l'année 1617 jusqu'en 1730. La licence de quelques pièces est telle que l'ancien possesseur a été obligé de déguiser la matière du contenu sous le titre fort peu mérité de Philosophies morales. Il m'a semblé cependant qu'il y aurait lieu de chercher dans ces compositions de mérite et de sujets fort divers celles qui en raison de leur caractère plus populaire pourraient entrer dans le cercle des travaux du Comité. C'est à ce titre que j'ai extrait des deux volumes les cinq rondes dont j'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui, Monsieur le Ministre, la copie intégrale.*

*J'y ai joint l'indication par titre et premier couplet de trente cinq autres chansons sur lesquelles le Comité peut être désireux de plus amples renseignements, soit qu'elles n'aient pas encore été signalées, soit qu'elles puissent fournir des variantes à des textes connus. Toutefois, comme leur caractère populaire n'est pas évident à mes yeux je n'ai pas jugé à propos d'en faire dès à présent des copies complètes, travail qui n'eut pas manqué d'être en partie inutile. Mais je me tiens à la disposition du Comité pour le cas où quelques unes de ces copies seraient jugées nécessaires.*

*Un dépouillement plus général et complet des deux volumes serait un travail fort long et sans résultat pratique, la plupart des pièces n'étant pas de matière à pouvoir jamais être imprimées. J'ai cru cependant utile de signaler au Comité l'existence du recueil du président de Robien, comme pouvant fournir quelques renseignements utiles à la collection des chansons populaires.* <sup>943</sup>

On peut noter que Ramé est conscient que ce qu'il envoi n'est pas de caractère populaire.

Certains de ces vaudevilles peuvent être retrouvés dans différents ouvrages traitant de la chanson historique. Lorsque nous avons pu les identifier, nous avons indiqué en note les ouvrages où figurent une version complète.

---

<sup>943</sup> Lettre, Archives nationales F/17/2835.



## 2. - Chansons apologétiques

### 2.1. - Jésus et Napoléon

#### 175. Jésus et Napoléon

Sans être trop fanatique,  
Je tiens à ma religion ;  
Que m'importe qu'on me critique,  
J'aime Dieu et Napoléon.  
Des deux je suis le noble exemple,  
Quoiqu'on nous dise qu'ils ne sont plus,  
J'adore l'un dans son saint temple,  
De l'autre je chante la vertu. (bis)

Jésus, dès sa plus tendre enfance,  
Promettait vertus et candeur,  
Napoléon, d'espérance  
Etonna son instituteur.  
Jésus aimait le prolétaire,  
Faisait le bonheur des élus ;  
Napoléon aimait la guerre,  
Et son peuple comme Jésus !

De Jésus, le fils de Marie,  
Avec respect on parlera ;  
Pour nous il sacrifia sa vie  
Entre les mains de ce Judas !  
Napoléon, suivant sa trace,  
Au champ d'honneur nous l'avons vu  
Braver la mort avec audace.  
Il fut trahi comme Jésus !

Jésus sauva par sa présence  
Le payen *[sic]* au péché perdu,  
Napoléon sauva la France,  
Comme Jésus il fut vendu !  
Par suite d'odieuses peines,  
Jésus sur une croix mourut ;  
Napoléon à Ste Hélène  
A souffert comme Jésus !

De Jésus, pour finir la scène  
Le pieux corps fut embaumé ;  
Napoléon à Ste Hélène,  
Comme Jésus fut embaumé.  
Ce noble héros, couvert de gloire,  
Aux Invalides nous est rendu.  
Dans mille ans, du preux dans l'histoire  
On parlera comme de Jésus !

« Jésus et Napoléon » <sup>944</sup>, collectée dans l'arrondissement de Saint-Brieuc, a été envoyée par Marre.

---

<sup>944</sup> Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 538 recto et verso, n° 175.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Marre, Poésies populaires de la France, 1853, vol. 5, f° 538 recto et verso, [n° 175] (Arrondissement de Saint-Brieuc).

## 2.2. - Election du Président de la République

### 237. Election du Président de la République du dix décembre 1848

Pour gouverner la République  
Et nous rendre heureux pour toujours  
Il faut un mortel qui s'applique  
A nous ramener nos beaux jours (bis)  
Des candidats que l'on propose  
Louis Bonaparte est celui  
Qu'il nous faut élire aujourd'hui  
Sur lui notre bonheur repose  
Aux votes Citoyens  
Pour conserver vos biens  
Nommer (bis) Napoléon  
Chef de la Nation.

Par les puissances étrangères  
Il fera respecter nos lois  
Sans luttes [*sic*], sans combats, sans guerres  
Elles écouterons sa voix  
De son oncle il a le génie  
On vante son humanité  
Il aime autant la Liberté  
Qu'il chérit sa belle Patrie.

Napoléon voudra qu'en France  
Le peuple soit toujours heureux  
Et mettre fin à sa souffrance  
Est le plus ardents de ces [*sic*] voeux  
Louis consacrer sa vie  
A faire sa félicité  
Des Français la prospérité  
Rendra leur toit digne d'envie.

De notre religion sainte  
Il protégera les autels  
Jadis son oncle ouvrit l'enceinte  
Où se prosternent les mortels  
Le culte divin de nos pères  
Proscrit par l'horrible terreur  
Fut rétabli par l'Empereur  
Avec son lustre et ses mystères.

De ses concurrents mercenaires  
On connaît [*sic*] les intentions  
Ils voudraient partager vos terres  
Et bouleverser [*sic*] les Nations  
Napoléon, sa présidence  
Renverseront leurs noirs dessins [*sic*]  
Ainsi le veulent les destins  
Pour lui, Dieu protège la France !

« Election du Président de la République du dix décembre 1848 » <sup>945</sup> a été envoyée de Nantes par son auteur Benoist de Calvaria. Ce texte se chante sur l'air de « La Marseillaise ».

---

<sup>945</sup> Archives nationales, F/17/3245, Poésies contemporaines envoyées par leurs auteurs, Dossier Calvaria, n° 237.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Calvaria (De), Archives nationales, F/17/3245, 1852, non paginé, [n° 237] (Nantes).

## 2.3. - La Napoléonienne

### 238. La Napoléonienne ou Conseils à ma Patrie

Que de Napoléon  
L'héritier règne en France  
Louis, neveu de ce héros,  
Porte aussi son grand nom  
Son esprit, sa vaillance  
Nous ont rendu le doux repos  
Que des despotes mercenaires  
Avaient détruit comme jadis  
Fut détruit celui de nos pères  
Par les terroristes maudits !  
Couronne donc ô ma Patrie  
Ce digne et noble rejeton  
Tu seras heureuse et chérie )  
Avec Louis Napoléon. ) bis

Tu reverras ces jours  
De bonheur et de gloire  
Que nous dûmes à ce mortel  
Qui *[illisible]* pour toujours  
Au temple de mémoire  
Releva le trône et l'autel  
Qu'avaient *[illisible]* des homicides  
Lesquels avaient en les brisant  
Signé de leurs mains régicides  
La mort d'un bon roi bienfaisant.

Il a fait reflleurir  
Les arts et l'industrie  
Le commerce prend son essor  
Tu vois se rouvrir  
Les sources de la vie  
Tu vas donc prospérer encor  
Ta puissante prépondérance  
S'accroitra *[sic]* par ses actions  
Et tu reviendras ô France  
Reine des autres nations !

Si quelques étrangers  
Nous déclarait *[sic]* la guerre  
Louis protestera de nos lois  
Bravans *[sic]* tous les dangers  
Irait sur la frontière  
Par son courage et ses exploits  
Défendre notre indépendance  
Comme son oncle l'empereur  
Il a déjà sauvé la France  
Par son génie et sa valeur

Ce prince marcherait  
De victoire en victoire  
Pour son pays cher à son coeur  
Partout il cueillerait  
Les palmes de la gloire

Et les lauriers verts du vainqueur  
Il sait commander et combattre  
Il vaincrait tous tes ennemis  
Fussent-ils contre un trois ou quatre  
Fussent-ils contre un presque dix !

O grand Napoléon  
Qu'une gloire immortelle  
Récompense de tes travaux  
Le ciel nous a fait don  
D'une faveur nouvelle  
En nous envoyant un héros  
Issu de ton illustre race  
Louis, modèle de l'honneur  
Pour faire le bien suit ta trace  
Qu'il devienne notre empereur

Seul il sut en finir  
Et des socialistes  
Anéantir les noirs essaims  
Sans lui notre avenir  
Eut été des plus tristes  
Ils avaient d'horribles desseins  
Rollinistes et prudhonistes  
Comme Robespierre et Danton  
Auraient fait de sanglantes listes  
Pour décimer la nation  
Couronne vite ô ma Patrie  
Couronne donc Napoléon  
Qui t'a soustrait à la furie )  
Des Ledru-Rollin, des Prudhon ) bis

« La Napoléonienne ou Conseils à ma Patrie » <sup>946</sup> a été envoyée par son auteur Benoist de Calvaria. Ce texte se chante sur l'air du « Chant du départ ».

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Calvaria (De), Archives nationales, F/17/3245, 1852, non paginé, [n° 238] (Nantes).

---

<sup>946</sup> Archives nationales, F/17/3245, Poésies contemporaines envoyées par leurs auteurs, Dossier Calvaria, n° 238.

## 2.4. - Ode à l'ombre de Mr de Turenne

### 236. Ode à l'ombre de Mr de Turenne

Heros [*sic*], dont la cendre est meslée  
Avec celle de tous nos Roys,  
De ton superbe Mausolée,  
Daigne écouter ma foible voix,  
Je chante ta guerriere audace  
Mais qui pourra suivre la trace  
De tes illustres actions ;  
Je cherche en vain cette vaillance  
Qui soumit jadis à la France  
Les moins domptables Nations.

Où sont les brillantes années  
De tes triomphes eclatans ?  
Quelles fatalles destinées  
Ont fait changer ces heureux tems ?  
Où la valeur et la prudence  
Chez toy toujours d'intelligence  
Fournissoient à tous nos besoins  
Où ta troupe toujours tranquille  
Prenant ton camp pour son azile  
Dormoit à l'abry de tes soins

Habile en l'art de la Retraite  
Comme dans celui des Combats  
D'une inevitable defaite  
Tu scauois sauver tes soldats  
Jamais on ne vit ton armée  
Par un plus grand nombre allarmée  
Ses coeurs par ta voix raffermis  
Cherchaient a te combler de gloire  
Si tu n'auois pas la victoire  
Tu l'otois à tes ennemis.

Quand pour le malheur de la France  
Tu descendis aux sombres bords,  
Dans Luxembourg de ta vaillance  
Nous vismes les nobles efforts ;  
Catinas redoutable et sage,  
Nous montrait encor ton image,  
L'un par la Parque est abbatu,  
Et l'autre sans perdre la vie,  
Noble victime de l'enuie  
Cache son oisine vertu

Avec ces héros la victoire  
Semble avoir quitté nos Etats  
De tant de hauts faits la memoire  
Fait en vain rougir nos soldats  
L'art de vaincre n'est plus d'usage,  
Foible comme en son dernier aage  
La france [*sic*] languit sans ardeur  
Et sous cet inconstant Empire

Presque en même tems on admire  
Et le courage et la tiédeur

Ombre de ce grand Capitaine !  
Force donc l'Empire des morts  
Valeureux et sage Turenne  
Reviens paroître sur nos bords,  
Entends de ta triste Patrie,  
La voix gemissante qui cri,  
Daigne encor venir nous aider,  
Heros d'une gloire immortelle,  
Viens soutenir notre querelle  
Quel mortel peut te succéder ?

Mais par quelle clarté soudaine  
Mes sens tout à coup sont surpris !  
J'entens la voix du grand Turenne  
Qui répond à mes justes cris,  
Elle vient à moy sans obstacle,  
Ecoutons l'infaillible oracle  
Il va nous parler clairement  
Puisse enfin l'avis salutaire  
Qu'ouvrira de Dieu tutelaire  
Guerir notre assoupissement

Si vous voulés à votre Empire  
Voir renaitre les plus beaux jours,  
Un mortel parmi vous respire  
A qui l'on doit auoir recours,  
Il est d'une Race Royale  
Sa valeur à la mienne egalle  
Fera refleurir vos Etats  
Mais gardés-vous , quand il moissonne  
Des Lauriers au Champ de Bellone,  
De détourner ailleurs ses pas

C'est devant lui que Barcelone  
Vit tomber ses forts bouleuarts  
Devant lui le Germain s'étonne  
Et l'Aigle baisse ses regards  
Tant qu'il resta dans l'Ausonie  
Dans tous les champs de Lauinie,  
Il fit arborer vos Drapeaux  
Dès qu'il partit la destinée,  
Nous raut dans une journée  
Le fruit de ses nobles travaux.

Ainsi dit l'ombre fugitive  
Et puis repassant l'acheron  
Elle reuit bien tôt la Riue  
Qui mene au Palai de Pluton,  
Pour elle la Route est aisée  
Aux lieux sacrés de (effacé)ee,  
Sejour pour les heros fondé  
Après auoir suivi leur trace,  
Elle fut reprendre sa place  
Près de César et de Condé.



« Ode à l'ombre Mr de Turenne » <sup>947</sup> a été envoyée par Mahéo de Dinan qui l'accompagne du commentaire suivant : *Je vous envoie une vieille pièce de poésie assez curieuse que j'ai trouvée parmi mes archives cette pièce de poésie que je crois contemporaine et inédite, j'en fais hommage au Comité.*

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Mahéo, Archives nationales, F/172868/1, 1857, non paginé, [n° 236] (Dinan).

---

<sup>947</sup> Archives nationales, F/17/2868/1, Dossiers des correspondants du Comité des travaux Historiques, Mahéo, n° 236.

## 2.5. - Yvon le lutteur

### 67. Yvon le lutteur

Amis faisons remplir nos verres  
Par notre féal échanton  
Je vais vous dir' une chanson  
Sur un lutteur un de nos frères )  
Sur un vaillant lutteur Breton ) bis

Soit de la lutte ou de la soule,  
Yvon revient toujours vainqueur.  
Et le nom d'Yvon le lutteur  
Suffit pour jeter dans la foule  
L'amour, le respect et la paix

Sa barque est toujours la plus vive,  
Et quand Yvon rame à bâbord,  
Il faut deux rameurs à tribord.  
Ou la barque aussitôt dérive,  
Tant Yvon le lutteur est fort.

Nos vieux lutteurs, je vous l'assure,  
Sont tout aussi fiers que des rois,  
Lorsqu'ils ont pu dire une fois :  
D'Yvon j'ai serré la ceinture  
A m'en tirer le sang du doigt.

Qui n'attache pas mînte [*sic*] gloire  
A tenir le chapeau d'Yvon.  
Quand il lutte dans un pardon <sup>948</sup>  
Pour relever par sa victoire  
La gloire et l'honneur du canton.

Dans nos fêtes de Bretagne,  
Avec du cidre nous trinquons ;  
Mais loin du pays nous savons  
Nous résigner à du Champagne  
Pour boire à nos lutteurs Bretons.

« Yvon le lutteur » <sup>949</sup> a été envoyée accompagnée de la mélodie (annexe 1, p. 140) par Beauvuère qui ne précise pas son origine. Comme cette chanson traite de la lutte bretonne, nous l'avons retenue dans le cadre de cette étude.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Beauvuère, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 3, f° 389 recto et verso, [n° 67] (Bretagne).

---

<sup>948</sup> Note de Beauvuère : *Assemblée de paroisse en Bretagne*.

<sup>949</sup> Poésies populaires de la France, vol. 3, f° 389 recto et verso, n° 67.

### 3. - Chansons patriotiques

#### 3.1. - Chant patriotique d'un jeune Breton

##### 68. Chant patriotique d'un jeune Breton

Les traités sont rompus, l'insulaire perfide  
A brisé les noeuds des humains ;  
Le fléau destructeur d'une guerre homicide  
Arme ses parricides mains.  
Entendez-vous sur ce rivage  
Français, du haut de vos remparts,  
Dans leur impitoyable rage  
Rugir ces sanglants léopards ?  
Franchissez la plaine profonde,  
Reprenez vos glaives vainqueurs ;  
Votre cause est celle du monde,  
Le monde appelle ses vengeurs !

C'est en vain qu'Albion, ivre de sa fortune  
Insulte à la publique loi,  
Et dit dans son orgueil : le trident de Neptune,  
Les vents et les mers sont à moi !  
Que prétend ce peuple barbare ?  
Quoi ! des forbans sont nos rivaux !  
Ils voudraient d'une main avare  
Ravir la palme des héros !  
Franchissez la plaine profonde  
Reprenez vos glaives vainqueurs,  
Votre cause est celle du monde,  
Le monde appelle ses vengeurs !

Vous, conquérants du Rhin, vengeurs de la patrie,  
C'est vous qu'on ose défier !  
Guerriers de Marengo, vainqueurs de l'Italie  
C'est vous qu'on ose humilier !  
Pour punir son aveugle rage,  
Pour châtier son pavillon,  
N'avez-vous pas votre courage,  
La Justice et Napoléon ?  
Franchissez la plaine profonde,  
Reprenez vos glaives vainqueurs ;  
Votre cause est celle du monde  
Le monde appelle ses vengeurs !

Le « Chant patriotique d'un jeune breton » <sup>950</sup> a été envoyé par Marre qui précise que ce chant a été recueilli à *Châtelaudren, arrondissement de St Briec*. Il précise qu'il s'agit d'un *chant patriotique inédit d'un jeune Breton, officier de la marine française, prisonnier en Angleterre en 1808 et 1809*.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Marre, Poésies populaires de la France, 1853, vol. 3, f° 396 recto, [n° 68] (Châtelaudren).

---

<sup>950</sup> Poésies populaires de la France, vol. 3, f° 396 recto, n° 68.

### 3.2. - Marchez, enfans de la Bretagne

#### 270. Marchez, enfans de la Bretagne

Marchez, enfans [*sic*] de la Bretagne  
A la voix de votre Empereur,  
L'Aigle vous guide et la campagne  
Le couvre de palmes et d'honneur (bis)  
Vos noms adoptés par la Gloire,  
Iront à la postérité :  
Combattre pour la liberté ;  
C'est se vouer à la Victoire.  
Bretons confédérés, brave peuple Breton  
Servons (bis) la liberté, l'honneur, Napoléon.

Aux jours où notre belle France  
Voulut recouvrer son honneur,  
Nous avons bien notre vaillance,  
Nous n'avions pas notre Empereur.  
Des partis souillaient la Victoire,  
Tous, vous marchez au même rang  
Vous verserez bien moins de sang  
Et vous n'aurez pas moins de gloire.  
Braves confédérés, brave peuple Breton  
Servons (bis) la liberté, l'honneur, Napoléon.

Les grands fleuves de l'Amérique  
Sont affranchis par Washington.  
Et de Tell, le peuple helvétique  
Sur sa bannière inscrit le nom.  
Et nous ! comme à de vils esclaves,  
On prétendait dicter des lois !  
Et précipiter du pavois  
Un héros, le brave des Braves !!!  
Bretons confédérés, brave peuple Breton  
Servons (bis) la liberté, l'honneur, Napoléon.

Que la paix console la terre,  
C'est le voeu de tous nos guerriers ;  
Et que sous le sceptre d'un père  
Ils reposent sur des lauriers.  
Mais auprès d'eux veille leur lance  
Les flèches emplissent leurs carquois,  
Et s'il faut de nouveaux exploits  
Le lion rugit et s'élançe ...  
Bretons confédérés , brave peuple Breton  
Servons (bis) la liberté, l'honneur, Napoléon.

Point de partis que l'on s'empresse  
A serrer d'éternels liens,  
S'il n'existe plus de noblesse,  
Il existe des citoyens.  
Tous égaux, tous amis, tous frères ! ...  
Mais les traitres [*sic*] et les tyrans ! ...  
Mais leurs indignes partisans ! ...  
Mais les cohortes étrangères ! ...  
Marchons Confédérés, brave peuple Breton

Vengeons (bis) la liberté, l'honneur, Napoléon ! (bis)

Le « Chant des fédérés bretons »<sup>951</sup> a été envoyé par Quesnet qui indique qu'il a été composé par un *fédéré breton* et qu'il se chante sur l'air de la « Marseillaise ». Il joint en note un extrait du pacte fédératif breton :

*S'il eût tardé l'impatience nationale ne l'eût pas attendu ; la mesure était à son comble. Quel évènement [sic] ! Quelle marche ! Quelle course triomphale ! Quel spectacle au monde !!! Napoléon paraît, la nation est affranchie, l'armée reprend son attitude et la Gloire plane avec l'Aigle impériale [sic] et la Liberté sur la France dans l'ivresse.*

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Quesnet, Archives nationales, F/17/3246, 1853, non paginé, [n° 270] (Bretagne).

---

<sup>951</sup> Archives nationales, F/17/3246, hors dossier, non paginé, n° 270.

### 3.3. - Hymne patriotique

#### 271. Hymne patriotique

A travers ses Etats, sur l'aile de la Gloire,  
S'est avancé Napoléon,  
Ses fidèles guerriers, comme aux jours de Victoire,  
Ont rempli les airs de son nom.  
A leurs cris, par des cris de joie,  
Ont répondu les opprimés.  
Furieux de perdre leur proie  
Les étrangers se sont armés.

#### *Choeur général*

Unissons-nous pour la défense  
De la patrie et de l'honneur.  
Opposons la force à l'offense, )  
Un noble calme à la fureur. ) bis

De l'un à l'autre pôle on s'assemble, on conspire  
Contre la Sainte Liberté.  
Nous répondrons, un jour, et d'elle, et de l'Empire,  
A l'intègre postérité.  
Exaltons notre fier courage  
Au premier signal des combats  
Que l'agresseur ivre de rage  
Expire ... ou ne combatte pas.

De deux grandes cités assurent *[sic]* l'harmonie  
Soyons unis, nous serons forts.  
De son ambition que l'Europe punie  
Voit échouer les vains efforts.  
Un peuple libre est invincible,  
Tous les citoyens sont guerriers.  
Rien ne leur paraît impossible  
Lorsqu'on menace leurs foyers.

Que l'aspect imprévu de nos bandes guerrières  
Calme le monde conjuré ;  
Cessant de menacer nos puissantes barrières,  
Qu'il s'éloigne du sol sacré.  
Et nous triomphans *[sic]* et tranquilles,  
Loin de vouloir l'inquiéter,  
Nous regagnerons les asyles *[sic]*  
Que lui seul nous force à quitter.

Qu'un pacte solennel fédère les Bretagnes  
Contre l'esclavage étranger.  
Que leurs enfans *[sic]* unis protègent leurs campagnes  
Qu'on méditait de ravager,  
Et que leur élan magnanime  
Mette un frein à l'ambition  
Des rois que la vengeance anime,  
Ou qu'a proscrit la Nation.

Reçois-en le serment, ô Soleil qui m'éclaire !  
Je descendrai libre au cercueil

Heureux d'y précéder les héros tutélaires,  
Du peuple l'amour et l'orgueil !  
Vaincre ou mourir pour la Patrie  
Est le vœu de tout bon français *[sic]*.  
Vengeons notre gloire flétrie,  
Et marchons conquérir la paix.

Cet « Hymne patriotique » <sup>952</sup> a été envoyé par Quesnet qui indique que l'auteur est *un étudiant fédéré breton* et qu'il se chante sur l'air de « La victoire en chantant ».

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Quesnet, Archives nationales, F/17/3246, 1853, non paginé, [n° 271] (Bretagne).

---

<sup>952</sup> Archives nationales, F/17/3246, hors dossier, non paginé, n° 271.

### 3.4. - C'est au nom de la patrie

#### 272. [C'est au nom de la patrie ...]

C'est au nom de la Patrie,  
Que nous sommes réunis,  
Nous jurons sur notre vie  
De braver ses ennemis  
La paix en France [sic]  
Est le plus cher de nos vœux !  
Mais malheur cent fois à ceux  
Qui dans la guerre ont espérance.

Sous le drapeau tricolore  
On nous verrait mourir,  
Et l'on y lirait encore  
Ou vivre libre ou mourir  
Chère devise  
Que nous rend Napoléon  
Rattaché à ce grand nom,  
Est-il danger qu'on ne méprise.

De la jeunesse Bretonne,  
Les sermens [sic] seront sacrés  
Avec joie elle environne  
L'étendard des fédérés  
Le pacte lie  
A jamais tous les Bretons ;  
Vrais français [sic] nous défendrons  
Napoléon et la Patrie.

« C'est au nom de la patrie ... » <sup>953</sup> a été envoyée par Quesnet qui indique que l'auteur est *un fédéré breton* et qu'il se chante sur l'air de « Dans le cœur d'une cruelle ».

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Quesnet, Archives nationales, F/17/3246, 1853, non paginé, [n° 272] (Bretagne).

---

<sup>953</sup> Archives nationales, F/17/3246, hors dossier, non paginé, n° 272.



## 4. - Chansons satiriques

### 4.1. - Une Rohan pour un pet

#### 168. Une Rohan pour un pet

En dansant le menuet,  
Faisant révérence [*sic*],  
Sous la robe un petit pet  
Sortit en cadence.

Le monsieur eut le nez fin,  
En sentit la honte ;  
Et prit de suite et soudain  
Le pet pour son compte.

Il résulta de ce pet  
Un doux mariage ...  
Qui ne voudrait pour un pet  
Entrer en ménage ?

Ils eurent de beaux enfants  
Qui, comme leur mère,  
Firent des pets en dansant  
Pour être surs de plaire.

#### *Variante*

S'avisèrent en dansant  
De péter pour plaire.

« Une Rohan pour un pet » <sup>954</sup> a été collectée par Fouquet l'accompagne du commentaire suivant : *on raconte qu'à un bal de cour, la fille du Duc de Rohan dansant avec un Chabot, fit un pet que son cavalier prit à son compte. De là le mariage de ces jeunes gens, après résistance du prince de Rohan qui ne consentit enfin qu'à la condition que le seigneur Chabot prendrait le nom de Rohan-Chabot.*

Le texte est barré indiquant que la chanson n'a pas été retenue par le Comité. Effectivement, cette version ne fait pas partie des pièces mises en réserve lors de l'analyse de l'envoi de Fouquet <sup>955</sup>.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Fouquet, Poésies populaires de la France, 1856, vol. 5, f° 512 recto, [n° 168] (Morbihan).

---

<sup>954</sup> Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 512 recto, n° 168.

<sup>955</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 90, séance du 6 avril 1857.

## 5. - Chansons d'amour

### 5.1. - On dit qu'amour est si charmant

#### 119. [On dit qu'amour est si charmant ...]

On dit qu'amour est si charmant  
N'aurai-je jamais un amant ?  
Tout m'en plaist [*sic*] même le tourment  
Oh ! l'aimable folie !  
N'aurai-je jamais un amant  
Moi qui suis si jolie ?

Tout m'en plaist [*sic*] même le tourment  
N'aurai-je jamais un amant ?  
On le cherche à chaque moment  
Oh ! l'aimable folie !  
N'aurai-je jamais un amant  
Moy [*sic*] qui suis si jolie ?

On le cherche à chaque moment  
N'aurai-je jamais un amant ?  
Et quand on aime tendrement  
Oh ! l'aimable folie !  
N'aurai-je jamais un amant  
Moy [*sic*] qui suis si jolie ?

Moi qui suis si jolie vraiment  
Et quand on aime tendrement  
N'aurai-je jamais un amant ?  
Que le temps passe doucement !  
Oh ! l'aimable folie !  
N'aurai-je jamais un amant  
Moy [*sic*] qui suis si jolie ?

« On dit qu'amour est si charmant ... » <sup>956</sup> a été envoyée par Ramé de Rennes sous le titre « Ronde 1658 ». Il indique : *Il doit y avoir une erreur du copiste dans le dernier couplet. Le 3<sup>o</sup> vers doit prendre la place du second et réciproquement.*

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Ramé, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 4, f<sup>o</sup> 388 recto et verso, [n<sup>o</sup> 119] (Rennes).

---

<sup>956</sup> Poésies populaires de la France, vol. 4, f<sup>o</sup> 388 recto et verso, n<sup>o</sup> 119.

## 5.2. - Viens ma bergère, viens seulette

### 120. [Viens ma bergère, viens seulette ...]

Viens ma bergère, viens seulette  
O ! l'on l'on la, la dira  
J'ai fait un lit dessus l'herbette  
O ! l'on l'on la landirette  
O ! l'on l'on la landira

J'ai fait un lit dessus l'herbette  
Tout parfumé de violettes

Nous n'avons que nos brebiettes

Pour témoins de nos amourettes

Par bonheur elles sont muettes

Si quelque loup les inquiette [*sic*]

Grand Dieu d'amour prend ma houlette

Garde les brebis de Nanette

Qui n'est ni légère ni coquette

Je l'aime aussi d'amour parfaite

Plus d'un riche homme la souhaite

Mais par amour son coeur s'achète

Moi seul en peut faire l'emplette

« Viens ma bergère, viens seulette ... » <sup>957</sup> a été envoyée par Ramé de Rennes avec l'indication « Ronde 1686 ».

Cette chanson a été publiée en 1703 par Ballard dans « Brunettes ou petits airs tendres, meslées de chansons à danser » <sup>958</sup>.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Ramé, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 4, f° 389 recto - 390 recto, [n° 120] (Rennes).

---

<sup>957</sup> Poésies populaires de la France, vol. 4, f° 389 recto - 390 recto, n° 120.

<sup>958</sup> Ballard, *Brunettes ou petits airs tendres, meslées de chansons à danser*, tome I, p. 268.

### 5.3. - Aimable chant

#### 135. [Aimable chant ...]

Aimable chant,  
Chant ravissant,  
Tu me consoles !  
Doux rossignol,  
Que tu es charmant !  
Viens sans façon  
Sur ce buisson,  
Viens, mon mignon  
Te reposer auprès de Louison. (bis)

Je ne puis pas  
Voler si bas !  
Tu me chagrines !  
Loin des épines  
Je prends mes ébats,  
En badinant,  
En folâtrant,  
Je vis content  
Je suis le Roi des oiseaux du printemps. (bis)

« Aimable chant ... » <sup>959</sup>, collectée dans l'arrondissement de Saint-Brieuc, a été envoyée par Marre.

Le texte est barré indiquant que la chanson n'a pas été retenue par le Comité. Effectivement, cette version ne fait pas partie des pièces mises en réserve lors de l'analyse de l'envoi de Marre <sup>960</sup>.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Marre, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 4, f° 418 verso, [n° 135] (Arrondissement de Saint-Brieuc).

---

<sup>959</sup> Poésies populaires de la France, vol. 4, f° 418 verso, n° 135.

<sup>960</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/3245.

## 5.4. - Un de ces jours je m'y promène

### 152. [Un de ces jours je m'y promène ...]

Un de ces jours, je m'y promène,  
A la clarté du soleil levant  
Dans mon chemin j'ai rencontré )  
Une jeune fille à mon gré, ) bis  
Rare en beauté ! )

Ah ! je me suis approché d'elle ;  
Mais c'était pour la caresser.  
Elle m'a dit en soupirant :  
N'avez-vous point vu mon amant ?  
Mon tendre amant !

Ne vous désolez point la belle,  
Si votre amant vous a délaissée :  
Un de perdu, deux de trouvés,  
Laissez le vivre en liberté,  
Rare en beauté !

Ce n'est point l'amant que je regrette ;  
Mais c'est de l'avoir trop aimé ;  
Et le plus grand de mes malheurs,  
C'est de lui avoir donné mon coeur  
A ce trompeur !

« Un de ces jours je m'y promène ... » <sup>961</sup>, collectée dans l'arrondissement de Loudéac, a été envoyée avec la mélodie (annexe 1, p. 141) par Rousselot sous le titre « Chanson villageoise ». Malgré le titre donné par Rousselot, cette chanson semble de facture lettrée.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Rousselot, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 5, f° 205 recto, [n° 152] (Arrondissement de Loudéac).

- [1b] Rousselot, Archives nationales, F/17/3245, 1<sup>er</sup> cahier, f° 14 recto, [n° 152] (Arrondissement de Loudéac).

---

<sup>961</sup> Archives nationales, F/17/3245, 1<sup>er</sup> cahier Rousselot, f° 14 recto, n° 152. La mélodie se trouve dans les Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 205 recto.

## 5.5. - Ensemble je gardions nos troupeaux

### 223. [Ensemble je gardions nos troupeaux ...]

Ensemble je gardions nos troupeaux  
Jannette les chèvres et moi les agneaux.  
Quand le soleil brulait [*sic*] dans la plaine,  
Je nous retirions sous le gros chêne,  
Sous le gros chêne qui nous abritait.  
Du froid du chaud il nous gardait.

Car le gros chêne il était tout creux,  
Si creux qu'il en était vermouleux.  
Il n'était pas un seul matin,  
Quand il arrivait de déjeuner  
Qu'on ne partageait le festin,  
Et après il fallait s'amuser.

C'était là le rendez-vous de tous.  
Il fallait danser bien des rondes  
Et à chacun on sautait au cou,  
A la noire, la brune ou la blonde,  
Ah ! Queu plaisir que j'on passé.  
Ma Jeanne et moi durant six étés.

Je fus prié d'une noce au village  
D'une fille aisée environ de mon âge,  
Si j' n' tais tout à fait gai et content,  
C'est qu'il manquait dans la ronde  
Janette auprès de son aman [*sic*].  
Janette ma mie ma blonde.

Oui à elle je pensais toujours.  
C'était la nuit c'était le jour,  
Car je l'aimais si tendrement.  
Si elle avait eu connaissance  
De tout l'amour de son aman [*sic*]  
Elle n'aurait point perdu l'espérance.

V'la qu'il lui fut dit méchamment  
Qu'aux noces je m'étais mal comporté,  
Ce qui la mit comme un tourment.  
On lui dit que j'avais rian [*sic*],  
Dansé avec la grosse Marion.  
C'était la belle en jeu disait on.

Elle fut prise d'une si grande jalousie,  
D'une si grande jalousie vraiment,  
Que ne voulait plus me voir ni me ouir [*sic*].  
Quelle triste peine pou un aman [*sic*],  
Quand je me rendais à la plaine  
Jeanne ne paraissait plus sous le chêne.

Du coup j'avais un grand chagrin  
J'appelais ma mie de près et loin,  
Et pour me faire plus de peine  
L'ingrate me voyant dans la plaine ;

S'en courait sur les hautes collines  
Puis se nichait sur la verte épine.

Je redescendis dans la plaine,  
Mon coeur bien accablé de peine.  
Je me mis à crier haut bien fort  
Qu'avant une heure je serais mort ;  
Qu'au pied du chêne serait mon tombeau,  
En me faisant tomber d'en haut.

Ma belle Jeanne ces paroles entendit ;  
Lui causant beaucoup de souci,  
De toutes ses forces elle accourait  
Comme ma main le sommet touchait;  
Quand elle cria descend mon ami,  
Pour toi plus de chagrin plus de souci.

« Ensemble je gardions nos troupeaux ... » <sup>962</sup> a été envoyée par Mahéo de Dinan sous le titre « Chant de berger ».

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Mahéo, Poésies populaires de la France, 1860, vol. 6, f° 246 recto - 247 recto, [n° 223] (Dinan).

---

<sup>962</sup> Poésies populaires de la France, vol. 6, f° 246 recto - 247 recto, n° 223.

## 5.6. - Raoul de Coucy et Gabrielle de Vergy

### 259. Raoul de Coucy et Gabrielle de Vergy

Hélas ! qui pourrait jamais croire  
L'amour de Raoul de Coussi [*sic*]  
Qui sans pleurer lirait l'histoire  
De Gabrielle de Vergy.  
Tous deux s'aimèrent dès l'enfance  
Mais le sort injuste et jaloux  
L'avait mise sous la puissance  
D'un barbare et cruel époux.

Fayel époux de Gabrielle,  
Tourmenté d'un jaloux soupçon,  
A fait renfermer cette belle  
Dans la plus affreuse prison.  
Tout amant était redoutable  
Mais surtout Coussi l'alarmait  
Et Gabrielle fut coupable  
Dès qu'il sut que Coussi l'aimait.

Elle employait en vain ses larmes  
Pour parvenir à le calmer,  
Ni sa jeunesse, ni son charme,  
Rien ne put le désarmer.  
Quel est mon crime, lui disait-elle ?  
L'innocence doit vous toucher,  
Je suis et vous serai fidèle.  
Qu'avez-vous à me reprocher ?

Partage les maux que j'endure,  
Lui répond l'inflexible époux ;  
J'ai tout appris, crois-tu, parjure,  
Eviter mon juste courroux [*sic*] ?  
Coussi n'a que trop su te plaire,  
Mais bientôt je m'en vengerai.  
Son nom allume ma colère  
Et dans son sang je l'étendrai.

Cependant Coussi, le modèle  
Des vrais et des parfaits amants,  
Ayant appris que Gabrielle  
Souffrait le plus cruel tourment,  
Par un effort que l'amour même  
N'éprouve pas sans en frémir,  
Des lieux qu'habite celle qu'il aime  
Il résolu de s'en bannir.

Je vais, dit-il, par mon absence  
Calmer ce barbare Fayel ;  
Je quitte pour jamais la France.  
Oh ! que ce départ m'est cruel !  
N'importe, je me sacrifie  
Au cher objet de mon amour,  
Trop heureux en perdant la vie  
Si je conserve ses beaux jours.



Il part, il va joindre l'armée  
Dans les pays les plus lointains.  
Elle était alors occupée  
A combattre les Sarrasins.  
Il se met d'abord à la tête  
De deux cents cavaliers choisis.  
Avec leur secours il arrête  
Tous les efforts de l'ennemi.

L'amour, le désespoir, la rage  
Tour à tour raniment son coeur.  
Redoublant alors de courage,  
Il revenait toujours vainqueur ;  
Quand d'une blessure cruelle  
Il se sent déchirer le flanc ;  
Frappé d'une atteinte mortelle,  
Il tomba baigné dans son sang.

Alors sentant sa fin prochaine  
Il appela son écuyer ;  
D'une main qu'il conduit à peine  
Il écrit sur son bouclier.  
Monlac arrive tout en larmes.  
Ne pleure pas, dit-il, mon destin,  
Pleure plutôt celle dont les charmes  
N'ont pu fléchir un inhumain.

Approuve ma volonté suprême,  
Tes soins seront récompensés.  
Porte mon coeur à celle que j'aime  
Avec ces mots que j'ai tracés.  
Je remets ce soin à ton zèle.  
Il respire et répète encore  
Le nom chéri de Gabrielle  
Jusque dans les bras de la mort.

Victime de l'obéissance,  
Monlac ayant exécuté  
D'un maître adoré dès l'enfance  
La triste et tendre volonté,  
S'embarque aussitôt pour la France.  
Il arrive auprès du chateau *[sic]*  
Du tyran qui sous sa puissance  
Renferme l'objet le plus beau.

Seul confident de l'entreprise  
Il attend un heureux moment  
Avec grand soin il se déguise  
Pour arriver plus sûrement *[sic]*  
Mais Fayel, que l'inquiétude  
Ne laissait jamais en repos,

Le voit près de sa solitude  
Le prend pour un de ses rivaux.

Il l'arrête et croit le connaître,  
Il le perce de mille coups ;  
Craignant tous les projets d'un traître [*sic*],  
Rien n'échappe à ses yeux jaloux.  
Oh ! quelle joie dedans son âme,  
Il voit le coeur il en jouit.  
Quelle tristesse pour sa femme !  
Il lit la lettre, il en frémit.

Dès qu'il l'a eu en sa puissance  
N'écoutant plus que sa fureur,  
De la plus cruelle vengeance  
Il médite en secret l'horreur.  
Je veux, dit-il, que l'imposture  
Sache l'affreuse vérité ;  
Ce coeur aimé de la parjure  
Comme un mets lui soit présenté.

L'on obéit et l'heure arrive  
De servir ce repas cruel.  
Gabrielle triste et plaintive  
S'approche en tremblant de Fayel.  
Pour hâter l'instant qu'il espère,  
Il offre, il presse, elle se rend :  
Ce mets, dit-il, a dû te plaire,  
Car c'est le coeur de ton amant.

Elle tomba sans connaissance.  
Fayel que la fureur conduit,  
Craignant de perdre sa vengeance,  
La rappelle au jour qu'elle fuit.  
Juste ciel ! quelle perfidie !  
S'écria-t-il avec effroi.  
Je te devrai ôter la vie.  
Lis cette lettre et juge-toi.

Alors la forçant de la lire  
Ses yeux l'observent avec soin  
Craignant d'adoucir son martyre  
Si de sa honte il n'est témoin.  
Elle prend d'une main tremblante  
L'écrit qui doit combler ses maux  
Et d'une voix faible et mourante  
Prononce avec peine ses mots.

Je vais bientôt cesser de vivre  
Sans cesser de vous adorer.  
Content si ma mort vous délivre  
Des maux qu'on vous fait endurer.  
Il n'y a rien qui m'épouvante  
Sans vous la vie est sans attraits [*sic*].  
Un regret pourtant me tourmente ;  
Quoi. Je ne vous verrai jamais.

Recevez mon coeur comme un gage  
Du plus pur et du plus tendre amour.

De ce triste et nouvel hommage  
J'ose espérer quelque retour.  
Daignez l'honorer de vos larmes,  
Qu'il vous rappelle mon malheur,  
Cet espoir a pour moi du charme  
Je vous adore, adieu, je meurs !

Elle veut répéter encore,  
Ces mots si tendres et si touchants,  
En prononçant Je vous adore,  
Un froid mortel saisit ses sens.  
Par un surcroit [*sic*] de barbarie  
Fayel prend un soin superflu  
Pour la rappeler à la vie,  
Mais hélas ! Elle n'y était plus.

« Raoul de Coucy et Gabrielle de Vergy » <sup>963</sup> a été envoyée par Palud de Châteaulin, avec le sous-titre « Complainte » et il précise : *Je n'ai pas encore l'air noté*. Dans les commentaires qu'il fait à propos d'une autre chanson, Palud précise que *ce chant* <sup>964</sup> *et les deux suivants* <sup>965</sup> *sont très populaires dans ce pays : on les a beaucoup chantés, et il est peu de personnes qui ne les aient pas entendus. Peut-être ne sont-ils pas inédits ; quant à moi je ne les ai jamais vus imprimés*. Une note du Comité indique : *Imprimé*, ce qui contredit l'affirmation de Palud.

Cette chanson reprend le thème du « Roman du châtelain de Couci et de la dame de Fayel », récit de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle <sup>966</sup>. Le nom de l'héroïne a été changé et remplacé par celui du personnage principal d'un autre récit du XIII<sup>e</sup> siècle « La châtelaine de Vergy » <sup>967</sup>.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Palud, Archives nationales, F/17/3246, 1855, f° 16 - 18, [n° 259] (Châteaulin).

---

<sup>963</sup> Archives nationales, Dossier Palud, f° 16-18, n° 259.

<sup>964</sup> Il s'agit de « Chant de la création du monde » (cf. Coirault 8601, p. 638).

<sup>965</sup> Il s'agit de « Raoul de Coucy et Gabrielle de Vergy » (cf. Chansons de facture lettrée, p. 864 et « La belle Imogine » (cf. Coirault 5312, p. 474).

<sup>966</sup> **Régner-Bohler**, *Le cœur mangé - Récits érotiques et courtois des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles*, p. 241.

<sup>967</sup> Cf. **Dufournet**, *La Châtelaine de Vergy*.

## 6. - Chansons à boire

### 6.1. - Buvons un coup trinquons nos verres

#### 219. [Buvons un coup trinquons les verres ...]

Buvons un coup trinquons les verres  
Faisons boire Fanchon et Lubin  
Goutons [*sic*] le plaisir de la table  
Voilà mon couplet dis le tiens.

Si vous voulez que je vous chante  
Un joli couplet de chanson,  
Monsieur, ce n'est point pour vous déplaire  
En voilà un de ma façon.

Si je vous disais le troisième,  
Monsieur que me donneriez vous ;  
Je voudrais pour récompense,  
Demeurer toujours avec vous.

Quoique je vois fillette,  
Le bon vin je l'aime déjà bien ;  
Tant plus je bois, plus je badine,  
Voilà mon couplet dis le tien.

Vous avez des défauts  
Qui mériteraient être blâmés [*sic*].  
Vous voulez bien qu'on vous aime,  
Et vous qui ne voulez pas aimer.

Je n'ai point de défauts extrêmes [*sic*],  
Monsieur qui pourrait me blâmer,  
Si j'ai aimé ceux qui m'aiment ;  
Tout le monde pourrait aimer.

Si ma fortune était favorable,  
J'épouserais beaucoup de bien,  
Je resterais ma nuit à boire ;  
Voilà mon couplet dis le tien.

« Buvons un coup trinquons les verres ... »<sup>968</sup> a été envoyée par Mahéo de Dinan.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Mahéo, Poésies populaires de la France, 1860, vol. 6, f° 242 recto et verso, [n° 219] (Dinan).

---

<sup>968</sup> Poésies populaires de la France, vol. 6, f° 242 recto et verso, n° 219.

## 7. - Divers

### 7.1. - Le savetier philosophe

#### 38. Le savetier philosophe

Artiste, Marchand, Magistrat,  
Artisan, Bourgeois, Canaille,  
Faut voir comme tout ça travaille  
A sortir de son état.  
Tandis qu'un chacun s' tourmente,  
Du matin au soir je chante,  
J' suis savetier oh ! j' suis savetier,  
Mais je suis content,  
Et v'là mon tempérament.

J' fais gaiement mes quatre repas,  
J' prends mon coup de rogomme ;  
De l'appétit, j'en ai tout comme  
Le ventru le plus gros, le plus gras.  
Pour du crédit, ça fait brosse  
Je n' roulerai jamais carosse [*sic*] ;  
J' n'ai pas le sou, ah ! j' n'ai pas le sou  
Mais j' suis content  
Et v'là mon tempérament.

Le Dimanche, dès le matin,  
Je m'installe à la courtille,  
Et là faut voir comme j' brille,  
Et qu' j'en repasse au plus malin.  
Le Lundi, je dors sous la table ;  
Le Mardi, la femme fait le diable ;  
J' suis rossé, ah ! j' suis rossé,  
Mais j' suis content,  
Et v'là mon tempérament.

Quand Margot m'a bien claqué,  
Elle fuit ; je cours, je l'attrape ;  
A mon tour aussi je tape.  
La Garde vient, je suis bloqué.  
Mais toujours plus téméraire,  
Je leur dis : qu'allez-vous faire ?  
J' suis coffré, ah ! j' suis coffré,  
Mais j' suis content,  
Et v'là mon tempérament.

« Le savetier philosophe »<sup>969</sup> a été envoyée par Hamon de Dinan. Une note du Comité indique : *Récente* : *Ventru - Courtille*.

Le texte est barré indiquant que la chanson n'a pas été retenue par le Comité. Effectivement, cette version ne fait pas partie des pièces mises en réserve lors de l'analyse de l'envoi de Hamon<sup>970</sup>.

---

<sup>969</sup> Poésies populaires de la France, vol. 3, f° 24 verso, n° 38.

<sup>970</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 587, séance du 12 février 1855.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Hamon, Poésies populaires de la France, 1854, vol. 3, f° 24 verso, [n° 38] (Dinan).

## 7.2. - Quand je monte à l'abordage

### 69. [Quand je monte à l'abordage ...]

Quand je monte à l'abordage,  
Je vois tous ces vieux soldats  
Trembler ; malgré mon jeune âge  
Moi seul je ne tremble pas.

Car d'un père et d'une mère  
J' n'ai jamais connu l'amour  
Non, personne sur la terre  
Personn' ! n'attend mon retour.

Je ne suis qu'un pauvre mousse  
A bord d'un vaisseau royal ;  
Partout où le vent me pousse,  
Çà [*sic*] m'est fort et bien égal.

« Quand je monte à l'abordage ... » <sup>971</sup>, collectée dans le Morbihan, a été envoyée par Rosenzweig qui la classe dans « Chanson de marins et de soldats ». Sur le manuscrit, le dernier vers se termine par « (?) ».

Cette chanson était référencée dans la première version du catalogue Laforte de 1958 sous le titre « Le petit mousse à bord du vaisseau royal », avec la mention : *littéraire* <sup>972</sup>. Elle a disparue de la version définitive du catalogue.

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Rosenzweig, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 3, f° 397 recto, [n° 69] (Morbihan).

---

<sup>971</sup> Poésies populaires de la France, vol. 3, f° 397 recto, n° 69.

<sup>972</sup> Laforte, *Le catalogue de la chanson folklorique française*, 1958, p. 309.

### 7.3. - Mon clocher à jour

#### 273. Mon clocher à jour

J' suis né natif du Finistère  
A St Paul [*sic*] j'ai reçu le jour.  
Mon pays est l' plus beau d' la terre  
Mon clocher l' plus beau d' alentour  
Aussi j' l' aimais, je l' chérissait  
Et tous les jours que Dieu fait, je m' disais  
J'aime bien ma bruyère  
Et mon clocher à jour !

etc.

« Mon clocher à jour » <sup>973</sup> a été envoyée, accompagnée de la mélodie (annexe 1, p. 142), par un collaborateur non identifié de l'Orléannais-Touraine qui indique qu'il s'agit d'une chanson bretonne.

Pierre Loti dans « Mon frère Yves » rapporte : *Il y avait des années qu'Yves rêvait de revoir ce Saint-Pol-de-Léon, le pays de sa naissance. Du temps que nous naviguions ensemble sur la mer brumeuse, souvent en passant au large, balancés par la houle grise, nous avons vu le clocher légendaire de Creizker se dresser dans les lointains noirs, au-dessus de cette bande triste et monotone qui représentait là-bas la terre de Bretagne, le pays de Léon. Et les nuits de quart, nous chantions la chanson bretonne : Je suis natif du Finistère [...] <sup>974</sup>*. Ce fragment de chanson est la seule version en français que nous ayons trouvée.

Cette chanson existe également en breton. A titre d'exemple, nous donnons ci-dessous la version des manuscrits Lédan datée de 1841 <sup>975</sup>. Il précise : *Er c'hopi qenta em boa laqet : ar c'hleuz alaouret ; mes güelloc'h e cavàn ar c'hleuziou bruguet : choazit* (Dans la première copie j'avais mis le talus doré, mais je préfère les talus de bruyères ; choisissez).

Dans un de ses manuscrits, Joseph Ollivier a recopié une table des matières de « Canouennou Brezonec, composet gant Alexandr-Louis-Mari Lédan » <sup>976</sup>. Au numéro 25 figure « Ar C'hleuz alaouret hac an Tour dantelezet » accompagnée de la note : *M. le C. de L. m'ayant donné un seul couplet breton de la jolie chanson du Clocher à jour, quelque temps après j'en reçus trois ou quatre autres d'une Demoiselle, mais sans ordre ni mesure : tout était à refaire. Le sujet en valait la peine ; je me servis de ces matériaux ; j'entrepris une traduction à pouvoir être chantée, et je la rendis telle qu'elle est dans mon Almanach Breton de 1841. Le dernier couplet est entièrement de moi.* Cette note laisse penser que Lédan a effectué la traduction d'une chanson française.

---

<sup>973</sup> Archives nationales, F/17/3246, non paginé, n° 273.

<sup>974</sup> Loti, *Mon frère Yves*, p. 38.

<sup>975</sup> Lédan, *Manuscrits*, livre 6, f° 33. La traduction est de L. Berthou-Bécam.

<sup>976</sup> Ollivier Joseph, *Manuscrit 1001*, f° 28-31.



**Ar c'hleuziou bruguet,  
hac an Tour dantelezet**

Er Finistèr e zoun bet ganet  
Ha Castel-Paol eo va mam-bro ;  
Ar vrô güella a ouffet cavet  
Ha caera Tour zo tro vardro.  
Me o c'harie, me o admire ;  
Qenlies deiz ro Doue, me lavare :  
Me gar va c'hleuziou bruguet,  
Va zour dantelezet.

Mes, pa voe rentet din ar c'hêlou  
E zoa ret quïttal va mestrez,  
Ha mont da heuill an tambourinou,  
Dilezel tad ha tieguez,  
Me meus champet ha lavaret  
Oh ! n'antan qet ! n'antan qet !  
n'antan qet !  
Güell eo va c'hleuziou bruguet,  
Va zour dantelezet.

Hac e vijen-me en em fachtet ?  
Senti d'an urz me a ranqe.  
Tud mechant a rê scouarn calet  
Oc'h va daelou, va c'hlê mou-me.  
Hac e c'hoarzet, e voapaet  
O lavaret : Yvonic ? n'antàn qet ?  
Adieu, va c'hleuziou bruguet  
Va zour dantelezet !

En despet din-me, er rejimant,  
En exercis, Yvonic paour !  
N'em boa na goul nac ententamant  
D'anaout james droit, demi tour ;  
Hac e troèn evel ma sonjen,  
Dre ma troèn, gant anqen e clasqen  
Guelet va c'hleuziou bruguet  
Va zour dantelezet.

Diouc'h ar gamel tam ne profiten  
Treud, qen a guèzen eus va za ;  
O vont varlec'h ar c'horf me chomme  
Bep cant pas d'en em discuiza,  
Hac e voelen, dre ma sonjen  
Marteze qen birviquen ne veljen  
Sivoas ! va c'hleuziou bruguet,  
Va zour dantelezet !

D'ar paotr-mâ n'eus nemet eur remed,  
(Eme 'n doctor) : eur c'honje mad ;  
Guelit én ... etrezec ar vèred  
E qerz ar c'heaz paour timad  
Ha great e voe var ar guer-ze :  
Dal da gonje ; qea d'ar gear alesse.  
Da gaout da gleuziou bruguet  
Da dour dantelezet ...

**Les talus de bruyères  
et le clocher de dentelle**

Je suis né dans le Finistère  
Et Saint-Pol de Léon est mon pays natal  
Le meilleur pays que l'on puisse trouver  
Et le plus beau clocher alentour.  
Je les aimais, je les admirais ;  
Tous les jours que Dieu fait, je disais :  
J'aime mes talus de bruyères,  
Mon clocher en dentelle.

Mais, quand on m'apprit la nouvelle  
Que je devais quitter ma maîtresse,  
Et aller suivre les tambours  
Abandonner père et maisonnée  
J'ai trépigner en disant :  
Oh ! je ne veux pas ! je ne veux pas !  
Je préfère mes talus de bruyère,  
Et mon clocher de dentelle.

Et je devrais me contrarier ?  
Je devais obéir aux ordres  
Les méchants faisaient la sourde oreille  
A mes larmes, à mes plaintes.  
Et ils riaient, et ils se moquaient  
En disant : Yvonic ? Il ne veut pas ?  
Adieu, mes talus de bruyères  
Mon clocher de dentelle !

Malgré moi, au régiment,  
En manoeuvre, pauvre Yvonnice !  
Je n'avais ni l'envie, ni l'entendement  
Pour connaître jamais droit, demi-tour ;  
Et je tournais comme je pensais,  
Comme je tournais, je cherchais avec angoisse  
A voir mes talus de bruyères  
Et mon clocher de dentelle.

Je ne profitais pas beaucoup des rations  
Si maigre que je ne tenais pas debout ;  
En arrière du peloton je restais  
Tous les cents pas me reposer,  
Et je pleurais, en pensant  
Que je ne reverrais peut-être jamais  
Hélas ! mes talus de bruyères  
Et mon clocher de dentelle !

Il n'y a qu'un remède pour ce garçon,  
Dit le docteur : un bon congé ;  
Voyez-le ... vers le cimetière  
Va ce pauvre gars bientôt  
Et il fut fait selon ces dires :  
Voici un congé, rentre à la maison.  
Voir tes talus de bruyères  
Et ton clocher de dentelle ...

O va brô gueaz ! ô brô beniguet !  
Cetu me distro en ho creiz !!!  
Ra vezo da viqen milliguet  
Ar re am chasfe deus va Breiz !  
O va zad paour ! ô va mam guèz !  
O Jantonic ! va anter tieguez !  
Gloar, gloar d'hor c'hleuziou bruguet !  
D'hon Tour dantelezet.

O mon cher pays ! mon pays béni  
Me voici de retour parmi vous !  
Que soient maudits à jamais  
Ceux qui me chasseraient de Bretagne !  
O mon pauvre père ! O ma chère mère !  
O Jantonic ! ma moitié  
Gloire ! gloire à vos talus de bruyères  
A votre clocher de dentelle.

Cette chanson a été publiée en feuille volante. Elle est répertoriée dans le catalogue Ollivier sous la référence 55. Elle a fait l'objet de cinq éditions, ce qui dénote un certain succès.

La version de « An tour dantelezet » publiée en 1920 dans « Soniou Feiz ha Breiz » par Paotr Tréouré est différente des versions publiées au XIX<sup>e</sup> siècle, d'ailleurs celui-ci indique : *Komzou yaouank var eun tôn koz*<sup>977</sup>. On peut penser qu'il a lui-même composé cette nouvelle version.

Malrieu : 706 - Soudard yaouank Kastell-Paol

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] X, Archives nationales, F/17/3246, 1852-1876, non paginé, [n° 273] (Bretagne).

Autre occurrence bretonne de langue française :

- [2] Loti, Mon frère Yves, 1875, p. 38-39 (Bretagne).

Autres occurrences en breton :

- [1c] Arnoux, Vingt chansons bretonnes, 1933, p. 2-3 (Basse-Bretagne).

- [3] Er Hlohér, Kannamb bugalé !, 1949, p. 24 (Basse-Bretagne).

- [4a] Le Goaziou, Feuille volante, s.d., np, (Morlaix).

- [2a] Lédan, Manuscrit, livre 6, s.d., f° 333-336 (Morlaix).

- [4b] Ollivier J., Manuscrit 982, s.d., f° 336-337 (Morlaix).

- [1a] Tréouré, Barzaz ha Soniou evit ar vugale hag an dud yaouank, s.d., p. 84-85 (Basse-Bretagne).

- [1b] X, Soniou Feiz ha Breiz, 1920, p. 18-19 (Basse-Bretagne).

Remarques : La version [3] de Er Hlohér est présentée comme une adaptation en Vannetais.

---

<sup>977</sup> Tréouré, *Soniou Feiz ha Breiz*, p. 18. Traduction : Paroles nouvelles sur un vieil air.

## 7.4. - Il était une bergère

### 104. [C'était une bergère ...]

C'était une bergère,  
Rond, rond, rond ,  
Petit pain tout rond,  
C'était une bergère,  
Qui gardait ses moutons,  
Rond, rond,  
Qui gardait ses moutons,

Elle fit un fromage,  
Du lait des ses moutons.

Son chat qui la regarde,  
Avec des yeux fripons.

Si tu y mets la patte,  
Nous jouerons du bâton.

Il n'y mit pas la patte,  
Il y mit le menton.

La bergère en colère,  
Tua son chaton.

Elle s'en fut à confesse,  
Au petit père grognon.

Mon père, je m'accuse,  
D'avoir tué mon chaton.

Ma fille, pour pénitence,  
Nous nous embrasserons.

Je n'embrasse point les moines,  
Rien qu' les jolis garçons.

« C'était une bergère ... » <sup>978</sup> a été envoyée par Macé et Du Boys. L'origine de cette version n'est mentionnée explicitement ni sur le manuscrit, ni dans le Bulletin du Comité (cf. 3<sup>e</sup> partie, chapitre 2.16). Nous avons néanmoins choisi de retenir cette version dans le cadre de cette étude, étant donné que Macé et Du Boys ont envoyé plusieurs chansons d'origine bretonne. Il a semblé plus pertinent de présenter cette chanson, en signalant le doute quant à son origine bretonne, plutôt que de l'ignorer.

Laforte a retenu cette chanson dans son catalogue sous la référence I J 4 (Il était une bergère). Par contre, Coirault fait la distinction entre les versions comme celle de Macé et Du Boys, qu'il considère comme lettrée et certaines versions un peu différentes qu'il regroupe sous la rubrique 113 (Satiriques, plaisantes diverses) sous le titre « La bonne femme qui a tué son chaton ». En ce qui concerne la Bretagne, Coirault retient la version d'Orain <sup>979</sup>, mais pas celle de Rolland <sup>980</sup>. Laforte indique également une version recueillie par Massignon <sup>981</sup> qu'il n'a pas

---

<sup>978</sup> Poésies populaires de la France, vol. 4, f° 260 recto et verso, n° 104.

<sup>979</sup> Orain, *Folklore d'Ille-et-Vilaine*, tome I, p. 34.

été possible de consulter, donc nous ne savons pas de quel type elle relève. Dans notre liste d'occurrences donnée ci-dessous, nous n'avons retenu que les versions proches de la version lettrée, qui ont été exclues de son catalogue par Coirault.

Cette chanson qui fait partie du répertoire enfantin depuis le XIX<sup>e</sup> siècle devait à l'origine être beaucoup moins innocente qu'il y paraît.

Le timbre de cette chanson est connu depuis 1570 sous le nom « Laissez paître vos bêtes » et se retrouve également dans le « Théâtre de la foire » <sup>982</sup>.

Laforte : I J 4 - Il était une bergère

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Macé et Du Boys, Poésies populaires de la France, 1857, vol. 4, f° 260 recto et verso, [n° 104] (Bretagne).

Autres occurrences bretonnes :

- [2] Rolland, Recueil de chansons populaires, 1887, tome V, p. 58-60, version a (Saint-Brice).

Diffusion : France, Belgique, Canada, USA (Indiana, New-Hampshire, Louisiane), Suisse.

---

<sup>980</sup> **Rolland**, Recueil de chansons populaires, tome V, p. 58 recueillie à Saint-Brice (Ille-et-Vilaine).

<sup>981</sup> **Massignon**, Bande magnétique I, n° 13 (283-285).

<sup>982</sup> **David et Delrieu**, *Aux sources des chansons populaires*, p. 297.

## **GENRE COURT ET MELODIE**



## 1. - Genre court

### 1.1. - Nous n'irons plus dans ces vallons

#### 118. [Nous n'irons plus dans ces vallons ...]

Nous n'irons plus dans ces vallons,  
Le dimanch' après vêpres,  
Dans ces vallons, non non, dans ces vallons  
Le dimanch' après vêpres.

« Nous n'irons plus dans ces vallons ... »<sup>983</sup> a été envoyée, avec la mélodie (annexe 1, p. 143), par Marre qui précise : *Danse populaire appelée dans le pays briochin, une dérobee; elle s'exécute souvent avec accompagnement du chant noté ci-dessus (à vrai dire, ce n'est qu'un refrain que l'on répète jusqu'à extinction des forces). Le texte n'est ni long, ni bien poétique ; mais comme trait de moeurs locales il est vraiment caractéristique.* La mélodie confirme qu'il s'agit bien d'une dérobee.

Coirault : Non répertorié

Coupe : 4 - MFMF - 8686

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Marre, Poésies populaires de la France, 1853, vol. 4, f° 385 recto, n° 118 (Arrondissement de Saint-Brieuc).

Autre occurrence bretonne :

- Aucune.

---

<sup>983</sup> Poésies populaires de la France, vol. 4, f° 385 recto, n° 118.

## 2. - Mélodie

### 2.1. - Chansons des moissonneurs

La « Chanson des moissonneurs » <sup>984</sup>, collectée dans le Pays de Vannes, a été envoyée par Rosenzweig. Seule la mélodie (annexe 1, p. 144) est disponible. Il précise : *je n'ai pu avoir les paroles jusqu'à présent.*

Coirault : Non répertorié

Coupe : Non identifiable

Version des Poésies populaires de la France :

- [1a] Rosenzweig, Archives Rosenzweig, 1870, f° 64, [n° 305] (Pays de Vannes).

Autre occurrence bretonne :

- Aucune.

---

<sup>984</sup> Archives Rosenzweig, f° 64, n° 305.



### **3<sup>e</sup> partie**

## **PERTINENCE DES COLLECTES BRETONNES**



## 1. - INTRODUCTION

Après une 2<sup>e</sup> partie qui a présenté le corpus de chansons suivant un axe thématique, cette 3<sup>e</sup> partie propose une synthèse de la contribution bretonne à l'enquête sur les Poésies populaires de la France.

Le chapitre 2 fait un bilan de la contribution de chacun des collaborateurs ayant adressé des chansons d'origine bretonne. La pertinence de chacune des contributions est traitée sous deux aspects :

- à partir du jugement du Comité tel qu'il apparaît dans les comptes rendus des séances de la section de philologie ;
- vis-à-vis de la connaissance que nous avons aujourd'hui de la chanson de tradition orale en Bretagne, à l'aide du catalogue établi dans le cadre de cette étude.

Le chapitre 3 analyse globalement l'ensemble des contributions bretonnes, afin d'appréhender l'apport de l'enquête sur les Poésies populaires de la France à la connaissance de la chanson de tradition orale en Bretagne.

Le chapitre 4 concerne la langue gallo, telle qu'elle apparaît au sein du corpus. En effet, de nombreuses expressions gallo sont utilisées dans ces chansons et font partie des premiers témoignages concernant cette langue. Le but de cette analyse est de mettre en évidence un autre apport de l'enquête sur les Poésies populaires de la France.

Certaines chansons de notre corpus ont déjà fait l'objet de publication. Il s'avère que la rigueur de transcription, qu'il s'agisse des textes ou des mélodies, laisse parfois à désirer. Le chapitre 5 analyse les différentes publications concernées et donne un éclairage intéressant sur la confiance à apporter à certains auteurs de recueils.

L'analyse thématique de la 2<sup>e</sup> partie a mis en évidence que certaines chansons se retrouvent également en breton. Le chapitre 6 donne quelques éléments concernant le répertoire commun aux deux langues et propose quelques pistes de recherches pour ce vaste sujet qui n'a, jusqu'à présent, été peu traité.

Afin de mener à bien l'analyse thématique du corpus, il a été nécessaire d'établir un catalogue de la chanson de tradition orale en Haute-Bretagne pour les 158 chansons-type de notre corpus. Ce catalogue vient en complément des catalogues Coirault et Laforte. Le chapitre 7 fait le bilan de ce catalogue.

Les conclusions de l'ensemble de notre étude sont données dans le chapitre 8.



## 2. - ANALYSE DES COLLECTES DES COLLABORATEURS

### Généralités

Les informations recueillies par l'examen des six volumes des Poésies populaires de la France déposés à la Bibliothèque nationale, des comptes rendus de séance du Comité rapportés dans le « Bulletin du Comité » et des archives du Comité déposées aux Archives nationales, ont permis d'établir la liste des personnes ayant pris une part active dans la collecte des chansons de Haute et Basse-Bretagne lors de l'enquête sur les Poésies populaires de la France (cf. 1<sup>re</sup> partie, chapitre 2).

En ce qui concerne les chansons bretonnes de langue française, on recense les collaborateurs suivants :

- 1 - **De Bäecker** Louis
- 2 - **De Barthélémy** Edouard
- 3 - **Beauluère** Louis
- 4 - **Bizeul** Louis
- 5 - **Bléas** Victor
- 6 - **Boucher d'Argis**
- 7 - **De Calvaria** Benoist
- 8 - **De Corcelle**
- 9 - **Fouquet** Alfred
- 10 - **Galles** Louis
- 11 - **Guéraud** Armand
- 12 - **Hamon** Pierre
- 13 - Instituteur de Carhaix
- 14 - **La Villemarqué** Hersart
- 15 - **Luzel** François-Marie
- 16 - **Macé** Antonin et **Du Boys** Albert
- 17 - **Mahéo** Jean
- 18 - **Marre** Eugène
- 19 - **Maupillé** Léon
- 20 - **Milin** Gabriel
- 21 - **Noblet**
- 22 - **Palud** Pierre Marie
- 23 - **Pigault de Beaupré** Alexandre
- 24 - **Quesnet** Edouard
- 25 - **Ramé** François
- 26 - Recteur d'académie du Maine-et-Loire
- 27 - **Rosenzweig** Louis
- 28 - **Roulin** François
- 29 - **Rousselot** Joseph

L'analyse de la contribution de chacun des collaborateurs est faite dans les chapitres suivants. Pour chacun des collaborateurs, un tableau récapitule les chansons qu'il a envoyées.

Ces chansons sont données par ordre alphabétique des titres (ou des incipit) en précisant :

- soit le titre donné par le collaborateur lorsqu'il a été précisé, soit en son absence, l'incipit qui est alors suivi de 3 points de suspension (...);
- le numéro attribué à la chanson dans le cadre de cette étude <sup>1</sup>;
- les pages ou les folios du document concerné : « Instructions » d'Ampère (Inst.), Volume du Recueil de la Bibliothèque nationale (1 à 6), Dossiers des Archives nationales (A.N.), Archives Rosenzweig (A.R.), en précisant, si nécessaire, recto (r) ou verso (v) et (n.p.) si les folios ne sont pas paginés ;
- la présence de la mélodie est indiquée par (M), l'indication d'un timbre par (T) ;
- la classification de la chanson dans le catalogue Coirault ou les mentions « Noël » et « Lettré ».

Certains collaborateurs (Bléas, Luzel, Marre, Milin) ont fait parvenir au Comité des chansons en français, mais également des chansons en breton. Afin de mieux appréhender leur connaissance de la chanson traditionnelle, il a semblé intéressant de donner également la liste des chansons en breton qu'ils ont envoyées. Pour les chansons en breton, la référence du catalogue Malrieu a été indiquée lorsqu'elle existe.

Afin d'appréhender la pertinence des contributions des différents collaborateurs, les chansons envoyées sont situées par rapport au nombre de versions de la chanson-type attestées en Bretagne. **Cependant, il est important de noter que, si nous nous référons à la connaissance que nous en avons à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, dans tous les cas, les versions envoyées dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France sont les premières attestations de la chanson-type en Bretagne.**

---

<sup>1</sup> Cf. 1<sup>re</sup> partie, chapitre 5.

## 2.1. - Baëcker (De)

### Biographie

Louis Benoît Désiré De Baëcker (1816-1886) est avocat à Saint-Omer (Pas-de-Calais) puis juge de paix à Bergues (Nord). Il devient inspecteur des Monuments historiques du département du Nord et est nommé correspondant du Comité par arrêté du 12 novembre 1852. Il réside alors au château d'Haplincourt, canton de Bapaume (Pas-de-Calais) <sup>2</sup>.

Dès sa nomination comme correspondant, il est chargé par Fortoul d'une mission en Allemagne afin de rechercher l'origine commune des chants populaires de ce pays avec ceux du Nord de la France. Dans sa demande de mission, il écrit : *Pour cela, j'ai besoin de remonter à la source de ces chants communs aux populations qui vivent le long des côtes de la Mer du Nord ; il me faut les comparer entr'eux, m'enquérir de leur origine, m'informer comment une chanson chantée à Dunkerque soit également chantée et avec les mêmes mots par le peuple de Koenisberg, c'est-à-dire à plus de trois cents lieues de distance* <sup>3</sup>.

De Baëcker a publié en 1851 « Les Flamands de France, étude sur leur langue, leur littérature et leurs monuments », en 1854 « De la religion dans le Nord de la France avant le christianisme », en 1855 « Chants historiques de la Flandre » et en 1860 « Grammaire comparée des langues de France ».

L'ouvrage de De Baëcker « Les Flamands de France » est cité à plusieurs reprises dans les « Instructions » d'Ampère, tout d'abord au sujet des « Cantiques » : *On peut citer comme exemple d'un cantique vraiment populaire, celui qui est chanté dans les villes d'Hondschoote et d'Hazebrouck depuis la Noël jusqu'à la fête des Rois, et qui célèbre l'histoire des rois Mages. Ceux qui le chantent portent au bout d'un bâton une étoile en carton. Il a été publié avec la traduction par M. Louis de Baecker (Les Flamands de France, p. 99)* <sup>4</sup>.

Puis à propos des « Souvenirs germaniques » : *Des refrains populaires chantés à la fête de saint Martin, dans la Flandre française, ont été recueillis par M. Louis de Baecker, correspondant du comité, et paraissent se rattacher à divers souvenirs du paganisme germanique, entre autres aux réjouissances qui avaient lieu chez les anciens peuples germains vers l'époque du solstice d'hiver, ce que semble rappeler l'usage conservé dans certaines provinces de l'Allemagne voisines de la France d'allumer, à ce moment de l'année, des feux sur les montagnes* <sup>5</sup>.

Enfin pour les « Chansons propres aux professions sédentaires » : *Certaines industries locales ont leurs chansons ; telle est celle des dentelières [sic] de la Flandre française pour la fête de sainte Anne leur patronne (Les Flamands de France, p. 11)* <sup>6</sup>.

On peut remarquer que De Baëcker s'est intéressé aux traditions populaires avant que l'enquête sur les Poésies populaires de la France ne soit lancée.

Bien que résidant dans le nord de la France, De Baëcker envoie au Comité des chansons de Bretagne.

---

<sup>2</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome I, p. 5.

<sup>3</sup> Cité dans Carreau, *Dictionnaire biographique des collecteurs*, p. 31.

<sup>4</sup> Ampère, *Instructions*, p. 14.

<sup>5</sup> Ampère, *Instructions*, p. 19.

<sup>6</sup> Ampère, *Instructions*, p. 58.

## Contribution

Liste des chansons bretonnes envoyées par De Baëcker :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
A Saint-Malo sont débarqués ...	211	6	193 r		1315
La dame de Paris	210	6	192 v - 193 r		6012
Le roi Hérode	209	6	192 r - 192 v	M	8713

soit 3 chansons.

Dans une lettre du 5 juillet 1854, De Baëcker indique qu'il transmet *quelques chants populaires de la Bretagne* : « Le Roi Hérode », « La dame de Paris » et « A Saint-Malo sont débarqués ». Ce dernier chant est présenté comme une *ronde chantée à Dinan et sur toute la côte* <sup>7</sup>. De Baëcker n'indique pas comment il a eu connaissance de ces chansons.

Le rapport fait le 2 février 1857 par La Villegille, secrétaire du Comité, mentionne que De Baëcker a adressé *18 chants dont 3 variantes* <sup>8</sup>.

Ce n'est qu'à la séance du 3 juin 1857 que la contribution de De Baëcker, concernant la Bretagne, est mentionnée dans le « Bulletin du Comité » :

*M. Rathery fait un rapport sur diverses communications de chants populaires, qui donnent lieu à la mise en réserve de [...] :*

*« Le Roi Hérode », sorte de chant religieux, et une variante de « La dame de Paris ». Ces deux pièces ont été transmises par M. de Baëcker.* <sup>9</sup>

Il est curieux que la chanson « A Saint-Malo sont débarqués ... » ne soit pas retenue ; d'autant plus que sur le manuscrit, une annotation du Comité indique « *variante à réserver* », alors qu'aucune annotation de cette sorte n'existe pour les deux autres chansons !

Etant donné la connaissance que De Baëcker avait des traditions populaires, il n'est pas surprenant que les trois chansons bretonnes qu'il envoie relèvent bien de la tradition orale.

« A Saint-Malo sont débarqués ... » (Coirault 1315 - Les trois navires chargés de blé) est largement répandue aussi bien en Haute-Bretagne (une trentaine de versions publiées) qu'en Basse-Bretagne (une douzaine de versions). Trois autres versions bretonnes de cette chanson ont été envoyées dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France.

« La dame de Paris » (Coirault 6012 - La dame au miroir d'argent) est attestée en Haute-Bretagne où une douzaine de versions ont été collectées. Une autre version bretonne a également été envoyée par Rosenzweig.

Le « Roi Hérode » (Coirault 8713 - La fuite en Egypte III) est attestée dans différentes régions françaises, mais il n'existe que deux versions bretonnes, ce qui fait tout l'intérêt de la version de De Baëcker.

<sup>7</sup> Poésies populaires de la France, vol. 6, f° 192 recto.

<sup>8</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 63, séance du 2 février 1857.

<sup>9</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 155, séance du 3 juin 1857.





## 2.2. - Barthélémy (De)

### Biographie

Edouard Marie comte de Barthélémy est né à Angers (Maine-et-Loire) le 21 novembre 1830. Historien, il est nommé, par arrêté du 12 novembre 1852, correspondant du Comité à Châlons-sur-Marne (Marne) <sup>10</sup>. Edouard est le frère d'Anatole de Barthélémy qui est aussi correspondant du Comité et qui a également contribué à l'enquête sur les Poésies populaires de la France en envoyant des chansons en breton <sup>11</sup>.

### Contribution

Liste des chansons bretonnes envoyées par Edouard de Barthélémy :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
N'as-tu pas vu passer Marguerite ma mie ...	269	A.N.	n.p.		1524

soit 1 chanson.

Si une seule chanson d'Edouard de Barthélémy a été retenue dans le cadre de notre étude, celui-ci a adressé plusieurs contributions au Comité. Sa première contribution mentionnée dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 11 juillet 1853 :

*M. Edouard de Barthélémy, correspondant, adresse la copie d'une pièce de vers qu'il pense être inédite ou du moins peu connue. Elle a été composée par M. de Thou pendant l'exil d'une portion du parlement à Châlons-sur-Marne, en 1589, à l'occasion de la mort du jeune comte de Grandpré, dont le père était lié d'amitié avec le président de Thou.*

*La section remercie les auteurs de ces envois ; mais aucune des pièces ne paraît de nature à entrer dans le recueil des poésies populaires. La section engage les correspondants à se bien pénétrer de l'esprit du décret relatif à cette publication, et à se rappeler qu'il s'agit uniquement de recueillir des pièces composées par le peuple, ou que ce dernier a faites siennes en se les appropriant. <sup>12</sup>*

L'avis du Comité lui est notifié par lettre du 8 août 1853 :

*Accusé de réception d'une pièce de vers transmise le 1<sup>er</sup> juillet dernier, et composée en 1589 à l'occasion de la mort du jeune comte de Grandpré. En dehors des limites tracées pour le Recueil. <sup>13</sup>*

Le 24 août 1853, Edouard de Barthélémy adresse une nouvelle contribution au Comité :

*J'ai l'honneur de vous communiquer deux rondes populaires, l'une du Maine, l'autre de Bretagne. J'ai lieu de les croire inédites et je pense qu'elles pourront trouver place dans le recueil publié par votre département.*

*J'espère pouvoir vous en adresser encore quelques unes. <sup>14</sup>*

Le Comité lui répond le 8 septembre 1853 :

*M. j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 24 août dernier, en m'adressant le texte de deux rondes populaires du Maine et de la Bretagne.*

<sup>10</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome I, p. 5.

<sup>11</sup> Berthou-Bécam, *Enquête officielle sur les Poésies populaires de la France (1852-1876) - Collectes de langue bretonne*, vol. 1, p. 261.

<sup>12</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome I, p. 422, séance du 11 juillet 1853.

<sup>13</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/3245, Dossier Edouard de Barthélémy.

<sup>14</sup> Lettre, Archives nationales, F/17/3245.

*Je m'empresse, M. de vous remercier de cette communication, qui sera mise sous les yeux de la section de philologie du Comité lors de la reprise de ses travaux.*<sup>15</sup>

Cette deuxième contribution est mentionnée dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 7 novembre 1853 :

*La section écarte au contraire dès à présent les pièces qui suivent, comme n'étant pas de nature à figurer dans ce recueil, soit en raison de l'époque à laquelle elles appartiennent, soit parce qu'elles ne présentent pas le caractère réellement populaire : [...] Deux rondes envoyées par M. Edouard de Barthélémy, correspondant.*<sup>16</sup>

L'avis du Comité lui est notifié par lettre du 21 janvier 1854 :

*M. j'ai mis sous les yeux de la section de Philologie [...] les deux rondes populaires du Maine et de la Bretagne que vous aviez bien voulu me faire parvenir le 24 août dernier.*

*Cette communication a été accueillie avec intérêt par la section ; pourtant elle ne lui a pas paru de nature à prendre place dans le Recueil des poésies populaires, et elle en a prescrit le dépôt dans les Archives du Comité.*<sup>17</sup>

Ces deux rondes se trouvent aux Archives nationales en F/17/3246 (Communications auxquelles le Comité n'a pas donné suite) et hors dossier.

Bien que Barthélémy indique dans sa lettre qu'il espérait envoyer d'autres chansons, il ne semble pas qu'il l'ait fait. La décision du Comité de ne pas retenir ses envois ne l'a sans doute pas encouragé à continuer.

Dans le rapport fait, le 2 février 1857, par La Villegille secrétaire du Comité, pour Edouard de Barthélémy, il est mentionné : *4 chants dont 2 variantes*<sup>18</sup>.

A la séance du 6 avril 1857, M. Patin rend compte des chants populaires envoyés par Edouard De Barthélémy<sup>19</sup>. Mais aucun n'est mis en réserve.

Bien que non retenues par le Comité, les deux rondes envoyées par Edouard De Barthélémy sont bien attestées dans la tradition orale : la ronde bretonne « N'as-tu pas vu Marguerite ma mie ... » (Coirault 1524 - La belle Marguerite dans la vigne) et la ronde du Maine « Venant de la chasse ... » (Coirault 1905 - Le galant intimidé par les pleurs de la belle).

« La belle Marguerite dans la vigne » a également été envoyée par Ramé. Ces deux versions sont les seules versions bretonnes attestées. La contribution de De Barthélémy est donc fort limitée, mais intéressante.

---

<sup>15</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/3245.

<sup>16</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 3, séance du 7 novembre 1853.

<sup>17</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/3245.

<sup>18</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 63, séance du 2 février 1857.

<sup>19</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 89, séance du 6 avril 1857.



## 2.3. - Beauvuère

### Biographie

Louis Julien Morin de la Beauvuère (1798-1861) est inspecteur de la Société Française d'Archéologie et correspondant du Comité à Laval. C'est un historien érudit, auteur de nombreuses publications, notamment « Chants populaires des campagnes de la Mayenne » paru en 1843. Il contribue principalement à la section Archéologie du Comité, mais envoie également des chansons dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France <sup>20</sup>.

### Contribution

Liste des chansons bretonnes envoyées par Beauvuère :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
Avez-vous vu ma mie au bois ...	53	3	165 r	M	417
C'était un p'tit oiseau ...	52	3	164 r	M	105 [b]
Chanson sur l'entrevue des deux flottes	33	2	383 r - 384 r		Lettré
La bergère et les barons	40	3	27 r - 28 r	M	1722
Si tu me suis encore ...	28	2	41 r - 41 v	M	1528
Sur les ponts d'Avignon ...	65	3	358 r - 358 v	M	5217
Yvon le lutteur	67	3	389 r - 389 v	M	Lettré

soit 7 chansons.

Le rapport fait le 2 février 1857 par La Villegille, secrétaire du Comité, mentionne que Beauvuère a adressé : *7 chants dont 6 airs notés et 3 variantes*. Il est ajouté : *On remarquera, dans ce tableau, que les correspondants ont généralement pris en sérieuse considération la recommandation, souvent répétée, de joindre la musique aux paroles. Les communications de MM. de Petigny, de Soultrait, Beauvuère, Delalo, Dufour, Gendron, Grézy, Rosenzweig et de l'abbé Tisserand, sont riches sous ce rapport.* <sup>21</sup>.

A la séance du 6 avril 1857, M. Patin rend compte des chants populaires envoyés par Beauvuère <sup>22</sup>. Mais aucun n'est mis en réserve.

Parmi les sept chansons envoyées par Beauvuère, une annotation du Comité indique *Bretagne* pour cinq d'entre-elles : « Avez-vous vu ma mie au bois ... », « C'était un p'tit oiseau ... », « Chanson sur l'entrevue des deux flottes », « La bergère et les barons », « Yvon le lutteur ».

Pour les deux autres « Sur les ponts d'Avignon » et « Si tu me suis encore ... », aucune indication d'origine n'est mentionnée

Aucune lettre d'accompagnement de Beauvuère n'a été retrouvée, aussi nous ne savons pas sur quel critère le Comité a attribué une origine bretonne à certaines de ces chansons. Peut-être s'agit-il d'une indication de Beauvuère lui-même, à moins que ce ne soit pour « Chanson sur l'entrevue des deux flottes » la mention du port de

<sup>20</sup> Carreau, *Dictionnaire biographique des collecteurs*, p. 106.

<sup>21</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 63, séance du 2 février 1857.

<sup>22</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 89, séance du 6 avril 1857.

Brest, pour « La bergère et les barons » la mention de chevaliers bretons et pour « Yvon le lutteur » le thème de la lutte bretonne.

En ce qui concerne « Si tu me suis encore ... », Coirault identifie une bourrée à trois temps dans la mélodie <sup>23</sup>. Pour la chanson « Sur les ponts d'Avignon », aucun indice ne permet de lui attribuer une origine géographique. Il a semblé plus pertinent d'intégrer ces deux chansons dans notre corpus, d'en donner les textes et les mélodies, en attirant l'attention sur l'incertitude vis-à-vis de leur origine.

La contribution de Beauvuère comporte deux chansons lettrées. « Chanson sur l'entrevue des deux flottes » a peu de rapport avec la Bretagne, par contre « Yvon le lutteur » est intéressante car le thème de la lutte bretonne a été plutôt l'objet de poèmes ou de chansons en langue bretonne et plus rarement en français <sup>24</sup>.

En ce qui concerne les chansons de tradition orale :

- « Avez-vous vu ma mie au bois ... » (Coirault 417 - La couturière à l'aiguille d'argent) est connue en Bretagne par quatre autres versions et les trois autres versions recensées en France ont été collectées près de la frontière avec la Mayenne.
- « C'était un p'tit oiseau ... » (Coirault 105 [b] - Le petit oiseau) est la seule version bretonne.
- « La bergère et les barons » (Coirault 1722 - La fille au cresson) est largement attestée dans la tradition orale : huit autres versions bretonnes ont été envoyées au Comité et une cinquantaine de versions bretonnes différentes ont été publiées.
- « Si tu me suis encore ... » (Coirault 1528 - Les métamorphoses) est bien connue aussi bien en Haute-Bretagne qu'en Basse-Bretagne.
- « Sur les ponts d'Avignon » (Coirault 5217 - La chanson des oreillers) n'est attestée en Bretagne que par trois autres versions.

La contribution de Beauvuère est assez disparate, mais est intéressante car elle apporte des versions de chansons peu attestées dans la tradition bretonne.

---

<sup>23</sup> Coirault, *Formation de nos chansons folkloriques*, tome IV, p. 515, note (I), cf. 2<sup>e</sup> partie, Coirault 1528, p. 246.

<sup>24</sup> Jaouen et Le Clech, *Le gouren dans la tradition populaire*, cassette-livret Dastum.



## 2.4. - Bizeul

### Biographie

Louis Jacques Marie Bizeul (1785-1861) est né à Blain. Son père était notaire royal et archiviste de la maison de Rohan. Il est reçu avocat en 1809 et prend la succession de son père comme notaire à Blain en 1810. Il y reste jusqu'en 1835. Il occupe différentes fonctions politiques : adjoint au maire de 1813 à 1825, maire de 1825 à 1830, conseiller d'arrondissement de 1821 à 1830, conseiller général de 1851 à sa mort en 1861.

Il est membre de nombreuses sociétés savantes : Société académique de Nantes, Société Polymathique du Morbihan, Société des antiquaires de France dont il est associé correspondant, Société française pour la conservation des monuments, Institut des provinces, Société d'Emulation et Société académique de Brest, Société archéologique de Nantes dont il est un des fondateurs, Association bretonne dont il est également un des fondateurs.<sup>25</sup> Il publie des articles dans différentes revues. On lui doit notamment un « Dictionnaire patois du canton de Blain » dont le manuscrit datant de 1850, a été publié récemment<sup>26</sup>.

Bizeul est nommé correspondant du Comité le 12 novembre 1852<sup>27</sup>.

### Contribution

Liste des chansons envoyées par Bizeul :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
Pelo de Betton	74	3	429 r - 430 r		66 {x}
[Proverbes rimés]	-	6	194 r - 215 r		-

soit 1 chanson.

Bizeul a adressé au Comité un recueil de cent seize proverbes concernant les saisons, l'agriculture, l'hygiène et des axiomes divers, recueillis dans la région de Blain. Ces proverbes sont mentionnés dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 2 février 1857 :

*M. Bizeul adresse un recueil de proverbes rimés récoltés dans le canton de Blain (Loire-Inférieure). Il annonce, en outre, qu'il s'occupe depuis plusieurs années de recueillir dans la même localité les vieux mots encore usités qui ne se trouvent pas dans nos dictionnaires actuels. Le correspondant en a déjà relevé près de deux mille ; son travail est conçu sur le même plan que celui de M. le comte de Jaubert. La section félicite M. Bizeul d'avoir entrepris un semblable travail, et elle l'engage vivement à poursuivre une étude qui intéresse à un haut degré la philologie nationale.*<sup>28</sup>

L'avis du Comité est donné dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 2 mars 1857 :

*M. Jourdain avait encore à examiner deux cahiers de proverbes et dictons rimés, recueillis par M. Bizeul et par M. l'abbé Corblet. Il propose de les mettre en réserve en attendant d'autres communications de même nature qui permettraient de former, dans le recueil des poésies populaires,*

<sup>25</sup> Kerviler, *Répertoire de bio-bibliographie bretonne*, tome III, p. 322 et Levot, *Bulletin de la Société Académique de Brest, 1862-1863*, tome III, p. 262.

<sup>26</sup> Bizeul, *Dictionnaire patois du canton de Blain*, édité par Patrice Brasseur, Université de Nantes, 1988.

<sup>27</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome I, p. 6.

<sup>28</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 5, séance du 2 février 1857.



*une section spécialement affectée à ce genre de composition, ainsi que le comité en a exprimé l'intention.* <sup>29</sup>

Le rapport fait le 2 février 1857 par La Villegille, secrétaire du Comité, mentionne pour Bizeul : *Proverbes rimés* <sup>30</sup>.

Curieusement sur la page d'en-tête des proverbes figure une annotation du Comité indiquant « Forez » qui est une région du massif central.

La chanson « Pelo de Betton » fait partie des volumes du Recueil de la Bibliothèque nationale, mais n'est pas mentionnée dans le « Bulletin du Comité » et ne porte pas de nom de collaborateur. Nous l'avons attribuée à Bizeul du fait de la similitude d'écriture avec celle des proverbes. Cette attribution est cependant à prendre avec réserve. De toute façon, quel que soit le collaborateur qui a fait parvenir cette chanson au Comité, son origine bretonne est quasiment certaine étant donné que « Pelo de Betton » n'est attestée qu'en Bretagne.

Du fait de sa répartition limitée, la chanson « Pelo de Betton » n'est recensée ni dans le catalogue Laforte ni dans celui de Coirault. Son vocabulaire utilisant de nombreux mots gallo laisse penser à une origine lettrée, mais cette chanson a folklorisé et une dizaine de versions ont été collectées en Ille-et-Vilaine et en Loire-Atlantique.

---

<sup>29</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 28, séance du 2 mars 1857.

<sup>30</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 63, séance du 2 février 1857.



## 2.5. - Bléas

### Biographie

Victor Gabriel Bléas est né à Saint-Pol-de-Léon le 7 décembre 1817 et fait ses études au collège de cette ville avant d'être élève à l'école normale de Rennes. Breveté du degré supérieur pour l'enseignement primaire, il commence sa carrière le 1<sup>er</sup> octobre 1836 comme directeur d'école primaire supérieure à Guingamp, puis à Saint-Brieuc, en 1842. Il se marie le 3 août 1837 à Héloïse Marie Le Clère et ne semble pas avoir eu d'enfant. Il est nommé sous-inspecteur de l'Instruction primaire dans le Finistère le 11 janvier 1847, inspecteur de l'arrondissement de Brest le 8 novembre 1850, puis inspecteur primaire du Finistère en résidence à Brest en 1854. Lors de ses demandes de promotion, il manifeste son désir de demeurer sur place, montrant ainsi son attachement à son pays brestois. Il figure parmi les fondateurs de la Société Académique de Brest en 1858 en compagnie de Milin et de Levot. Il est promu inspecteur de première classe en 1862. Il quitte la Bretagne pendant onze mois seulement pour être directeur d'école Normale à Loches en 1863, où il est correspondant du Comité. Il obtient ensuite la direction de l'école Normale de Rennes jusqu'à sa retraite en 1877. Tous les rapports le dépeignent comme un homme intelligent, de bonne instruction, de bonne tenue, à l'extérieur grave et aux habitudes sérieuses. Son zèle a été plusieurs fois récompensé par différentes distinctions et médailles, il est nommé officier d'académie en 1853. Il cherche toujours à satisfaire au mieux les désirs de ses supérieurs hiérarchiques. <sup>31</sup>

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, pour les responsables de l'Instruction Publique, comme pour les préfets des départements bretonnants, l'alphabétisation en Bretagne passe par la suppression du breton. C'est cet objectif que le sous-préfet de Quimperlé assigne aux instituteurs de sa circonscription. Bléas, en tant qu'inspecteur primaire participera à cette action : *Victor Bléas, quoique bretonnant, provoque la disparition d'une quinzaine d'écoles en breton dans l'arrondissement de Brest. Promu inspecteur, il intensifie son action, développant les pensionnats pour mieux couper les élèves de leur milieu familial et prônant une plus grande éducation des filles car, selon lui, « lorsque les filles sauront le français, elles le parleront à leurs enfants ». Enfin, anticipant les actions menées par les instituteurs de la III<sup>e</sup> République, il encourage l'usage du « symbole », en l'occurrence ici un jeton, destiné à punir les élèves surpris à parler breton.* <sup>32</sup>

Il est surprenant de constater que, malgré sa lutte contre la langue bretonne, Bléas envoie des chansons en breton <sup>33</sup>.

### Contribution

Liste des chansons en français envoyées par Bléas :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
Complainte de Sainte Catherine	17	1	262 r - 263 r	M	8906
La bague perdue	99	4	221 r - 222 v	M	1723
La Brune	72	3	399 r - 400 r	M	2810
La faneuse et les chevaliers	39	3	25 r - 26 v	M	1722

<sup>31</sup> **Kerviler**, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, tome III, p. 391 et Archives départementales du Finistère 1-T-423 cité dans **Berthou-Bécam**, *Enquête officielle sur les Poésies populaires de la France (1852-1876) - Collectes de langue bretonne*, vol. 1, p. 277.

<sup>32</sup> **Cottour, Nouy**, *L'alphabétisation en Bretagne - Des débuts difficiles*, in Ar Men, n° 72, décembre 1995, p. 21.

<sup>33</sup> **Berthou-Bécam**, *Enquête officielle sur les Poésies populaires de la France (1852-1876) - Collectes de langue bretonne*, vol. 1, p. 277.

soit 4 chansons en français.

Liste des chansons en breton envoyées par Bléas :

Titre	Vol.	Folios	Mél.	Malrieu
An ini goz eo ma douç	3	172 r - 173 r	M	847
Chansoun ar c'hy	A.N.	n.p.	M	n.r.
En nos m'oa ganet ar Messi ...	1	273 r -273 v	M	n.r.
Miracl an tri banne goat	1	68 r - 69 v	M	n.r.
Noël evit goulen ar c'halanna	1	604 r - 605 v	M	428
Sonen ar c'hemener	4	9 r - 10 r	M	644, 652

soit 6 chansons en breton.

Bléas envoie ses chansons en janvier 1854. Elles sont datées respectivement du 4 janvier (La Brune), du 7 janvier (La faneuse et les chevaliers), du 8 janvier (La bague perdue) et du 19 janvier (Complainte de Sainte Catherine). Ce n'est qu'un an plus tard que sa contribution sera mentionnée dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 15 janvier 1855 :

*Poésies bas-bretonnes recueillies par M. Bléas, inspecteur de l'instruction primaire à Brest, et mises en réserve.*

*Ma vielle est ma bonne amie, etc.*

*« Miracle des trois gouttes de sang ».*

*Noël (conservé pour la musique).*

*Noël pour demander des étrennes.*

*« Chanson du tailleur ».*

*« La bague perdue ».*<sup>34</sup>

*Chansons en français :*

*« La faneuse et les chevaliers »*

*Quand j'étais chez mon père, etc.*

*« Complainte de Sainte-Catherine ».*

*« La Brune », chanson de matelots.*

*M. Bléas a aussi envoyé la « Chanson du chien », qu'il a copiée sur un manuscrit de la bibliothèque de Brest portant la date de 1803. Cette chanson en 70 couplets, composée vers 1780 par M. le Laë, avocat à Rennes, mort en 1791, forme une satire ou poème héroï-comique un peu dans le genre de Lutrin ou du Goupillon portugais. Elle a pour sujet un procès ridicule intenté par le curé de Lannilis à un paysan dont le chien avait battu le sien et l'avait fait tomber dans une ornière, où il avait été écrasé par les roues de la charrette du paysan.*

*Le poème de le Laë renferme beaucoup de plaisanteries dans le langage du palais, et il ressemble en cela aux poésies de Coquillart. Il porte aussi l'empreinte philosophique de l'époque et l'on y trouve, par exemple, des allusions à l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, et à son mandement contre Jean-Jacques Rousseau.*

*Dépôt aux archives et remerciements*<sup>35</sup>.

Les commentaires dont Bléas accompagne ses chansons montrent qu'il les a collectées lui-même :

- Complainte de Sainte Catherine : *Je l'ai entendu chanter à Recouvrance.*

<sup>34</sup> C'est par erreur que cette chanson est classée avec les chansons en breton.

<sup>35</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 560, séance du 15 janvier 1855.

- La bague perdue : *Ce récit naïf et mélancolique est particulièrement affectueux par les nourrices. Il est populaire dans toutes les villes de l'arrondissement de Brest et celui de Morlaix, et je me souviens de l'avoir entendu cent fois dans mon enfance.*
- La Brune : *J'ai entendu chanter cette chanson par des matelots revenant d'un pardon. Lorsque deux vers avaient été chantés par le coryphée, ils étaient répétés par toute la masse.*
- La faneuse et les chevaliers : *Cette ronde est populaire aux environs de Brest. Je l'ai souvent entendu chanter, le soir, à Poullic-Allor, sur la plage, près de l'usine à gaz, et j'ai cru devoir la recueillir à cause du sens moral qu'elle renferme.*

Les quatre chansons envoyées par Bléas sont bien attestées dans la tradition orale.

La « Complainte de Sainte Catherine » (Coirault 8906 - Le martyr de Sainte Catherine) n'est attestée en Bretagne que par cinq versions. Parmi ces cinq versions, deux ont été envoyées dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France : la version de Bléas et une version de Milin.

« La bague perdue » (Coirault 1723 - Le plongeur noyé) est largement attestée dans la tradition orale, tant en français (une trentaine de versions bretonnes publiées) qu'en breton (une quinzaine de versions). Trois autres versions bretonnes ont été envoyées dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France.

« La Brune » (Coirault 2810 - Celle dont personne ne veut) présente une dizaine de versions bretonnes réparties entre l'Ille-et-Vilaine, les Côtes-du-Nord et la Loire-Atlantique, mais la version de Bléas est la seule collectée dans le Finistère.

« La faneuse et les chevaliers » (Coirault 1722 - La fille au cresson) est largement attestée dans la tradition orale et une cinquantaine de versions bretonnes ont été publiées. Huit autres versions bretonnes ont été envoyées dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France. On peut cependant remarquer que cette chanson a été peu collectée dans le Finistère (une autre version à Brest et une version à Scaër), la version de Bléas permet donc de confirmer sa présence dans ce département.

La contribution de Bléas est intéressante, car on dispose de peu de collectage de chansons en français dans le Finistère. De plus ces quatre chansons sont accompagnées de leur mélodie.

Sa contribution concernant les chansons en langue bretonne apparaît également intéressante <sup>36</sup>. Deux chansons sont largement attestées dans la tradition orale par une vingtaine de versions : « An ini goz eo ma douç » et « Sonen ar c'hemener ». Deux autres ne sont connues que par une demi-douzaine de versions : « Chansoun ar c'hy » et « Noël evit goulenn ar c'halanna ». Pour les deux dernières « Miracl an tri banne goât » et « En nos m'oa ganet ar Messi ... », il n'existe qu'une seule version connue.

---

<sup>36</sup> Berthou-Bécam, *Enquête officielle sur les Poésies populaires de la France (1852-1876) - Collectes de langue bretonne*, vol. 1, p. 293.



## 2.6. - Boucher d'Argis

### Biographie

Boucher d'Argis, procureur au tribunal de Dreux, est nommé conseiller de la Cour Royale d'Orléans en 1824, puis à la Cour d'Appel et à la Cour Impériale de 1825 à 1858. Il devient conseiller honoraire en 1859. Il a publié plusieurs rapports et ouvrages de droit. <sup>37</sup>

Bien que résidant à Orléans, Boucher d'Argis envoie deux chansons d'origine bretonne.

### Contribution

Liste des chansons bretonnes envoyées par Boucher d'Argis :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
Complainte de Renaud	44	3	101 r - 102 r		5311
La nourrice	146	4	512 r - 512 v		8307

soit 2 chansons.

Le 26 octobre 1853, Boucher d'Argis adresse la lettre suivante au Comité :

*Pour répondre à l'appel que vous avez fait dans le Moniteur du 19 de ce mois j'ai l'honneur de vous transmettre copie d'une chanson que j'ai écrite sous la dictée d'une dame qui a été bercée avec en Bretagne, et qui l'a ensuite chantée à ses enfants. Elle paraît être l'original ou une imitation de celle que vous avez fait insérer dans le numéro du 15 p. 1108.*

*Je joins trois couplets qui forment une variante de la complainte de Renaud. C'est ainsi que la même dame l'a entendu chanter en Bretagne.* <sup>38</sup>

Le 5 novembre 1853, le comité accuse réception de son envoi :

*M. Vous avez bien voulu me faire parvenir le 26 octobre dernier, la copie d'une ancienne chanson de nourrice usitée en Bretagne, ainsi que trois couplets formant une variante à la célèbre complainte de Renaud.*

*Je m'empresse, M. de vous remercier de cette communication.* <sup>39</sup>

Cette contribution est mentionnée dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 7 novembre 1853 :

*M. Boucher d'Argis, conseiller à la cour impériale d'Orléans, envoie une chanson de nourrice d'origine bretonne, et des couplets formant une variante de la complainte de Renaud, d'après une version également bretonne de cette chanson.* <sup>40</sup>

Après examen de sa contribution, le Comité lui adresse une nouvelle lettre le 21 janvier 1854 :

*M. j'ai récemment mis sous les yeux du Comité historique institué près mon ministère l'ancienne chanson Bretonne qui a fait l'objet de votre communication du 26 octobre dernier, ainsi que les trois couplets de la Complainte de Renaud qui accompagnaient votre lettre.*

<sup>37</sup> Carreau, *Dictionnaire biographique des collecteurs*, p. 38.

<sup>38</sup> Poésies populaires de la France, vol. 3, f° 101 r.

<sup>39</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/3245, Dossier Boucher d'Argis.

<sup>40</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 2, séance du 7 novembre 1853.

*La section de philologie qui a été chargée de diriger la publication du Recueil des poésies populaires a accueilli avec beaucoup d'intérêt votre envoi, et elle l'a fait réserver avec les documents qui devront être l'objet d'un nouvel examen de sa part.* <sup>41</sup>

La « Complainte de Renaud » (Coirault 5311 - Jean Renaud) est une chanson que l'on retrouve dans l'ensemble de l'Europe et qui se trouve en Bretagne aussi bien en français (une vingtaine de versions publiées) qu'en breton (une quarantaine de versions). Quatre autres versions bretonnes ont été envoyées dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France.

« La nourrice » (Coirault 8307 - La nourrice et l'enfant du roi) est une chanson peu répandue en Bretagne et la version de Boucher d'Argis vient confirmer sa présence en Bretagne, attestée par une seule autre version.

---

<sup>41</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/3245.





## 2.7. - Calvaria (De)

### Biographie

Benoist de Calvaria, domicilié à Nantes (Loire-Inférieure) a envoyé deux chansons de sa composition. Il n'a pas été trouvé d'informations complémentaires sur De Calvaria.

### Contribution

Liste des chansons envoyées par De Calvaria :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
Election du Président de la République	237	A.N.	n.p.	T	Lettré
La Napoléonienne ou Conseil à ma Patrie	238	A.N.	n.p.	T	Lettré

soit 2 chansons.

Le 27 octobre 1852, De Calvaria adresse la lettre suivante au Ministre de l'Intérieur :

*Les journaux ont annoncé que suivant le désir de Son Altesse Impériale Monseigneur le Prince Louis Napoléon vous vous occupiez de faire un recueil de tous les vers et chants nationaux faits par les Français des diverses classes de la société. En conséquence, Monsieur le Ministre j'ai l'honneur de vous adresser ci joints [sic] deux chants faits par moi.*

*Le premier, pour l'élection de Son Altesse Impériale à la présidence de la République le dix décembre 1848. Lequel chant j'ai répandu autant que possible avant la date précitée dans la ville de Nantes et dans quelques arrondissements de la Loire-Inférieure.*

*Le second chant ci annexé fut aussi fait par moi à cette époque de 1848 et adressé alors à Son Altesse Impériale mais les circonstances actuelles c'est à dire l'heureux espoir de voir avant peu Son Altesse sur le trône impérial qui lui appartient à tant de titres glorieux m'ont fait refaire et modifier mon sus-dit chant.*

*Je serais heureux Monsieur le Ministre d'apprendre que les deux chants ci inclus auraient eu le don de vous plaire ainsi qu'à Son Altesse Impériale et que vous les auriez jugés dignes de figurer dans votre recueil. <sup>42</sup>*

Les deux chansons mentionnées dans la lettre se trouvent à la suite de cette lettre aux Archives nationales. Il n'a pas été trouvé mention de ces chansons dans le « Bulletin du Comité ».

Ces chansons composées par De Calvaria sont de facture lettrée et n'ont aucun rapport avec la tradition orale.

---

<sup>42</sup> Lettre, Archives nationales, F/17/3245 - Poésies contemporaines envoyées par leurs auteurs, Dossier Calvaria.



## 2.8. - Corcelle (De)

### Biographie

Il n'a pas été possible de trouver d'information sur la biographie de De Corcelle. Le « Dictionnaire de biographie française » ne mentionne qu'un seul De Corcelle pour la période qui nous intéresse, il s'agit de Claude François Philibert Tircuy de Corcelle, né en 1802. Mais il est précisé que *prévoyant le rétablissement de l'empire, il donna sa démission de commissaire général et fut emprisonné quelques jours après le coup d'Etat du 2 décembre*<sup>43</sup>. Il est donc peu probable qu'il ait participé à une enquête officielle décidée par l'empereur.

### Contribution

Liste des chansons envoyées par De Corcelle :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
Adieu ma mie, je m'en vas ...	5	Inst.	22		2501
Chanson de la mariée	11	Inst.	48 - 50		5210
Mon père m'a mariée à la Saint-Nicolas ...	10	Inst.	48		5501

soit 3 chansons.

Les chansons d'origine bretonne envoyées par De Corcelle figurent dans les « Instructions » d'Ampère. Les manuscrits originaux n'ont été retrouvés ni dans les volumes du Recueil de la Bibliothèque nationale, ni dans les documents déposés aux Archives nationales. Aucune mention des envois de De Corcelle ne figure non plus dans le « Bulletin du Comité ».

On peut penser que De Corcelle a directement communiqué ses chansons à Ampère, étant donné que dans les « Instructions » d'Ampère, en plus des trois chansons bretonnes mentionnées ci-dessus, on trouve six autres chansons envoyées par De Corcelle :

- « A Nantes, à Nantes sont arrivés ... », Coirault 1315 - Les trois navires chargés de blé, p. 41 ;
- « La claire fontaine », Coirault 3415 - En revenant des noces, p. 42 ;
- « La Pernelle se lève ... », Coirault 1402 - La Pernelle, présentée comme « Chanson du Lyonnais et de l'Auvergne », p. 43 ;
- « Mon père a fait bâtir château ... », Coirault 102 - Le canard blanc, p. 46 ;
- « Emm'nous la bergère aux champs ... », Coirault non répertorié, p. 46 ;
- « A Paris, à La Rochelle ... », Coirault 1113 - La beauté à quoi sert-elle ?, p. 47.

Les chansons envoyées par De Corcelle sont intéressantes et il est dommage de ne pas avoir plus d'information sur les origines de sa collecte.

« Adieu ma mie, je m'en vas ... » (Coirault 2501 - La commission oubliée) est attestée en Bretagne par une dizaine de versions.

« Chanson de la mariée » (Coirault 5210 - Nous sommes venus ce soir) est largement répandue en Haute-Bretagne, où on recense une trentaine de versions.

---

<sup>43</sup> Amat (D'), *Dictionnaire de biographie française*, tome neuvième, p. 614.

« Mon père m'a mariée à la Saint-Nicolas ... » (Coirault 5501 - Au diable la richesse) n'est attestée que par deux autres versions bretonnes publiées.

## 2.9. - Fouquet

### Biographie de Fouquet

Alfred Fouquet (1807-1875) est né à Redon. Il s'installe comme médecin à Vannes en 1839. C'est un médecin progressiste qui a publié dans le *Courrier du Morbihan* une série de lettres préconisant l'organisation de la médecine rurale <sup>44</sup>. Il publie également quelques articles concernant la médecine.

Il est membre de la Société Polymathique du Morbihan dès 1833 et en sera trois fois le président en 1864, 1867 et 1874. Il est également membre de la Société des lettres et sciences de Redon <sup>45</sup>. Entre 1853 et 1874, il publie de nombreux articles sur l'archéologie du Morbihan ainsi que deux ouvrages : « Des monuments celtiques et des ruines romaines dans le Morbihan » (1853) et « Guide des touristes dans le Morbihan » (1854, revu en 1873).

Dans le domaine des traditions populaires, Fouquet publie en 1857, « Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan », où figurent plusieurs des chansons qu'il a transmises au Comité. Il faut noter que cet ouvrage qui comporte 25 chansons dont 6 accompagnées de leur mélodie (ainsi que 2 airs bretons) est le premier recueil de chansons bretonnes de langue française publié. Il faudra ensuite attendre 1880, soit plus de vingt ans, pour que Sébillot publie de nouvelles chansons bretonnes de langue française dans « Littérature orale de la Haute-Bretagne ».

### Biographie de Du Laurens de la Barre

Les mélodies de quatre des chansons adressées par Fouquet au Comité ont été notées par Ernest du Laurens de la Barre.

Du Laurens de la Barre (1819-1881) est né à Quimperlé en 1819. Il fait ses premières études au collège de cette ville, puis ses humanités à Rennes, où il passe des examens de droit. Successivement receveur de l'enregistrement puis notaire à Vannes, il se retire en 1873, au manoir paternel du Bois de la Roche, en Sizun. Il est nommé juge de paix en novembre 1874, mais déplacé en 1879, il ne peut se résoudre à quitter la Bretagne et donne sa démission et se consacre à la littérature. <sup>46</sup>

Du Laurens de la Barre a écrit dans de nombreuses publications et particulièrement dans la « Revue de Bretagne et de Vendée ». Ses publications concernant les traditions populaires s'intéressent plus particulièrement aux contes et légendes. En plus de nombreux articles de revues, on peut citer les livres suivants : « Sous le chaume, récits populaires des Bretons » (1863), « Fantômes bretons, contes, légendes et nouvelles » (1879), « Contes et légendes de Basse-Bretagne » (1891) incluant des contes recueillis par Souvestre et Luzel.

---

<sup>44</sup> Léonard, *Les médecins de l'ouest au XIX<sup>ème</sup> siècle*, p. 892 et 1420.

<sup>45</sup> Kerviler, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, tome XIV, p. 301.

<sup>46</sup> Kerviler, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, tome XIII, p. 114.

## Contribution

Liste des chansons envoyées par Fouquet :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
Ce que sont les hommes	47	3	160 r 5 551 v	M	4908
J'ai un coquin de frère ...	184	5	551 r		4619
L'âne qui change de peau	60	3	301 v		2112
L'heureux mari	167	5	512 r		5803
La semaine bien remplie	49	3	160 r 5 512 v	M	5520
Le choix d'un époux	61	3	301 v		4803
Le duc de Kervoisy	59	3	301 r		9907
Le faux berger	183	5	551 r		4109
Le peureux	181	5	550 r - 550 v		113 [a]
Maudit soit le médecin	169	5	512 v		110 [a]
Ne pleurez pas belle Fanchon ...	50	3	160 v	M	3804
Quand j'étais jeun', j'étais genti' ...	48	3	160 r	M	5724
Serai-je nonnette ?	180	5	550 r		7208
Un mari comme tant d'autres	182	5	550 v - 551 r		5927
Une Rohan pour un pet	168	5	512 r		Lettré

soit 15 chansons.

Pour deux chansons (« Quand j'étais jeun', j'étais genti' ... » et « Ne pleurez pas belle Fanchon ... »), seule la mélodie accompagnée du premier couplet a été retrouvée.

Les chansons de Fouquet ont été transmises au Comité par Rosenzweig. Le 3 décembre 1856, une lettre du Comité accuse réception à Rosenzweig d'une contribution concernant les chansons de Fouquet :

*M. j'ai reçu l'envoi que vous avez bien voulu me faire le 22 novembre courant de onze chansons recueillies par M.M. Dulaurens et Fouquet dans le département du Morbihan.*

*J'aurai soin de placer cette communication sous les yeux de la section de philologie lors de la reprise des travaux du Comité.* <sup>47</sup>

Le 8 décembre 1856, le Comité accuse réception d'une nouvelle contribution de Rosenzweig concernant des chansons de Fouquet :

*M. vous avez bien voulu m'adresser le 1<sup>er</sup> de ce mois la copie de six chansons populaires, qui vous ont été communiquées par M. le Dr Fouquet, de la société archéologique du Morbihan.*

*J'aurai soin, M. de mettre cet envoi sous les yeux de la section de philologie lors de la reprise des travaux du Comité.* <sup>48</sup>

A la séance du 6 avril 1857, dans un rapport que Guessard fait sur les envois de différents correspondants, on trouve une liste de chants de Fouquet communiqués par Rosenzweig :

<sup>47</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/2882, Dossier Rosenzweig.

<sup>48</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/2882.

*La section adopte les conclusions de ce rapport, qui ont pour objet de mettre en réserve les chants populaires ci-après :*

*Envoi de M. Rosenzweig :*

- « La semaine bien remplie » ;*
- « Les amours de Pierre ;*
- « Serai-je nonnette » ;*
- « Le Peureux » ;*
- « Un mari comme tant d'autres » ;*
- « Le Faux berger » (chanson à suspension) ;*

[...] <sup>49</sup>

A l'exception de la chanson « Les amours de Pierre », les autres chansons citées sont de Fouquet (référéncées dans notre étude n° 49, 180, 181, 182 et 183).

La première contribution de Fouquet est dispersée dans les volumes du Recueil de la Bibliothèque nationale. La numérotation des chansons par le Comité permet de la reconstituer :

- 1 - Maudit soit le médecin [n° 169]
- 2 - La semaine bien remplie [n° 49]
- 3 - L'heureux mari [n° 167]
- 4 - Une Rohan pour un pet [n° 168]
- 5 - Le duc de Kervoisy [n° 59]
- 6 - L'âne qui change de peau [n° 60]
- 7 - Le choix d'un époux [n° 61]
- 8 - Les amours de Pierre [Rosenzweig, n° 165]
- 9 - Le marié désolé [Rosenzweig, n° 166]
- 10 - Les gas de Locminé [Rosenzweig, n° 144]
- 11 - Non trouvé

Les textes 1, 3, 4 sont barrés, indiquant qu'ils n'ont pas été retenus par le Comité. Les trois textes 8 à 10 ont été envoyés par Rosenzweig, mais ont une présentation différente. Il ne semble pas qu'ils aient été envoyés par Fouquet et nous avons choisi de les attribuer à Rosenzweig. Le texte 11 n'a pas été retrouvé.

L'accusé de réception du Comité daté du 3 décembre 1856 et cité ci-dessus, mentionne onze chansons recueillies par Fouquet. Les chansons 1 à 7 de la liste ci-dessus peuvent lui être attribuées sans ambiguïté.

Par ailleurs, deux mélodies notées par Du Laurens de la Barre comportant le premier couplet se trouvent au volume 3, folio 160 :

- Quand j'étais jeun', j'étais genti' ... [n° 48],
- Ne pleurez pas belle Fanchon ... [n° 50].

Les textes correspondant à ces deux mélodies n'ont pas été retrouvés.

On obtient donc au total neuf chansons sur les onze mentionnés, il manque donc deux textes qui n'ont pu être identifiés.

La deuxième contribution de Fouquet, mentionnée dans l'accusé de réception du 8 décembre 1856, se trouve dans le Recueil de la Bibliothèque nationale au volume 5, du folio 550 au folio 551, sous le titre « Chansons populaires ». Les chansons ont été numérotées par le Comité de 12 à 17 pour faire suite à l'envoi précédent. La

---

<sup>49</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 90, séance du 6 avril 1857.



dernière chanson est suivie de l'indication : *donnés à Mr Rosenzweig le 30 novembre 1856* et signé Fouquet. On y trouve les chansons suivantes :

- 12 - Serai-je Nonnette [n° 180]
- 13 - Le peureux [n° 181]
- 14 - Un mari comme tant d'autres [n° 182]
- 15 - Le faux berger [n° 183]
- 16 - J'ai un coquin de frère [n° 184]
- 17 - Ce que sont les hommes [n° 47] dont la mélodie se trouve vol. 3, f° 160

La plupart de ces chansons figurent dans l'ouvrage de Fouquet « Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan » publié en 1857, c'est-à-dire peu de temps après les contributions de Fouquet à l'enquête sur les Poésies populaires de la France, qui sont datées respectivement de novembre et de décembre 1856.

Pour chacune des chansons adressées dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France et qui ont été publiées dans « Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan », sont indiqués ci-dessous : le numéro attribué par le Comité, le titre donné dans les Poésies populaires de la France, puis en caractères gras le titre donné dans l'ouvrage de Fouquet s'il est différent du titre précédent, et la page correspondante. Ensuite sont donnés les vers présentant des différences entre les deux versions : en premier, le vers des Poésies populaires de la France puis le vers des « Légendes » avec en caractères gras les mots qui ont été modifiés.

1 - Maudit soit le médecin (**Au diable la médecine**, p. 161) :

- Madelon s'est éniivrée **Magdelon** s'est éniivrée
  - J'en ai bu toute ma vie (1<sup>re</sup> fois) J'en ai bu toute **la** vie
  - Madelon est bien malade **Magdelon** est bien malade
- ⇒ Il manque les couplets 5 et 6

2 - La semaine bien remplie, p. 155 :

- Dimanche je fus à l'assemblée **Dimanch'** je fus à l'assemblée
- Et voilà ma s'maine bien passée Et **v'la** ma **semaine** bien passée

3 - L'heureux mari (**Une femme qui sait vivre**, p. 168-169) :

⇒ Il manque les couplets 5 et 7 à 14

5 - Le duc de Kervoisy, p. 157-158 :

- Bonjour Madam' où est votre mari Bonjour **Madame** où est votre mari
- Il est en guerr', que n'y puiss'-t-i' mourir Il est en **guerre**, que n'y puiss'-t-y mourir
- Non, non, Madam' je suis votre mari Non, non, **Madame** je suis votre mari
- Non, non, Madam' je n'en ai pas souci Non, non, **Madame** je n'en ai pas souci
- L'a prit, l'embrass', dans son caross' la mit L'a prit, l'**embrasse**, dans son **carosse** la mit
- Hors de la vill', la tête lui tranchit Hors de la **ville**, la tête lui tranchit
- Sonnez trompett's, clochette et violon Sonnez trompett's, **hautbois** et **violons**
- Madame est morte, j'en sais bien la raison Madame est morte, j'en sais **b'en** la raison

6 - L'âne qui change de peau, p. 161-162 :

- Le meunier la bell' caressait Le meunier la **belle** caressait
- Hélas meunier que tu m' fais tort Hélas meunier, **tu m'as** fais tort
- Tu m'embrass's et mon âne est mort **Par ta faute** mon âne est mort
- Tu m' donn'ras un autre âne Tu **me dois** un autre âne
- Les deux oreill's en rabattant Les deux **oreilles** en rabattant

- Un bon visage d'âne Martin **Le bout de la queue' noire** Martin
- Ne sais-tu pas, mon grand nigaud **Tu ne sais** pas mon grand nigaud

7 - Le choix d'un époux, p. 165-166 :

- Me ramèn' quand je veux **Me ramène** quand je veux

12 - Serais-je Nonnette ?, p. 171 :

- Un p'tit bois taillis Un **petit** bois taillis
- N'est-il pas bien genti' (1<sup>re</sup> fois) N'est-il pas bien **joli**
- Le voilà qui rougit (1<sup>re</sup> fois) **Je le vois** qui rougit
- Je crois qu'il est bien aise Je crois qu'il est **content**

15 - Le faux berger, p. 177 :

- J'ai rencontré la bergerette J'ai rencontré **ma** bergerette

16 - J'ai un coquin de frère (**Bal breton**, p. 167-168) :

⇒ Pas de différence

17 - Ce que sont les hommes (**Ce que valent les hommes**, p. 155-156) :

- Mariez-vous jeunes fillettes Mariez-vous **jeune fillette**
- Je ne le suis ni n' le veux être Je ne le suis ni **ne l'** veux **êt'e**

Les principales différences concernent des omissions dans les versions des Poésies populaires de la France : la chanson n° 1 « Maudit soit le médecin » pour laquelle il manque 2 couplets et la chanson n° 3 « L'heureux mari » pour laquelle il manque 9 couplets. Ces deux chansons se terminant en milieu de page, il ne peut s'agir pas de couplets égarés lors du classement des textes par le Comité.

La plupart des autres différences concernent des élisions qui apparaissent dans le texte des Poésies populaires de la France et ne sont pas mentionnées dans l'ouvrage de Fouquet. On peut noter également quelques changements de mots dans certains vers.

Les deux chansons pour lesquelles seule la mélodie a été retrouvée dans les différents documents des Poésies populaires de la France, se trouvent dans l'ouvrage de Fouquet respectivement p. 156-157 sous le titre « Une fille avisée » et p. 160 sous le titre « La fille à marier ». Les deux autres mélodies envoyées au Comité par Fouquet, « Ce que sont les hommes » et « La semaine bien remplie » figurent également dans l'ouvrage de Fouquet.

Dans « Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan », Fouquet rappelle le contexte dans lequel il a entendu les chansons qu'il publie :

*Quand j'habitais Josselin, de 1833 à 1839, il y a de cela bien long-temps [sic], comme tu vois, la société bourgeoise se réunissait, dans la belle saison, tous les jeudis et tous les dimanches, sur la promenade publique, pour se rendre de là, tantôt dans un champ, tantôt dans une prairie, où les mamans s'asseyaient pour causer, tandis que, sous leurs yeux, leurs fils et filles dansaient gaîment [sic] sur les gazons. Il n'y avait point là d'orchestre, et, partant, point de valse, de hongroise ni de contre-danse ; mais comme on sautait aux chansons les rondes et les bals bretons ! ...*

*Ma mémoire fidèle a retenu quelques-uns de ces chants populaires que je vais donner ici sans choix, avec toutes les altérations qu'ils ont subies en passant de bouche en bouche et de génération en génération. Sans doute, beaucoup de ces chansons galaises n'ont, aux yeux même de ceux qui les chantent, d'autre mérite que celui d'être gaies et dansantes ; mais, pour toi, mon cher ami, elles*

*auront, j'en suis sûr, un mérite plus grand, c'est celui d'être des fruits du pays d'autant plus savoureux qu'ils sont un peu sauvages.*<sup>50</sup>

L'intérêt de cette introduction de Fouquet est qu'il ne prétend pas avoir collecté ces chansons dans un milieu paysan « inculte », mais au sein de la « société bourgeoise ». La diffusion de la chanson traditionnelle de tradition orale dans la société du XIX<sup>e</sup> siècle a peut-être été plus large que ne laisse penser une vision romantique d'un monde paysan vivant en vase clos, coupé du reste de la société.

En plus des douze chansons que l'on retrouve dans son ouvrage, la contribution de Fouquet aux Poésies populaires de la France comporte trois chansons inédites :

- Une Rohan pour un pet [Lettré, n° 168],
- Le peureux [Coirault 113 [a], n° 181],
- Un mari comme tant d'autres [Coirault 5927, n° 182].

A l'exception de « Une Rohan pour un pet », toutes les chansons envoyées par Fouquet relèvent de la tradition orale. La plupart sont largement attestées en Bretagne. Parmi les chansons moins répandues, il faut noter « Un mari comme tant d'autres » (Coirault 5927 - Le mari à qui on a donné une femme et des cornes à porter) qui est la seule version bretonne connue et pour laquelle Coirault ne recense que deux autres versions dans le reste de la France. On peut remarquer également « Serai-je nonnette ? » (Coirault 7208 - Le rossignol et les filles qui n'ont pas d'ami II) pour laquelle il n'existe qu'une seule autre version bretonne publiée.

Fouquet a été en contact avec Guéraud, comme en témoigne la correspondance de Guéraud conservée à la Médiathèque de Nantes, et lui a transmis des chansons. Parmi celles-ci, figurent des chansons ayant fait l'objet de sa contribution à l'enquête sur les Poésies populaires de la France.

Le 25 septembre 1857, Fouquet écrit à Guéraud : *Je profite de cette occasion pour vous donner quelques chansons bretonnes ou plutôt galaises que vous m'avez demandées. Je vous redonne en même temps celle de la Rohan que je vous ai donnée à Nantes, fort mal rendue et fort imparfaite. Vous les comparerez.* Il joint les chansons suivantes :

- Un mari comme tant d'autres [Coirault 5927],
- Toujours gaîment [Coirault 306],
- Les avirons [Coirault 106].<sup>51</sup>

Puis, le 9 octobre 1857 : *Je vous adresse deux nouvelles vieilles chansons puissent-elles vous être agréables et vous servir pour votre recueil.* Il s'agit de :

- Une fête à Châteaubourg [Coirault 113 {z}],
- Le peureux [Coirault 113 [a]].<sup>52</sup>

Le 23 mars 1860, il adresse à nouveau *une chanson que j'ai recueillie à votre intention* :

- La noce de mon cousin.<sup>53</sup>

Parmi ces chansons, on trouve donc « Un mari comme tant d'autres » et « Le peureux » qui font partie de la contribution de Fouquet à l'enquête sur les Poésies populaires de la France et qui ne figurent pas dans les « Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan ».

---

<sup>50</sup> Fouquet, *Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan*, p. 154.

<sup>51</sup> Manuscrit ms 2229, lettre n° 263 bis.

<sup>52</sup> Manuscrit ms 2229, lettre n° 273 bis.

<sup>53</sup> Manuscrit ms 2231, lettre n° 63.



## 2.10. - Galles

### Biographie

Louis Galles (1827-1874) est né à Vannes. Imprimeur succédant à son père, il fut un des membres les plus actifs de la Société Polymathique du Morbihan : *intrépide fouilleur de monuments mégalithiques, collectionneur de documents historiques sur le Morbihan, sculpteur de meubles bretons* [...] <sup>54</sup>.

Entre 1853 et 1876, Galles a publié de nombreux articles dans «L'Annuaire du Morbihan », le « Bulletin de la Société Archéologique du Morbihan » et le « Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan » sur des sujets concernant aussi bien des monuments mégalithiques que des vestiges gallo-romains ou des chapelles.

### Contribution

Liste des chansons envoyées par Galles :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
A la claire fontaine ...	192	5	567 r - 567 v	M	3415
Bonjour, Madame de céans ...	194	5	568 r - 568 v	M	4717
C'était un vieux soudâ ...	189	5	564 r - 565 r	M	47 {x}
En passant près d'un p'tit bois ...	202	5	573 r - 573 v	M	113 [a]
Il était un petit navire ...	186	5	562 v	M	7103
J'avais une belle-mère ...	196	5	569 r - 569 v	M	1705
L'autre jour en m'y promenant ...	201	5	572 v - 573 r	M	4109
L'herbe est courte	197	5	569 v - 570 r	M	1906
Le moine crotté	200	5	572 r - 572 v	M	9303
Le testament de l'ânesse	199	5	571 r - 571 v	M	106 [b]
Les gas de Locminé	187	5	563 r	M	1108
Les trois martineaux de Groix	193	5	567 v - 568 r	M	7104
Mon père a fait bâtir maison ...	203	5	574 r	M	106
Mon père a fait bâtir maison ...	204	5	574 r	M	106
Mon père a fait faire un étang ...	185	5	561 r - 562 r	M	102
Mon père m'a donné un mari ...	198	5	570 r - 571 r	M	5602
Sont les gas de Guérande ...	188	5	563 v - 564 r	M	6229
Sur la feuille du bois	195	5	568 v - 569 r	M	4926

soit 18 chansons.

Comme celle de Fouquet, la contribution de Galles a été envoyée au Comité par Rosenzweig. Celle-ci se trouve regroupée dans le volume 5 du Recueil des Poésies populaires de la France, du folio 561 au folio 574 (à l'exception du folio 566 qui concerne Rosenzweig).

Le rapport fait par Guessard sur différents envois, à la séance du 6 avril 1857, déjà mentionné précédemment pour Fouquet, concerne également les chansons de Galles :

---

<sup>54</sup> **Kerviler**, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, tome XV, p. 138.

*La section adopte les conclusions de ce rapport, qui ont pour objet de mettre en réserve les chants populaires ci-après :*

*Envoi de M. Rosenzweig :*

[suit une liste de chansons concernant Fouquet et Rosenzweig]

*« L'Herbe est courte », variante du « Fils de l'avocat » ;*

*Mon père m'a donné un mari, etc.*

*variante d'une ronde précédemment mise en réserve ;*

*« Le Moine », variante ;*

*L'autre jour en m'y promenant, etc.*

*variante du « Faux berger » ;*

*En passant près d'un p'tit bois, etc.*

*variante du « Peureux ». <sup>55</sup>*

La date du 6 avril 1857 mentionnée sur plusieurs chansons permet de penser que l'envoi de Galles examiné lors de cette séance concerne les chansons numérotées par le Comité de 16 à 27 :

- 16 - A la claire fontaine ... [n° 192]
- 17 - Les trois martineaux de Groix [n° 193]
- 18 - Bonjour, Madame de céans ... [n° 194]
- 19 - Sur la feuille du bois [n° 195]
- 20 - J'avais une belle-mère ... [n° 196]
- 21 - L'herbe est courte [n° 197]
- 22 - Mon père m'a donné un mari ... [n° 198]
- 23 - Le testament de l'ânesse [n° 199]
- 24 - Le moine crotté [n° 200]
- 25 - L'autre jour en m'y promenant ... [n° 201]
- 26 - En passant près d'un p'tit bois ... [n° 202]
- 27 - Mon père a fait bâtir maison ... [n° 203]
- 27 - Mon père a fait bâtir maison ... [n° 204]

Les cinq chansons mentionnées dans le « Bulletin du Comité » correspondent aux n° 197, 198, 200, 201, 202 et portent bien la mention *Réserve*.

Les autres chansons de Galles sont numérotées par le Comité de 13 à 17 et la première porte la date du 4 mai 1857 :

- 13 - Mon père a fait faire un étang ... [n° 185]
- 14 - Il était un petit navire ... [n° 186]
- 15 - Les gars de Locminé [n° 187]
- 16 - Sont les gas de Guérande ... [n° 188]
- 17 - C'était un vieux soudâ ... [n° 189]

Cet envoi est mentionné dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 4 mai 1857 :

*M. Rosenzweig fait un nouvel envoi de chants populaires recueillis dans le département du Morbihan. M. Guessard est prié d'en rendre compte, comme il l'avait fait pour une première communication du même correspondant. <sup>56</sup>*

L'avis du Comité est notifié à Rosenzweig par lettre du 6 juin 1857 :

---

<sup>55</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 90, séance du 6 avril 1857.

<sup>56</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 141, séance du 4 mai 1857.

*M. la section de philologie du Comité a entendu, dans sa dernière séance, un rapport sur les deux envois de chants et poésies populaires que vous aviez bien voulu m'adresser les 15 septembre et 12 octobre derniers.*

*Parmi les morceaux dont se composent ces envois plusieurs ont été jugés dignes de faire partie du Recueil des poésies populaires ; ils ont été réservés pour être l'objet d'un nouvel examen.*

*La section a fait déposer les autres dans les archives du Comité.*<sup>57</sup>

Les mélodies des chansons envoyées par Galles présentent la particularité d'être notées avec des chiffres et des barres de mesures. Cette notation correspond à celle proposée par Rousseau en 1742 qui *tend à rendre la musique plus commode à noter, plus aisée à apprendre, et beaucoup moins diffuse*<sup>58</sup>. Les principes généraux sont les suivants :

- La hauteur des notes correspond à une gamme diatonique numérotée de 1 à 7, le 1 représentant la note Do. En effet, *comme la musique n'est qu'un enchaînement de sons qui se font entendre ou tous ensemble, ou successivement, il suffit que tous ces sons aient des expressions relatives qui leur assignent à chacun la place qu'il doit occuper par rapport à un certain son fondamental.*
- L'octave inférieure est notée avec un point au-dessous de chiffre de la note, l'octave supérieure avec un point au-dessus du chiffre. *Ce point une fois placé, c'est un indice que non seulement la note sur laquelle il est, mais encore toutes celles qui la suivront sans aucun signe qui le détruisse, devront être prises dans l'étendue de cette octave [...].*
- *Le dièse s'exprime par une petite ligne qui croise la note en montant de gauche à droite (/). Le bémol s'exprime aussi par une semblable ligne qui croise la note en descendant (\).*
- *Lorsqu'un temps se trouve partagé de sorte que toutes les notes n'y sont pas d'égale valeur, pour représenter, par exemple, dans un seul temps une noire et deux croches, je considère ce temps comme divisé en deux parties égales, dont la noire fait la première, et les deux croches ensemble la seconde ; je les lie donc par une ligne droite que je place au dessus ou au dessous d'elles, et cette ligne marque que tout ce qu'elle embrasse ne représente qu'une seule note, laquelle doit être subdivisée en deux parties égales, ou en trois, ou en quatre, suivant le nombre de chiffres qu'elle couvre.*
- *A l'égard des tenues, je me sers aussi du point pour les exprimer.*
- *Les silences n'ont besoin que d'un seul signe. Le zéro paraît le plus convenable.* Dans les transcriptions envoyées par Galles, ce signe est souvent omis.

Les partitions des chansons de Galles, données en annexe dans le volume précédent, ont été établies à partir de ces principes. La transcription a été faite par Bernard Lasbleiz en complétant les conventions de Rousseau par les suivantes :

- La mélodie est écrite en clé de Sol, sans armature, c'est-à-dire le plus souvent dans les tonalités de Do Majeur ou La mineur.
- Le rythme est indiqué au début dans un carré : par exemple [4] correspond à une mesure à 4 temps.

Cette particularité de notation de la mélodie permet d'identifier sans ambiguïté les chansons envoyées par Galles. Il n'a pas été trouvé d'autres chansons présentant cette particularité, ni dans les volumes du Recueil de la Bibliothèque nationale, ni dans les dossiers consultés aux Archives nationales. On peut donc penser que les 18 chansons répertoriées ci-dessus représentent l'intégralité de la contribution de Galles à l'enquête sur les Poésies populaires de la France.

---

<sup>57</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/2882.

<sup>58</sup> **Rousseau**, *Projet concernant de nouveaux signes pour la musique*, lu par l'auteur à l'Académie des Sciences, le 22 août 1742 in *Oeuvres complètes*, tome X, pp. 179-188.

Toutes les chansons envoyées par Galles relèvent de la tradition orale et sont largement attestées en Bretagne, certaines par plus d'une trentaine de versions : « Mon père a fait faire un étang... » (Coirault 102 - Le canard blanc), « A la claire fontaine ... » (Coirault 3415 - En revenant de nocés), « Mon père a fait bâtir maison ... » (Coirault 106 - Mon père a fait bâtir maison).

Par contre, « Sur la feuille du bois » (Coirault 4926 - J'ai trois amants en France) est la seule version bretonne connue et pour « C'était un vieux soudâ ... » (Coirault non répertoriée), il n'existe qu'une seule autre version bretonne.

L'intérêt de la contribution de Galles vient du fait qu'il s'agit des versions les plus anciennes que l'on connaisse et que, de plus, elles sont accompagnées de leur mélodie. Son apport à la connaissance de la chanson traditionnelle bretonne est donc non négligeable.

Galles fait partie des collaborateurs bretons à l'enquête sur les Poésies populaires de la France qui ont envoyé un grand nombre de chansons et il figure parmi les premiers collecteurs importants de chansons en pays Gallo.





## 2.11. - Guéraud

### Biographie

Armand Laurent Guéraud (1824-1861) est né à Vieillevigne. Il est le huitième enfant d'une famille aisée et influente de la région. Après des études au Collège royal de Nantes, il commence à travailler chez son frère aîné qui est libraire imprimeur à Nantes. Il reprend l'entreprise de celui-ci à son décès en 1853. De santé fragile, il meurt à l'âge de 37 ans.

Guéraud participe à de nombreuses sociétés savantes : l'Association bretonne, dont il est membre fondateur en 1845, la Société académique de Nantes, la Société des antiquaires de l'Ouest, la Société de conservation des monuments historiques de France, la Société impériale des antiquaires de France, la Société académique de Brest. Il crée la « Revue des Provinces de l'Ouest » qui paraîtra pendant six années. <sup>59</sup>

Par arrêté du 12 novembre 1852, Guéraud est nommé correspondant du Comité à Nantes (Loire-Inférieure) <sup>60</sup>.

En 1856, la Société académique de Nantes met en concours la « Constitution d'un recueil de chants populaires et de traditions locales, du pays nantais ou du Bas-Poitou » <sup>61</sup>. Guéraud obtient une médaille d'argent et est incité, par la commission des prix, à poursuivre son travail de collecte. Il s'y adonne en mettant à contribution de nombreux collaborateurs, parmi lesquels on peut remarquer Bizeul, Fouquet, Guillaume Le Jean, Marre, Le Vot et Rosenzweig qui ont également participé à l'enquête sur les Poésies populaires de la France.

Guéraud avait l'intention de publier un recueil de ses chansons, mais sa disparition prématurée ne lui a pas permis de mener à bien son projet. Ses manuscrits ont été déposés à la Médiathèque de Nantes et se composent de deux recueils :

- « Recueil de chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou » en trois volumes (cotes ms. 2217, 2218 et 2219 comportant respectivement 456, 445 et 80 feuillets) ;
- « Documents pour remanier le recueil de chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou » en cinq volumes (cotes ms. 2220, 2212, 2222, 2223 et 2224 comportant respectivement 549, 483, 487, 518 et 534 feuillets).

Ces manuscrits comportant au total 3552 feuillets et 1472 chansons ont été étudiés et partiellement édités par Joseph Le Floch <sup>62</sup>.

Les « Instructions » d'Ampère ont servi de base à Guéraud pour son travail et il adopte, pour son recueil, la classification des chansons qui y est proposée.

---

<sup>59</sup> **Le Floch**, *Chants populaires [...] recueillis entre 1856 et 1861 par Armand Guéraud*, tome I, pp. 13-16.

<sup>60</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome I, p. 7.

<sup>61</sup> Annales de la Société Académique de Nantes, 1856, tome XXVII, p. 419 cité dans **Le Floch**, *Chants populaires [...] recueillis entre 1856 et 1861 par Armand Guéraud*, tome I, p. 17.

<sup>62</sup> **Le Floch**, *Les recueils de chants populaires d'Armand Guéraud - Etude critique*, Thèse de doctorat, 2 tomes et **Le Floch**, *Chants populaires [...] recueillis entre 1856 et 1861 par Armand Guéraud*, 2 tomes.

## Contribution

Liste des chansons bretonnes envoyées par Guéraud :

Titre	n°	Vol. Folios	Mél.	Coirault
Ah mon ami, voici le jour aimable ...	267	A.N. 35		5205
Carnaval de Rosporden	261	A.N. 1 - 5		8416
Carnaval de Rosporden (variante)	262	A.N. 1 - 5		8416
Chez nous i avons une chèvre ...	266	A.N. 27 - 28		106 [a]
De Messieurs les mécontents ...	265	A.N. 19 - 20		Lettré
Le volontaire	263	A.N. 8 - 9		66 {y}
Quand j'étais chez mon père, petite à la maison ...	264	A.N. 11		1722

soit 7 chansons.

La contribution de Guéraud est mentionnée dans le « Bulletin du Comité » dans le compte-rendu de la séance du 2 mars 1857 :

*Guéraud (Armand) adresse un recueil de chants et de chansons populaires recueillis dans les environs de Nantes. Renvoi à l'examen de M. de la Villegille* <sup>63</sup>.

Cette contribution fait l'objet d'un rapport lors de la séance du 6 juillet 1857 :

*Dans un envoi de M. Guéraud, correspondant à Nantes, la section met en réserve :*

*Une traduction du « Carnaval de Rosporden », publié par M. de La Villemarqué,*

*C'était la fille*

*de St Malo de l'île, etc.*

*et des variantes des chants suivants, précédemment mis à part par le comité, pour être l'objet d'une révision ultérieure :*

*« La fille au cresson » ;*

*« Le Moine » ;*

*« La vieille » ;*

*« Le Villageois maladroit » ;*

*« La Bique qui a de l'entendement » ;*

*« La Violette se double » ;*

*« La Chanson de la mariée » (cinq variantes)* <sup>64</sup>.

Par une lettre du 8 août 1857, Rouland, chef de la division du secrétariat général du ministère de l'Instruction Publique informe Guéraud de la décision du Comité :

*Monsieur, la section d'histoire du Comité a entendu, dans la dernière séance, un rapport sur l'envoi de chants populaires que vous avez bien voulu me faire parvenir le 22 février dernier.*

*Parmi les morceaux dont se composait cet important envoi, 14, dont quelques uns sont les variantes de morceaux déjà transmis, ont été réservés pour la publication du Recueil des poésies populaires de la France. La section m'a, en même temps, chargé de vous transmettre ses remerciements.* <sup>65</sup>

<sup>63</sup> Bulletin du Comité, tome IV, p. 27, séance du 2 mars 1857.

<sup>64</sup> Bulletin du Comité, tome IV, p. 356, séance du 6 juillet 1857.

<sup>65</sup> Lettre, Médiathèque de Nantes, Manuscrit 2229, n° 217.

La contribution de Guéraud a plusieurs fois été mentionnée, mais jusqu'à présent n'avait pas été retrouvée. Elle fait partie des documents déposés aux Archives nationales, mais n'est pas classée dans un dossier au nom de Guéraud <sup>66</sup>. Cette contribution se présente sous la forme d'un cahier de 44 folios écrit au recto seulement, relié par deux ficelles. Ce cahier est complet, il contient 29 textes et ne comporte pas de table de matière. Il est curieux que les chansons retenues n'aient pas été intégrées au Recueil de la Bibliothèque nationale et que le cahier intact ait été déposé aux Archives nationales comme c'est le cas des chansons non retenues.

Guéraud accompagne sa contribution de la lettre suivante adressée au Ministre de l'Instruction Publique et datée du 22 février 1857 :

*Suivant vos instructions, j'ai essayé de recueillir quelques chants populaires, mais le résultat de mes recherches est loin d'être satisfaisant. Toutefois, je me décide à vous adresser ceux que je possède, tels que je les ai trouvés, sans examiner même s'ils ont déjà été publiés. Puissent-ils être de quelque utilité pour le travail confié à la Commission chargée de former le recueil des chants populaires de la France, c'est là mon seul désir.*

[Textes des chansons]

*Enfin on trouvera encore quelques chants dans la Revue des Provinces de l'Ouest que je publie depuis quatre ans et que je me suis empressé d'offrir chaque année au comité de la langue, de l'histoire et des arts.*

*Dans mes excursions dans la Vendée, je continuerai à recueillir de nouveaux chants et je m'empresserai de les adresser au Comité. Je regrette, je le répète, de les envoyer aussi imparfaits, mais je n'ai ni le temps, ni les documents qui me seraient nécessaires pour faire le moindre travail de critique.*

Le tableau ci-dessous récapitule les chansons faisant l'objet de la contribution de Guéraud en indiquant :

- les folios du cahier des Archives nationales,
- le titre de la chanson suivi de l'incipit lorsque le titre est générique (exemple : ronde)
- la page de l'ouvrage de Le Floc'h lorsque la chanson y figure,
- le lieu de collectage indiqué dans le cahier s'il est mentionné,
- le lieu de collectage mentionné dans l'ouvrage de Le Floc'h.

Les chansons d'origine bretonne sont indiquées en gras.

---

<sup>66</sup> Archives nationales, F/17/3246 - Philologie - Dossier du 6 juillet 1857.

Folios PPF	Titre	Page Le Floc'h	Origine PPF	Origine Le Floc'h
1-5	<b>Carnaval de Rosporden</b> (2 versions)	108	Vieillevigne	Vieillevigne
6-7	Ronde : Qui veut savoir, qui veut ouïr ...	436	Vendée	-
8-9	<b>Le volontaire</b>	-	Le Pellerin	-
10	Ronde : Messieurs les habitants des villes ...	502	-	-
11	Ronde : <b>Quand j'étais chez mon père ...</b>	237	-	Bouguenais
12	Ronde : A la porte d'une dame ...	544	-	-
13	Ronde : A Paris dans une danse ...	-	-	-
14-15	Chanson nouvelle sur la prise du Port Mahon	-	-	-
15-17	Chanson nouvelle sur la prise du Port Mahon	-	-	-
17-18	Autre chanson nouvelle sur la prise du Port Mahon	-	-	-
19-20	Chanson : <b>De Messieurs les mécontents ...</b>	-	Vieillevigne	-
20	Faisons tote ine fête ...	-	Vendée	-
21	Chanson de la mariée	319	-	-
22-24	Chanson poitevine : C'était la feille d'un labouroux ...	454	Poitou	Vieillevigne
24-25	Autre chanson poitevine : Peur un béa jor de faite ...	449	Poitou	-
26	Autre ronde : Quand i étas chez mon père ...	277	-	Landes-Guenusson
27-28	Autre ronde : <b>Chez nous i avons une chèvre ...</b>	479	-	Vieillevigne
29-30	Autre ronde : J'ai fait un rêve tiète neit là ...	209	-	Saint-Gervais
30-32	Chanson de la mariée : Rossignolet d'un bois ...	324	-	-
32-33	Autre chanson de la mariée : Rossignolet d'un bois ... [Texte imprimé]	329	-	-
33-34	Autre chanson de la mariée : Permettez qu'en ce jour ... Texte imprimé	327	-	-
35	Autre chanson de la mariée : Nous somm's venus ce soir ... [Texte imprimé]	319	-	-
35	Autre chanson de la mariée : <b>Ah mon ami, voici le jour aimable ...</b> [Texte imprimé]	331	-	Bouguenais
36-38	Chanson de chasse : Vive la chasse ...	-	Vendée	-
39	Ronde : Beauté plus droite qu'une perche ...	-	-	-
40-41	C'était la fille de Saint Malo de l'Isle ...	96	-	-
42	Une jour étant à mon chantier ...	373	-	-
43	Ronde : J'ai un ami dans le monde ...	216	-	-

Sur la page de garde du cahier, une annotation du Comité indique : *28 morceaux / 14 réservés, presque toutes comme variantes / Le surplus aux archives*. La liste des chansons réservées est également indiquée :

- p. 1 traduction d'un chant breton
- p. 11 variante de la fille au cresson
- p. 12 variante du moine
- p. 13 variante de la vieille

- p. 21 variante de la chanson de la mariée
- p. 24 variante le villageois maladroit
- p. 27 variante la bique qui a de l'entendement
- p. 30-35 variante (cinq) de la chanson de la mariée
- p. 40 C'était la fille, de St Malo de l'île
- p. 43 variante de la violette

Sur ces 29 chansons, étant donné les limites fixées à notre étude, nous n'avons retenu que les 7 textes dont l'origine bretonne est explicitement mentionnée, soit dans le cahier des Archives nationales, soit dans ses manuscrits de la Médiathèque de Nantes :

- Carnaval de Rosporden (f° 1-5) avec une variante
- Le volontaire (f° 8-9)
- Quand j'étais chez mon père ... (f° 11)
- De Messieurs les mécontents (f° 19-20)
- Chez nous i avons une chèvre ... (f° 27-28)
- Ah mon ami, voici le jour aimable ... (f° 35)

Nous n'avons pas retenu « C'était la feille d'un labouroux ... » que les manuscrits Guéraud mentionne comme recueillie à Vieillevigne, car elle est présentée comme une « Chanson poitevine » dans la contribution aux Poésies populaires de la France.

La contribution de Guéraud à l'enquête sur les Poésies populaires de la France reflète les deux pôles qui l'intéressent dans la chanson : la chanson qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui « folklorique » et la chanson historique <sup>67</sup>. En effet, comme le remarque Le Floc'h, Guéraud *s'accommode bien mal d'une oralité qui mémorise si peu les noms de lieux et de personnes et il est fasciné par les chants historiques, persuadé d'y retrouver l'écho fidèle des origines de notre peuple* <sup>68</sup>.

En ce qui concerne les chansons d'origine bretonne, deux sont largement attestées dans la tradition orale : « Quand j'étais chez mon père ... » (Coirault 1722 - La fille au cresson) par une cinquantaine de versions et « Chez nous i avons une chèvre ... » (Coirault 106 [a] - La chèvre au parlement) par une vingtaine de versions.

« Le carnaval de Rosporden » (Coirault 8416 - La vengeance du trépassé) est attestée par trois autres versions en français et par six versions en breton.

Deux chansons, « De Messieurs les mécontents ... » et « Le volontaire », sont les uniques versions connues.

En ce qui concerne « Ah mon ami, voici le jour aimable ... » (Coirault 5205 - Ah ! mon ami voici le jour aimable), il n'existe qu'une seule autre version bretonne, collectée également par Guéraud.

La correspondance de Guéraud conservée à la Médiathèque de Nantes montre qu'il a été en contact, entre autres, avec Fouquet, Lédan, Le Jean, Luzel, Marre, Penguern, Rosenzweig. Ceux-ci lui ont transmis des chansons, ce qui explique que la copie de certaines chansons envoyées au Comité, se trouvent également dans les manuscrits de Guéraud. Ces chansons seront signalées lors de l'étude de la contribution des collaborateurs concernés.

La photocopie du cahier de Guéraud n'étant pas autorisée, il n'est pas possible d'en reproduire un extrait.

---

<sup>67</sup> Par exemple, la « Chanson nouvelle sur la prise du Port Mahon » au f° 14 est une chanson de Collé parue en 1756 (cf. **Duneton**, *Histoire de la chanson française*, tome I, p. 816).

<sup>68</sup> **Le Floc'h**, *Chants populaires [...] recueillis entre 1856 et 1861 par Armand Guéraud*, tome I, p. 24.

## 2.12. - Hamon

### Biographie

Pierre François Hamon est né en 1810 à Pordic (Côtes-du-Nord). Il occupe diverses fonctions dans les collèges de Lorient, Dinan, Pontivy, Nantes, Lesneven, avant d'être nommé inspecteur primaire à Vitré en 1850, puis à Dinan en 1853. Il prend sa retraite en 1873 <sup>69</sup>.

### Contribution

Liste des chansons envoyées par Hamon :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
L'espiègle	36	3	23 r - 24 r		1722
La fille d'honneur	37	3	23 v		40 {x}
Le savetier philosophe	38	3	24 v		Lettré
Martin perdit son âne	139	4	424 r		2112
Sans dire le mot	140	4	424 v		5604

soit 5 chansons.

La contribution de Hamon est mentionnée dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 12 février 1855 :  
*Envoi de M. Hamon, inspecteur primaire de l'arrondissement de Dinan : chansons mises en réserves ;*

*« Martin perdit son âne » (variante).*

*« L'espiègle », variante de : Quand j'étais chez mon père, etc. <sup>70</sup>*

Cette contribution a été transmise par Lamache, recteur de l'académie des Côtes-du-Nord. Celui-ci juge que la contribution de Hamon est moins intéressante que celles des deux autres inspecteurs primaires Marre et Rousselot : *M. Hamon, inspecteur de l'arrondissement de Dinan, m'a fourni un contingent misérable, qu'il a grossi fort inutilement d'une chanson des faubourgs de Paris, remontant, tout au plus, à une trentaine d'années <sup>71</sup>.*

Aussi l'engage-t-il en juin 1854 à *tâcher de recueillir des chants populaires plus anciens que les premiers qu'il a fournis <sup>72</sup>.*

Le jugement de Lamache est sévère, mais ses critères d'analyse ne sont peut-être pas aussi pertinents qu'il le croit.

Concernant « L'espiègle » [Coirault 1722 - La fille au cresson], Lamache commente :

*Cette chanson figure déjà dans le recueil de M. Rousselot. Mais les couplets 12 et 14 diffèrent. Ici, au lieu de dire : « mon petit coeur ... n'est pas pour des poltrons » on dit : « n'est pas pour des Bretons ». Ces derniers mots sembleraient indiquer une époque assez lointaine, une époque de lutte*

<sup>69</sup> Archives départementales des Côtes d'Armor, 1-T-434.

<sup>70</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 587, séance du 12 février 1855.

<sup>71</sup> Lettre du recteur d'académie Lamache au ministre, Archives nationales, F/17/3246, Dossier du 13 novembre 1854.

<sup>72</sup> Archives départementales des Côtes d'Armor, 1-T-327.

*entre la Bretagne et la France, si l'épaulette du couplet 14 ne nous ramenait de suite aux temps modernes.*

Et pour « La fille d'honneur » [Coirault 40 {x} - Le galant volé par la bergère]

*Noyal est un village situé à 2 kilomètres de Lamballe. Il est alors bizarre qu'il soit question de vignes (vignobles), dans cette partie de la Bretagne. Si tant est qu'il y ait jamais eu des vignes près de Lamballe, comme il y en a eu près de Falaise, assurément il faudrait remonter à 200 ans au moins pour se rapprocher de ces mauvais vignobles.*

Sur les cinq chansons envoyées par Hamon, seule « Le savetier philosophe » est de facture lettrée, « La fille d'honneur » est un pastiche de Favart datant de 1762, mais qui a folklorisé et les trois autres chansons sont largement attestées dans la tradition orale bretonne (d'une quinzaine à une cinquantaine de versions).

L'intérêt de la contribution de Hamon vient du fait que peu de collecteurs se sont intéressés à la région de Dinan et que ces quelques chansons permettent de compléter notre connaissance de la répartition géographique des versions.





## 2.13. - Instituteur de Carhaix

### Biographie

Il n'a pas été possible d'identifier l'instituteur de Carhaix concerné.

### Contribution

Liste des chansons envoyées par l'instituteur de Carhaix :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
J'entends un grand bruit dans les airs ...	254	A.N.	5 - 6	T	Noël
Les bourgeois de Chartres ...	19	1	274 r		Noël
		1	275 v		
		1	276 r	M	

soit 2 chansons.

Cette contribution a été transmise au Comité par le recteur d'académie du Finistère qui l'a obtenue de Palud, inspecteur primaire de Châteaulin.

L'envoi de Palud contient six autres noëls de Carhaix, mais la mention « *recueilli par l'instituteur de Carhaix* » n'est indiquée que pour les deux noëls répertoriés ci-dessus. Les autres noëls de Carhaix sont les suivants :

- Célébrons la naissance ...
- Enfin après quatre mille ans ...
- Quand Dieu naquit à Noël ...
- Quel est ce brillant éclair ...
- C'était à l'heure de minuit ...
- Qu'on se réveille, bergers prêtez l'oreille ...

La contribution de l'instituteur de Carhaix répond bien à la demande du Comité qui inclut les noëls dans les chansons à transmettre, mais ce type de chansons ne concerne pas directement la tradition orale.

## 2.14. - La Villemarqué

### Biographie

Il semble inutile, dans le cadre de cette étude, de rappeler la biographie de Hersart de La Villemarqué (1815-1895) qui a déjà été décrite en détail dans de nombreux ouvrages.

Par arrêté du 14 septembre 1852, La Villemarqué est nommé membre du Comité historique, section de philologie <sup>73</sup>.

### Contribution

Liste des chansons envoyées par La Villemarqué :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
Captivité de François 1 <sup>er</sup>	31	2	303 r - 306 v	M	6113
Les filles de la Rochelle	12	Inst.	54 - 55		7101
		3	394 r - 395 v		
Sire Nann	43	3	90 r - 91 r		5311

soit 3 chansons.

### La Villemarqué et le Comité

La contribution de La Villemarqué à l'enquête sur les Poésies populaires de la France est très limitée. Bien qu'il fasse partie du Comité et qu'il soit le seul sur le territoire français à avoir déjà publié un recueil de chansons traditionnelles, il ne participe pas à l'élaboration des « Instructions ». Pourtant en tant qu'ancien collecteur, s'étant lui-même déjà heurté au problème, il avait sûrement des conseils à donner sur la manière à recueillir et les méthodes de classification.

Le Comité doit même insister pour que La Villemarqué transmette les chansons qu'il avait promises : *Conformément au désir exprimé par M. le rapporteur, la section prie M. le ministre de bien vouloir écrire aux personnes ci-après : A M. de Villemarqué, pour lui rappeler la promesse qu'il avait faite d'envoyer une chanson sur la captivité de François 1<sup>er</sup>. [...] <sup>74</sup>.*

La Villemarqué est très rarement présent aux séances du Comité : entre novembre 1852 et juin 1855, il ne participe qu'à quatre séances de la section philologie sur vingt quatre <sup>75</sup>. Sa présence aux assemblées générales n'est pas plus active <sup>76</sup>.

Pourtant, même en l'absence de La Villemarqué en séance, le « Barzaz-Breiz » reste une référence pour le Comité. Par exemple, à propos d'une chanson envoyée par De Coussemaker, il est noté : *Les mois de l'année, avec la musique, chanson qui offre de l'analogie avec la chanson bretonne publiée par M. de la Villemarqué sous le*

---

<sup>73</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome I, p. 3.

<sup>74</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome I, p. 348, séance du 13 juin 1853.

<sup>75</sup> Séances du 6 février 1854, 12 mars 1855, 16 avril 1855, 11 juin 1855. A partir de décembre 1855, la liste des présents aux séances n'est plus indiquée.

<sup>76</sup> Assemblée générale du 2 mai 1853, 10 avril 1854, 2 avril 1855, 4 juin 1855.

titre « Les séries »<sup>77</sup>. La remarque n'est certainement pas pertinente, mais montre bien que les membres du Comité gardent présent à l'esprit l'ouvrage de La Villemarqué.

Bien entendu, dès qu'il s'agit de chants bretons, le Comité fait appel à ses connaissances : *En rendant compte des deux chants bretons de « Jeannette le Roux », et de « Kernolquet », envoyés par M. Lamache, recteur de l'académie des Côtes-du-Nord, il avait exprimé le voeu que ces chants fussent communiqués à M. de la Villemarqué, afin que celui-ci put s'assurer de la fidélité des traductions. Conformément aux conclusions de M. le rapporteur, les deux chants dont il s'agit seront remis à M. de la Villemarqué*<sup>78</sup>. Après examen de ces chants, La Villemarqué signale les textes comme peu corrects et demandant à être complétés par de nouvelles versions. Cependant, les traductions sont exactes<sup>79</sup>.

Lorsque La Villemarqué est présent, il ne manque pas de signaler les variantes de différents chants évoqués en séance, que ces chants soient de Bretagne ou d'autres régions de France :

*M. Guigniaut donne lecture de la traduction d'un chant breton, intitulé « Le marquis de Tredrez », qui lui a été adressé par M. Lejean. M. de la Villemarqué fait remarquer l'analogie que présente ce chant avec celui de la fille de Duguesclin, dont il paraît être une version rajeunie du XVI<sup>e</sup> siècle.*<sup>80</sup>

*Envoi de M. Noël, professeur au lycée impérial de Bordeaux, transmis par M. le recteur de l'académie de la Gironde : Chant sur la bataille de Pavie et la captivité de François I<sup>er</sup>, conservé par tradition dans les montagnes du Béarn. M. de la Villemarqué cite à cette occasion une variante du même chant recueillie en Bretagne.*<sup>81</sup>

*La Villemarqué promet à la section des nouvelles variantes de plusieurs des chansons précédentes.*<sup>82</sup>

*M. de la Villemarqué promet de remettre une variante du chant « Marquis Tredrez » communiquée par M. Lejean et dont il est fait mention dans ce procès-verbal [de la séance du 16 juillet 1855].*<sup>83</sup>

Suite à la proposition d'un membre du Comité de ne pas limiter les recherches du Comité aux chants mais de l'étendre à la tradition orale, La Villemarqué pense qu'il est nécessaire de recueillir au moins les contes qui se rattachent à un chant et qui permettent quelquefois, comme il en a fait l'expérience personnelle, de retrouver, à l'aide de la tradition, un chant primitif dont on ne connaissait que quelques vers<sup>84</sup>.

### **La Villemarqué et Penguern**

La Villemarqué attire l'attention du Comité sur les travaux de Penguern : *La Villemarqué entretient la section d'un recueil de chants bretons commencé depuis très longtemps par M. de Penguern, juge à Vitré, et dont il serait très important pour le comité d'avoir communication. Ce recueil, qui contient des chants fort remarquables et fort anciens, devait former la base d'une publication dont M. Emile Souvestre avait soumis le projet à l'ancien comité des monuments écrits, en 1847, sous le titre de « Recueil de Chants populaires de la France »*<sup>85</sup>.

---

<sup>77</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 401, séance du 12 juin 1854.

<sup>78</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 607, séance du 12 mars 1855.

<sup>79</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 634, séance du 16 avril 1855.

<sup>80</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 607, séance du 12 mars 1855.

<sup>81</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 149, séance du 6 février 1854.

<sup>82</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 610, séance du 12 mars 1855.

<sup>83</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome III, p. 1, séance du 12 novembre 1855.

<sup>84</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 631, séance du 16 avril 1855.

<sup>85</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 607, séance du 12 mars 1855.

Le Comité accède à la demande de La Villemarqué. Celui-ci écrit à Penguern qui lui répond le 13 avril 1855 :

*Votre lettre me jette dans un cruel embarras.  
D'abord je suis fort malade. J'ai déserté mon poste, pour venir me faire soigner chez moi. J'en ai pour deux ou trois mois au moins, si j'en reviens.  
Ensuite mon intention était de ne vous rien donner.  
Et cela parce que votre « Barzaz-Breiz » doit figurer tout entier dans le recueil du ministre.  
J'en agissais ainsi, croyez le bien, non par vanité puérile mais par piété filiale.  
Quelle grâce mes pauvres paysannes déguenillées pouvaient-elles avoir près de vos belles dames en manteau de pourpre et d'hermine.  
On eut peut-être vu dans ce rapprochement une rivalité qui est loin de ma pensée, et qui du reste serait impossible.  
Vous avez recueilli avec un rare talent, et un rare bonheur notre tradition poétique.  
[...]*

*J'ignorais que Souvestre eut adressé à M. Fortoul quelques-uns des chants que je lui avais communiqués. Voici ce qui s'est passé entre nous : M. Salvandy alors ministre lui avait confié la direction d'une publication de chants populaires. Souvestre qui était mon ami d'enfance s'adressa à moi. Son recueil ne devait comprendre que des chants inédits. N'ayant plus votre écrasant voisinage à redouter, je consentis à détacher de mon oeuvre les morceaux les moins indignes de la Bretagne. Ils devaient paraître à part et sous mon nom dans sa collection. Plus tard ce projet ayant manqué, il fut convenu que je reprenais la pleine propriété du fruit de mes recherches.*

*Or, je n'avais encore rien donné à Souvestre de fini, d'achevé dans ma correspondance. Voulant lui donner un avant goût de ce que je lui destinais, je lui ai transmis des fragments que j'ai complétés depuis, et souvent dans mon enthousiasme, la première version d'un chant que je venais de recueillir. Vous savez combien ces premières versions sont défectueuses, et avec quelle patience il faut en chercher d'autres, pour les corriger.*

*Si Souvestre s'est amusé à compléter les textes à l'aide de ce qu'il appelait son breton littéraire, s'il a retouché, s'il a « arrangé » en un mot, il me serait impossible de signer un pareil travail entièrement contraire à ma manière de faire. Voyez cela, mon cher ami, ou plutôt si cela est possible, envoyez-moi les morceaux qui me sont attribués, et je les retournerai tels qu'il me sera permis de les avouer.*

*Voici ce que je ferai :*

*Je ne veux pas refuser à M. Fortoul que j'estime infiniment, qui donne à nos études favorites un mouvement, une vie qui leur manquait avant lui, ce qu'il a bien voulu vous charger de me demander. Mettant tout amour propre de côté, je réunirai mes plus beaux morceaux dans tous les dialectes, une vingtaine et peut-être plus, j'y joindrai des notes historiques et j'adresserai au ministre ce recueil bien pâle à côté du vôtre, mais que voulez-vous ? La Bretagne n'avait qu'un certain nombre de chefs-d'oeuvre, et vous vous en êtes emparé <sup>86</sup>.*

La Villemarqué transmet au Comité la réponse de Penguern en indiquant que celui-ci mettra volontiers à la disposition du Comité la collection de chants bretons qu'il a formée <sup>87</sup>. En rappelant que cette collection est des plus remarquables, il propose que le titre de correspondant soit attribué à Penguern. Le 29 juin 1855, Penguern est nommé correspondant du Comité à Morlaix. Par lettre du 12 juillet, il remercie de sa nomination <sup>88</sup>.

Mais la maladie empêchera Penguern de collaborer avec le Comité : *De Ploëskel se fait l'interprète des regrets qu'éprouve M. de Penguern, son beau-frère, de ne pouvoir répondre au désir du comité, et lui*

<sup>86</sup> La Villemarqué, *La Villemarqué, sa vie et ses oeuvres*, p. 179.

<sup>87</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 630, séance du 16 avril 1855.

<sup>88</sup> Archives nationales, F/17/2876, dossier Penguern.

*communiquer ses chants qu'il a recueillis en Bretagne. M. de Penguern est dans un état de santé qui l'empêche de se livrer en ce moment à aucun travail* <sup>89</sup>.

Le ministre de l'Instruction publique écrit à de La Villemarqué le 28 décembre 1855 :

*Devant l'état inquiétant de maladie de M. de Penguern la section de philologie a dû se préoccuper des moyens de prévenir la dispersion et peut-être la perte de la précieuse collection réunie par ce correspondant pour le cas où il viendrait à succomber. La section a pensé que dans cette circonstance vous pourriez lui prêter un utile concours sinon en obtenant de M. de Penguern la communication des documents qu'il a entre les mains du moins en faisant les démarches qui vous paraîtront propres à en assurer la conservation.* <sup>90</sup>

La Villemarqué répond le 6 janvier 1856 :

*J'attache trop d'importance à votre désir, M. le Ministre, aux vœux du comité et à la collection de M. de Penguern pour ne pas user de tous les moyens qui seront en mon pouvoir pour prévenir la perte de cette collection et, s'il dépend de moi, le comité en aura communication tôt ou tard.* <sup>91</sup>

La Villemarqué veut bien s'engager à user de tous les moyens qui seront en son pouvoir pour procurer au comité la communication des poésies populaires que M. de Penguern a entre les mains <sup>92</sup>.

Le 5 avril 1856, Penguern propose sa démission au Comité pour raison de santé. Le Comité refuse sa démission et charge La Villemarqué de lui annoncer cette décision <sup>93</sup>.

#### **La Villemarqué et la littérature ancienne**

Lors des séances du Comité, La Villemarqué semble plus s'intéresser à la littérature ancienne qu'à la chanson. Par exemple, à la séance du 6 février 1854, il propose d'aller étudier les manuscrits d'un texte français du roman de Girart de Roussillon conservés à Londres et à Oxford, afin de combler les lacunes que présentent les deux manuscrits en texte provençal de ce roman qui existent à Paris <sup>94</sup>. Il donne la réponse qu'il a reçue à la séance du 13 mars 1854 : *le bibliothécaire d'Oxford réclame un manuscrit qui depuis longtemps a été emprunté par un Français au dépôt confié à sa garde, et se refuse toute nouvelle communication tant que la réintégration de ce manuscrit n'aura pas eu lieu* <sup>95</sup>.

Le compte rendu de sa mission en Angleterre est rapporté dans le « Bulletin du Comité » en novembre 1855 :

*M. de La Villemarqué fait un rapport sur une partie des découvertes qu'il a faites durant sa mission en Angleterre. Sa mission avait pour principal objet la recherche dans les bibliothèques de manuscrits intéressants pour la langue et la littérature de nos départements de l'Ouest ; mais son attention avait en même temps été appelée par M. le ministre sur les grands poèmes en langue française qu'il pourrait rencontrer, et sur les chants qui lui paraîtraient de nature à faire partie du recueil de poésie populaire dont s'occupe le comité.*

---

<sup>89</sup> Archives nationales, F/17/2876, lettre de Ploëssellec du 5 décembre 1855 et Bulletin du Comité de la langue, tome III, p. 50, séance du 11 décembre 1855.

<sup>90</sup> Archives nationales, F/17/2876, lettre du 28 décembre 1855.

<sup>91</sup> Archives nationales, F/17/2876, lettre du 6 janvier 1856.

<sup>92</sup> Bulletin du Comité, tome III, p. 113, séance du 14 janvier 1856.

<sup>93</sup> Archives nationales, F/17/2876, lettres du 5, 18, 19 et 22 avril 1856.

<sup>94</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 144, séance du 6 février 1854.

<sup>95</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 202, séance du 13 mars 1854.

*M. de La Villemarqué signale comme inédit un fragment d'un poème de Merlin appartenant au musée britannique. Ce fragment, qui est le préambule du poème, et qui se compose de 258 vers, est intitulé : Issi coment Merlyn Ambroisie fut née [sic] et de sa nissance [sic] et de sa mere.*

*Il a découvert à Cambridge un fragment du poème de Tristan, plus intéressant encore, et qui était resté inconnu à M. Francisque Michel.*

*Enfin il a trouvé à Oxford, dans la bibliothèque bodléienne, une collection de vieilles chansons françaises ayant appartenu à sir Francis Douce, et plus anciennement à la famille normande de Gornay. Ces chansons, qui paraissent avoir été composées vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, et qui concernent la Flandre, l'Artois, la Champagne et l'Anjou, sont au nombre de 245, parmi lesquelles on compte 57 pastourelles et 188 ballades. M. de La Villemarqué en cite plusieurs qui sont mises provisoirement en réserve pour le recueil, bien que la section ne reconnaisse pas à toutes le cachet propre aux chants populaires, tel qu'elle comprend ce genre de poésie.*

*La section se félicite d'apprendre que le rapport de M. de La Villemarqué sera imprimé dans un prochain numéros des Archives de Missions.*

*La section saisit cette occasion pour prier M. le ministre de bien vouloir continuer de comprendre la recherche des chants populaires dans les instructions qu'il donnera aux personnes chargées par lui de missions en France ou à l'étranger<sup>96</sup>.*

### **Analyse de sa contribution**

La contribution de La Villemarqué à l'enquête sur les Poésies populaires de la France est très limitée : il n'envoie aucune chanson en breton et se limite à communiquer trois chansons en français, après avoir été relancé plusieurs fois par le Comité.

Les trois chansons qu'il a communiquées ont fait l'objet de publication :

- « Sire Nann » (Coirault 5311 - Jean Renaud) dans le « Barzaz-Breiz », dès la première édition de 1839 ;
- « Les filles de La Rochelle » (Coirault 7101 - Le merveilleux navire) dans le « Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne » en 1887 (tome 7, p. 221) ;
- « Captivité de François 1<sup>er</sup> » (Coirault 6113 - François 1<sup>er</sup> prisonnier) dans la « Revue des Traditions Populaires » en 1888 (tome 3, n° 8, p. 420).

Il est curieux de trouver un extrait du Barzaz-Breiz dans le Recueil de la Bibliothèque nationale. Quant aux deux autres chansons, elles ne seront publiées par La Villemarqué que plus de vingt ans après la fin de l'enquête.

La chanson de « Jean Renaud » est très largement répandue en Bretagne aussi bien en français (une vingtaine de versions) qu'en breton (une quarantaine de versions). La chanson des « Filles de La Rochelle » est attestée par une douzaine de versions. Par contre la « Captivité de François 1<sup>er</sup> » n'est attestée que par deux autres versions dont une d'origine douteuse.

---

<sup>96</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome III, p. 1, séance du 12 novembre 1855.





## 2.15. - Luzel

### Biographie

Il semble inutile, dans le cadre de cette étude, de rappeler la biographie de François-Marie Luzel (1821-1895) qui a déjà été décrite en détail dans de nombreux ouvrages <sup>97</sup>.

### Contribution

Luzel a envoyé des chansons en français, des chansons traduites du breton et des chansons en breton <sup>98</sup>:

Liste des chansons en français envoyées par Luzel :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
Jean de Linières	164	5	490 r - 491 r	M	4602

soit 1 chanson en français.

---

<sup>97</sup> **Batany**, *Luzel - Poète et folkloriste (1821-1895)* ; **Morvan**, *François-Marie Luzel - Biographie*. Pour une analyse des débuts de Luzel dans la collecte des chants populaires et notamment pour mieux appréhender l'influence de son oncle Le Huërou, on se reportera à **Berthou-Bécam**, *Enquête officielle sur les Poésies populaires de la France (1852-1876) - Collectes de langue bretonne*, vol. 1, p. 325.

<sup>98</sup> **Berthou-Bécam**, *Enquête officielle sur les Poésies populaires de la France (1852-1876) - Collectes de langue bretonne*, vol. 1, p. 72 et p. 332.

Liste des chansons traduites du breton envoyées par Luzel :

Titre	Vol.	Folios	Mél.	Malrieu
Adieux d'un jeune conscrit	5	306 v - 307 v		700
Amour et infidélité	5	346 v - 349 r		n.r.
Annaïk le Gardien	5	373 r - 375 r		42
Annaïk Lucas	5	337 r - 339 r		217
Autrefois et aujourd'hui	5	386 r - 387 r		n.r.
Bonjour belle Marhaït ...	5	508 v - 510 r		n.r.
Cantique sur les blasphèmes	5	480 v - 482 v		n.r.
Cathérine la réprouvée	5	488 r et 484 r		352
Chanson au sujet d'un filou qui a trompé son hôte	5	455 r - 456 v		179
Chant de table	5	479 v - 480 r		n.r.
Constance [ <i>sic</i> ] de deux amoureux séparés	5	436 v - 437 v		n.r.
Contrechapel	5	352 v - 354 v		39
Des gens sages vous auront dit ...	5	492 r - 492 v		875
Dialogue entre deux jeunes gens sur une séparation volontaire	5	345 r - 346 v		n.r.
Dialogue entre le juif errant et le bonhomme Misère	5	451 r - 452 v		1449
Dialogue entre le loup et le voleur	5	409 r - 410 v		1639
Discours pour demander une femme en mariage	5	471 v - 479 v		n.r.
Discours pour demander une jeune fille en mariage	5	467 r - 468 v		n.r.
Discours pour demander une jeune fille en mariage	5	469 r - 471 r		n.r.
Eloge des femmes et des jeunes filles	5	433 v - 436 r		n.r.
Ervoanik Ar Linguer	5	323 r - 328 r		180
Fontenelle	5	406 v - 408 v		238
Gabriella de Vergy	5	378 r - 382 r		n.r.
Garan le Bris	5	328 r - 330 v		325
Guerz au sujet d'un jeune homme parti avec la première réquisition	5	375 v - 377 v		n.r.
Guerz au sujet d'un jeune homme qui, après sa mort, revient sur terre pour payer la somme de 4 écus	5	453 r - 454 v		257
Guerz composé sur la vie de Judas	5	445 v - 447 v		143
Guerz de Sainte Barbe	5	438 r - 441 v		272
Guerz en l'honneur de saint Emilion	5	442 r - 445 r		n.r.
Guerz sur l'assassinat commis sur les personnes de Yann Guilchin, Maharit Riou sa femme, et Suzanna Riou leur nièce par Iann et Laurant Trégoat de la paroisse de Plouguiel	5	448 r - 450 v		n.r.
Histoire admirable de Boudédeo	5	370 r - 373 r		351
J'ai choisi une maîtresse dans l'évêché de Tréguier ...	5	311 v - 312 v		n.r.
J'ai choisi une maîtresse dans l'évêché de Tréguier ...	5	411 v - 412 v		n.r.

<b>Titre</b>	<b>Vol.</b>	<b>Folios</b>	<b>Mél.</b>	<b>Malrieu</b>
Je suis un jeune homme exerçant mon métier	5	349 r - 349 v		871
Jeannédik Ar Yudek	5	308 r - 310 r		1093
Jeannédik Le Roux	5	299 r - 300 r		228
Judith et Holopherne	5	362 r - 369 v		n.r.
Kloarek Perros	5	504 v		n.r.
L'abbé Lagéat et L'abbé le Gall - Mme Taupin	5	403 r - 404 v		1409
L'abbé Le Goff et le sonneur de Lanio	5	410 v - 411 v		1257
L'amour comparé aux quatre saisons	5	457 r - 460 r		n.r.
L'assemblée <i>[sic]</i> nationale	5	418 r - 420 r		102
L'épingle	5	485 r - 487 r		681
L'héritière de Keroulas	5	313 r - 316 v		1053
L'hermite <i>[sic]</i> Jean Guérin	5	424 r - 430 v		293
La danse	5	387 v - 389 v		n.r.
La douleur de la Vierge	5	317 r - 322 r		n.r.
La minoure	5	404 v - 406 v		204
La mort et le jeune homme	5	552 r - 553 v		455
La pipe	5	497 v - 499 r		n.r.
La première fois que j'eûs l'honneur de connaître ma douce..	5	414 r - 416 v		n.r.
La vengeance du jeune baron	5	493 r - 494 v		36
Le baron de Goaz-Hamon	5	495 r - 496 r		n.r.
Le franc buveur	5	506 r - 507 r		740
Le jeune kloarek et son frère le laboureur	5	420 r - 422 r		636
Le jugement dernier	5	398 r - 400 r		n.r.
Le kloarek de Paimpol	5	335 v - 337 r		1528
Le kloarek et sa mère	5	484 r - 484 v		1014
Le marquis de Traoulavané	5	302 r - 304 r		1054
Le paradis	5	400 r - 402 v		n.r.
Le petit baron et Rosmadec	5	310 r - 311 v		36
Le reliquaire	5	412 v - 414 r		n.r.
Les conscrits de Loguivy	5	505 r - 506 r		711
Les conscrits de Ploumilliau	5	507 r - 508 r		691
Les dix-huit planètes	5	330 v - 333 v		n.r.
Marie Le Masson	5	417 r - 418 r		212
Mariik Le Moal	5	305 v - 306 v		1531
Monsieur de Penn-an-Guèr et monsieur Delande	5	350 r - 352 r		37
Monsieur Nann	5	381 v - 382 v		251
Non je ne suis pas joyeux ...	5	487 v		1727

<b>Titre</b>	<b>Vol.</b>	<b>Folios</b>	<b>Mél.</b>	<b>Malrieu</b>
Notre-Dame de Bon Secours de Guingamp	5	334 r - 335 r		n.r.
Notre-Dame de Confort	5	422 r - 423 v		n.r.
Penn-hérez Crec'hgouré	5	501 r - 504 r		920
Pierrik an Hairy	5	361 r - 361 v		1507
Plaintes de l'âme du purgatoire	5	496 r - 497 v		n.r.
Preuve de l'existence de Dieu	5	461 r - 466 r		n.r.
Saint Mathurin de Montcontour, le maître des vents et des eaux	5	499 v - 500 v		132
Si j'avais suffisamment d'instruction et d'esprit ...	5	339 v - 342 v		n.r.
Si j'en avais le loisir ...	5	304 r - 305 v		n.r.
Sône au sujet de deux jeunes gens qui s'aimaient tendrement	5	354 v - 359 v		n.r.
Sône composée à deux jeunes gens séparés par les mauvaises langues	5	342 v - 344 v		n.r.
Sône composée au sujet d'un jeune homme et d'une jeune fille	5	301 r - 302 r		n.r.
Sône composée par un jeune kloarec au sujet du crève-cœur que lui causa la nouvelle de la mort de sa maîtresse	5	382 v - 385 v		n.r.
Sône de Cupidon	5	359 r - 360 v		1122
Véritable portrait des femmes et des jeunes filles	5	431 r - 433 v		n.r.
Vie de Monseigneur Saint Meloire patron de l'église de Lanmeur	5	390 r - 397 r		309

soit 86 chansons traduites du breton.

Liste des chansons en breton envoyées par Luzel :

<b>Titre</b>	<b>Vol.</b>	<b>Folios</b>	<b>Mél.</b>	<b>Malrieu</b>
Bêlek ann Ezens	5	526 r		n.r.
Bêlek Gwegan	5	529 r - 531 r		202
Bêlek Lizri	5	524 r - 525 r		n.r.
Bêlek Maugwenn	5	527 r - 528 r		33
Jannet Ar Gallig	5	517 r - 519 r		n.r.
Jannet Ar Gallig	5	521 r - 523 r		n.r.
Kloarek Duclos	5	533 r - 534 r		224
Person Clérin	5	532 r - 532 v		413

soit 8 chansons en breton.

Luzel s'intéressait depuis plusieurs années aux chansons populaires, puisqu'il avait déjà demandé à plusieurs reprises, et fini par obtenir en 1845, une indemnité du ministère de Salvandy pour *frais de mission dans l'ancienne province de Bretagne, à l'effet de recueillir les chants et les poésies populaires en langue bretonne*. Ce sont des traductions de poésies populaires, sans texte breton original qu'il avait fournies à l'époque comme compte rendu de son enquête. Dans l'ombre du Barzaz-Breiz, elles avaient été jugées de peu d'intérêt. Il essaie de faire renouveler cette mission en 1846, mais sans succès.

Aussi, dès le début de l'enquête sur les Poésies populaires de la France, Luzel propose sa collaboration par lettre du 1<sup>er</sup> novembre 1852 :

*Le recueil des poésies populaires de la France [sic], qui va être publié sous vos auspices, signalera votre passage au ministère de l'Instruction publique, et sera, parmi tant d'autres, un titre incontestable à la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à notre Littérature nationale. Depuis dix ans, monsieur le Ministre, je m'occupe de recueillir des poésies populaires, et je m'estimerais heureux de pouvoir contribuer, dans la mesure de mes forces à la réalisation de votre heureuse et patriotique pensée ; si enfin il m'était permis d'apporter aussi ma pierre à ce magnifique édifice de notre littérature populaire, que la France attendait depuis si longtemps. Je me suis spécialement occupé de littérature Bretonne, et j'ai recueilli moi-même de la bouche de nos fileuses, de nos paysans, de nos pâtres armoricains de nombreux Gwerz, de nombreux sônes, parfaitement inédits. [...]*<sup>99</sup>

Le Comité lui répond le 16 novembre :

*M. vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 1<sup>er</sup> de ce mois, pour m'offrir votre concours pour la publication du Recueil des poésies populaires de la France, et vous m'avez demandé d'être chargé des travaux de recherche ou de traduction en ce qui concerne la littérature Bretonne. La Commission qui doit diriger cette publication importante n'étant pas encore réunie, je ne saurais, quant à présent, répondre au désir que vous avez bien voulu m'exprimer.*<sup>100</sup>

Sa proposition de collaboration est mentionnée dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 14 février 1853 :

*M. Raoul [sic] Luzel offre son concours pour la partie des poésies populaires qui regardera la Bretagne. Possesseur des manuscrits de Feu M. Le Huërou, son oncle, il s'est lui-même livré à l'étude de la littérature bretonne d'une manière toute spéciale et a recueilli une quantité considérable de gwerz et de nombreux sônes inédits.*<sup>101</sup>

L'avis du Comité lui est notifié par lettre du 5 avril :

*M. J'ai mis sous les yeux de la section de Philologie du Comité historique institué près de mon Ministère la lettre que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire au commencement du mois de Novembre dernier relativement à la publication du Recueil des poésies populaires de la France. Le Comité m'a chargé de vous transmettre ses remerciements pour l'offre que vous avez bien voulu lui faire d'apporter votre concours à cette importante publication ; et il a fait prendre note de votre proposition pour l'époque où l'on s'occupera de la partie du Recueil des poésies populaires consacrée aux idiomes locaux.*<sup>102</sup>

---

<sup>99</sup> Lettre, Archives nationales, F/17/3245.

<sup>100</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/3245.

<sup>101</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome I, p. 97, séance du 14 février 1853.

<sup>102</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/3245.

Ce n'est pourtant que dans l'une des dernières séances du Comité, le 2 février 1857, qu'est mentionnée sa contribution : *Deux recueils transmis directement à M. Ampère doivent encore être indiqués : [...] l'autre consiste en un certain nombre de traductions de chants bretons fournis par M. Luzel, professeur d'histoire à Pontoise* <sup>103</sup>.

Luzel a adressé deux contributions au Comité : en 1853 et en 1875. Sa première contribution consiste en 86 traductions de chansons en breton et une chanson en français « Jean de Linières ».

En ce qui concerne les traductions, les textes bretons originaux ont pu être identifiés par L. Berthou-Bécam, sauf pour quatre d'entre eux. Les traductions de Luzel apparaissent très proches du texte initial.

Ces chansons peuvent être regroupées en quatre catégories :

- 28 chansons publiées par Luzel dans « Gwerziou Breiz-Izel » et « Soniou Breiz-Izel » ;
- 7 chansons publiées dans des recueils de cantiques ;
- 45 chansons publiées sur feuilles volantes ;
- 6 chansons inédites.

Il est assez surprenant de constater que les deux tiers de ces chansons ont été imprimés sur feuilles volantes et ne correspondent pas à l'idée que l'on peut se faire de Luzel à travers les publications qu'il fera ultérieurement.

Cependant, on peut remarquer que la première contribution de Luzel est conforme aux thèmes de la classification décrite dans les « Instructions » d'Ampère : sujet religieux, poésie d'origine païenne, chant historique, poésie romanesque, chanson liée aux événements de l'existence, chanson de circonstance, chanson satirique.

Pour une étude détaillée de la contribution de Luzel concernant les chansons traduites du breton, on se reportera à l'étude de L. Berthou-Bécam « Enquête officielle sur les Poésies populaires de la France (1852-1876) - François-Marie Luzel : Textes et sources ».

L'unique chanson en français envoyée par Luzel (Coirault 4602 - L'apprenti pastoureau) est largement attestée en Bretagne par une vingtaine de versions et trois autres versions bretonnes ont été envoyées dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France.

Après deux nouvelles missions obtenues grâce au soutien de Renan, la publication du premier tome des «Gwerziou Breiz-Izel» en 1868, et avec la montée de ce qui allait devenir la querelle du Barzaz-Breiz, Luzel commence à bénéficier d'une certaine notoriété. Suite à plusieurs demandes de sa part <sup>104</sup>, il est nommé membre correspondant du Comité des Travaux Historiques le 25 décembre 1872.

Luzel adresse de nouvelles contributions de chants en breton : le 28 février 1875 (une chanson), le 25 janvier 1876 (huit chansons) et le 8 janvier 1877 <sup>105</sup>. Seules les huit chansons envoyées le 25 janvier ont été retrouvées : il s'agit de chansons ayant trait aux moeurs des prêtres et des moines. On peut penser que Luzel souhaitait faire connaître ces chansons peu favorables au clergé, mais sans oser prendre la décision de les publier lui-même. Il se décharge donc du problème sur le Comité.

Pour une étude détaillée de la contribution de Luzel concernant les chansons en breton, on se reportera à l'étude « Enquête officielle sur les Poésies populaires de la France (1852-1876) - Collectes de langue bretonne », vol. 1, p. 321.

---

<sup>103</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 61, assemblée générale du 2 février 1857.

<sup>104</sup> Lettres du 20 octobre 1868, 12 janvier 1872, 22 janvier 1872, Archives nationales, F/17/2867.

<sup>105</sup> Lettres, Archives nationales, F/17/2867 et F/17/13270.



## 2.16. - Macé et Du Boys

### Biographie de Macé

Antonin Pierre Laurent Macé de Lépinay (1812-1891) est né à Plouër (Côtes-du-Nord). Elève de l'École Normale (promotion de 1834), il a été professeur d'histoire au collège de Nantes. Il enseigne successivement à Saintes, Montpellier, Toulouse, Lyon, puis à la Faculté des Lettres de Grenoble dont il occupe de 1849 à 1882, la chaire d'histoire. Il est membre de l'Académie Delphinale et de plusieurs sociétés savantes.

Outre ses thèses, « De Agobardi, archiepiscopi Lugdunensis, vita et operibus » et « Des lois agraires chez les romains » (1866), il a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels « Cours d'histoire des temps modernes comprenant l'histoire de tous les états d'Europe et les colonies européennes depuis le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours » en 3 volumes (1840-1843), « Résumé de l'histoire de la langue et de la littérature française depuis leur origine jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle » (1840), « Les Chemins de fer du Dauphiné » en 4 volumes (1860), « Grenoble » (1861), « Mémoire sur la géographie du Dauphiné et de la Savoie avant et pendant la domination romaine » (1863), « Un Procès d'histoire littéraire, les Poésies de Clotilde de Surville » (1871), « La conservation des monuments mégalithiques dans le Morbihan » (1887).<sup>106</sup>

Macé est correspondant du Comité pour la région de Grenoble.

### Biographie de Du Boys

Albert du Boys (1804-1889), habite à La Combe de Lancey et à Grenoble (Isère). Conseiller à la Cour de Grenoble, il a publié des ouvrages sur le droit criminel, mais également « Album du Vivarais » en 1842 et « Savoie et Dauphiné » en 1863-1864<sup>107</sup>.

Comme Macé, il est correspondant du Comité pour la région de Grenoble.

Macé et du Boys sont correspondants du Comité hors de Bretagne, mais ils adressent des chansons recueillies en Bretagne.

---

<sup>106</sup> D'après La Grande Encyclopédie, tome 22, p. 863 ; **Kerviler**, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, tome XI, p. 509 et **Carreau**, *Dictionnaire biographique des collecteurs*, p. 99.

<sup>107</sup> **Carreau**, *Dictionnaire biographique des collecteurs*, p. 60.



## Contribution

Liste des chansons bretonnes envoyées par Macé et Du Boys :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
A Paris, y a-t-une dame ...	322	4	163 r		6012
C'était un petit moine ...	92	4	203 r		9318
C'était une bergère ...	104	4	260 r - 260 v		Lettré
Comme j'étais petite, petite à la maison ...	94	4	208 r - 209 r		1722
Entre vous les gas ...	103	4	248 r - 248 v		5801
J'avais des sabots neufs ...	93	4	207 r		4609
L'autre jour chez mon père ...	109	4	303 r - 303 v		9303
La tour prends garde	106	4	295 r - 295 v		7806
Mon père a fait bâtir maison ...	112	4	347 r - 347 v		106
Père capucin, voulez-vous danser ...	124	4	405 r - 405 v		102 [a]

soit 10 chansons.

Une seule des chansons envoyées par Macé et du Boys est mentionnée dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 2 mars 1857 : *La ronde : Mon père a fait bâtir maison, etc. variante envoyée par MM. Macé et du Boys* <sup>108</sup>.

Dans le rapport fait, le 2 février 1857, par La Villegille secrétaire du Comité, pour Macé et du Boys, il est mentionné que Macé et Du Boys ont adressé *10 chants dont 1 variante* <sup>109</sup>. Effectivement les chansons de Macé et Du Boys sont numérotées de 1 à 10 et les folios « a » à « j » dans la marge :

- 1 - L'autre jour chez mon père ... (folio a)
- 2 - C'était un petit moine ... (folio b)
- 3 - C'était une bergère ... (folio c)
- 4 - La tour prends garde (folio d)
- 5 - Père capucin, voulez-vous danser ... (folio e)
- 6 - Entre vous les gas ... (folio f)
- 7 - Comme j'étais petite, petite à la maison ... (folios g et h)
- 8 - J'avais des sabots neufs ... (folio i)
- 9 - Mon père a fait bâtir maison ... (folio j)
- 10 - A Paris, y a-t-une dame ... (folio k)

Pour quatre de ces chansons, une annotation ou un commentaire précise explicitement une origine des Côtes-du-Nord : « Entre vous les gas ... » (n° 103) est présentée comme une *ronde en patois des Côtes-du-Nord*, une annotation sur la chanson « L'autre jour chez mon père ... » (n° 109) indique également Côtes-du-Nord et « La tour prends garde » (n° 106) est *telle qu'on la chante en Bretagne*. Pour « C'était un petit moine ... » (n° 92), il est précisé à la fin de la chanson que *suit un autre couplet que je n'ai jamais su, que ma grand' mère a toujours refusé de me dire, mais qu'on m'a dit assez grivois*. Etant donné que Macé est originaire des Côtes-du-Nord, on peut donc penser qu'il s'agit de chansons qu'il a transcrites à partir de ses souvenirs.

<sup>108</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 28, séance du 2 mars 1857.

<sup>109</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 63, séance du 2 février 1857.

Pour les six autres chansons, « A Paris, y a-t-une dame ... » (n° 322), « C'était une bergère ... » (n° 104), « Père capucin, voulez-vous danser ... » (n° 124), « Comme j'étais petite, petite à la maison ... » (n° 94), « J'avais des sabots neufs ... » (n° 93), « Mon père a fait bâtir maison ... » (n° 112) aucune mention d'origine n'est mentionnée. Comme pour Beauvuère, il nous a semblé plus pertinent d'intégrer ces chansons dans notre corpus, d'en donner les textes, en attirant l'attention sur l'incertitude vis-à-vis de leur origine.

La plupart des chansons envoyées par Macé et Du Boys sont largement attestées dans la tradition orale en Bretagne par plusieurs dizaines de versions : « C'était un petit moine » (Coirault 9318 - Le moine qui trait la vache), « Comme j'étais petite ... » (Coirault 1722 - La fille au cresson), « Mon père a fait bâtir maison ... » (Coirault 106 - Mon père a fait bâtir maison).

« A Paris, y a-t-une dame ... » (Coirault 6012 - La dame au miroir d'argent), « Entre vous les gas ... » (Coirault 5801 - Ne prenez point femme dans le mois de mai), « J'avais des sabots neufs » (Coirault 4609 - La bergère sous le houx) et « L'autre jour chez mon père ... » (Coirault 9303 - Le moine mis à coucher avec la fille aînée) sont moins répandues mais sont attestées par plusieurs versions.

Par contre « Père capucin voulez-vous danser » (Coirault 102 [a]) est la seule version bretonne connue et pour « La tour prends garde » (Coirault 7806) il n'existe qu'une seule autre version bretonne. Ces chansons relèvent du répertoire enfantin et si elles sont absentes des publications, c'est sans doute qu'elles n'ont pas été jugées dignes d'intérêt par les collecteurs.

« C'était une bergère ... » est une chanson lettrée qui fait également partie du répertoire enfantin depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.



## 2.17. - Mahéo

### Biographie

Jean Mahéo est conservateur des archives de St Sauveur de Dinan et membre de la Société Archéologique des Côtes-du-Nord, à Dinan.

Il avait demandé dès 1851 à être membre correspondant du Comité des travaux historiques mais sa demande avait été ajournée et ce n'est que le 12 novembre 1852 qu'il est nommé correspondant à Dinan (Côtes-du-Nord) <sup>110</sup>.

---

<sup>110</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome I, p. 8.

## Contribution

Liste des chansons envoyées par Mahéo :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
Allant à la chasse ...	85	4	172 r - 173 r		1810
Bichette et les choux	25	2	23 r - 23 v		103 [a]
Buvons un coup trinquons les verres ...	219	6	242 r - 242 v		Lettré
Ce sont les dames de Paris ...	221	6	243 v - 244 r		2409
Cette nuit j'ai fait un rêve ...	215	6	239 r - 240 r		1104
En m'en revenant des noces ...	213	6	237 v - 238 r		5903
Ensemble je gardions nos troupeaux ...	223	6	246 r - 247 r		Lettré
Entre vous les jeunes filles qui voulez vous marier ...	229	6	252 r - 252 v		4908
J'ai été aux noces sans être conviée ...	216	6	240 r - 240 v		5106
J'ai fait une maîtresse ...	227	6	250 v - 251 v		1534
J'aperçois ma maîtresse là-bas dans le jardin ...	228	6	251 v - 252 r		2707
J'irons dimanche au bourg de Mégris ...	234	6	509 v - 510 r		113 {y}
Jamais je ne servirai maçon ...	232	6	253 r - 254 v		6311
L'autre jour je fus charuer ...	222	6	244 v - 246 r		114 [a]
La noce des champs	235	6	510 r - 511 r		105 [a]
Le biberon rouennais	147	4	529 r - 530 r		111 [a]
Le mal marié	86	4	173 r - 173 v		5803
		6	508 r		
Le revenant qui n'est pas mort	226	6	249 r - 250 v		6907
Le valet de Brignolet	212	6	237 r - 237 v		6321
Les gars de Campeniac ...	214	6	238 r - 239 r		113 {x}
Mon père veut me marier ...	220	6	242 v - 243 v		5716
Ne pleurez pas belle Nanon vous serez mariée ..	230	6	252 v		3804
Ode à l'ombre de Mr de Turenne	236	A.N.	n.p.		Lettré
Par un matin me suis levé ...	217	6	240 v - 241 r		1431
Publions donc la valeur d'une fille de cœur ...	218	6	241 v		3508
Quand la feuille était verte ...	231	6	252 v		4803
Que fais tu là bergère ...	224	6	247 v - 248 r		4216
Que les femmes sont folles d'obéir à leurs maris ...	225	6	248 r - 249 r		5815
Un jour i' me prit envie ...	233	6	509 r		2424

soit 29 chansons.

Le 3 août 1853, Mahéo demande au Comité des précisions sur les chants à envoyer :

*J'ai l'honneur de vous adresser quelques opuscules pour le Comité des travaux historiques.*

*Dans peu de temps, Monsieur le Ministre, j'aurai l'honneur de vous remettre un certain nombre de pièces inédites, tant prose que poésies, oeuvres des siècles précédents.*

*Dans le dernier bulletin, le paragraphe sur les chants populaires, ne statue pas positivement, si les recherches doivent s'étendre jusqu'à la révolution de 1793, époque si fertile en chants populaires, la plupart s'appliquant aux localités, chants, à la vérité, plus ou moins répugnants mais parmi lesquels il peut pourtant se trouver des perles pour l'histoire.* <sup>111</sup>

Il lui est répondu le 14 août 1853 :

*M. j'ai reçu les documents que vous avez bien voulu me faire parvenir avec votre lettre du 3 Août courant.*

*Je m'empresse, M. de vous remercier de cette communication, dont j'aurai soin de faire part au Comité, lors de la reprise de ses travaux. Vous recevrez prochainement les Instructions nouvelles préparées par les soins du Comité, et qui auront pour objet de guider les correspondants dans leurs recherches.* <sup>112</sup>

Le 25 février 1854, Mahéo adresse la lettre suivante au ministre :

*J'ai eu l'honneur de recevoir les bulletins que vous avez bien voulu me faire adresser ; le n° 4 particulièrement est d'un grand intérêt pour moi, en ce qu'il fixe positivement le correspondant sur les matières qui doivent faire l'objet de ses recherches.*

*Je vous envoie, Monsieur Le Ministre, cinq cahiers renfermant seize pièces, puissent-elles répondre à l'attente et aux désirs du Comité !* <sup>113</sup>

Sa contribution est examinée à la séance du 12 juin 1854 :

*Envoi de M. Mahéo, correspondant : « Bichon-Bichette », variante du Conjurateur et le loup ; « Allant à la chasse », ronde ; « Le Biberon rouennais ». [...] La section prononce simplement le dépôt aux archives des autres poésies envoyées par MM. Combet, de Mellet, de Portalon et Mahéo.* <sup>114</sup>

Une lettre du 13 juillet 1854 l'informe de la décision du Comité :

*M. j'ai mis sous les yeux de la section de philologie du Comité les divers morceaux de chant qui ont fait l'objet de votre communication du 25 février dernier.*

*La section a accueilli avec intérêt cet envoi, et elle m'a chargé de vous en remercier.*

*Plusieurs des morceaux dont il se compose ont particulièrement fixé son attention, entr'autres les chansons du biberon Rouennais, et de Bichette, ainsi que la ronde allant à la chasse.*

*La section les a fait réserver pour le recueil des poésies populaires de la France. Les autres morceaux seront déposés dans les archives du Comité.* <sup>115</sup>

Des seize chansons mentionnées comme faisant partie du premier envoi de Mahéo, seules sept ont été retrouvées. La liste en est donnée ci-dessous en précisant le numéro ajouté par le Comité, le titre, puis entre [ ] le numéro que nous leur avons attribué dans le cadre de cette étude :

10 - Bichette et les choux [n° 25]

11 - Allant à la chasse ... [n° 85]

12 - Le mal marié [n° 86]

13 - Un jour i' me prit envie ... [n° 233]

14 - J'irons dimanche au bourg de Mégris ... [n° 234]

---

<sup>111</sup> Lettre, Archives nationales, F/17/2868/1 - Dossiers des correspondants du Comité des travaux historiques de Mac Carthy à Maillot - Dossier Mahéo.

<sup>112</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/2868/1.

<sup>113</sup> Lettre, Archives nationales, F/17/3245, Dossier Mahéo.

<sup>114</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 401 et 402, séance du 12 juin 1854.

<sup>115</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/3245.

15 - La noce des champs [n° 235]

16 - Le biberon rouennais [n° 147]

Ces chansons numérotées par le Comité de 10 à 16 constituent la fin de l'envoi de. Les chansons 1 à 9 n'ont été retrouvées ni dans le Recueil de la Bibliothèque nationale, ni dans les dossiers déposés aux archives. Ces chansons sont d'autant plus difficiles à identifier que leurs titres n'ont jamais été mentionnés.

Les chansons que le « Bulletin du Comité » ne cite pas comme ayant été retenue, c'est-à-dire : « Un jour i' me prit envie ... », « J'irons dimanche au bourg de Mégris ... », « La noce des champs » et « Le mal marié » ne sont pas classées dans les volumes thématiques, mais sont conservées dans le volume 6 (Recueils tout formés de chansons diverses) et classées comme provenant de Liège. Lors du classement, il y a eu confusion entre les villes de Dinan en Bretagne et Dinant en Belgique.

C'est trois années plus tard, le 25 septembre 1857 que Mahéo fait à nouveau mention de poésie dans une lettre au Comité :

*J'ai eu l'honneur de vous adresser il y a quelques jours un certain nombre de pièces archéologiques. Aujourd'hui, je vous envoie une vieille pièce de poésie assez curieuse que j'ai trouvée ce matin parmi mes archives, peut-être sera-t-elle agréable au Comité.* <sup>116</sup>

Il s'agit d'une « Ode à l'ombre de Mr de Turenne » [n° 311] qui est accompagnée de la note suivante : *J'ai trouvé parmi mes archives cette pièce de poésie que je crois contemporaine et inédite, j'en fais hommage au Comité* <sup>117</sup>.

Il continue ses contributions, le 15 septembre 1857 :

*J'ai l'honneur de vous adresser un petit envoi de quelques pièces pour le Comité des travaux historiques*

*1° deux lettres de Louis XIII au marquis de Coëtquen gouverneur de St Malo*

*2° Un morceau de poésie sur la tour d'Elven, avec dessin à la plume colorié.*

*3° Coup d'oeil sur le château de la Bellière, avec dessin à la plume et colorié*

*4° Résumé sur la découverte d'un monument Gaulois avec dessin*

*5° Cantique des défunts ; la passion de N.S. Jésus-Christ. Ces deux pièces se rattachent aux chants nocturnes du pays de Loudéac et La Chèze (Côtes du nord)*

*6° Autre passion et un chant de pâques*

*ces deux pièces se chantent le soir dans les faubourgs de Dinan et dans quelques bourgades de l'arrondissement.*

*Mon prochain envoi consistera particulièrement en un fort cahier de chants populaires.* <sup>118</sup>

Le « Cantique des défunts », les deux « Passions » et le chant de Pâques n'ont pas été retrouvés.

Comme il l'annonçait dans sa lettre précédente, le 7 juillet 1860 Mahéo adresse un cahier de 21 chants :

*J'ai l'honneur de vous adresser un paquet contenant quelques pièces d'Archéologie pour le comité d'histoire ; savoir :*

*Un cahier contenant 21 pièces de chants populaires*

*copie de deux lettres du vicomte de Rohan prince de Léon, gouverneur de Dinan*

*Puis 4 dessins de monuments gaulois*

---

<sup>116</sup> Lettre, Archives nationales, F/17/2868/1.

<sup>117</sup> Archives nationales, F/17/2868/1.

<sup>118</sup> Lettre, Archives nationales, F/17/2868/1.

*Maintenant que ma santé s'est un peu améliorée, mes recherches deviendront plus actives j'ose l'espérer.* <sup>119</sup>

Quelques mois plus tard, le 13 octobre 1860, il s'inquiète de n'avoir pas de nouvelle des chants populaires qu'il a envoyés :

*Le sept juillet dernier, j'ai eu l'honneur de vous adresser quelques pièces pour le Comité des travaux historiques :*

*1° Quatre notices sur des monuments gaulois*

*2° Copie de 2 lettres historiques du Prince de Rohan gouverneur de Dinan 15<sup>ème</sup> siècle*

*3° Un cahier de 21 morceaux de chants populaires.*

*J'ai reçu une lettre du 21 7bre dernier qui m'accuse réception, seulement du premier article (monuments gaulois)*

*Je suis un peu inquiet de ce que les deux autres articles ne m'ont point été accusés. Je m'intéresse particulièrement pour le recueil de vieux chants populaires qui m'a coûté assez de soins pour qu'il ne soit pas égaré, et qu'il en soit fait quelque mention ; ce qui du reste encourage à faire de nouvelles recherches.* <sup>120</sup>

Il lui faudra attendre plusieurs mois avant d'être rassuré :

*M. j'ai l'honneur de vous informer, en réponse à votre dernière lettre, que les deux lettres du gouverneur de Dinan, ainsi que la 21 chants populaires compris dans un précédent envoi et dont il ne vous avait pas été accusé réception, ont été mis sous les yeux de la section d'histoire et de philologie du Comité.*

*La section a fait mettre en réserve ces divers morceaux, qui seront utilisés pour la publication du Recueil.*

*Quant aux lettres du Vicomte de Rohan, elles ont été déposées dans les archives du Comité.* <sup>121</sup>

Ce troisième envoi de Mahéo se retrouve intégralement conservé dans le volume 6 du Recueil de la Bibliothèque nationale du folio 237 au folio 234. Il regroupe les 21 chansons qui sont données ci-dessous en précisant le numéro ajouté par le Comité, le titre, puis entre [ ] le numéro que nous avons attribué dans le cadre de cette étude :

- 1 - Le valet de Brignolet [n° 212]
- 2 - En m'en revenant des noces ... [n° 213]
- 3 - Les gars de Campeniac ... [n° 214]
- 4 - Cette nuit j'ai fait un rêve ... [n° 215]
- 5 - J'ai été aux noces sans être conviée ... [n° 216]
- 6 - Par un matin me suis levé ... [n° 217]
- 7 - Publions donc la valeur d'une fille de coeur [n° 218]
- 8 - Buvons un coup trinquons les verres ... [n° 219]
- 9 - Mon père veut me marier ... [n° 220]
- 10 - Ce sont les dames de Paris ... [n° 221]
- 11 - L'autre jour je fus charuer ... [n° 222]
- 12 - Ensemble je gardions nos troupeaux ... [n° 223]
- 13 - Que fais tu là bergère ... [n° 224]
- 14 - Que les femmes sont folles d'obéir à leurs maris ... [n° 225]

---

<sup>119</sup> Lettre, Archives nationales, F/17/2868/1.

<sup>120</sup> Lettre, Archives nationales, F/17/2868/1.

<sup>121</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/2868/1.



- 15 - Le revenant qui n'est pas mort [n° 226]
- 16 - J'ai fait une maîtresse ... [n° 227]
- 17 - J'aperçois ma maîtresse là-bas dans le jardin ... [n° 228]
- 18 - Entre vous jeunes filles qui voulez vous marier ... [n° 229]
- 19 - Ne pleurez pas belle Nanon vous serez mariée .. [n° 230]
- 20 - Quand la feuille était verte ... [n° 231]
- 21 - Jamais je ne servirai maçon ... [n° 232]

La contribution de Mahéo à l'enquête sur les Poésies populaires de la France est importante étant donné qu'elle comporte 41 chansons. Malheureusement 12 d'entre-elles n'ont pu être retrouvées. Cette contribution est d'autant plus intéressante que la région de Dinan a été assez peu explorée par les collecteurs.

Parmi les chansons envoyées par Mahéo, cinq sont largement attestées dans la tradition orale en Bretagne, par plus d'une quinzaine de versions : « Le mal marié » (Coirault 5803 - Les regrets du garçon mal marié), « L'autre jour je fus charruer ... » (Coirault 114 [a] - Les menteries), « Ne pleurez pas belle Nanon vous serez mariée ... » (Coirault 3804 - Je veux un capitaine), « Mon père veut me marier ... » (Coirault 5716 - Le vieillard au bâton de vert pommier), « Un jour i' me prit envie ... » (Coirault 2424 - La visite à Isabiau).

Neuf chansons sont attestées par un nombre de versions allant de trois à une douze. Par exemple : « Ce sont les dames de Paris ... » (Coirault 2409 - Le blanchiment du logis), « La noce des champs » (Coirault 105 [a] - Le mariage de l'alouette et du pinson), « Que les femmes sont folles d'obéir à leurs maris ... », etc.

Six chansons ne sont connues que par une ou deux autres versions : « Bichette et les choux » (Coirault 103 [a] - Biquette et les choux), « Cette nuit j'ai fait un rêve ... » (Coirault 1104 - Celle qui rêve qu'on veut lui donner un mari), « J'aperçois ma maîtresse là-bas dans le jardin ... » (Coirault 2707 - Laissons là toutes ces filles), « Le biberon rouennais » (Coirault 111 [a] - L'ivrogne enseveli vivant), « Le revenant qui n'est pas mort » (Coirault 6907 - Le revenant vivant), « Que fais-tu là bergère ... » (Coirault 4216 - Le monsieur invité à retourner vers les dames de la cour).

Pour cinq chansons, la version de Mahéo est la seule version attestée en Bretagne :

- « En m'en revenant des noces ... » (Coirault 5903 - Le mari qui frappe sur tous),
- « J'ai fait une maîtresse ... » (Coirault 1534 - Ma fille a des amants plus riches),
- « Le valet de Brignolet » (Coirault 6321 - Le valet courtisé par la servante et par la maîtresse),
- « J'irons dimanche au bourg de Mégris ... » (Coirault 113 {y} - Les vaches qui s'enfuient),
- « Publions donc la valeur d'une fille de cœur » (Coirault 3508 - La fillette remplie de cœur).

Les trois dernières chansons sont de facture lettrée :

- « Buvons un coup trinquons les verres ... » ;
- « Ensemble je gardions les troupeaux ... » ;
- « Ode à l'ombre de Mr de Turenne ».

Le bilan de la contribution de Mahéo montre que celui-ci est à classer parmi les collaborateurs bretons les plus importants à l'enquête sur les Poésies populaires de la France. Il fait partie des collecteurs méconnus du XIX<sup>e</sup> siècle et mérite de figurer désormais parmi la liste de ceux qui ont oeuvré à la connaissance du patrimoine oral de la Bretagne.



## 2.18. - Marre

### Biographie

La Grande Encyclopédie donne la biographie suivante de Eugène-Aristide Marre :

Orientaliste et mathématicien français, né à Mamers (Sarthe) le 7 mars 1823. Elève du Prytanée militaire de La Flèche, il vint à Paris en 1840, s'adonna à l'étude des langues orientales, ainsi que des mathématiques, et fut quelque temps répétiteur libre au collège Henri IV. Depuis 1886, il est chargé de cours de malais et de javanais à l'École spéciale des langues orientales vivantes. Il appartient, comme associé étranger, à un grand nombre de sociétés savantes de l'Europe. Doué d'une aptitude remarquable pour l'étude des langues et possédant une vaste érudition, il a publié, principalement sur la littérature orientale et sur l'histoire des mathématiques arabes, une longue série de remarquables travaux éparés dans le *Bulletino di bibliografia di storia delle scienze matematiche* de Boncompagni, dans le *Journal asiatique*, la *Revue orientale*, les *Annali di matematica*, les *Nouvelles Annales de Terquem*, etc. Il a donné à part : *Biographie d'Ibn Albannâ* (Rome, 1865, in-4, texte et traduction) ; *Petit vocabulaire des mots malays* (Rome, 1866, in-8) ; *Code des successions et du mariage, en usage à Java* (Paris, 1874, in-8) ; *Histoire des rois malais de Malâka et cérémonial de leur cour* (Paris, 1874, in-8) ; *Sumatra, histoire des rois de Pasey* (Paris, 1875, in-8) ; *Kata-kata malayou ou Recueil explicatif des mots malays francisés* (Paris, 1875, in-8) ; *Grammaire malgache* (Paris, 1876, in-8) ; *Problèmes numériques faisant suite et servant d'application au « Triparty en la science des nombres » de N. Chuquet* (Paris, 1882, in-4) ; *Notes de philologie malaise* (Paris, 1883, in-8) ; *Vocabulaire systématique comparatif des principales racines des langues malgaches et malayo-polynésiennes* (Paris, 1884, in-8) ; *R.-F. de Sluse et sa correspondance avec Pascal* (Lisbonne, 1884, in-8) ; *Code malais des successions et du mariage* (Paris, 1889, in-8) ; le *Livre des proverbes malais* (Paris, 1889, in-8) ; etc. Il est collaborateur de la *Grande Encyclopédie*.<sup>122</sup>

Membre de la Société asiatique de Paris, (fondée en 1822), et de l'Institut royal des Indes néerlandaises, il quitte en 1849 l'inspection primaire du Nord où il était déjà inspecteur de première classe pour celle des Côtes-du-Nord.

A l'époque de sa participation à l'enquête sur les Poésies populaires de la France (1853-1854), il est à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord) et dans son dossier d'inspecteur primaire, on trouve l'appréciation suivante :

*M. Marre dont la capacité est très supérieure et le caractère des plus honorables met peut-être un peu trop de raideur dans ses rapports avec les autorités, son zèle ne comprend pas les obstacles, il ne fait pas toujours assez la part des circonstances de temps et de lieux. [...] Très bons principes, conduite parfaite, exclusivement préoccupé de la fonction, il la remplit avec un zèle et un dévouement sans bornes. [...] Il est d'une grande influence sur ses subordonnés qu'il maintient dans la ligne de leurs devoirs.*<sup>123</sup>

Il occupe ce même poste d'inspecteur de première classe successivement à Coulommiers (Seine-et-Marne) en 1854, Provins (Seine-et-Marne) en 1856 et à Dreux (Eure-et-Loir) en 1857. Il lui est impossible, malgré ses nombreuses demandes, d'occuper le même poste à Paris. Il est surprenant qu'avec ses connaissances, ses aptitudes et son travail rigoureux, il n'ait pas fait une meilleure carrière. Lui-même s'étonne de constater que ses demandes de poste n'aboutissent pas malgré l'importance de ses travaux et de ses communications.

Le 22 juillet 1860, Marre écrit au Ministre de l'Instruction publique :

*Excellence, En mai dernier j'ai passé une journée entière dans la salle d'attente précédant votre cabinet, tour à tour tremblant d'émotion heureuse ou pénible selon que je m'imaginai que j'allais*

<sup>122</sup> *La Grande Encyclopédie*, tome 23, p. 292.

<sup>123</sup> Fiche de renseignements du 4 juin 1853, Archives départementales des Côtes d'Armor, 1-T-55.

*être introduit ou congédié. Vers quatre heures M. Baraudon me fit appeler dans son bureau ; il eut la charité d'extirper de mon coeur le fol espoir que j'y nourrissais depuis tant d'années, il me fit voir l'impossibilité pour moi d'être jamais nommé inspecteur primaire à Paris. Ma journée ne fut pas perdue, car le lendemain je rentrais à Dreux, avec un peu plus d'expérience. Aujourd'hui, Monsieur le Ministre, je viens encore en solliciter auprès de vous, mais je reste à Dreux et renonce à l'honneur d'occuper un petit coin dans l'antichambre de son excellence. Une vacance vient de se produire parmi les Correspondants du Comité des travaux historiques ; depuis 1853 j'ambitionne ce titre et travaille de toutes mes forces à l'obtenir ; depuis 1858 il m'est promis par votre excellence. Je prends encore une fois la respectueuse hardiesse, qui sied à un dévoué serviteur, de recommander ma candidature à votre bienveillant souvenir, à votre généreux intérêt.* <sup>124</sup>

Il renouvellera à plusieurs reprises sa demande d'une place de correspondant du Comité, auprès du président de la section d'histoire, notamment le 20 janvier 1862 :

*Depuis septembre 1852, date du premier appel fait par le Ministre de l'instruction publique aux inspecteurs primaires pour la recherche des chants populaires de la France, je n'ai pas cessé d'adresser au Comité que vous présidez le résultat de mes travaux. Son ex. [sic] le Ministre daignait m'écrire à la date du 28 septembre 1858 : « Les intéressants envois que vous avez bien voulu faire au Comité vous désignent, en effet, à mon choix lorsque la liste des correspondants, aujourd'hui complète, présentera quelque vacance. » Depuis cette époque mes communications au Comité ont été plus nombreuses et plus intéressantes encore. [...]*

*Le titre de correspondant me ferait en ce moment même une consolation. Présenté pour le titre d'officier de l'instruction publique, je viens d'être nommé officier d'Académie, par suite d'une erreur commise dans les bureaux de la Sorbonne, et je suis en possession de ce titre depuis le 4 mai 1848. L'erreur est reconnue par M. le Vice-recteur, et je désespère de la voir réparer malgré tout le tort qu'elle peut apporter à ma considération personnelle.* <sup>125</sup>

Il se met en congé de son poste d'inspecteur en 1862.

Dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France, Marre envoie des chansons en français et en breton, collectées dans l'arrondissement de Saint-Brieuc.

---

<sup>124</sup> Lettre, Archives nationales, F/17/2869.

<sup>125</sup> Lettre, Archives nationales, F/17/2869.

## Contribution

Liste des chansons en français envoyées par Marre :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
Adieu la ville de Rennes ...	143	4	429 v		3412
Aimable chant ...	135	4	418 v		Lettré
Allant à la promenade ...	87	4	174 r - 174 v		43 {x}
Au jardin de mon père, il y a un pommier doux ...	90	4	177 r - 177 v		1501
Au jardin de mon père, il y a un vivier ...	89	4	176 v		1723
Au jardin de mon père, il y a-t-un pommier doux ...	88	4	176 r		1501
Bergers, assemblons nous ...	176	5	539 r - 539 v		Noël
C'était à l'heure de minuit ...	177	5	540 r - 540 v		Noël
C'était ma jeune chèvre ...	128	4	409 v		106 [a]
Ce soir à Nantes ...	27	2	29 v		1725
Ce sont les gars de Guérande ...	95	4	210 r - 210 v	M	6229
Chant patriotique d'un jeune breton	68	3	396 r		Lettré
Charmante beauté ...	55	3	168 v		6519
Dans les prisons de Nantes ...	54	3	168 r		1427
Derrière chez mon père, il y a un ormeau fleuri ...	14	Inst.	60 - 61		1502
			4 224 r		
En entrant dans cette cour ...	3	Inst.	15 - 17		90 [a]
			1 283 r - 284 r		
En entrant dans cette cour ...	23	1	288 r		90 [a]
En m'en revenant de Guingamp ...	100	4	239 r - 239 v		302
En revenant de Guingamp ...	101	4	240 r - 240 v	M	302
J'étions tré camarades ...	133	4	418 r		2428
Je suis venu ici ...	66	3	364 r - 364 v		5210
Jésus et Napoléon	175	5	538 r - 538 v		Lettré
L'autre jour à la promenade ...	107	4	299 r - 299 v		4109
L'autre jour à la promenade ...	108	4	301 r - 301 v	M	4109
La filandière	174	5	536 r - 537 r		1009
Le fils du roi s'en va chassant ...	34	3	8 r		102
Le petit couturier	131	4	413 v		4704
Le rossignol de la claire fontaine	35	3	8 v		3415
Les cordonniers	13	Inst.	57 - 58		6414
			3 451 r - 451 v		
Les gas du village	82	4	7 r - 7 v		113 {z}
Mon père a fait bâtir maison ...	111	4	345 r - 345 v	M	106

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
Mon père a fait bâtir maison ...	113	4	348 r - 348 v 4 440 r		106
Mon père il m'a mariée ...	26	2	29 r		202
Mon père, il m'a battue ...	123	4	404 v		11 {x}
Nous n'irons plus dans ces vallons ...	118	4	385 r	M	Court
Nous voici dans la ville ...	178	5	541 r - 546 r		Noël
Où sont-ils nos valets ...	76	3	484 r - 485 v		1726
Par un dimanche dans l'hiver ...	136	4	418 v		2424
Par un matin je me suis levée ...	122	4	404 r		3408
Près de la rivière de Bordeaux ...	127	4	409 r		4001
Quand j'étais chez mon père, j'allais garder les vaches ...	134	4	418 r		118 [a]
Quand j'étais chez mon père, petit gas pastouriau ...	130	4	413 r		4602
Quand la bergère elle va aux champs ...	137	4	419 r	M	2805
Quand la bergère elle va aux champs ...	138	4	420 r - 420 v		2805
Quand Margoton va au moulin ...	142	4	429 r		2112
Si ton coeur et le mien ...	179	5	546 r - 548 r		1726

soit 46 chansons en français.

Liste des chansons en breton envoyées par Marre <sup>126</sup> :

Titre	Vol.	Folios	Mél.	Malrieu
Chanson composet da Cathérine an Troadec a Yvias	3	167 r		132
Chanson groet d'ar kabitan Eroan ar C'hanton	3	174 r - 174 v		57, 58
Chanson pewar den dizourci	A.N.	n.p.		n.r.
Chant des feux de St Jean	1	279 r - 282 v		n.r.
Chant des feux de St Pierre	1	277 r - 278 v		n.r.
Goers an tri malurus ebars en quer Guengamp	A.N.	n.p.		185
Kanouen Lezobré	1	63 r - 65 r		47
Men o suppli christinien da prestan o silenç ...	1	607 r - 608 v		n.r.
Nosas vad da dud an ti-man ...	1	606 r - 609 v		n.r.
Voar darn deus en effejo dimeus revolution Franç	A.N.	n.p.		n.r.

soit 10 chansons en breton.

On trouve également le nom de Marre mentionné par le Comité sur un branle bourguignon recueilli dans les environs de Chalon-sur-Saône et envoyé le 12 juin 1854 <sup>127</sup>. Il s'agit d'une erreur d'attribution.

<sup>126</sup> Berthou-Bécam, *Enquête officielle sur les Poésies populaires de la France (1852-1876) - Collectes de langue bretonne*, vol. 1, p. 373.

<sup>127</sup> *Poésies populaires de la France*, vol. 4, f° 487 recto.

## 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> envois

Comme tous les inspecteurs primaires, Marre est avisé de l'enquête sur les Poésies populaires de la France par la voie hiérarchique de l'Instruction publique. Aussi, dès le 8 février 1853, il transmet au recteur d'académie Lamache des chants populaires recueillis dans la partie française de son département <sup>128</sup>. Le 21 mars, le recteur remet à Marre de la main à la main son fascicule de chants populaires afin qu'il le modifie <sup>129</sup>. Devant le peu d'intérêt porté à son travail par Lamache <sup>130</sup>, Marre décide de transmettre directement au Comité le résultat des collectes des instituteurs relevant de son autorité. Cette initiative a permis de sauvegarder une des contributions les plus importantes concernant la Bretagne, aussi bien pour les chansons de langue française que bretonne.

Le premier recueil envoyé par Marre porte sur la page de garde : *Chants populaires recueillis dans l'arrondissement de St Brieuc par l'Inspecteur primaire, membre de la Société asiatique de Paris - Premier fascicule comprenant les chants français seulement*. Il est précisé en note : *des 12 cantons qui composent l'arrondissement de St Brieuc, 9 parlent français, 3 sont bretons-bretonnants*.

L'envoi de Marre est accompagné d'une table des matières <sup>131</sup>. Celle-ci est transcrite ci-dessous en précisant, pour chacune des chansons, le numéro indiqué par Marre, le titre et entre [ ] le numéro attribué à cette chanson dans le cadre de cette étude :

- 1 - L'autre jour à la promenade ... (Ronde) [n° 107]
- 2 - Mon père a fait bâtir maison (id.) [n° 1113]
- 3 - En m'en revenant de Guingamp (id.) [n° 100]
- 4 - Quand la bergère elle va aux champs (id.) [n° 137]
- 5 - Derrière chez mon père, il y a un ormeau fleuri (id.) [n° 14]
- 6 - Allant à la promenade ... (id.) [n° 87]
- 7 - Je suis venu ici du fond de mon village (Chanson de noces) [n° 66]
- 8 - Les cordonniers sont pires que les évêques (Chanson de métier, satyrique [sic] [n° 13]
- 9 - Mariez-moi, ma petite maman (Chanson de noces) [n° 174]
- 10 - En entrant dans cette cour, par amour ... (Chanson du 1<sup>er</sup> mai) [n° 3]
- 
- 11 - Jésus & Napoléon [n° 175]
- 
- 12 - Ça, bergers, assemblons-nous (Chant de Noël) [n° 176]
- 13 - C'était à l'heure de minuit (Chant de Noël) [n° 177]
- 14 - St Joseph et la Ste Vierge à Bethléem (Chant de Noël, dialogué) [n° 178]
- 
- 15 - Notes de l'inspecteur primaire

Les notes indiquées en 15 dans la table des matières sont les suivantes :

*En général, dans ce pays, les chansons populaires ne se recommandent ni par la grâce de la forme, ni par la moralité du fond. Les plus licencieuses sont celles qui paraissent être surtout goûtées de la multitude. Les petites filles des campagnes n'apprennent guère que de pieux cantiques en l'honneur de Notre Dame de l'Espérance ; mais l'enfant mal élevé, de la ville, crie le soir par les rues les chants que les libertins et les ivrognes, détestables Instituteurs ambulants, n'ont pas de peine à lui apprendre*

<sup>128</sup> Archives départementales des Côtes d'Armor, 1-T-326, Enregistrement de la correspondance arrivée.

<sup>129</sup> Archives départementales des Côtes d'Armor, 1-T-327, Enregistrement de la correspondance départ.

<sup>130</sup> La participation de Lamache à l'enquête sur les Poésies populaires de la France est analysée au chapitre 2.27.

<sup>131</sup> Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 535 recto et verso.

*et qu'il a bien vite [sic] retenu. Heureux si le germe corrupteur que renferme ce refrain qu'il s'amuse à entendre et à redire ne faisant qu'effleurer son oreille et ses lèvres, ne se glisse point jusqu'à son cœur ! sans oser trop y croire à [sic] priori, on peut l'espérer pourtant, car je sais d'une manière certaine que des villageoises de vingt ans, voire même des femmes mariées chantent, sans comprendre souvent le sens des paroles qu'elles profèrent de toute la force de leurs poumons. C'est ainsi que l'année dernière, la femme d'un Instituteur de l'arrondissement de St Briec, et plusieurs filles de ses voisines, personnes fort honnêtes et réputées sages, revenant ensemble du pèlerinage à Ste Anne d'Auray, faisait retentir les rues des villes et bourgades qu'elles traversaient, des couplets suivants que le malin esprit leur soufflait sans doute, pour les arracher aux pieuses pensées, fruits de la prière à Ste Anne et à la vierge Marie.*

Suit le texte de la chanson n° 179 « Si ton coeur et le mien ... » (Coirault 1726, p. 289). Cet envoi comporte donc un fragment d'une quinzième chanson. Puis Marre poursuit :

*Une du pèlerinage dont nous avons parlé plus haut, jeune femme de vingt-quatre ans, a bien voulu nous chanter ces couplets en présence d'un vénérable Instituteur, de sa femme et de sa fille, et pour être historien véridique, personne dans l'auditoire ne paraissait soupçonner que le rossignolet chanteur était une simple figure de rhétorique. Cette pièce n'est qu'un fragment d'une chanson, fort en vogue dans le pays briochin, laquelle raconte longuement les faits et gestes d'un jeune marin que les vents contraires ont jeté en Angleterre, et qui y retrouve une Bretonne, son ancienne et facile amie.*

*Nous avons fort peu de choses à dire sur les chants qui composent notre recueil. Les n° 1, 2, 3, 4 sont des rondes de noces que l'on ne manque pas de chanter chaque année aux danses publiques de Moncontour, à l'époque de l'assemblée ou pardon de St Mathurin, patron de la cité de Moncontour. M. Habasque, président du tribunal civil de St Briec l'a dit dans ses Notions historiques sur le littoral des Côtes-du-Nord, tome 2, page 312 : « Institués dans un but religieux, comme le nom même le prouve, ces pardons ne sont plus aujourd'hui que des occasions de se divertir et de s'enivrer. »*

*Au n° 4, l'amant de cœur mourant à vu sa belle battre vaillamment. Comme cette occupation n'est pas généralement reçue en tant qu'occupation féminine, nous devons éclaircir ce passage, en faisant observer que chez les paysans de Penthièvre et Gouëlo, la femme prend sa large part de tous les travaux des champs. La femme du cultivateur n'est souvent pour le maître qu'un journalier à l'année de plus, journalier intéressé personnellement à bien faire, qui ne coûte rien et que l'on ne ménage guère ! La pioche, la marre [?], la bèche [sic], la fourche, la charrue, le fléau à battre sont des instruments à son usage, et qu'elle manie vaillamment.*

*Le n° 10 est intitulé chanson du mois de mai. Cette chanson est chantée pendant la nuit qui précède le 1<sup>er</sup> jour de mai, par une troupe de jeunes gens, à la porte des maisons où se trouve des filles à marier. Ils en reçoivent soit des œufs, soit de l'argent. Le dimanche suivant, ils se réunissent pour se divertir et faire bombance avec le produit de la recette. On lit dans cette chanson mez de moi ; c'est ainsi qu'on prononce mois de mai dans les environs de Quintin ; mez vient sans doute du breton miz. Donnez nous vat ou va. Cette particule finale paraît être empruntée du breton da, qui équivaut au français certes, donc. Oui-dà, oui donc sont à chaque instant entendus dans le pays briochin. <sup>132</sup>*

Il est fait mention du premier envoi de Marre dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 11 avril 1853 :

---

<sup>132</sup> Poésies populaires de la France, vol. 5, f° 546 recto à 549 recto.



*M. Marre, inspecteur primaire de l'arrondissement de Saint-Brieuc, envoie quatorze chants populaires, qu'il a recueillis dans la partie française de son ressort d'inspection. Il espère faire une récolte plus ample encore dans la partie bretonnant de ce même arrondissement.*

*La section remercie M. Marre de cette intéressante communication, qui comprend des noëls, des chansons de noces et de métiers, des rondes, etc. ; elle le prie aussi de lui transmettre le texte complet de la chanson dont il n'a donné qu'un fragment, et qui raconte les aventures d'un jeune marin jeté sur les côtes d'Angleterre, etc.*

*[Cette] communication sera mise en réserve pour être l'objet d'un examen ultérieur lorsqu'on s'occupera de la préparation même du recueil des poésies populaires. <sup>133</sup>*

L'avis du Comité lui est notifié par lettre du 25 mai 1853 :

*M. j'ai mis sous les yeux de la section de philologie du Comité historique institué près de mon ministère les quatorze chants populaires recueillis par vous dans l'arrondissement de St Brieuc que vous aviez bien voulu m'adresser précédemment*

*Le Comité a accueilli cette communication avec beaucoup d'intérêt, et il m'a chargé de vous transmettre ses remerciements. Il a également regretté de ne voir dans votre envoi qu'une partie de la chanson relative aux aventures d'un jeune marin jeté sur les côtes d'Angleterre ; il espère que vous voudrez bien joindre le restant de ce document au prochain envoi que vous lui ferez parvenir. <sup>134</sup>*

Effectivement l'envoi de Marre est jugé suffisamment intéressant pour que, parmi les quatorze chansons qui le constituent, trois figurent dans les « Instructions » d'Ampère :

p. 15-17 : En entrant dans cette cour ... [n° 3],

p. 57-58 : Les cordonniers [n° 13],

p. 60-61 : Derrière chez mon père, il y a un ormeau fleuri ... [n° 14].

Marre mentionnera ces trois chansons dans la circulaire qu'il rédigera à l'attention des instituteurs (cf. ci-dessous p. 964), en précisant que ces chants ont été recueillis par les instituteurs de Quintin, Pludual et Plurien. Mais il n'est pas précisé quelle chanson parmi les trois concernées correspond à chacun des instituteurs.

La chanson *qui raconte les aventures d'un jeune marin jeté sur les côtes d'Angleterre* dont il est fait mention par le Comité correspond au texte « Si ton cœur et le mien ... » [n° 179]. Marre répond à la demande du Comité de compléter le texte en lui adressant la chanson « Où sont-il nos valets ... » [n° 76]. Lors de ce deuxième envoi, il adresse également un texte plus complet de la chanson « L'autre jour à la promenade ... » ainsi que la mélodie correspondante (version que nous avons référencée n° 107 pour le premier envoi et n° 108 pour le deuxième envoi).

Le Comité lui adresse une lettre de remerciement le 11 juin 1853 :

*M. j'ai reçu la nouvelle communication que vous avez bien voulu me faire parvenir le 30 mai dernier et qui est relative à une ronde populaire dont vous m'avez déjà adressé le texte.*

*J'aurai soin de mettre ce document sous les yeux de la section de philologie du Comité lors de sa prochaine réunion. <sup>135</sup>*

Le Comité en prend note lors de la séance du 13 juin 1853 :

*M. Marre, inspecteur primaire de Saint-Brieuc, adresse le texte plus complet, accompagné de l'air noté, d'une ronde populaire comprise dans son premier envoi <sup>136</sup>.*

<sup>133</sup> Bulletin du Comité, tome I, p. 181, séance du 11 avril 1853.

<sup>134</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/3245, Dossier Marre.

<sup>135</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/3245.

<sup>136</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome I, p. 347, séance du 13 juin 1853.

### 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> envois

Marre continue ses envois dont le Comité lui accuse réception par les lettres données ci-dessous.

Le 16 août 1853 :

*J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 3 août courant, en m'adressant un nouvel envoi de chants populaires de l'arrondissement de St Brieuc. Vous avez également bien voulu vous rendre au désir du Comité, en me faisant [sic] parvenir le complément d'une chanson populaire qu'il avait précédemment réclamé de votre obligeance.*

*Je m'empresse, M. de vous remercier de cette communication. J'aurai soin d'en faire part à la section de Philologie du Comité, lors de la reprise de ses travaux. <sup>137</sup>*

Le 8 septembre 1853 :

*M. j'ai reçu la nouvelle communication que vous avez bien voulu me faire parvenir le 27 août dernier, et qui fait suite à vos précédents envois de chants et poésies populaires de la Bretagne*

*Je vous remercie, M. de cet envoi, qui sera mis sous les yeux du Comité historique, lors de la reprise de ses travaux. <sup>138</sup>*

Le 16 septembre 1853 :

*M. vous avez bien voulu me faire parvenir le 2 septembre courant le texte et la traduction du Chant populaire breton du Sire Lezobré, que vous avez recueilli dans l'arrondissement de Plouha.*

*Je m'empresse, M. de vous remercier de l'envoi de cette pièce, qui sera prochainement mise sous les yeux du Comité historique institué près de mon Ministère. <sup>139</sup>*

Ces différents envois sont analysés à la séance du 7 novembre 1853 :

*M. Marre, inspecteur primaire, adresse un recueil supplémentaire de chants populaires de l'arrondissement de Saint-Brieuc, avec la musique. On remarque dans le nombre la « Vente d'amours », danse populaire à la fête de Saint-Mathurin, à Moncontours [sic] ; la chanson du jeune marin, dont il avait cité un fragment seulement lors de son premier envoi ; une seconde chanson du mois de mai, etc. Le même M. Marre envoie le texte et la traduction d'un chant populaire breton, recueilli dans la partie bretonnante de l'arrondissement de Saint-Brieuc, canton de Plouha, et intitulé « La Chanson de Lezobré ». Enfin, il transmet quatre chant bretons, texte et traduction, provenant de l'île de Bréhat. <sup>140</sup>*

L'avis du Comité est transmis à Marre le 21 janvier 1854 :

*M. j'ai mis sous les yeux de la section de Philologie du Comité historique institué près mon ministère les chants et poésies populaires de la Bretagne qui ont fait l'objet de vos envois des 3 et 27 août derniers, ainsi que le texte et la traduction d'un chant populaire recueilli par vous dans l'arrondissement de St Brieuc et qui est intitulé la chanson de Lézobré.*

*Ces nouvelles communications ont vivement intéressé la section, et elle m'a chargé, M. de vous remercier de l'obligeance avec laquelle vous les lui avez transmises. Je m'empresse, en même temps de vous faire connaître qu'elle les a fait réserver avec soin pour en faire l'objet d'un examen ultérieur. <sup>141</sup>*

---

<sup>137</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/3245.

<sup>138</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/3245.

<sup>139</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/3245.

<sup>140</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 2, séance du 7 novembre 1853.

<sup>141</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/3245.

En ce qui concerne les envois des 3 et 27 août 1853, nous ne disposons pas des lettres d'accompagnement de Marre. Le contenu de ces envois n'est détaillé ni dans le « Bulletin du Comité », ni dans les documents disponibles aux Archives nationales. Aussi, il est difficile de connaître le nombre exact de chansons adressés par Marre à ces dates. Il est permis de penser que les huit chansons portant l'annotation « 7 novembre 1853 » correspondent à ces envois. Par contre, il n'est pas certain qu'il s'agisse de l'intégralité des chansons adressées par Marre.

La liste de ces chansons est donnée ci-dessous en indiquant pour chacune d'entre-elle, son titre suivi entre [ ] du numéro attribué à cette chanson dans le cadre de cette étude :

- En revenant de Guingamp ... [n° 101],
- Ce sont les gars de Guérande ... [n° 95],
- Mon père a fait bâtir maison ... [n° 111],
- Nous n'irons plus dans ces vallons ... [n° 118],
- Quand la bergère elle va aux champs ... [n° 137],
- En entrant dans cette cour ... [n° 23],
- Chant patriotique d'un jeune Breton [n° 68],
- Les gars du village [n° 82].

Les cinq premières chansons sont accompagnées de leur mélodie.

A cette même date du 7 novembre 1853, on trouve également les cinq chansons en breton suivantes :

- Chants des feux de St Jean,
- Chants des feux de St Pierre,
- Kanaouen Lezobré,
- Men o suppli christinien da prestan o silenç ...,
- Nosas vad da dud an ti-man ...

Parmi ces treize chansons, quatre sont mentionnées dans le « Bulletin du Comité » du 7 novembre 1853 :

- En revenant de Guingamp [n° 101],
- Où sont-ils nos valets ... [n° 76],
- En entrant dans cette cour ... [n° 23],
- Kanaouen Lezobré (en breton).

Après la parution des « Instructions », Marre rédige une circulaire (non datée) à l'attention des instituteurs de l'arrondissement de Saint-Brieuc. Elle est reproduite ci-dessous car il est intéressant de voir comment Marre adapte les « Instructions » d'Ampère au contexte breton (par exemple : pardon en l'honneur d'un saint local, teillage du chanvre et du lin, marins terreneuviers, dérobee, personnages historiques bretons). Il est surprenant de voir qu'à la plupart des thèmes détaillés par Marre, on peut a posteriori faire correspondre une chanson extraite de ses différents envois.

*Monsieur l'Instituteur*

*Un décret du 13 septembre 1852, rendu sur le rapport de son Excellence le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, a prescrit la formation d'un Recueil des poésies populaires de la France. De toutes parts de zélés collecteurs se sont aussitôt mis à l'œuvre, et la moisson a été, dit-on, fort abondante ;*

*Mais ce champ ne se peut tellement moissonner*

*Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.*

*L'arrondissement de St Brieuc fournira, je l'espère, son humble épi à cette gerbe poétique, fruit d'une inspiration vraiment nationale. C'est avec une vive satisfaction que, déjà, nous avons vu reproduits, en entier dans les Instructions, récemment rédigées par un éminent écrivain, M. Ampère de l'Académie française, trois chants recueillis par vos collègues de Quintin, Pludual et Plurien auxquels nous avons transmis nos propres instructions, bien incomplètes sans doute, dès le mois de septembre 1852.*

*Je regrette vivement, Monsieur l'Instituteur, de ne pouvoir vous mettre entre les mains le petit volume de M. Ampère ; ce guide sûr vous eût singulièrement aplani et abrégé le chemin. Tout ce que je puis faire, c'est d'en extraire pour vous et vos confrères ce qui me paraît le mieux s'appliquer au pays de St Brieuc ; ces jalons une fois posés sur votre route, votre zèle intelligent et vos efforts patriotiques feront le reste.*

*Nous distinguerons en dix classes les chants populaires dont nous avons à nous occuper plus spécialement.*

*1<sup>ère</sup> classe :*

*Poésies religieuses - Légendes qui se rapportent à la S<sup>te</sup> Vierge ... Episodes de la vie des Saints de Bretagne ... Faits miraculeux ... - Cantiques chantés dans les pardons en l'honneur des saints et des saintes vénérés particulièrement dans le pays - Chants pour les différentes fêtes de l'année : le 1<sup>er</sup> jour de l'an, le jour des Rois, la Passion, les Rameaux, Pâques, la St Jean & la St Pierre, Noël, et aussi la chanson du mois de Mai, fort en vogue dans nos campagnes.*

*2<sup>e</sup> classe :*

*Poésies d'origine païenne - Chants qui présentent des traces de souvenirs druidiques, tels que ceux dont le refrain est la guilloné, au gui l'an neu, etc. - Chants qui offrent des vestiges du paganisme romain - Chants contenant des allusions à d'anciennes croyances et traditions, à des superstitions plus ou moins bizarres.*

*3<sup>e</sup> classe :*

*Chants qui se rapportent aux divers événements [sic] et aux diverses phases de l'existence, la naissance, le baptême, la communion, le mariage, la mort, les funérailles.*

*4<sup>e</sup> classe :*

*Chants qui se rapportent aux divers travaux de la campagne, aux semailles, à l'écobuage, à la moisson, au fanage, au teillage du chanvre et du lin, au battage sur l'aire, etc.*

*5<sup>e</sup> classe :*

*Chansons d'états ou métiers sédentaires : chansons de lavandières, de filandières, de tisserands, de cordiers, de tailleurs, de cordonniers, de sabotiers, de maréchaux, de forgerons, de boulangers, etc.*

*6<sup>e</sup> classe :*

*Chansons de soldats, de matelots, de mousses, de marins terreneuviers [sic], de bateliers, de douaniers, de pêcheurs, de chasseurs, de forestiers, de bergers, de charbonniers et de ramoneurs, etc.*

*7<sup>e</sup> classe :*

*Chansons badines, chansons de table, chansons de danses, bourrées, rondes & dérobées.*

*8<sup>e</sup> classe :*

*Chansons enfantines ; chansons de nourrices, de berceuses ; chansons usitées dans les différents jeux des enfants.*

9<sup>e</sup> classe :

*Chants moraux - Chants qui expriment sous une forme populaire des conseils ou des vérités utiles - Chants qui peignent les suites déplorables du vice et du mauvais exemple.*

*Dans cette classe rentrent les proverbes rimés.*

10<sup>e</sup> classe :

*Chants historiques - Chants qui se rapportent aux personnages célèbres, à la bonne Duchesse Anne de Bretagne, aux Penthievre, ... aux exploits de Duguesclin, de Charles de Blois, de Jeanne de Montfort, ... aux malheurs de Gilles de Bretagne, aux faits d'armes d'un vaillant capitaine, d'un Budes, d'un Guébriant, d'un Bréhand-Plélo, - Chants relatifs aux guerres avec les Anglais, les Hollandais, les Espagnols, aux combats entre les ligueurs & les huguenot, etc.*

*La captivité du bon Connétable a inspiré une chanson qui, au dire de M. Baron-Dutaya, se chante encore dans les Pyrénées, et dont voici le refrain :*

*Filez, femmes de la Bretagne,  
Filez la quenouille de lin  
Pour rendre à la France, à l'Espagne  
Messire Bertrand Duguesclin.*

*Il serait intéressant de retrouver pour l'arrondissement de St Brieuc, quelque vieille chanson inédite, conservée jusqu'à ce jour parmi ces femmes mêmes dont les mères, au temps de Charles V, se disposaient à filer la rançon de leur Duguesclin.*

*Recevez, Monsieur l'Instituteur, avec les instructions ci-dessus dont vous saurez tirer parti, j'en suis sûr, l'assurance de ma considération distinguée.* <sup>142</sup>

### 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> envois

Le 3 février 1854, le recteur d'académie Lamache prie les inspecteurs de lui adresser les chants populaires qu'ils ont recueillis. Devant l'absence de réponse de Marre à cette lettre circulaire, le 14 février, le recteur lui renouvelle nominativement sa demande de lui adresser, avant le 1<sup>er</sup> mars, les nouveaux chants populaires qu'il aurait pu recueillir et d'y joindre les notes historiques et explicatives qui lui semblent utiles <sup>143</sup>. Marre ne répond pas plus à cette nouvelle demande, car le 30 mai 1854, le recteur, dans une lettre au ministre accompagnant des contributions de Nédélec, Rousselot et Hamon, indique que : *M. Marre, inspecteur de l'arrondissement de St Brieuc, ne m'a fait aucune communication nouvelle* <sup>144</sup>.

Ceci n'empêche pas Marre de continuer à envoyer directement au Comité, le 15 avril 1854, *les derniers chants en langue française qu'il [lui] a été possible de recueillir dans l'arrondissement de St Brieuc* <sup>145</sup>. Ce 6<sup>e</sup> envoi peut être identifié grâce à la lettre du 12 août 1854 accompagnant le 7<sup>e</sup> envoi :

*Le dernier cahier de chants populaires que j'ai eu l'honneur de vous adresser renfermait une Ronde (vole, mon cœur vole !, dont un couplet présentait une fâcheuse lacune que je n'avais pu combler. Les paroles de ce couplet, tel qu'il est chanté à Plouvara n'offraient pas de sens, ou plutôt étaient réellement absurdes.*

---

<sup>142</sup> Lettre, Archives nationales, F/17/3246, Philologie, hors dossier.

<sup>143</sup> Archives départementales des Côtes d'Amor, 1-T-327, Enregistrement de la correspondance départ.

<sup>144</sup> Lettre, Archives nationales, F/17/3246, dossier du 13 novembre 1854.

<sup>145</sup> Lettre, Archives nationales, F/17/3246, hors dossier.

*J'ai trouvé une version satisfaisante et complète de cette Ronde dans la commune de Binic, et je m'empresse de vous la transmettre en même temps que quelques chants bretons recueillis dans la partie bretonnante de l'arrondissement de St Brieuc.* <sup>146</sup>

Il s'agit de la chanson « Au jardin de mon père ... » [Coirault 1501 - Les trois princesses au pommier doux], la version n° 88 est celle Plouvara et la version n° 90 est celle de Binic. La lacune citée par Marre concerne le premier vers du 6<sup>e</sup> couplet transcrit « Ce sont les (arrhes ?) marines / De mon cher ami doux » alors que la deuxième version donne « C'est l'éclat des armes / De mon cher ami doux ». A cette occasion, il est permis de constater la rigueur de transcription de Marre qui préfère donner un vers incomplet plutôt que de le corriger lui-même.

La chanson « Au jardin de mon père ... » (n° 88) complétée par Marre fait partie d'un ensemble de vingt chansons de présentation similaire numérotées de 1 à 20. Ces chansons peuvent donc être identifiées comme constituant le 6<sup>e</sup> envoi.

Cet envoi est examiné lors de la séance du 15 janvier 1855 :

*Envoi de M. le recteur des Côtes-du-Nord ; pièces mises en réserves :*

*Variante de « La claire fontaine ».*

*Variante de « La fille du géôlier ».*

*Mon père il m'a mal mariée, etc. (variante).*

*Le fils du roi s'en va chassant, etc. (variante).*

*Quand j'étais chez mon père, etc. (variante).*

*Au jardin de mon père, etc. (deux variantes).*

*Par un matin me suis levée, etc. (variante).*

*Quand Margotin [sic] va au moulin, etc. (variante).*

*Chanson du capitaine Yves le Chanton, composée sur Catherine Letroadec, etc.*

*Toutes ces chansons ont été recueillies par M. Marre, inspecteur primaire de l'arrondissement de Saint-Brieuc, à qui le comité doit déjà de nombreuses et intéressantes communications de poésies populaires recueillies dans le département des Côtes-du-Nord.* <sup>147</sup>

L'avis du Comité est transmis à Marre le 16 février 1855 :

*M. J'ai mis sous les yeux du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France les nouveaux envois de chants et poésies populaires que vous avez bien voulu me faire parvenir dans le courant de l'année dernière.*

*Je m'empresse, M. de vous transmettre les remerciements du Comité pour le zèle avec lequel vous vous êtes associé à ses recherches. Parmi les morceaux qui lui ont été présentés, le Comité en a mis plusieurs en réserve comme étant de nature à prendre place dans le Recueil des poésies populaires de la France. Ces morceaux sont les suivants :*

*Variante de la claire fontaine*

*Chanson mon père, il m'a mal mariée*

*le fils du Roi s'en va chassant*

*Quand j'étais chez mon père*

*au jardin de mon père (2 variantes)*

*par un matin me suis levée*

*Quand Margoton va au moulin*

*le capitaine Yves le Chanton* <sup>148</sup>

<sup>146</sup> Lettre, Archives nationales, F/17/3245.

<sup>147</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 560, séance du 15 janvier 1855.

La liste des chansons du 6<sup>e</sup> envoi est donnée ci-dessous en indiquant le numéro indiqué sur le manuscrit, le titre de la chanson et entre [ ] le numéro qui lui est attribué dans le cadre de cette étude :

- 1 - Mon père il m'a mariée ... [n° 26]
- 2 - Ce soir à Nantes ... [n° 27]
- 3 - Le rossignol de la claire fontaine [n° 35]
- 4 - Le fils du roi s'en va chassant ... [n° 34]
- 5 - Dans les prisons de Nantes ... [n° 54]
- 6 - Charmante beauté ... [n° 55]
- 7 - Le petit couturier [n° 131]
- 8 - Quand j'étais chez mon père, j'allais garder les vaches ... [n° 134]
- 9 - Quand j'étais chez mon père, petit gas pastouriau... [n° 130]
- 10 - Aimable chant [n° 135]
- 11 - Près de la rivière de Bordeaux ... [n° 127]
- 12 - C'était ma jeune chèvre ... [n° 128]
- 13 - Par un matin me suis levée ... [n° 122]
- 14 - Mon père, il m'a battue ... [n° 123]
- 15 - Au jardin de mon père, il y a un vivier ... [n° 89]
- 16 - Au jardin de mon père, il y a-t-un pommier doux ... [n° 88]
- 17 - Adieu la ville de Rennes ... [n° 143]
- 18 - Quand Margoton va au moulin ... [n° 142]
- 19 - Par un dimanche dans l'hiver ... [n° 136]
- 20 - J'étions tré camarades ... [n° 133]

Les neuf chansons retenues par le Comité sont celles numérotées 1, 3, 4, 5, 8 ou 9, 13, 15 et 16, 18 sur le manuscrit (soit respectivement les n° 26, 35, 34, 54, 130 ou 134, 122, 89 et 88, 142 pour notre étude). Parmi les chansons restantes, cinq chansons sont barrées confirmant qu'elles n'ont pas été retenues. Il s'agit des chansons 7, 10, 14, 19, 20 (soit respectivement les n° 131, 135, 123, 136, 133). Par contre les chansons 2, 6, 11, 12, 17 (soit respectivement les n° 27, 55, 127, 128, 143) qui ne sont pas mentionnées comme retenues dans le « Bulletin du Comité » ne sont pas barrées.

La numérotation des chansons est à l'encre rouge et a donc été attribuée par le Comité. Cependant les observations qui accompagnent les chansons font référence à ces numéros. Il est cependant curieux que le début des observations se trouve avec le texte 8 « Quand j'étais chez mon père ... », la suite avec le texte 6 « Charmante beauté ... » et la fin avec le texte 4 « Le fils du roi s'en va chassant ... ».

Les observations de Marre ont déjà été données lors de l'analyse thématique. Il semble cependant intéressant de les regrouper ci-dessous afin de mieux appréhender la conception de la chanson traditionnelle qu'elles mettent en relief. Ces notes sont signées de « L'inspecteur primaire, membre de la société asiatique de Paris ».

1 - « Mon père il m'a mariée ... » [n° 26] : *Un double rapprochement peut être fait entre cette chanson et le passage des instructions de Monsieur Ampère relatif aux souvenirs druidiques. C'est que 1° le fragment recueilli en Bretagne par M. le Docteur Roullin [sic] et intitulé la sainte Marguerite contient ces deux vers : Mon foie et mon poumon / sont dans la grande marmite, et que dans notre chant l'oie s'échappe de la marmite après y avoir laissé son foie et sa courrée ; 2° le coudribala du refrain rappelé par M. Guigniaut et entendu par lui dans le Charollais [sic] n'est peut-être pas aussi éloigné qu'il le paraît à [sic] priori des termes non moins bizarres de notre refrain Gai*

*fala, lanfala, ... Le mot lan est celtique et, pris isolément signifie territoire, terre. Cette chanson est connue dans les montagnes du Menez. Elle me vient de Moncontour.*

2 - « Ce soir à Nantes ... » [n° 27] : *Cette chanson n° 2 est chantée sur le littoral, dans le canton de Pléneuf, voisinage du cap Fréhel.*

3 - « Le rossignol de la claire fontaine » [n° 35] : *Cette variante de la claire fontaine n'est que la plainte gracieuse et naïve d'une jeune campagnarde qui regrette de ne plus être aimée de son ami Pierre et reproche d'avoir amené ce rigoureux délaissement par le refus d'un simple bouton de rose. Evidemment les deux premiers couplets donnés par Mr Ampère*

*En revenant des noces  
Bien las, bien fatigué  
Près la claire fontaine  
Je me suis reposé*

*ne s'appliquant qu'à un garçon, et encore à un garçon qui revient des noces, sont de trop et même sont comme un contre-sens [sic]. C'est pourquoi ils manquent dans le chant que nous avons recueilli et auquel nous croyons reconnaître une physionomie plus naturelle, plus franche, plus simple, plus gracieuse, sa physionomie primitive en un mot. Que l'on compare en effet :*

*Texte de M. Ampère*

*Texte de notre variante*

1°	<i>A la plus haute branche</i>	<i>au lieu de</i>	<i>Sur la plus haute branche</i>
2°	<i>Le rossignol chantait</i>	<i>au lieu de</i>	<i>Roussignol a chanté</i>
3°	<i>Puisqu' tu as le coeur gai</i>	<i>au lieu de</i>	<i>Toi qui as le coeur gai !</i>
4°	<i>Le mien n'est pas de même</i>		<i>Le mien n'est pas de même</i>
	<i>Car il est affligé</i>	<i>au lieu de</i>	<i>Il est bien affligé</i>
5°	<i>C'est mon ami Pierre</i>		<i>C'est de mon ami Pierre</i>
	<i>Qui avec moi s'est brouillé.</i>	<i>au lieu de</i>	<i>Qui ne veut plus m'aimer !</i>
6°	<i>C'était pour une rose</i>	<i>au lieu de</i>	<i>Pour un bouton de rose</i>
	<i>Que je lui refusai.</i>		<i>Que j' lui ai refusé !</i>

4 - « Le fils du roi s'en va chassant ... » [n° 34] : *Les habitants du Bas-Canada qui répètent encore aujourd'hui cette romance l'ont reçue de leurs pères qui l'avaient apprise eux-mêmes sur le bord de la Manche au milieu de la population maritime du golfe de St Malo et de la baie de St Brieuc dont un vigoureux essaim alla franciser ces terres lointaines d'un Nouveau-Monde. L'évêque de Québec en 1789 était, si je ne me trompe, un enfant de Plérin, commune située aux portes de St Brieuc et baignée par la mer dans sa plus grande longueur.*

5 - « Dans les prisons de Nantes ... » [n° 54] : *La chanson est vraiment jolie, elle forme comme le pendant de la romance de la claire fontaine.*

6 - « Charmante beauté ... » [n° 55] : *La chanson n° 6 recueillie à La Méaugeon<sup>149</sup>, près de St Brieuc rappelle et décrit le départ de la vaillante jeunesse française pour la guerre d'Amérique.*

7 - « Le petit couturier » [n° 131] : *La n° 7 rappelle ce qu'a dit M. de la Villemarqué dans son Barzaz-Breiz : « Il y a trois sortes de personnes, d'après un ancien proverbe breton, qui n'arrivent point au Paradis, tout droit, par le grand chemin, savoir 1° les tailleurs (sauf votre respect) dont il faut neuf pour faire un homme, qui passent leurs journées assis, et qui ont les mains blanches ; etc. ».*

---

<sup>149</sup> Il s'agit sans doute de La Méaugeon.



13 - « Par un matin me suis levée ... » [n° 122] : *La n° 13 fait peut-être allusion à Jeanne de Flandre, l'héroïque épouse de Jean de Montfort. Elle m'a été envoyée de Plurien, commune située sur le littoral entre Lamballe et Dinan*

Les autres chansons ne font pas l'objet de commentaires.

Ce 6<sup>e</sup> envoi comprend également les deux chansons en breton suivantes :

- Chanson composet da Catherine an Troadec a Yvias,
- Chanson groet d'ar kabitan Ervoan ar Chanton.

### **Bilan de la contribution de Marre**

Les chansons adressées par Marre ont été dispersées dans les différents volumes du Recueil de la Bibliothèque nationale et dans les dossiers déposés aux Archives nationales. Le « Bulletin du Comité » ne décrit pas toujours complètement le contenu des envois, aussi il n'est pas facile d'appréhender la globalité de la contribution de Marre.

De l'analyse détaillée ci-dessus, il ressort que la contribution de Marre comprend 46 chansons en français réparties et 10 chansons en breton réparties sur 7 envois :

- 1 - **11 avril 1853** (date du « Bulletin du Comité ») : 14 chansons et fragment d'une quinzième (n° 3, 13, 14, 66, 87, 100, 107, 1113, 138, 174, 175, 176, 177, 178, 179) ;
- 2 - **30 mai 1853** (date indiquée dans la lettre de réponse du Comité) : complément d'une chanson et une chanson (n° 76, n° 108) ;
- 3 - **3 août 1853** (date indiquée dans la lettre de réponse du Comité) : cf. envoi 4 ;
- 4 - **27 août 1853** (date indiquée dans la lettre de réponse du Comité) : 8 chansons en français pour les envois 3 et 4 (n° 23, 68, 82, 95, 101, 111, 118, 137) ainsi que 4 chansons en breton <sup>150</sup> ;
- 5 - **2 septembre 1853** (date indiquée dans la lettre de réponse du Comité) : texte et traduction d'une chanson bretonne <sup>151</sup> ;
- 6 - **15 avril 1854** (date de la lettre de Marre) : 20 chansons (n° 26, 27, 34, 35, 54, 55, 88, 89, 122, 123, 127, 128, 130, 131, 133, 134, 135, 136, 142, 143) ;
- 7 - **12 août 1854** (date de la lettre de Marre) : nouvelle version d'une chanson en français (n° 90) ainsi que 2 chansons en breton <sup>152</sup>.

Il reste trois chansons en breton retrouvées aux Archives nationales qu'il n'a pas été possible de dater <sup>153</sup>.

L'importance tant quantitative, 46 chansons en français et 10 chansons en breton, que qualitative des collectes transmises par Marre, le place comme deuxième collaborateur breton à l'enquête sur les Poésies populaires de la France et au rang des grands collecteurs du XIX<sup>e</sup> siècle.

Parmi les chansons envoyées par Marre, neuf sont largement attestées dans la tradition orale par plus d'une trentaine de versions. Par exemple : « Le fils du roi s'en va chassant ... » (Coirault 102 - Le canard blanc), « Derrière chez mon père, y a un ormeau fleuri ... » (Coirault 1502 - Le prisonnier des Hollandais), « Mon père a

---

<sup>150</sup> Ces quatre chansons sont : « Chant des feux de St Jean », « Chants des feux de St Pierre », « Men o suppli christinien da prestan o silenç ... » et « Nosas vad da dud an ti-man ... ».

<sup>151</sup> « Kanaouen Lezobré ».

<sup>152</sup> « Chanson composet da Cathérine an Troadec a Yvias » et « Chanson groet d'ar kabitan Eroan ar C'hanton ».

<sup>153</sup> « Chanson pewar den dizourci », « Goers an tri malurus ebars guer Guengamp », « Voar darn deus en effejo dimeus revolution Franç ».

fait bâtir maison ... » (Coirault 106 - Mon père a fait bâtir maison), « Le rossignol de la claire fontaine » (Coirault 3415 - En revenant de noces), « Adieu la ville de Rennes ... » (Coirault 3412 - Le pucelage ne se rend pas comme de l'argent prêté), etc.

Quinze chansons sont attestées par un nombre de versions compris entre dix et trente. Par exemple : « Je suis venu ici ... » (Coirault 5210 - Nous sommes venus ce soir), « Dans les prisons de Nantes ... » (Coirault 1427 - Le prisonnier de Nantes et la fille du geôlier), « Si ton cœur et le mien ... » (Coirault 1726 - Les marins qui s'échouent vers leurs belles), etc.

Quatorze chansons sont attestées par un nombre de versions compris entre deux et dix : « Ce soir à Nantes ... » (Coirault 1725 - Le pont du Nord), « Les cordonniers » (Coirault 6414 - La semaine ouvrière), « J'étions tré camarades ... » (Coirault 2428 - Les trois filles et leur beau galant), etc.

Pour les trois chansons suivantes, la version de Marre est la seule attestée en Bretagne :

- « Quand j'étais chez mon père, j'allais garder les vaches ... » (Coirault 118 [a] - Le berger tueur de loups),
- « Mon père, il m'a battue ... » (Coirault 11 {x}),
- « Allant à la promenade ... » (Coirault 43 {x}),

En dehors de ces chansons relevant de la tradition orale, il reste trois noëls, trois chansons lettrées et un fragment de chanson.

En ce qui concerne les chansons en langue bretonne, les dix chansons envoyées par Marre se répartissent en cinq chants religieux, un chant satirique et quatre chants à thème historique ou composé sur un fait divers <sup>154</sup>.

Certaines de ces chansons sont largement attestées dans la tradition orale par une vingtaine de versions comme « Chanson composet da Cathérine an Troadec a Yvias », « Chanson groet d'ar kabitan Eroan ar C'hanton », « Kanaouen Lézoaré ».

D'autres font partie de la tradition orale, mais sont moins répandues : « Goers an tri malurus ebars en quer Guengamp » est attestée par une dizaine de versions, « Chant des feux de St Jean » par deux autres versions et « Chanson pewar den dizourci » par une autre version.

Par contre, pour d'autres chansons la version de Marre est la seule connue. C'est le cas pour « Chant des feux de St Pierre », « Men o suppli christinien da prestan o silenc... », « Nosas vad da dud an ti-man ... » et « Voar darn deus en effejo dimeus revolution Franç ».

Même si la contribution de Marre pour les chansons en langue bretonne est moins importante que pour les chansons en français, elle s'avère tout aussi intéressante.

Ce bilan montre que la contribution de Marre est bien représentative de la tradition orale et comporte aussi bien des chansons largement attestées que des versions uniques permettant de compléter notre connaissance du patrimoine oral.

On ne peut que saluer Marre qui a persévéré dans l'orientation de sa collecte en s'opposant aux conseils peu pertinents du recteur d'académie Lamache, son supérieur hiérarchique de l'Instruction publique. L'analyse de sa contribution montre qu'il a parfaitement compris le champ d'investigation balisé par les « Instructions ». Sa

---

<sup>154</sup> Pour une étude détaillée de la contribution de Marre concernant les chansons en langue bretonne, on se reportera à **Berthou-Bécam**, *Enquête officielle sur les Poésies populaires de la France (1852-1876) - Collectes de langue bretonne*, vol. 1, p. 376.

participation ultérieure à des sociétés savantes s'intéressant à des civilisations non-européennes montre qu'il dispose d'un esprit très ouvert. Cette prédisposition et le fait que, non-impliqué à titre personnel dans une recherche sur la chanson traditionnelle, il est prêt à transmettre sans a priori ce que ses instituteurs ont collecté, explique la pertinence de sa contribution vis-à-vis de nos critères actuels.

### **Marre et Guéraud**

Marre a été en contact avec Guéraud et lui a transmis copie de certaines chansons de sa contribution à l'enquête sur les Poésies populaires de la France. Les lettres conservées dans la correspondance de Guéraud indiquent que c'est en 1860, après avoir quitté Saint-Brieuc, que Guéraud est entré en contact avec Marre.

Le 11 mars 1860, alors qu'il est inspecteur primaire à Dreux, Marre envoie à Guéraud la lettre suivante :

*En ce moment je suis occupé de travaux d'écriture longs et pressants ; mais je vous promets de me mettre à l'oeuvre, très prochainement, avec le soin et l'activité dont je suis capable.*

*Vous trouverez dans les instructions de M. Ampère, quelques uns des chants que j'ai recueillis, alors que j'étais à St Brieuc ; je ne prendrai donc pas la peine de les copier puisque vous les avez sous les yeux.*

*La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, m'a apporté une tentation à laquelle je ne saurais résister en ma qualité d'ancien élève de M. Dulaurier professeur de langue malay à Paris.*

*Permettez que je prenne la peine de vous demander un exemplaire de votre petit vocabulaire malay à l'usage des marins qui font la navigation du détroit. <sup>155</sup>*

Puis le 18 octobre 1860 :

*Il y a plusieurs mois déjà que, fidèle à ma promesse, je vous ai envoyé, franc de port, un cahier contenant les chansons populaires recueillies par moi dans le pays Briochin, en 1852, 53 et 54.*

*Je vous prie de me faire savoir si cet envoi vous est parvenu.*

*J'ai lu avec un vif intérêt le petit interprète Malay, et je vous adresse la proposition de vous aider à en composer une seconde édition, revue, corrigée et augmentée. En ma qualité d'ancien élève de M. Dulaurier, je crois pouvoir mener à bien cette petite entreprise, qui n'est point au dessus de mes forces. <sup>156</sup>*

Effectivement plusieurs des chansons de Marre se trouvent dans les manuscrits Guéraud et ont été publiées par Le Floch. Dans son analyse des collaborateurs de Guéraud, Le Floch cite Marre comme un de ses intermédiaires les plus compétents : *Les chansons qui portent sa signature témoignent d'une enquête directe auprès du milieu traditionnel. Dans leur très grande majorité, elles sont folkloriques. Plusieurs se retrouvent également dans les six volumes des poésies populaires de la France <sup>157</sup>.*

---

<sup>155</sup> Médiathèque de Nantes, Fond Guéraud, Dossier 2231, lettre n° 55.

<sup>156</sup> Médiathèque de Nantes, Fond Guéraud, Dossier 2231, lettre n° 167.

<sup>157</sup> **Le Floch**, *Les recueils de chants populaires d'Armand Guéraud - Etude critique*, tome 1, p. 159.

La liste des vingt-deux chansons que Marre a transmises à Guéraud est donnée ci-dessous en précisant pour chacune le numéro attribué dans le cadre de cette étude, le titre, la référence du manuscrit Guéraud et la page, le tome et la page dans l'ouvrage de Le Floc'h.

n°	Titre	Manuscrit Guéraud		Le Floc'h	
		Numéro	Page	Tome	Page
143	Adieu la ville de Rennes ...	2223	420	I	147
87	Allant à la promenade ...	2223	321	I	287
89	Au jardin de mon père, il y a un vivier ...	2223	85	I	244
88	Au jardin de mon père, il y a-t-un pommier doux ...	2224	143	I	192
27	Ce soir à Nantes ...	2223	292	I	246
54	Dans les prisons de Nantes ...	2221	93	I	198
101	En revenant de Guingamp ...	2223	459	I	266
66	Je suis venu ici ...	2221	406	II	328
128	C'était ma jeune chèvre ...	2222	309	II	481
108	L'autre jour à la promenade ...	2223	157	I	281
34	Le fils du roi s'en va chassant ...	2223	94	II	403
35	Le rossignol de la claire fontaine ...	2223	396	I	234
82	Les gas du village	2222	187	II	572
113	Mon père a fait bâtir maison ...	2223	408	I	256
26	Mon père il m'a mariée ...	2221	19	II	399
123	Mon père, il m'a battue ...	2223	243	I	201
76	Où sont-ils nos valets ...	2222	11	I	153
122	Par un matin je me suis levée ...	2224	40	I	213
127	Près de la rivière de Bordeaux ...	2223	313	I	275
134	Quand j'étais chez mon père, j'allais garder les vaches ...	2223	328	I	275
130	Quand j'étais chez mon père, petit gas pastouriau ...	2223	307	I	278
8	Quand la bergère elle va aux champs ...	2223	199	I	213

Ces chansons sont extraites des différents envois de Marre :

- quatre chansons font partie du 1<sup>er</sup> envoi : n° 66, 87, 1113, 138 ;
- une chanson fait partie du 2<sup>e</sup> envoi : n° 108 ;
- trois chansons font partie des 3, 4 et 5<sup>e</sup> envois : 76, 82, 101 ;
- quatorze chansons font partie du 6<sup>e</sup> envoi : 26, 27, 34, 35, 54, 88, 89, 122, 123, 127, 128, 130, 134, 143.

Comme nous ne savons pas exactement ce que Guéraud a demandé à Marre, il n'est pas possible de déterminer les critères qui ont conduit celui-ci à choisir ces 22 chansons parmi les 46 dont il disposait.



## 2.19. - Maupillé

### Biographie

Léon Maupillé (18??-1883), conservateur de la bibliothèque de Fougères, est président du Conseil de fabrique de la paroisse de Saint-Léonard de Fougères et membre de la société d'Archéologie d'Ille-et-Vilaine. Il a été membre du Conseil Général de 1852 à 1858 et de 1860 à 1862. <sup>158</sup>

Entre 1868 et 1879, il publie plusieurs « Notices historiques et archéologiques » dans le « Bulletin de la Société d'archéologie d'Ille-et-Vilaine ».

Le 12 novembre 1852, Maupillé est nommé membre correspondant résidant à Fougères en Ille-et-Vilaine <sup>159</sup>. Par lettre du 18 novembre, il remercie le ministre de cette nomination : *Je suis très reconnaissant de l'honneur que vous m'avez fait en me nommant membre du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France [sic], institué auprès de votre ministère* <sup>160</sup>.

Entre 1853 et 1860, il transmet au Comité des copies de documents historiques :

- 18 août 1853 : notice sur l'arrondissement de Fougères.
- 22 septembre 1853 : procès-verbal d'adjudication et de réception de vitraux pour l'hôtel de ville de Fougères, en 1552.
- 9 novembre 1853 : comptes des trésoriers de la fabrique de Saint-Sulpice de Fougères de 1410 à 1488.
- etc. <sup>161</sup>

Par contre, en ce qui concerne les Poésies populaires, sa contribution se réduit à une seule chanson.

### Contribution

Liste des chansons envoyées par Maupillé :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
Voici la Saint Jean venue ...	78	3	487 r - 488 r		1510

soit 1 chanson.

La contribution de Maupillé est mentionnée dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 6 février 1854 : *Envoi de M. Maupillé : Variante de la « Chanson des moissonneurs » telle qu'elle se chante dans les environs de Fougères (Ille-et-Vilaine)* <sup>162</sup>.

L'avis du Comité lui est notifié par une lettre du 22 mars 1854 :

*M. j'ai mis sous les yeux de la section de Philologie du Comité la chanson de moissonneurs usitée dans l'arrondissement de Fougères, et dont vous avez bien voulu m'adresser la copie. Je m'empresse, M. de vous faire connaître que cette communication a été mise à part par la section, qui en fera l'objet d'un nouvel examen, lors de la publication du Recueil des poésies populaires.* <sup>163</sup>

<sup>158</sup> Kerviler, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, tome X, p. 601.

<sup>159</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome I, p. 8.

<sup>160</sup> Lettre, Archives nationales, F/17/2870, Dossier Maupillé.

<sup>161</sup> Lettres, Archives nationales, F/17/2870.

<sup>162</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 148, séance du 6 février 1854.

La contribution de Maupillé est très limitée, mais « Voici la Saint Jean venue ... » (Coirault 1510 - Le métiveux aux trois boutons blancs) est intéressante et permet de compléter nos connaissances de la tradition orale, car cette chanson n'est attestée que par cinq versions en Bretagne dont une a été envoyée par Palud également dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France.

---

<sup>163</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/3245.





## 2.20. - Milin

### Biographie de Milin

Gabriel Milin est né le 3 septembre 1822 au manoir de Kermoruz en Saint-Pol-de-Léon, où ses parents étaient fermiers avant d'aller s'établir, à quelques kilomètres de là, à Creac'h Izien sur la paroisse de Plougoulm. Vers l'âge de six ans son éducation est prise en charge par un de ses oncles, recteur de Santec, qui lui donne ses premières leçons de latin, de grec et de français. Il continue ensuite ses études au collège de Saint-Pol, avant d'entrer au séminaire de Quimper qu'il quitte au bout d'un an et demi, doutant de sa vocation religieuse. Il exerce de 1847 jusqu'à sa retraite, en 1882, les fonctions d'écrivain de la marine au service des subsistances de l'arsenal de Brest. Il se retire ensuite à l'île de Batz dont il est maire jusqu'en 1892. Il y meurt le 27 novembre 1895. Trois fois marié, en 1847 avec Agathe Le Dall, en 1859 avec Julienne Le Fur, et en 1869 avec Marie-Jeanne Combot, il a eu treize enfants. <sup>164</sup>

Milin a été enthousiasmé par les chants du « Barzaz-Breiz », et déçu par ceux des « Gwerziou Breiz-Izel ». Ce dépit le pousse à envisager de publier lui-même un recueil de chants et dans une lettre du 5 décembre 1869, il fait part de son projet à son ami Le Scour, négociant en vin :

*Ce que je t'ai dit d'un recueil de Gwerz à nous deux je le maintiens, à condition que dans tes courses pour ton commerce, tu penses un peu partout à les demander, aux personnes de la campagne que tu verras en Léon, Tréguier et Cornouaille. En peu de temps nous aurions ainsi à nous deux une collection plus belle et plus variée que celle de M. Luzel. Tu pourrais aussi recueillir les vieux mystères bretons. J'en ai 10 ou 12 qui viennent du pays de Tréguier. Fais leur la chasse.* <sup>165</sup>

Il avait commencé bien avant cette date à recueillir des chants et légendes puisque c'est en 1856 et 1860 qu'il a fait parvenir sa contribution de quatorze chants au Comité chargé de l'enquête sur les poésies populaires. Il refuse d'enrichir sa collection en prenant part à la bataille pour la possession des manuscrits de Penguern qui étaient convoités par de nombreuses personnes dont Luzel et La Villemarqué :

*Je ne tiens nullement à en posséder des fragments, à moins que tu ne m'y forces, afin que l'on ne puisse dire que si j'offre plus tard quelque chose au public, que tout cela m'est venu de la collection Penguern.* <sup>166</sup>

Membre fondateur de la Société Académique de Brest créée le 25 mai 1858 et élu à la commission de la statistique, Milin apporte naturellement son concours au « Bulletin de la Société » en publiant des études sur des contes ou des chants où il se montre toujours partisan de La Villemarqué <sup>167</sup>.

S'il n'a publié aucun recueil, sa collecte de chants est quand même importante : les manuscrits partiellement publiés par Abeozen et Maodez Glandour pour leur publication dans la revue Gwerin en contiennent 155. Il ne s'agit pas uniquement de chants de tradition orale puisque l'on y trouve des chants composés par des prêtres au moment de la Révolution et des compositions de Brizeux et de Boishardy, mais la majorité est cependant traditionnelle.

---

<sup>164</sup> **Berthou-Bécam**, *Enquête officielle sur les Poésies populaires de la France (1852-1876) - Collectes de langue bretonne*, vol. 2, p. 409. On se reportera à cette étude pour une analyse plus complète de l'œuvre de Milin.

<sup>165</sup> **Taldir**, Lettre à Le Scour du 5 décembre 1869, An Oaled, 1931, p. 206.

<sup>166</sup> **Taldir**, Lettre à Le Scour du 28 novembre 1867, An Oaled, 1931, p. 195.

<sup>167</sup> Iann es Kolmwenn en 1862-1863, Légendes bretonnes 1864-1865, Héloïse et Abailard en Bretagne, 1868-1869.

### Biographie de Levot

Les chansons de Milin sont parvenues au Comité par l'intermédiaire de Levot qui est correspondant du Comité.

Prosper-Jean Levot (1801-1878), conservateur de la bibliothèque du port de Brest, membre de l'institut des Provinces, est l'un des rédacteurs de la bibliographie universelle. Il est membre de la Société d'émulation et créateur de la Société Académique de Brest. On lui doit de très nombreux articles parus dans les bulletins des Sociétés savantes. <sup>168</sup>

Dès février 1850, Levot exprime le désir d'être membre du Comité des travaux historiques. Suite à cette demande, le ministère lui demande une note détaillée de la nature et l'importance de ses travaux publiés. Bien que Levot réponde à cette demande <sup>169</sup>, la nomination attendue n'est pas prononcée car, en août 1851, il réitère sa demande <sup>170</sup>. Levot est nommé correspondant le 12 janvier 1852 comme en témoigne la lettre de remerciement qu'il adresse au Comité <sup>171</sup>.

### Contribution

Liste des chansons en français envoyées par Milin :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
Sainte Catherine	16	1	260 r - 261 v	M	8906

soit 1 chanson en français.

---

<sup>168</sup> Kerviler, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne - Complément*, tome II, p. 455.

<sup>169</sup> Lettre de Levot du 3 février 1850, brouillon de lettre du Ministère du 21 février et lettre de Levot du 28 février, Archives nationales, F/17/2866/2, dossier Levot.

<sup>170</sup> Lettre de août 1851, Archives nationales, F/17/2866/2.

<sup>171</sup> Lettre du 16 janvier 1852, Archives nationales, F/17/2866/2.

Liste des chansons en breton envoyées par Milin :

Titre	Vol.	Folios	Mél.	Malrieu
Ann anaoun	5	556 v - 557 v		260
Ann aotrou Duglonou	5	554 r - 555 r		364
Ann tour ploum	1	70 r - 71 r		267
Biroun ha d'Estin	2	259 r - 260 r		1391
Complainte sur l'assassinat de Guillaume Le Court	4	5 r - 6 r		329
Complainte sur l'assassinat de Guillaume Le Court	4	6 r - 6 v		329
Guerz Santez Enori	1	66 r - 67 v		297
Kelen ar roue Sant Salomon	5	560 r - 560 v		7
Kloarek Lambol	5	559 v - 560 r		45
Maro ann A. Markiz Gwerrand	5	558 r - 558 v		187
Radegond penn-heréz Rohan	5	558 v - 559 v		62
Sant Julian	5	556 r - 556 v		144
Silvestik	5	554 r		695
	5	557 v		

soit 13 chansons en breton.

La première contribution de Levot fait l'objet d'un accusé de réception du Comité daté du 24 avril 1857 :

*M. vous avez bien voulu m'adresser dans le courant de l'année dernière la copie de quatre chants bretons recueillis par M. Milin et dont les trois premiers présentent des variantes avec des morceaux publiés par M. de La Villemarqué. La section du Comité a accueilli avec intérêt la communication que je lui ai faite de ces documents, qui ont été réservés pour la publication du Recueil des poésies populaires de la France.* <sup>172</sup>

Les quatre chansons ne peuvent être que « Maro ann aotrou markiz Gwerrand », « Radegond penn-heréz Rohan », « Kloarek Lambol », « Kelen ar roue Sant Salomon » qui sont copiées à la suite les unes des autres.

La deuxième contribution de Levot est datée du 29 août 1857 et comprend des copies de différents documents historiques ainsi que des chansons :

*[...] J'ai l'honneur de joindre à cet envoi cinq nouveaux chants inédits, recueillis par M. Milin, en vue du Recueil des poésies populaires de la France et intitulés : Sainte Catherine (avec notation) ; Saint Julien ; Silvestrik ; M. Duglonou ; Biron ha d'Estin. [...]* <sup>173</sup>

Le Comité accuse réception de cet envoi le 12 septembre 1857 :

*M. j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en m'adressant les livraisons 17 à 24 de la Biographie Bretonne, ainsi qu'un certain nombre de lettres de Colbert et Seigneley adressées à divers personnages. A cet envoi étaient joints la profession de foi d'une protestante convertie en 1700 et le brevet de pension qui lui fut accordé à cette occasion, ainsi que plusieurs chants et légendes dont la communication vous a été faite par M. Milin.*

<sup>172</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/2866/2.

<sup>173</sup> Lettre, Archives nationales, F/17/2866/2.

*Je m'empresse de vous remercier de l'envoi de ces divers documents, qui seront mis sous les yeux de la section d'histoire et de philologie du Comité, lors de la reprise de leurs travaux.* <sup>174</sup>

Une troisième contribution de Levot fait l'objet d'un accusé de réception le 3 mars 1860 :

*M. vous avez bien voulu m'adresser récemment une plainte et deux légendes en vers bretons recueillies par M. Milin et accompagnées par lui de traductions et d'annotations.*

*La section d'histoire et de philologie du Comité a accueilli avec intérêt cette communication, dont elle a confié l'examen à l'un de ses membres.* <sup>175</sup>

Parmi les douze chansons qui constituent la contribution de Milin en langue bretonne, *cinq traitent de sujets religieux : deux vies de saints, un cantique et deux miracles. Les autres sont plutôt à thème historique, liés ou bien au religieux (Guillaume Le Court), ou bien au romanesque (An aotrou Duglonou, Radegond penn-heréz Rohan, Kloarek Lambol, Silvestik) ou bien traités en mode symbolique et humoristique (Biroun ha d'Esting)* <sup>176</sup>. Ces différentes chansons sont attestées dans la tradition orale.

La contribution de Milin en langue française est limitée à une seule chanson « Sainte Catherine » (Coirault 8906 - Le martyr de Sainte Catherine). Il n'existe que quatre autres versions bretonnes de cette chanson dont une a également été envoyée dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France, par Bléas.

Milin donne une information sur la personne qui a noté la mélodie de « Sainte Catherine » : *on joint ici la musique de ce morceau qui a été noté par le jeune François, violoniste. C'est une des rares fois, parmi l'ensemble des contributions étudiées, que cette information est fournie.*

---

<sup>174</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/2866/2.

<sup>175</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/2866/2.

<sup>176</sup> **Berthou-Bécam**, *Enquête officielle sur les Poésies populaires de la France (1852-1876) - Collectes de langue bretonne*, vol. 2, p. 472. On se reportera à cette étude pour une analyse plus complète de la contribution de Milin en breton.



## 2.21. - Noblet

### Biographie

Nous avons peu d'informations sur Noblet : il est nommé inspecteur primaire à Fontenay-le-Comte (Vendée) le 1<sup>er</sup> septembre 1854 et est muté dès le 1<sup>er</sup> décembre de la même année <sup>177</sup>.

### Contribution

Liste des chansons bretonnes envoyées par Noblet :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
Le fils Louis	45	3	118 r - 118 v	M	5311

soit 1 chanson.

Le bilan fait par La Villegille indique que Noblet a envoyé 12 chansons avec 2 airs notés dont 6 variantes <sup>178</sup>. Parmi ces chansons, nous avons retenu une variante de « Renaud » présentée comme recueillie dans le pays de Retz, qui fait partie de la Bretagne bien que le Comité le situe en Vendée.

Il a été possible d'identifier cinq autres chansons envoyées par Noblet. Il semble que celles-ci sont en patois vendéen :

- Y a un âbre en les fouras ... , vol. 1 f° 638 r
- Y sommes vengus ve convier ..., vol. 1, f° 639 r (Coirault 104 - Le cheval déferré)
- Quond Jeon Renaud sit marié ..., vol. 3, f° 116 r (Coirault 5311- Jean Renaud)
- Ontondez-ve la arabande ... , vol. 3, f° 281 r
- In jour m'en anbant de Neuville ..., vol. 4, f° 21 r et v

On peut remarquer que, parmi ces chansons, il y a une deuxième version de « Jean Renaud ».

Il reste donc six chansons qui n'ont pas été retrouvées. Aucune indication ne permet déterminer si elles sont d'origine vendéenne ou bretonne.

Dans le cadre de notre étude, nous avons retenu une seule chanson de la contribution de Noblet : « Le fils Louis » (Coirault 5311 - Jean Renaud » qui est largement attestée en Bretagne aussi bien en français qu'en breton.

---

<sup>177</sup> Carreau, *Dictionnaire biographique des collecteurs*, p. 109.

<sup>178</sup> Bulletin du Comité, tome IV, p. 62, séance du 2 février 1857.



## 2.22. - Palud

### Biographie

Pierre Marie Palud (1814-1871) est né à Crozon, d'un père forgeron. Il est parent de l'évêque de Quimper. Il fait ses études au petit séminaire de Pont-Croix, puis des études classiques à Quimper. En 1838, il est nommé instituteur communal à Brest, puis en 1841 à Quimper. En 1850, il accède au grade d'inspecteur primaire, fonction qu'il exerce à Châteaulin de 1850 à 1857.

Les commentaires que l'on trouve dans son dossier d'inspecteur le décrivent comme un *homme moral et religieux, excellent père de famille* (il a cinq enfants). *Sa conduite est exemplaire et il est plein de zèle. C'est un homme grave et bien élevé [qui] s'acquitte avec intelligence et succès des missions qui lui sont confiées. Il jouit de l'estime générale à Quimper et dans l'arrondissement de Châteaulin.* Il est précisé qu'il parle l'idiome breton.<sup>179</sup>

---

<sup>179</sup> Archives départementales du Finistère, 1-T-48, dossier Palud.



**Contribution**

Liste des chansons envoyées par Palud :

<b>Titre</b>	<b>n°</b>	<b>Vol.</b>	<b>Folios</b>	<b>Mél.</b>	<b>Coirault</b>
C'était à l'heure de minuit ...	257	A.N.	10	T	Noël
C'était le roi de Sardaigne ...	98	4	219 v	M	6110
		4	382 v		
		A.N.	3 r	M	
		A.N.	24		
Célébrons la naissance ...	18	1	274 r - 274 v	T	Noël
Chant de la création du monde	15	1	114 r - 114 v		8601
		1	276 v	M	
De Paris à Versailles ...	96	4	219 r	M	1723
			220 r - 220 v		1723
Enfin après quatre mille ans ...	255	A.N.	6 - 7	T	Noël
J'avais fait la promesse ...	117	4	382 r - 382 v		7207
L'autre jour m'étant levée ...	260	A.N.	25		1510
La belle Imogine	115	4	381 v	M	5312
		A.N.	2 v	M	
		A.N.	18 - 19		
Le chemin d'amourette	97	4	219 v	M	715
		A.N.	19		
Le vaisseau Le Vengeur	20	1	275 r - 275 v		Lettré
		A.N.	1 r	M	
Noël ancien de l'humble bergère	24	1	289 r - 289 v		Noël
		A.N.	1 v	M	
Nous étions trois filles ...	116	4	382 r		1901
Nous étions trois marins ...	114	4	381 r	M	1726
		A.N.	24 - 25		
Qu'on se réveille, bergers, prêtez l'oreille ...	258	A.N.	11	T	Noël
Quand Dieu naquit à Noël ...	253	A.N.	1 v	M	Noël
		A.N.	2 r	M	
		A.N.	8 v		
Quel est ce brillant éclair ...	256	A.N.	9	T	Noël
Raoul de Coucy et Gabrielle de Vergy	259	A.N.	16 - 18		Lettré

soit 18 chansons.

La contribution de Palud est transmise au Comité par le recteur de l'académie du Finistère.

Le Comité accuse réception des envois du recteur dans deux lettres datées respectivement du 30 mai et du 26 juin 1854 :

*M. le Recteur, vous avez bien voulu me faire parvenir en deux envois les morceaux de chants et poésies populaires qui ont été recueillis jusqu'à ce jour dans l'Académie du Finistère, conformément aux instructions de mon département.*

*Ces documents doivent être prochainement examinés par le Comité historique institué près mon ministère.*

*M. le Recteur, vous avez bien voulu m'adresser le 10 juin courant un nouvel envoi de chants et poésies populaires recueillis dans l'Académie du Finistère.*

*Je m'empresse, M. le Recteur, de vous remercier de cette communication. 180*

Comme cette lettre ne donne aucun détail sur les chansons envoyées, il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit de la contribution de Palud ou de celles de Bléas qui a également été transmise au Comité par le recteur de l'académie du Finistère. Peut-être s'agit-il des deux, car les contributions de Bléas sont datées du 4, 7, 8 et 19 janvier 1854 (cf. chapitre 2.5, p. 900) et ces contributions comme celle de Palud sont mentionnées dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 15 janvier 1855 :

*Envoi de M. le recteur du Finistère. Poésies recueillies par M. Palud, inspecteur primaire de Châteaulin, et mises en réserves :*

*Deux noëls.*

*Noël de « L'humble Bergère et de la Mondaine » (variante).*

*Nous étions trois filles, etc. (variante).*

*Chant de la « Création du monde ».*

*« La bague perdue » (variante). 181*

L'avis du Comité est notifié au recteur d'académie de Rennes par une lettre du 16 février 1855 :

*A M. le Recteur de l'Académie de Rennes*

*M. Le Recteur, j'ai mis les yeux du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France les morceaux de chants et poésies populaires recueillis dans le département du Finistère, et qui m'avaient été transmis par M. le Recteur de cette ancienne Académie.*

*Plusieurs des morceaux dont se composent ces envois ont été remarqués par le Comité, et il en a été fait réserve pour le Recueil des poésies populaires. Je vous serai obligé, M. le Recteur de vouloir bien, à ce propos remercier de la part du Comité, M.M. Palud et Bléas, Inspecteurs primaires des arrondissements de Châteaulin et de Brest, pour ces communications et le zèle qu'ils ont mis à s'associer aux recherches demandées par le Comité. M. Bléas, entr'autres morceaux, a bien voulu adresser une chanson satyrique [sic] en 70 couplets intitulée le Chien et composée à la fin du siècle dernier par M. Le Laë, avocat à Rennes ; ce morceau sera déposé dans les archives du Comité. 182*

La plupart des chansons envoyées par Palud ont été déposées aux Archives nationales, d'autres font partie des volumes du Recueil de la Bibliothèque nationale et il arrive parfois que des fragments de la même chanson soient dispersés dans les deux endroits. Heureusement, les chansons de Palud sont numérotées et il a été possible de reconstituer l'ensemble de sa contribution. Son contenu est donné ci-dessous en précisant, pour chacune des chansons, le numéro indiqué par Palud, le titre et entre [ ] le numéro attribué dans le cadre de cette étude :

1 - Le vaisseau Le Vengeur [n° 20]

2 - Les bourgeois de Chartres ... [n° 19]

---

**180** Brouillon de lettres, Archives nationales, F/17/3245.

**181** Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 660, séance du 15 janvier 1855.

**182** Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/3245.

- 3 - Célébrons la naissance ... [n° 18]
- 4 - J'entends un grand bruit dans les airs ... [n° 254]
- 5 - Enfin après quatre mille ans ... [n° 255]
- 6 - Quand Dieu naquit à Noël ... [n° 253]
- 7 - Quel est ce brillant éclair ... [n° 256]
- 8 - C'était à l'heure de minuit ... [n° 257]
- 9 - Qu'on se réveille, bergers, prêtez l'oreille ... [n° 258]
- 10 - Noël ancien de l'humble bergère [n° 24]
- 11 - Chant de la création du monde [n° 15]
- 12 - Raoul de Coucy et Gabrielle de Vergy [n° 259]
- 13 - La belle Imogine [n° 115]
- 14 - Le chemin d'amourette [n° 97]
- 14 bis - Nous étions trois filles ... [n° 114]
- 15 - J'avais fait la promesse ... [n° 117]
- 16 - C'était le roi de Sardaigne ... [n° 98]
- 17 - Nous étions trois marins ... [n° 114]
- 18 - L'autre jour m'étant levée ... [n° 260]
- 19 - De Paris à Versailles ... [n° 96]

Les deux noëls « Les bourgeois de Chartres ... » [n° 19] et « J'entends un grand bruit dans les airs ... » [n° 254] ont été communiqués à Palud par l'instituteur de Carhaix et ont été étudiés précédemment (cf. chapitre 2.13, p. 930).

La contribution de Palud comprend neuf noëls et deux chansons lettrées « Le vaisseau Le Vengeur », « Raoul de Coucy et Gabrielle de Vergy ». Deux autres chansons « Chant de la création du monde » (Coirault 8601 - Le péché de la pomme I) et « La belle Imogine » (Coirault 5312 - Alonzo et Imogine) sont attestées dans la tradition orale, mais présentent une facture lettrée.

Parmi les sept chansons de facture traditionnelle :

- Deux sont assez largement attestées dans la tradition bretonne : « De Paris à Versailles ... » (Coirault 1723 - Le plongeur noyé) par une trentaine de versions et « Nous étions trois marins ... » (Coirault 1726 - Les marins qui s'échouent vers leurs belles) par une douzaine de versions.
- Trois autres sont connues par seulement quatre à sept versions : « L'autre jour m'étant levée ... » (Coirault 1510 - Le métiveux aux trois boutons blancs) et « Nous étions trois filles ... » (Coirault 1901 - Ah ! le sot berger), « J'avais fait la promesse ... » (Coirault 7207 - Le rossignol et les filles qui n'ont pas d'ami I).
- Les deux dernières ne sont connues que par une ou deux autres versions : « C'était le roi de Sardaigne ... » (Coirault 6110 - L'armée de paysans et ses canons de fer blanc) et « Le chemin d'amourette » (Coirault 715 - Le chemin d'amourettes).

Il faut remarquer que Palud envoie des chansons de langue française bien que Châteaulin soit en pays bretonnant. Ceci est d'autant plus surprenant que lui-même est bretonnant, comme le mentionne son dossier d'inspecteur (cf. p. 984).

La moitié de la contribution de Palud est composée de noëls. Bien que peu intéressants pour la connaissance de la tradition orale, avec nos critères actuels, les noëls font partie des chansons demandées par les « Instructions ».

Sa contribution apporte par ailleurs quelques chansons peu attestées en Bretagne, complétant notre connaissance de la diffusion géographique de ces chansons.



## 2.23. - Pigault de Beaupré

### Biographie

Alexandre Louis Erard Henry Pigault de Beaupré (1782-1855) après des études sérieuses, est successivement lieutenant-colonel dans l'armée, employé dans l'administration, puis conseiller municipal et conseiller général jusqu'en 1842. Musicien, il écrit des romances et des quadrilles. Il fonde la société Philharmonique de Calais. Il écrit de nombreux articles sur Calais et ses environs <sup>183</sup>.

Pigault de Beaupré est correspondant du ministère dès 1838 et est nommé, le 12 novembre 1852, correspondant du Comité à Calais (Pas-de-Calais) pour l'enquête sur les Poésies populaires de la France <sup>184</sup>.

### Contribution

Liste des chansons bretonnes envoyées par Pigault de Beaupré :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
Voici le joli mois de mai ...	145	4	457 r - 457 v	M	1825
Ya z'une dame z'à Paris ...	77	3	486 r - 486 v	M	6307

soit 2 chansons.

Bien que correspondant à Calais, Pigault de Beaupré communique deux chansons recueillies lors de voyages en Bretagne qu'il a effectués en 1840 et 1851, comme il le signale en note sur ces chansons.

La contribution Pigault de Beaupré est mentionnée dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 10 juillet 1854 :

*M. Pigault de Beaupré, correspondant :*

*Chanson sur la démolition de la ville de Théroouane, en 1553 ; Chanson sur la prise de la ville d'Albiac, par le duc de Mayenne, en 1580 ; Chanson sur la mort du partisan Marin, qui fut exécuté dans la ville d'Aire, en 1710 ; Complainte sur la démolition du port de Dunkerque, en 1710 <sup>185</sup>. Ces quatre chansons ont été imprimées à Lille.*

*Ronde bretonne des environs de Guingamp ;*

*Chanson des fileuses du Boulonnais. M. Paris signale une autre version de la même chanson qu'il promet de communiquer à la section ;*

*Chanson des moissonneuses de Piré (Ille-et-Vilaine). M. de la Villegille fait connaître que cette même chanson lui a été envoyée du département de l'Allier. <sup>186</sup>*

« Voici le joli mois de mai ... » est la *ronde bretonne des environs de Guingamp* et « Ya z'une dame z'à Paris ... » est la *chanson des moissonneuses de Piré* .

L'avis du Comité lui est notifié par une lettre du 22 juillet 1854 :

---

<sup>183</sup> Carreau, *Dictionnaire biographique des collecteurs*, p. 116 d'après Cardevacque, *Dictionnaire biographique du département du Pas de Calais*, p. 427-430.

<sup>184</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome I, p. 9.

<sup>185</sup> Cette chanson se trouve dans le Recueil au vol. 2, f° 116 recto et verso. Elle porte la date du 16 juin 1854.

<sup>186</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 432, séance du 10 juillet 1854.

*M. j'ai mis sous les yeux de la section de Philologie du Comité les diverses chansons dont vous avez bien voulu me donner communication le 17 juin dernier.*

*Les morceaux dont se compose cet envoi ont été accueillis avec intérêt par la section et ils ont été réservés pour le Recueil des poésies populaires. J'ai fait déposer dans les archives du Comité le Cantique des dragons de la Reine qui a fait partie de cette communication et qui ne présente pas les caractères énoncés par le décret du 13 septembre 1852.* <sup>187</sup>

Si la contribution de Pigault de Beaupré comporte des chansons historiques lettrées concernant le Pas-de-Calais, les chansons bretonnes sont bien attestées dans la tradition orale. « Ya z'une dame z'à Paris ... » (Coirault 6307 - La servante fardée) est attestée en Bretagne par une douzaine de versions. Par contre, « Voici le joli mois de mai ... » (Coirault 1825 - Mon père avait un jardinet) est la seule version bretonne connue. De plus, Pigault de Beaupré joint les mélodies correspondantes, ce qui rend sa contribution encore plus intéressante.

---

<sup>187</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/3245. Ce « Cantique des dragons de la Reine » est conservé dans le dossier F/17/3246, sous-dossier du 10 juillet 1854. Le chant est extrait des archives de Calais.





## 2.24. - Quesnet

### Biographie

Edouard Quesnet (1813-1890) est né à Charenton. Il débute en 1839 comme auxiliaire d'Augustin Thierry pour la préparation du « Recueil des documents relatifs à l'histoire du Tiers-Etat ». Il est chargé en 1846 de classer les archives judiciaires de Beauvais. En 1853, il est nommé archiviste du département d'Ille-et-Vilaine à Rennes.<sup>188</sup>

En 1870, il publie « Les élections municipales depuis 1763 jusqu'à nos jours et opinion des Etats de Bretagne sur cette question ».

Quesnet est nommé correspondant du Comité le 15 mai 1845, alors qu'il habite à Beauvais. Cette nomination est confirmée le 7 avril 1851 et le 12 novembre 1852, mais sa résidence est alors Rennes<sup>189</sup>.

### Contribution

Liste des chansons envoyées par Quesnet :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
C'est au nom de la patrie ...	272	A.N.	n.p.	T	Lettré
Hymne patriotique	271	A.N.	n.p.	T	Lettré
Marchez, enfans [sic] de la Bretagne ...	270	A.N.	n.p.	T	Lettré

soit 3 chansons.

Le 13 juillet 1853, Quesnet adresse la lettre suivante au Ministre :

*J'ai l'honneur de vous adresser un cahier de Chants patriotiques, chantés par les fédérés bretons lors de la fédération du champ de Mars, en 1815.*

*Je ne pense pas que la nature de ces poésies, ni l'époque à laquelle elles ont vu le jour, soient comprises dans le programme de la publication des Chants nationaux ; mon seul but en vous les adressant est d'en demander le dépôt aux Archives des Comités historiques où on les trouvera en temps opportun.*

*J'aurai l'honneur très-prochainement de faire deux communications de documents [sic] anciens : 1° Une bulle inédite 2° L'inventaire des reliques et joyaux [sic] de l'abbaye de Redon.<sup>190</sup>*

Cette lettre est suivie de la page d'en-tête suivante :

*Chants patriotiques, / chantés / par les fédérés Bretons / au banquet offert aux députés / venus à Rennes / pour / la fédération du champ de Mars / 1815 / Cents jours.*

En bas de la page, il est indiqué : *Imprimé - Exemplaire unique - Archives d'Ille-et-Vilaine 7 T 48.*

Suit un *Extrait du pacte fédératif Breton* :

*S'il eût tardé l'impatience nationale ne l'eût pas attendu ; la mesure était à son comble. Quel évènement [sic] ! Quelle marche ! Quelle course triomphale ! Quel spectacle au monde !!! Napoléon*

<sup>188</sup> Kerviler, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne - Complément*, tome II, p. 213.

<sup>189</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome I, p. 9.

<sup>190</sup> Archives nationales, F/17/3246, hors dossier.

*paraît, la nation est affranchie, l'armée reprend son attitude et la Gloire plane avec l'Aigle impériale [sic] et la Liberté sur la France dans l'ivresse.*

Puis, on trouve les trois chants numérotés 308 à 310 dans cette étude :

- *Marchez, enfans [sic] de la Bretagne ...*
- *Hymne patriotique*
- *C'est au nom de la patrie ...*

Le Comité accuse réception de cet envoi par lettre du 25 juillet 1853 :

*M. Vous avez bien voulu m'adresser le 13 juillet courant plusieurs chants patriotiques, composés à l'occasion de la fédération du Champ de Mai, en 1815.*

*Je m'empresse, M. de vous remercier de cette communication, dont j'aurai soin de faire part à la section de philologie du Comité, lors de sa prochaine réunion.* <sup>191</sup>

Cette contribution est mentionnée dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 7 novembre 1853 :

*La section écarte au contraire dès à présent les pièces qui suivent, comme n'étant pas de nature à figurer dans ce recueil, soit en raison de l'époque à laquelle elles appartiennent, soit parce qu'elles ne présentent pas le caractère réellement populaire : 1° Un cahier de chants patriotiques des fédérés bretons, en 1815, communiqués par M. Quesnet, correspondant, qui du reste ne les adressait que pour être classés aux archives, reconnaissant lui-même qu'ils dataient d'une époque trop récente* <sup>192</sup>.

L'avis du Comité lui est notifié par une lettre du 28 janvier 1854 :

*M. La section de philologie du Comité a examiné, dans l'une de ses dernières séances, les chants patriotiques des fédérés Bretons qui ont fait l'objet de votre communication du 13 juillet dernier.*

*Ces morceaux datent, comme vous en êtes convenu vous même, d'une époque trop récente pour être appelés à figurer dans le Recueil des poésies populaires ; et la section a décidé qu'ils seraient déposés dans les Archives du Comité.* <sup>193</sup>

Les trois chansons envoyées par Quesnet ne relèvent pas de la tradition orale, mais celui-ci est conscient qu'elles ne rentrent pas dans le cadre défini par l'enquête sur les Poésies populaires de la France. Néanmoins ces chansons sont intéressantes au niveau historique.

---

<sup>191</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/3245.

<sup>192</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 3, séance du 7 novembre 1853.

<sup>193</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/3245.



## 2.25. - Ramé

### Biographie

François-Alfred Ramé (1826-1866) est né à Rennes. Il est magistrat à Rennes et termine sa carrière comme conseiller à la cour d'appel de Paris. Il s'intéresse à l'archéologie et publie ses premiers essais dans le « Bulletin de l'Association bretonne » dès 1846.

Il est membre de la Société des antiquaires de France et vice-président du Comité des travaux historiques et scientifiques. Entre 1846 et 1857, il publie de nombreux articles dans différentes revues savantes. Il possède une riche bibliothèque qui a été dispersée aux enchères en 1887. <sup>194</sup>

Le 19 avril 1847, Ramé est nommé correspondant du Comité des travaux historiques résidant à Rennes. Cette nomination est confirmée le 12 novembre 1852 <sup>195</sup>.

### Contribution

Liste des chansons envoyées par Ramé :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
Ah ! mon beau laboureur ...	268	A.N.	n.p.		1524
Le siège de Namur	121	4	391 r - 394 v		Lettré
On dit qu'amour est si charmant ...	119	4	388 r - 388 v		Lettré
Viens ma bergère, viens seulette ...	120	4	389 r - 390 r		Lettré
Recueil de chansons choisies en vaudevilles	-	4	76 r - 84 r		-

soit 4 chansons et 35 fragments de chansons.

Entre 1850 et 1868, Ramé envoie au Comité de nombreuses contributions concernant des sujets divers :

- 6 mai 1850 : Restes d'un mur gallo-romain découvert à Rennes.
- 23 janvier 1851 : Peinture murale de la cathédrale de Bayeux.
- 7 octobre 1854 : Manuscrit français des premières années du XVII<sup>e</sup>, pièces relatives aux règnes d'Henri III et Henri IV ;
- etc. <sup>196</sup>

En ce qui concerne les Poésies populaires, Ramé envoie une contribution le 10 juin 1857 accompagnée de la lettre suivante :

*J'ai l'honneur de vous transmettre ci inclus, à titre de renseignements pour la composition du recueil des poésies populaires, cinq rondes du XVII<sup>e</sup> siècle et l'indication de trente cinq chansons diverses extraites d'un manuscrit de la Bibliothèque de Rennes n° 146.*

*Ce recueil en deux volumes in folio exécuté vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et provenant de la bibliothèque du Président de Robien contient une collection de couplets en général satiriques ou libres sur les événements de la France, et surtout sur les scandales de la cour, depuis l'année 1617 jusqu'en 1730. La licence de quelques pièces est telle que l'ancien possesseur a été obligé de déguiser la matière du contenu sous le titre fort peu mérité de Philosophies morales. Il m'a semblé*

<sup>194</sup> Kerviler, Répertoire général de bio-bibliographie bretonne - Complément, tome II, p. 248.

<sup>195</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome I, p. 9.

<sup>196</sup> Lettres, Archives nationales, F/17/2835, Dossier Ramé.

*cependant qu'il y aurait lieu de chercher dans ces compositions de mérite et de sujets fort divers celles qui en raison de leur caractère plus populaire pourraient entrer dans le cercle des travaux du Comité. C'est à ce titre que j'ai extrait des deux volumes les cinq rondes dont j'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui, Monsieur le Ministre, la copie intégrale.*

*J'y ai joint l'indication par titre et premier couplet de trente cinq autres chansons sur lesquelles le Comité peut être désireux de plus amples renseignements, soit qu'elles n'aient pas encore été signalées, soit qu'elles puissent fournir des variantes à des textes connus. Toutefois, comme leur caractère populaire n'est pas évident à mes yeux je n'ai pas jugé à propos d'en faire dès à présent des copies complètes, travail qui n'eut pas manqué d'être en partie inutile. Mais je me tiens à la disposition du Comité pour le cas où quelques unes de ces copies seraient jugées nécessaires.*

*Un dépouillement plus général et complet des deux volumes serait un travail fort long et sans résultat pratique, la plupart des pièces n'étant pas de matière à pouvoir jamais être imprimées. J'ai cru cependant utile de signaler au Comité l'existence du recueil du président de Robien, comme pouvant fournir quelques renseignements utiles à la collection des chansons populaires.* <sup>197</sup>

Cette contribution est mentionnée dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 6 juillet 1857 :

*M. A. Ramé envoie cinq rondes du XVII<sup>e</sup> siècle, et l'indication de trente-cinq chansons diverses, extraites d'un manuscrit qui a appartenu au président de Robien et qui fait aujourd'hui partie de la bibliothèque de Rennes. La description donnée par le correspondant permet de reconnaître dans ce manuscrit un recueil du même genre que la collection dite de Maurepas, à la Bibliothèque impériale. Les morceaux qu'il renferme ne rentrent pas, par conséquent, dans la catégorie des chants que le décret du 13 septembre 1852 a eue en vue. La section met cependant en réserve, dans l'envoi de M. Ramé, une ronde portant la date de 1687, et qui commence ainsi : Ah ! mon bon laboureur, / Beau laboureur de vigne, etc.* <sup>198</sup>

L'avis du Comité lui est notifié par une lettre du 13 août 1857 :

*M. j'ai mis sous les yeux de la section de philologie du Comité les cinq rondes du XVII<sup>e</sup> siècle que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 11 juin dernier.*

*Cette communication a été accueillie avec intérêt par la section de même que les renseignements donnés par vous sur les manuscrits de la bibliothèque de Rennes contenant un certain nombre d'anciennes chansons ; elle m'a chargé de vous en témoigner sa satisfaction. L'une des rondes, a été mise en réserve pour le Recueil des poésies populaires de la France.* <sup>199</sup>

Parmi les cinq rondes envoyées par Ramé, trois rondes font partie du volume 4 du Recueil de la Bibliothèque nationale et une ronde a été déposée aux Archives nationales <sup>200</sup>. Il y a donc une chanson qui n'a pas été retrouvée.

Il est curieux de remarquer que c'est la chanson retenue « Ah ! mon beau laboureur ... » que l'on retrouve aux Archives nationales et celles non retenues qui font partie du Recueil. Ceci met une fois de plus en évidence le classement très aléatoire de l'ensemble des Poésies populaires de la France.

Les quatre chansons envoyées par Ramé sont toutes intitulées « Ronde » et portent chacune une date :

- 1687 pour « Ah ! mon beau laboureur ... »,
- 1692 pour « Le siège de Namur »,
- 1658 pour « On dit qu'amour est si charmant ... »,

<sup>197</sup> Lettre, Archives nationales, F/17/2835.

<sup>198</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 353, séance du 6 juillet 1857.

<sup>199</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/2835.

<sup>200</sup> Archives nationales, F/17/3246, Dossier du 6 juillet 1857.

- 1686 pour « Viens ma bergère, viens seulette ... ».

Seule la première « Ah ! mon beau laboureur ... » est attestée dans la tradition orale sous la référence Coirault 1524 (La belle Marguerite dans la vigne). Elle est d'ailleurs retenue par le Comité. Une autre version de cette chanson a été envoyée par Edouard de Barthélémy. Les trois autres chansons sont de facture lettrée.

Pour sa contribution à l'enquête sur les Poésies populaires de la France, Ramé a orienté ses recherches vers les bibliothèques plutôt que d'interroger la mémoire populaire.



## 2.26. - Recteur d'académie du Maine-et-Loire

Il n'a pas été possible d'identifier le recteur de l'académie du Maine-et-Loire qui a participé à l'enquête sur les Poésies populaires de la France.

Parmi des chansons de l'arrondissement de Segré, il adresse deux chansons qu'il qualifie de « bretonnes ».

### Contribution

Liste des chansons bretonnes envoyées par le recteur d'académie du Maine-et-Loire :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
Aux ponts de Nantes ...	29	2	59 r	M	1725
Mon mari est bien malade ...	110	4	340 r - 341 r	M	5521

soit 2 chansons.

La contribution du recteur de l'académie du Maine-et-Loire est mentionnée dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 11 juin 1855 :

*M. Patin termine les rapports qu'il avait été chargé de faire sur un certain nombre de poésies populaires, en rendant compte de l'envoi du recteur de l'académie de Maine-et-Loire. Conformément à la proposition de M. le rapporteur, la section met en réserve les pièces suivantes, dont plusieurs offrent des variantes de chants que le comité possède déjà.*

*Arrondissement de Segré :*

*Une chanson de « La Gui-l'an-neuf » (avec la musique) ;*

*La chanson de « La Passion » (avec la musique) ;*

*La complainte bretonne : Aux ponts de Nantes, un bal est annoncé, etc.*

*Une ronde de la même province : Mon mari est bien malade, etc. C'est l'histoire d'une femme qui, ayant perdu son mari et trouvant qu'on a employé trop de toile à l'ensevelir, se met à découdre le linceul avec son couteau ; mais la pointe réveille le mari qui n'était qu'en léthargie.*

*La ronde : Quand j'étais chez mon père, etc.* <sup>201</sup>

La chanson « Mon mari est bien malade ... » est intitulée « Ronde bretonne ». Une note de commentaire sur le mot « bugniant » indique : *Ce mot qui veut dire pleurant et que je crois venir de beuglant indique que cette chanson est essentiellement candéenne, nos paysans et surtout ceux de la Potherie n'emploient jamais d'autre mot.* Et Candé bien que situé en Maine-et-Loire se trouve sur la frontière de ce département avec la Loire-Inférieure, ce qui explique l'origine bretonne attribuée à la chanson.

En ce qui concerne « Aux ponts de Nantes ... » présentée comme une « Complainte bretonne populaire », il est possible que la mention de la ville de Nantes ait été une raison suffisante pour lui attribuer abusivement une origine bretonne, mais il est également possible que le lieu de collectage ait été limitrophe du département voisin, comme pour la chanson précédente.

Ces deux chansons sont largement attestées dans la tradition orale de Bretagne : « Aux ponts de Nantes ... » (Coirault 1725 - Le pont du Nord) par une douzaine de versions et « Mon mari est bien malade ... » (Coirault 5521 - Le mari que l'on aime mieux mort qu'en vie) par une vingtaine de versions. Les autres chansons

---

<sup>201</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 684, séance du 11 juin 1855.



mentionnées dans le « Bulletin du Comité », extérieures à la Bretagne, sont également attestées dans la tradition orale. La contribution du recteur de l'académie du Maine-et-Loire est donc limitée, mais pertinente.



## 2.27. - Rosenzweig

### Biographie

Louis Théophile Rosenzweig (1830-1884) est né à Paris. Ancien élève de l'Ecole des Chartes, il est nommé sur sa demande archiviste de la préfecture de Vannes en 1855 où il restera jusqu'à sa mort

Dès son arrivée, il adhère à la Société Polymathique du Morbihan et publie de nombreux articles dans son bulletin. Il est l'auteur des « Notices communales » dans l'Annuaire du Morbihan.<sup>202</sup>

Il publie également quelques ouvrages : « La chartreuse d'Auray et le monument de Quiberon » en 1863, « Répertoire archéologique du Morbihan » en 1863, « Dictionnaire topographique du département du Morbihan, comprenant les noms de lieu anciens et modernes » en 1870 et le « Cartulaire général du Morbihan - Recueil de documents authentiques pour servir à l'histoire des pays qui forment ce département » qui paraîtra de façon posthume en 1895.

Le 2 janvier 1856 Rosenzweig est nommé correspondant du Comité.

---

<sup>202</sup> **Kerviler**, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne - Complément*, tome II, p. 397.

## Contribution

Liste des chansons envoyées par Rosenzweig :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
A Bordeaux il est arrivé ...	285	A.R.	23 - 24	M	1315
A la claire fontaine ...	314	A.R.	80 - 81	M	3415
A Paris y a-t-une fille ...	307	A.R.	67 - 68	M	1209
A Paris y-a-t-une dame ...	304	A.R.	63 - 64	M	6012
A Paris, à La Rochelle ...	286	A.R.	25 - 26	M	1113
A Savenay il y avait ...	287	A.R.	27 - 28	M	1830
Bergère en gardant les moutons ...	81	3	524 r - 524 v		3805
C'étaient trois jeunes garçons qui partaient pour les îles ...	71	3	398 r - 398 v		1406
Chanson des moissonneurs	305	A.R.	64	M	Frag.
D'où venez-vous si crotté ...	319	A.R.	90 - 91	M	9204
Dans la prison de Nantes ...	190	5	566 r		1427
Dans la prison de Nantes ...	308	A.R.	69 - 70	M	1427
Derrière' chez nous y a un étang ...	291	A.R.	35 - 36	M	102
Derrière' chez nous y a-t-un étang ...	302	A.R.	57 - 58	M	102
Derrière chez mon père, un oranger y a ...	277	A.R.	11 - 12	M	2205
Derrière chez mon père, un oranger y a ...	288	A.R.	29 - 30	M	2205
Derrière chez mon père y a beau laurier fleuri ...	206	5	575 v - 576 r		1502
Derrière chez mon père y a un laurier fleuri ...	289	A.R.	31 - 32	M	1502
Derrière chez mon père y a-t-un laurier fleuri ...	205	5	575 r - 575 v		1502
Derrière chez mon père, y a-t-un oranger ...	207	5	577 r - 578 v		2205
Dessus le pont de Nantes ...	191	5	566 v		1428
En allant à la chasse ...	310	A.R.	72 - 73	M	1810
En m'en revenant du marché ...	299	A.R.	51 - 52	M	1811
En m'en venant dans la plaine ...	278	A.R.	13 - 14	M	3802
En m'en venant de la plaine ...	296	A.R.	46		3802
En revenant de Canarie ...	281	A.R.	n.p.	M	1432
En revenant de la plaine ...	313	A.R.	78 - 79	M	3802
En revenant des noces ...	294	A.R.	42 - 43	M	3415
Entre la rivière et le bois ...	284	A.R.	22	M	3805
J'ai fait une maîtresse, holà gai ! ...	311	A.R.	74 - 75	M	3412
Je me suis engagé ...	208	5	579 r		6803
Je suis venu vous inviter ...	283	A.R.	20 - 21	M	3409
Je vais vous dire une chanson ...	321	A.R.	94 - 95	M	114 [a]
Jeanneton allait au moulin ...	303	A.R.	59 - 60	M	2112
Jeanneton allait au moulin ...	306	A.R.	65 - 66	M	2112
La belle se promène ...	280	A.R.	n.p.	M	1317

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
Là-haut, là-bas, sur ce vert gazon ...	295	A.R.	44 - 45	M	3806
Le fils du roi s'est endormi ...	320	A.R.	92 - 93	M	3804
Le marié désolé	166	5	511 v		54 {x}
Le matin quand je m'éveille ...	148	4	534 r - 534 v		109 [b]
Le soir me promenant le long de ces côteaux ...	70	3	397 r - 398 r		1317
Les amours de Pierre	165	5	511 r		1509
Les gas de Locminé	144	4	438 r - 439 v	M	1108
Magdelein' s'est enivrée ...	318	A.R.	88 - 89	M	110 [a]
Mon père n'avait d'enfant que moi ...	317	A.R.	86 - 87	M	2410
Mon père a fait faire un étang ...	170	5	513 r - 514 r		102
Notre âne couchait dans le fossé ...	297	A.R.	47 - 48	M	106 [b]
Nous étions dix filles ...	274	A.R.	7 - 8	M	1901
Nous sommes à Saint-Nazaire ...	171	5	514 r - 514 v		71 {x}
Permetts-moi belle meunière ...	316	A.R.	84 - 85	M	3916
Qu'est-ce qui frappe à ma porte ...	80	3	491 r		719
Quand j' fus né dans l'automne ...	149	4	535 r		109 [a]
Quand j'étais chez mon père, garçon à marier ...	290	A.R.	33 - 34	M	5803
Quand j'étais chez mon père, les moutons j'allais gardant ...	293	A.R.	39 - 40	M	711
Quand j'étais chez mon père, p'tit garçon pastouriau ...	312	A.R.	76 - 77	M	4602
Quand j'étais chez mon père, petite à la maison ...	172	5	515 r - 516 r		1722
Quand j'étais chez mon père, petite à la maison ...	279	A.R.	15 - 16	M	1722
Quand j'étais chez mon père, petite à la maison ...	292	A.R.	37 - 38	M	1722
Quand j'étais fille à marier ...	298	A.R.	49 - 50	M	5410
Quand je monte à l'abordage ...	69	3	397 r		Lettré
Qui veut savoir la vie ...	282	A.R.	18 - 19	M	4704
Savez-vous ce que je mange ...	79	3	490 r - 490 v		5929
Sont, sont, sont les gas de Locminé ...	300	A.R.	53 - 54	M	1108
Sont, sont, sont les gas de Locminé ...	315	A.R.	82 - 83	M	1108
Trois jeun's garçons du village ...	309	A.R.	70 - 71	M	1106
Un beau matin je m'en fus promener ...	301	A.R.	55 - 56	M	1325
Voici le temps et la saison ...	275	A.R.	9 - 10	M	2501
Voici le temps et la saison ...	276	A.R.	10	M	2501
Y avait une donzelle ...	173	5	516 v		5007

soit 69 chansons.

En plus des chansons envoyées en son propre nom, Rosenzweig transmet au Comité les dix-sept chansons recueillies par Fouquet. Pour onze d'entre elles, envoyées le 22 novembre 1856, l'accusé de réception est daté du 3 décembre. Pour les six autres, envoyées le 1<sup>er</sup> décembre 1856, il est daté du 8 décembre. Ces chansons sont mentionnées dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 6 avril 1857 (cf. chapitre 2.9, p. 910).

Rosenzweig transmet également dix-huit chansons recueillies par Galles dont certaines sont mentionnées dans le « Bulletin du Comité » aux séances du 6 avril et du 4 mai 1857, ainsi que dans une lettre du 6 juin 1857 (cf. chapitre 2.10, p. 917).

En ce qui concerne sa propre contribution, le premier envoi de Rosenzweig date du 15 septembre 1856 :

*J'ai l'honneur de vous adresser*

*1) Quelques chansons populaires recueillies dans notre département et qui me paraissent pouvoir figurer dans le Recueil dont la formation a été prescrite par le décret du 13 septembre 1852.*

*Ce premier envoi sera prochainement suivi d'autres chansons dont j'ai engagé plusieurs membres de notre société archéologique à faire la collection, chansons françaises et chansons bretonnes avec traduction. [...]* <sup>203</sup>

Il n'a pas été possible de déterminer exactement quelles étaient les chansons faisant partie de ce premier envoi. Cette lettre confirme que Rosenzweig a joué un rôle moteur en incitant les membres des sociétés savantes à participer à l'enquête sur les Poésies populaires de la France.

Le 12 décembre 1856, Rosenzweig s'inquiète de n'avoir pas reçu d'accusé de réception pour un de ses envois :

*M. le chef du Cabinet m'a adressé très exactement les accusés de réception pour les différents envois que j'ai eu l'honneur de vous faire* <sup>204</sup>. *Un seul cependant est resté sans réponse, celui du mois d'octobre dernier, et c'est précisément le plus important. Il se composait :*

*1° de trois chansons ;*

*2° d'un extrait de titres relatifs au droit de quinzaine en Bretagne*

*3° de la copie de fragments d'un Roman de chevalerie*

*J'espère que ce paquet n'a pas été égaré ; une lettre dissiperait mes inquiétudes à cet égard.* <sup>205</sup>

Le 19 décembre 1856, une lettre du Comité le rassure :

*Monsieur j'ai l'honneur de vous accuser réception de l'envoi que vous avez voulu m'adresser le 12 octobre dernier et qui contenait les documents suivants :*

*1) Copie de trois chansons.*

*2) Extrait de titres relatifs au droit de quinzaine en Bretagne.*

*3) Copie de fragments d'un roman de chevalerie.*

*Les diverses pièces ont été réservées par M. le secrétaire du comité. Elles seront placées sous les yeux de la section de philologie lors de sa prochaine séance.* <sup>206</sup>

Parmi les textes de Rosenzweig, il existe un ensemble de trois chansons regroupées sous le titre « Chansons à danser » dont la première porte la date du 8 octobre 1856. Il est probable qu'il s'agit de l'envoi mentionné ci-dessus. Ces chansons ont été numérotées par le Comité 28, 29 et 30. La liste en est donnée ci-dessous

---

<sup>203</sup> Brouillon de lettre, Archives départementales du Morbihan, T-1103.

<sup>204</sup> Il s'agit des envois du 22 novembre et du 1<sup>er</sup> décembre 1856 relatifs aux chansons recueillies par Fouquet.

<sup>205</sup> Lettre, Archives nationales, F/17/2882, Dossier Rosenzweig.

<sup>206</sup> Lettre, Archives départementales du Morbihan, T-1103. Le brouillon de lettre se trouve aux Archives nationales, F/17/2882.

en précisant, pour chacune, le numéro indiqué par Rosenzweig, le titre et entre [ ] le numéro attribué à cette chanson dans le cadre de cette étude :

- I - Mon père a fait faire un étang ... [n° 170]
- II - Nous sommes à Saint-Nazaire ... [n° 171]
- III - Bergère en gardant les moutons ... [n° 81]

Le roman de chevalerie est mentionné dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 2 février 1857 :

*M. L. Rosenzweig adresse la copie de fragments d'un roman de chevalerie en prose, trouvés par lui aux archives départementales du Morbihan. Ces fragments, dont l'écriture indique la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, sont tracés sur des feuillets de parchemin qui servaient de couverture à des registres d'audience des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. M. Rosenzweig pense qu'ils sont détachés du roman du cycle d'Arthur qui a pour titre : « mélyadus le Léonnais » ; mais il n'a pu en faire la vérification.* <sup>207</sup>

Le rapport que fait par La Villegille, secrétaire du Comité, à cette même séance mentionne que Rosenzweig et la *commission du Morbihan* ont adressé : 37 chants, 15 airs notés et 11 variantes <sup>208</sup>. Il est ajouté : *On remarquera, dans ce tableau, que les correspondants ont généralement pris en sérieuse considération la recommandation, souvent répétée, de joindre la musique aux paroles. Les communications de MM. [...], Rosenzweig, [...] sont riches sous ce rapport. Une note précise : M. Rosenzweig déclare avoir été activement secondé dans sa recherche de chants populaires par les membres de la Société archéologique du Morbihan.* <sup>209</sup>

L'avis du Comité lui est notifié par une lettre du 13 mars 1857 :

*Monsieur, j'ai mis sous les yeux de la section de Philologie, lors de sa dernière séance, les envois que vous aviez bien voulu me faire depuis la séparation du Comité.*

*Je m'empresse, Monsieur, de vous transmettre les remerciements de la section pour ces divers envois de chants populaires, qui seront examinés par l'un de ses membres. Quant aux fragmens [sic] d'un ancien roman de chevalerie adressés par vous le 12 octobre dernier, les traductions des romans de la table ronde faites au XV<sup>e</sup> siècle étant sans importance au point de vue de la langue, la section en a prescrit le dépôt dans les archives du Comité.* <sup>210</sup>

Comme déjà mentionné lors de l'analyse des contributions de Fouquet et de Galles, à la séance du 6 avril 1857, Guessard fait un rapport sur les envois de différents correspondants dont Rosenzweig :

*La section adopte les conclusions de ce rapport, qui ont pour objet de mettre en réserve les chants populaires ci-après :*

*Envoi de M. Rosenzweig :*

« *La semaine bien remplie* » ; [Fouquet, n° 49]

« *Les amours de Pierre* » ; [Rosenzweig, n° 165]

« *Serai-je nonnette* » ; [Fouquet, n° 180]

« *Le Peureux* » ; [Fouquet n° 181]

« *Un mari comme tant d'autres* » ; [Fouquet, n° 182]

« *Le Faux berger* » (*chanson à suspension*) ; [Fouquet, n° 183]

*Derrière chez mon père,*

*Y a-t-un laurier fleuri, etc.*

*deux variantes* [Rosenzweig, n° 205 et 206] ;

« *Le Fils de l'avocat* » ; [Rosenzweig, n° 207]

<sup>207</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 5, séance du 2 février 1857.

<sup>208</sup> Il n'a pas été possible de déterminer quelles sont les chansons prises en compte dans ce recensement partiel.

<sup>209</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 63, séance du 2 février 1857.

<sup>210</sup> Lettre, Archives départementales du Morbihan, T-1103. Le brouillon de la lettre se trouve aux Archives nationales, F/17/2882.

- « *Le Déserteur* » ; [Rosenzweig, n° 208]  
« *L'Herbe est courte* », variante du « *Fils de l'avocat* » ; [Galles, n° 197]  
*Mon père m'a donné un mari, etc.*  
variante d'une ronde précédemment mise en réserve ; [Galles, n° 198]  
« *Le Moine* », variante ; [Galles, n° 200]  
*L'autre jour en m'y promenant, etc.*  
variante du « *Faux berger* » ; [Galles, n° 201]  
*En passant près d'un p'tit bois, etc.*  
variante du « *Peureux* ». [Galles, n° 202] <sup>211</sup>

Parmi ces quinze chansons, cinq ont été envoyées par Fouquet (cf. chapitre 2.9, p. 910), cinq par Galles (cf. chapitre 2.10, p. 917) et cinq par Rosenzweig.

L'avis du Comité lui est notifié par une lettre du 6 juin 1857 :

*M. la section de philologie du Comité a entendu, dans sa dernière séance, un rapport sur les deux envois de chants et poésies populaires que vous aviez bien voulu m'adresser les 15 septembre et 12 octobre derniers.*

*Parmi les morceaux dont se composent ces envois plusieurs ont été jugés dignes de faire partie du Recueil des poésies populaires ; ils ont été réservés pour être l'objet d'un nouvel examen.*

*La section a fait déposer les autres dans les archives du Comité.* <sup>212</sup>

On retrouve une partie de ces chansons dans un ensemble de quinze chansons de présentation identiques numérotées de 1 à 15 par le Comité. Certaines d'entre elles portent la date du 6 avril 1857 c'est-à-dire la date de la séance de travail du Comité. Ces chansons ont été classées par Rosenzweig en quatre catégories correspondants aux classes définies dans les Instructions et numérotées en chiffres romains pour chacune des catégories. Ces chansons sont données ci-dessous en précisant, pour chacune, le numéro indiqué par Rosenzweig, le titre et entre [ ] le numéro attribué à cette chanson dans le cadre de cette étude :

#### Chansons à danser

- I - Derrière chez mon père y a un laurier fleuri ... [n° 205]
- II - Derrière chez mon père ... [n° 206]
- III - Derrière chez mon père ... [n° 207]
- IV - Savez-vous ce que je mange ... [n° 79]
- V - Qu'est-ce qui frappe à ma porte ... [n° 80]
- VI - Quand j'étais chez mon père ... [n° 172]
- VII - Y avait une donzelle ... [n° 173]

#### Chansons à boire

- I - Le matin quand je m'éveille ... [n° 148]
- II - Quand je fus né dans l'automne ... [n° 149]

#### Chansons de marins et de soldats

- I - Quand je monte à l'abordage ... [n° 69]
- II - Le soir me promenant le long de ces côtes ... [n° 70]
- III - C'étaient trois jeunes garçons qui partaient pour les îles ... [n° 71]
- IV - Je me suis engagé ... [n° 208]

---

<sup>211</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 90, séance du 6 avril 1857.

<sup>212</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/2882.



Chansons de prisonniers

- I - Dans la prison de Nantes ... [n° 190]
- II - Dessus le pont de Nantes ... [n° 191]

Trois autres chansons se trouvent à la suite des chansons de Fouquet (cf. chapitre 2.9, p. 910) :

8 - Les amours de Pierre [Rosenzweig, n° 165]

9 - Le marié désolé [Rosenzweig, n° 166]

10 - Les gas de Locminé [Rosenzweig, n° 144]

Un nouvel envoi de Rosenzweig est mentionné dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 4 mai 1857 :

*M. Rosenzweig fait un nouvel envoi de chants populaires recueillis dans le département du Morbihan.*

*M. Guessard est prié d'en rendre compte, comme il l'avait fait pour une première communication du même correspondant.* <sup>213</sup>

Cet envoi comprend des chansons de Galles (cf. chapitre 2.10, p. 917)

Une nouvelle contribution fait l'objet d'un accusé de réception le 23 juin 1857 :

*M. j'ai mis sous les yeux de la section de Philologie du Comité le dernier envoi que vous avez bien voulu me faire de chants populaires usités dans le département du Morbihan.*

*Cette communication a été accueillie avec intérêt par la section, et elle en a confié l'examen à l'un de ses membres. (M. Guessard).* <sup>214</sup>

L'avis de Guessard est mentionné dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 6 juillet 1857 :

*M. Guessard rend compte aussi d'un certain nombre de chants populaires renvoyés à son examen : &° Envoi de M. Rosenzweig : rien à réserver, excepté la musique d'une chanson déjà envoyée par le correspondant : « Le duc de Keroasi [sic] »* <sup>215</sup>.

« Le duc de Kervoisy » est une chanson envoyée par Fouquet. La mélodie citée dans le « Bulletin du Comité » n'a pas été retrouvée.

Les lettres suivantes retrouvées dans les archives du Comité, pour la période allant de juillet 1857 à février 1868, concernent des contributions traitant de sujets n'ayant pas de rapport avec les Poésies populaires.

### **Archives Rosenzweig**

Il faudra attendre une douzaine d'années avant que Rosenzweig adresse de nouvelles chansons au Comité. Il envoie successivement quatre contributions au Comité le 19 janvier 1869, le 23 février 1869, le 19 novembre 1869 et 26 janvier 1870. La photocopie de ces quatre envois est disponible à Dastum, mais le lieu de conservation des originaux n'est pas indiqué. Il n'a pas été possible de retrouver ces originaux : ceux-ci ne font pas partie des six volumes du Recueil de la Bibliothèque nationale, ils ne sont pas non plus conservés avec les archives du Comité aux Archives nationales et ils ne font pas partie du fond Rosenzweig conservé aux Archives départementales du Morbihan où Rosenzweig a été archiviste. Nous les avons répertoriés sous l'appellation « Archives Rosenzweig ». Chacun de ces envois est accompagné d'une lettre de Rosenzweig avec annotation de Rathery. Ces lettres d'accompagnement contiennent des informations concernant les chansons envoyées, mais fournissent également des indications intéressantes sur la danse telle qu'elle était pratiquée dans le Morbihan à cette

---

<sup>213</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 141, séance du 4 mai 1857.

<sup>214</sup> Lettre, Archives départementales du Morbihan, T-1103. Le brouillon de lettre se trouve aux Archives nationales, F/17/2882.

<sup>215</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 354, séance du 6 juillet 1857.

époque. Ces lettres sont reproduites ci-dessous, en précisant pour chacune des chansons le numéro qui lui a été attribué dans le cadre de cette étude.

### Envoi du 19 janvier 1869

La lettre d'accompagnement de l'envoi du 19 janvier 1869 porte les annotations suivantes du Comité :

- Accusé de réception du 26 janvier 1869,
- Histoire - 8 février 1869 - n° 17,
- 2 décembre 1872 - n° 24/1 - Archives.

*Monsieur le Ministre*

*J'ai eu l'honneur d'adresser au Ministère, en 1856 et 1857, plusieurs chansons notées dont quelques unes ont été jugées par la section de philologie du Comité des Travaux historiques dignes d'être réservées pour le Recueil de poésies populaires dont on projetait la publication. Si des communications de même nature pouvaient offrir aujourd'hui quelque intérêt, je m'empresserais de mettre à la disposition du Comité une trentaine de chansons que j'ai eu le bonheur de recueillir récemment avec la musique. Plusieurs d'entre elles ne seront sans doute que des variantes, soit pour l'air, soit pour les paroles, de celles qui ont été déjà signalées ; j'en ai remarqué, entre autres, un certain nombre d'analogues dans le recueil des Instructions dressées en 1853 ; j'ai cru devoir vous les envoyer néanmoins pour me conformer à ces mêmes instructions.*

*La plupart des chansons que je viens de réunir sont chantées dans le pays de Vannes et à Vannes même ; elles sont en tous cas de provenance bretonne, ainsi qu'il sera facile de le constater par le rythme [sic] et le ton qui ont un cachet tout particulier. Elles sont, en général, usitées dans les rondes, quoique le sujet et l'air surtout n'en soient pas toujours bien gais. Le sujet roule cependant d'ordinaire sur l'amour et le mariage, et la réunion des filles et garçons pour la danse ne laissant pas que d'échauffer l'imagination de ces derniers, il en résulte fréquemment une addition à la chanson primitive de deux ou trois couplets plus ou moins heureusement adaptés et qu'il est aisé de reconnaître. Dans d'autres cas, au contraire, la chanson est inachevée et n'offre point cette moralité de la fin qu'on retrouve dans la plupart d'entre elles. Je me suis borné à transcrire ce que j'entendais, air et paroles, ne modifiant celles-ci, généralement mal interprétées, qu'autant que cela était indispensable pour la coupe du vers, sans me préoccuper jamais de la rime. Quelquefois il y a deux airs pour les mêmes paroles, quelquefois des paroles différentes pour le même air ; j'ai eu soin de l'indiquer.*

*Enfin on remarquera comme principaux caractères de ces chansons : la répétition presque constante de la dernière partie du couplet au commencement du couplet suivant, l'emploi fréquent du nombre trois dans la désignation des personnages, animaux ou objets en scène, la prédilection des auteurs pour les matières d'or et d'argent, la prépondérance du rôle assigné au marin dans nos pays de côtes et le mépris dans lequel sont tenus, de nos jours encore, certains métiers, celui du couturier, par exemple. J'aurai occasion de revenir prochainement sur cette dernière remarque dans un mémoire spécial que je prépare sur les cacous ou caquins (lépreux et cordiers) pour aider aux études faites en ce moment par la société française d'Anthropologie.*

*Mon premier envoi se compose de sept chansons notées du pays de Vannes commençant ainsi :*

- *Nous étions dix filles* [n° 274]
- *Voici le temps et la saison (avec la variante du pays de Quimper)* [n° 275 et 276]
- *Derrière chez mon père, un oranger y a* [n° 277]
- *En m'en venant dans la plaine* [n° 278]
- *Quand j'étais chez mon père, petite à la maison* [n° 279]
- *La belle se promène* [n° 280]

- *En revenant de Canarie* [n° 281]

*Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, Le très humble et très dévoué serviteur.*

Cette contribution est composée des chansons n° 274 à 281. Il en est accusé réception par une lettre du 26 janvier 1869 :

*J'ai reçu avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 19 janvier sept chansons du pays de Vannes - extraites d'un recueil de poésies populaires que vous avez composé* <sup>216</sup>.

*Je m'empresse de vous remercier de cet envoi, qui sera incessamment placé sous les yeux de la section d'histoire du Comité des travaux historiques.* <sup>217</sup>

L'avis du Comité est transmis à Rosenzweig le 13 mars 1869 :

*J'ai transmis à la section d'histoire et de philologie du Comité votre envoi comprenant les copies, accompagnées de la musique, de 7 chansons populaires en usage dans le pays de Vannes.*

*Cette communication a été accueillie avec intérêt par la section, et elle en a confié l'examen à un de ses membres (M. Rathery).* <sup>218</sup>

### **Envoi du 23 février 1869**

La lettre d'accompagnement de l'envoi du 23 février 1869 porte les annotations suivantes du Comité :

- Accusé de réception du 2 mars 1869,
- Histoire - 12 avril 1869 - n° 12,
- 2 décembre 1872 - n° 24/2 - Archives.

*Monsieur le Ministre*

*J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence, pour faire suite à mon envoi du 19 janvier dernier, douze nouvelles chansons populaires (paroles et musique) recueillies dans le département du Morbihan. Elles commencent ainsi :*

- *Qui veut savoir la vie* [n° 282]
- *Je suis venu vous inviter* [n° 283]
- *Entre la rivière et le bois* [n° 284]
- *A Bordeaux il est arrivé* [n° 285]
- *A Paris, à La Rochelle* [n° 286]
- *A Savenay il y avait* [n° 287]
- *Derrière chez mon père, un oranger y a (variante)* [n° 288]
- *Derrière chez mon père y a un laurier fleuri* [n° 289]
- *Quand j'étais chez mon père, garçon à marier* [n° 290]
- *Derrière chez nous y a un étang* [n° 291]
- *Quand j'étais chez mon père, petite à la maison* [n° 292]
- *Quand j'étais chez mon père, les moutons j'allais gardant* [n° 293]

*Aux remarques faites précédemment, j'en ajouterai une qui me paraît avoir une certaine importance pour le Recueil des poésies populaires de la France. Je transcris une note relevée par moi il y a déjà quelques années.*

---

<sup>216</sup> Il y a confusion entre les chansons et le mémoire sur les cacous que prépare Rosenzweig.

<sup>217</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/2882.

<sup>218</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/2882.

1679 - « Outre le droit de soûle dû au seigneur de la Villeneuve par le dernier marié de l'année, il lui est dû par chaque mariée de la paroisse de Saint-Abraham (diocèse de St Malo, Morbihan), le dimanche après leur épousaille, après la grand' messe dite en l'église paroissiale de Saint-Abraham, une chanson à danser. »

L'usage de cette redevance seigneuriale à Saint-Abraham, et probablement dans beaucoup d'autres paroisses explique suffisamment l'abondance et l'exactitude des chansons qu'on peut recueillir aujourd'hui dans nos contrées. En effet, si chaque mariée devait une chanson nouvelle, le nombre de ces chansons devait s'accroître d'une manière considérable. Si le seigneur, au contraire, se contentait d'une chanson déjà connue, elles devaient se transmettre fidèlement de génération en génération, et arriver ainsi jusqu'à nous sans modification sensible.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

Cette contribution est composée des chansons n° 286 à 293. Il en est accusé réception par une lettre du 2 mars 1869 :

*J'ai reçu avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 23 février, votre second recueil de chansons populaires comprenant douze pièces. Je m'empresse de vous remercier de cet envoi, qui sera incessamment placé sous les yeux de la section d'histoire du Comité des travaux historiques.* <sup>219</sup>

L'avis du Comité est transmis à Rosenzweig le 5 mai 1869 :

*J'ai transmis à la section d'histoire et de philologie du Comité votre envoi comprenant douze chansons populaires recueillies dans le départ. du Morbihan*

*Cette communication a été accueillie avec intérêt par la section, et elle en a confié l'examen à un de ses membres (M. Rathery).* <sup>220</sup>

### Envoi du 19 novembre 1869

La lettre d'accompagnement de l'envoi du 19 novembre 1869 porte les annotations suivantes :

- Accusé de réception du 27 novembre 1869,
- Histoire - 6 décembre 1869 - n° 9,
- 2 décembre 1872 - n° 24/3 - Archives.

*Monsieur le Ministre*

*J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence, pour faire suite à mes précédents envois, dix chansons populaires (paroles et musique) recueillies dans le département. Elles commencent ainsi :*

- *En m'en venant dans la plaine (variante d'une chanson déjà envoyée) [Coirault 3802, n° 294]*
- *Là-haut, là-bas, sur ce vert gazon [n° 295]*
- *En revenant des noces [n° 296]*
- *Notre âne couchait dans l' fossé [n° 297]*
- *Quand j'étais fille à marier [n° 298]*
- *En m'en revenant du marché [n° 299]*
- *Sont, sont, sont les gas de Locminé [n° 300]*
- *Un beau matin je m'en fus promener [n° 301]*
- *Derrière' chez nous y a-t-un étang (variante) [n° 302]*
- *Jeanneton allait au moulin [n° 303]*

---

<sup>219</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/2882.

<sup>220</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/2882.

*Presque toutes ces chansons sont des rondes du pays breton-bretonnant ; un prochain envoi comprendra des rondes du pays gallo, qui diffèrent [sic] sensiblement des précédentes par le rythme [sic] et le caractère.*

*Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très respectueux serviteur.*

Cette contribution est composée des chansons n° 294 à 303. Il en est un accusé réception par une lettre du 27 novembre 1869 :

*J'ai reçu avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 19 nov courant dix chansons populaires (paroles et musique) recueillies dans le dép du Morbihan. Je m'empresse de vous remercier de cet envoi, qui sera incessamment placé sous les yeux de la section d'histoire du Comité des travaux historiques.* <sup>221</sup>

L'avis du Comité est transmis à Rosenzweig par lettre du 20 décembre 1869 :

*J'ai mis sous les yeux de la section d'histoire et de philologie du Comité votre envoi comprenant dix chansons populaires (paroles et musique) recueillies dans le dép du Morbihan.*

*Cette communication a été accueillie avec intérêt par la section, et elle en a confié l'examen à un de ses membres (M. Rathery).* <sup>222</sup>

#### **Envoi du 26 janvier 1870**

La lettre d'accompagnement de l'envoi du 26 janvier 1870 porte les annotations suivantes du Comité :

- Accusé de réception du 29 janvier 1870,
- Histoire - 7 février 1870 - n° 13,
- 2 décembre 1872 - n° 24/4 - Archives.

*Monsieur le Ministre*

*J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence, pour faire suite à mes précédents envois, dix sept chansons populaires (paroles et musique) recueillies dans le département. Elles commencent ainsi :*

- *A Paris y a-t-une dame* [n° 304]
- *Jeanneton allait au moulin (variante)* [n° 306]
- *A Paris y a-t-une fille* [n° 307]
- *Dans la prison de Nantes* [n° 308]
- *Trois jeun's garçons du village* [n° 309]
- *En allant à la chasse* [n° 310]
- *J'ai fait une maîtresse, holà gai !* [n° 311]
- *Quand j'étais chez mon père, p'tit garçon pastouriau* [n° 312]
- *En revenant de la plaine (variante)* [n° 313]
- *A la claire fontaine* [n° 314]
- *Sont, sont, sont les gas de Locminé (variante)* [n° 315]
- *Permet-moi, belle meunière* [n° 316]
- *Mon père n'avait d'enfant que moi* [n° 317]
- *Magdelein' s'est enivrée* [n° 318]
- *D'où venez-vous si crotté* [n° 319]

---

<sup>221</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/2882.

<sup>222</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/2882.

- *Le fils du Roi s'est endormi* [n° 320]

- *Je vais vous dire une chanson* [n° 321]

*Et, en outre, la musique d'une chanson des moissonneurs du pays de Vannes, dont je n'ai pu jusqu'à présent me procurer les paroles* [n° 305].

*Ainsi que je le disais précédemment, presque toutes ces chansons servent à la danse, mais il faut distinguer les danses, comme aussi les chansons du pays breton-bretonnant (Basse-Bretagne), et celles du pays breton-gallo (Haute-Bretagne). Elles diffèrent essentiellement par leur rythme [sic] et par leur caractère, empruntant cette différence au caractère même des habitants.*

*Dans le pays breton (Vannes et toute la partie de la Bretagne située à l'ouest de cette ville), le chant est simple et souvent mélancolique. La danse consiste principalement en une ronde ; les danseurs et les danseuses alternés et se tenant par les mains, sautent en cadence, en tournant toujours dans le même sens.*

*En dehors de la ronde ordinaire, on distingue encore le bal et la dérobée. Dans le bal, les couples tournent en marchant les uns derrière les autres et en se donnant le bras, puis, à une certaine mesure de la musique produite uniformément par les sons du biniou et de la bombarde, les couples successifs forment quadrilles, en se faisant vis-à-vis deux à deux. La dérobée n'est qu'un cas particulier du bal, résultant d'une convention préalable. Dans ce cas, un nouveau venu se trouve-t-il sans danseuse, il frappe de la main l'épaule de l'un des danseurs qui est tenu de lui céder la place, sauf à agir de même à l'égard d'un autre danseur.*

*Dans le pays Gallo (Elven, Malestroit, etc. toute la partie de la Bretagne située à l'est de Vannes), la chanson, air et paroles, est plus gaie, plus animée. La ronde est remplacée par le demi-rond. Danseurs et danseuses alternés forment une chaîne circulaire, en se tenant également par les mains ; lorsque la danse commence, tous les danseurs font trois pas en revenant de l'autre côté, puis un sauté, puis trois pas en revenant de l'autre côté, puis un nouveau sauté, et ainsi de suite, de telle sorte que chaque danseur décrit toujours le même arc de cercle, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre.*

*Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.* <sup>223</sup>

Cette contribution est composée des chansons n° 304 à 321. Le brouillon de cette lettre est conservé aux Archives départementales du Morbihan dans le fond Rosenzweig.

Il en est accusé réception par une lettre du 29 janvier 1870 :

*J'ai reçu avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 janv courant dix-sept chansons populaires (paroles et musique) recueillies dans le dép du Morbihan. Je m'empresse de vous remercier de cet envoi, qui sera incessamment placé sous les yeux de la section d'histoire du Comité des travaux historiques.* <sup>224</sup>

L'avis du Comité est transmis à Rosenzweig par lettre du 31 mars 1870 :

*J'ai mis sous les yeux de la section d'histoire et de philologie du Comité votre envoi comprenant un recueil de dix-sept chansons populaires (paroles et musique) du département du Morbihan. Cette communication a été accueillie avec intérêt par la section, et elle en a confié l'examen à un de ses membres (M. Rathery).* <sup>225</sup>

---

<sup>223</sup> Le brouillon de la lettre se trouve aux Archives départementales du Morbihan, T-1103.

<sup>224</sup> Lettre, Archives départementales du Morbihan, T-1103. Le brouillon de lettre se trouve aux Archives nationales, F/17/2882.

<sup>225</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/2882.

De janvier 1870 à février 1880, Rosenzweig continue à envoyer des documents au Comité, mais sur des sujets autres que la chanson <sup>226</sup>.

Un nouvel avis du Comité est notifié à Rosenzweig par lettre du 26 décembre 1872 :

*J'ai transmis à la section d'histoire et de philologie du Comité vos envois comprenant 36 chansons populaires recueillies dans le Morbihan.*

*Cette communication a été accueillie avec intérêt par la section, et elle en a ordonné le dépôt aux archives.* <sup>227</sup>

Comme dans cette lettre du Comité, le rapport de Rathery cité ci-dessous mentionne également 36 chansons faisant l'objet de quatre envois successifs du 25 février 1869 au 26 janvier 1870. Or, il existe trois envois regroupant 39 chansons entre ces deux dates. Il y a erreur, à la fois sur les dates (les quatre envois vont en réalité du 19 janvier 1869 au 26 janvier 1870) et sur le nombre total de chansons qui est de 46. Ceci est confirmé par les chansons citées dans le rapport de Rathery qui font bien partie des quatre envois retrouvés dans les « Archives Rosenzweig ».

### **Rapport de Rathery sur les envois de Rosenzweig**

En 1872, dans la « Revue des Sociétés savantes », Rathery fait un long rapport sur les « Chansons populaires du Morbihan - Communication de M. Rosenzweig » <sup>228</sup>. Ce rapport très détaillé mérite d'être reproduit in extenso, car il permet de mieux appréhender la conception de la chanson traditionnelle qui avait cours à l'époque de l'enquête sur les Poésies populaires de la France. Nous avons identifié les chansons dont il est question dans ce rapport : leur titre et le numéro qui leur a été attribué dans le cadre de cette étude sont donnés en note.

*Rosenzweig, correspondant du Comité à Vannes, par quatre envois successifs, du 25 février 1869 au 26 janvier 1870, a communiqué 36 chansons populaires du Morbihan, recueillies presque toutes aux environs de Vannes et accompagnées de la musique. Quelques-unes, à raison de leur provenance ou des indications qu'elles renferment, peuvent être rapportées à des localités spéciales, telles que Locminé, Elven, Malestroit.*

*« Elles sont, en tous cas, dit M. Rosenzweig, d'origine bretonne, ainsi qu'il est aisé de le constater par le rythme [sic] et le ton, qui ont un caractère particulier. Elles sont, en général, usitées dans les rondes, quoique le sujet et l'air surtout n'en soient pas toujours très-gais. » Mais, ajoute-t-il dans un envoi subséquent, il faut distinguer les danses, comme aussi les chansons du pays breton-bretonnant (Basse Bretagne), et celles du pays breton-gallo (Haute Bretagne). Elles diffèrent essentiellement par leur rythme [sic] et par leur caractère, empruntant cette différence au caractère même des habitants. Dans le pays breton (Vannes et toute la partie de la Bretagne située à l'ouest de cette ville), le chant est simple et souvent mélancolique. La danse consiste principalement en une ronde ; les danseurs et les danseuses, alternées et se tenant par les mains, sautent en cadence, en tournant toujours dans le même sens ... dans le pays gallo (Elven, Malestroit, etc., toute la partie de la Bretagne située à l'est de Vannes), la chanson, air et paroles, est plus gaie, plus animée. La ronde est remplacée par le demi-rond, etc.*

*Ici, nous renvoyons aux notes de notre correspondant, pour la description technique et très-exacte qu'il donne des danses usitées dans la Haute et dans la Basse Bretagne, avec leurs variantes, telles que le bal, la dérobee, etc.*

---

<sup>226</sup> Lettres de Rosenzweig et brouillons de lettres de réponse du Comité, Archives nationales, F/17/2882.

<sup>227</sup> Lettre, Archives départementales du Morbihan, T-1103. Le brouillon de lettre se trouve aux Archives nationales, F/17/2882.

<sup>228</sup> Revue des Sociétés Savantes, 1872, 5<sup>ème</sup> série, tome IV, p. 414.

*Ce que dit M. Rosenzweig sur l'origine bretonne des morceaux qu'il a recueillis nous paraît trop affirmatif ou trop général. Il nous serait facile de citer plusieurs de ces chansons que rien n'autorise à donner à la Bretagne plutôt qu'aux nombreuses provinces où elles se retrouvent : Cécilia <sup>229</sup>, Nous étions dix filles <sup>230</sup>, Quand j'étais chez mon père <sup>231</sup>, Jeanneton allait au moulin <sup>232</sup>, etc. etc. Par exemple, tout nous porte à croire que cette dernière, si populaire en Gascogne sous les titres de l'Asé et la Goujo, ou la Marioun va au moulin, est réellement d'origine méridionale, bien qu'elle se soit propagée dans le reste de la France. On la rencontre dans un recueil de 1560, d'Adrien Willaert, et La Fontaine y fait allusion dans une de ses fables. Ajoutons ici que les présomptions tirées de la mélodie, du rythme [sic], du refrain, peuvent également tromper sur la véritable origine d'un morceau. Ainsi, Renaud, la Claire fontaine, Jeanneton ou Marioun dont nous venons de parler, ont presque autant de variantes pour le chant que pour les paroles, et un auteur canadien va jusqu'à dire - d'une manière trop générale, croyons-nous - que, parmi les nombreuses chansons canadiennes de provenance française, Cécilia est la seule dont la musique est restée la même.*

*Ce qui reste vrai, c'est que la plupart des paroles et des airs recueillis par M. Rosenzweig, quand ils ne sont pas bretons à proprement parler se rapportent aux provinces de l'ouest, surtout aux contrées maritimes. Le beau rôle y appartient d'ordinaire aux marins, ou plutôt aux mariniers de Saint-Malo, de Nantes, de Bordeaux. Dans une de ces chansons, une jeune fille repousse les hommages d'un couturier - profession peu considérée en Bretagne - en ajoutant :*

*Mais je suis plutôt faite  
Pour un beau marinier. <sup>233</sup>*

*La chanson normande analogue dit : Pour un jeune officier. Ainsi la muse populaire a ses prédilections et ses antipathies, qui varient quelquefois suivant le degré de latitude où elles se produisent.*

*Sans doute le patriotisme breton peut se plaire à reconnaître dans quelques-uns des morceaux transcrits par notre correspondant les traces des vertus dont on fait honneur à la Bretagne : la foi, la moralité, la religion du serment.*

*Dans le second de ces morceaux, Voici le temps et la saison, un villageois qui va à Nantes pour s'enrôler est chargé par sa bergère de lui rapporter un « corselet garni de roses et de lilas ». Il oublie sa commission :*

*A Nantes étant arrivé  
Au corselet n'a pas pensé,  
Il n'a pensé qu'à la débauche. <sup>234</sup>*

*Mais, lorsqu'un camarade lui conseille de dire qu'il n'a pas trouvé un corselet tel que celui qu'on lui avait désigné, il repousse ce mensonge avec indignation et en des termes qui font plus d'honneur à sa sincérité qu'à son talent de rimeur :*

*J'aime mieux la mer sans poissons  
Et la montagne sans violettes  
Que de mentir à ma maîtresse.*

*Ailleurs une demoiselle répond au galant qui lui parle de sa beauté :*

---

<sup>229</sup> « Mon père n'avait d'enfant que moi ... », n° 317.

<sup>230</sup> « Nous étions dix filles ... », n° 274.

<sup>231</sup> Il peut s'agir des n° 312, 293, 172, 290, 292, 279 référencées par Coirault sous les numéros 4602 (L'apprenti pastoureau), 711 (Epousez-moi d'abord ou Combien gagnez-vous par an ?), 1722 (La fille au cresson) ou 5803 (Les regrets du garçon mal marié).

<sup>232</sup> « Jeanneton allait au moulin ... », n° 303 et 306.

<sup>233</sup> « Qui veut savoir la vie ... », n° 282.

<sup>234</sup> « Voici le temps et la saison », n° 275 et 276.



*La beauté à quoi sert-elle  
Qu'à pourrir un jour en terre.* <sup>235</sup>

*Maxime également irréprochable comme morale, mais insuffisante comme versification.*

*Dans la chanson qui commence ainsi :*

*Quand j'étais chez mon père,  
Les moutons j'allais gardant,* <sup>236</sup>

*Une bergère refuse de suivre un riche marchand qui lui fait des propositions aussi claires que peu séantes, - j'adoucis un mot un peu cru.*

*Je n'vais pas avec homme* <sup>237</sup>  
*Que j'n'épouse auparavant  
Que j'n'épouse à l'église  
Devant Dieu et mes parents.*

*Tout est pour le mieux, mais à quelques pages de là, dans une pièce dont le premier vers est, Permetts-moi, belle meunière, et dont la phraséologie prétentieuse trahit une origine assez moderne, cette meunière, après avoir longtemps résisté, comme la demoiselle de tout à l'heure, et répliqué disertement au riche seigneur qui cherche à la séduire, tourne brusquement au dernier couplet, en débitant ces vers où se montre une femme qui prend trop lestement son parti :*

*Adieu, vallon et prairie ;  
Un sort plus digne d'envie  
Me fait quitter mon moulin,  
N'pensons plus à Mathurin.* <sup>238</sup>

*La morale facile des chansons à l'endroit du noeud conjugal, des maris jaloux, etc., se montre un peu trop naïvement dans celles qui ont pour titre : A Paris il y a une fille, En m'en revenant du marché* <sup>239</sup>.

*Mais elle descend jusqu'au réalisme le plus grossier dans la ronde :*

*Quand j'étais chez mon père,  
Gai, vive l'amour !* <sup>240</sup>

*Qui offre la peinture navrante d'un pauvre mari auquel sa femme fait cet aveu dépouillé d'artifice :*

*Tant que je serai jeune  
Je me divertirai ...*

*Quand je serai vieille  
Je me retirerai*

*Dans quelque presbytère  
Avec un vieux curé*

*Qu'aura du vin en cave  
Du lard dans son charnier.*

---

<sup>235</sup> « A Paris, à La Rochelle ... », n° 286.

<sup>236</sup> « Quand j'étais chez mon père ... », n° 293.

<sup>237</sup> Le vers original *un peu cru* est : Je n' couch' point avec un homme.

<sup>238</sup> « Permetts-moi belle meunière ... », n° 316.

<sup>239</sup> « A Paris y a-t-une fille ... », n° 307.

<sup>240</sup> « Quand j'étais chez mon père, garçon à marier ... », n° 290.

*Heureusement pour la moralité bretonne, certaines affinités qu'il serait trop long de déduire ici nous font supposer que cette chanson, d'origine méridionale et gascogne, n'est venue dans l'ouest que de seconde main. Peut-on en dire autant de celle-ci : Madeleine s'est enivrée ? Au médecin qui lui dit de ne plus boire de vin, elle répond :*

*J'en ai bu toute ma vie,  
J'en boirai jusqu'à la fin ; <sup>241</sup>*

*Et elle entonne le refrain tout bourguignon du menuisier de Nevers :*

*Si je meurs que l'on m'enterre  
Dans la cave où est le vin, etc.*

*L'origine première de cette inspiration bachique est donc une question à vider entre la Bretagne et la Bourgogne.*

*Mais de ces diverses citations nous voulons tirer la conclusion générale qu'il faut se garder des attributions locales, notamment lorsqu'elle ne repose que sur des données vagues et insuffisantes. Voici quelques exemples, tirés exclusivement des envois de M. Rosenzweig, qui montrent quelles singulières pérégrinations les chants populaires accomplissent à travers le temps et l'espace, et comment ils peuvent s'éclaircir, se compléter par les rapprochements les plus inattendus.*

*L'aventure d'une jeune fille que l'on fait entrer dans une barque par violence ou par ruse est un thème favori sur plus d'un littoral, et dont nous rencontrons ici même deux variantes. On le retrouve en Normandie, au Canada, en Italie. La version normande donnée par M. Le Héricher <sup>242</sup> nous fournit cette particularité intéressante, qui pourrait bien être la donnée primitive, c'est que ce sont les Anglais qui, en prenant d'abord le père de la jeune fille pour otage, attirent celle-ci dans leur navire, où elle se tue pour échapper au déshonneur.*

*La seconde des versions données par notre correspondant affecte des formes moins tragiques. La jeune fille est simplement invitée à entrer dans un bateau pour acheter du blé. Le marin se met à voguer. - « Ne vogue pas, beau marinier. » - Et elle feint successivement d'entendre sa mère, puis ses enfants qui l'appellent :*

*Taisez-vous, la belle, vous mentez,  
Ma Bretonne j'aimerai.  
Jamais d'enfants n'avez porté.  
J'aimerai ma Bretonne mignonne,  
J'aimerai ma Bretonne.*

*Jamais d'enfants n'avez porté,  
Ma Bretonne j'aimerai.  
S'il plaît à Dieu vous en aurez.  
J'aimerai, etc.*

*S'il plaît à Dieu vous en aurez.  
Ma Bretonne j'aimerai.  
Ce s'ra un brave marinier.  
J'aimerai, etc.*

*Ce s'ra un brave marinier.  
Ma Bretonne j'aimerai.  
Qui portera chapeau ciré.*

---

<sup>241</sup> « Magdelaine s'est enivrée ... », n° 318.

<sup>242</sup> Note de Rathery : Histoire et Glossaire du normand, t. I, p. 304.

*J'aimerai, etc.*

*Qui portera chapeau ciré.  
Ma Bretonne j'aimerai.  
Du fil carré sur ses souliers.  
J'aimerai, etc.* <sup>243</sup>

*La Claire fontaine, dont nous avons déjà parlé, si populaire au Canada qu'elle y est qualifiée de chanson nationale, et qui se retrouve dans l'Ile de France, en Franche-Comté, en Poitou et jusqu'en Gascogne* <sup>244</sup>, nous paraît avoir pris naissance soit en Normandie, soit en Bretagne, où M. Rosenzweig en a recueilli deux ou trois variantes <sup>245</sup>.

*Mais un des plus singuliers exemples de ces transmigrations, c'est la chanson dont il transcrit ainsi les deux premiers vers :*

*Derrière chez mon père  
Un oranger y a.* <sup>246</sup>

*Une jeune fille cueille des oranges dans le jardin de son père, et va les vendre au marché de Loudiat (Loudéac), dit la version bretonne* <sup>247</sup>, de Damas suivant d'autres. Elle rencontre dans son chemin le fils d'un avocat. Les anciennes versions portent le fils d'un roi. Cette substitution, fréquente dans les chansons populaires, est comme le symbole d'une royauté nouvelle intronisée par les temps modernes. Il lui achète trois douzaines d'oranges, et l'engage à les porter dans sa chambre, en disant que sa mère les payera :

*Quand ell' fut dans la chambre  
La mèr' n'y était pas.*

« Cette chanson me paraît inachevée, » dit ici assez naïvement le transcripteur. Or ce dénoûment [sic], facile à deviner du reste, ce mot de la fin, comme on dirait aujourd'hui, où le trouvons-nous ? Dans Shakespeare, parmi les refrains que murmure dans sa folie l'amante d'Hamlet :

*Let in the maid, that out a maid  
Never departed more.  
Elle y entra pucelle,  
Grossette elle en sorta [sic].*

*Telle est la traduction, remplie de licences de toute espèce, pour lesquelles nous invoquons les franchises du sujet, et qu'un commentateur anglais, Francis Douce, reproduit comme fragment d'une vieille chanson française tiré de l'album de Wassenaer, portant la date de 1592. Cette chanson n'est autre que celle de M. Rosenzweig, avec des variantes anciennes et un complément qu'il n'a pas connus.*

*Du reste, à très-peu d'exceptions près, et sauf les quelques réserves que nous avons eu l'occasion de faire sur ses appréciations, les morceaux qu'il a envoyés au Comité sont généralement choisis avec discernement, transcrits avec soin, sobrement et judicieusement annotés.*

<sup>243</sup> « A Bordeaux il est arrivé ... », n° 285.

<sup>244</sup> Note de Rathery : Elle y commence ainsi : *Un jour me prend envie*. Nous l'avons signalée dans un rapport sur les chants de campagne de Lot-et-Garonne, par M. Lambert.

<sup>245</sup> « A la claire fontaine ... », n° 314 et « En revenant des noces ... », n° 294.

<sup>246</sup> « Derrière chez mon père, un oranger y a ... », n° 207, 277 et 288.

<sup>247</sup> Note de Rathery : C'est un procédé familier à la poésie populaire que cette manière de localiser, pour ainsi dire, les traits qu'elle emprunte ailleurs. Quelquefois, au contraire, elle démarque ses emprunts en changeant un nom de lieu ou de personne. Ainsi font les marins anglais au Canada pour la ronde d'origine française reproduite par M. Rosenzweig, *Dans les prisons de Nantes*, titre qu'ils modifient ainsi : *Dans les prisons de Londres*.

*Nous proposons le dépôt aux archives et des remerciements [sic] à M. Rosenzweig.*

### **Bilan de la contribution de Rosenzweig**

En plus des 17 chansons de Fouquet et des 18 chansons de Galles dont l'analyse est faite ci-dessus, il ressort que les autres chansons de la contribution de Rosenzweig a été réparties sur 6 envois :

- 1 - **8 octobre 1856** (date du P.V. du Comité) : 3 chansons (n° 170, 171, 81) ;
- 2 - **6 avril 1857** (date du « Bulletin du Comité ») : 18 chansons (n° 69, 70, 71, 79, 80, 144, 148, 149, 165, 166, 172, 173, 190, 191, 205, 206, 207, 208) ;
- 3 - **19 janvier 1869** (date de la lettre de Rosenzweig) : 8 chansons (n° 274 à 281) ;
- 4 - **23 février 1869** (date de la lettre de Rosenzweig) : 12 chansons (n° 282 à 293) ;
- 5 - **19 novembre 1869** (date de la lettre de Rosenzweig) : 10 chansons (n° 294 à 303) ;
- 6 - **26 janvier 1870** (date de la lettre de Rosenzweig) : 17 chansons et 1 mélodie (n° 304 à 321).

Les 69 chansons transmises par Rosenzweig correspondent à 52 chansons-types. Il n'hésite pas en effet à envoyer deux voire trois versions de la même chanson, c'est le cas pour 12 d'entre-elles.

Parmi les chansons envoyées par Rosenzweig, sept sont largement attestées dans la tradition orale par plus d'une trentaine de versions. Par exemple : « Derrière' chez nous y a un étang ... » (Coirault 102 - Le canard blanc), « Quand j'étais chez mon père, petite à la maison ... » (Coirault 1722 - La fille au cresson), « A la claire fontaine » (Coirault 3415 - En revenant des noces), « J'ai fait une maîtresse, holà gai ! ... » (Coirault 3412 - Le pucelage ne se rend pas comme de l'argent prêt), « Derrière chez mon père y a un laurier fleuri ... » (Coirault 1502 - Le prisonnier des Hollandais), « Derrière chez mon père, un oranger y a ... » (Coirault 2205 - La marchande d'oranges chez l'avocat), « Quand j'étais chez mon père, les moutons j'allais gardant ... » (Coirault 711 - Epousez moi d'abord ou combien gagnez-vous par an ?).

Seize chansons sont attestées par un nombre de versions compris entre dix et trente. Parmi celles-ci nous trouvons : « A Bordeaux il est arrivé ... » (Coirault 1315 - Les trois navires chargés de blé), « Dans la prison de Nantes ... » (Coirault 1427 - Le prisonnier de Nantes et la fille du geôlier), « Quand j'étais chez mon père, garçon à marier ... » (Coirault 5803 - Les regrets du garçon mal marié), etc.

Vingt-deux chansons sont attestées par un nombre de versions compris entre deux et dix, telles que : « Je suis venu vous inviter ... » (Coirault 3409 - La délaissée aux trois robes), « A Paris y a-t-une dame ... » (Coirault 6012 - La dame au miroir d'argent), « Mon père n'avait d'enfant que moi ... » (Coirault 2410 - L'embarquement de Cécilia), etc.

Pour cinq chansons, la version de Rosenzweig est la seule attestée en Bretagne :

- « Les amours de Pierre » (Coirault 1509 - Le tailleur de vigne qui ne veut pas manger) dont Coirault ne recense qu'une seule autre version de sa collecte personnelle ;
- « Permets-moi belle meunière ... » (Coirault 3916 - La meunière sage) ;
- « Quand j'étais fille à marier ... » (Coirault 5410 - Quand j'étais fille à marier) ;
- « Le matin quand je m'éveille ... » (Coirault 109 [b] - Le cou de ma bouteille) ;
- « Le marié désolé » (Coirault - Non répertorié).

Il reste deux chansons :

- une chanson lettrée « Quand je monte à l'abordage ... » ;
- et une mélodie « Chanson des moissonneurs ».

L'importance tant quantitative (69 chansons dont 48 accompagnées de leur mélodie) que qualitative des collectes transmises par Rosenzweig, le place comme le premier collaborateur breton à l'enquête sur les Poésies populaires de la France et au rang des grands collecteurs du XIX<sup>e</sup> siècle.

On peut noter que sur les manuscrits de Rosenzweig, il existe des corrections concernant les élisions. Il s'en explique dans une de ses lettres d'accompagnement : *Je me suis borné à transcrire ce que j'entendais, air et paroles, ne modifiant celles-ci, généralement mal interprétées, qu'autant que cela était indispensable pour la coupe du vers, sans me préoccuper jamais de la rime* <sup>248</sup>.

Tout en étant un collecteur assez remarquable, Rosenzweig n'attache pas une grande importance aux chansons en elles-même, en effet dans une lettre à Guéraud, il indique : *Quant aux chansons que j'ai envoyées pour mon propre compte, je n'en ai conservé qu'un petit nombre et je n'en fais pas grand cas ; je les ai recueillies de la bouche d'un jeune roulier qui me paraît les avoir bien altérées.*

Les commentaires que Rosenzweig fait sur la chanson traditionnelle sont en général assez pertinents et montrent qu'il a bien compris les caractères spécifiques de celle-ci : thèmes abordés (amour, mariage), aspect moralisateur de la conclusion, présence de clichés (nombre trois, or, argent), variation due à la transmission orale (il prend soin de noter les différentes variantes d'une chanson), contamination entre différents textes, structure répétitive d'un couplet au suivant.

Les informations que Rosenzweig donne sur la danse dans le pays de Vannes font partie des rares témoignages disponibles pour cette époque. Il indique notamment que la danse, en plus de la ronde, comporte un bal et une dérobee.

Rosenzweig rappelle également la coutume, attestée en 1679, du droit de chanson par chaque nouveau marié de la paroisse de Saint-Abraham en Morbihan.

La contribution de Rosenzweig est donc en tout point remarquable et, si l'on ajoute les chansons de Fouquet et de Galles, il a transmis plus d'une centaine de chansons lors de l'enquête sur les Poésies populaires de la France.

### **Rosenzweig et Guéraud**

Rosenzweig a été en contact avec Guéraud. Le 13 mars 1860, il lui adresse la lettre suivante :

*Le retard que j'ai mis à vous répondre provient d'une absence de M. Fouquet de vos amis, que je voulais consulter avant de vous écrire. Le duc de Kervois qui j'ai adressé au ministère n'est pas autre que la chanson recueillie par le Dr Fouquet lui-même, dont je n'étais que l'intermédiaire, et chanson qu'il a imprimée à la suite de ses Contes et Chants populaires du Morbihan que vous avez entre les mains.*

*Quant aux chansons que j'ai envoyées pour mon propre compte, je n'en ai conservé qu'un petit nombre et je n'en fais pas grand cas ; je les ai recueillies de la bouche d'un jeune roulier qui me paraît les avoir bien altérées.*

*Enfin je vous les donne pour ce qu'elles valent ; faites-en ce bon vous semblera. Je n'ai même pas cru devoir les recopier, et vous prie de m'excuser si je vous les adresse telles quelles.*

*J'ai pris les renseignements que vous me demandez au sujet des Noëls en français publiés à Vannes. La dernière édition a paru à la librairie Galles il y a bien des années, et M. Galles m'assure qu'il ne lui en reste pas un seul exemplaire et qu'il ne saurait où s'en procurer.* <sup>249</sup>

---

<sup>248</sup> Lettre du 19 janvier 1869.

<sup>249</sup> Médiathèque de Nantes, Fond Guéraud, Dossier 2231, lettre n° 56.

Puis le 23 février 1861 :

*J'ai un petit renseignement à faire prendre à Nantes ; je n'y connais personne et renonçais à l'obtenir pour le moment lorsque je me suis souvenu qu'en une ou deux circonstances j'avais été assez heureux pour vous être utile. Dans l'espoir d'une juste réciprocité [...]* <sup>250</sup>

La liste des douze chansons que Rosenzweig a transmises à Guéraud est donnée ci-dessous en précisant pour chacune le numéro attribué dans le cadre de cette étude, le titre, la référence du manuscrit Guéraud et la page du manuscrit, le tome et la page dans l'ouvrage de Le Floc'h.

n°	Titre	Manuscrit Guéraud		Le Floc'h	
		Numéro	Page	Tome	Page
71	C'étaient trois garçons ...	2223	56	I	150
190	Dans la prison de Nantes ...	2221	96	I	200
205	Derrière chez mon père, y a-t-un laurier fleuri ...	2223	351	II	374
206	Derrière chez mon père, y a beau laurier fleuri ...	2223	349	II	374
173	Il y avait-z-une donzelle ...	2222	377	II	359
208	Je me suis engagé ...	2223	284	I	135
181	Le peureux	2223	187	II	572
70	Le soir me promenant ...	2223	55	I	155
170	Mon père a fait faire un étang ...	2223	97	II	404
172	Quand j'étais chez mon père, petite à la maison ...	2223	388	I	240
80	Qu'est-c' qui frappe à ma porte ...	2223	211	I	209
79	Savez-vous ce que je mange ...	2222	345	II	355

La chanson n° 181 « Le peureux » fait partie des collectes de Fouquet.

---

<sup>250</sup> Médiathèque de Nantes, Fond Guéraud, Dossier 2231, lettre n° 251.



## 2.28. - Roulin

### Biographie

François Désiré Roulin (1796-1874), né à Rennes, étudie la médecine et part en 1821 occuper une chaire de physiologie en Colombie. En 1828, il revient en France, riche de nombreuses observations sur l'histoire naturelle et la géographie de l'Amérique. En 1832, il est nommé bibliothécaire de l'Arsenal. En 1835, il devient bibliothécaire de l'Institut et est en outre chargé des comptes rendus officiels de l'Académie des sciences. C'est un ami d'Ampère, son compagnon de route en Italie et en Espagne <sup>251</sup>.

Roulin a publié quelques ouvrages et des traductions d'ouvrages d'histoire naturelle dont « Histoire naturelle et souvenirs de voyage » en 1865. Il a également collaboré à la « Revue des Deux-Mondes », aux « Annales des Sciences Naturelles » et au « Magasin Pittoresque » <sup>252</sup>.

Dans le domaine de la chanson, Roulin est à l'origine de la réédition en 1862 du « Caribarye des artisans ». Ce recueil paru vers 1646 à Paris chez Nicolas Boisset est connu par un exemplaire unique conservé à la Bibliothèque de L'Arsenal. Il contient des airs de Cour, des chansons à boire, des chansons à danser, des chansons de guerre et des chansons de circonstances (mort de Louis XIII, baptême de Louis XIV, etc.) <sup>253</sup>.

### Contribution

Liste des chansons envoyées par Roulin :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
A Nantes, à Nant' sont arrivés ...	57	3	178 r		1315
C'est la dame du bois des Vaux ...	58	3	285 r - 287 r		5311
C'est la minoure du Pougan ...	56	3	175 r - 177 r		1303
En chevauchant mes chevaux rouges ...	9	Inst.	36		1408
J'ai fait un rêve cette nuit ...	1	Inst.	10	M	3409
		Inst.	34 - 35		
La cane de Montfort	2	Inst.	13 - 14		1302
La Sainte Marguerite	4	Inst.	17 - 18		8910
Le maréchal Biron	7	Inst.	29		6101
Monsieur de Bois-Gilles	8	Inst.	30 - 33		6108
Près de chez mon père en un bois joli...	125	4	406 r - 406 v		1502
Près de chez mon père y a un bois joli...	126	4	407 r		1502
Voulez-vous ouïr l'histoire d'une fille d'espit ...	6	Inst.	26 - 27		8423

soit 12 chansons.

Roulin a recueilli de nombreuses chansons populaires dans le pays de Rennes. Elles ont été partiellement publiées en 1884 par Decombe dans « Chansons populaires recueillies dans le département d'Ille-et-Vilaine ».

La contribution de Roulin est mentionnée dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 14 février 1853 :

<sup>251</sup> *Correspondance et souvenirs de J.J. Ampère recueillis par Madame H.C.*, p. 184.

<sup>252</sup> **Kerviler**, *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne - Complément*, tome II, p. 415.

<sup>253</sup> **Carreau**, *Dictionnaire biographique des collecteurs*, p. 45 et 124.



*M. Ampère termine en lisant un certain nombre de romances narratives recueillies aux environs de Rennes par le docteur Roulin, parmi lesquelles il se propose de prendre les spécimens de ce genre de poésies qui devront accompagner les instructions* <sup>254</sup>.

Sept chansons communiquées par Roulin figurent dans les « Instructions » d'Ampère :

- « La cane de Montfort » comme exemple de *légende dévote et populaire* ;
- « La Sainte Marguerite » comme exemple de *souvenirs druidiques* ;
- « Voulez-vous ouïr l'histoire d'une fille de cœur ... » poésie historique *conservant les souvenirs des persécutions religieuses du XVI<sup>e</sup> siècle* ;
- « Le maréchal Biron » poésie historique ;
- « Monsieur de Bois-Gilles » poésie historique illustrant *la fierté querelleuse des seigneurs et des gentilshommes, toujours prêts à tirer l'épée, vers l'époque d'Henri IV* ;
- « J'ai fait un rêve cette nuit ... » poésie romanesque ;
- « En chevauchant mes chevaux rouges ... » poésie romanesque.

Les manuscrits correspondant à ces chansons n'ont pas été retrouvés, ni dans le Recueil de la Bibliothèque nationale ni dans les archives du Comité.

La seule autre mention de Roulin dans le « Bulletin du Comité » est faite à propos d'une autre version de la chanson de Biron :

*Amédée Thierry se rappelle avoir entendu à Aix-les-Bains, en Savoie, il y a vingt ans, la chanson de Biron recueillie en France par M. le docteur Roulin [sic]. Elle présentait quelques variantes et un couplet de plus, où Biron s'adressait à son cheval.* <sup>255</sup>.

Cinq autres chansons transmises par Roulin figurent dans les volumes du Recueil de la Bibliothèque nationale. Aucune mention de la contribution de Roulin n'apparaissant dans le « Bulletin du Comité », il n'est pas possible de savoir si l'ensemble de sa contribution a été retrouvé.

Parmi les chansons envoyées par Roulin, trois sont largement attestées dans la tradition orale par plus d'une vingtaine de versions : « Près de chez mon père en un bois joli ... » et « Près de chez mon père y a un bois joli ... » (Coirault 1502 - Le prisonnier des Hollandais), « A Nantes, à Nant' sont arrivés ... » (Coirault 1315 - Les trois navires chargés de blé), « C'est la dame du bois des Vaux ... » (Coirault 5311 - Jean Renaud).

Les autres chansons présentent un nombre de versions inférieur à dix : « J'ai fait un rêve cette nuit ... » (Coirault 3409 - La délaissée aux trois robes), « La cane de Montfort » (Coirault 1302 - La fille changée en cane), « La Sainte Marguerite » (Coirault 8910 - La blanche biche).

Pour trois chansons, il n'existe qu'une ou deux autres versions connues : « Voulez-vous ouïr l'histoire d'une fille de cœur ... » (Coirault 8423 - La fille qui refuse d'abandonner sa foi), « C'est la minoure du Pogan ... » (Coirault 1303 - Le comte et la fille du mercier), « Le maréchal Biron » (Coirault 6101 - L'arrestation de Biron).

La contribution de Roulin correspond à des chansons attestées dans la tradition orale. Parvenue dès 1853 au Comité, elle a contribué à l'élaboration des « Instructions » d'Ampère. Cette collaboration a sans doute été facilitée par l'amitié qui liait Roulin et Ampère.

---

<sup>254</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome I, p. 99, séance du 14 février 1853.

<sup>255</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome I, p. 322, séance générale du 2 mai 1853.



## 2.29. - Rousselot

### Biographie

Joseph Louis Marie Rousselot est né à Saint-Brieuc en 1822. Fils de menuisier, il fait ses études primaires à Saint-Brieuc. Il est admis à l'école normale de Rennes en 1838 et obtient son brevet supérieur en 1840. Il est d'abord instituteur, puis directeur d'école à Loudéac. En 1850, le ministre Salvandy, de passage à Loudéac, témoin de la manière distinguée dont Rousselot dirige l'école primaire supérieure de cette ville lui adresse les éloges les plus flatteuses et le nomme à l'instant même inspecteur des écoles primaires. Il exercera cette fonction pendant trente-cinq ans, d'abord à Loudéac puis à Saint-Brieuc <sup>256</sup>.

Il est un des auteurs d'une « Géographie départementale des Côtes-du-Nord » <sup>257</sup>.

---

<sup>256</sup> Archives départementales des Côtes d'Amor, 1-T-55 et **Nicolas**, *Instituteurs entre politique et religion*, p. 32.

<sup>257</sup> **Carreau**, *Dictionnaire biographique des collecteurs*, p. 125.

**Contribution**

Liste des chansons envoyées par Rousselot :

<b>Titre</b>	<b>n°</b>	<b>Vol.</b>	<b>Folios</b>	<b>Mél.</b>	<b>Coirault</b>
A Saint-Brieuc est arrivé ...	83	4	8 r		1315
Avec mes sabots	102	4	243 r - 243 v		3802
		5	206 v	M	
Bergère allons gaie !	163	5	208 v	M	306
		A.N.	7 r - 7 v		
C'est un gars de Guérande ...	91	4	192 r - 192 v		3605
		5	204 v	M	
C'était un p'tit bonhomme ...	157	5	207 r	M	4704
		A.N.	11 r - 11 v		
Ce sont trois marchands de Terre-Neuve ...	63	3	307 r		7103
Chanson badine et mensongère	249	A.N.	4 r - 4 v		114 [a]
Charmante beauté	73	3	427 r - 428 r		6519
		5	207 v	M	
Comment il faut aimer	51	3	163 r - 163 v		122
		5	206 v	M	
D'où viens-tu bergère ...	153	5	205 r	M	Noël
		A.N.	34 r		
De sur les ponts de Nantes ...	30	2	61 r - 61 v		1428
Dors-tu coeur mignonne ?	242	A.N.	18 r - 18 v		72 [a]
En entrant dans cette cour ...	21	1	285 r - 286 r		90 [a]
		5	208 r	M	
Faut connaître avant qu' d'aimer !	250	A.N.	5 r - 5 v		2410
Je vois Collin	160	5	209 v	M	2406
		A.N.	42 r - 42 v		
L'autre jour en me promenant ...	239	A.N.	1 r - 1 v		4109
L'avocat	156	5	206 v	M	113 [b]
		A.N.	12 r - 12 v		
La belle Jannetton	243	A.N.	23 r		9811
La bergère Nannon	248	A.N.	3 r - 3 v		1306
La confirmation	245	A.N.	31 r - 32 r		113 {z}
La dame de Bordeaux	252	A.N.	8 r		5905
La fille au roi d'Espagne ...	105	4	284 r - 285 v		1723
La fille de Saint-Martin-des-Prés	62	3	306 r - 306 v		3412
		5	207 r	M	
La Malouine et l'écolier	240	A.N.	7 r - 7 v		1220
La mariée	162	5	208 r	M	5111
		A.N.	1 r		

<b>Titre</b>	<b>n°</b>	<b>Vol.</b>	<b>Folios</b>	<b>Mél.</b>	<b>Coirault</b>
La Passion	158	5	207 v A.N. 37 r	M	88 [a]
La servante qui veut se faire aussi belle que sa maîtresse	161	5	209 v A.N. 40 r - 40 v	M	6307
Là-haut sur ces buttes ...	241	A.N.	16 r - 16 v		9316
Le joli jonc	132	4	415 r - 416 r 5 204 v	M	5803
Le laurier blanc	244	A.N.	29 r - 29 v		1307
Le mois de mai	22	1	286 r - 287 v 5 208 v	M	90 [a]
Le p'tit mari	151	5	204 v A.N. 11 r - 11 v	M	5602
Le petit couturier	84	4	11 r - 11 v 5 206 r	M	4704
Le petit pastouriau	129	4	411 r - 411 v		4602
Le revenant	159	5	207 v A.N. 41 r - 41 v	M	8406
Les tessiers	75	3	469 r 5 209 r	M	6414
Ma tourlourette	154	5	205 v A.N. 19 r	M	4609
Madame Duclos-Lourmeau	46	3	121 r - 121 v		5311
Nous sommes venus ici du fond de nos villages ...	64	3	340 r - 340 v 5 209 r	M	5210
Quand j'allins ver les filles ...	251	A.N.	6 r		2427
Quand j'étais chez mon père, petite à la maison ...	41	3	41 r - 42 v 5 206 r	M	1722
Quand j'étais chez mon père, petite à la maison ...	42	5	206 r	M	1722
Ronde de l'âne	141	4	427 r - 428 r 5 204 r	M	2112
Ronde de Margot	247	A.N.	2 r - 2 v		2425
Ronde des amoureux	150	5	204 r A.N. 4 r - 4 v	M	2424
Sainte Marguerite ...	246	A.N.	34 r		7501
Sont les bourgeois de Chartres ...	155	5	205 r - 205 v A.N. 20 r - 20 v	M	Noël
Sur le grand prince d'Orange	32	2	338 r - 338 v	T	6117
Un de ces jours je m'y promène ...	152	5	205 r A.N. 14 r	M	Lettré

soit 49 chansons.

La contribution de Rousselot est mentionnée dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 12 février 1855 :

*Chants recueillis par l'inspecteur primaire de l'arrondissement de Loudéac, M. Rousselet [sic], et mis en réserve ;*

« Ronde de l'âne »

*Quand la belle au moulin s'en va, etc.* [n° 141]

*Quand j'étais chez mon père, etc.* [n° 41 et 42]

*Le petit couturier, etc.* [n° 84]

*A Saint-Brieuc est arrivé, etc.* [n°83]

*C'est un gars de Guérande, etc.* [n° 91]

*Ce sont trois marchands de Terre-Neuve, etc. (complainte).* [n° 63]

« *La fille de Saint-Martin-des-Prés* ». [n° 62]

« *Le p'tit pastouriau* ». [n° 129]

« *Le joli jonc* » [n° 132]

« *Sur le grand prince d'Orange* » (variante de la chanson du duc de Guise). [n° 32]

*Diverses chansons du mois de mai.* [n° 21, 22]

« *Madame Duclos-Lourmeau* » (variante assez différente de la chanson de Renaud). [n° 46]

*Chansons de noces.* [n° 64]

« *Les tessiers* » (tisserands). [n° 75]

« *Comment il faut aimer* ». [n° 51]

« *Avec mes sabots* ». [n° 102]

*Charmante beauté, etc.* [n° 73]

*La fille au roi d'Espagne, etc.* [n° 105]

*Dessus les ponts de Nantes, etc.* [n° 30] <sup>258</sup>

Cette liste citée dans le « Bulletin du Comité » contient vingt et une chansons. Mais en réalité, Rousselot a envoyé, le 14 février 1854, deux cahiers comportant respectivement 37 et 12 chansons. Les pages de ces cahiers ont été détachées afin de classer les chansons retenues dans les volumes du Recueil de la Bibliothèque nationale. Les cahiers avec les chansons non retenues ont été déposés aux Archives nationales <sup>259</sup>. Les chansons étant numérotées, il a été possible de reconstituer intégralement les cahiers tels qu'ils ont été envoyés.

---

<sup>258</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 586, séance du 12 février 1855.

<sup>259</sup> Archives nationales, F/17/3245, Poésies populaires, Envois divers.

**Premier cahier envoyé par Rousselot**

Le premier cahier comporte 42 folios (le folio 42 est solidaire du folio 1) et 37 chansons. Les folios sont numérotés au recto à l'encre rouge.

La première page porte les informations suivantes : Arrondissement de Loudéac / Chants populaires / 1<sup>er</sup> Cahier / A Loudéac, le 14 février 1854 / L'inspecteur primaire / Rousselot.

Le tableau ci-dessous indique, pour chacune des chansons :

- les folios du cahier en précisant r (recto) ou v (verso),
- le numéro de la chanson indiqué dans le cahier,
- le titre donné par Rousselot, suivi éventuellement entre [ ] de l'incipit utilisé dans cette étude,
- le numéro de la musique,
- le volume du Recueil des Poésies populaires de la France et le folio où le texte a été classé lorsqu'il a été détaché du cahier retrouvé aux Archives nationales (la case est alors grisée) ou A.N. lorsque le texte est resté dans le cahier original,
- le numéro attribué dans le cadre de cette étude,

Folios	Texte n°	Titre	Musique n°		Thèse n°
1 r 1 v	1	Chanson à danser (Dérobée) [L'autre jour en me promenant ...]	-	A.N.	239
2 r 3 r	2	Ronde de l'âne	1	4, f° 427	141
4 r 4 v	3	Ronde des amoureux	2	A.N.	150
5 r 6 v	4	Chanson à danser [Quand j'étais chez mon père ...]	10 11	3, f° 41	41 42
7 r 7 v	5	La Malouine et l'écolier	-	A.N.	240
8 r 8 v	6	Le petit couturier	12	4, f° 11	84
9 r	7	A Saint-Brieuc sont arrivés ...	-	4, f° 9	83
10 r 10 v	8	Le petit pastouriau		4, f° 411	129
11 r 11 v	9	Le p'tit mari	3	A.N.	151
12 r 13 r	10	Le joli jonc	4	4, f° 415	132
14 r	11	Chanson villageoise [Un de ces jours je m'y promène ...]	6	A.N.	152
15 r 15 v	12	C'est un gas de Guérande	5	4, f° 192	91
16 r 16 v	13	Là-haut sur ces buttes	-	A.N.	241
17 r 17 v	14	La fille de Saint-Martin-des-Prés	17	3, f° 306	62
18 r 18 v	15	Dors-tu cœur mignonne ?	-	A.N.	242
19 r	16	Ma tourlourette	8	A.N.	154
20 r 20 v	17	Noël [Sont les bourgeois de Chartres ...]	9	A.N.	155
21 r	18	Complainte [Ce sont trois marchands de Terre-Neuve ...]	-	3, f° 307	63
22 r 22 v	19	Sur le grand prince d'Orange	Timbre	2, f° 338	32

23 r		20	La belle Jannetton	-	A.N.	243
24 r	25 r	21	Chant du mois de mai [En entrant dans cette cour ...]	26	1, f° 285	21
25 r	26 v	21 bis	Le mois de mai	27	1, f° 286	22
27 r	27 v	22	Madame Duclos-Lourmeau	-	3, f° 121	46
28 r	28 v	23	De sur les ponts de Nantes	-	2, f° 61	30
29 r	29 v	24	Le laurier blanc	-	A.N.	244
30 r	30 v	25	Chanson de noce [Nous sommes venus ici ...]	21	3, f° 340	64
31 r	32 r	26	La confirmation	-	A.N.	245
33 r		27	Les tessiers	22	3, f° 469	75
34 r		28	Noël [D'où viens-tu, bergère ...]	7	A.N.	153
34 r		28 bis	Sainte Marguerite ...	-	A.N.	246
35 r	36 r	29	Charmante beauté	18	3, f° 427	73
37 r		30	La Passion	19	A.N.	158
38 r	39 v	31	La fille au roi d'Espagne	-	4, f° 284	105
40 r	40 v	32	La servante qui veut se faire aussi belle que sa maîtresse	24	A.N.	161
41 r	41 v	33	Le revenant	20	A.N.	159
42 r	42 v	34	Je vois Collin	23	A.N.	160



**Deuxième cahier envoyé par Rousselot**

Le deuxième cahier comporte 12 folios (il se termine par un folio blanc non numéroté mais solidaire du folio 1) et 12 chansons. Les folios sont numérotés au recto à l'encre rouge).

La première page porte les informations suivantes : Arrondissement de Loudéac / Chants populaires / 2<sup>ème</sup> Cahier / A Loudéac, le 14 février 1854 / L'inspecteur primaire / Rousselot.

<b>Folios</b>	<b>Texte n°</b>	<b>Titre</b>	<b>Musique n°</b>		<b>Thèse n°</b>
1 r	1	La mariée	25	A.N.	162
2 r 2 v	2	Ronde de Margot	-	A.N.	247
3 r 3 v	3	La bergère Nannon	-	A.N.	248
4 r 4 v	4	Chanson badine et mensongère	-	A.N.	249
5 r 5 v	5	Faut connaître avant d'aimer !	-	A.N.	250
6 r	6	Quand j'allins ver les filles ...	-	A.N.	251
7 r 7 v	7	Bergère allons gaie !	28	A.N.	163
8 r	8	La dame de Bordeaux	-	A.N.	252
9 r 9 v	9	Comment il faut aimer	13	3, f° 163	51
10 r 10 v	10	Avec mes sabots	14	4, f° 243	102
11 r 11 v	11	Gué berdinguette [C'était un p'tit bonhomme ...]	16	A.N.	157
12 r 12 v	12	L'avocat	15	A.N.	156

### Mélodies envoyées par Rousselot

Les mélodies envoyées par Rousselot sont regroupées en trois feuilles doubles que l'on trouve dans le vol. 5 aux folios 204 recto à 208 verso. Ces mélodies sont numérotées de 1 à 28. Elles sont classées dans un ordre différent de celui des textes correspondants.

Le tableau ci-dessous indique, pour chacune des chansons avec mélodie :

- le folios du vol. 5 du Recueil des Poésies populaires de la France,
- le numéro de la mélodie indiqué dans le vol. 5,
- le titre donné par Rousselot, suivi éventuellement entre [ ] de l'incipit utilisé dans cette étude,
- le numéro du cahier envoyé par Rousselot suivi du numéro du texte dans le cahier,
- le numéro attribué dans le cadre de cette étude,

Vol. 5	Musique n°	Titre	Texte n°	Thèse n°
204 r	1	A l'âne [Ronde de l'âne]	1 2	141
204 r	2	Ronde des amoureux	1 3	150
204 v	3	Le p'tit mari	1 9	151
204 v	4	Le joli jonc	1 10	132
204 v	5	Ronde [C'est un gars de Guérande ...]	1 12	91
205 r	6	Chanson villageoise [Un de ces jours je m'y promène ...]	1 11	152
205 r	7	Noël [D'où viens-tu bergère ...]	1 28	153
205 v	8	Ma tourlourette	1 16	154
205 v	9	Les bourgeois de Chartres [Sont les bourgeois de Chartres ...]	1 17	155
206 r	10	Lariton [Quand j'étais chez mon père ...]	1 4	41
206 r	11	Lariton (variante) Quand j'étais chez mon père ...	1 4	42
206 r	12	Le petit couturier	1 6	84
206 v	13	Roussignolet [Comment il faut aimer]	2 9	51
206 v	14	Ronde [Avec mes sabots]	2 10	102
206 v	15	L'avocat	2 12	156
207 r	16	Vieille dérobée [C'était un p'tit bonhomme ...]	2 11	157
207 r	17	La fille de Saint-Martin-des-Prés	1 14	62
207 v	18	Charmante beauté	1 29	73
207 v	19	La Passion	1 30	158
207 v	20	Le revenant	1 33	159
209 r	21	Chanson de nocces [Nous sommes venus ici ...]	1 25	64
209 r	22	Les tessiers	1 27	75
209 v	23	Je vois Collin	1 34	160

209 v	24	La servante qui veut se faire aussi belle que sa maîtresse... [La servante fardée]	1	32	161
208r	25	La mariée	2	1	162
208 r	26	Le mois de mai [En entrant dans cette cour ...]	1	21	21
208 v	27	Le mois de mai	1	21 bis	22
208 v	28	Bergère allons gai !	2	7	163

Le recteur d'académie Lamache semble satisfait de la contribution de Rousselot, car le 30 mai 1854, il écrit au ministre :

*M. Rousselot, inspecteur de l'arrondissement de Loudéac, a fait preuve de beaucoup de zèle ; il a adressé une circulaire à tous les instituteurs de son ressort ; il s'est livré à de nombreuses recherches ; enfin à sa prière, un de ses amis, M. Vassier, ingénieur à Loudéac, a bien voulu noter les airs de plusieurs de ces chants pendant qu'ils étaient chantés par une sorte de barde populaire dont le bon vouloir et le gosier avaient été préalablement stimulés au moyen des libations accoutumées.*

260

Cette lettre nous permet de connaître le nom de la personne ayant noté les mélodies : M. Vassier.

Lamache fait également des commentaires sur certaines chansons :

- « Sur le grand prince d'Orange » : *En 1478 la Duchesse Anne donne le comté de Penthièvre à Jean de Chalon, Prince d'orange, qui devait d'après l'acte en avoir la jouissance pendant 4 ans. Le Prince mourut en 1507. C'est donc à cette époque que se réfère le chant ci-dessus.*
- « De sur le pont de Nantes ... » : *Je sais que cette même chanson existe en breton, mais plus complète. Le texte breton que j'espère pouvoir me procurer contient, m'a-t-on dit, quelques passages desquels il résulte clairement que cette chanson est contemporaine de la ligue.*
- « Là-haut sur ces buttes ... » : *Si je suis bien informé, cette chanson se retrouve en Bourgogne.*

Parmi les chansons adressées par Rousselot, quatre sont largement attestées dans la tradition orale par plus d'une trentaine de versions : « Quand j'étais chez mon père ... » (Coirault 1722 - La fille au cresson), « La fille de Saint-Martin-des-Prés » (Coirault 3412 - Le pucelage ne se rend pas comme de l'argent prêt), « En entrant dans cette cour ... » (Coirault 90 [a] - Mai), « La fille au roi d'Espagne ... » (Coirault 1723 - Le plongeur noyé).

Dix-huit chansons sont attestées par un nombre de versions compris entre dix et trente. Par exemple : « Nous sommes venus ici ... » (Coirault 5210 - Nous sommes venus ce soir), « A Saint-Brieuc est arrivé ... » (Coirault 1315 - Les trois navires chargés de blé), « Le joli jonc » (Coirault 5803 - Les regrets du garçon mal marié), etc.

Dix-sept chansons sont attestées par un nombre de versions compris entre deux et dix, comme par exemple : « Les tessiers » (Coirault 6414 - La semaine ouvrière), « La Malouine et l'écolier » (Coirault 1220 - Celle qui part avec un débauché), etc.

Pour quatre chansons, la version de Rousselot est la seule attestée en Bretagne. Ce sont :

- « L'avocat » (Coirault 113 [b] - L'avocat qui perd son procès) ;

---

<sup>260</sup> Archives nationales, F/17/3246, dossier du 13 novembre 1854.

- « La dame de Bordeaux » (Coirault 5905 - La dame de Bordeaux et le matelot) ;
- « Dors-tu cœur mignonne ? » (Coirault 72 [a] - Dors-tu cœur mignonne) ;
- « Là-haut sur ces buttes ... » (Coirault 9316 - La belle s'enfuit sur le cheval du moine).

Il reste deux noëls « D'où viens tu bergère ... » et « Sont les bourgeois de Chartres ... », ainsi qu'une chanson lettrée « Un de ces jours je m'y promène ... ».

Avec une contribution de 49 chansons, Rousselot figure à la deuxième place des collaborateurs à l'enquête sur les Poésies populaires de la France. Comme pour les autres collaborateurs importants, on peut remarquer que sa contribution se caractérise également par sa qualité.

La contribution de Rousselot nous permet de mieux appréhender le patrimoine oral de la région de Loudéac au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle permet notamment une comparaison intéressante avec les collectes de Le Bris et Le Noac'h menées dans cette région un siècle après.



### 2.30. - Collaborateur non identifié

Un collaborateur non identifié a envoyé la chanson « Mon clocher à jour » qu'il qualifie de « Chanson bretonne ». Cette chanson a été retrouvée aux Archives nationales <sup>261</sup>.

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
Mon clocher à jour	273	A.N.	n.p.	M	Lettré

soit 1 chanson.

Cette chanson porte le n° 23 et la chanson n° 22 « Le fil de la vierge » figure sur la même feuille. Il s'agit également d'une chanson de facture lettrée, mais aucune indication ne permet de la considérer comme d'origine bretonne. Elle n'a donc pas été retenue dans le cadre de cette étude.

---

<sup>261</sup> Archives nationales, F/17/3246.



## 2.31. - Divers

L'inspecteur primaire de Dijon envoie une chanson qu'il présente comme s'interprétant *sur le chant de passe-pied de Bretagne*.

Liste des chansons envoyées par l'inspecteur primaire de Dijon :

Titre	n°	Vol.	Folios	Mél.	Coirault
Branne de Retrayant de Tailan	-	4	91 r - 92 r		Lettré

Ce chant est mentionné dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 17 mars 1856 :

*M. P. Paris fait ensuite un rapport sur des chants transmis par M. le recteur de l'académie de la Côte-d'Or [...] La section met, au contraire, en réserve les morceaux suivants, qui sont presque tous accompagnés de la musique notée : Le « Branle de Retayan de Talant », composé en 1609, à l'occasion de la démolition du château de Talant, ancienne résidence des ducs de Bourgogne, près Dijon. [...].* <sup>262</sup>.

Ce chant est en patois bourguignon avec traduction. La mention de *passe-pied de Bretagne* est sans aucun doute fantaisiste et conduit à ne pas retenir cette pièce.

---

<sup>262</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome III, p. 213, séance du 17 mars 1856.



## 2.32. - Les recteurs d'académie

### 2.32.1. - Rennes

Fortoul a restructuré l'enseignement public pour revenir aux grands rectorats d'avant 1850. *Il souhaitait, grâce à cette décentralisation, redonner aux provinces un certain rayonnement intellectuel. En juin 1854, il obtenait de réduire le nombre de rectorats de 86 à 16. Le recteur nouveau style gouvernerait avec un conseil académique nommé par le pouvoir et les inspecteurs d'Académie* <sup>263</sup>.

En ce qui concerne la Bretagne, les différentes académies départementales sont regroupées dans l'académie de Rennes. C'est ce qui explique que les accusés de réception du Comité pour les envois concernant le recteur d'académie du Finistère (lettre du 16 février 1855) et le recteur d'académie des Côtes-du-Nord (lettre du 7 mars 1855) sont envoyés au recteur d'académie de Rennes.

### 2.32.2 - Côtes-du-Nord

Paul Lamache, docteur en droit, est nommé recteur de l'académie des Côtes-du-Nord en 1850. Il répond avec empressement à la circulaire gouvernementale puisque dès le 9 novembre 1852, il en avise ses inspecteurs. S'il n'est pas collaborateur lui-même, il transmet les contributions des inspecteurs primaires Hamon de Dinan (cf. chapitre 2.12, p. 927), Rousselot de Loudéac (cf. chapitre 2.33, p. 1027). Il transmet également les chansons en breton envoyées par Nédélec inspecteur primaire de Lannion et Anatole de Barthélémy <sup>264</sup>.

Lors de l'analyse de la contribution de Marre, nous avons déjà signalé que dès le 8 février 1853, celui-ci transmet au recteur d'académie Lamache des chants populaires recueillis dans la partie française de son département <sup>265</sup>. Le 21 mars, le recteur remet à Marre de la main à la main son fascicule de chants populaires afin qu'il le modifie <sup>266</sup>. Devant le peu d'intérêt porté à son travail par Lamache <sup>267</sup>, Marre décide de transmettre directement au Comité le résultat des collectes des instituteurs relevant de son autorité. Cette initiative a permis de sauvegarder une des contributions les plus importantes concernant la Bretagne, aussi bien pour les chansons de langue française que bretonne.

Le 3 février 1854, Lamache prie les inspecteurs de lui adresser les chants populaires qu'ils ont recueillis <sup>268</sup>. Nous avons déjà signalé que Marre n'a pas donné suite à cette demande (cf. chapitre 2.18, p. 966), mais les autres inspecteurs ayant répondu, le 30 mai 1854, Lamache adresse la lettre suivante au ministre :

*J'ai l'honneur de vous adresser quelques chants populaires.*

*M. Marre inspecteur de l'arrondissement de St Brieuc, ne m'a fait aucune communication nouvelle.*

---

<sup>263</sup> Massa-Gille, *Journal d'Hippolyte Fortoul*, tome 1, p. 25.

<sup>264</sup> Berthou-Bécam, *Enquête officielle sur les Poésies populaires de la France (1852-1876) - Collectes de langue bretonne*, vol. 1, chapitre 8, p. 473 et chapitre 2, p. 261.

<sup>265</sup> Archives départementales des Côtes d'Armor, 1-T-326, Enregistrement de la correspondance arrivée.

<sup>266</sup> Archives départementales des Côtes d'Armor, 1-T-327, Enregistrement de la correspondance départ.

<sup>267</sup> La participation de Lamache à l'enquête sur les Poésies populaires de la France est analysée au chapitre 2.27.

<sup>268</sup> Archives départementales des Côtes d'Armor, 1-T-327, Enregistrement de la correspondance départ.

*J'attendais beaucoup des arrondissements de Lannion, de Guingamp où la langue bretonne domine encore, où les traditions sont vivantes. M. l'Inspecteur Nédelec ne m'a envoyé que des chants dont les plus anciens remontent à 1793 et qui, par conséquent, ne devraient pas vous être transmis. Je ne dois vous en transmettre qu'un seul dont il m'est impossible de déterminer la date, et qui est donné par M. Nédelec comme fort ancien* <sup>269</sup>.

*M. Rousselot, inspecteur de l'arrondissement de Loudéac, a fait preuve de beaucoup de zèle ; il a adressé une circulaire à tous les instituteurs de son ressort ; il s'est livré à de nombreuses recherches ; enfin à sa prière, un de ses amis, M. Vassier, ingénieur à Loudéac, a bien voulu noter les airs de plusieurs de ces chants pendant qu'ils étaient chantés par une sorte de barde populaire dont le bon vouloir et le gosier avaient été préalablement stimulés au moyen des libations accoutumées.*

*M. Hamon, inspecteur de l'arrondissement de Dinan, m'a fourni un contingent misérable, qu'il a grossi fort inutilement d'une chanson des faubourgs de Paris, remontant, tout au plus, à une trentaine d'années.*

*J'ai adressé de nouvelles instructions à MM. les Inspecteurs, et j'espère une autre moisson plus heureuse. Mais je n'ai pas cru en devoir différer l'envoi des pièces déjà reçues, d'autant plus que j'ai pu y joindre deux chants bretons qui m'ont été communiqués par M. Barthélémy, secrétaire général de la Préfecture des Côtes-du-Nord, et qui me paraissent offrir un intérêt historique assez vif.*

*De tous ces chants, il n'en est que trois dont j'ai pu déterminer la date, deux du XVI<sup>e</sup> siècle et un du milieu du XVII<sup>e</sup>.*

*La forme de cahiers adoptée par MM. les Inspecteurs ne m'a pas permis de classer matériellement ces chants dans un ordre qui correspond à un classement chronologique ou littéraire quelconque.*

*J'ai joint une notice historique, à chacun des deux premières pièces, communiquées par M. Barthélémy, et fait suivre de quelques notes, quand cela m'a été possible, quelques uns des poésies reçues de MM. les Inspecteurs.* <sup>270</sup>.

Le Comité accuse réception à Lamache de son envoi par lettre du 14 juin 1854 :

*M. le Recteur, vous avez bien voulu m'adresser le 30 mai dernier les chants et poésies populaires recueillis jusqu'à ce jour dans le ressort de votre académie, conformément aux instructions qui vous ont été transmises par mon département.*

*Les documents dont se compose ce premier envoi seront prochainement examinés par le Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France.* <sup>271</sup>

Cet accusé de réception est également transmis au recteur de l'académie de Rennes, qui regroupe dorénavant les anciennes académies départementales :

*A M. le Recteur de l'Académie de Rennes*

*M. le Recteur, j'ai ~~mis sous les yeux de la section de Philologie~~ appelé l'attention du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, sur les différents morceaux de chants et poésies dont la*

---

<sup>269</sup> Il s'agit de « Chute de nos premiers parents » donnée comme exemple de version en breton, 2e partie, Coirault 8601, p. 632.

<sup>270</sup> Lettre, Archives nationales, F/17/3246, Dossier du 13 novembre 1854.

<sup>271</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/3245.

*communication m'avait été précédemment faite par M. le Recteur de l'ancienne Académie des Finistère Côtes du Nord.*

*Je m'empresse de vous faire connaître que plusieurs des morceaux dont se composaient cet envoi ont été réservés pour le Recueil des poésies populaires de la France. Ils appartiennent aux envois communiqués par M.M. Rousselot et Hamon, alors inspecteurs primaires des arrondissements de Loudéac et de Dinan. <sup>272</sup>*

La contribution de Marre transmise par Lamache est mentionnée dans le « Bulletin du Comité » à la séance du 15 janvier 1855 (cf. chapitre 2.18, p. 966). A la séance suivante, le 12 février 1855, il est également fait mention d'un envoi de Lamache :

*M. Magnin continue le rapport qu'il avait commencé à la précédente séance sur les poésies populaires provenant des Côtes-du-Nord. M. Lamache, recteur de l'académie de ce département, a accompagné les envois des inspecteurs primaires de son ressort de notes historiques et d'éclaircissements qui offrent une véritable utilité.*

*Conformément à la proposition de M. Magnin, les pièces suivantes sont mises en réserve pour entrer dans le recueil des chants populaires. La plupart ne sont, au reste, que des variantes de pièces comprises dans les envois venus de sources différentes.*

*« Jeannette le Roux », chant en breton, du XVI<sup>e</sup> siècle.*

*« Kernolquet », autre chant en breton, du XVII<sup>e</sup> siècle.*

*M. de Barthélemy, qui a communiqué ces deux chants à M. Lamache, les avait, de son côté, adressés directement et ils avaient déjà été mis en réserve. Ces deux pièces paraissent être les plus importantes de celles qui sont venues des Côtes-du-Nord. <sup>273</sup>*

Puis le compte rendu mentionne les chants recueillis par l'inspecteur primaire de l'arrondissement de Loudéac, M. Rousselot [sic] (cf. chapitre 2.33, p. 1030). Ensuite vient l'envoi de M. Hamon, inspecteur principal de l'arrondissement de Dinan (cf. chapitre 2.12, p. 927).

*En terminant ce compte rendu des envois du recteur de l'académie des Côtes-du-Nord, M. Magnin se félicite d'avoir à ajouter que le plus grand nombre des morceaux dont il se compose sont accompagnés de la musique notée. Les airs des chants populaires formant une partie essentielle de ce genre de poésie, le comité ne saurait trop recommander à ses correspondants de faire tous leurs efforts pour se les procurer. <sup>274</sup>*

Lamache est sans doute le recteur d'académie bretonne qui a le plus contribué à l'enquête sur les Poésies populaires de la France. Les lettres données ci-dessus témoignent de son intérêt pour cette enquête : il relance les inspecteurs dépendant de son autorité, commente les chansons qu'il juge digne d'intérêt (cf. chapitre 2.12., p. 927 et chapitre 2.29, p. 1035).

Malheureusement les critères que celui-ci applique pour juger de l'intérêt des contributions ne sont pas aussi pertinents qu'il le pense et il parvient à décourager ses inspecteurs. La contribution de Nédélec portant sur 26 chants en breton n'a sans doute jamais été transmise au Comité et a été retrouvée dans des archives privées <sup>275</sup>. Les chansons qu'elle contient sont pourtant conforme aux « Instructions » et parfaitement attestées dans la tradition orale. Quant à Marre, nous ne pouvons que louer sa persévérance qui l'a conduit à adresser directement ses

<sup>272</sup> Brouillon de lettre, Archives nationales, F/17/3245. Les termes barrés le sont dans l'original.

<sup>273</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 586, séance du 12 février 1855.

<sup>274</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome II, p. 586, séance du 12 février 1855.

<sup>275</sup> **Berthou-Bécam**, *Enquête officielle sur les Poésies populaires de la France (1852-1876) - Collectes de langue bretonne*, vol. 1, p. 476.

contributions au Comité. Il est curieux de constater que Rousselot, dont la contribution n'est pas si différente de celle de Marre, a bénéficié de plus d'indulgence. Peut-être que le fait que Rousselot ait été remarqué et promu par le ministre Salvandy (cf. chapitre 2.29, p. 1027) n'est pas étranger à cette sollicitude de Lamache.

### 2.32.3. - Finistère

Le recteur de l'académie du Finistère transmet au Comité les envois de Bléas (cf. chapitre 2.5, p. 899) et Palud (cf. chapitre 2.22, p. 984).

Pour le département du Finistère, il faut également mentionner Pinet, inspecteur primaire à Ploërmel et Napoléonville, qui écrit au ministre de l'Instruction Publique une lettre enregistrée le 17 décembre 1855 mentionnant qu'il a l'intention de participer à l'enquête sur les Poésies populaires de la France.

*Monsieur le Ministre*

*En tournée depuis le 24 8bre dernier, j'ai pu, ce matin seulement à mon arrivée, prendre connaissance de l'instruction relative aux poésies populaires de la France que votre excellence m'a fait l'honneur de m'adresser, ainsi que de la circulaire qui les accompagne.*

*Installé seulement le 20 9bre 1852, et n'ayant pas trouvé dans les archives que m'a laissées mon prédécesseur, la lettre du 17 7bre 1852, par laquelle Votre Excellence réclamait le concours de l'Inspection primaire dans la préparation d'un recueil général des poésies populaires de la France, je n'ai pu jusqu'à ce jour répondre à une invitation que j'ignorais absolument.*

*Instruit aujourd'hui des vues de Votre Excellence, je m'empresse de l'assurer que je ne négligerai aucun des moyens en mon pouvoir pour arriver à quelque résultat.*

*Desservants, Délégués, Instituteurs, j'interrogerai toutes les personnes qui, n'ayant jamais quitté la Bretagne, pourront me procurer quelque ballade, complainte, chant ou légende populaire et je m'empresserai d'adresser à Votre Excellence ce que j'aurai pu recueillir*

*Je serai très heureux d'avoir apporté mon très modeste concours à l'accomplissement d'une oeuvre éminemment patriotique. <sup>276</sup>*

Cette marque de bonne volonté ne semble pas s'être concrétisée.

### 2.32.4. - Ile-et-Vilaine

On ne trouve aucune mention dans le « Bulletin du Comité » d'un quelconque envoi du recteur de l'académie d'Ile-et-Vilaine.

### 2.32.5. - Loire-Inférieure

Dans le tableau récapitulatif des envois qu'il a eu à examiner seul pendant les vacances du Comité, pour la Loire-Inférieure, La Villegille mentionne :

Grasset, inspecteur primaire : 12 chansons ;

Roger, inspecteur primaire : 5 chansons dont 4 airs notés et 1 variante <sup>277</sup>.

---

<sup>276</sup> Lettre, Archives nationales, F/17/3245.

<sup>277</sup> Bulletin du Comité, séance du 2 février 1857, tome IV, p. 62.

Il n'a pas été possible d'identifier les chants envoyés par ces collaborateurs.

Mais il n'est pas certain qu'il s'agisse de chants d'origine bretonne. En effet, dans le « Bulletin du Comité », à la séance du 6 juillet 1857, il est mentionné :

*Envoi du recteur de l'académie de la Loire-Inférieure. La section ne trouve rien à y mettre en réserve que « Le mariage de Gilles et de Nichan », recueilli par M. Limousin, instituteur communal dans l'arrondissement de Châteaubriant. <sup>278</sup>*

Or ce chant est présenté par l'instituteur de Châteaubriant comme étant en patois des Sables-d'Olonne. Il sort donc des limites fixées à notre étude.

### 2.32.6. - Morbihan

En 1852, Aurélien de Courson est recteur de l'académie du Morbihan. Très marqué du côté monarchique, il est écarté par Fortoul en 1854 lors de la réorganisation des rectorats (cf. ci-dessus).

On ne trouve aucune mention dans le « Bulletin du Comité » d'un quelconque envoi du recteur de l'académie du Morbihan.

C'est peut-être cette absence d'envoi qui a motivé la lettre de rappel à l'ordre adressée le 9 février 1856 à l'inspecteur d'académie de Vannes par le recteur d'académie de Rennes :

*[...] Le recueil des poésies populaires de la France s'enrichit tous les jours, mais bien des sources restent encore à explorer. Veuillez donc renouveler à M.M. les professeurs particulièrement adonnés aux études historiques ou philologiques, ainsi qu'à M.M. les Inspecteurs primaires, les instructions de son exe. Vous me ferez connaître dans le tableau n° 6 l'état des documents déjà fournis à cet effet par M.M. les fonctionnaires et celui des nouveaux envois que vous pouvez présumer.*

*Vous aurez soin de me faire parvenir les documents que nous devons au zèle des membres du corps enseignant. Je les transmettrai à son exe. En les accompagnant des observations que méritent leurs laborieuses recherches. <sup>279</sup>*

Le tableau n° 6 cité dans la lettre comprend les rubriques suivantes :

- Documents déjà fournis
- Leur importance
- Nom et qualité du fonctionnaire qui les a fournis
- Envois prochains
- Leur importance présumée
- Nom et qualité du fonctionnaire qui les a fait espérer
- Sources encore inexplorées
- Leur importance
- Indications des fonctionnaires les plus capables et les plus à portée d'en faire une exploration judicieuse
- Observations

---

<sup>278</sup> Bulletin du Comité de la langue, tome IV, p. 355, séance du 6 juillet 1857.

<sup>279</sup> Archives départementales du Morbihan, T-183, Académie de Rennes, n° 784.

La réponse à cette lettre n'a pas été retrouvée. Cette lettre met une fois de plus en évidence l'importance que la hiérarchie de l'Instruction publique nationale a eu pour créer une motivation de collecte auprès des instituteurs, motivation dont la spontanéité est très relative.

### 2.33. - Bilan par collaborateur

Le tableau ci-dessous indique, pour chacun des collaborateurs, le nombre de chansons envoyées.

Collaborateurs	Chansons en français	Chansons en breton	Chansons non retrouvées
Baëcker (De)	3	-	
Barthélémy (De)	1	-	
Beauluère	7	-	
Bizeul (De)	1	-	
Bléas	4	6	
Boucher d'Argis	2	-	
Calvaria (De)	2	-	
Corcelle (De)	3	-	
Fouquet	15	-	2
Galles	18	-	
Guéraud	7	-	
Hamon	5	-	
Instituteur de Carhaix	2	-	
La Villemarqué	3	-	
Luzel	1	86 + 8	
Macé et Du Boys	10	-	
Mahéo	29	-	12
Marre	46	10	
Maupillé	1	-	
Milin	1	13	
Noblet	1	-	
Palud	18	-	
Pigault de Beaupré	2	-	
Quesnet	3	-	
Ramé	4 <sup>(280)</sup>	-	1
Recteur du Maine-et-Loire	2	-	
Rosenzweig	69		1 mélodie
Roulin	12		
Rousselot	49		
Non identifié	1		
<b>Total</b>	<b>322</b>	<b>123</b>	<b>16</b>

<sup>280</sup> Ramé envoie également 35 fragments de chansons lettrées.

La collectes des chansons bretonnes de langue française concernent 322 chansons, dont 134 accompagnée de leur mélodie et 12 avec indication du timbre. Il faut y ajouter 35 fragments de chansons lettrées extraites d'un manuscrit du XVII<sup>e</sup> siècle de la Bibliothèque de Rennes.

L'origine bretonne de deux chansons envoyées par Beauluère, ainsi que de six chansons envoyées par Macé et Du Boys n'est pas certaine. Il existe en outre 15 chansons et une mélodie qui n'ont pas été retrouvées.

La contribution bretonne à l'enquête sur les Poésies populaires de la France est donc importante en quantité, mais également en qualité comme le montre le chapitre suivant qui analyse cette contribution dans sa globalité.



## **3. - BILAN DE L'ENQUETE EN BRETAGNE**

### **3.1. - Généralités**

Pour les chansons en français d'origine bretonne, on recense vingt-neuf collaborateurs pour un total de 322 chansons dont 134 avec mélodies et 12 avec indication du timbre.

Parmi les plus importants collecteurs, on peut distinguer :

- Rosenzweig : 69 chansons de la région de Vannes ;
- Rousselot : 49 chansons de la région de Loudéac ;
- Marre : 46 chansons de la région de Saint-Brieuc ;
- Mahéo : 29 chansons de la région de Dinan (et 12 chansons non retrouvées) ;
- Palud : 18 chansons de la région de Carhaix ;
- Galles : 18 chansons du Morbihan ;
- Fouquet : 15 chansons du Morbihan (et 2 chansons non retrouvées)

L'enquête sur les Poésies populaires de la France s'étend de 1852 à 1876. A cette époque, pour la Bretagne, seul le recueil de Fouquet « Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan » comportant 25 chansons a été publié. Les chansons des Poésies populaires de la France sont donc les premières versions attestées en Bretagne. Il faudra ensuite attendre 1880 pour voir publier « Littérature orale de la Haute-Bretagne » de Sébillot, 1884 pour « Chansons populaires recueillies dans le département d'Ille-et-Vilaine » de Decombe et « Chants populaires de la Haute-Bretagne recueillis par un Guérandais » de Pavec, 1886 pour « Glossaire du département d'Ille-et-Vilaine suivi de chansons populaires avec musique » d'Orain.

Les collectages effectués lors de l'enquête sur les Poésies populaires de la France ont donc une importance capitale pour l'histoire de la chanson de tradition orale en Haute-Bretagne, car ils nous donnent accès à une époque pour laquelle nous n'avons pas d'autres témoignages.

### **3.2. - Représentativité du corpus**

#### **3.2.1. - Comparaison du corpus au catalogue Coirault**

Afin d'appréhender de façon la plus objective possible la pertinence du corpus rassemblé par les collaborateurs bretons à l'enquête sur les Poésies populaires de la France, nous avons choisi de prendre pour critère le nombre d'occurrences des chansons-types, tel que nous le connaissons aujourd'hui. Ce critère a bien sûr ses limites. En effet, il ne peut être appréhendé qu'à travers les recueils publiés qui ne donnent qu'une vision partielle de la diffusion réelle des chansons. Il dépend aussi des critères de choix appliqués par les collecteurs pour leurs publications.

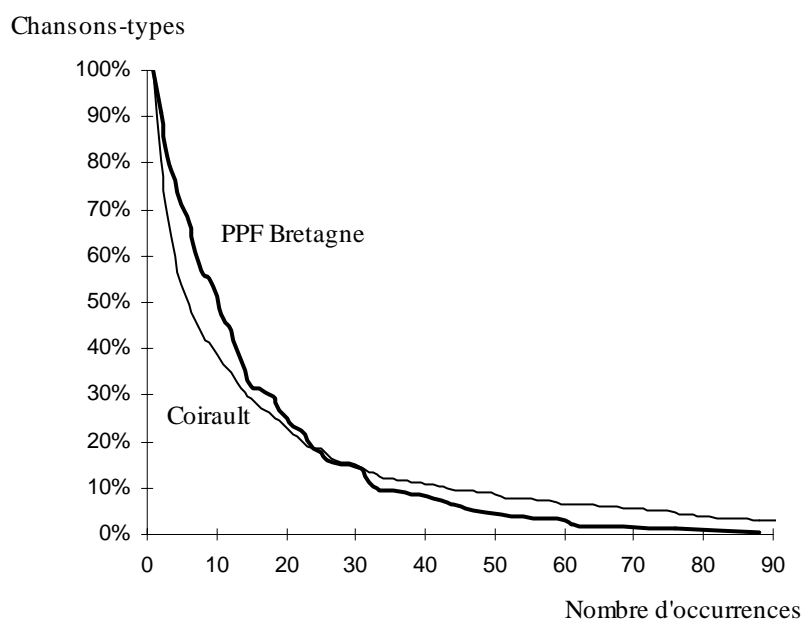
Dans le vaste corpus de la chanson de tradition orale, certaines chansons-types sont largement répandues et connues par plusieurs dizaines de versions, alors que d'autres en présentent un nombre plus limité. Nous considérons que la répartition des chansons-types en fonction du nombre d'occurrences permet d'appréhender de façon statistique la tradition orale avec ses « tubes » partagés par un grand nombre de chanteurs et ses « perles

rare » pouvant correspondre à une folklorisation à ses prémisses ou au contraire à une folklorisation sur le déclin. Bien entendu, il existe tous les états intermédiaires entre ses deux extrêmes.

Nous avons pris comme base la première partie publiée du catalogue Coirault qui recense 8840 occurrences<sup>281</sup> correspondant à 712 chansons-types. Il s'agit d' « occurrences » et pas de « versions » car l'identification des éditions multiples de la même version n'est faite que partiellement en note. Mais, par contre, la présence dans un ouvrage de plusieurs versions successives est mentionnée<sup>282</sup> et nous en avons tenu compte. En l'absence de données plus précises, nous considérerons que la répartition statistique obtenue permet de broser le paysage de la chanson de tradition orale.

Les résultats obtenus à partir du catalogue Coirault ont été comparés à ceux correspondant aux 2437 occurrences en français du catalogue établi lors de notre étude qui se répartissent en 169 chansons-types (les noëls et les chansons de facture lettrées n'ont pas été pris en compte).

La figure ci-dessous indique, pour le catalogue Coirault et pour notre catalogue (noté PPF Bretagne), le pourcentage cumulé de chansons comportant n occurrences.



### Comparaison du catalogue Coirault et du catalogue PPF Bretagne

Ces courbes montrent que la répartition générale des deux corpus est similaire. Ceci permet de penser que le corpus breton de l'enquête sur les Poésies populaires de la France est bien représentatif de la chanson de tradition orale telle que nous la connaissons aujourd'hui.

On constate que les deux courbes se coupent au point correspondant à 25 occurrences. La courbe des Poésies populaires de la France se situe au-dessus de la courbe Coirault avant le point d'intersection. Ceci indique que les chansons-types des Poésies populaires de la France présentent plus d'occurrences que celles du catalogue

<sup>281</sup> Seules les sources « folkloriques » ont été prises en compte, les sources « anciennes » n'ont pas été retenues.

<sup>282</sup> Dans le catalogue Coirault, ceci est noté « 2t » lorsqu'il y a deux textes différents, « 3t » pour trois textes, ...

Coirault. Par exemple, on voit que 54 % des chansons du catalogue Coirault sont connues par plus de 5 occurrences, alors que pour les Poésies populaires de la France il y en a 71 %. Les chansons bretonnes des Poésies populaires de la France sont donc en général plus répandues que celles du catalogue Coirault.

Ceci peut s'expliquer par le fait que les recueils de chansons traditionnelles analysés dans le cadre du catalogue Coirault sont en grande majorité postérieurs à l'enquête Ampère-Fortoul. La relative importance des chansons peu répandues dans ce catalogue (près de 20 % des chansons sont à version unique) peut s'expliquer par l'évolution de la tradition orale entre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> siècle : les chansons déjà très connues continuant à se répandre, alors qu'avec la raréfaction des occasions de chanter dans des assemblées collectives, certaines chansons moins connues ne se sont plus transmises.

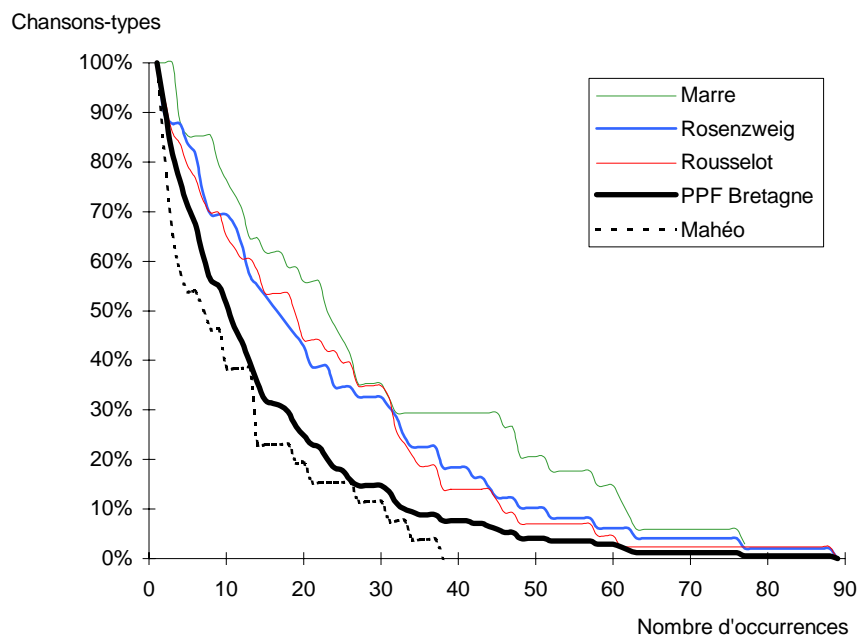
Le fait que l'on observe un croisement des courbes statistiques pour les chansons-types comportant plus de 25 occurrences indique que pour ces chansons largement répandues, les chansons des Poésies populaires de la France présentent moins d'occurrences que celles du catalogue Coirault. Le nombre maximum d'occurrences bretonnes pour les chansons des Poésies populaires de la France est de 62, alors qu'il existe 6 % des chansons du catalogue Coirault qui présentent de entre 62 et 262 occurrences. Le corpus du catalogue Coirault concerne un territoire beaucoup plus important que le corpus de notre étude et cette différence d'étendue explique le phénomène mis en évidence par les courbes.

Ces courbes statistiques sont intéressantes, car elles permettent une analyse précise de notre corpus en le situant par rapport au corpus du catalogue Coirault. Malheureusement, nous n'avons pu faire cette comparaison que sur la partie éditée du catalogue Coirault (premier tiers) et il serait nécessaire de vérifier que la comparaison à l'ensemble du catalogue conduit aux mêmes résultats.

### 3.2.2. - Analyse pour les principaux collaborateurs

A la différence du chapitre précédent qui s'intéressait à la chanson sur l'ensemble de l'aire francophone, nous allons nous limiter maintenant à la Bretagne et nous restreindre aux 169 chansons-types faisant partie du corpus de cette étude.

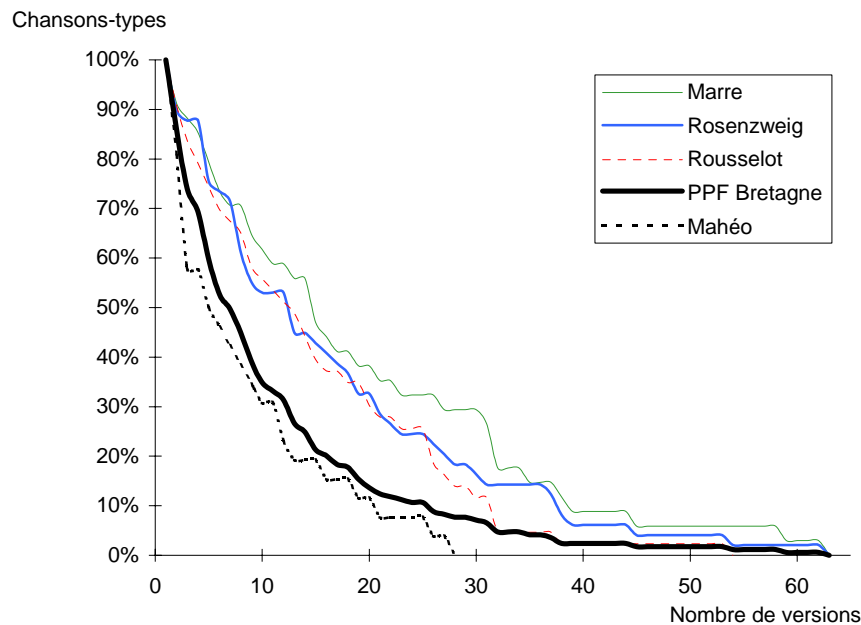
La figure ci-dessous donne les mêmes informations que précédemment, c'est-à-dire le pourcentage cumulé de chansons comportant n occurrences. Cette répartition a été calculée, globalement pour l'ensemble de notre catalogue (PPF Bretagne) et pour chacun des quatre plus importants collaborateurs bretons : Rosenzweig, Rousselot, Marre, Mahéo.



#### Contributions des principaux collaborateurs pour les occurrences

Les courbes correspondant aux contributions de ces quatre collaborateurs ont une allure générale proche de la courbe correspondant à celle du catalogue que nous avons établi. Mais les courbes correspondant aux contributions de Marre, Rosenzweig et Rousselot se situent au-dessus de la courbe globale indiquant une tendance à envoyer des chansons plus répandues (75% de leurs chansons sont connues par plus de six occurrences au lieu de 60 % pour l'ensemble du catalogue). Par contre, la courbe correspondant à Mahéo est située en dessous de la courbe globale, indiquant que les chansons qu'il envoie moins connues (31 % de ses chansons sont connues par plus de dix occurrences au lieu de 35 % pour l'ensemble du catalogue).

Dans le chapitre précédent, la comparaison au catalogue Coirault nécessitait d'analyser les « occurrences » des chansons-types, ne permettant pas de distinguer les publications multiples de la même version. Par contre, dans ce chapitre qui n'utilise que notre propre catalogue, il est également possible de comparer la répartition des « versions » des principaux collaborateurs avec le catalogue global. La figure ci-dessous reprend les mêmes informations que la figure précédente, mais appliquées aux versions, c'est-à-dire le pourcentage cumulé de chansons comportant n versions.



### Contributions des principaux collaborateurs pour les versions

L'analyse des courbes de répartition des « versions » confirme l'analyse effectuée à partir des « occurrences » : Marre, Rosenzweig et Rousselot ont tendance à envoyer des chansons plus connues, alors que Mahéo envoie des chansons moins répandues.

## 3.3 - Intérêt du corpus

### 3.3.1. - Chansons largement répandues

Parmi l'ensemble des contributions des collaborateurs bretons, dix chansons sont largement attestées dans la tradition orale bretonne, par plus d'une trentaine de versions :

- 62 versions 102 Le canard blanc
- 53 versions 1722 La fille au cresson
- 44 versions 3415 En revenant des noces ou A la claire fontaine
- 38 versions 1502 Le prisonnier des Hollandais ou Auprès de ma blonde
- 37 versions 2205 La marchande d'oranges chez l'avocat
- 37 versions 3412 Le pucelage ne se rend pas comme de l'argent prêté
- 36 versions 711 Epousez-moi d'abord ou Combien gagnez-vous par an ?
- 34 versions 106 Mon père a fait bâtir maison II ou N'épousez jamais garçon
- 31 versions 1723 Le plongeur noyé I
- 31 versions 5210 Nous sommes venus ce soir
- 31 versions 90 [a] Mai

Ces dix chansons font partie des douze chansons ayant le plus d'occurrences bretonnes dans la partie publiée du catalogue Coirault. Les deux autres chansons sont les références 1329 (La belle dont les cheveux viennent jusqu'aux talons) et 1503 (Voici la Saint Jean).

Les chansons à forte diffusion n'ont pas échappé aux collaborateurs bretons et apportent une preuve de la pertinence de leur collecte.

### 3.3.2. - Multiplicité des versions

On retrouve, dans les différentes contributions bretonnes, plusieurs versions de la même chanson-type. Certains collaborateurs, comme Marre et Rosenzweig, n'hésitent pas à envoyer eux-mêmes plusieurs versions de la même chanson, répondant ainsi à la demande formulée dans les « Instructions ». La liste suivante indique les chansons présentant au moins quatre versions différentes :

- 9 versions        1722    La fille au cresson
- 7 versions        1502    Le prisonnier des Hollandais ou Au près de ma blonde
- 7 versions        7208    Le rossignol et les filles qui n'ont pas d'ami II
- 6 versions        2112    Marianne au moulin ou L'âne mangé à la porte du moulin
- 6 versions        4109    Turlututu
- 5 versions        102     Le canard blanc
- 5 versions        106     Mon père a fait bâtir maison II ou N'épousez jamais garçon
- 5 versions        5311    Jean Renaud
- 4 versions        1108    Je vendrai leur terre sillon par sillon
- 4 versions        1315    Les trois navires chargés de blé
- 4 versions        1723    Le plongeur noyé I
- 4 versions        3415    En revenant des noces ou A la claire fontaine
- 4 versions        3802    En passant par la Lorraine ou C'était Anne de Bretagne
- 4 versions        4602    L'apprenti pastoureau
- 4 versions        4704    Le couturier évincé au profit d'un cordonnier
- 4 versions        5803    Les regrets du garçon mal marié
- 4 versions        90 [a]    Mai

On doit ajouter à cette liste 19 chansons pour lesquelles 3 versions ont été envoyées et 39 chansons envoyées en 2 versions.

Le fait que ces chansons aient été envoyées en plusieurs versions, soit par le même collaborateur, soit par des collaborateurs différents, conforte l'idée de la pertinence des collectes. Les attestations multiples de la même chanson-type garantissant une réelle diffusion de cette chanson en Bretagne.

### 3.3.3. - Chansons à version unique

Pour vingt-deux chansons, soit 7 % des chansons bretonnes envoyées dans le cadre des Poésies populaires de la France, il s'agit de l'unique version bretonne attestée.

Parmi celles-ci, 17 figurent dans le catalogue Coirault :

- 1509 Le tailleur de vigne qui ne veut pas manger
- 1534 Ma fille a des amants plus riches
- 1825 Mon père avait un jardinet
- 3508 La fillette remplie de coeur
- 3916 La meunière sage
- 4926 J'ai trois amants en France
- 5410 Quand j'étais fille à marier
- 5903 Le mari qui frappe sur tous
- 5905 La dame de Bordeaux et le matelot
- 5927 Le mari à qui on a donné une femme et des cornes à porter
- 6321 Le valet courtoisé par la servante et par la maîtresse
- 72 [a] Dors-tu coeur mignonne
- 9316 La belle qui s'enfuit sur le cheval du moine
- 102 [a] Père capucin voulez-vous danser ?
- 111 [b] L'ivrogne qui menace de faire son lit dans la cave
- 113 [b] L'avocat qui perd son procès
- 118 [a] Le berger tueur de loups

Les cinq autres n'ont pas été recensées par Coirault :

- 11 {x} Mon père il m'a battue
- 43 {x} Le vieillard repoussé
- 54 {x} Le marié et les gerbes de blé
- 66 {y} Le volontaire
- 113 {y} Les vaches qui s'enfuient

Cinq ont été envoyées par Mahéo (1534, 3508, 5903, 6321, 113 {y}), cinq par Rosenzweig (1509, 3916, 5410, 111 [b], 54 {x}), quatre par Rousselot (5905, 72 [a], 9316, 113 [b]), trois par Marre (118 [a], 11 {x}, 43 {x}), une par Galles (4926), une par Macé et Du Boys (102 [a]) et les trois dernières par Fouquet (5927), Guéraud (66 {y}), Pigault de Beaupré (1825).

Si parmi ces chansons, on en trouve qui sont largement attestées dans le domaine francophone hors de Bretagne (111 [b] « L'ivrogne qui menace de faire son lit dans la cave », 5905 « La dame de Bordeaux et le matelot »), d'autres ne sont connues que par une seule autre version (1509 « Le tailleur de vigne qui ne veut pas manger », 5410 « Quand j'étais fille à marier »).

C'est, sans aucun doute, pour ces chansons à version unique en Bretagne, que l'enquête sur les Poésies populaires de la France apporte une contribution irremplaçable à la connaissance de la chanson de tradition. D'autant plus, que l'analyse de l'ensemble des contributions des collaborateurs concernés, a montré la pertinence de leur collecte.

### **3.3.4. - Chansons non répertoriées par Coirault**

Nous avons déjà indiqué au chapitre précédent cinq chansons à version unique non répertoriées par Coirault. A celles-ci, s'ajoutent six autres chansons qui ne sont pas répertoriées dans le catalogue Coirault, soit onze chansons au total :

- 11 {x} Mon père il m'a battue
- 40 {x} Le galant volé par la bergère
- 43 {x} Le vieillard repoussé
- 47 {x} La fille du maréchal
- 54 {x} Le marié et les gerbes de blé
- 66 {x} Pelo de Betton
- 66 {y} Le volontaire
- 71 {x} Tempête en mer
- 113 {x} Les gars de Campénéac
- 113 {y} Les vaches qui s'enfuient
- 113 {z} Une fête à Châteaubourg

Ces chansons ont été envoyées par des collaborateurs dont la pertinence de la collecte a été vérifiée par ailleurs : Bizeul (66 {x}), Galles (47 {x}), Guéraud (66 {x}), Hamon (40 {x}), Mahéo (113 {x}, 113 {y}), Marre (11 {x}, 34 {x}), Rosenzweig (54 {x}, 71 {x}, 113 {z}).

Certaines de ces chansons telles « Pelo de Betton », « Les gars de Campénéac », « Une fête à Châteaubourg » sont très localisées en Bretagne et bien qu'elles aient été recueillies à plusieurs reprises, il n'est pas surprenant que Coirault ne les ait pas recensées.

Ces nouvelles chansons-types viennent donc enrichir notre connaissance de la chanson de tradition orale.

### **3.3.5. - Noëls**

Les noëls font partie d'un genre spécifique qu'il est nécessaire de distinguer des chansons de tradition orale (cf. 2<sup>e</sup> partie, p. 783). Le nombre de noëls envoyés des différentes régions de France lors de l'enquête sur les Poésies populaires de la France est particulièrement important : une analyse des volumes du « Recueil » de la Bibliothèque nationale permet d'évaluer à 250 les pièces relevant de ce genre, soit 9 % des chansons. Il s'agit souvent de textes transcrits à partir d'imprimés ou de manuscrits.

Parmi les collectes bretonnes, on ne trouve que 14 noëls d'origine bretonne, soit seulement 4 % du corpus. Palud envoie 7 noëls, Marre envoie 3 et Rousselot envoie 2. Les collaborateurs bretons à l'enquête sur les Poésies populaires de la France se sont assez peu intéressés aux noëls.

### **3.3.6. - Chansons de facture lettrée**

Parmi les 322 chansons envoyées par les collaborateurs bretons, on ne recense que 25 chansons de facture lettrée, soit seulement 8 %. La majorité des collaborateurs bretons ont donc bien cherché dans la tradition orale et pas dans les manuscrits des bibliothèques. L'analyse du « Recueil » de la Bibliothèque nationale met en évidence que ce n'est pas le cas de tous les collaborateurs dans le reste de la France. En effet, les chansons de facture lettrées, souvent à thème historique, forment un fort contingent des contributions. L'absence d'une analyse détaillée de l'ensemble des Poésies populaires de la France ne permet pas de donner des informations plus précises à ce sujet.

Les 25 chansons de facture lettrée d'origine bretonne ont été envoyées par 14 collaborateurs différents. Trois collaborateurs n'envoient que ce type de chansons :



- Calvaria : 2 chansons de sa composition,
- Quesnet : 3 chansons sur les fédérés bretons,
- Un collaborateur non identifié adresse la chanson « Mon clocher à jour ».

Un autre collaborateur, Ramé, privilégie les chansons de facture lettrée : il n'adresse qu'une seule chanson relevant de la tradition orale, deux chansons lettrées complètes et des fragments de 35 vaudevilles.

Pour les autres collaborateurs (Fouquet, Guéraud, Hamon, Macé et Du Boys, Mahéo, Marre, Palud, Rosenzweig, Rousselot), les quelques chansons lettrées qu'ils adressent ne représentent qu'une minorité au sein de contributions constituées de chansons attestées dans la tradition orale. A l'exception d'une chanson de Mahéo « Ode à l'ombre de Mr de Turenne », aucune indication ne permet de penser qu'il s'agit de chansons extraites de manuscrits ou d'imprimés. Même si leur facture est lettrée, il semble que ces chansons aient été recueillies oralement.

Avec ces chansons, on aborde le problème de la frontière entre les différents types : folklorique, de tradition orale, lettrée, ... La difficulté à donner un nom qui permette de qualifier sans ambiguïté ces différents types montre la complexité du problème.

### **3.3.7. - Sources anciennes**

Coirault a mis en évidence l'apport des sources anciennes écrites pour l'analyse des chansons de tradition orale. Pour chacune des chansons-types étudiées, nous avons signalé l'existence ou non d'antécédents préfolkloriques.

Si l'on considère les chansons-types faisant l'objet du corpus (en excluant les noëls et les chansons de facture lettrées), pour 60 chansons sur 169, soit 35 % il existe des antécédents préfolkloriques.

Si l'on prend comme point de comparaison, le premier volume publié du catalogue Coirault, 26 % des chansons-types ont des antécédents préfolkloriques.

Les chansons envoyées par les collaborateurs bretons ont donc plus souvent des antécédents préfolkloriques que l'ensemble des chansons du catalogue Coirault publié. Ceci permet de penser qu'il s'agit de chansons d'origine ancienne, antérieures au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cependant, il convient d'être prudent sur ce problème complexe de datation des chansons et de ne pas en tirer de conclusions trop hâtives.

## **3.4. - Mélodies et timbres**

Sur les 322 chansons, 134 sont accompagnées de leur mélodie et 12 de l'indication d'un timbre.

L'analyse des mélodies sort des limites que nous nous sommes fixées pour notre étude. Etant donné qu'il s'agit des notations musicales les plus anciennes dont nous disposons pour la Haute-Bretagne et que, de plus, un nombre important d'entre-elles correspond à des danses, leur étude pourrait sans doute apporter des éléments intéressants à la connaissance de la tradition musicale de la Haute-Bretagne.

Les timbres concernent principalement les noëls :

- Célébrons la naissance ... (n° 18) : Profitez de la vie
- J'entends un grand bruit dans les airs ... (n° 251) : O regini gué, o lon, lon, la
- Enfin après quatre mille ans ... (n° 252) : Conditor alme siderum

- Quel est ce brillant éclair ... (n° 253) : Si j'avais un sou marqué, j'achèterai un âne
- C'était à l'heure de minuit ... (n° 254) : O filii, filio, etc.
- Qu'on se réveille, bergers, prêtez l'oreille ... (n° 255) : Tristes bocages et Mon pot

et les chansons de facture lettrée à thème historique :

- Election du Président de la République du dix décembre 1848 ... (n° 233) : La Marseillaise
- La Napoléonienne ou Conseils à ma Patrie (n° 234) : Chant du départ
- Marchez, enfans de la Bretagne (n° 268) : La Marseillaise
- Hymne patriotique (n° 269) : La victoire en chantant
- C'est au nom de la patrie (n° 270) : Dans le cœur d'une cruelle

Il n'existe qu'une seule chanson relevant de la tradition orale pour laquelle un timbre est indiqué :

- 6117 - Sur le grand prince d'Orange (n° 32) : C'est le grand duc du Maine

Quelques-uns de ces timbres font partie de la «Clé du caveau»<sup>283</sup> : « Dans le cœur d'une cruelle » (n° 117), « O filii, filio, etc. » (n° 412), « Profitez de la vie » (n° 1806).

D'autres timbres sont bien connus : « Chant du départ », « La Marseillaise », « La victoire en chantant ».

Il reste six timbres qui n'ont pu être identifiés : « C'est le grand duc du Maine », « Conditor alme siderum », « Mon pot », « O regini gué, o lon, lon, la », « Si j'avais un sou marqué, j'achèterai un âne », « Tristes bocages ».

### 3.5. - Lieux de collectage

L'origine géographique des chansons reflète le lieu de résidence des plus importants collaborateurs (Rosenzweig, Rousselot, Marre, Mahéo).

Sur 322 chansons, pour 32 d'entre elles aucun lieu précis n'est indiqué, seule l'origine bretonne est connue. Pour 240 chansons, le lieu de collectage est connu, avec plus ou moins de précision. Le tableau ci-dessous indique pour les différents lieux de collectage, le nombre de chansons concernées :

---

<sup>283</sup> *Clé du caveau*, Paris, Janet et Cotelte, 3<sup>e</sup> édition, 1826.

<b>Lieu de collectage</b>	<b>Nbre</b>
Morbihan	65
Arrondissement de Loudéac	48
Arrondissement de Saint-Brieuc	26
Pays de Vannes	26
Ille-et-Vilaine	12
Moncontour	9
Carhaix	8
Brest	4
Vieillevigne	4
Elven	3
Locminé	3
Arrondissement de Dinan	3
Bouguenais	2
Environs de Lamballe	2
Malestroit	2
Plurien	2

On trouve en suite 21 lieux de collectage mentionnés une seule fois :

- Arrondissement de Brest - Morlaix
- Binic
- Candé
- Châteaulin
- Châtelaudren
- Côtes-du-Nord
- Environs de Guingamp
- Fougères
- Janzé
- La Méaugon
- Le Pellerin
- Pays de Retz
- Pléneuf
- Plouvara
- Pludual
- Plurien
- Port-Launay
- Quimperlé
- Quintin
- Rennes
- Sarzeau
- Uzel

Pour les 51 autres chansons, seul le lieu de résidence du collaborateur est connu :

Lieu d'envoi	Nbre
Dinan	35
Châteaulin	10
Rennes	3
Nantes	2
Blain	1

Il est probable que les chansons proviennent des environs immédiats de ces villes, mais en l'absence d'indication précise, il convient d'être prudent dans l'attribution d'une origine géographique précise.

L'apport de l'enquête sur les Poésies populaires de la France est intéressant, car les régions fortement représentées (Morbihan, arrondissement de Saint-Brieuc, Dinan, Carhaix) n'ont donné lieu à aucun recueil, ni au XIX<sup>e</sup> siècle ni au XX<sup>e</sup> siècle. Seule la région de Loudéac fera l'objet d'une exploration approfondie par Le Bris - Le Noac'h, près d'un siècle plus tard.

On peut remarquer que le département d'Ille-et-Vilaine peu représenté dans notre corpus sera le département le plus concerné par les publications ultérieures de Decombe et d'Orain. Ceci met en évidence que la connaissance que l'on a de la tradition d'une région dépend plus de la présence d'un collecteur dynamique que de la richesse de la tradition.

L'enquête sur les Poésies populaires de la France vient donc compléter fort judicieusement l'exploration géographique de la tradition orale en Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle.

En ce qui concerne la région de Loudéac, la comparaison des collectages de Rousselot en 1854 avec ceux de Le Bris et Le Noac'h dans les années 60 du XX<sup>e</sup> siècle, ouvre des perspectives intéressantes. D'autant plus, que dans les deux cas, les mélodies des chansons ont été notées. Une telle analyse sort du cadre de notre étude, mais les documents permettant de l'entreprendre, jusqu'à présent inédits, sont maintenant disponibles.

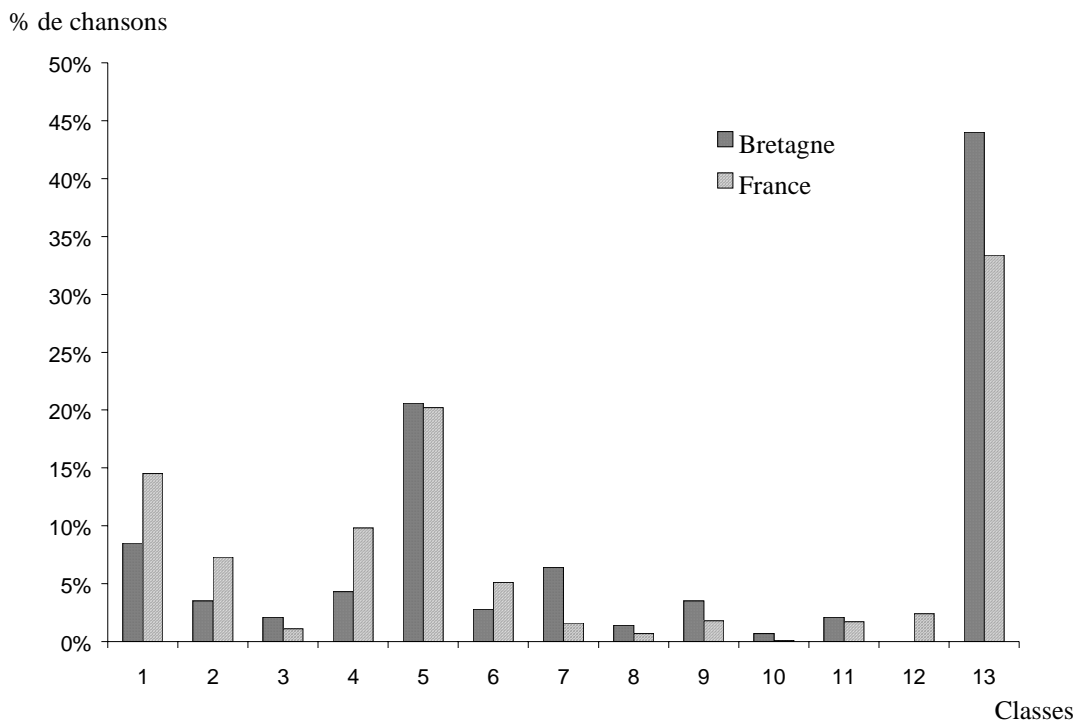
### **3.6. - Classes des chansons**

Il est possible d'analyser la répartition des chansons du corpus dans les classes définies par Ampère pour les 141 chansons faisant partie des « Instructions » et des quatre premiers volumes du « Recueil » de la Bibliothèque nationale. Pour les volumes 5 et 6 du « Recueil », les chansons sont classées par origine géographique et les classes ne sont pas indiquées. Il en est de même pour les chansons retrouvées dans les Archives du Comité et dans les Archives Rosenzweig.

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre de chansons dans chacune des classes, d'une part pour les contributions bretonnes, d'autre part pour l'ensemble des contributions françaises analysées par La Villegille en 1856 (cf. 1<sup>re</sup> partie, chapitre 4.1, p. 32) :

Sections	Classes	Nombre et % de chansons			
		Bretagne		France	
I	Poésies religieuses	12	8,5 %	141	14,5 %
II	Poésies d'origine païennes	5	3,5 %	71	7,3 %
III	Poésies didactiques et morales	3	2,1 %	11	1,1 %
IV	Poésies historiques	6	4,3 %	95	9,8 %
V	Poésies romanesques	29	20,6 %	197	20,2 %
VI	Poésies relatives aux phases de l'existence	4	2,8 %	50	5,1 %
VII	Poésies relatives aux professions actives	9	6,4 %	16	1,6 %
VIII	Poésies relatives aux professions sédentaires	2	1,4 %	7	0,7 %
IX	Poésies relatives aux travaux des champs	5	3,5 %	18	1,8 %
X	Chansons de chasseurs, de pêcheurs etc.	1	0,7 %	1	0,1 %
XI	Chansons satiriques	3	2,1 %	17	1,7 %
XII	Chansons de circonstance	0	0 %	24	2,4 %
XIII	Chansons badines, rondes etc.	62	44 %	325	33,4 %
	<b>Total</b>	<b>141</b>		<b>973</b>	

La figure ci-dessous représente l'histogramme de répartition des pourcentages de chanson dans chacune des classes, respectivement pour la Bretagne et pour l'ensemble de la France.



### Répartition des chansons par classe

Que ce soit pour la Bretagne ou pour l'ensemble de la France, 70 % des chansons relèvent des classes XIII (Chansons badines, rondes), V (Poésies romanesques) et I (Poésies religieuses). On peut noter que la classe I est moins importante pour la Bretagne, ce qui est dû au nombre relativement faible de noëls par rapport aux autres régions françaises. Par contre, les rondes de la classe XIII sont en proportion plus importantes en Bretagne. Les poésies romanesques de la classe V sont en proportions similaires dans les deux corpus.

Pour les classes III (Poésies didactiques et morales), VII (Poésies relatives aux professions actives), VIII (Poésies relatives aux professions sédentaires), IX (Poésies relatives aux travaux des champs), X (Chansons de chasseurs, de pêcheurs), XI (Chansons satiriques), la proportion est plus élevée pour le corpus breton que pour le corpus français.

Pour les classes II (Poésies d'origine païennes), IV (Poésies historiques), VI (Poésies relatives aux phases de l'existence), XII (Chansons de circonstance), c'est le corpus français qui est en proportion plus élevée que le corpus breton. Pour la classe IV, le corpus français présente un nombre important de chansons historiques de facture lettrée qui n'existent que de façon marginale dans les contributions bretonnes.

Si les contributions bretonnes présentent une répartition globalement similaire aux contributions de l'ensemble de la France, on peut cependant remarquer quelques spécificités liées à la faible proportion de chansons de facture lettrée et de noëls. Ceci met en évidence que les collaborateurs bretons se sont plus focalisés sur les chansons de tradition orale que les autres collaborateurs français.

### 3.7. - Rubriques Coirault

Si maintenant on s'intéresse à la répartition des chansons par rapport aux rubriques définies par Coirault : sur les 121 rubriques de l'ensemble du catalogue Coirault, 75 soit 62 % sont représentées dans le corpus breton des Poésies populaires de la France. Ce corpus présente donc un large panorama de la chanson traditionnelle francophone.

Les rubriques absentes sont les suivantes :

- **L'amour** : 5 (Mais), 6 (Sérénades, rendez-vous), 8 (Regrets, repentirs), 9 (Amoureuse), 16 (Belles endormies), 20 (Galants joués), 23 (Enceintes) ;
- **Le mariage** : 26 (Galants saboulés) ;
- **La séparation** : 29 à 33 (Départs), 37 (Retours) ;
- **Les bergères** : 43 (Monsieur repoussé), 44 (Monsieur - Dialogue français-patois), 45 (Bergers) ;
- **Les relations sociales** : 66 (Vie à l'armée), 67 (Belles à l'armée, filles-soldats), 70 (Militaires diverses) ;
- **Divertissements d'adultes** : 73 (Rondes à baisers et à mariages fictifs), 74 (Danses) ;
- **L'enfance** : 76 (Dodo, fais dodo), 77 (Som-soms, nénies), 79 Rondes enfantines à baisers ou mariages), 80(enfantines diverses) ;
- **La religion** : 81 (Religieuses diverses), 82 (Couvent), 85 (Charité), 91 (Rois, pâques, guillanneus) ;
- **Satire des gens d'église** : 94 (Nonnes, ermites et divers) ;
- **Criminalité, faits-divers** : 95 (Vols, brigands), 96 (Crimes divers), 97 (Parricides, fratricides, infanticides) ;
- **Enumératives** : 100 (Nombres en croissant), 101 (Nombre en décroissant), 103 (Enumératives diverses) ;
- **La table** : 107 (Débats, éloges du vin et de la table), 108 (Chansons pour faire boire, couplets à boire), 112 (Beuveries, ripailles au cabaret) ;
- **De la plaisanterie à la gaudriole** : 115 (Comico-galantes), 116 (Gauloises), 117 (Galants las, belles pas), 119 (Graveleuses), 120 (Obscènes), 121 (Ordurières).

Une étude de la présence en Bretagne de chansons correspondant à ces rubriques permettrait de savoir si certaines rubriques ont été délibérément évitées par les collaborateurs bretons ou s'il s'agit de thèmes de chanson peu répandus en Bretagne. Les éléments disponibles aujourd'hui ne permettent pas de mener une telle analyse.

On peut cependant avancer l'hypothèse que les chansons des catégories « L'enfance » et « Enumératives, randonnées » ont pu paraître trop simples pour être retenues par les collaborateurs.

Etant donné qu'une chanson telle que « Les marins qui s'échouent vers leurs belles » (Coirault 1726) est déjà considérée comme incorrecte par Marre (cf. 3<sup>e</sup> partie, chapitre 2, p. 960), il n'est pas étonnant qu'aucune chanson des rubriques 116 à 121 (Gauloises, Graveleuses, Obscènes et ordurières) ne figure dans les contributions. D'autant plus que ce type de chansons, n'est pas chanté devant n'importe quel interlocuteur et surtout pas un « monsieur ».

Que l'on analyse les chansons bretonnes de l'enquête sur les Poésies populaires de la France du point de vue des classes définies dans les « Instructions » d'Amphère ou vis-à-vis des rubriques du catalogue Coirault, on ne peut que constater la diversité des thèmes abordés et donc l'intérêt de ce corpus.





## 4. - LANGUE DES CHANSONS

### 4.1. - Généralités

Les chansons de notre corpus comportent des mots, des expressions et des tournures grammaticales non usités dans la langue française du XX<sup>e</sup> siècle. Comme notre corpus a été collecté en Haute-Bretagne, il nous a semblé intéressant de rechercher si ces mots et formes grammaticales que nous avons relevés se retrouvent dans les dictionnaires gallos <sup>284</sup>. Nous nous sommes limité à une identification des mots, laissant le soin aux spécialistes de mener ultérieurement une analyse plus complète.

Pour mener notre étude, nous avons utilisé les ouvrages récents suivants :

- **Corouge Francis**, *Le lexique du Pays Gallo*, 1998 ;
- **Deguillaume Robert**, *Dictionnaire Français-Gallo Gallo-Français*, 1998 ;
- **Obrée Bertran**, *Motier de galo - Dictionnaire de gallo*, 1995 ;

Pour les mots absents de ces dictionnaires, nous avons également consulté :

- **Orain Adolphe**, *Glossaire patois du département d'Ille-et-Vilaine*, 1886.

Pour ce chapitre, nous n'avons pas pris en compte les noëls et les chansons de facture lettrée.

Lorsque, dans une même version, un vers est répété, seule la première occurrence est prise en compte.

### 4.2. - Chanson et langues régionales

Comme il a déjà été signalé, les chansons entièrement en langue régionale sont très rares dans la tradition orale et Coirault souligne le fait qu'il s'agit souvent de pastiches lettrés :

*Ecrire en patois a été - aux derniers siècles du moins et jusque dans les dialectes d'oï [sic] - un régal des curés, notaires, régents (depuis instituteurs), etc. Divertissement favori de ces intellectuels de petits pays provinciaux, et félibréen avant la lettre, il était florissant au Poitou dès les XVI et XVII<sup>e</sup> siècles. [...] Le français est la langue privilégiée de la chanson appartenant au domaine folklorique [...] Notre répertoire folklorique n'est pas sans comprendre un petit nombre de chansons patoisantes et quelques autres semi-patoises. Ces dernières, ordinairement assez modernes, sont surtout des « bergères ». La différence d'idiome y souligne une différence de classe entre deux interlocuteurs, pastoure et monsieur. Le galant courtise en parisien, la belle réplique en paysanne. Dans les autres cas l'emploi du dialecte est rare chez nous et limité quelques mots du vocabulaire régional ; un emploi exclusif reste exceptionnel. Même on peut présumer la plupart du temps que nombre de versions purement dialectales sont traduites du français.* <sup>285</sup>

On peut cependant constater que, même si à l'origine ces chansons en patois avaient pour but de se moquer des villageois, un certain nombre d'entre-elles ont été adoptées par ceux-ci et ont suivi un processus de folklorisation.

---

<sup>284</sup> Nous avons fait appel à Bertran Obrée qui a bien voulu nous faire profiter de ses compétences linguistiques en gallo. Les compléments qu'il a apportés et ses critiques ont permis d'améliorer la pertinence de l'analyse menée dans ce chapitre.

<sup>285</sup> **Coirault**, *Formation de nos chansons folkloriques*, tome 2, p. 286.

Notre corpus comporte douze chansons-types dans lesquelles apparaissent plus de trente expressions non usitées en français :

- La visite à Isabiau, Coirault 2424, avec 3 versions ;
- Le plus beau gars de la paroisse, Coirault 2425 ;
- Le galant ridicule, Coirault 2427 ;
- Les trois filles et leur beau galant, Coirault 2428 ;
- Le petit mari, Coirault 5602 ;
- Ne prenez point femme dans le mois de mai, Coirault 5801 ;
- Le valet courtisé par la servante et la maîtresse, Coirault 6321 ;
- Le revenant vivant, Coirault 6907 ;
- La chèvre au parlement, Coirault 106 [a] ;
- Les menteries, Coirault 114 [a] ;
- Pelo de Betton, non répertorié 66 {x} ;
- Une fête à Châteaubourg, non répertorié 113 {z}.

On peut remarquer qu'à l'exception de « Pelo de Betton », toutes ces chansons sont à thème satirique.

Parmi ces chansons « Pelo de Betton » et « Une fête à Châteaubourg » sont spécifiquement bretonnes. « La visite à Isabiau » et « Le plus beau gars de la paroisse » ne sont attestées que dans l'Ouest de la France (Anjou, Maine, Mayenne, Normandie) ; « Les trois filles et leur beau galant », en plus des provinces citées précédemment, se retrouve en Vendée, Poitou et Saintonge. Par contre « Le galant ridicule » est largement attesté dans l'ensemble de la France. Pour les autres chansons, qui ne sont pas dans la partie éditée du catalogue Coirault, nous ne disposons pas d'information exhaustive sur leur diffusion.

On voit donc que la plupart de ces chansons ne sont pas spécifiquement galloises, car leur aire de diffusion s'étend aux autres régions francophones et il faut noter que les versions de ces autres régions comportent également des expressions « patoisantes ».

### 4.3. - Conjugaison des verbes

Les conjugaisons des verbes en gallo ont été réparties en cinq catégories :

- la conjugaison du passé simple,
- l'emploi du je « pluriel »,
- l'emploi de l'auxiliaire avoir,
- les verbes irréguliers,
- les autres conjugaisons.

Pour chacune de ces catégories, on trouvera en annexe 9, les vers correspondants et la référence du texte concerné.

#### 4.3.1. - Conjugaison du passé simple

En gallo, à la première personne du singulier (je) et à la troisième personne (il ou elle), le passé simple se termine en « i »<sup>286</sup>. Ce type de conjugaison apparaît 90 fois dans le corpus et concerne 27 chansons relevant de 22

---

<sup>286</sup> Deguillaume, *Dictionnaire*, p. XXXVI.

chansons-types. La liste des verbes concernés est donnée ci-dessous en précisant le nombre d'occurrences lorsqu'il est supérieur à un.

1<sup>re</sup> personne :

j'allis, j'arrivis (2), j'attrapis, j'écrasis (2), j'embrassis, j'érrussis, j'étranglis, je boutis (2), je chayis (2), je chéis, je comptis, je couchis (3), je criblottis (2), je crublis (2), je demandis, je fourchottis (4), je fouris (2), je frottis, je happis, je jetis, je laissis, je lorgis, je manquis, je me baissis, je me sauvis, je piquis, je posis, je ratrapis, je retournis, je saignis, je seillottis (2), je trohoui, je trouvis (9).

3<sup>e</sup> personne :

il avalit, il avisit, il baillit (4), il bouchit, il broutit, il brulit, il demandit (2), il donnit (2), il emportit (2), il flanquit, il frappit, il issit, il jéouit, il jetit (2), il m'appelis, il mangit, il mourit, il passit, il piquit, il regardit, il restit, il s'attirit, il s'engagit, il tiri, il tombit, il tournit, il trouvit (3).

Il faut cependant noter que sur les 90 cas recensés, 39 d'entre eux soit 43 % concernent la fin de vers de chansons qui présentent une coupe avec assonance en « i » : « Le mari que l'on aime mieux mort qu'en vie » (Coirault 5521), « Le petit mari » (Coirault 5602), « La jeune mariée qui chasse son mari du lit » (Coirault 5604), « Le combat entre Bois-Gilles et Vendôme » (Coirault 6108) et « Une fête à Châteaubourg » (Non répertorié 113 {z}).

On trouve également 13 cas de terminaison à la première personne du singulier en « in ». Ce type de terminaison est plus marginale, mais est cependant attestée en gallo.

- aller : j'allins (2)
- attacher : j'attaichins
- avoir : j'avins ou j'aviins (4),
- débrouiller : je debrouillins
- être : j'étins
- mettre : je mins ou je miñs (3)
- planter : je nous plantins

La répartition géographique des occurrences de ces formes gallèses de conjugaison du passé simple est la suivante :

Dpt	Lieu	Nombre	%
44	Blain	4	3,9 %
(49)	Candé <sup>287</sup>	5	4,9 %
22	Côtes-du-Nord	3	2,9 %
22	Dinan	14	13,6 %
35	Ille-et-Vilaine	3	2,9 %
22	Lamballe (Environs)	11	10,7 %
44	Le Pellerin	2	1,9 %
56	Locminé	3	2,9 %

---

<sup>287</sup> Candé est en Maine-et-Loire, à la frontière avec la Loire-Inférieure, mais les chansons correspondantes sont présentées comme bretonnes.

22	Loudéac (Arrond.)	36	35 %
56	Morbihan	16	15,5 %
22	Saint-Brieuc (Arrond.)	4	3,9 %
44	Vieilleville	2	1,9 %
	<b>Total</b>	<b>103</b>	

Ces formes galloises se trouvent principalement dans les chansons envoyées par Rousselot de l'arrondissement de Loudéac, par Galles du Morbihan, par Mahéo et Hamon de Dinan.

#### 4.3.2. - Je « pluriel »

Le « je » marque en gallo aussi bien la 1<sup>re</sup> personne du singulier que la 1<sup>re</sup> personne du pluriel (« je pluriel »), comme si l'individu s'identifiait à la collectivité <sup>288</sup>. Ce type de remplacement apparaît 54 fois et concerne 20 chansons relevant de 16 chansons-types. La liste de ces remplacements est donnée ci-dessous en précisant le nombre d'occurrences lorsqu'il est supérieur à un :

chanterons-je (2), j'allions, j'allons (4), j'ârons, j'avions (8), j'avons (3), j'employions, j'entrîmes, j'étions (5), j'irons, j'ons (3), je boutons, je boutrons, je combattions, je courîmes (2), je dégoisîmes, je ferions, je ferons, je fûmes, je nous mîmes (2), je nous plantins, je restîmes, je sarions, je savons, je serions, je sommes (3), je trouverons, je verrions, je vimes (2), je voulûtes.

La répartition géographique des occurrences de « je pluriel » est la suivante :

Dpt	Lieu	Nombre	%
44	Blain	2	3,8 %
22	Dinan (Arrond.)	3	5,7 %
35	Fougères	1	1,9 %
22	Lamballe (Environs)	1	1,9 %
35	Le Pellerin	1	1,9 %
22	Loudéac (Arrond.)	25	47,2 %
56	Morbihan	1	1,9 %
22	Plurien	2	3,8 %
22	Saint-Brieuc (Arrond.)	14	26,4 %
22	Trégor	1	1,9 %
22	Uzel	2	3,8 %
	<b>Total</b>	<b>53</b>	

L'emploi du « je pluriel » se trouve principalement dans les chansons envoyées par Rousselot de l'arrondissement de Loudéac et par Marre de l'arrondissement de Saint-Brieuc.

<sup>288</sup> Deguillaume, *Dictionnaire*, p. XXX.

### 4.3.3. - Emploi de l'auxiliaire avoir

Dans les temps composés, l'auxiliaire avoir (avoir) est utilisé dans les actions en cours (au temps où l'on parle). L'auxiliaire être (être) considère l'état résultant d'une action terminée <sup>289</sup>. Notre corpus en donne six exemples :

- Il l'ont entré bien d'autres fois (Coirault 5311, n° 46)
- Qu'ont entré à Paris hier au soi (Coirault 5311, n° 46)
- Dans cinq quarts d'heure après la justice a rentré (Coirault 1428, n° 191)
- J'avons passé par Châteaubourg (Non répertorié, n° 82)
- Elles ont tombé toutes deux à deux (Coirault 114 [a], n° 222)
- La courte, elle lui a-t-arrivé (Coirault 7103, n° 63)

### 4.3.4. - Verbes irréguliers

On trouve également 33 exemples de conjugaison de verbes irréguliers.

- avoir (avoir) <sup>290</sup> : j'arai, il arait, vous ez (6), aue <sup>291</sup>
- être (être) <sup>292</sup> : je sais (3), j'étais (2), ils était (3)
- aller (aller) <sup>293</sup> : je vas (9)
- battre (battre) <sup>294</sup> : il batta
- croire (croire) <sup>295</sup> : je crairai, tu crais
- découdre (découdre) <sup>296</sup> : je décousis
- perdre (perdre) <sup>297</sup> : il perda
- plaire (plaire) <sup>298</sup> : il plaît, il plét

---

<sup>289</sup> Deguillaume, *Dictionnaire*, p. XXXI.

<sup>290</sup> Deguillaume, *Dictionnaire*, p. XXXIV.

<sup>291</sup> Cette prononciation du participe passé ou du passé simple est attestée dans les Côtes-du-Nord (information B. Obrée).

<sup>292</sup> Deguillaume, *Dictionnaire*, p. XXXV.

<sup>293</sup> Deguillaume, *Dictionnaire*, p. XXXIX.

<sup>294</sup> Deguillaume, *Dictionnaire*, p. XLI.

<sup>295</sup> Deguillaume, *Dictionnaire*, p. XLIV.

<sup>296</sup> Deguillaume, *Dictionnaire*, p. XLIII (coudre).

<sup>297</sup> Deguillaume, *Dictionnaire*, p. LVI.

<sup>298</sup> Deguillaume, *Dictionnaire*, p. LVII.

La répartition géographique des occurrences des verbes irréguliers est la suivante :

Dpt	Lieu	Nombre
-	Bretagne	3
(49)	Candé	1
22	Dinan	5
35	Ille-et-Vilaine	1
22	La Méaugon	2
22	Lamballe (Environs)	2
22	Loudéac (Arrond.)	11
56	Morbihan	3
22	Plurien	1
22	Saint-Brieuc (Arrond.)	2
22	Uzel	2
	<b>Total</b>	<b>33</b>

L'emploi de verbes irréguliers se trouve principalement dans les chansons envoyées par Rousselot de l'arrondissement de Loudéac et par Mahéo de Dinan.

#### 4.3.5. - Autres conjugaisons attestées en gallo

Il reste 33 autres cas concernant des conjugaisons de verbe non conformes à la grammaire française et que B. Obrée confirme pouvoir être rattachées à la grammaire gallèse. Ceux-ci peuvent être classés en 8 catégories.

1 - Dans trois cas, la troisième personne du singulier ou du pluriel est employée à la place de la première personne du pluriel :

- Chez nous i avons une chèvre (Coirault 106 [a], n° 266)
- Il avons fait l'amour ensembl' (Coirault 8406, n° 159)
- N'avons-t-ils pas de l'or, de l'argent-z-assez (Coirault 5311, n° 46)

2 - Dans trois cas, le mot « le monde » est suivi du verbe être à troisième personne du pluriel, ce qui est spécifique du gallo :

- [Le monde] Diront voilà le Drole (Coirault 5927, n° 182)
- Le monde feront place (Coirault 5927, n° 182)
- Tout le monde en sont enchanté (non répertorié 113 {z}, n° 245)

3 - Dans trois cas, une terminaison en « ion » est utilisée à l'imparfait pour la troisième personne du pluriel. Ce type de conjugaison est attesté au sud de la Loire <sup>299</sup>. Mais, si la chanson n° 263 « Le volontaire » a été collectée au Pellerin (Loire-Inférieure), la chanson n° 82 « Les gars du village » vient de l'arrondissement de Saint-Brieuc et parle d'une fête à Châteaubourg en Ille-et-Vilaine.

- Dont les portes étions de vitraige (non répertorié 113 {z}, n° 82)

---

<sup>299</sup> Chauveau, *Le Gallo - Une présentation*, p. 227.

- Et tous ceux qui les attrapient (non répertorié 66 {y}, n° 263)
- Les habitants étions en fête (non répertorié 113 {z}, n° 82)

4 - Dans deux cas, la conjugaison du futur se fait avec ajout de la syllabe « de », ce qui correspond à des formes attestées dans les Côtes-du-Nord :

- Je cueillderai les pommes (Coirault 122, n° 51)
- S'en reviendéront (Coirault 6519, n° 55)

5 - Sept cas concernent la conjugaison au présent de la 2<sup>e</sup> personne du pluriel en « ous » :

- Lev'ous de bon matin les mettre aux pâturages (Coirault 90 [a], n° 21)
- Lev'ous de bon matin (Coirault 90 [a], n° 21)
- C'est votre fille aînée, voulous nous la bailler (Coirault 4704, n° 84)
- Tais'ous, tais'ous, mon gendre (Coirault 5927, n° 182)
- Voyou me vla morte (Coirault 6907, n° 226)
- C'est bin li voyous (Coirault 6907, n° 226)
- Reveill'ous Jeanne s'ous dormez (Coirault 2427, n° 251)

6 - Trois cas concernent la conjugaison au passé simple de la 1<sup>re</sup> personne du singulier en « eus » :

- J' m'élargis, je cheus un saut (Coirault 2424, n° 150)
- Je jeux très-bien du flageolet (Coirault 2425, n° 247)
- Que je jeux brin mon rôle (Coirault 2425, n° 247)

7 - Sept cas relèvent d'un emploi spécifiquement gallo du temps de conjugaison :

- Et pez nous donnait un soufflet / Sans que personne le lui rendait (non répertorié 113 {z}, n° 245)
- Faut qu' c'est un gage bien percioux (Non répertorié 66 {x}, n° 74)
- Faut-il pour une fille / Qu'un garçon se tuerait (Coirault 3412, n° 62)
- Nous priérons Dieu, le bon St Vincent / Que vous auriez des écus à cent (Coirault 90 [a], n° 22)
- Nous priérons Dieu, le bienheureux St Vincent / Que la bourse serait remplie (Coirault 90 [a], n° 21)
- Nous priérons Dieu, le bienheureux St Nicolas / Que la poule mangerait le renard (Coirault 90 [a], n° 21)
- Si ton cœur et le mien / Seraient dans la balance (Coirault 1726, n° 179)

8 - Il reste cinq cas divers :

- A vut un livre ouvert (Coirault 106 [a], n° 266)
- Me collirent un as (Coirault 5801, n° 103)
- N'errait pouait en mandrant (Coirault 106 [a], n° 266)
- Que voliez vous marier (Coirault 3412, n° 143)
- Y s'écree si haut (Coirault 2428, n° 133)

#### **4.3.6. - Conjugaisons non attestées en gallo**

Neuf cas concernent des conjugaisons non attestées en gallo.

Dans trois cas, une terminaison en « oit » remplace celle en « ai ». Ces cas ne concernent qu'une seule chanson envoyée par Ramé et qui provient d'un manuscrit. Il s'agit d'une forme d'archaïsme du français qui ne se retrouve pas en gallo.

- Je donnerois cent écus (Coirault 1524, n° 268)

- Qui diroit où est ma mie (Coirault 1524, n° 268)
- Qui disoit où est ma mie (Coirault 1524, n° 268)

Dans deux cas, la terminaison semble imposée par l'assonance du vers :

- Et tôt après elle mourit (Coirault 5311, n° 46)
- Qu'o elle je coucha (Coirault 5801, n° 103)

Dans deux cas, la conjugaison du futur se fait avec ajout de la syllabe « de », mais contrairement aux formes citées au point 4 de la page précédente, ces formes ne sont pas attestées en gallo et correspondent plutôt aux contraintes de la métrique du vers :

- Mettez les pieds en barq', nous vous l'apprenderons (Coirault 1317, n° 70)
- Ne pleurez pas, la bel', nous vous le renderons (Coirault 1317, n° 70)

Il reste deux autres cas :

- Je sis dans l'enfer à brûler (Coirault 1408, n° 9)
- N' mangissent que des punaises (Coirault 2425, n° 247)

Ces cas de conjugaison non attestées en gallo nécessitent une étude complémentaire. Nous laissons aux personnes compétentes en linguistique le soin de poursuivre cette analyse.

#### 4.4. - Vocabulaire gallo

Nous avons considéré comme relevant du vocabulaire gallo, les mots présents dans au moins un des trois dictionnaires gallos cités précédemment (Corouge, Deguillaume et Oubée). Pour les mots absents de ces dictionnaires, nous avons également recherché s'ils existaient dans le « Glossaire patois du département d'Ille-et-Vilaine » d'Orain ou s'ils étaient traduits par les collaborateurs à l'enquête sur les Poésies populaires de la France<sup>300</sup>. Les mots restants ont été soumis à l'analyse de B. Oubée qui a identifié d'autres mots attestés en gallo.

En appliquant ces critères à notre corpus, nous avons identifié 365 mots gallos différents représentant 734 occurrences.

La liste de ces mots est donnée ci-dessous, en précisant la traduction en italique et le nombre d'occurrences lorsqu'il est supérieur à un. En annexe 9, on trouvera cette liste avec des informations complémentaires : le vers correspondant, les références de la chanson. Cette liste est donnée dans les deux sens Gallo-Français (5<sup>e</sup> partie) et Français-Gallo (6<sup>e</sup> partie). La 7<sup>e</sup> partie donne, pour chacun des mots gallos, l'indication des pages des dictionnaires Corouge, Deguillaume et Oubée où ils sont répertoriés.

---

<sup>300</sup> En effet, quelques collaborateurs indiquent en note la traduction de certains mots. Ceci a déjà été signalé au cours de l'analyse thématique de la 2<sup>e</sup> partie.



Liste des mots gallos

a, <i>elle</i> (10)	chasse, <i>cercueil</i> (2)	ès, <i>aux</i> (5)
à c't' heure, <i>maintenant</i>	château, <i>château</i>	esprit, <i>esprit</i>
aigneaux, <i>agneaux</i> (2)	Chataubourg, <i>Châteaubourg</i>	estas, <i>étable</i>
all', <i>elle</i> (4)	chayer, <i>tomber</i>	eune, <i>une</i> (2)
allai, <i>aller</i>	cheminse, <i>chemise</i>	failli, <i>insignifiant</i>
amin, <i>ami</i>	chémisé, <i>chemise</i>	fi, <i>fi</i> (2)
annuit, <i>aujourd'hui</i>	cherra, <i>tomber</i>	flambe, <i>flamme</i>
aôtre, <i>autre</i>	cherruer, <i>charruer</i>	fôrt, <i>fort</i>
appelai, <i>appeler</i>	cheu (1), <i>chez</i> (6)	fouyer, <i>foyer</i> (2)
as, <i>œil</i>	cheu (2), <i>tomber</i>	frambas, <i>fumier</i>
astourci, <i>maintenant</i>	chevâ, <i>cheval</i> (2)	frutte, <i>farouche</i>
au, <i>avec</i> (10)	chier, <i>cher</i> (3)	fusée, <i>fuseau</i>
avance, <i>avantage</i>	chièvre, <i>chèvre</i>	gage, <i>cadeau</i>
b'en, <i>bien</i> (2)	chuppée, <i>huppée</i>	gaïge, <i>gage</i> (2)
bailler, <i>donner</i> (13)	cingn, <i>cing</i> (2)	galicelles, <i>vêtements</i>
baire, <i>boire</i> (2)	cliotûre, <i>clôture</i>	gamaché, <i>guêtre</i>
baiyetté, <i>baguette</i> (4)	compaignons, <i>compagnons</i>	garre, <i>pie</i>
balier, <i>balayer</i>	core, <i>encore</i> (6)	gas, <i>gars</i> (10)
banir, <i>annoncer</i>	cotîr, <i>claquer</i>	genoi, <i>genou</i>
batouiller, <i>battoir</i>	courée, <i>viscère</i>	goule, <i>bouche</i> (6)
bégaud, <i>nigaud</i>	crapiaux, <i>crapaud</i>	grésillon, <i>grelots</i>
ben, <i>bien</i> (12)	criir, <i>quérir</i>	grous, <i>gros</i>
benitier, <i>bénitier</i>	cruble, <i>crible</i>	guchet, <i>guichet</i>
bénoni, <i>Benjamin</i> (2)	cueuper, <i>couper</i>	guernimoiselle, <i>groseille</i>
berbis, <i>brebis</i>	dam, <i>dame</i>	haaut, <i>haut</i> (2)
biau, <i>beau</i> (18)	dame, <i>femme</i>	haldériau, <i>homme de peu de valeur</i>
biauté, <i>beauté</i> (2)	darin, <i>dernier</i>	hannes, <i>vêtement</i> (2)
billot, <i>bout de tronc d'arbre</i>	dat, <i>doigt</i>	hante, <i>arbre greffé</i>
bissaquet, <i>besace</i> (2)	dauber, <i>frapper</i>	happer, <i>attraper</i>
boiné, <i>coup de cornes</i>	daux, <i>des</i>	haune, <i>culottes</i>
boises, <i>bois, courte-paille</i>	davantâige, <i>davantage</i>	hetter, <i>convenir</i>
bouillon, <i>boue</i>	décesser, <i>arrêter</i>	hober, <i>secouer</i>
boune, <i>bonne</i>	démarrer, <i>défaire</i> (2)	hôté, <i>pièce principale</i> (3)
bourder, <i>s'arrêter</i>	derrère, <i>derrière</i> (2)	houlon, <i>petit verre</i>
bran, <i>son</i>	desquest, <i>de quoi</i>	hucher, <i>crier</i>
braquer, <i>embarquer</i>	dessus, <i>dessus</i> (10)	hus, <i>huis</i>
brassée, <i>dans les bras</i>	dessus, <i>sur</i>	i, <i>il</i> (23)
brochon, <i>brindille de bois</i>	devers, <i>vers</i>	i, <i>ils</i>
brûlous, <i>brûleurs</i>	don, <i>donc</i> (4)	iau, <i>eau</i> (2)
bugniant, <i>pleurant</i>	doutance, <i>doute</i> (2)	ieune, <i>une</i>
c'tila, <i>celui-là</i> (2)	drapiau, <i>drapeau</i>	igneaux, <i>agneaux</i>
califournet, <i>mitre</i>	drère, <i>derrière</i>	il baillit, <i>donner</i> (4)
camisolle, <i>chemise de travail</i>	dret, <i>droit</i> (3)	il issit, <i>exciter</i>
Campeniac, <i>Campénéac</i> (2)	ébruiter (s'), <i>faire du bruit</i>	il jéouit, <i>jouer</i>
ceum'tarre, <i>cimetière</i>	écuellées, <i>contenu d'une écuelle</i>	il s'attirit, <i>apparaître</i>
cez, <i>chez</i> (7)	éfant, <i>enfant</i> (3)	illé, <i>ici</i> (4)
chaaud, <i>chaud</i>	elle print, <i>prendre</i>	in, <i>un</i>
chacueun', <i>chacune</i>	ém', <i>elle me</i>	ine, <i>une</i>
chalumiau, <i>chalumeau</i> (4)	enseveli, <i>ensevelir</i>	Isabiau, <i>Isabelle</i> (7)
chamberière, <i>femme de chambre</i> (2)	enter, <i>entre</i>	itout, <i>aussi</i>
chantiau, <i>morceau de pain</i>	épaune, <i>épaule</i>	iun, <i>un</i>
chapet, <i>chapeau</i> (2)	épercher, <i>approcher</i>	j'érussis, <i>glisser</i>
chapiau, <i>chapeau</i> (6)	épriver, <i>épervier</i>	jardrin, <i>jardin</i>
châraye, <i>charruer</i>	équartiller, <i>équarquillier</i>	je boutis, <i>mettre</i>
	équipaige, <i>équipage</i>	je chayis, <i>tomber</i> (2)
	ériver, <i>arriver</i>	

je chéis, <i>tomber</i>	mouciau, <i>monceau</i>	qhére, <i>brûler</i>
je cheus, <i>choir</i>	mouri, <i>mourir</i> (2)	qu'ri, <i>chercher</i> (3)
je crairai, <i>croire</i>	musiau, <i>museau</i> (3)	qua, <i>quoi</i>
je criblottis, <i>cribler</i> (2)	n'un, <i>un</i>	quanté, <i>avec</i> (3)
je crublis, <i>tamiser</i> (2)	naietée, <i>nuité</i>	qué, <i>que</i> (3)
je fourchottis, <i>remuer avec une fourche</i> (4)	naît, <i>nuit</i>	qué, <i>quelles</i>
je happis, <i>prendre</i>	nasiau, <i>naseau</i>	quéque, <i>quelque</i>
je nous plantins, <i>planter</i>	né, <i>ne</i>	queu, <i>quelle</i>
je seillottis, <i>prendre avec un seau</i> (2)	né, <i>ni</i> (2)	queuque, <i>quelques</i> (2)
je trohoui, <i>trouver</i>	neu, <i>neuf</i> (2)	rallons, <i>barreaux</i>
jeu édi, <i>jeudi</i>	nourri, <i>nourrir</i>	ramasser (se), <i>rentrer</i>
jieune, <i>jeune</i>	nouviau, <i>nouveau</i> (3)	râtet, <i>râteau</i>
juille, <i>branche</i>	nuitée, <i>nuit</i>	reboutter, <i>remettre</i>
l'i, <i>lui</i> (2)	o (1), <i>avec</i> (19)	redoutance, <i>doute</i>
lairer, <i>laisser</i>	o (2), <i>elle</i> (8)	réjéouis, <i>réjouis</i>
langaïge, <i>langage</i> (3)	oll, <i>elle</i> (18)	relevé, <i>en me relevant</i>
lavouer, <i>pierre plate</i>	opposer, <i>empêcher</i>	repeuser, <i>reposer</i>
lé, <i>elle</i>	ougnon, <i>oignon</i>	ressemblable, <i>ressemblant</i>
Léouis, <i>Louis</i> (4)	paaine, <i>peine</i>	reveil'ous, <i>réveiller</i> (se)
let, <i>lit</i> (2)	pai, <i>poil</i>	rever, <i>vous rêvez</i>
leux, <i>leur</i>	paré, <i>prêt</i>	riban, <i>ruban</i> (2)
lev'ous, <i>lever</i> (se) (2)	parouësse, <i>paroisse</i>	rollon, <i>barreau</i>
levée, <i>levée</i>	pas, <i>poil, cheveux</i>	roucher, <i>ronger</i> (4)
lez, <i>les</i> (2)	pastouriau, <i>pastoureau</i> (4)	roumarin, <i>romarin</i>
li, <i>lui</i> (14)	pâtoux, <i>pâtres</i>	roussignol, <i>rossignol</i> (2)
Loudéa, <i>Loudéac</i>	pauver', <i>pauvre</i>	roussignolet, <i>rossignolet</i> (2)
Loudiac, <i>Loudéac</i> (3)	peïne, <i>peine</i> (2)	sa, <i>soir</i>
ma (1), <i>moi</i> (4)	penier, <i>panier</i>	saaout, <i>saut</i>
ma (2), <i>mai</i> (3)	percieux, <i>précieux</i>	sabiau, <i>sabot</i> (3)
ma', <i>mal</i>	père, <i>pire, pis</i>	saïge, <i>sage</i>
mai, <i>moi</i> (9)	perrée, <i>unité de poids</i>	sas, <i>tamis en crin</i>
mai de mois, <i>mois de mai</i>	pès que, <i>puisque</i>	saude, <i>saule</i>
maillette, <i>gros clou</i>	pez, <i>puis</i> (3)	seille, <i>seau</i> (2)
maît'e, <i>maître</i>	Piar', <i>Pierre</i>	seir, <i>soir</i> (4)
maiyyəté, <i>gros clous</i>	piau, <i>peau</i> (5)	sins, <i>cloche</i>
maltoutier, <i>maltotier</i>	pimpernelle, <i>baie d'aubépine</i>	soi, <i>soir</i> (2)
manigansé, <i>manipuler</i>	pisque, <i>puisque</i>	solier, <i>grenier</i>
mantiau, <i>manteau</i> (3)	pochée, <i>contenu d'un sac</i> (2)	soliér, <i>souliers</i>
maréchâ, <i>maréchal</i> (2)	pognée, <i>poignée</i>	soudâ, <i>soldat</i> (2)
mari, <i>fâché</i>	pognet, <i>poignet</i>	soulé, <i>soleil</i>
maria, <i>marier</i>	pois, <i>peu</i>	sourdez, <i>venir</i>
martineau, <i>matelot</i> (2)	porré, <i>poireaux</i>	souricer, <i>prendre des souris</i>
mau, <i>mal</i>	poster, <i>courir</i>	su', <i>sur</i> (3)
mayette, <i>gros clou</i> (2)	pou, <i>peur</i>	ta, <i>toi</i>
mé, <i>me</i>	pouchettée, <i>contenu d'une poche</i>	tai, <i>toi</i> (4)
mée, <i>moi</i>	pouponne, <i>bébé</i>	tambourinier, <i>tambour</i>
mêlier, <i>néflier</i> (2)	pourcet, <i>pourceau</i>	tapége, <i>tapage</i> (3)
melles, <i>nèfle</i>	pourciaux, <i>pourceaux</i>	terrouer, <i>trouver</i> (2)
ménaige, <i>ménage</i>	pourcure, <i>poursuivre</i> (2)	tertous, <i>tous ensemble</i> (3)
mêné, <i>minuit</i>	pourméner, <i>promener</i>	tessier, <i>tisserand</i>
menterie, <i>mensonge</i>	pratique, <i>pourboire</i> (2)	têturon, <i>grosse toile</i>
metté, <i>mettre</i>	prende, <i>prendre</i> (5)	tirer, <i>sotir</i>
mez de moi, <i>mois de mai</i>	prende, <i>vous prenez</i>	tirer les vaches, <i>traire</i> (5)
minoure, <i>héritière</i>	prêté, <i>prêtre</i>	toisée, <i>tondre</i>
mitan, <i>milieu</i>	preuniaux, <i>pruneaux</i> (5)	tonger, <i>tondre</i>
monstreux, <i>monstrueux</i>	priou, <i>prieur</i>	torcher, <i>essuyer</i>
monter', <i>montré</i>	pu, <i>plus</i> (2)	touzer, <i>tondre</i>
	qé, <i>cuit</i>	traitement, <i>traîtreusement</i>
		tré, <i>trois</i> (2)

treizaine, <i>objet donné en plus de 12</i>	vêci, <i>voici</i>	vitraige, <i>vitrage</i> (2)
tremblant, <i>tremblant</i>	vela, <i>voilà</i> (2)	vout', <i>voire</i>
trouver, <i>trouver</i>	veni, <i>venir</i>	voyou, <i>voir</i>
trez, <i>trois</i>	ver, <i>voir</i> (6)	voyous, <i>voir</i>
troupiou, <i>troupeau</i> (2)	vère (1), <i>bien sûr</i> (5)	y (1), <i>il</i> (14)
va (2), <i>voir</i> (3)	veu, <i>vu</i>	y (2), <i>lui</i> (2)
vaisselier, <i>porte-vaisselle</i>	viaux, <i>veaux</i>	
vantier, <i>peut-être</i>	villaige, <i>village</i> (5)	
	vêtement, <i>vite</i>	

Le tableau ci-dessous indique le nombre de mots trouvés dans les trois dictionnaires gallos, en distinguant s'ils sont présents dans les trois dictionnaires ou seulement dans certains d'entre eux.

Corouge	Deguillaume	Obrée	Nombre de mots
Oui	Oui	Oui	72
Oui	Oui	Non	33
Oui	Non	Oui	7
Non	Oui	Oui	61
Oui	Non	Non	21
Non	Oui	Non	38
Non	Non	Oui	82
Non	Non	Non	51
<b>Total</b>			<b>365</b>

Sur les 82 mots recensés seulement par Obrée, 28 figurent dans son dictionnaire et il en identifie 54 autres qui sont attestés en gallo.

Parmi les 51 mots non trouvés dans les dictionnaires, il y en a 41 dont la traduction est donnée par les collaborateurs bretons (cf. chapitre 4.5) et 10 figurent dans le « Glossaire » d'Orain (brochon, galicelles, hante, igneaux, je fouchottis, maltoutier, mé, pastouriau, sas, seille).

La répartition géographique des occurrences des mots gallos est la suivante :

<b>Dpt</b>	<b>Lieu</b>	<b>Nombre d'occurrences</b>	<b>% d'occurrences</b>
44	Blain	15	2 %
-	Bretagne	10	1,4 %
(49)	Candé	7	1 %
29	Châteaulin	1	0,1 %
22	Côtes-du-Nord	19	2,6 %
22	Dinan (Arrond.)	120	16,3 %
22	Guingamp (Environs)	8	1,1 %
35	Ille-et-Vilaine	39	5,3 %
35	Janzé	1	0,1 %
22	La Méaugon	6	0,8 %
22	Lamballe (Environs)	66	9 %
44	Le Pellerin	11	1,5 %
56	Locminé	3	0,4 %
22	Loudéac (Arrond.)	246	33,5 %
56	Malestroit	8	1,1 %
22	Moncontour	2	0,3 %
56	Morbihan	58	7,9 %
22	Plurien	7	1 %
35	Rennes	6	0,8 %
22	Saint-Brieuc (Arrond.)	65	8,9 %
22	Uzel	5	0,7 %
56	Vannes (Pays de)	6	0,8 %
44	Vieillevigne	25	3,4 %
	<b>Total</b>	<b>734</b>	

La répartition par département des occurrences des mots gallos est la suivante :

<b>Dpt</b>	<b>Lieu</b>	<b>Nombre d'occurrences</b>	<b>% d'occurrences</b>
-	Bretagne	10	1,4 %
22	Côtes-du-Nord	544	74 %
29	Finistère	1	0,1 %
35	Ille-et-Vilaine	46	6,3 %
44	Loire-Inférieure <sup>301</sup>	58	7,9 %
56	Morbihan	75	10,2 %
	<b>Total</b>	<b>734</b>	

---

<sup>301</sup> Les mots collectés à Candé situé à la frontière de la Loire-Inférieure et du Maine-et-Loire, ont été comptabilisés en Loire-Inférieure.

La répartition des occurrences des mots gallos par collaborateur, par ordre décroissant de participation, est la suivante :

Collaborateur	Nombre d'occurrences	% d'occurrences
Rousselot	251	37,1 %
Marre	146	21,6 %
Mahéo	109	16,1 %
Roulin	39	5,8 %
Guéraud	36	5,3 %
Rosenzweig	35	5,2 %
Galles	27	4,0 %
Macé et Du Boys	21	3,1 %
Fouquet	19	2,8 %
Bizeul	15	2,2 %
Pigault de Beaupré	9	1,3 %
Recteur Maine-et-Loire	8	1,2 %
Luzel	6	0,9 %
Hamon	5	0,7 %
Beauluère	4	0,6 %
Barthélemy	1	0,1 %
Corcelle (de)	1	0,1 %
La Villemarqué	1	0,1 %
Palud	1	0,1 %
<b>Total</b>	<b>734</b>	

Une très forte majorité des mots gallos vient des Côtes-du-Nord et est principalement due à trois collaborateurs (Rousselot, Marre et Mahéo) dont les chansons comportent 75 % des mots gallos de l'ensemble des contributions bretonnes.

#### 4.5. - Traductions données par les collaborateurs

Les collaborateurs ont parfois indiqué la signification de mots gallos apparaissant dans leurs chansons.

C'est **Rousselot** qui donne le maximum d'explications sur les termes utilisés dans l'arrondissement de Loudéac. En effet, il indique la traduction de 68 termes en note des chansons qu'il envoie : amin, *ami* ; baire, *boire* ; balier, *balayer* ; boises, *courte-paille* ; bouillon, *boue* ; bran, *son* ; califournet, *mitre* ; chantiau, *morceau de pain* ; charreier, *charruer* ; Chatiaubourg, *Châteaubourg* ; cingn, *cing* ; cliotûre, *clôture* ; cruble, *crible* ; darin, *dernier* ; doutance, *doute* ; dret, *droit* ; frutte, *farouche* ; grésillon, *grelots* ; guchet, *guichet* ;

guernimoiselle, *groseille* ; haldériaü, *homme de peu de valeur* ; haune, *culottes* ; hetter, *convenir* ; hôté, *pièce principale* ; houlon, *petit verre* ; hus, *huis* ; issuer, *exciter* ; itout, *aussi* ; bouter, *mettre* ; je cheus, *tomber* ; je trohoui, *trouver* ; juille, *branche* ; l'y, *lui* ; let, *lit* ; mai de mois, *mois de mai* ; mêné, *minuit* ; monstreux, *monstrueux* ; mouciaü, *monceau* ; né, *ni* ; neux, *neuf* ; nuitée, *nuit* ; o, *avec* ; père, *pire* ; pez, *puis* ; pois, *peu* ; pourméner, *promener* ; prinde, *prendre* ; qué, *cuit* ; quantez, *avec* ; rallons, *barreaux* ; ressemblable, *ressemblant* ; roucher, *ronger* ; sabiaü, *sabot* ; sair, *soir* ; saude, *saule* ; solier, *soulier* ; terrouer, *trouver* ; tertous, *tous ensemble* ; tessier, *tisserand* ; têturon, *grosse toile* ; tirer les vaches, *traire* ; tonger, *tondre* ; torcher, *essuyer* ; traitement, *traîtreusement* ; trez, *trois* ; vaissellier, *porte-vaisselle* ; vantier, *peut-être* ; ver, *voir*. Le nombre important de ces traductions laisse supposer, soit qu'il possède une bonne connaissance de la langue utilisée dans sa région, soit qu'il a pris la peine de se faire expliquer les termes qu'il ne comprenait pas. Dans les deux cas, cela montre l'intérêt qu'il a portée aux chansons collectées et rend sa contribution d'autant plus intéressante.

**Macé** donne la signification de 14 termes : as, *œil* ; dat, *doigt* ; estas, *étable* ; frambas, *fumier* ; garre, *pie* ; gas, *gars* ; goule, *bouche* ; hannes, *vêtement* ; ieune, *une* ; ma, *mai* ; maria, *marier* ; naietée, *nuité* ; o, *avec* ; pas, *poil*.

Les autres collaborateurs ne donnent des explications que très ponctuellement :

- Beauluère : au, *avec* ;
- Bizeul : gage, *cadeaux* ;
- Fouquet : boiné, *coup de cornes* ;
- Galle : li, *lui* ; martineau, *matelot* ; o, *avec* ;
- Guéraud : mai, *moi* ; nait, *nuit* ;
- La Villemarqué : sins, *cloche* ;
- Luzel : iau, *eau* ;
- Marre : mez de moi, *mois de mai* ;
- Recteur du Maine-et-Loire : annuit, *aujourd'hui* ; bugniant, *pleurant* ; genoi, *genou* ; lairer, *laisser* ; li, *lui* ; pou, *peur* ;
- Rosenzweig : Loudiac, *Loudéac* ; melles, *nèfle* ;

A ces traductions, on peut ajouter celles qui accompagnent les chansons de Roulin données dans les « Instructions » : au', *avec* ; dame, *femme* ; espit, *esprit* ; illé, *ici* ; lé, *elle* ; lect, *lit* ; minoure, *héritière* ; rollon, *barreau* ; sa, *soir*.

C'est donc au total une centaine de termes gallos pour lesquels nous avons une traduction explicite faite par les collaborateurs bretons à l'enquête sur les Poésies populaires de la France. Cet aspect linguistique de l'enquête est un intérêt supplémentaire qui avait été peu mis en évidence jusqu'à présent. Il apporte une contribution importante à l'étude de la langue gallèse. En effet, la traduction de termes gallos effectuée par des contemporains au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle est assez exceptionnelle. Il faudra, en effet, attendre la publication du « Glossaire » d'Orain en 1886 pour avoir une première étude sur le gallo.

#### 4.6. - Vocabulaire susceptible d'être gallo

En plus des mots gallos répertoriés ci-dessus, il existe 22 mots différents correspondant à 27 occurrences que B. Obrée identifie comme proche de formes gallèses existantes, mais qui ne sont pas attestés directement. Ces mots sont les suivants :

aicroupi, amoureux (4), babiner, bonniaux, braisser, coudrette (2), défoncer, douçour, effoncer (2), émarder, ésauver, gorgette, gueniller, habillement, jartiaux, je boutrons, liévron, parvenir, pouait, soper, tréouez, vo.

On trouvera en annexe 9 (8<sup>e</sup> partie) les vers correspondants et les références des chansons.

#### **4.7. - Vocabulaire non trouvé en gallo**

Dans notre corpus, en plus des mots, relevant des dictionnaires gallos, analysés dans les chapitres précédents, nous avons identifié 57 mots différents correspondant à 66 occurrences qui ne se trouvent pas non plus dans les dictionnaires de la langue française actuelle.

Pour 14 de ces mots, le « e » final du mot français est remplacé par « é » :

bandé, bellé, il chanté, colonèlé, dansé, églisé, éniyé, grossé, novèllé, paillé, piècé, placé, quatré, uné.

Peut-être ne s'agit-il que de l'indication de la prononciation du « e » muet ?

Les autres mots sont les suivants :

âne (une), boyette, brin, brisous, calimouflet, carnaviaux, cliousser, continant, couvant, couvins, cuiour, deau, defons, dios, drelinguer, élargir (s'), encornailler, fersette, gaudisser, guingnaçer, i', juilliaux, labourous, lutraïn, mandrer, marrisser, mau, ménuit, mônoner, nuitée, od, ornement (au sens de vêtement), pieurer, pitouille, plière, plustot, procurous, retourné, sinon, soumeiller, trouillée, viser, z'avec

On trouvera en annexe 9 (9<sup>e</sup> partie) les vers correspondants et les références des chansons.

#### **4.8. - Expressions**

Nous avons également répertorié les expressions non usitées en français du XX<sup>e</sup> siècle. Ces 74 expressions sont données en annexe 9 (10<sup>e</sup> partie).

Certaines expressions relèvent du vieux français : « donner de garde » (Coirault 6101 - L'arrestation de Biron), « le mien ami » (Coirault 8406 - Le galant qui voit sa mie en enfer), « la male heure » (Coirault 6108 - Le combat entre Bois-Gille et Vendôme).

D'autres expressions se retrouvent mot à mot en breton, comme par exemple : « crier force » proche de « krial forzh » pour « appeler au secours », « ils sont du monde avec ».

#### **4.9. - Conclusion sur la langue des chansons**

Comme il a été précisé en introduction à ce chapitre, nos compétences ne nous permettent pas de faire une analyse approfondie de la langue des chansons bretonnes envoyées dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France. Néanmoins, il nous semblait important d'attirer l'attention sur la richesse de notre corpus vis-à-vis de ce type d'étude.

Nous avons identifié, dans les chansons de notre corpus, les formes de conjugaison, les mots et les expressions non usités dans la langue française du XX<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci peuvent provenir de formes archaïques du français et/ou de la langue gallèse pratiquée en Haute-Bretagne.



Sur les 281 chansons de notre corpus relevant de la tradition orale, 151 chansons, soit 54 % relevant de 108 chansons-types différentes, comportent des formes grammaticales ou du vocabulaire gallo.

En ce qui concerne les conjugaisons propres au gallo, nous en avons relevé 229 occurrences dans notre corpus. Pour le vocabulaire, 365 mots différents correspondant à 734 occurrences ont été identifiés comme attestés en gallo.

La majorité des chansons concernées ont été envoyées par Rousselot de l'arrondissement de Loudéac, par Marre de l'arrondissement de Saint-Brieuc et par Mahéo de l'arrondissement de Dinan. Il faut noter que Rousselot et dans une moindre mesure Mahéo indiquent la traductions de certains termes apparaissant dans leurs contributions. On peut constater que ce sont des collaborateurs dont l'intérêt de la contribution, en ce qui concerne les versions de chansons, a déjà été signalé qui apportent également des informations intéressantes au niveau linguistique.

Cependant, il faut se garder de conclure trop rapidement que la présence de différentes formes (conjugaison, vocabulaire) attestées en gallo est spécifique aux chansons de Haute-Bretagne. En effet, dans certains cas, ces formes se retrouvent également dans les versions de la même chanson-type collectées dans d'autres régions de l'aire francophone. Mais, même s'il s'agit de formes d'origine extérieure, on peut penser que celles-ci ont pu être d'autant plus facilement adoptées qu'elles correspondaient à des expressions usitées localement. Nous laissons aux linguistes le soin de poursuivre cette analyse qui nécessite d'élargir le corpus à l'ensemble des versions des chansons-types recueillies dans l'ensemble de l'aire francophone.



## **5. - PUBLICATIONS DES CHANSONS BRETONNES DES POESIES POPULAIRES DE LA FRANCE**

### **5.1. - Généralités**

Certaines des chansons d'origine bretonne de l'enquête sur les Poésies populaires de la France ont déjà été publiées. Ces publications ont été signalées lors de l'étude thématique de la 2<sup>e</sup> partie. Ce chapitre se propose de faire le bilan de ces publications, aussi bien d'un point de vue quantitatif que d'un point de vue qualitatif, en analysant la fidélité des transcriptions.

Parmi les chansons publiées, on peut distinguer quatre cas différents :

- les chansons publiées par Ampère dans les « Instructions », au tout début de l'enquête ;
- les chansons publiées par les collaborateurs eux-mêmes (Fouquet, La Villemarqué), pendant ou après la fin de l'enquête ;
- les chansons publiées par divers éditeurs (Rolland, ...), d'abord à partir du « Recueil » de la Bibliothèque nationale, puis à partir des publications de leurs prédécesseurs,
- les chansons transmises par Marre et Rosenzweig à Guéraud, suite à sa demande et qui font partie de ses manuscrits édités récemment par Le Floc'h.

Dans la suite de ce chapitre, seul le nom de l'éditeur de la chanson sera indiqué. Pour trouver la référence complète de l'ouvrage concerné, on se reportera au catalogue donné au volume 4.

### **5.2. - Chansons publiées dans les « Instructions »**

Parmi les exemples publiés par Ampère dans les « Instructions » figurent 14 chansons d'origine bretonne, envoyées par :

- De Corcelles (3 chansons),
- La Villemarqué (1 chanson),
- Marre (3 chansons),
- Roulin (7 chansons).

Le tableau ci-dessous donne la liste de ces chansons, en précisant : le nom du collaborateur, le numéro attribué à la chanson dans le cadre de notre étude, le titre de la chanson, la page où elle se trouve dans la 3<sup>e</sup> édition des « Instructions ».

Collaborateur	Coirault	n°	Titre
Corcelle (De)	2501	5	Adieu ma mie, je m'en vas ...
	5210	11	Chanson de la mariée
	5501	10	Mon pèr' m'a mariée à la Saint-Nicolas
La Villemarqué	7101	12	Les filles de la Rochelle
Marre	1502	14	Derrière chez mon père, y a un ormeau fleuri ...
	6414	13	Les cordonniers
	90 [a]	3	En entrant dans cette cour ...
Roulin	1302	2	La cane de Montfort
	1408	9	En chevauchant mes chevaux rouges ...
	3409	1	J'ai fait un rêve cette nuit ...
	8423	6	Voulez-vous ouïr l'histoire d'une fille d'espit ...
	8910	4	La Sainte Marguerite
	6101	7	Le maréchal Biron
	6108	8	Monsieur de Bois-Gilles

Comme il a déjà été signalé lors de l'analyse des « Instructions », la Bretagne est particulièrement bien représentée dans celles-ci : sur 34 chansons données comme exemple, 14 soit 41 % sont d'origine bretonne.

Des chansons publiées dans les « Instructions » ont été reprises par d'autres éditeurs. Le tableau ci-dessous donne la liste des chansons ainsi republiées en précisant : la référence Coirault, le collaborateur des Poésies populaires de la France, le numéro attribué à cette chanson dans le cadre de notre étude, le titre de la chanson, l'année d'édition et le nouvel éditeur.

Coirault	Collaborateur	n°	Titre	Année	Editeur
1408	Roulin	9	En chevauchant mes chevaux rouges ...	1904	Soreau
2501	Corcelle (de)	5	Adieu ma mie, je m'en vas ...	1887	Weckerlin
3409	Roulin	1	J'ai fait un rêve cette nuit ...	1983	Guériff
6108	Roulin	8	Monsieur de Bois-Gilles	1887	Weckerlin
				1918	Richepin
7101	Roulin	12	Les filles de La Rochelle	1978	Urbain
				1997	Laforte
8910	Roulin	4	La Sainte Marguerite	1884	Decombe

### 5.3. - Collaborateurs qui ont publié leur propre collecte

#### 5.3.1. - Fouquet

Fouquet a publié, en 1857, dans « Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan », douze des quinze chansons qu'il avait adressées au Comité, par l'intermédiaire de Rosenzweig. Le tableau ci-dessus donne la liste de ces chansons en précisant : la référence Coirault, le numéro attribué à la chanson dans le cadre de notre étude, le titre.

Coirault	n°	Titre
2112	60	L'âne qui change de peau
3804	50	Ne pleurez pas belle Fanchon ...
4109	183	Le faux berger
4619	184	J'ai un coquin de frère ...
4803	61	Le choix d'un époux
4908	7	Ce que sont les hommes
5520	49	La semaine bien remplie
5724	48	Quand j'étais jeun', j'étais genti' ...
5803	167	L'heureux mari
7208	180	Serai-je nonnette ?
9907	59	Le duc de Kervoisy
110 [a]	169	Maudit soit le médecin

De plus certaines de ces chansons ont été publiées une nouvelle fois par d'autres éditeurs, à partir de la version de « Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan » :

Coirault	n°	Titre	Année	Editeur
3804	50	Ne pleurez pas belle Fanchon ...	1883 1997	Rolland Laforte
5520	49	La semaine bien remplie	1883	Rolland
5520	49	La semaine bien remplie	1936	Schlosser
5724	48	Quand j'étais jeun', j'étais genti' ...	1886	Rolland
9907	59	Le duc de Kervoisy	1918	Richepin

### 5.3.2. - La Villemarqué

La Villemarqué a publié lui-même les trois chansons qu'il a envoyées dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France :

- « Sire Nann » (Coirault 5311, n° 43) figure dans le « Barzaz Breiz » dès la première édition de 1839 ;
- La « Captivité de François 1<sup>er</sup> » (Coirault 6113, n° 31) a été publiée dans la « Revue des Traditions Populaires » en 1888 ;
- « Les filles de la Rochelle » (Coirault 7101, n° 12) figure dans les « Instructions » et a également été publiée en 1887 dans le « Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne ».

D'autres éditeurs ont republié à leur tour ces chansons, à partir des publications de La Villemarqué :

- « Sire Nann » par Gaston Paris en 1882 dans « Romania » ;
- La « Captivité de François 1<sup>er</sup> » en 1998 sur le CD « Grandes plaintes de Haute Bretagne » ;
- « Les filles de la Rochelle » par Urbain en 1978 dans « La chanson populaire en Suisse Romande » et par Laforte en 1997 dans « Chansons de factures médiévales ».

En plus de ses propres chansons, la Villemarqué a également publié, dans le « Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne » de 1887, la seule chanson en français envoyée par Luzel « Jean de Linières » (Coirault 4602, n° 164). Mais celle-ci lui a été transmise directement par Luzel. Il ne l'a pas publiée à partir du « Recueil » de la Bibliothèque nationale.

### 5.4. - Publications diverses

Divers éditeurs ont publié des versions bretonnes des Poésies populaires de la France. Ce sont les éditeurs suivants :

- |             |           |
|-------------|-----------|
| • Barre     | 1 chanson |
| • Coirault  | 4         |
| • Crane     | 4         |
| • Decombe   | 1         |
| • Gillequin | 1         |
| • Guériff   | 1         |
| • Jeanroy   | 1         |
| • Laforte   | 6         |
| • Mac Milan | 1         |
| • Olivier   | 3         |
| • Paris     | 4         |
| • Rolland   | 42        |
| • Schlosser | 3         |
| • Tiersot   | 2         |
| • Urbain    | 2         |
| • Vrignault | 2         |
| • X         | 4         |

soit 76 publications correspondant à 51 chansons différentes.

Le tableau ci-dessous donne la liste des chansons publiées en précisant : la référence Coirault, le collaborateur des Poésies populaires de la France, le numéro attribué à cette chanson dans le cadre de notre étude, le titre de la chanson, l'année d'édition et l'éditeur.

<b>Coirault</b>	<b>Collaborateur</b>	<b>n°</b>	<b>Titre</b>	<b>Année</b>	<b>Editeur</b>
102	Galles	185	Mon père a fait faire un étang ...	1883 1891 1931	Rolland Crane Vrignault
102	Rosenzweig	170	Mon père a fait faire un étang ...	1883	Rolland
202	Marre	26	Mon père il m'a mariée ...	1884-1885	Rolland
302	Marre	101	En revenant de Guingamp ...	1883 1891 1910 1936 1997	Rolland Crane Olivier Schlosser Laforte
1303	Roulin	56	C'est la minoure du Pougan ...	1886	RTP
1528	Beauluere	28	Si tu me suis encore ...	1886 1887 1891 1892 1909	Tiersot Rolland Crane Jeanroy Mac Millan
1705	Galles	196	J'avais une belle-mère ...	1883	Rolland
1722	Beauluere	40	La bergère et les barons	1883 1907 1936 1955	Rolland Rolland Schlosser Coirault
1722	Bleas	39	La faneuse et les chevaliers	1883	Rolland
				1891 1907 1931	Crane Rolland Vrignault
1722	Rousselot	41	Quand j'étais chez mon père, petite à la maison ...	1886	Rolland
1722	Rousselot	42	Quand j'étais chez mon père, petite à la maison ...	1886	Rolland
1723	Bleas	99	La bague perdue	1884-1885 1909 1936	Rolland <i>Chansons de France</i> Barre
1723	Marre	89	Au jardin de mon père, il y a un vivier ...	1886-1887	Rolland
1723	Palud	96	De Paris à Versailles ...	1884-1885 1936	Rolland Schlosser
1723	Rousselot	105	La fille au roi d'Espagne ...	1884-1885	Rolland



				1978	Urbain
1725	Rect. Maine et Loire	29	Aux ponts de Nantes ...	1886	Rolland
1810	Maheo	85	Allant à la chasse ...	1883	Rolland
1825	Pigault de beaupre	145	Voici le joli mois de mai ...	1886	Rolland
1906	Galles	197	L'herbe est courte	1883	Rolland
2112	Rousselot	141	Ronde de l'âne	1886	Rolland
2406	Rousselot	160	Je vois Collin	1955	Coirault
2424	Rousselot	150	Ronde des amoureux	1884-1885	Rolland
3408	Marre	122	Par un matin je me suis levée ...	1884-1885	Mélusine
3412	Rousselot	62	La fille de Saint-Martin-des-Prés	1886 1911	Rolland Gillequin
3415	Galles	192	A la claire fontaine ...	1883 1908	Rolland Rolland
3802	Rousselot	102	Avec mes sabots	1886	Rolland
3805	Rosenzweig	81	Bergère en gardant les moutons ..	1997	Laforte
4109	Galles	201	L'autre jour en m'y promenant ...	1886 1997	Rolland Laforte
4109	Marre	108	L'autre jour à la promenade ...	1883	Rolland
4704	Rousselot	84	Le petit couturier	1883 1910 1997	Rolland Olivier Laforte
4926	Galles	195	Sur la feuille du bois	1883	Rolland
5210	Rousselot	64	Nous sommes venus ici ...	1955	Coirault
5217	Beauluere	65	Sur les ponts d'Avignon ...	1889	Tiersot
5311	Boucher d'argis	44	Complainte de Renaud	1882	Paris
5311	Noblet	45	Le fils Louis	1882 1887 1908	Paris Rolland Rolland
5311	Roulin	58	C'est la dame du bois des Vaux ...	1883	Paris
5311	Rousselot	46	Madame Duclos-Lourmeau	1882	Paris
5521	Rect. Maine et Loire	110	Mon mari est bien malade ...	1884-1885	Rolland
5602	Galles	198	Mon père m'a donné un mari ...	1886 1955 1978	Rolland Coirault Urbain
5602	Rousselot	151	Le p'tit mari	1886	Rolland
5803	Rousselot	132	Le joli jonc	1886	Rolland

6229	Marre	95	Ce sont les gars de Guérande ...	1883 1910 1983 1997	Rolland Olivier Guériff Laforte
6414	Rousselot	75	Les tessiers	1883	Rolland
7103	Rousselot	63	Ce sont trois marchands de Terre-Neuve ...	1884-1885 1988 1997	Mélusine <i>Musique Bretonne</i> Laforte
7104	Galles	193	Les trois martineaux de Groix	1884-1885	Rolland
90 [a]	Rousselot	21	En entrant dans cette cour ...	1886-1887	Rolland
90 [a]	Rousselot	22	Le mois de mai	1886-1887	Rolland
9303	Galles	200	Le moine crotté	1886	Rolland
9303	Mace et du boys	109	L'autre jour chez mon père ...	1883	Rolland
102 [a]	Mace et du boys	124	Père capucin, voulez-vous danser ...	1883	Rolland
106 [b]	Galles	199	Le testament de l'ânesse	1884-1885	Rolland
113 [a]	Galles	202	En passant près d'un p'tit bois ...	1887	Rolland

## 5.5. - Guéraud - Le Floc'h

Parmi les chansons envoyées par Guéraud dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France, nous en avons retenues 7 comme étant d'origine bretonne. Le tableau ci-dessous donne la liste de ces chansons en précisant : la référence Coirault, le numéro attribué à la chanson dans le cadre de notre étude et son titre.

Coirault	n°	Titre
5205	267	Ah mon ami, voici le jour aimable ...
1722	264	Quand j'étais chez mon père, petite à la maison ...
5205	267	Ah mon ami, voici le jour aimable ...
8416	261	Carnaval de Rosporden
8416	262	Carnaval de Rosporden (variante)
106 [a]	266	Chez nous i avons une chèvre ...
66 {y}	263	Le volontaire
Lettré	265	De messieurs les mécontents ...

Les cinq premières chansons ont été publiées par Le Floc'h en 1995, à partir des manuscrits Guéraud, dans « Chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou recueillis entre 1856 et 1861 par Armand Guéraud ».

Pour rassembler sa collection de chansons, Guéraud a fait appel à de nombreux collaborateurs. Parmi ceux-ci ont retrouvé Marre et Rosenzweig qui ont participé à l'enquête sur les Poésies populaires de la France. A la demande de Guéraud, ils lui ont envoyé des chansons faisant partie de leur contribution à l'enquête sur les Poésies populaires de la France. Ces chansons ont été recopiées par Guéraud à partir des documents que Marre et Rosenzweig lui ont transmis. Ces chansons ont été publiées en 1995 par Le Floc'h dans « Chants populaires du Comté Nantais et du Bas-Poitou recueillis entre 1856 et 1861 par Armand Guéraud ».

Les tableaux ci-dessous donnent la liste de ces chansons, successivement pour Marre, puis pour Rosenzweig, en précisant : la référence Coirault, le numéro attribué à la chanson dans le cadre de notre étude, le titre de la chanson, le manuscrit Guéraud où elle figure, le folio, la page de l'ouvrage de Le Floc'h.

Marre a transmis 21 chansons à Guéraud :

<b>Coirault</b>	<b>n°</b>	<b>Titre</b>	<b>Guéraud Manuscrit</b>	<b>Guéraud Folio</b>	<b>Le Floc'h Page</b>
102	34	Le fils du roi s'en va chassant ...	2223	94	403
106	111	Mon père a fait bâtir maison ...	2223	408	256
202	26	Mon père il m'a mariée ...	2221	19	399
302	101	En revenant de Guingamp ...	2223	459	266
1427	54	Dans les prisons de Nantes ...	2221	93	198
1501	90	Au jardin de mon père, il y a un pommier doux ...	2224	143	192
1723	89	Au jardin de mon père, il y a un vivier ...	2223	85	244
1725	27	Ce soir à Nantes ...	2223	292	246
1726	76	Où sont-ils nos valets ...	2222	11	153
2805	138	Quand la bergère elle va aux champs ...	2223	199	213
3408	122	Par un matin je me suis levée ...	2224	40	213
3412	143	Adieu la ville de Rennes ...	2223	420	147
3415	35	Le rossignol de la claire fontaine	2223	396	234
4001	127	Près de la rivière de Bordeaux ...	2223	313	275
4109	108	L'autre jour à la promenade ...	2223	157	281
4602	130	Quand j'étais chez mon père, petit gas pastouriau ...	2223	307	278
6229	95	Ce sont les gars de Guérande ...	2224	15	269
106 [a]	128	La chèvre au parlement	2222	309	481
118 [a]	134	Quand j'étais chez mon père, j'allais garder les vaches ...	2223	328	275
43 {x}	87	Allant à la promenade ...	2223	321	287
113 {z}	82	Les gas du village	2222	187	572

Parmi ces 21 chansons de Marre, 6 ont fait l'objet de publication (Coirault 202, n° 26 ; Coirault 302, n° 101 ; Coirault 1723, n° 89 ; Coirault 3408, n° 122 ; Coirault 4109, n° 108 ; Coirault 6229, n° 95).

Rosenzweig a transmis 11 chansons à Guéraud :

<b>Coirault</b>	<b>n°</b>	<b>Titre</b>	<b>Guéraud Manuscrit</b>	<b>Guéraud Folio</b>	<b>Le Floc'h Page</b>
102	170	Mon père a fait faire un étang ...	2223	97	404
719	80	Qu'est-ce-qui frappe à ma porte ...	2223	211	209
1317	70	Le soir me promenant le long de ces côteaux ...	2223	55	155
1406	71	C'étaient trois jeunes garçons qui partaient pour les îles [...]	2223	56	150
1427	308	Dans la prison de Nantes ...	2221	96	200
1502	205	Derrière chez mon père, y a-t-un laurier fleuri ...	2223	349	374
1502	206	Derrière chez mon père, y a beau laurier fleuri ...	2223	351	374
1722	172	Quand j'étais chez mon père, petite à la maison ...	2223	388	240
5007	173	Y avait une donzelle ...	2222	377	359
5929	79	Savez-vous ce que je mange ...	2222	345	355
6803	208	Je me suis engagé ...	2223	284	135

Parmi les 11 chansons de Rosenzweig, une seule a fait l'objet de publication (Coirault 102, n° 70).

Dans son ouvrage, Le Floc'h a publié, à partir des manuscrits Guéraud, les 32 chansons de Marre et de Rosenzweig qui avaient été transmises au Comité dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France. Parmi ces 32 chansons, 7 avaient déjà fait l'objet de publications antérieures et 25 étaient inédites.

## 5.6. - Bilan des publications

Le tableau ci-dessous récapitule l'origine et le nombre de chansons bretonnes des Poésies populaires de la France qui ont fait l'objet de publication.

Origine	Nombre de chansons total	Nombre de chansons différentes
Instructions	14	14
Fouquet	12	12
La Villemarqué	4	3
Editeurs divers	76	51
Collectage Guéraud	5	5
Manuscrits Guéraud	32	25
Total	143	110

Parmi les chansons d'origine bretonne envoyées dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France, 110 chansons différentes ont été publiées. Pour 26 d'entre elles, il s'agit d'une publication indirecte, car effectuée à partir des chansons transmises à Guéraud par Marre et Rosenzweig, ainsi que d'une version transmise à La Villemarqué par Luzel. Ce bilan montre que, même s'il n'y a pas eu de publication officielle et complète du « Recueil », ce fonds a été largement exploité et n'est pas resté confiné à la Bibliothèque nationale. Il reste néanmoins à analyser la fidélité de ces publications. C'est l'objet du chapitre suivant.

## 5.7. - Fidélité des transcriptions par les collaborateurs

### 5.7.1. - Les « Instructions »

Seuls les manuscrits de 4 des 14 chansons d'origine bretonne figurant dans les « Instructions » ont été retrouvés : pour les trois chansons de Marre « Derrière chez mon père, y a un ormeau fleuri ... » (Coirault 1502), « Les cordonniers » (Coirault 6414), « En entrant dans cette cour ... » (Coirault 90 [a]) et pour « Les filles de la Rochelle » (Coirault 7101) de La Villemarqué.

La chanson « Derrière chez mon père, y a un ormeau fleuri ... » est correctement transcrite.

En ce qui concerne la chanson « Les cordonniers », si dans les deux éditions des « Instructions », la transcription est fidèle au manuscrit envoyé par Marre, des élisions non présentes dans l'original (cf. 2<sup>e</sup> partie, p. 555) ont été introduites dans le « Bulletin du Comité ».

En ce qui concerne la chanson « En entrant dans cette cour ... », la transcription donnée dans le Bulletin du Comité et dans la deuxième édition des « Instructions » présente de nombreuses différences avec le manuscrit de Marre, principalement des élisions, mais aussi des regroupements de deux vers en un seul. De plus, afin que tous les couplets aient uniformément six vers, les derniers vers des couplets 2, 5 et 7 sont présentés comme des variantes dans la deuxième édition des « Instructions », ce que n'a jamais indiqué Marre (cf. 2<sup>e</sup> partie, p. 655). Par contre, la

première édition des « Instructions » donne une transcription correcte, à l'exception de « couvant » noté « couvains ».

En ce qui concerne la chanson « Les filles de la Rochelle », la transcription du manuscrit dans les « Instructions » est peu fidèle et quatre couplets ont disparus (cf. 2e partie, p. 579).

Les exemples de ces quatre chansons montrent que la rigueur de transcription des textes publiés dans les « Instructions » était toute relative. Ceci peut se comprendre lorsqu'il s'agit de la première impression des textes, mais pourquoi modifier les textes lors des éditions ultérieures ?

Ce manque de rigueur dans les transcriptions nous amène à regretter la perte des manuscrits des dix autres chansons.

### 5.7.2. - Fouquet

Les différences entre les manuscrits transmis par Fouquet au Comité et les textes publiés dans « Légendes, contes et chansons populaires du Morbihan », ont déjà été étudiées lors de l'analyse de la contribution de Fouquet (cf. 3e partie, chapitre 2.9, p. 913).

Les principales différences concernent des omissions dans les versions des Poésies populaires de la France : « Maudit soit le médecin » (Coirault 110 [a]) pour laquelle il manque 2 couplets et « L'heureux mari » (Coirault 5803) pour laquelle il manque 9 couplets. La plupart des autres différences concernent des élisions qui apparaissent dans le texte des Poésies populaires de la France et ne sont pas mentionnées dans l'ouvrage de Fouquet. On peut noter également quelques changements de mots dans certains vers (par exemple : « clochette » devient « hautbois », « tu me donneras » devient « tu me dois », ...).

### 5.7.3. - La Villemarqué

Dans la chanson « Sire Nann », seul un mot diffère entre le manuscrit des Poésies populaires de la France et le « Barzaz-Breiz » :

Pourquoi les sins sonnent ainsi ?	Pourquoi les <b>saints</b> sonnent ainsi ? (Barzaz-Breiz, 1939)
1867)	Pourquoi les <b>sings</b> sonnent ainsi ? ? (Barzaz-Breiz, 1945 et

Par contre, lorsque l'on compare, la version de la « Captivité de François 1<sup>er</sup> » des Poésies populaires de la France et la version publiée en 1888 dans la Revue des Traditions Populaires <sup>302</sup>, on observe de nombreuses différences. Il faut cependant noter que La Villemarqué ne mentionne pas explicitement qu'il s'agit de la même version dans les deux cas.

Poésies populaires de la France

Revue des Traditions Populaires

A la mal heure il départit  
Retire-toi, o roi de France

A la **male** heure il départit  
Retire-toi, **grand** roi de **France**

---

<sup>302</sup> RTP, 1888, tome 3, n° 7, p. 418.

A mis la main sous la casaque	A mis la main sous la <b>cuirasse</b>
V'la qu'on le met dans une tourelle	V'la qu'on le met dans une <b>chambre</b>
Où l'on ne voyait jour ni nuit	Où <b>on</b> ne voyait jour ni nuit
Où on ne lui donnait à boire	Vers absent
Que de l'eau froide du grand puits	Vers absent
Et par la petite fenêtre	<b>A regardé</b> par la fenêtre
Avise un postillon veni(r)	<b>A vu</b> un postillon venir
Brave postillon qui porte lettres	Beau postillon qui portes [ <i>sic</i> ] lettre
S'il est mort il y aura grand' guerre	S'il est mort y aura grand' guerre
Gentil courrier qui porte lettres	<b>Beau postillon</b> qui porte lettre
Va-t-en dire à mes gentilhommes [ <i>sic</i> ]	Va-t-en dire à mes gentilshommes
Qu'il viennent ici me q'ri	Qu'ils viennent ici me <b>qu'ri</b>
Od un armée de cent mille hommes	Vers absent
Tout droit au château de Madrid	Vers absent
On en trouvera à St Denys	On en <b>trouv'ra</b> à St Denys

De plus, les quatre derniers couplets de la version des Poésies populaires de la France ne figurent pas dans la version de la « Revue des Traditions Populaires ».

La mélodie a également subi plusieurs modifications :

- la mesure en 6/8 se transforme en 4/4 ;
- aux 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> mesure, le Sol devient La (**A** la male heure) ;
- les 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> mesures sont différentes.

## 5.7. - Fidélité des transcriptions de Rolland

Rolland est l'éditeur qui a le plus publié de versions des Poésies populaires de la France. En effet, il a en a publié 45 versions dans son « Recueil de chansons populaires » (1883-1887), ainsi que dans les revues « Chansons de France » et « Mélusine ».

Nous donnons ci-dessous le détail des comparaisons de l'original des Poésies populaires de la France avec les publications de Rolland, pour le texte et la mélodie, en suivant la classification Coirault. Les modifications introduites par Rolland sont indiquées en caractères gras.

### 102 - Le canard blanc

Recueil, 1883, tome I, p. 252-253 - GALLES, n° 185 : *Mon père a fait faire un étang ...*

- Texte :

Avec son p'tit fusil d'argent	Avec <b>un</b> p'tit fusil d'argent
Tira sur celui du devant	Tira sur celui <b>de</b> devant
O fils du roi que tu es méchant	O fils du roi <b>qu'</b> tu es méchant
Si nos fill' ne veul' point d' couvent	Si nos fill's ne veul' point d' couvent

- Mélodie :

11<sup>e</sup> mesure : fri-vo-**lant**      Sol devient Do.

La partition originale est ambiguë : les chiffres 1 (Do) et 5 (Sol) sont superposés. Il n'est pas possible de savoir lequel est censé corriger l'autre.

Recueil, 1883, tome I, p. 254 - ROSENZWEIG, n° 170 : *Mon père a fait faire un étang ...*

- Texte :

Fils du roi com' tu es méchant	Fils du roi <b>comm'</b> tu es méchant
Par les oreil' l'or et l'argent	Par les <b>oreill's</b> l'or et l'argent
Nous mettrons Marianne au couvent	Nous mettrons <b>Mariann'</b> au couvent
Et nous la mari'rons rich'ment	Et nous la <b>marierons richement</b>
Qu'aura des écus en fer blanc	<b>Qui</b> aura des écus en fer blanc

- Pas de mélodie.

## 202 - L'oie échappée

Méluine, 1884-1885, tome II, col. 390 - MARRE, n° 26 : *Mon père il m'a mariée ...*

- Texte :

Je l'ai prise et l'ai plumée	Je l'ai prise et <b>je</b> l'ai plumée
------------------------------	--

- Pas de mélodie

## 302 - Le marchand d'amours

Recueil, 1883, tome I, p. 195-196 - MARRE, n° 101 : *En revenant de Guingamp ...*

- Texte :

C' sont des amours que je vends	<b>Ce</b> sont des amours que je vends
---------------------------------	--

- Mélodie :

3 <sup>e</sup> mesure : <b>ma</b>	La devient Do
8 <sup>e</sup> mesure : bou- <b>le</b>	La devient Si

## 1528 - Les métamorphoses

Recueil, 1887, tome IV, p. 30-31 - BEAULUERE, n° 28 : *Si tu me suis encore ...*

- Texte :

Vers de de 10 pieds	Vers de 6 pieds + vers de 4 pieds
Si tu te fais moine chantant	Si tu te fais moine <b>Moine</b> chantant

- Mélodie :

4 <sup>e</sup> mesure : <b>a</b> -mant	Do devient Ré
12 <sup>e</sup> mesure : <b>cou</b> -vent	Fa # devient Sol #



### 1705 - La fille à la fontaine avant soleil levé I

Recueil, 1883, tome I, p. 234-235 - GALLES, n° 196 : *J'avais une belle-mère ...*

- Texte :

De bon matin, ma lonla lalira

Nous avons causé long-temps ensemble

Pour avoir longtemps tardé

De bon matin, **la lon la la** lira

Nous avons causé **longtemps** ensemble

Pour avoir **si** longtemps tardé

- Mélodie : pas de différence.

### 1722 - La fille au cresson

Recueil, 1883, tome I, p. 5-6 - BEAULUERE, n° 40 : *La bergère et les barons*

- Texte :

Vers de 12 pieds

Petit' à la maison

Les cannes cannes les cannetons

Les cannes de mon père

Coulée je suis au fond

Qui me demande : Bell'

Que donnerez-vous belle

S'encourt à la maison

Ce n'est point cela belle

Dans la poêle aux chateignes

Vers de 6 pieds

**Petite** à la maison

Les **canes canes** les **canetons**

Les **canes** de mon père

**Tombée** je suis au fond

Qui me **demandèrent, belle**

Que **nous** donnerez-vous belle

**S'encour'** à la maison

Ce n'est point cela, **la** belle

Dans la poêle aux **châtaignes**

- Mélodie : pas de différence.

Chansons de France, 1907, tome 1, n° 4, p. 79 - BEAULUERE, n° 40 : *La bergère et les barons*

- Mélodie seule : pas de différence.

Recueil, 1886, tome II, p. 7-8 - ROUSSELOT, n° 41 : *Quand j'étais chez mon père, petite à la maison ...*

- Texte :

J'allais cueillir le jonc

Nous vous en tirerons

S'encourt à la maison

**Pour** cueillir le jonc

Nous vous en **tirerions**

**S'en court** à la maison

- Mélodie : pas de différence.

Recueil, 1886, tome II, p. 8 - ROUSSELOT, n° 42 : *Quand j'étais chez mon père, petite à la maison ...*

- Texte :

Petite à la maison

**Petit'** à la maison

- Mélodie : pas de différence.

Recueil, 1883, tome I, p. 11-12 - BLEAS, n° 39 : *La faneuse et les chevaliers*

- Texte :

Petite à la maison

**Petit'** à la maison

J'allais cueillir le jonc

J'allais cueillir du **cresson**

Que donn' rez-vous, la belle

Que **donnerez**-vous, la belle

Nous vous en tirerons

Nous vous **retirerons**

Vot' petit coeur en gage

**Votre** petit coeur en gage

Quand la bell' fut tirée

Quand la **belle** fut tirée

S'encourt à la maison

**S'en cour'** à la maison

Car mon pèr' m'a promise

Car mon **père** m'a promise

- Mélodie : pas de différence.

Chansons de France, 1907, tome 1, n° 4, p. 79 - BLEAS, n° 39 : *La faneuse et les chevaliers*

- Mélodie : modifications par rapport au « Recueil » qui est une transcription correcte

7<sup>e</sup> mesure : a-**mour**

noire devient noire pointée + noire

15<sup>e</sup> mesure : don

noire devient noire pointée + noire

## 1723 - Le plongeur noyé I

Mélusine, 1886-1887, tome 3, col. 70 - MARRE, n° 89 : *Au jardin de mon père ...*

- Texte :

Les canes y plonger

Les canes plonger

La fille aînée de mon père

La **fill'** aînée **d'** mon père

Sa coiffure y va laver

Sa **coiffur'** y va laver

Du premier coup qu'elle frappe

Du premier coup qu'**ell' frapp'**

Du second coup qu'elle a frappé

Du second coup qu'**ell' frapp'**

La fille était jeunette

La **fill'** était **jeunett'**

Il les amène au le pied

Il les amène **o** le pied

Elle a les cheveux d'or

**Ell'** a les cheveux d'or

Elle a les joues vermeilles

**Ell'** a les joues **vermeill's**

- Pas de mélodie

Mélusine, 1884-1885, tome 2, col. 105-107 - ROUSSELOT, n° 105 : *La fille au roi d'Espagne ...*

- Texte :

Elle a-t-un battoir d'or  
Que je m' suis marié  
Comm' la rose au rosier

**El**' a-t-un battoir d'or  
Que **je** me suis marié  
**Comme** la rose au rosier

Mélusine, 1884-1885, tome 2, col. 105-106 - PALUD, n° 96 : *De Paris à Versailles ...*

- Texte :

Il y a de belles allées  
A la troisième plongée

Il y a de **bell's** allées  
A la **troisième** plongée

- Mélodie : pas de différence.

Mélusine, 1884-1885, tome 2, col. 103-104 - BLEAS, n° 99 : *La bague perdue*

- Texte :

Au troisièm' coup de plonge

Au **troisième coup** de plonge

- Mélodie : pas de différence.

## 1725 - Le pont du Nord

Recueil, 1886, tome II, p. 168 - Recteur Maine et Loire, n° 29 : *Aux ponts de Nantes ...*

- Texte :

A sa mère à y aller  
Elle s'y mit à pleurer  
Elle s'y mit à danser  
Mon frère, mon frère  
M'y lairez-vous noyer  
La mère demande

A sa **mèr'** à y aller  
**El**' s'y mit à pleurer  
**El**' s'y mit à **sauter**  
Mon **frèr'**, mon **frèr'**  
**Me lairrez**-vous noyer  
La **mèr'** demande

- Mélodie :

Les barres de mesures sont irrégulières sur l'original et ont été régularisées. De même les durées des notes ont été modifiées.

## 1810 - Climène et sa mère

Recueil, 1883, tome I, p. 192 - MAHEO, n° 85 : *Allant à la chasse ...*

- Texte :

Venir tout en couroux [*sic*]

Venir tout en **courroux**

- Pas de mélodie

## 1825 - Mon père avait un jardinet

Recueil, 1886, tome II, p. 97 - PIGAULT DE BEAUPRE, n° 145 : *Voici le joli mois de mai ...*

- Texte :

La la la dira la la la tra la derira la lire	Tralala dérala la la la
	Tralala dérira lalir'
Desquest voulez-vous qu'il soit fait	<b>Dé què</b> voulez-vous qu'il soit fait
Faites le moi va tout d'oeillet	Faites le <b>mè</b> va tout d'oeillet
Avez-vous chaud, avez-vous frais	Avez-vous chaud, avez-vous <b>fred</b>
Je n'ai pas chaud, mais j'ai grand frais	Je n'ai pas chaud, mais j'ai grand <b>fred</b>
La belle approchez vo de mai	La <b>bell'</b> , approchez <b>vous</b> de <b>mè</b>
De mon manteau j' vous couvrirai	De mon manteau j' vous <b>couvrirais</b>
Ce manteau là n'est pas à tai	Ce manteau là n'est pas à <b>tè</b>
C' qui est à Launay est à mai	C' qui est à Launay est à <b>mè</b>
C' qui est à mai est à Launay	C' qui est à <b>mè</b> est à Launay

- Mélodie :

2<sup>e</sup> mesure : jo-li                      La devient Sol

## 1906 - La marchande d'oranges fiévreuse

Recueil, 1883, tome I, p. 257-258 - GALLES, n° 197 : *L'herbe est courte*

- Texte :

Belle, portez-les dans ma chambre	Belle, <b>porte</b> -les dans ma chambre
Le texte n'est pas clair : il est possible de lire les deux.	

- Mélodie : pas de différence.

## 2112 - Marianne au moulin ou L'âne mangé à la porte du moulin

Recueil, 1886, tome II, p. 182-183 - ROUSSELOT, n° 141 : *Ronde de l'âne*

- Texte :

A la porte du moulin	A la <b>port'</b> du moulin (3 fois)
Quand son pèr' la vit venir	Quand son <b>père</b> la vit venir
Mon âne avait les quatre pieds blancs	Mon âne avait les <b>quatr'</b> pieds blancs
Mon âne avait les quatr' pieds roux	Mon âne avait les <b>quatre</b> pieds roux
Et les oreilles comme nos péchoux	Et les oreilles <b>comm'</b> nos péchoux

- Mélodie :

4<sup>e</sup> mesure : **ped**                      Si devient Do

## 2424 - La visite à Isabiau

Mélusine, 1884-1885, tome II, col. 299 - Rousselot, n° 150 : *Ronde des amoureux*

- Mélodie seule :

Changement de tonalité.

## 3412 - Le pucelage ne se rend pas comme de l'argent prêté

Recueil, 1886, tome II, p. 159-160 - ROUSSELOT, n° 62 : *La fille de Saint-Martin-des-Prés*

- Texte :

Rolland présente les couplets en 6 vers au lieu de 4 vers :

C'est d'une jeune fille, allons gué	C'est d'une jeune fille, allons gai
C'est d'une jeune fille	C'est d'une jeune fille
De St Martin-des-Prés, ma luron, ma lurette,	De St Martin-des-Prés,
	Ma luron, ma lurette,
De St Martin-des-Prés, ma luron, ma luré.	De St Martin-des-Prés,
	Ma luron, ma luré.

- Texte :

C'est d'une jeune fille, allons gué	C'est d'une jeune fille, allons <b>gai</b>
Qu'ont les cloches à sonner	Qu'ont les <b>cloch'</b> à sonner

- Mélodie :

Les paroles sous la partition de Rousselot sont différentes de celles de son propre texte : « ma luron, ma lurette » devient « ma luron, lurette » et « ma luron, ma luré » devient « ma luron, luré ». Rolland ajoute à la partition la syllabe manquante.

9<sup>e</sup> mesure : lu-ret-te (Mi Ré Ré)      **ma** lu-ret-te (**Mi** Ré Ré Do)

12<sup>e</sup> mesure : lu-ré (Si Do)      **ma** lu-ré (**Si** Si Do)

## 3415 - En revenant des noces ou A la claire fontaine

Recueil, 1883, tome I, p. 200-201 - GALLES, n° 192 : *A la claire fontaine ...*

- Texte :

Que lui ai refusé	Que <b>je</b> lui ai refusé
Fut [ <i>sic</i> ] encore au rosier	<b>Fût</b> encore au rosier
Fut [ <i>sic</i> ] encore à m'aimer	<b>Fût</b> encore à m'aimer

- Mélodie :

11 <sup>e</sup> , 19 <sup>e</sup> mesures : <b>suis</b>	noire pointée devient blanche
12 <sup>e</sup> , 20 <sup>e</sup> mesures : <b>la-vé</b>	noire pointée devient blanche
13 <sup>e</sup> , 21 <sup>e</sup> mesures : <b>la-vé</b>	noire pointée devient blanche
15 <sup>e</sup> , 23 <sup>e</sup> mesure : <b>ma</b>	noire pointée devient blanche
17 <sup>e</sup> mesure : <b>les</b> mains	Si devient Mi

Chansons de France, 1908, tome 2, n° 7, p. 151 - BLEAS, n° 39 : *La faneuse et les chevaliers*

- Texte :

Aux différences du « Recueil » s'ajoute  
Je les ai essuyées

Je **me** suis **essuyée**

- Mélodie : mêmes différences que dans « Recueil »

### 3802 - En passant par la Lorraine ou C'était Anne de Bretagne

Recueil, 1886, tome II, p. 133-134 - ROUSSELOT, n° 102 : *Avec mes sabots*

- Texte :

Je rencontraï trois capitaines  
Et s'il y meurt, je perds ma peine

**J'** rencontraï trois capitaines  
Et s'il y meurt, **j'y** perds ma peine

- Mélodie :

9<sup>e</sup> mesure : sa-**bots**                      Sol devient Do

### 4109 - Turlututu

Recueil, 1883, tome I, p. 183-184 - MARRE, n° 108 : *L'autre jour à la promenade ...*

- Texte :

Le long de ces ... lanladélirette  
Oh ! si ton berger il me frappe

Le long de ces ... **lan la dérirette**  
**Ah** ! si ton berger il me frappe

- Mélodie :

8<sup>e</sup> mesure : **verts**                      La devient Do

Recueil, 1886, tome II, p. 124 - GALLES, n° 201 : *L'autre jour en m'y promenant ...*

- Texte :

Mais elle a pris sa quenouillette  
Mon berger ne port' point de bottes  
Ni d'épée à son coté [*sic*]

Mais **ell'** a pris sa quenouillette  
Mon berger ne **porte** point de bottes  
Ni d'épée à son **côté**

- Mélodie : pas de différence.

### 4704 - Le couturier évincé au profit d'un cordonnier

Recueil, 1883, tome I, p. 314-315 - ROUSSELOT, n° 84 : *Le petit couturier*

- Texte :

Rolland présente les couplets en 6 vers de 6 pieds au lieu de 3 vers de 12 pieds :

Voulez-vous ouïr [*sic*]  
Tra, la, la, la, la, la lère, tra, la, la, la, la, la, la  
Qui nous amène iller

Voulez-vous **ouïr**  
Tra la tra la-laïre  
Tra la tra la tra la tra la la  
Qui nous amène **illec**

C'est votre fille aînée  
Voulons nous la bailler

C'est votre **fill'** aînée  
**Voul' ous** nous la bailler

- Mélodie : pas de différence.

### 4926 - J'ai trois amants en France

Recueil, 1883, tome I, p. 282-283 - GALLES, n° 195 : *Sur la feuille du bois*

- Texte :

Un jour mon père m'a dit  
Mon enfant maries-toi [*sic*]  
Dites-moi mon père  
Si vous êtes lassé

Un jour mon père **me** dit  
Mon enfant **marie**-toi  
**Oh !** dites-moi mon père  
Si vous êtes lassé **de moi**

- Mélodie :

9 <sup>e</sup> mesure : a- <b>vait</b>	Fa # devient Fa
10 <sup>e</sup> mesure : en-fant	Sol # Fa # devient Sol Fa
11 <sup>e</sup> mesure : <b>la</b> feuil-le	Mi # devient Mi

### 5311 - Jean Renaud

Recueil, 1887, tome III, p. 40-41 - NOBLET, n° 45 : *Le fils Louis*

- Rolland n'indique pas la séparation en différentes parties (I, II, III, IV). A partir de la partie II, les couplets originaux sont de 2 vers alors que Rolland les présente en 4 vers.

- Texte :

Aimes-tu mieux mourir cette nuit  
Le lit ne fut pas plutôt tourné  
Oh ! dites-moi, ma mère, ma mie  
Ah ! dites-moi, ma mère, ma mie  
Pourquoi la terre est rafraîchie [*sic*]

Aimes-tu mieux mourir **cett'** nuit  
Le lit **n'** fut pas plutôt tourné  
**Ah !** dites-moi, **mère**, ma mie (3 fois)  
Ah ! dites-moi, **mère**, ma mie (2 fois)  
Pourquoi la terre est **rafraîchie**

- Mélodie :

Mélodie originale en 2/4 transformée en 6/8  
5<sup>e</sup> mesure : **ses** Do devient Do Si  
10<sup>e</sup> mesure : **ses** Mi devient Do

Chansons de France, 1908, tome 2, n° 5, p. 102 - NOBLET, n° 45 : *Le fils Louis*

- Texte :

C'est le conte de fils Louis  
Oh ! dites-moi, ma mère, ma mie  
Ah ! dites-moi, ma mère, ma mie

C'est le conte **du** fils Louis  
**Ah !** dites-moi, **mère**, m'ami' (3 fois)  
Ah ! dites-moi, **mère**, m'ami' (2 fois)

- Mélodie :

Mêmes différences que dans « Recueil ».

### 5521 - Le mari que l'on aime mieux mort qu'en vie

Mélusine, 1884-1885, tome II, col. 301-302 - Rect. Maine et Loire, n° 110 : *Mon mari est bien malade ...*

- Texte :

Je m'en fus charcher un prêtre	Je m'en fus charcher un <b>prêtr'</b>
Au gué lon la la dérière	<b>O</b> gué lon la ladérière
Au gué lon la la dérira	<b>O</b> gué lon la ladéira
J' men r'vins le 20 d'avril	<b>Et je m'en revins le vingt d'avri</b>
Je mis un genoï en terre	Je mis un <b>genou</b> en terre
Et de m' le reprendre annuit	Et de m' le reprendre <b>anui</b>
Quand j'arrivis à la ferme	Quand j' <b>arrivai</b> à la ferme
Je disais déprofondis	Je disais <b>De</b> profondis
Hélas ! Grand Dieu qu'est-ce que j' vis	Hélas ! grand Dieu qu'est-ce que <b>je</b> vis
Mais en continant ma besogne	Mais en <b>continuant</b> ma besogne

- Mélodie :

Rolland ne donne pas la mélodie.

### 5602 - Le petit mari

Recueil, 1886, tome II, p. 60 - ROUSSELOT, n° 151 : *Le p'tit mari.*

- Rolland ne donne que la mélodie et le premier couplet.

- Pas de différence

- Mélodie : pas de différence.

Recueil, 1886, tome II, p. 59-60 - GALLES, n° 198 : *Mon père m'a donné un mari ...*

- Texte :

Décalage d'un vers à partir du 7<sup>e</sup> couplet.

Mon père m'a donné un mari	Mon <b>pèr'</b> m'a donné un mari
Jean p'tit coquin mari	Jean p'tit <b>coquenovi</b>
Dedans la paillé, il se perdit	Dedans la <b>paille</b> il se perdit
Je pris ma fourche et fourchottis	Je pris ma <b>fourch'</b> et fourchottis
Dedans la cendre il se perdit	<b>Et dans</b> la cendre il se perdit
Je pris la poul' et l'étranglis	Je pris la <b>poule</b> et l'étranglis

- Mélodie :

19<sup>e</sup> mesure : **bre-ton**

Do devient Ré

### 5803 - Les regrets du garçon mal marié

Recueil, 1886, tome II, p. 68-69 - ROUSSELOT, n° 132 : *Le joli jonc*



- Texte :

De sur le jonc, le joli jonc	<b>Dessus</b> le jonc, le joli jonc
De sur le jonc joli, de sur le jonc	<b>Dessus</b> le jonc joli, <b>dessus</b> le jonc
Le joli jonc, de sur le jonc joli	Le joli jonc, <b>dessus</b> le jonc joli
M'envoie à la charrue	<b>M'envoie</b> à la charrue
Encore je n'ose entrer	<b>Encor</b> je n'ose entrer

- Mélodie : pas de différence.

### 6229 - Les prisonniers sauvés par une chanson

Recueil, 1883, tome I, p. 286-287 - MARRE, n° 95 : *Ce sont les gars de Guérande ...*

- Texte :

Falaridon, falaridon	<b>Falariden</b> , falaridon
La port' de la prison	La <b>porte</b> de la prison
Et d'autr' à Hennebont	<b>Les autres</b> à Hennebont

- Mélodie : pas de différence.

### 6414 - La semaine ouvrière

Recueil, 1883, tome I, p. 310 - ROUSSELOT, n° 75 : *Les tessiers*

- Texte :

Le jeu édi ils graissent les galettes	Le <b>jeudi</b> ils graissent les galettes
Allez à Loudiac, compagnons que vous êtes	Allez à Loudiac, <b>compagnons</b> que vous êtes

- Mélodie :

9<sup>e</sup> mesure : **le**                      Si devient La

### 7104 - Les trois matelots de Groix sur le Saint-François

Mélusine, 1884-1885, tome II, col. 435-436 - GALLES, n° 193 : *Les trois martineaux de Groix*

- Texte :

Mon taderita ritonla, mon taderita lalire	Mon ta deri ta <b>ritoula</b>
	Mon ta deri ta la lire
Sa gardepipe et sa couteau	Sa <b>garde pipe</b> et sa couteau

- Mélodie :

2<sup>e</sup> mesure : mar-**ti**-neaux              Ré devient Do  
5<sup>e</sup> mesure : mar-ti-**neaux**              Ré devient Do

## 90 [a] - Mai

Mélusine, 1886-1887, tome III, col. 32-34 - ROUSSELOT, n° 21 : *En entrant dans cette cour ...*

- Texte :

Vous annoncer le mais de moi	<b>Nous</b> annoncer le mais de moi
De grosses galettes, nous en aurons bien pois	De grosses galettes, nous en aurons bien <b>poi</b>
Lev'ons de bon matin les mettre aux pâturages	<b>Lev'ous</b> de bon matin les mettre aux pâturages
Si vous n'ais rien à donner, donnez-nous la servante	Si vous n' <b>aiz</b> rien à donner, donnez-nous la servante

- Mélodie : pas de différence.

Mélusine, 1886-1887, tome III, col. 34-36 - ROUSSELOT, n° 22 : *Le mois de mai*

- Texte :

J'allons chantant ce soir après soupé	J'allons chantant ce soir après <b>souper</b>
Dites le nous, nous cesserons	Dites le <b>nom</b> , nous <b>asserons</b>
Levez-vous de grand' matin pour les mener aux pâturages	
Levez-vous de <b>grand</b> matin pour les mener aux pâturages	
Vous en ferez de l'or, aussi d' l'argent	Vous en ferez de l'or, aussi <b>de</b> l'argent
Il est temps de nous r'tirer, le point du jour avance	
Il est temps <b>d'</b> nous r'tirer, le point du jour avance	
Nous avons cor des chemins à passer	Nous avons <b>cor'</b> des chemins à passer
Le présent qu'ons-z' ez fait	Le présent qu' <b>ous-z'</b> ez fait

- Mélodie :

Seule la première partie est reproduite.

## 9303 - Le moine qui couche avec la fille aînée

Recueil, 1883, tome I, p. 153-154 - MACE et DU BOYS, n° 109 : *L'autre jour chez mon père ...*

- Texte :

Rolland présente le refrain en 3 vers au lieu de 6 vers.

- Pas de mélodie

Recueil, 1886, tome II, p. 108 - GALLES, n° 200 : *Le moine crotté*

- Texte :

A ma porte est venu	A ma <b>port'</b> est venu
Sa robe, sa robe	Sa <b>rob'</b> , sa robe
Sa robe tant qu'il pouvait	Sa <b>rob'</b> tant qu'il pouvait
Dedans notre grenier	<b>Dessus</b> notre grenier
Chez Pierr' le jardinier	Chez <b>Pierre</b> le jardinier

- Mélodie :

4<sup>e</sup> mesure : ve-nu-u

Octave supérieure

23<sup>e</sup> mesure : ro-be

Octave supérieure

## 102 [a] - Père capucin voulez-vous danser ?

Rimes et jeux de l'enfance, 1883, p. 370-371 - MACE et DU BOYS, n° 124 : *Père capucin, voulez-vous danser ...*

- Pas de différence.

- Pas de mélodie.

## 106 [b] - Le testament de l'ânesse

Mélusine, 1884-1885, tome II, col. 300-301 - GALLES, n° 199 : *Le testament de l'ânesse*

- Pas de différence.

- La mélodie n'est pas reproduite.

## 113 [a] - Le peureux

Recueil, 1887, tome IV, p. 52-53 - GALLES, n° 202 : *En passant près d'un p'tit bois ...*

- Texte :

Et moi de m'en cour cour cour

Et moi de **m'encour** cour cour

Et moi de m'en courir

Et moi de **m'encourir**

Jette-le dedans, jette-le dedans

**Jett'**-le dedans, **jett'**-le dedans

Jette-le dans l'eau, jette-le dans l'eau

**Jett'**-le dans l'eau, **jett'**-le dans l'eau

- Voir Mélodie : pas de différence.

La comparaison des publications de Rolland avec les manuscrits originaux montrent de nombreuses divergences avec divers niveaux de « gravité ». A la décharge de Rolland, il faut reconnaître qu'il n'est pas toujours aisé de recopier des manuscrits dans une bibliothèque. En introduction à ces études, Coirault rappelait déjà qu'il est préférable de toujours remonter à la source d'origine, car *quoique tous [ces textes] aient été notés avec un souci d'exactitude littérale, la reproduction de beaucoup a trop dépendu des instabilités de l'attention* <sup>303</sup>. En ce qui concerne notre propre étude, nous ne prétendons pas avoir pu échapper à ces fautes d'inattention.

Dans le cas de Rolland, celui-ci n'a jamais prétendu reproduire scrupuleusement les chansons qu'il édite. Par exemple, en ce qui concerne les élisions, on peut penser qu'il a jugé préférable de « rectifier les erreurs », afin de régulariser le nombre de pieds des vers. C'est ce type de correction qui apparaît le plus souvent.

---

<sup>303</sup> Coirault, *Formation de nos chansons folkloriques*, tome I, p. 4.



Decombe a publié la version de Roulin de « La sainte Marguerite » (Coirault 8910). On peut remarquer de nombreuses différences entre la version qu'il publie et celle des « Instructions » :

Qui veut ouïr la chanson	<b>Voulez-vous éouïr la vie</b>
[Toujours] la mère chante	<b>Tous les jours la mèr' chante et rit</b>
A la fille qui crie	<b>Et la fille qui crie</b>
Un beau jour lui demande	<b>Un jour ell' lui demande</b>
Et n'ose vous le dire	<b>Je n'ose vous le dire</b>
Sont après moi la nuit	<b>Vont après moi la nuit</b>
Appell' tes chiens, Biron	<b>Appelle tes chiens, baron</b>
Au' son cornet de cuivre	<b>O un cornet de cuivre</b>
En ont fait un dîner	<b>Et ont fait un dîner</b>
Nous voici tous illé' (ici)	<b>Nous voici tous allés</b>
Hors ta soeur Marguerite	<b>Point ta soeur Marguerite</b>
Elle répond du plat	<b>Ell' répond sur le plat</b>
Suis la première assise	<b>J' suis la première alite</b>
	<b>Ma rate et mon coeur</b>
	<b>Sont dans la grand' chaudière</b>
Mon sang est répandu	<b>Mon sang qu'est répandu</b>
Pendent à la ch'ville	<b>Sont pendus à la ch'ville</b>
Ha ! je le vois d'ici	<b>Je les vois tous les jours</b>
Que le vent les guenilles	<b>Comm' le vent la guenille</b>

Comme le manuscrit original envoyé par Roulin au Comité n'a pas été retrouvé, il n'est pas possible de savoir qui de Decombe ou d'Ampère est le plus fidèle à l'original, à supposer qu'il s'agisse du même original.

Dans « Les chansons de métiers », Olivier publie trois versions des Poésies populaires de la France (Marre n° 101, Rousselot n° 84, Marre n° 95). La version de « En revenant de Guingamp ... » (Marre n° 101) a sans doute été transcrite à partir de l'original car on n'y retrouve pas les erreurs de Rolland. Malgré la référence aux Poésies populaires de la France, « Le petit couturier » est très différente de la version de Rousselot, aussi bien pour le texte que pour la mélodie. L'origine indiquée par Olivier est sans doute erronée. En ce qui concerne la chanson « Ce sont les gars de Guérande ... », des élisions ont été ajoutées.

Dans Romania (1882, tome 11), Gaston Paris a publié cinq versions de « Jean Renaud » (Coirault 5311). En plus d'erreurs peu importantes concernant l'orthographe ou les élisions, la découpe en couplets a été modifiée (Noblet n° 45, La Villemarqué n° 43 et Roulin n° 58).

Pour les autres éditeurs tels Richepin dans « Journal de l'Université des Annales », Schlosser dans « Vieilles chansons populaires », Soreau « Vieilles chansons du pays nantais », Tiersot dans « Histoire de la chanson populaire en France », Weckerlin dans « L'ancienne chanson populaire en France » on retrouve les classiques ajouts d'élision permettant de normaliser le nombre de pieds des vers, quelques modifications de la coupe des vers et parfois des changements de mots.

## 5.9. - Conclusion sur les publications des Poésies populaires de la France

Plusieurs chansons d'origine bretonne réunies lors de l'enquête sur les Poésies populaires de la France ont été publiées dans différents ouvrages aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Quatorze figurent dans les « Instructions » d'Ampère. Fouquet a publié lui-même douze de celles qu'il avait adressées au comité, La Villemarqué a publié

deux de ses propres versions et une de Luzel. Soixante seize autres chansons dont cinquante et une différentes ont été publiées par divers éditeurs. Il faut ajouter à cela la publication récente par Le Floc'h de cinq chansons transmises par Guéraud au Comité et des trente deux chansons transmises par Marre et Rosenzweig à Guéraud.

Au total, ce sont 110 chansons différentes d'origine bretonne des Poésies populaires de la France qui ont fait l'objet de publication par une vingtaine d'éditeurs. L'intérêt qu'elles ont suscité chez ces différents éditeurs montre l'apport important de l'enquête sur les Poésies populaires de la France à la connaissance de la chanson de tradition orale.

La comparaison des manuscrits originaux avec les textes et mélodies publiés a permis de mieux appréhender la fiabilité des transcriptions faites par les éditeurs. La rigueur absolue est loin d'être la règle. Même les « Instructions » d'Ampère introduisent des différences, parfois importantes, au fil de leurs différentes éditions.

L'analyse détaillée des 42 chansons publiées par Rolland montre que celui-ci n'est pas toujours très rigoureux dans ses transcriptions. A côté d'erreurs qu'il est possible d'attribuer à des fautes de copie, on observe une tendance à « régulariser » le nombre de pieds des vers en introduisant des élisions, à séparer parfois les vers à l'hémistiche et à modifier, dans des cas peu nombreux, la mélodie.

Malgré ces imprécisions, il faut reconnaître à Rolland le fait d'être d'avoir travaillé à partir des manuscrits originaux. Ce n'est pas le cas de ses successeurs qui ont puisé dans son « Recueil de chansons populaires » et ont contribué à propager ses fautes de transcription, tout en y ajoutant leurs propres erreurs.

Cette analyse des publications des chansons des Poésies populaires de la France ne fait que confirmer la nécessité de toujours remonter aux sources originales, si cela s'avère possible, lorsque l'on veut entreprendre une étude rigoureuse. Elle montre également qu'il faut être prudent lorsque l'on cherche à analyser des structures de vers ou des rythmes de mélodies à partir de transcription de chansons. L'importance des élisions, l'interprétation que l'on peut tirer de la coupure ou non des vers à l'hémistiche, les conclusions que permettent d'obtenir l'analyse de la mélodie sur les modes employés doivent être relativisées du fait de l'absence de fiabilité des transcriptions.

Les remarques précédentes s'appliquent au domaine de la transmission par l'écrit. Le problème est encore plus complexe si l'on considère le passage de l'oral à l'écrit, quand un collecteur retranscrit ce qu'il entend d'un chanteur. Le problème de fidélité se pose tant du point de vue du texte que de celui de la mélodie. D'ailleurs, il faut constater que la transcription des mélodies de tradition orale reste toujours un problème imparfaitement résolu.

## 6. - VERSIONS EN FRANCAIS ET EN BRETON

### 6.1. - Généralités

Lors de l'élaboration de notre catalogue des versions bretonnes, nous avons mis en évidence l'existence de versions en langue bretonne pour un nombre relativement important de chansons-types de notre corpus. Les répertoires des chansons de langue bretonne et française n'ont pas fait l'objet d'études comparatives globales. Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser aux chansons relevant de notre corpus, dans le but de donner quelques éléments de réflexion sur ce sujet complexe qui nécessiterait une étude particulière.

Parmi les 158 chansons-types de notre corpus, 44 possèdent des versions en breton. Lors de l'étude thématique de ces chansons dans la 2<sup>e</sup> partie, nous avons donné un exemple de version en breton, auquel il est possible de se reporter pour mieux appréhender ce qui rapproche et ce qui différencie les versions en français de celles en breton.

La liste des chansons concernées est donnée ci-dessous, en indiquant pour chacune d'entre elles le nombre d'occurrences et de versions <sup>304</sup> dans les deux langues.

Coirault	Titre critique	Français			Breton	
		Occ.	Vers.	PPF	Occ.	Vers.
1113	La beauté à quoi sert-elle ?	20	18	1	59	32
1307	La belle qui fait la morte pour son honneur garder	31	25	1	16	10
1315	Les trois navires chargés de blé	45	29	4	20	13
1317	La barque à trente matelots	23	18	2	1	1
1408	La bague d'or I	9	4	1	19	13
1427	Le prisonnier de Nantes et la fille du geôlier	47	30	3	2	2
1428	La fille qui s'habille en page	10	8	2	5	3
1502	Le prisonnier des Hollandais ou Auprès de ma blonde	51	38	7	2	2
1528	Les métamorphoses	20	10	1	9	4
1705	La fille à la fontaine avant soleil levé I	12	9	1	46	27
1722	La fille au cresson	88	53	9	2	2
1723	Le plongeur noyé I	60	31	4	66	29
1725	Le pont du Nord	17	12	2	1	1
1726	Les marins qui s'échouent vers leurs belles	22	16	3	13	9
1901	Ah ! le sot berger	7	7	2	4	1
2410	L'embarquement de Cécilia	13	8	2	7	7
3409	La délaissée aux trois robes ou Les tristes noces	20	12	2	3	3
3415	En revenant des noces ou A la claire fontaine	62	44	4	1	1

<sup>304</sup> La définition des termes « occurrence » et « version » est donnée dans la 2<sup>e</sup> partie, chapitre 1.5.5.

3804	Je veux un capitaine	30	20	3	2	1
3805	Le fils du roi séduit par la chanson de la bergère	18	15	2	18	13
4001	La brebis sauvée du loup	22	14	1	3	2
5007	Le mariage de la vieille	6	4	1	1	1
5311	Jean Renaud	34	19	5	99	37
5312	Alonzo et Imogine	7	4	1	6	4
5602	Le petit mari	30	19	2	7	7
5803	Les regrets du garçon mal marié	37	27	4	4	4
5929	Le valet maître I	6	4	1	7	5
6519	Les adieux des marins à leurs belles	3	2	2	3	1
6803	Le déserteur qui tue son capitaine	16	12	1	16	12
7103	La courte-paille	22	14	2	36	18
8406	Le galant qui voit sa mie en enfer	4	3	1	26	15
8416	La vengeance du trépassé	9	4	1	20	7
8601	Le péché de la pomme I	3	2	1	4	2
88 [a]	La Passion	31	25	1	4	2
9303	Le moine mis à coucher avec la fille aînée	10	5	2	3	2
9318	Le moine qui trait la vache	25	19	1	2	2
103 [a]	Biquette et les choux	2	2	1	1	1
105 [a]	Le mariage de l'alouette et du pinson	13	11	1	14	5
106 [a]	La chèvre au parlement	23	18	1	7	3
106 [b]	Le testament de l'ânesse	9	7	2	6	4
111 [a]	L'ivrogne enseveli vivant	3	2	1	17	8
111 [b]	L'ivrogne qui menace de faire son lit dans la cave	1	1	1	8	6
114 [a]	Les menteries	33	25	3	15	10
Lettré 24	Mon clocher à jour	2	2	1	7	4

Ce tableau permet de distinguer deux catégories de chansons : celles qui ne sont attestées que par une ou deux versions en langue bretonne et celles qui sont largement attestées par plus de 10 versions. Ce nombre de versions correspond au recensement de notre catalogue, qui ne prétend pas être exhaustif. Mais, même si des chansons, que nous présentons comme étant attestées par une ou deux versions, s'avèrent posséder d'autres versions, il est peu probable que celles-ci soient suffisamment nombreuses pour remettre en cause l'analyse faite dans ce chapitre.

## 6.2. - Chansons à version unique en breton

Neuf chansons ne sont attestées que par une seule version en breton. La liste en est donnée ci-dessous en précisant l'éditeur qui l'a publiée. Pour la référence précise de la chanson, on se reportera au catalogue du vol. 4. Comme ces versions sont uniques, elles sont données comme exemple de version en breton lors de l'analyse thématique de la 2<sup>e</sup> partie. Il est donc possible de s'y reporter.



Coirault	Titre critique	Vers. fr.	Editeur	Lieu de collectage	
1317	La barque à trente matelots	18	Ernault	Trévélec	M
1722	La fille au cresson	53	Larboulette	Plouhinec	?
1725	Le pont du Nord	12	Le Diberder	Baud	+
1901	Ah ! le sot berger	7	Cadic	Sans origine	M
3415	En revenant des noces ou A la claire fontaine	44	Guillerm	Trégunc	M
3804	Je veux un capitaine	20	Le Diberder	Baud	+
5007	Le mariage de la vieille	4	Le Diberder	Plouay	+
6519	Les adieux des marins à leurs belles	2	Penguern	Taulé	-
103 [a]	Biquette et les choux	2	Luzel	Duault	-

Pour « La barque à trente matelots » (Coirault 1317), Ernault indique que la chanson vient du français et attire l'attention sur le fait que *le traducteur ne s'est aucunement préoccupé de mettre des rimes dans la version bretonne*.

Pour « La fille au cresson » (Coirault 1722), il existe une version en breton et une version bilingue où les vers sont alternativement en breton et en français. Cette version bilingue a été collectée en 1983 lors d'un « filaj » à Kernen par Adolf Nozaig de Languidic. Les vers français sont strictement identiques à ceux des versions en français (Je suis tombée dedans, Trois chevaliers « carons », Nous vous retirérons, Elle court à la maison, ...) et les vers bretons correspondent à la traduction des vers français (Na pa oen me bihan, Quand j'étais petite ; Vezan kaset d'er prad, On m'envoyait aux champs, ...) La version en breton est répertoriée dans le catalogue Malrieu sous la référence 1734 (Ar plac'h kouezhet er feunteun - La fille tombée dans la fontaine), mais il n'a pas été possible de se procurer cette version collectée par Larboulette à Plouhinec.

Pour « Le pont du Nord » (Coirault 1725), la version en breton est très proche des versions françaises, on peut cependant noter l'ajout de l'explication du refus de la mère « En nihour em boé hunvréet penaos é oèh beuhet (Hier soir j'ai rêvé que tu étais noyée) » renvoyant aux intersignes annonciateurs de la mort dans la tradition bretonne.

La version en breton de « Ah ! le sot berger » (Coirault 1901) a été publiée par Cadic, sans indication de lieu d'origine. Etant donné l'objectif d'éducation populaire affiché par « La Paroisse Bretonne », il est assez curieux que Cadic ait jugé bon de publier cette chanson. La version en breton suit de près les versions françaises. On peut seulement noter comme différence, que le berger anonyme des versions françaises est remplacé par un « Jean-Marie » déjà connu des trois jeunes filles.

La version Guillerm de « En revenant des noces ou A la claire fontaine » (Coirault 3415) est très fragmentaire et ne comporte que deux couplets. Il existe également quatre couplets de cette chanson-type insérés au début des versions en breton du « Prisonnier des Hollandais » (cf. ci-dessous, chapitre 6.3).

La version en breton de « Je veux un capitaine » (Coirault 3804) est très proche des versions françaises.

La version en breton du « Mariage de la vieille » (Coirault 5007) est un peu différente des versions françaises car il n'est pas fait référence aux écus de la vieille, ni à son mariage avec le jeune galant. Pour cette chanson-type, le rapprochement entre les versions en français et la version bretonne est peut-être discutable.

La version Penguern des « Adieux des marins à leurs belles » (Coirault 6519) traite un thème similaire aux versions françaises, mais la forme est très différente et il ne s'agit pas d'une traduction. La coupe est également différente : 11 vers de 55655655687 pieds en français et 4 vers de 16 pieds. Pour cette chanson-type, le rapprochement entre les versions en français et la version bretonne est peut-être discutable.

La version de Luzel de « Biquette et les choux » (Coirault 103 [a]) est en prose et il s'agit plus d'une histoire que d'une chanson, même si l'aspect énumératif existe également.

Si l'on fait le bilan des versions en breton attestées par une seule version, sur les huit chansons-types, il y en a deux (« Le mariage de la vieille » et « Les adieux des marins à leurs belles ») dont le rapprochement entre les versions en français et en breton peut être discutable : le thème est similaire, mais traité de façon différente. De plus, le nombre de versions en français attestées en Bretagne est faible. L'influence entre les deux langues n'est donc pas certaine.

Pour « Biquette et les choux », la version bretonne est en prose mais la formulation est très proche dans les deux langues. Deux versions françaises seulement sont attestées en Bretagne, mais étant donnée la large diffusion de cette chanson-type en France, on peut penser que la version en breton est une adaptation de celle en français.

Pour les cinq autres chansons-types (« La barque à trente matelots », « La fille au cresson », « Le pont du Nord », « Ah ! le sot berger », « En revenant des noces », « Je veux un capitaine ») les nombreuses attestations de versions françaises en Bretagne et la similarité très forte des vers en breton laissent à penser qu'il s'agit de traductions de la chanson française. On peut noter que ces différentes chansons ont été collectées sur l'ensemble de la Basse-Bretagne.

### 6.3. - Chansons à deux versions en breton

Sept chansons possèdent deux versions en breton.

Coirault	Titre critique	Vers. fr.	Editeur	Lieu de collectage	
1427	Le prisonnier de Nantes et la fille du géôlier	30	Gilliouard Kemener	Belz Inguinel	M M
1502	Le prisonnier des Hollandais ou Auprès de ma blonde	38	Gilliouard Le Diberder	Pluvigner Hennebont	- +
4001	La brebis sauvée du loup	14	Gilliouard Le Diberder	Sans origine Baud	- M
8601	Le péché de la pomme I	2	Lédan Nédélec	Sans origine Trégor	- -
88 [a]	La Passion	25	Le Diberder Luzel	Riantec Pleudaniel	- -
9303	Le moine mis à coucher avec la fille aînée	5	Duhamel Luzel	Port-Blanc Plougouven	M -
9318	Le moine qui trait la vache	19	Le Diberder Le Diberder	Landévant Pont-Scorff	+ +

Les deux versions du « Prisonnier de Nantes » (Coirault 1427) sont strictement identiques aux versions en français.

Pour « Le prisonnier des Hollandais » (Coirault 1502), les deux versions en breton diffèrent nettement au niveau de l'expression. Par exemple, la version Gilliouard collectée par un jeune homme d'Erdeven :

Ar er bar ihuélan un èstic 'n des cânnet :	Sur la plus haute branche, un rossignol a chanté
Mé gan eid er mèrhièd nen dé quet diméet.	Je chante pour les filles qui ne sont pas mariées

correspond dans la version Le Diberder à :

Aze é hès un én, un èstig hag a gan,	Il y a là un oiseau, un rossignol qui chante,
Eon gan hag ziscan eid er merhièt yevanq.	Il chante et rechante pour les jeunes filles

Mais, curieusement, ces versions commencent toutes les deux par quelques couplets empruntés à « En revenant des noces ou A la claire fontaine » (Coirault 3415) pour laquelle existe une version unique en breton.

Les deux versions en breton de « La brebis sauvée du loup » (Coirault 4001) sont très proches des versions en français. Celle de Gilliouard a été collectée en 1971 par Georges Belz auprès de R. Le Brun.

La version de Lédan du « Pêché de la pomme I » (Coirault 8601) est une feuille volante sans doute traduite du français. On peut penser que la version de Nédélec provient également d'une feuille volante.

En breton, comme il a déjà été mentionné lors de l'étude thématique de la 2<sup>e</sup> partie, il existe trois chansons-types traitant du thème de « La Passion ». Celle qui est proche des versions françaises est connue par deux versions qui ont été collectées dans deux lieux fort éloignés : Pleudaniel dans le nord des Côtes-du-Nord et Riantec dans le sud du Morbihan.

Les versions bretonnes que l'on peut rapprocher de la chanson du « Moine mis à coucher avec la fille aînée » (Coirault 9303) traitent un thème similaire, mais de façon différente. Il ne s'agit pas d'une traduction bretonne de la chanson en français.

Les deux versions Le Diberder du « Moine qui trait la vache » (Coirault 9318) sont très proches des versions en français.

Si l'on fait le bilan des versions en breton attestées par deux versions, sur les sept chansons-types, il y en a une « Le moine mis à coucher avec la fille aînée » qui ne rapproche des versions en breton que par le thème général et une autre « Le prisonnier des Hollandais » qui traite le thème de façon proche, mais dont la forme est très différente.

Pour les cinq autres chansons-types (« Le prisonnier de Nantes et la fille du geôlier », « La brebis sauvée du loup », « Le péché de la pomme I », « La Passion », « Le moine qui trait la vache ») dont les versions en français sont largement attestées en Bretagne, on peut penser qu'il s'agit d'adaptation de la chanson française. Il faut noter que la majorité de ces versions a été collectée en Morbihan.

« La brebis sauvée du loup » a été collectée par Le Diberder à Baud, auprès de Marie-Louise Palec ; si l'on ajoute « Le pont du Nord » et « Je veux un capitaine » également collectées auprès de la même informatrice, on peut se demander si ce n'est pas Marie-Louise Palec qui aurait adapté en breton ces trois chansons françaises, par ailleurs largement attestées en Bretagne. Une étude plus exhaustive du répertoire de cette informatrice serait nécessaire pour confirmer cette hypothèse.

## 6.4. - Chansons à plus de vingt cinq versions en breton

A l'opposé des chansons dont le nombre de versions en breton est restreint, on trouve quatre chansons attestées par plus de 25 versions en cette langue. Le tableau ci-dessous donne la liste de ces chansons.

Coirault	Titre critique	Vers.	Vers.
		fr.	br.
1113	La beauté à quoi sert-elle ?	18	32
1705	La fille à la fontaine avant soleil levé I	9	27
1723	Le plongeur noyé I	31	29
5311	Jean Renaud	19	37

Parmi ces chansons, on trouve bien entendu « Jean Renaud ». Cette chanson largement répandue sur l'ensemble de l'Europe a donné lieu à de nombreuses controverses concernant son origine nordique ou celtique. Il ne semble pas nécessaire de revenir sur le sujet.

Les versions en français et en breton de la chanson « Le plongeur noyé » sont très proches. C'est une chanson que l'on retrouve dans toute l'aire francophone (Belgique, Canada, Louisiane, Suisse) mais également en Italie. Coirault ne signale pas d'antécédent préfolklorique permettant de mieux appréhender la diffusion dans le temps de cette chanson. Il est donc difficile de conclure sur l'influence respective des versions en français et en breton.

En ce qui concerne « La beauté à quoi sert-elle ? » et « La fille à la fontaine avant soleil levé I » le cas est différent. En effet, si l'on peut trouver un thème similaire dans les versions en français et en breton, il s'agit des chansons différentes dans les deux langues. Les versions en breton sont beaucoup plus développées : les versions en français ne comportent qu'une dizaine de couplets alors que les versions en breton en comportent respectivement une vingtaine et une quarantaine. Il faut également noter que les versions en breton sont plus largement attestées en Bretagne que les versions en français. Donc, pour ces deux chansons-types, même s'il existe quelques similitudes, il s'agit de chansons différentes et peut-être sans aucune influence réciproque.

## 6.4. - Autres chansons

Il reste 24 chansons qui se situent entre ces deux extrêmes et qui sont attestées par 3 à 15 versions en breton. La liste est donnée dans le tableau ci-dessous.

Coirault	Titre critique	Vers.	Vers.
		fr.	br.
1307	La belle qui fait la morte pour son honneur garder	25	10
1315	Les trois navires chargés de blé	29	13
1408	La bague d'or I	4	13
1428	La fille qui s'habille en page	8	3
1528	Les métamorphoses	10	4
1726	Les marins qui s'échouent vers leurs belles	16	9

2410	L'embarquement de Cécilia	8	7
3409	La délaissée aux trois robes ou Les tristes noces	12	3
3805	Le fils du roi séduit par la chanson de la bergère	15	13
5312	Alonzo et Imogine	4	4
5602	Le petit mari	19	7
5803	Les regrets du garçon mal marié	27	4
5929	Le valet maître I	4	5
6803	Le déserteur qui tue son capitaine	12	12
7103	La courte-paille	14	18
8406	Le galant qui voit sa mie en enfer	3	15
8416	La vengeance du trépassé	4	7
105 [a]	Le mariage de l'alouette et du pinson	11	5
106 [a]	La chèvre au parlement	18	3
106 [b]	Le testament de l'ânesse	7	4
111 [a]	L'ivrogne enseveli vivant	2	8
111 [b]	L'ivrogne qui menace de faire son lit dans la cave	1	6
114 [a]	Les menteries	25	10
Lettré 24	Mon clocher à jour	2	4

Parmi ces 24 chansons, il y en trois « La bague d'or I » (Coirault 1408), « Le galant qui voit sa mie en enfer » (Coirault 8406) et « Le testament de l'ânesse » (Coirault 106 [b]) pour lesquelles même s'il existe des similitudes entre les thèmes traités en français et en breton, on ne peut pas affirmer qu'il s'agit de la même chanson.

La chanson en breton « An hini oa aet da welet e vestrez en ifern - Celui qui alla voir sa maîtresse en enfer » référencée 261 dans le catalogue Malrieu se retrouve partiellement dans les deux chansons en français « La bague d'or I » (Coirault 1408) et « Le galant qui voit sa mie en enfer » (Coirault 8406). Comme l'a fait Coirault dans son catalogue pour les versions de Luzel et de Duhamel <sup>305</sup>, nous avons rattaché les versions en breton simultanément aux deux chansons-types françaises.

Pour les 21 autres chansons, les versions en français et en breton sont très proches. Pour 13 chansons (62 % des cas), le nombre de versions en français est supérieur ou égal au nombre de versions en breton. La plupart de ces chansons sont largement attestées dans l'aire francophone (France, Belgique, Canada, Suisse) et pour certaines au-delà (Catalogne, Italie).

Le seul cas spécifique est la chanson « Mon clocher à jour », chanson d'origine bretonne, que nous avons classé dans les chansons de facture lettrée. Comme il a déjà été signalé lors de l'étude de cette chanson, Lédan indique qu'il s'agit d'une chanson en français qu'il a lui-même adaptée en breton.

---

<sup>305</sup> Luzel, *Gwerziou Breiz-Izel*, tome I, p. 44 et Duhamel, *Musiques Bretonnes*, p. 4.

## 6.5. - Conclusion sur les versions en français et en breton

Dans ce chapitre, nous avons analysé les 44 chansons de notre corpus pour lesquelles il existe des versions en breton. Il ne s'agit que d'un échantillon limité des chansons attestées dans les deux langues et les quelques remarques qui suivent nécessiteraient d'être confirmées par une étude d'un corpus plus étendu.

La plupart de ces chansons sont largement répandues aussi bien dans l'ensemble de l'aire francophone que dans le reste de l'Europe. De plus, le nombre de versions en français est plus important qu'en breton. Ceci laisse penser qu'il s'agit le plus souvent de chansons françaises adaptées en breton. La seule exception est la chanson « Jean Renaud » dont l'origine a fait l'objet de nombreuses controverses depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

Ces adaptations montrent la capacité des Bretons à adapter un répertoire étranger à leur propre culture. Les collectes de Le Diberder au début du siècle nous livrent peut-être le nom d'une de ses chanteuses adaptant en breton des chansons d'origine française : Marie-Louise Palec. L'analyse plus complète du répertoire de cette chanteuse est cependant nécessaire pour conforter cette hypothèse.

A côté de ces chansons donnant une adaptation fidèle des thèmes français, on trouve des chansons en breton traitant des thèmes similaires, mais de façon différente, comme « La bague d'or I » (Coirault 1408), « Le mariage de la vieille » (Coirault 5007), « Adieux des marins à leurs belles » (Coirault 6519), « Le galant qui voit sa mie en enfer » (Coirault 8406), « Le moine mis à coucher avec la fille aînée » (Coirault 9303) et « Le testament de l'ânesse » (Coirault 106 [b]). Dans ce cas, on peut remarquer que le thème est développé de façon beaucoup plus complète en breton qu'en français.

Certaines chansons se situent entre ces deux extrêmes, car elles traitent le même thème que les versions en français, mais la forme est différente d'une simple traduction. C'est le cas pour « Le prisonnier des Hollandais » (Coirault 1502), « La beauté à quoi sert-elle ? » (Coirault 113) et « La fille à la fontaine avant soleil levé I » (Coirault 1705).

## 7. - CATALOGUE DES CHANSONS EN BRETAGNE

### 7.1. - Rappel de l'origine de ce catalogue

Comme il a déjà été indiqué en introduction à l'analyse thématique de la 2<sup>e</sup> partie, le besoin d'un catalogue des chansons en Bretagne s'est fait sentir lorsqu'il s'est agi d'analyser la pertinence des collectes envoyées par les collaborateurs bretons à l'enquête sur les Poésies populaires de la France.

Très rapidement il s'est avéré que les catalogues existants (Coirault, Laforte et Malrieu) n'étaient pas suffisants, pour des raisons diverses :

- la chanson-type n'est pas répertoriée (c'est le cas notamment pour le catalogue Laforte) ;
- la prise en compte des chansons en langue bretonne est partielle pour les catalogues Coirault et Laforte qui s'intéressent principalement au domaine francophone ;
- les parutions récentes d'intérêt fort important ne sont pas prises en compte (par exemple les collectages de Radioyès dans le pays de Redon) ;
- les documents sonores publiés ne sont pas pris en compte, alors que les documents de collectage publiés sous forme de disques vinyles, de cassettes ou de Compact Discs sont relativement nombreux en Bretagne.

Pour l'analyse des 169 chansons-types de notre corpus, nous avons donc été amené à établir un catalogue des chansons en Bretagne dont les limites correspondent à celles de notre étude.

### 7.2. - Bilan du catalogue

Si nous ne prenons pas en compte les noëls et les chansons de facture lettrée, le catalogue que nous avons établi concerne 169 chansons-types. Nous avons trouvé des occurrences dans près de 300 ouvrages (livres, revues, manuscrits, disques noirs, cassettes, CD) concernant 200 éditeurs <sup>306</sup>. Pour une description générale des ouvrages pris en compte, on se reportera à la description qui en est faite au chapitre 1.5.2 de la 2<sup>e</sup> partie, p. 101.

Notre catalogue présente 3093 occurrences, dont 2437 en français (soit 79 %) et 656 en breton (soit 21 %) <sup>307</sup>.

En ce qui concerne les chansons de langue française, 1069 entrées soit 44 % ne figurent ni dans le catalogue Coirault, ni dans le catalogue Laforte. Le catalogue Coirault recense 1196 entrées de notre catalogue soit 49 % et le catalogue Laforte en recense 679 soit 28 % <sup>308</sup>.

Pour les chansons en breton, 359 entrées soit 55 % figurent dans le catalogue Malrieu.

---

<sup>306</sup> Par « éditeur » nous entendons l'auteur de l'ouvrage qui a porté la chanson à la connaissance du public ou l'auteur du manuscrit où elle figure.

<sup>307</sup> Pour donner une idée de l'importance quantitative de ce catalogue de 2500 entrées, on peut le comparer à la première partie publiée du catalogue Coirault qui représente un tiers du catalogue complet et regroupe 10000 entrées correspondant à 705 chansons-types.

<sup>308</sup> Notre catalogue fait l'objet du volume 4. Dans la 3<sup>e</sup> partie de ce volume, le catalogue est présenté par chanson-type et par auteur en indiquant le numéro de la version dans le catalogue Laforte. L'absence de numéro indique une version non cataloguée par Laforte. Dans la 11<sup>e</sup> partie, nous avons répertorié les versions non cataloguées par Coirault.

Indépendamment des occurrences supplémentaires que nous avons apportées, il faut noter que notre catalogue comporte des informations complémentaires par rapport aux catalogues existants. Par rapport aux catalogues Coirault et Laforte, nous avons ajouté :

- le lieu de collectage,
- le titre de la chanson,
- les deux premiers incipit,
- l'usage (marche, danse, chanson à boire, ...).

Par rapport au catalogue Malrieu, nous avons ajouté :

- les pages de l'ouvrage,
- les deux premiers incipit,
- l'usage.

Comme nous l'avons défini en introduction à l'analyse thématique de la 2<sup>e</sup> partie (cf. p. 104), nous avons distingué deux notions :

- l'**occurrence** qui correspond à une chanson publiée dans un ouvrage ;
- la **version** qui est unique et permet de regrouper les éditions multiples par différents éditeurs d'une chanson de même origine.

Ces deux notions sont importantes, car dans notre catalogue les 3090 occurrences ne correspondent qu'à 2033 versions distinctes : 1674 versions pour 2438 occurrences en français et 359 versions pour 652 occurrences en breton. Mais pour identifier ces versions, il a été nécessaire de comparer toutes les occurrences d'une chanson-type afin de détecter les éditions multiples.

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre de occurrences et de versions, en français et en breton, pour chacune des chansons-types. Il indique également le nombre de versions bretonnes des Poésies populaires de la France.



Coirault	Titre critique	Français			Breton	
		Occ.	Vers.	PPF	Occ.	Vers.
102	Le canard blanc	76	62	5		
106	Mon père a fait bâtir maison II	61	34	5		
122	Rossignolet du bois ou Comment il faut aimer	9	8	1		
202	L'oie échappée	8	4	1		
302	Le marchand d'amours	12	5	2		
306	La fileuse au cotillon blanc	14	7	1		
417	La couturière à l'aiguille d'argent	4	4	1		
711	Epousez-moi d'abord ou Combien gagnez-vous par an ?	41	36	1		
715	Le chemin d'amourettes	5	3	1		
719	Le galant à la neige I	11	7	1		
1009	La fileuse qui brûle d'être en ménage	4	3	1		
1104	Celle qui rêve qu'on veut lui donner un mari	2	2	1		
1106	Ma mère a dit que vous m'auriez	23	14	1		
1108	Je vendrai leur terre sillon par sillon	32	21	4		
1113	La beauté à quoi sert-elle ?	20	18	1	59	32
1209	La vielle d'argent	2	2	1		
1220	Celle qui part avec un débauché	14	11	1		
1302	La fille changée en cane II	13	6	1		
1303	Le comte et la fille du mercier	4	2	1		
1306	La bergère à la nage (Bergère Nanon)	2	2	1		
1307	La belle qui fait la morte pour son honneur garder	31	25	1	16	10
1315	Les trois navires chargés de blé	44	29	4	20	13
1317	La barque à trente matelots	23	18	2	1	1
1325	Le cavalier revenant de La Rochelle	7	6	1		
1406	Le soldat qui trouve sa mie morte	11	7	1		
1408	La bague d'or I	9	4	1	19	13
1427	Le prisonnier de Nantes et la fille du geôlier	47	30	3	2	2
1428	La fille qui s'habille en page	10	8	2	5	3
1431	La cueilleuse de violettes et le bourgeois	4	4	1		
1432	L'empêchement aux bans	4	4	1		
1501	Les trois princesses au pommier doux	12	8	2		
1502	Le prisonnier des Hollandais ou Auprès de ma blonde	51	38	7	2	2

Coirault	Titre critique	Français			Breton	
		Occ.	Vers.	PPF	Occ.	Vers.
1509	Le tailleur de vigne qui ne veut pas manger	1	1	1		
1510	Le métiveux aux trois boutons blancs	7	5	2		
1524	La belle Marguerite dans la vigne	2	2	2		
1528	Les métamorphoses	20	10	1	9	4
1534	Ma fille a des amants plus riches	1	1	1		
1705	La fille à la fontaine avant soleil levé I	12	9	1	46	27
1722	La fille au cresson	88	53	9	2	2
1723	Le plongeur noyé I	60	31	4	66	29
1725	Le pont du Nord	17	12	2	1	1
1726	Les marins qui s'échouent vers leurs belles	22	16	3	13	9
1810	Climène et sa mère	6	4	2		
1811	En passant par un échelier	11	8	1		
1825	Mon père avait un jardinet	2	1	1		
1830	La fille de Parthenay	19	16	1		
1901	Ah ! le sot berger	7	7	2	4	1
1906	La marchande d'oranges fiévreuse	12	8	1		
2112	Marianne au moulin ou L'âne mangé à la porte du moulin	32	26	6		
2205	La marchande d'oranges chez l'avocat	43	37	3		
2406	Le rossignol et son latin ou Gentil coquelicot	18	12	1		
2409	Le blanchiment du logis	18	12	1		
2410	L'embarquement de Cécilia	13	8	2	7	7
2424	La visite à Isabiau	26	15	3		
2425	Le plus beau gars de la paroisse	5	5	1		
2427	Le galant ridicule	18	13	1		
2428	Les trois filles et leur beau galant	14	9	1		
2501	La commission oubliée	17	12	3		
2707	Laissons là toutes ces filles	2	2	1		
2805	L'amant congédié pour s'être battu	8	6	2		
2810	Celle dont personne ne veut	14	10	1		
3408	La magicienne	11	8	1		
3409	La délaissée aux trois robes ou Les tristes noces	20	12	2	3	3
3412	Le pucelage ne se rend pas comme de l'argent prêté	57	37	3		

Coirault	Titre critique	Français			Breton	
		Occ.	Vers.	PPF	Occ.	Vers.
3415	En revenant des noces ou A la claire fontaine	62	44	4	1	1
3508	La fillette remplie de coeur	1	1	1		
3605	Le galant mangé par les rats	19	13	1		
3802	En passant par la Lorraine ou C'était Anne de Bretagne	37	17	4		
3804	Je veux un capitaine	30	20	3	2	1
3805	Le fils du roi séduit par la chanson de la bergère	18	15	2	18	13
3806	La couverture	6	5	1		
3916	La meunière sage	1	1	1		
4001	La brebis sauvée du loup	22	14	1	3	2
4109	Turlututu	24	14	6		
4216	Le monsieur invité à retourner vers les dames de la cour	2	2	1		
4602	L'apprenti pastoureau	26	20	4		
4609	La bergère sous le houx	7	6	1		
4619	J'ai un coquin de frère	10	9	1		
4704	Le couturier évincé au profit d'un cordonnier	31	22	4		
4717	La cadette mariée avant l'aînée	10	7	1		
4803	Quand la feuille était verte	9	6	2		
4908	Les maris qui jettent tout par la fenêtre	13	9	1		
4926	J'ai trois amants en France	2	1	1		
5007	Le mariage de la vieille	6	4	1	1	1
5106	Mariée en rêve ou A la noce sans y être invités	7	5	1		
5111	Les noces de Jean Jaquet	6	4	1		
5205	Ah ! mon ami voici le jour aimable	4	2	1		
5210	Nous sommes venus ce soir	47	31	3		
5217	La chanson des oreillers	6	4	1		
5311	Jean Renaud	34	19	5	99	37
5312	Alonzo et Imogine	7	4	1	6	4
5410	Quand j'étais fille à marier	1	1	1		
5501	Au diable la richesse I	7	3	1		
5520	Mariée et divorcée la même semaine	10	4	2		
5521	Le mari que l'on aime mieux mort qu'en vie	31	23	1		
5602	Le petit mari	30	19	2	7	7

Coirault	Titre critique	Français			Breton	
		Occ.	Vers.	PPF	Occ.	Vers.
5604	La jeune mariée qui chasse son mari du lit	14	14	1		
5716	Le vieillard au bâton de vert pommier	21	18	1		
5724	L'édit d'écorcher les vieux maris	15	8	1		
5801	Ne prenez point de femme dans le mois de mai	18	12	1		
5803	Les regrets du garçon mal marié	37	27	4	4	4
5815	Que les femmes sont sottes d'obéir à leur mari	13	11	1		
5903	Le mari qui frappe sur tous	1	1	1		
5905	La dame de Bordeaux et le matelot	1	1	1		
5927	Le mari à qui on a donné une femme et des cornes à porter	2	1	1		
5929	Le valet maître I	6	4	1	7	5
6012	La dame au miroir d'argent	14	12	2		
6101	L'arrestation de Biron	5	2	1		
6108	Le combat entre Bois-Gilles et Vendôme	10	5	1		
6110	L'armée de paysans et ses canons de fer blanc	5	2	1		
6113	François 1er prisonnier	6	3	1		
6117	Le prince d'Orange blessé	4	3	1		
6229	Les prisonniers sauvés par une chanson	25	14	2		
6307	La servante fardée	11	9	2		
6311	Le cotillon volé par trois larrons	9	7	1		
6321	Le valet courtoisé par la servante et par la maîtresse	1	1	1		
6414	La semaine ouvrière	19	10	2		
6519	Les adieux des marins à leurs belles	3	2	2	3	1
6803	Le déserteur qui tue son capitaine	16	12	1	16	12
6907	Le revenant vivant	3	2	1		
7101	Le merveilleux navire I	22	13	1		
7103	La courte-paille	22	14	2	36	18
7104	Le matelot de Groix	25	16	1		
72 [a]	Dors-tu coeur mignonne	1	1	1		
7207	Le rossignol et les filles qui n'ont pas d'ami I	7	4	1		
7208	Le rossignol et les filles qui n'ont pas d'ami II	5	2	7		
7501	Sainte Catherine, bercez la fille	2	2	1		
7806	La tour prends garde	2	2	1		

Coirault	Titre critique	Français			Breton	
		Occ.	Vers.	PPF	Occ.	Vers.
8307	La nourrice et l'enfant du roi	3	3	1		
8406	Le galant qui voit sa mie en enfer	4	3	1	26	15
8416	La vengeance du trépassé	9	4	1	20	7
8423	La fille qui refuse d'abandonner sa foi	6	3	1		
8601	Le péché de la pomme I	3	2	1	4	2
8713	La fuite en Egypte III	2	2	1		
88 [a]	La Passion	31	25	1	55	29
8906	Le martyr de Sainte Catherine	6	5	2		
8910	La blanche biche	13	5	1		
90 [a]	Mai	45	31	4		
9204	Le curé et sa charmante beauté	10	9	1		
9303	Le moine mis à coucher avec la fille aînée	10	5	2	3	2
9316	La belle qui s'enfuit sur le cheval du moine	1	1	1		
9318	Le moine qui trait la vache	25	19	1	2	2
9811	Le traître noyé	6	5	1		
9907	Le sire de Framboisy	3	1	1		
102 [a]	Père capucin voulez-vous danser ?	2	1	1		
103 [a]	Biquette et les choux	2	2	1	1	1
105 [a]	Le mariage de l'alouette et du pinson	13	11	1	14	5
105 [b]	Le petit oiseau sur la branche qui casse	1	1	1		
106 [a]	La chèvre au parlement	23	18	1	7	3
106 [b]	Le testament de l'ânesse	9	7	2	6	4
109 [a]	La vie de l'ivrogne	4	4	1		
110 [a]	La maladie de Marguerite	12	7	2		
111 [a]	L'ivrogne enseveli vivant	3	2	1	17	8
111 [b]	L'ivrogne qui menace de faire son lit dans la cave	1	1	1	8	6
113 [a]	Le peureux	12	9	2		
113 [b]	L'avocat qui perd son procès	2	1	1		
114 [a]	Les menteries	33	25	3	15	10
118 [a]	Le berger tueur de loups	3	1	1		
11 {x}	Mon père il m'a battue	3	1	1		
40 {x}	Le galant volé par la bergère	6	5	1		
43 {x}	Le vieillard repoussé	3	1	1		

Coirault	Titre critique	Français			Breton	
		Occ.	Vers.	PPF	Occ.	Vers.
47 {x}	La fille du maréchal	2	2	1		
54 {x}	Le marié et les gerbes de blé	1	1	1		
66 {x}	Pelo de Betton	12	8	1		
66 {y}	Le volontaire	1	1	1		
71 {x}	Tempête en mer	5	4	1		
113 {x}	Les gars de Campénéac	13	8	1		
113 {y}	Les vaches qui s'enfuient	1	1	1		
113 {z}	Une fête à Châteaubourg	9	4	1		
	<b>Total</b>	<b>2437</b>	<b>1674</b>	<b>283</b>	<b>656</b>	<b>359</b>

Ce tableau montre la nécessité de distinguer « occurrence » et « version », car pour certaines chansons-types, le nombre de occurrences publiées laisse supposer une diffusion beaucoup plus large qu'elle n'est en réalité. Par exemple, les 88 occurrences en français de « La fille au cresson » se réduisent à 53 versions et les 99 occurrences en breton de « Jean Renaud » ne correspondent qu'à 37 versions différentes. Ce phénomène de multiplicité des éditions est d'autant plus important qu'il s'agit de chansons-types très répandues que de nombreux compilateurs ont jugé intéressant de republier.

Lors de l'analyse thématique de la 2<sup>e</sup> partie, nous avons établi la carte de répartition géographique de chacune des 169 chansons-types, à partir des versions distinctes identifiées dans notre catalogue. Ces cartes permettent de visualiser la diffusion de ces chansons en Bretagne et sont un outil d'analyse intéressant mis à la disposition des chercheurs.

### 7.3. - Catalogue du volume 4

Notre catalogue des chansons en Bretagne a été conçu sous base de données informatique. Pour chacune des entrées, nous avons identifié les informations suivantes :

- la référence Coirault,
- la référence Laforte et le numéro de version si la chanson est répertoriée,
- la référence Malrieu,
- l'éditeur de la chanson,
- le titre de l'ouvrage, du document sonore ou du manuscrit,
- l'année de parution ou l'année indiquée sur le manuscrit,
- éventuellement le tome ou le volume,
- éventuellement le numéro,
- les pages de début et de fin,
- le titre donné par l'éditeur,
- les deux premiers incipit,
- la langue : français ou breton,
- la présence ou non d'une mélodie,

- le lieu de collectage,
- l'usage (chanson à danser, chanson de noces, chanson à boire, etc.).

Le volume 4 présente ce catalogue sous différents aspects :

- trié par référence Coirault et par éditeur,
- trié par référence Coirault et par version,
- trié par éditeur et par ouvrage,
- l'index des titres de chansons en français,
- l'index des incipit en français,
- l'index des titres de chansons en breton,
- l'index des incipit en breton,
- l'index des lieux de collectages,
- les versions non répertoriées dans le catalogue Coirault.

## **7.4. - Conclusion sur le catalogue des chansons en Bretagne**

Notre catalogue des chansons en Bretagne a contribué à enrichir les catalogues existants. Mais, comme tout travail de ce type, il ne peut prétendre à l'exhaustivité. Nous ne pouvons que souhaiter que d'autres chercheurs le complètent. Si l'on peut penser que pour les sources écrites publiées, l'inventaire est relativement complet. En ce qui concerne les manuscrits, il reste encore des fonds à identifier et à dépouiller. Quant aux fonds sonores des collectages enregistrés (comme ceux de l'association Dastum), le travail d'analyse et de classement suppose un travail gigantesque qui ne pourra être entrepris que par la mise en commun de toutes les énergies prêtes à s'y investir.





## 8. - CONCLUSIONS

Parmi les trois mille chansons recueillies lors de l'enquête sur les Poésies populaires de la France, nous sommes limités aux collectes bretonnes de langue française. La première partie du travail a consisté à identifier ce corpus en prenant en compte les « Instructions » d'Ampère et les comptes rendus des séances de travail publiés dans le « Bulletin » du Comité, en dépouillant le « Recueil » de la Bibliothèque nationale, les archives du Comité déposées aux Archives nationales et des archives privées. Les informations concernant les envois (collaborateur, origine géographique, date) ne sont pas toujours indiquées sur les documents, car cela n'était pas la préoccupation majeure du Comité. Il a donc été nécessaire de recouper divers indices pour identifier les collaborateurs ayant adressé des chansons d'origine bretonne et reconstituer l'intégralité de leur contribution.

Notre analyse conduit à identifier 29 collaborateurs ayant adressé au total 322 chansons d'origine bretonne, dont 134 avec mélodie et 12 avec indication du timbre. Parmi celles-ci, 84 chansons sont entièrement inédites. Elles ont été retrouvées dans les archives du Comité et des archives privées, sources non exploitées jusqu'à présent. Il faut noter également que 47 chansons ont dû être reconstituées : les mélodies, textes et fragments de texte se trouvant dispersés dans les différentes sources.

Les chansons de notre corpus peuvent être classées en quatre catégories : les chansons attestées dans la tradition orale (281 pièces), les noëls (14 pièces), les chansons de facture lettrée (25 pièces), les genres courts et mélodies (2 pièces).

L'analyse selon un axe thématique des 281 chansons relevant de la tradition orale a montré qu'elles correspondent à 169 chansons-types et représentent donc un large panorama de la chanson traditionnelle en Haute-Bretagne. Les noëls et les chansons de facture lettrée sont plus faiblement représentés dans notre corpus que dans le « Recueil » de la Bibliothèque nationale. On peut donc en conclure que les collaborateurs bretons ont préféré interroger la mémoire populaire plutôt que de fouiller dans les bibliothèques et les archives. Nous ne pouvons que nous féliciter de ce choix, mais il ne faut pas perdre de vue que les noëls comme les chansons provenant de manuscrits voire d'ouvrages imprimés, font explicitement partie des pièces considérées comme intéressantes par les « Instructions ».

Nous avons établi la biographie des 29 collaborateurs ayant adressé des chansons bretonnes et analysé leur correspondance avec le Comité, quand celle-ci était disponible. Cette correspondance a permis de mettre en évidence le sérieux avec lequel leur travail a été mené, leur désir de répondre correctement aux demandes du Comité et leur inquiétude quand ils étaient sans nouvelle de leurs envois. Les comptes rendus des séances du Comité montrent également que les chansons envoyées sont analysées avec soin et que le Comité n'hésite pas à demander des précisions ou des compléments aux différents collaborateurs. Cette analyse contredit le manque de sérieux qui, sans réelle justification, a souvent été reproché au Comité.

Parmi les principaux collaborateurs, on peut citer : **Rosenzweig**, archiviste, membre de la Société Polymathique du Morbihan (69 chansons de la région de Vannes) ; **Rousselot**, inspecteur primaire (49 chansons de la région de Loudéac) ; **Marre**, inspecteur primaire (46 chansons de la région de Saint-Brieuc) ; **Mahéo**, conservateur des archives, correspondant du Comité (29 chansons de la région de Dinan) ; **Palud**, inspecteur primaire (18 chansons de la région de Carhaix) ; **Galles** imprimeur, membre de la Société Polymathique du Morbihan (18 chansons du Morbihan) ; **Fouquet**, médecin, membre de la Société Polymathique du Morbihan (15 chansons du Morbihan). Les deux filières de prospection (l'Instruction publique et les sociétés savantes) ont bien répondu à l'attente du Comité, montrant l'efficacité de l'organisation mise en place.

Afin d'évaluer de façon objective la pertinence des collectes bretonnes de l'enquête sur les Poésies populaires de la France, nous avons cherché à situer notre corpus, d'une part par rapport à la diffusion en Bretagne des chansons-types concernées (aussi bien en langue française qu'en breton) et, d'autre part par rapport à l'ensemble des chansons francophones du catalogue Coirault. Afin de traiter le premier point, nous avons été amenés à établir un catalogue des chansons en Bretagne, en complétant les catalogues existants.

Nous avons ainsi pu vérifier que des chansons largement attestées dans la tradition orale sont bien présentes dans les collectes des collaborateurs bretons à l'enquête sur les Poésies populaires de la France : on y trouve, en effet, dix chansons connues en Bretagne par plus d'une trentaine de versions. Certains collaborateurs n'hésitent pas à envoyer plusieurs versions de la même chanson-type, montrant ainsi qu'ils ont bien compris la notion, fondamentale en tradition orale, de multiplicité des versions. De plus, cette présence de versions multiples (adressées par le même collaborateur ou par des collaborateurs différents) est une attestation supplémentaire de la pertinence des collectes : les versions multiples de la même chanson-type prouvent une réelle diffusion de cette chanson en Bretagne.

A l'opposé de ces chansons largement attestées, pour 22 pièces du corpus la version des Poésies populaires de la France est l'unique version bretonne connue. Celles-ci apportent un complément inestimable à notre connaissance de la chanson traditionnelle. En effet, elles sont le témoignage d'une tradition sur le déclin au XIX<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui disparue.

Si l'on s'intéresse à la répartition géographique des collectes, on constate que, à l'exception de la région de Loudéac, les collaborateurs à l'enquête ont exploré des zones peu couvertes par leurs successeurs (Morbihan gallo, région de Saint-Brieuc et de Dinan). Leur collecte en devient d'autant plus importante.

Plus du tiers des chansons sont accompagnées de leur mélodie et un grand nombre sont des chansons à danser. Ces notations de musique à danser du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle nécessiteraient une analyse musicologique ultérieure.

Si l'on compare notre corpus à la chanson traditionnelle francophone telle que l'on peut l'appréhender à partir du catalogue Coirault, on peut remarquer que l'étendue des thèmes couverts par notre corpus est assez large puisqu'il relève de 75 des 121 rubriques thématiques distinguées dans ce catalogue. La comparaison statistique de notre corpus au catalogue Coirault montre que la répartition des chansons entre celles qui sont largement répandues et celles peu attestées est similaire dans les deux cas. Il est donc permis de penser que le corpus des chansons d'origine bretonne de l'enquête sur les Poésies populaires de la France est bien représentatif des chansons que l'on peut trouver dans la tradition orale. On peut également noter que, pour un tiers des chansons-types de notre corpus, Coirault a identifié des antécédents préfolkloriques, ce qui indique une origine ancienne, antérieure au XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'analyse de la langue des chansons de notre corpus met en évidence la présence particulièrement importante de termes gallo. Cet aspect linguistique de l'enquête sur les Poésies populaires de la France n'a jamais été souligné, pourtant, en ce qui concerne le gallo, les textes de notre corpus sont parmi les plus anciens témoignages connus. La présence d'expressions gallèses dans des chansons attestées par ailleurs sur l'ensemble de l'aire francophone, est un indice de l'appropriation de ces chansons par les transmetteurs de la tradition orale du pays gallo. Cette même appropriation se retrouve en Bretagne bretonnante avec les adaptations en breton de certaines de ces chansons.

En conclusion, nous pouvons dire que, quel que soit le critère d'analyse choisi, notre étude montre l'intérêt et la pertinence des collectes bretonnes menées dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France, tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Non seulement, les 322 chansons recueillies à cette occasion

sont les plus anciennes versions attestées en Bretagne, mais elles apparaissent comme parfaitement représentatives de la chanson traditionnelle bretonne telle que nous pouvons l'appréhender aujourd'hui.

Les différents collaborateurs bretons à l'enquête sur les Poésies populaires de la France sont donc à placer parmi les grands collecteurs du XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi ceux-ci, il convient de distinguer particulièrement Galles, Mahéo, Marre, Palud, Rosenzweig et Rousselot. Ils sont des précurseurs et la qualité de leurs collectes est particulièrement remarquable.

Il ne faut cependant pas perdre de vue que, pendant que les chansons collectées dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France dormaient à la Bibliothèque nationale et aux Archives nationales, de nombreux interprètes faisaient vivre cette tradition orale et poursuivaient la diffusion de ces chansons. Les collectages effectués dans la région de Loudéac, plus d'un siècle après l'enquête Ampère-Fortoul, attestent de la pérennité des mêmes chansons dans la même région. Une autre preuve de la vitalité de ces chansons nous est donnée au concours de chant de la « Bogue d'or » à Redon, où en octobre 1999, une dizaine de chansons de notre corpus a été chantée dans des versions provenant de différentes communes de Haute-Bretagne.

Notre étude conduit donc à remettre en cause les opinions négatives, souvent exprimées sans analyse sérieuse, sur la pertinence des collectes rassemblées dans le cadre de l'enquête sur les Poésies populaires de la France. Il serait intéressant de voir si des études ultérieures concernant les autres régions françaises, confirment l'analyse menée pour les collectes bretonnes.

Notre étude sur les collectes bretonnes de langue française vient compléter le travail réalisé sur les chansons en langue bretonne par L. Berthou-Bécam. On dispose donc maintenant d'une analyse complète de l'enquête sur les Poésies populaires de la France en Bretagne. Il reste à souhaiter que ce même type d'analyse soit entrepris pour les autres régions françaises, afin d'avoir une vue d'ensemble de cet immense travail de collectage dont l'intérêt n'a pas été reconnu à sa juste valeur.



## INDEX DES NOMS DE PERSONNES

Dans cet index ne sont pas pris en compte, les noms apparaissant dans les listes de versions de l'analyse thématique de la 2<sup>e</sup> partie. Pour celles-ci, on se reportera au « Catalogue des chansons » du vol. 4.

### A

Abeozen, 978  
Alexandre, 15, 204, 532, 885, 991  
Amades, 539  
Amat (D'), 908  
Amiel, 44, 69  
Ampère, 9, 11, 17, 18, 21, 23, 25, 31, 32, 35, 39, 46, 48,  
81, 98, 113, 127, 171, 188, 189, 204, 232, 233, 454, 467,  
483, 527, 528, 531, 532, 538, 556, 580, 605, 610, 625,  
626, 652, 653, 655, 663, 687, 696, 886, 887, 908, 922,  
943, 962, 964, 965, 968, 969, 972, 1025, 1026, 1060,  
1063, 1083, 1109, 1110  
Archy, 30  
Argentré (D'), 173  
Arguessau (Marquise de), 11  
Arma, 103, 796, 815  
Aszelins, 467

### B

Bachelard, 278  
Bachelin, 783, 784  
Baëcker (De), 14, 42, 885, 887, 888, 1048  
Bailloud, 631  
Ballard, 227, 245, 270, 296, 300, 483, 488, 495, 497, 510,  
675, 707, 859  
Balzac, 455  
Baraudon, 957  
Barbier, 829, 830, 832, 833  
Barleuf, 172  
Barre, 276, 390, 438, 485, 499, 910, 912, 1086, 1088, 1108  
Barthélémy (De), 12, 14, 73, 76, 94, 245, 885, 890, 891,  
999, 1042, 1043, 1048  
Bastie (De la), 173  
Batany, 938  
Beauluère, 14, 32, 53, 54, 55, 84, 86, 137, 247, 248, 268,  
458, 707, 824, 850, 885, 893, 894, 947, 1048, 1049,  
1078, 1079, 1108  
Beaumont, 900  
Beunier, 429  
Bécam, 44, 287  
Becker, 155  
Bellone, 848  
Belz, 248, 1114, 1115  
Bénichou, 184, 227, 396, 470, 539  
Béranger, 8  
Bernard, 11, 650, 919  
Berthou-Bécam, 3, 7, 14, 29, 40, 42, 43, 45, 62, 69, 216,  
235, 284, 292, 390, 404, 442, 468, 475, 491, 507, 565,  
584, 619, 640, 679, 872, 890, 899, 901, 938, 943, 959,  
971, 978, 981, 1042, 1044

Besançon, 622, 784  
Binard, 528  
Biron, 25, 48, 83, XIII, 527, 528, 529, 652, 653, 980, 1025,  
1026, 1080, 1084, 1109  
Bizeul, 13, 14, 32, 55, 67, 68, 86, 765, 766, 885, 896, 897,  
922, 1048, 1056, 1078, 1079  
Blanchard, 116  
Bléas, 14, 51, 54, 55, 58, 83, 84, 86, 88, 267, 276, 649,  
885, 886, 899, 900, 901, 981, 987, 1045, 1048, 1108  
Blot, 622  
Boishardy, 978  
Boisset, 1025  
Bonaparte, 6, 843  
Bonfons, 314  
Boderie (De la), 12, 181, 211, 227, 568, 569, 705, 772  
Bouaine, 828  
Boucher d'Argis, 14, 54, 60, 84, 89, 467, 468, 609, 885,  
903, 904, 1048, 1089  
Bourgault-Ducoudray, 191, 613  
Bourgeois, 160, 869  
Bourget, 689  
Brécy, 823  
Brias, 829  
Brizeux, 11, 978  
Brossard, 783  
Brossier, 828  
Brouder, 216  
Bruguière, 455  
Bugeaud, 174

### C

Cadic, 257, 305, 1113  
Cadin, 116  
Calvaria (De), 14, 44, 69, 70, 93, 844, 846, 885, 906, 1048,  
1056  
Candide de St Pierre, 172, 173  
Canteloube, 103, 191  
Capelle, 30  
Carreau, 887, 893, 903, 945, 983, 991, 1025, 1028  
Catel, 216, 823  
Catinat, 836, 837  
Celnart, 605  
César de Nostredames, 644  
Chabot, 857  
Chalon, 543, 1036  
Champfleury, 227  
Charles-Emmanuel 1er, 535  
Charmes, 17, 39  
Charrière, 535  
Chateaubriand, 11, 23, 172, 538, 539  
Chauveau, 1070  
Chevry (Vicomte de), 694  
Cheyronnaud, 23

Child, 105, 249, 470, 687  
Choleau, 168, 419, 455  
Coat, 711  
Coëtquen (Marquis de), 952  
Coeuvres (De), 824  
Coirault, 3, 4, 23, 24, 25, 26, 27, 40, 41, 97, 98, 99, 100,  
101, 102, 103, 104, 105, 107, 111, 115, 116, 121, 124,  
125, 128, 137, 144, 151, 161, 165, 174, 178, 181, 191,  
196, 197, 199, 201, 204, 211, 212, 221, 224, 227, 235,  
238, 245, 247, 248, 249, 258, 268, 270, 291, 292, 296,  
298, 300, 305, 306, 314, 390, 394, 396, 412, 416, 421,  
429, 440, 443, 447, 450, 455, 459, 468, 470, 475, 483,  
488, 491, 497, 499, 510, 511, 515, 519, 522, 528, 532,  
535, 540, 553, 565, 595, 613, 631, 653, 679, 686, 694,  
696, 697, 707, 712, 724, 731, 738, 746, 753, 766, 783,  
784, 829, 867, 875, 883, 886, 888, 890, 891, 893, 894,  
896, 897, 899, 901, 903, 904, 906, 908, 909, 911, 915,  
917, 920, 923, 926, 928, 929, 931, 932, 936, 938, 943,  
946, 947, 950, 954, 958, 959, 961, 967, 970, 971, 975,  
976, 979, 981, 983, 986, 988, 991, 992, 994, 997, 999,  
1001, 1005, 1006, 1013, 1017, 1021, 1022, 1025, 1026,  
1029, 1030, 1036, 1037, 1039, 1041, 1043, 1049, 1050,  
1051, 1052, 1054, 1055, 1056, 1057, 1063, 1065, 1066,  
1067, 1069, 1070, 1071, 1072, 1080, 1084, 1085, 1086,  
1087, 1088, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1094, 1095,  
1107, 1108, 1109, 1111, 1113, 1114, 1115, 1116, 1117,  
1118  
Colbert, 980  
Collé, 926  
Colletet, 783, 791, 801  
Combet, 951  
Combot, 978  
Comparé, 9  
Comte, 177, 278, 469, 824  
Condé, 839, 848  
Conty, 839  
Coquillart, 900  
Corblet, 896  
Corcelle (De), 15, 24, 25, 26, 48, 49, 83, 113, 188, 454,  
455, 483, 885, 908, 1048, 1078, 1084  
Corouge, 1065, 1072, 1075  
Cotelle, 1058  
Cottour, 899  
Coucy (De), 94, 475, 631, XXVI, 864, 867, 986, 988  
Courcy (De), 11, 12, 74  
Cournot, 8  
Coursault, 649  
Courson (De), 1046  
Coussemaker (De), 20, 21, 30, 932  
Crane, 114, 115, 131, 144, 248, 268, 1086, 1088, 1108  
Crès, 455  
Crestot, 787  
Croce, 278, 279  
Croix, 125, 642  
Cuquemelle, 789

## D

D'Estaing, 564  
Daniel, 191  
Danton, 846  
Davenson, 652, 653, 689  
David, 580, 584, 876  
Decombe, 103, 173, 174, 178, 204, 283, 653, 815, 1025,  
1049, 1060, 1084, 1086, 1109  
Deforges, 287

Deguillaume, 1065, 1066, 1068, 1069, 1072, 1075  
Delalo, 893  
Delarue Georges, 97, 104, 122, 144, 535, 539, 721  
Delarue Paul, 105, 622  
Delaye, 43  
Delrieu, 580, 584, 876  
Delsarte, 245  
Denez, 10  
Dévignes, 712  
Doncieux, 184, 196, 286, 470, 610, 644, 649, 653, 687  
Douce, 936, 1020  
Dréan, 639  
Droüart, 102, 168, 455  
Du Boys, 14, 15, 32, 58, 59, 87, 88, 89, 96, 121, 269, 419,  
501, 522, 604, 672, 673, 679, 694, 875, 885, 945, 946,  
947, 1048, 1049, 1055, 1057, 1078  
Du Camp, 37  
Ducas, 824  
Duchesne, 278  
Dufeutrel, 30  
Dufour, 893  
Dufournet, 867  
Duglonou, 980, 981  
Duguesclin, 25, 933, 966  
Duhamel, 204, 251, 257, 613, 711, 1114, 1117  
Duine, 284, 613  
Dulaurens de la Barre, 390, 438, 485, 499, 911  
Duneton, 831, 926  
Duquesne, 824  
Duras, 835

## E

Er Gal, 404  
Ernault, 196, 197, 650, 727, 729, 1113  
Esquieu, 412, 501, 705, 758  
Estrées (D'), 829  
Ezéchiél, 580

## F

Falloux, 9  
Favart, 124, 197, 443, 459, 535, 757, 929  
Fayel, 864, 865, 866, 867  
Fazello, 278  
Fedoroff, 97  
Fer, 297  
Flaubert, 37  
Florestan, 174  
Fortoul, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 29, 33, 37, 887, 934, 1042, 1046  
Fouquet, 14, 15, 54, 55, 56, 64, 65, 84, 85, 86, 91, 314,  
390, 409, 421, 435, 438, 485, 499, 507, 515, 595, 689,  
724, 738, 833, 857, 885, 910, 911, 912, 913, 914, 915,  
917, 918, 922, 926, 1007, 1008, 1009, 1010, 1021, 1022,  
1023, 1048, 1049, 1055, 1057, 1078, 1079, 1083, 1085,  
1093, 1094, 1110  
Fournier, 12, 13, 30  
Francisque, 936  
François 1er, 25, 53, 84, XIII, 537, 538, 541, 829, 932,  
933, 936, 1086, 1094  
Friry, 696  
Fulup Marc'harit, 158, 251

## G

Gaidoz, 49  
Galles, 14, 15, 64, 65, 91, 92, 114, 115, 121, 154, 251, 308,  
409, 432, 440, 490, 491, 546, 584, 589, 673, 716, 738,  
761, 885, 917, 918, 919, 920, 1007, 1008, 1009, 1010,  
1021, 1022, 1023, 1048, 1049, 1055, 1056, 1068, 1078,  
1079, 1088, 1089, 1090, 1108  
Garnier, 814  
Gastineau, 287  
Geijer, 467  
Gendron, 893  
Genêton, 828  
Gérolde, 459  
Geslin de Bourgogne, 12  
Gillequin, 1086, 1089, 1108  
Gilliouard, 102, 184, 235, 284, 390, 404, 442, 491, 507,  
679, 1114, 1115  
Girart de Roussillon, 935  
Giraudon, 622  
Glandour, 978  
Gornay, 936  
Gorre Pichon (De), 828  
Goulaine (Comtesse de), 116  
Gourcuff, 11  
Gourgues (De), 43  
Gourvil, 470, 478, 479  
Grammont (Duc de), 829  
Grandpré, 890  
Grasset, 1045  
Grenès, 395  
Grézy, 893  
Grignon de Montfort, 116, 540  
Gros, 131  
Guéraud, 13, 14, 15, 44, 73, 75, 94, 102, 106, 114, 121,  
128, 131, 144, 174, 196, 201, 211, 227, 233, 245, 269,  
276, 283, 291, 403, 409, 416, 442, 450, 455, 458, 517,  
546, 568, 619, 626, 710, 738, 749, 755, 757, 759, 761,  
768, 769, 779, 828, 885, 915, 922, 923, 924, 926, 927,  
972, 973, 1022, 1023, 1048, 1055, 1056, 1057, 1078,  
1079, 1083, 1090, 1091, 1092, 1093, 1110  
Guériff, 144, 419, 475, 546, 757, 791, 1084, 1086, 1090  
Guessard, 10, 912, 917, 918, 1008, 1010  
Guilcher, 100, 539, 721  
Guillerm, 191, 235, 679, 1113  
Guillon, 565  
Guiomar, 12, 13, 204, 532  
Guische (De), 829  
Guizot, 6  
Gustaud, 298, 455

## H

Habasque, 121, 174, 961  
Halevy, 10  
Hamon, 14, 15, 54, 60, 84, 89, 267, 314, 495, 757, 869,  
885, 928, 929, 966, 1042, 1043, 1044, 1048, 1056, 1057,  
1068, 1078  
Haro, 832  
Havard, 102, 501  
Hellot, 172  
Henri II, 535, 997  
Henri III, 535, 997  
Henri IV, 528, 531, 829, 956, 997, 1026  
Herrieu Loeiz, 183  
Hervé, 789

Homère, 25  
Howe, 823  
Hugo, 475  
Hulpeau, 733

## J

Janet, 1058  
Jaouen, 894  
Jaubert (Comte de), 896  
Jeanroy, 155, 248, 1086, 1088, 1108  
Jégo, 640  
Jourdain, 10, 34, 896  
Julennou, 565

## K

Kado, 204  
Kelm, 689  
Kemener, 211, 257, 643, 1114  
Kerbezec, 257, 283, 284  
Kerguiduff, 276, 292, 727  
Kerhervé, 650  
Kerviler, 13, 896, 899, 910, 917, 945, 975, 979, 994, 997,  
1004, 1025  
Kervoisy (De), 55, 86, XVII, 689, 911, 912, 913, 1010,  
1022, 1085

## L

La Palisse, 25, 538  
La Valière, 834  
La Villegille, 10, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 888, 891,  
893, 897, 946, 983, 1008, 1045, 1061  
La Villemarqué (De), 5, 10, 11, 15, 24, 25, 26, 30, 48, 49,  
50, 53, 54, 55, 56, 83, 84, 160, 416, 467, 470, 538, 539,  
580, 613, 622, 885, 923, 932, 933, 934, 935, 936, 978,  
980, 1048, 1078, 1079, 1083, 1084, 1086, 1093, 1094,  
1109, 1110  
Laforte, 3, 4, 9, 101, 102, 103, 104, 107, 113, 131, 144,  
178, 188, 201, 270, 292, 394, 409, 428, 532, 546, 584,  
595, 609, 613, 631, 637, 650, 664, 733, 766, 871, 875,  
883, 897, 1084, 1085, 1086, 1088, 1089, 1090  
Lamache, 14, 216, 267, 314, 543, 677, 757, 928, 933, 960,  
966, 971, 1036, 1042, 1043, 1044, 1045  
Lambert, 1020  
Lambin, 278  
Lanoë, 622  
Larboulette, 270, 1113  
Lassus, 385  
Laterre, 478, 479  
Launay (De), 300, 677, 1100  
Laurent Donatien, 160  
Laurent P., 248  
Le Blanc, 116  
Le Braz, 478, 479, 622, 784  
Le Bris, 116, 165, 419, 705, 1037, 1060  
Le Brun, 1115  
Le Clech, 894  
Le Clerc, 10  
Le Clère, 899  
Le Court, 980, 981  
Le Dall, 649, 978  
Le Deunf, 189

Le Diberder, 102, 184, 235, 284, 390, 404, 442, 491, 507, 640, 679, 1113, 1114, 1115, 1118  
Le Duc, 534, 535, XVII, 689  
Le Fahler, 429  
Le Floc'h, 450, 710  
Le Fur, 978  
Le Goff, 518, 940  
Le Grand, 172, 173, 826  
Le Héricher, 1019  
Le Huërou, 938, 942  
Le Moal, 940  
Le Ravallec, 160  
Le Roux de Lincy, 538  
Le Scour, 978  
Le Vot, 12, 14, 922  
Leblanc, 211  
Lebrun, 823  
Lédan, 14, 42, 62, 468, 622, 631, 872, 926, 1114, 1115, 1117  
Ledru-Rollin, 846  
Lejean, 14, 20, 204, 532, 922, 926, 933  
Lemeignen, 796  
Léonard, 12, 910  
Leroy, 680  
Levot, 32, 649, 896, 899, 979, 980, 981  
Limousin, 42, 43, 1046  
Lobineau, 173  
Loquin, 184, 716  
Loti, 872  
Lotrian, 199  
Louis XII, 455, 535, 829, 952, 1025  
Louvois, 837  
Lusignan, 535  
Luther, 832  
Luxembourg, 826, 836, 847  
Luzel, 14, 15, 42, 62, 64, 91, 158, 174, 204, 251, 257, 276, 395, 415, 416, 478, 488, 518, 532, 613, 643, 673, 697, 705, 716, 717, 724, 731, 885, 886, 910, 926, 938, 939, 941, 942, 943, 978, 1048, 1078, 1079, 1086, 1093, 1110, 1113, 1114, 1117

## M

Mac Carthy, 951  
Mac Millan, 1086  
Macé, 14, 15, 32, 58, 59, 87, 88, 89, 96, 121, 269, 419, 501, 522, 604, 672, 673, 679, 694, 875, 885, 945, 946, 947, 1048, 1049, 1055, 1057, 1078, 1079  
Madedec, 475  
Magnin, 10, 17, 30, 1044  
Mahéo, 12, 14, 15, 42, 43, 44, 53, 58, 60, 66, 67, 69, 84, 87, 89, 92, 93, 149, 221, 252, 295, 390, 412, 435, 438, 445, 497, 507, 510, 511, 551, 553, 576, 696, 703, 705, 727, 745, 772, 775, 849, 863, 868, 885, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 1048, 1049, 1052, 1053, 1055, 1056, 1057, 1058, 1068, 1070, 1078, 1081  
Maillet, 951  
Malrieu, 101, 103, 104, 178, 183, 191, 196, 201, 204, 216, 235, 248, 251, 270, 276, 284, 292, 305, 390, 395, 403, 442, 468, 475, 488, 491, 507, 518, 531, 532, 565, 569, 584, 613, 619, 631, 640, 644, 673, 679, 697, 703, 711, 716, 727, 731, 745, 886, 900, 939, 940, 941, 959, 980, 1113, 1117  
Mao, 716  
Mapes, 278

Marre, 14, 15, 23, 26, 27, 30, 44, 48, 49, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 58, 59, 60, 64, 69, 83, 84, 86, 87, 88, 89, 91, 106, 107, 113, 114, 121, 127, 128, 130, 131, 147, 211, 226, 227, 232, 233, 275, 283, 284, 291, 314, 403, 409, 416, 429, 455, 546, 556, 564, 565, 619, 622, 655, 663, 664, 710, 749, 755, 759, 779, 804, 809, 813, 841, 851, 860, 879, 885, 886, 922, 926, 928, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 966, 967, 968, 970, 971, 972, 973, 1042, 1044, 1045, 1048, 1049, 1052, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057, 1058, 1063, 1068, 1078, 1079, 1081, 1083, 1084, 1088, 1089, 1090, 1091, 1092, 1093, 1108, 1109, 1110  
Marty-Laveaux, 35, 36, 37  
Massa-Gille, 8, 9, 1042  
Massignon, 102, 236, 539, 540, 876  
Maupillé, 12, 14, 15, 55, 87, 241, 885, 975, 976, 1048  
Maurepas, 539, 998  
Mazarin, 832  
Mazure, 539  
Mellet (De), 951  
Mérimeé, 30, 687  
Michelet, 9  
Mickiewicz, 9  
Milà y Fontanals, 539  
Milin, 14, 15, 51, 83, 649, 885, 886, 899, 901, 978, 979, 980, 981, 1048  
Millien, 122  
Minos, 278  
Miorcet de Kerdanet, 172  
Molière, 18  
Monglave (De), 20, 30  
Monnaison, 828  
Montaigne, 18  
Montbazou (De), 831  
Montbert, 828  
Montfort, 23, 25, 48, 83, 116, 128, 172, 173, 174, 233, 540, 966, 970, 1025, 1026, 1084  
Morand, 116, 196, 204, 385, 757, 761  
Morvan, 122, 125, 938

## N

Napoléon, 6, 8, 9, 10, 64, 91, 268, 269, 659, XXV, 819, 841, 843, 845, 846, 851, 852, 853, 854, 856, 906, 958, 960, 994  
Nédélec, 14, 44, 69, 631, 966, 1042, 1044, 1114, 1115  
Nerval, 184, 227, 470, 539  
Nigra, 539  
Nisart, 829, 831  
Noailles (Duc de), 838  
Noblet, 14, 15, 54, 84, 468, 885, 983, 1048, 1089, 1109  
Nouy, 899  
Nozaig, 1113

## O

Obrée, 1065, 1069, 1070, 1072, 1075, 1079  
Olivier Paul, 131, 428, 546, 717, 1086, 1088, 1089, 1090, 1109  
Ollivier Joseph, 102, 131, 479, 546, 584, 622, 631, 650, 795, 872, 874  
Orain, 116, 131, 144, 196, 242, 385, 419, 501, 507, 711, 773, 875, 1049, 1060, 1065, 1072, 1075, 1079  
Oresve, 173  
Oudot, 227, 249, 270



## P

Palec, 284, 390, 1115, 1118  
Palud, 14, 15, 44, 51, 52, 58, 59, 60, 73, 74, 83, 84, 87, 88,  
94, 142, 241, 276, 292, 305, 475, 534, 593, 631, 786,  
789, 791, 796, 799, 801, 803, 804, 807, 822, 823, 867,  
885, 931, 976, 985, 986, 987, 988, 1045, 1048, 1049,  
1056, 1057, 1078, 1088  
Paris Gaston, 199, 227, 405, 468, 470, 698, 1086, 1109  
Paris Paulin, 10, 17, 991, 1041  
Parmentier, 712  
Pascal, 814, 956  
Paschal, 814  
Pasquiou, 569  
Pastoret (Marquis de), 9  
Patin, 10, 891, 893, 1001  
Pavec, 155, 1049  
Pelay Briz, 539  
Penguern, 30, 102, 157, 216, 218, 257, 276, 292, 479, 565,  
584, 703, 705, 727, 729, 926, 933, 934, 935, 978, 1113,  
1114  
Pérennès, 644  
Périou, 189  
Petigny, 893  
Pichon, 11, 116, 211  
Pigault de Beaupré, 14, 15, 55, 60, 87, 89, 549, 885, 991,  
992, 1048, 1055, 1078, 1089  
Piis, 823  
Pineau, 565  
Pinet, 1045  
Ploësquellec (De), 934, 935  
Poignand, 174  
Poinsinet, 191  
Pointy, 824  
Portalon (De), 951  
Poulaille, 787, 801, 804, 814, 815  
Prudhon, 846  
Puymaigre, 539

## Q

Quesnet, 13, 14, 15, 44, 73, 76, 94, 853, 855, 856, 885,  
994, 995, 1048, 1056  
Quinet, 9

## R

Rabelais, 501  
Radioyès, 101, 116, 501, 766  
Raher, 697  
Ramé, 13, 14, 15, 58, 59, 73, 75, 88, 89, 94, 245, 827, 829,  
839, 840, 858, 859, 885, 891, 997, 998, 999, 1048, 1057,  
1071  
Rathery, 10, 30, 33, 34, 35, 36, 37, 888, 1011, 1012, 1013,  
1014, 1016, 1019, 1020  
Raunié, 839  
Ravaisson, 10  
Récamier (De), 11, 539  
Régnier-Bohler, 867  
Renan, 8, 712, 943  
Retraite, 211, 847  
Richelieu, 830  
Richepin, 1084, 1085, 1109  
Ricou, 189  
Rigaud, 838  
Rillé (De), 689

Roberge, 631, 650  
Robespierre, 846  
Robien, 58, 840, 997, 998  
Roger, 1045  
Rohan, 13, 64, 91, XXVI, 857, 896, 911, 912, 915, 952,  
953, 980, 981  
Rohan-Chabot, 857  
Rolland, 103, 106, 114, 115, 128, 131, 144, 173, 227, 245,  
248, 251, 268, 269, 270, 275, 276, 283, 287, 295, 296,  
300, 308, 314, 385, 405, 409, 410, 428, 440, 468, 475,  
478, 483, 485, 488, 491, 495, 497, 507, 546, 556, 673,  
675, 694, 705, 712, 716, 738, 876, 1083, 1085, 1086,  
1088, 1089, 1090, 1095, 1101, 1102, 1103, 1104, 1106,  
1107, 1108, 1109, 1110  
Ronceray, 116, 160  
Rooke, 824, 825  
Roquelaure, 829  
Rosenzweig, 13, 14, 15, 32, 44, 45, 46, 55, 56, 60, 64, 65,  
77, 78, 79, 80, 81, 86, 87, 89, 90, 91, 92, 95, 96, 107,  
113, 114, 116, 139, 144, 151, 154, 155, 157, 164, 165,  
188, 189, 195, 196, 199, 201, 210, 211, 216, 223, 224,  
231, 232, 233, 238, 241, 242, 266, 267, 269, 295, 297,  
302, 304, 305, 313, 314, 384, 385, 390, 394, 398, 401,  
415, 416, 428, 429, 442, 481, 506, 507, 517, 518, 522,  
568, 670, 689, 716, 721, 724, 731, 744, 745, 763, 770,  
871, 880, 885, 886, 888, 893, 911, 912, 913, 917, 918,  
922, 926, 1004, 1005, 1007, 1008, 1009, 1010, 1012,  
1013, 1014, 1015, 1016, 1017, 1019, 1020, 1021, 1022,  
1023, 1048, 1049, 1052, 1053, 1054, 1055, 1056, 1057,  
1058, 1060, 1078, 1079, 1083, 1085, 1088, 1089, 1091,  
1092, 1093, 1110  
Rouland, 33, 923  
Roulin, 14, 15, 23, 24, 25, 27, 48, 49, 55, 59, 83, 86, 89,  
127, 171, 178, 189, 203, 204, 206, 232, 233, 468, 528,  
530, 531, 625, 652, 653, 885, 1025, 1026, 1048, 1078,  
1079, 1083, 1084, 1088, 1089, 1109  
Rousseau, 114, 783, 900, 919  
Rousselot, 14, 15, 44, 47, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 58, 59, 60,  
62, 63, 65, 69, 71, 72, 83, 84, 86, 87, 88, 89, 90, 93, 107,  
124, 133, 168, 180, 181, 183, 189, 215, 216, 267, 268,  
269, 276, 314, 385, 410, 414, 416, 418, 419, 425, 426,  
428, 429, 447, 453, 455, 468, 490, 491, 504, 505, 507,  
513, 542, 549, 555, 556, 565, 583, 584, 597, 601, 612,  
613, 639, 657, 658, 659, 660, 664, 677, 686, 740, 743,  
745, 777, 778, 779, 785, 787, 815, 861, 885, 928, 966,  
1028, 1029, 1031, 1032, 1034, 1035, 1036, 1037, 1042,  
1043, 1044, 1045, 1048, 1049, 1052, 1053, 1055, 1056,  
1057, 1058, 1060, 1068, 1070, 1078, 1081, 1088, 1089,  
1090, 1101, 1108, 1109  
Roy, 211, 829  
Royans, 829

## S

Sainte-Beuve, 10  
Saintot, 831  
Saint-Prix, 257  
Saintyves, 173  
Salvandy (De), 6, 934, 942, 1028, 1045  
Sand, 8  
Sauvé, 649, 705  
Savoie (Duc de), 836, 837  
Scarron, 491  
Schlosser, 276, 485, 1085, 1086, 1088, 1109  
Sébillot, 49, 173, 174, 283, 287, 705, 910, 1049  
Seigneley, 980

Servaux, 10, 34, 35, 36, 37  
Sévigné (Mme de), 26, 454  
Shields, 3  
Simon Jules, 9, 553, 575, 742  
Soreau, 116, 155, 204, 1084, 1109  
Soultrait (De), 30, 893  
Souvestre, 11, 479, 622, 910, 933, 934  
Stivell, 292

Wassenaer, 1021  
Weckerlin, 34, 227, 455, 677, 680, 1084, 1109  
Wey, 11  
Wismes (De), 12, 13, 664

## Y

Yvert, 8

## T

Talbot, 13  
Taldir, 978  
Taliessin, 24, 652  
Taranne, 10  
Tenèze, 105, 622  
Thésée, 278  
Thierry, 11, 13, 994, 1026  
Thiesse, 5  
Thoinan, 455  
Thompson, 622  
Thou (De), 890  
Tiersot, 248, 385, 455, 543, 565, 712, 783, 1086, 1088,  
1089, 1109  
Tisserand, 893  
Tréouré, 874  
Troadec, 569, 745, 959, 970, 971  
Troncy (Du), 746  
Turenne, 69, 93, XXV, 819, 835, 839, 847, 848, 849, 950,  
952, 954, 1057

## U

Ullrich, 278  
Urbain, 1084, 1086, 1089, 1108  
Usez (D'), 829  
Uxelles (Marquis d'), 836

## V

Vadé, 224, 459  
Valdek (De), 836  
Valencour, 824  
Vallée, 160, 711  
Van Gennep, 106  
Vapereau, 783  
Vassier, 1036, 1043  
Vergy (De), 74, 94, 475, 631, XXVI, 864, 867, 939, 986,  
988  
Vernillat, 829, 830, 832, 833  
Verrimst, 705  
Vert (De), 836  
Vicaire, 580  
Villaret de Joyeuse, 821  
Villeroy, 827, 838  
Villette, 824  
Vincent, 20, 21, 22, 30, 656, 658, 660, 663, 1071  
Von Erlach, 467  
Vrignault, 114, 115, 268, 385, 1086, 1088, 1108  
Vuarnet, 535

## W

Wallon, 97  
Washington, 852